

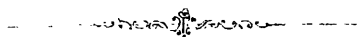
et spécialement à ceux qui allaient prononcer leurs 1^{ers} vœux et aux Pères appelés à les émettre 'à perpétuité', la manière dont nous devions traduire et réaliser ces trois paroles dans notre conduite.

Les novices é mirent ensuite leurs premiers engagements entre les mains du C. R. Père, qui put présider cette touchante cérémonie, sa joie et sa consolation de chaque année.

Après eux, les P. T. Aymonin, Herzog et Heintz, eurent le bonheur de prononcer leurs vœux perpétuels. Puis, tous les Pères présents firent, avec le C. R. Père, la rénovation de leurs saints engagements. Le R. P. 1^{er} Assistant donna ensuite le salut solennel du St Sacrement, le C. R. Père s'étant trouvé par trop fatigué, à la suite de la cérémonie des vœux.

Le lendemain soir à 5 h. 45, après avoir employé une grande partie de la journée à la tenue du Chapitre, tous se réunirent à la chapelle pour le salut de départ. Le C. R. Père avait désigné le P. Guyodo, comme le plus ancien missionnaire présent à la retraite, pour faire l'allocation d'usage. Il prit pour texte ces paroles que le divin Maître adressait à ses apôtres à la dernière cène : „Manete in dilectione mea etc. „, qu'il nous développa d'une manière simple mais bien appropriée à la circonstance. Cette fois, le C. R. Père put donner lui-même le salut et bénir ainsi avec N. S. les nouveaux confrères avant leur dispersion pour aller travailler à sa gloire.

Quant à la Messe pour les membres défunts, elle avait dû être remise au mardi, à cause de la fête de St Barthélemy, qui tombait le lendemain de la solennité du St Cœur de Marie. Elle fut chantée par le P. Buquel.



Retraites aux C^{tes} religieuses.

(Sept. - Oct. 1879.)

Les mois de septembre et d'octobre sont venus, comme les années précédentes, ouvrir la période des prédications de retraites dans les C^{tes} des Sœurs de St Joseph, ou dans nos propres établissements. Plusieurs des Pères en passage à la Maison-Mère se sont employés avec zèle à cette sainte mission.

Dès le mercredi 27 août, commençait la 1^{re} retraite des Sœurs de St Joseph, à Paris. Elle comptait 400 religieuses parmi lesquelles la plupart des Supérieures des C^{tes} de France. Le Père Sejeune de Langonnet, avait été désigné par le C. R. Père pour en donner les instructions, et le P. Hubert pour faire les conférences spéciales aux Supérieures. Avaient été aussi appelés à cette première retraite les Sœurs ayant à émettre des vœux perpétuels, elles étaient au nombre de 28; et il y avait de plus les novices, dont 62 se préparant à leur Profession.

La seconde retraite (28-29 sept.), composée de 180 religieuses, fut encore prêchée par le P. Sejeune. Comme les années précédentes, le C. R. Père a assisté à ces pieux exercices, pour la confession et la direction des Sœurs. Il n'a pu néanmoins, ses forces ne le lui permettant pas, donner aucune instruction. La première retraite touchait même à sa fin, lorsque le lundi soir, 1^{er} sept., il fut pris presque subitement de palpitations très-violentes. Le lendemain il lui fut impossible de se rendre à la C^{te} de St Joseph. Cependant le jour de la clôture, grâce sans doute aux ferventes prières que l'on adresse au Ciel, il put présider le matin, la cérémonie de Profession, et le soir celle de l'émission des vœux perpétuels et temporaires, et donner ensuite le salut solennel du St Sacrement. La clôture de la seconde retraite a été présidée par M. l'abbé Lagarde, vicaire général et supérieur ecclésiastique des Sœurs dans le diocèse de Paris.

Le 6 sept., dans l'intervalle des deux retraites de la Maison-Mère, s'ouvrait celle de Senlis pour 200 religieuses environ. C'est encore le P. Lejeune (J^e-M^e) qui l'a prêchée. Le P. Grizard y alla aussi pour donner les conférences, et le P. Hubent, afin d'aider pour les confessions. Chaque année, le T. R. Père s'y rendait deux ou trois jours avant la clôture, mais cette fois, à cause de sa santé, il ne crut pas prudent d'y aller, au grand regret, il va sans dire, de toutes les retraitantes.

Quant à la retraite de Chumy, elle a été prêchée par le P. Guyodo, du 23 au 29 sept. C'est, avec celles de Paris et de Senlis, l'une des retraites qui réunit le plus de sœurs.

Un peu auparavant, du 14 au 21 sept., avait eu lieu la retraite du Grand-Quevilly, près Rouen. Elle comprenait 60 sœurs. Le P. de Commont, qui a dû cette fois s'en charger, pour son coup d'essai, s'en est acquitté à la grande satisfaction de la Communauté (1).

Toutes les autres retraites, elles ont été prêchées, celles d'Alençon et de Châteaubourg, par le P. Moricet; celle de Gouvin, par le P. Sundhauser; celles de Rouen, par le Père Cogniard, celle de Brest, par le P. Jouan, et enfin celle de Châlis, par le P. Moricet. Ce cher Père, qui souffrait d'un fort rhume, dut être remplacé les premiers jours par le P. Genrer; mais ensuite, il put reprendre et achever sa tâche.

Le P. Hervé a donné les mêmes exercices aux sœurs de l'Immaculée-Conception, à Paris, du 1^{er} au 8 sept.

Quant aux deux Clés des Sœurs Servantes du St-Cœur-de-Marie, elles ont eu leurs exercices annuels prêchés, à Paris, par le P. Moricet, et à Sarue, par le P. Briquel.

Ajoutons, enfin, comme retraites données à divers pensionnats des sœurs de St-Joseph, celle de Maisons-Alfort, prêchée par le P. Besserat (15-19 oct.), celles de Sagny ainsi que de

(1) Pour éviter désormais toute erreur, il est bon de noter que la maison des sœurs n'est pas au Petit-Quevilly, mais au Grand-Quevilly.

Chantilly (1^{er} et 21 nov.) par le P. Moricet; et enfin celles de Beauvais et de Compiègne, par le P. Dault, qui en a également donné une à l'Orphelinat-Manufacturier de Véry, dirigé par les Sœurs Servantes du St. Cœur de Marie, où plus de cent jeunes filles travaillent pour l'usine Grault.

Réinstallation du Grand Scolasticat au St. Cœur de Marie

Lors de la guerre franco-allemande de 1870-71, le Grand Scolasticat dut être transféré de Chevilly à N. D. de Langouet. Ce n'était là toutefois qu'une mesure provisoire, nécessitée par les circonstances. Car d'après nos Constitutions et l'art. v. de le grand Scolasticat, ainsi que le noviciat des Frères et le noviciat eventual des Frères, fait partie intégrante de la Maison Mère, par conséquent, il doit, autant que possible, être placé à proximité de celle-ci.

On espérait même que ce provisoire ne serait que de très-courte durée. Mais pour réinstaller cette œuvre au St. Cœur de Marie, il a fallu faire de nouvelles constructions. Les anciens bâtiments, auparavant déjà trop restreints, étaient devenus absolument insuffisants en regard au nombre toujours croissant des aspirants, et tout était déjà occupé par les autres œuvres de la cité. Or, les temps n'étaient guère favorables pour entreprendre de grandes constructions.

De plus, avant de commencer à bâtir, il importait beaucoup d'avoir un plan d'ensemble, bien conçu et mûrement médité, de manière à ne pas s'exposer à des dépenses que l'on aurait ensuite à regretter. On y avait déjà songé avant la guerre; on s'en occupa encore plus activement durant les années qui suivirent. Le R. P. 1^{er} Assistant se chargea spécialement de ce soin, de concert avec les Pères du St. Cœur de

Marie Il consulta à ce sujet des personnes compétentes, notamment un ecclésiastique de Paris, très-habile architecte, M. l'abbé Douillard, qui fut, avec son frère, l'un des concevants pour la construction de l'église du vœu national, à Montmarbre D'après leurs avis, on fit un premier-projet, et les Pères qui assistèrent à la retraite et au Chapitre général de 1875, eurent de souvenir encore du plan en miniature, que le R. Père Vavasseur avait fait exposer dans le pavillon sud de la grande allée du parc, avec promesse de réciter un chapelet pour qui-conque y signalerait un défaut Depuis, ce plan a été perfectionné sur divers points, grâce, en particulier, aux conseils de M. Rancheron, architecte des Sœurs de St. Joseph, qui ont voulu elles-mêmes se charger des frais Et enfin, tout le monde étant d'accord, on se résolut d'entreprendre les nouvelles constructions projetées, en commençant d'abord par les bâtiments nécessaires pour recevoir le Grand Scolasticat, car on sentait de plus en plus les inconvénients de son éloignement de la Maison-Mère. Toutefois, vu l'incertitude des événements, on résolut de ne pas trop se hâter dans ces travaux, mais de les faire peu à peu, en profitant du travail des Frères, afin de diminuer les frais autant que possible

La pose de la première pierre se fit, comme on l'a déjà dit, le jour mémorable où se célébrait dans la Cong^e le 25^e anniversaire de l'élection du S. R. Père, et dans le cours de l'année, les gros travaux se trouvaient à peu près terminés. (n. 121. p. p. 105 et 136)

Il avait déjà été question de faire revenir les grands Scolastiques au St. Cœur de Marie dès l'an dernier, ou du moins à Pâques cette année. Cependant, pour achever complètement leur installation, on a préféré attendre aux vacances. L'inauguration définitive du nouveau scolasticat a eu lieu au commencement du mois d'octobre dernier, avec un personnel d'environ 130 scolastiques.

D'un autre côté, l'orphelinat, fondé à Chevilly, à la suite des évènements de 1870, en faveur des enfants alsaciens, a été transporté à Mesnières. Les latinistes qui se trouvaient parmi eux ont formé le noyau d'un nouveau petit-secolastique, créé dans cette dernière Cité. Le bâtiment occupé par les orphelins doit être approprié pour le noviciat des élèves. Nous remettons au Bulletin local du St-Cœur de Marie de plus amples détails sur ces divers changements.

Nominations et placements.

Par diverses décisions du C. R. Père, rendues depuis le mois de septembre, voici les nominations, mutations et placements qui ont été effectués dans le personnel des Pères et des Frères.

Nominations de Supérieurs.

Par suite de la translation du Grand Scolasticat à Chevilly le R. P. Libermann, précédemment Supérieur de la Cité de N. D. de Langonnet, a été nommé Supérieur de la Cité du St-Cœur de Marie. Le R. P. Burg reste cependant toujours chargé du Noviciat central des Frères. (Vic. 8 sept 79.)

Le P. Jégou a été chargé de remplacer le R. P. Libermann à Langonnet, comme Supérieur de la Cité, et le Père Juillard, de la direction de St-Michel, en remplacement du P. Sejeune. (D. 1. sept. 79.)

Le P. Duillaud, précédemment Supérieur à Langogne, a été nommé Supérieur de la Cité de St-Joseph de Mesnières; et le P. Bertsch, Tréfié du nouveau petit-secolastique créé dans cette Cité (1^{er} Oct.)

Le P. Corbet a été désigné comme Supérieur de la nouvelle Cité de Pondichéry. Il a été remplacé à Maurice par le Père Roserot. (19 sept.)

Enfin, pour la nouvelle fondation de Gournin, elle a comme

Supérieur- le P. Le Bozée, qui se trouvait précédemment à Beauvais.

Placements dans les C^{tes} d'Europe:

à la C^{te} du St-Cœur de Marie: le P. Vöggtli (Marc) nouveau Profès, comme professeur de Dogme au Grand-Scolasticat, en remplacement du P. Otten, chargé d'un travail particulier sur les écrits du V. Père; le F. Agapit revenu de Mesnières, et le F. Marie-Jérôme; de la C^{te} de N. D. de Langonnet;

à la maison du Sommaire à Paris: le F. Fuscien, en disponibilité au St-Cœur de Marie; et le F. Théodose, de la dernière Profession; et N. D. de Langonnet: le P. Dunoyer, appelé de la C^{te} de Mesnières, pour être sous-préfet du petit scolasticat, en remplacement du P. Sommier; le P. Massart, comme professeur de sciences, en la place du P. Jouan, le P. Le Gallo, et le P. Rumbach, employé à la colonie de St-Michel, tous trois nouveaux Profès; enfin le F. Théophraste, venu de Chevilly et le F. Marie-Martin, précédemment à Mesnières;

à la nouvelle C^{te} de Gournay: les P. L. Le jeune et Jouan, l'un et l'autre de N. D. de Langonnet;

à St-Flan: le F. Albéric, de la dernière Profession du St-Cœur de Marie;

à la C^{te} de Cellule: le P. Pascal (J^e B^{te}), de la dernière Profession, chargé; à titre de sous-Préfet du Petit scolasticat, d'aider le P. Costes dans la direction de cette œuvre, en remplacement du P. Rochette envoyé au collège de Pondichéry; deux Frères, nouveaux Profès, les F. F. Béranger et Berthaud; un novice, M. Gatouillat et 3 grands-scolastiques: M. M. Dayot, Blériot et Cosse;

au Collège de Langogne: le P. Degressol, revenu, le 25 juillet dernier, de la Martinique pour raisons de santé, et 3 scolastiques: M. M. Amann, Falconnet et Descours;

à la C^{te} de Beauvais: le P. Gommenginger, afin de pouvoir se rétablir, tout en donnant son concours à l'œuvre de

l'Archiconfrérie, le P. Herzog, précédemment à Bordeaux, et le Klein, venu de Cellule

et N. D. d'Espérance, à Merville: le P. Désigné, qui était auparavant à Langonnet, le P. Rolle, nouveau Profès et un Scolastique, M. Michel, en la place de M. Delclaux, rentré au Noviciat;

et St Joseph de Mazarinos: Le P. Sommier, venu de N. D. de Langonnet, les P. P. Borsch et Sebleweck, rentrés en France, cette année, le premier de la Sênigambie, le second, d'Haïti, puis les F. F. Fidèle et Quirinus, de la C^{te} du St Cœur de Marie;

à la C^{te} de Braga, en Portugal le P. Antunes, nouveau Profès, en remplacement de M^r Faxel, appelé au Noviciat

Destinations et Départs pour les pays d'outre-mer.

Voici, d'après la date de leurs départs, les membres qui jusqu'à présent ont reçu leurs destinations pour les Missions et les Colonies se sont embarqués:

Pour la Gambie: le 15 sept. à Londres, un nouveau Profès, le P. Griffin;

Pour Haïti: le 21 sept. à St Nazaire; les P. L. Sengelín et Debaesenberghé; de la dernière Profession, et les F. F. Oreste et Sébaste;

Pour la Martinique: le 15 du même mois, à Bordeaux, le F. Fructueux, de la maison de Cellule, et M. Gandel, Scolastique;

Pour les États-Unis: le 27 sept., au Havre, les P. P. Schmidt, Zielenbach et Haas, nouveaux Profès; le F. Rodriguez, employé à la Maison-Mère; et le F. Rumold, de la dernière Profession;

Pour Sierra-Léone: le 30 sept., à St Nazaire, un nouveau Profès, le P. Backès, envoyé en remplacement du P. Cosgrove, et le Frère Juvinal, précédemment au Sénégal

Pour le collège de Pondichéry, le 5 oct. à Marseille, le Père Hocintz, de la C^{te} de Langogne et quatre nouveaux Profès, les P. P. Tytén, Frangère, Sacour et Schaffner; puis le 2 nov., le P. Rochelle, employé à Cellule, et les P. P. Delclaux, Giron et Sublet, de la dernière Profession.

Pour Cayenne: le P. Jnyodo, revenu en France pour raisons de santé, le P. Buquel, précédemment à la C^{te} de Beauvais, et le P. Helder, de la dernière Profession, puis deux Frères de Chevilly le F. Longin et un jeune profès de cette année, le Frère Aurélien.

Pour la Sénégambie le 20 oct., à Bordeaux, le P. Girod, revenu en France pour raison de santé; et le 5 nov. les P. Guillet, Guy-Grand et Ridel, de la dernière profession, puis le Frère Hugolin, précédemment au S^t Cœur de Marie; enfin le 20 nov. le P. Ingweiller, nouveau profès, le F. François-d'Assise, de la Communauté de Cellule, et le F. Amédée, de la profession de 1877.

Pour la Guadeloupe: le 21 du même mois, à S^t Nazaire, le F. Donatien et le F. Marie Aloïse.

Pour Zanzibar: le 19 oct. à Marseille, sur les Messageries, le P. Sacleux et le F. Sacher, revenu d'Haïti; puis le 2 nov., le P. Baur, et les F. F. Marcellin, Adelin et Archeul, ces deux derniers nouveaux profès, ainsi que le P. Sacleux.

|| Pour S^t Pierre et Miquelon. le 7 nov., au Havre, le Frère Léopold, de la dernière profession.

|| Pour Maurice le 16 nov., à Marseille, le P. Sainé, revenu le 14 mai de cette Mission pour cause de santé, et dernièrement employé à S^t Jean.

Pour le Gabon: le 17, du même mois, à Cardiff, en Angleterre, le P. Richet, nouveau profès, le F. Marie-Albert, venant du Sénégal, les F. F. Ubaldo et Austreinoine, de la C^{te} de Cellule, et enfin le F. Liévin, de la dernière profession.

Pour Landou. par la même occasion, le P. Visseg, nouveau Profès. L'un des Pères du Gabon doit, en outre, être envoyé de cette Mission à celle du Congo.



Mission de la Cimbébasie.

(Fév. 1878 - Nov. 1879.)

1. Départ du P. Duparquet et du F. Euphrosyne. — 2. Accueil au Cap. Mgr Séonard. — 3. Excursion au Griqualand. — 4. Retour. Choix du Oamaraland. — 5. Préparatifs. Vagon le Raphaël. — 6. Sympathie générale au Cap. — 7. Voyage à Walrich. Bay^{on}. Etat du pays. Maladie. — 8. Fondation de la C^h de St Pierre d'Omarand⁽²⁾. Réception. Climat. — 9. M. Viehe, ministre luthérien. Mission pr^otest^{ante}. — 10. Arrivée du P. Hogan. — 11. Œuvres. Ecoles. — 12. Baptêmes. Excursion dans l'Orampo.

— 1 On a vu plus haut (p. 507.) comment a été résolue l'entreprise de la Mission de la Cimbébasie. C'est le mercredi 13 fév. 1878, après un séjour de deux mois et demi en France, à son retour du Congo, que le P. Duparquet a quitté la Maison-Mère, pour aller commencer cette nouvelle œuvre. Il s'est d'abord rendu en Irlande, afin d'y prendre le F. Euphrosyne, destiné à l'accompagner, et faire avec lui des derniers préparatifs. Ce voyage n'a pas d'ailleurs été inutile, à d'autres points de vue. « Tout le monde, écrivait-il au C. R. Père, tant à Blackrock qu'à Rockwell, s'est grandement intéressé à la future Mission. Nos Pères m'ont procuré des aumônes; une loterie, organisée par eux, a produit 1200. £ (lett. 5 mars 78.) »

Parti de Blackrock le 4 mars, le P. Duparquet s'embarquait à Londres le lendemain pour le Cap de Bonne-Espérance sur le Warwick Castle. Dans la capitale du royaume britannique, il reçut une excellente hospitalité chez les Pères Maristes au monastère de St^e Anne. Outre le F. Euphrosyne, le P. Duparquet avait pour compagnons de voyage, deux Petits-Frères de Marie se rendant à Cap-Town et cinq religieuses, d'une Cong^{régation} enseignante de Dublin, portant le nom de Sœurs de Lorette. Parmi elles se trouvaient la sœur et la nièce de Mgr Jollivet, vic. ap. de Natal. Elles se rendaient dans le Trans-

(1) Prononcez Valiche. le. (2) id. Oamarand.

pour établir un pensionnat à Trélorix. Le Capitaine voulut bien mettre à la disposition du Père un appartement pour la St-Messe ; il eut ainsi, trois fois par semaine, le bonheur de célébrer le St-Sacrifice, et les Frères, ainsi que les Sœurs, la consolation d'y assister.

— 3. Après une heureuse traversée de trois semaines, jour-pour-jour, le navire touchant au Cap le 29 mars à St. du soir ; et le lendemain l'on débarquait. « Je croyais, dit le P. Duparquet, arriver là comme un inconnu ; mais à ma grande surprise, lorsque le vapeur accosta le quai, je rencontrai l'Evêque du Cap, M. gr. Léonard, qui venait au devant de moi. C'est que les journaux, expédiés dès la veille au soir, avaient déjà annoncé d'ns la ville mon arrivée ; et le digne Evêque du Cap s'était empressé de venir me recevoir. Il m'offrit aussitôt l'hospitalité la plus aimable et la plus cordiale, me fit monter dans sa voiture avec lui, et m'emmena à sa résidence. Là j'eus le bonheur de rencontrer quatre bons prêtres irlandais, parlant le français ; l'un d'eux a été élevé au séminaire irlandais, à Paris, et les trois autres à la Propagande.

« Je n'ai d'ailleurs, ajoutait-il, qu'à me louer de l'excellent accueil que je reçois de tous côtés au Cap, même de la part des protestants. Tout le monde sait que je viens établir une nouvelle mission entre le Cunène et l'Orange, et je rencontre pour cette œuvre le plus vif intérêt. Des dames protestantes elles-mêmes m'ont procuré divers ouvrages très-précieux composés en langue indigène, qu'on ne trouvait plus dans le commerce. C'est ainsi que j'ai obtenu du gouvernement le recueil des documents relatifs à l'annexion du Damaraland. Mais M. gr. Léonard surtout est à mon égard d'une bonté sans pareille. Il m'a donné toute juridiction dans son diocèse. » (Séa. des 2 et 5 avril 78.)

— 3. Le P. Duparquet s'était proposé d'aller tout d'abord au Griqualand ou pays des Griquas, dans la partie orientale de la Mission pour voir s'il n'y avait pas lieu de fonder de ce côté un

premier-établissement. Le Griqualand venait, en effet, tout récemment, de passer sous le protectorat de l'Angleterre, ainsi que les deux républiques de l'Orange et du Transvaal. Tout ce pays se trouvait par là même ouvert aux missionnaires. Sa sécurité se trouvait garantie; les communications avec le Cap étaient devenues très-faciles; beaucoup d'Européens étaient établis dans la contrée; et la découverte de mines de diamants en attirait chaque jour un plus grand nombre. C'est ce qui avait fait penser au P. Duparquet que ce serait peut-être là la voie la plus facile pour pénétrer au cœur de l'Afrique australe. (Lett. du 23 mai 77.)

Dès son arrivée au Cap, il s'empressa de tout préparer pour son voyage au Griqualand; et le 9 avril, il partait avec le F. Onuphre pour Kimberley; son voyage dura une quinzaine de jours, dont deux en chemin de fer et le reste dans des voitures spéciales qu'on appelle en ce pays du nom de wagon. Il eut à traverser les quatre Missions de l'Afrique australe; d'abord le Vicariat du Cap occidental, puis les villes de Beaufort et de Victoria-West, faisant parties du Cap central; celle de Hope-Town, dépendant du Cap occidental, et enfin une partie du Vicariat de Natal, auquel appartient la ville de Kimberley. Cette ville, qui ne date en quelque sorte que d'hier, compte déjà 20,000 âmes.

Le P. Duparquet y descendit chez les Pères Oblats, qui lui firent l'accueil le plus gracieux, et se mirent à sa disposition pour tous les renseignements dont il avait besoin, eu égard au but qu'il se proposait. Mais ces renseignements, confirmant ceux qu'il avait déjà reçus précédemment, le portèrent à renoncer, du moins pour le moment, à tout projet de ce côté, et à commencer plutôt par le pays des Damaras, sur la côte occidentale. Des bruits de révolte contre les Anglais commençaient d'ailleurs à circuler dans le pays. Les circonstances n'étaient donc guère favorables pour y entreprendre une Mission.

Le P. Duparquet quitta Kimberley le lundi 19 mai,

peur revenir au Cap. Et à peine avait-il quitté la ville et fait 4 ou 5 lieues au-delà, que l'insurrection éclatait. Toute la nation des Griquas s'était soulevée contre les Anglais, parceque ceux-ci leur enlevaient leurs terres et les écrasaient d'impôts. La tribu qui se souleva la première, fut celle des Bapedis, qui vivent au nord du Transvaal. Ensuite vinrent les Cafres, puis les Griquas de l'est et ceux de l'ouest, et enfin les Betsjouanas. Notre confrère n'eut donc qu'à se féliciter d'avoir promptement quitté ce pays⁽¹⁾.

— 4. De retour au Cap le 3 juin, le P. Duparquet utilisa le second séjour qu'il y fit pour compléter des renseignements sur les diverses tribus de la Cimbébasie, les Namaquas, les Ovampos, les Damaras, etc. Tout ce qu'il put apprendre sur ces pays le confirma dans la résolution définitive de commencer la nouvelle Mission par le Damaraland, selon la pensée qu'on avait eue à la Maison-Mère. Voici ce que le P. Duparquet écrivait lui-même au C. R. Père à ce sujet et sur les préparatifs de son départ pour ce pays :

a Je suis maintenant de plus en plus convaincu que c'est vers le Damaraland qu'il faut diriger nos efforts. Si j'avais d'abord songé au Griqualand, c'est que ce pays est sous le protectorat anglais et a des communications faciles avec le Cap. Or, d'après ce que j'ai appris depuis mon arrivée ici, le pays des Damaras se trouve dans une condition tout aussi avantageuse sous ce rapport.

a C'est au commencement de l'année 1876 que le Gouvernement anglais décida l'occupation de cette contrée. Une commission fut chargée de négocier cette affaire dans les différentes tribus et de les engager à se mettre sous la protection de l'Angleterre. M. Tulgrave fut mis à la tête de l'expédition ; il avait

(1) Il serait trop long et d'ailleurs hors de notre sujet de donner ici plus de détails sur ce voyage du P. Duparquet. M. l'abbé Louriand en a publié, d'après ses lettres, une relation intéressante dans le Bulletin de la Société de Géographie, août 1879, p. 161.

avec lui un secrétaire, un ingénieur, un photographe, etc. La commission embarquée sur la *Thémis*, quitta le Cap le 10 août, 1876, et arriva le 25 à Malwich-Bay. M. Falgoutte rassembla tous les chefs des Damaras, qui acceptèrent sans difficulté le protectorat qu'on leur offrait; puis il parcourut dans le même but, tout le Grand Namaqualand, du Nord au Sud. Partout ses efforts eurent un plein succès. (lett. du 7 mai 1878)

« Ce qui a amené et facilité l'annexion de ces pays à la colonie anglaise, ce sont les luttes continuelles qui régnaient entre les diverses tribus indigènes. Il y a trois nations principales qui se partagent cette vaste région du Cap à l'Orange, les Ovampes, au Nord; les Damaras, au nord et au centre et les Namaquas au Sud. Or, depuis deux siècles, ces deux derniers peuples se faisaient une guerre acharnée. D'abord les Damaras eurent le dessus, puis les Namaquas, Enfin, en 1870, eut lieu une bataille décisive, dans laquelle les Namaquas furent vaincus. Mais le trouble était dans tout le pays, aussi les indigènes désiraient-ils quelque arrangement définitif qui leur assurerait la tranquillité; et voilà pour quoi ils ont accepté de bon cœur le protectorat de l'Angleterre.

« Désormais, toute la contrée, jusqu'aux possessions portugaises du Congo, est déclarée territoire britannique. Le pavillon anglais a été hissé à la Baie-des-Balcines ou Malwich-Bay, qui est le point principal de débarquement. Les populations néanmoins gardent une certaine autonomie. Le Gouverneur anglais a pour principale mission de régler les questions politiques et de veiller au maintien de la paix, tant entre les diverses tribus qu'entre les indigènes et les Européens. La sécurité est donc assurée, autant qu'elle peut l'être. Les Européens peuvent s'établir dans tout le pays, voyager de tous côtés, sans avoir la moindre chose à craindre; ni pour leur personne ni pour leurs biens.

« A ces avantages, il faut ajouter une grande abondance

de ressources, et une salubrité parfaite. C'est, dit-on, un climat délicieux, qui l'emporte même sur celui du Cap. De plus, c'est le point le moins infecté d'hérésie, et partant le plus accessible à l'action des missionnaires catholiques. Il n'y a donc plus de doute, il faut commencer par le Damarraland; aussi je m'occupe activement des préparatifs de mon départ. »

— 5. Or, la chose de première nécessité, dans ces contrées, c'est un wagon; car ces sortes de grands chariots servent non-seulement de véhicules, mais encore d'habitation. Presque tous les Européens du Damarraland vivent dans ces maisons ambulantes. C'est la demeure habituelle des prêtres des Missions-Africaines à Tella; et durant longtemps ce fut aussi la seule habitation des Pères Oblats, à Kimberley. Quand je suis revenu du Griqualand, nous étions 18 dans le wagon, chacun avec ses bagages, son lit, sa batterie de cuisine et ses provisions. On y était, il est vrai, un peu serré; mais trois personnes seulement dans un wagon ordinaire, seraient tout-à-fait à l'aise, même avec des vivres pour deux années. On a ainsi l'avantage d'avoir une bonne maison, que l'on transporte partout où l'on veut; et l'on est toujours chez soi. Rien de mieux pour nous; cela nous laissera toute facilité pour choisir la localité où nous devons nous établir.

« Ces chariots se composent de deux pièces, une tente et le wagon proprement dit. La tente est couverte en bois; et la route est hermétiquement fermée; de manière à être impénétrable à la pluie et au vent. C'est là que dorment les Européens. Dans l'autre partie, plus grande et placée à l'avant, sont les marchandises, les provisions, etc. Celle-ci est seulement couverte en toile. C'est le vendredi 21 juin, que j'ai signé le marché pour la confection et l'acquisition de notre premier wagon. J'en suis adressé au premier fabricant de la colonie, qui a construit ceux des plus grands voyageurs, et notamment celui de Livingstone. Il a une triple couverture, la première en toile blanche à l'extérieur,

la deuxième en toile imperméable, et la troisième, à l'intérieur, en laine verte, pour protéger les yeux contre l'influence du soleil. Quatre grands coffres sont rattachés au wagon, et servent à renfermer les provisions, le linge, etc. L'intérieur est assez haut pour qu'on puisse facilement s'y tenir de bout. On y trouve tout le mobilier nécessaire, chaises, tables, etc. J'y ai fait aussi installer un autel pour dire la sainte messe. Le fond a deux étages qui forment deux petites chambres à coucher. Il y a en outre, un attelage complet pour huit paires de bœufs⁽¹⁾. Le prix en est fixé à 2,225 £ et l'on trouve qu'il n'est pas cher. Comme on doit d'ailleurs prévoir tous jours les accidents de mer, je l'ai fait assurer pour 2500 £. Au dire des connaisseurs, c'est un des plus beaux wagons qui existent. Je lui ai donné le nom de Raphaël. (Sell? des 10 et 24 juin et 8 août 1878.)

— 6. Pendant que je suis ici, j'ai ajouté le P. Duparquet, préparant mon départ pour le Damara-land je loge, comme la première fois, chez M. gr. Léonard. J'avais écrit de Kimberley au supérieur des Petits-Frères de Marie de me trouver une chambre et une pension; mais ni lui ni sa Grandeur ne voulaient y consentir. Cet excellent Diocèse a tenu absolument à me donner l'hospitalité, et les Petits-Frères de Marie à recevoir le P. Onuphre. Plus tard, M. gr. Léonard, n'ayant plus d'appartement disponible, par suite de l'arrivée d'un de ses prêtres, me procura une très-belle chambre dans une famille catholique irlandaise.

(1) Trois personnes sont employées au service de ce wagon, et toutes trois sont indispensables. Le driver ou cocher est l'homme principal; c'est lui qui a toute la responsabilité. Il doit connaître les chemins, prendre soin du wagon, faire atteler les bœufs, etc, en un mot, présider à tout. Vient ensuite le bouvier ou herd, il est chargé de conduire les bœufs malades ou de recchange, puis les moutons ou les chèvres emmenés pour manger pendant le voyage. Quand on arrive aux étapes, c'est lui qui doit conduire les bœufs au pâturage, et les garder. Quant au conducteur ou leader c'est ordinairement un enfant qu'on place devant la première paire de bœufs et qui est chargé de marcher continuellement devant eux pour leur montrer le chemin, les faire arrêter ou marcher selon les ordres du cocher. (Sell. du 20 sept. 1878.)

« Son Excellence Sir Bartle Frere, gouverneur du Cap, m'a fait, de son côté, le plus bienveillant accueil, quand j'ai été le visiter. M. Mills, sous-secrétaire d'Etat, a eu la bonté de me donner deux lettres de recommandation, dont l'une pour M. Eskine, le gouverneur de Walwich-Bay, et l'autre pour M. Dalgrave, commis-saire de la Reine. Le 10 juin, M. y^e Léonard a invité à dîner les députés catholiques du Parlement. Sa Grandeur m'a donné la première place. Quelque temps après, le Gouverneur a convoqué dans son palais, les notabilités de la colonie, spécialement le clergé; pour leur exposer ses vues sur l'éducation à donner aux indigènes. Dans le rapport qui en a été ensuite fait dans les journaux, on a parlé du missionnaire français du Damara-land. Cette Mission excite un vif intérêt; non seulement parmi les catho-liqués, mais même parmi les protestants.

« Quant aux Tertiaires de Marie, ils ont été pour nous d'un grand dévouement. Ce sont eux qui m'ont acheté cette mul-titude d'objets indispensables pour monter une Mission. Tout le clergé du Cap m'a témoigné aussi beaucoup de bienveillance pendant les trois mois d'hospitalité que m'a donnée M. y^e Léonard. Le digne curé de la Cathédrale, M. Colgon, a bien voulu se charger d'être le procureur de la Mission au Cap; il m'a accompagné dans toutes mes visites pour me servir d'interprète. Aussi, ne sachant comment le remercier, j'ai accepté de chanter tous les dimanches la grand-Messe à 11^h. C'est assez dire que ma santé s'est fortifiée; car cette Messe ne finit guère qu'à midi et demi; et ce que l'on aura peut-être plus de peine à croire, c'est que l'on trouve ici que je chante bien. (Lett. 24 juin, 6 juil., 3 août 1878.)

Cependant, l'époque que le P. Duparquet avait fixée pour son départ approchait; il lui fallait payer le wagon qu'il avait commandé, solder à l'avance les frais de son voyage à Wal-wich-Bay, et acheter les provisions indispensables. Or, il ne lui restait que 500 £. De jour en jour, il espérait recevoir d'Europe l'argent qui lui était nécessaire; mais en attendant

il se trouvait dans un cruel embarras. Sur l'initiative de M^g. Séonard, et d'après l'avis de son conseil, la fabrique s'offrit à lui avancer l'argent nécessaire. Il fut vivement touché de cette offre si bienveillante ; cependant il n'eut pas à en profiter. Le packet du 29 juillet vint enfin lui apporter le secours dont il avait tant besoin ; et il s'empressa de régler définitivement son départ pour sa chère Mission.

— 7. C'est le 8 août, écrit le F. Duparquet, que je devais m'embarquer, avec le F. Euphrore, sur le Louis-Alfred pour Walwich-Bay. Mais par suite de vents défavorables, notre départ fut remis au jeudi 15 août, fête de l'Assomption. Il ne pouvait y avoir pour nous de meilleurs auspices. Aussé fut avec de vifs sentiments de reconnaissance et de confiance en Marie que je célébrai la S^te. Messe, avant d'en rendre à bord. Cependant le vent était toujours contraire, et il nous fallut encore dormir dans le port. Mais le lendemain, un petit bateau nous remorqua au large : et une bonne brise, survenue dans la nuit du vendredi au samedi, nous poussa rapidement vers la côte de la Cimbébasie. La traversée n'a duré que six jours ; le jeudi soir, 22 août, octave de l'Assomption, à l'entrée de la nuit, nous mouillions dans la baie des Baleines. Le vendredi on débarqua les wagons ; et le lendemain, le F. Euphrore descendit à terre dès le matin, pour surveiller nos nombreux bagages. A son retour à bord, il m'annonça que M. Erskine, successeur de M. Palgrave dans le gouvernement de Walwich-Bay, mettait à ma disposition une jolie petite maison qui lui appartient. C'est un respectable vieillard, d'une famille aristocratique d'Angleterre ; et d'une amabilité parfaite⁽¹⁾ je me suis hâté de descendre avec

(1) M. Erskine est le fils d'un ancien ambassadeur auprès de la cour de Bavière et le frère de l'ambassadeur actuel de Stockholm. Il a bien voulu se mettre à ma disposition pour me donner chaque jour une leçon d'anglais. (lett. 26 août 1878)

les restes de nos bagages. C'est le samedi, veille de la fête du St-Eau-
de-Marie, à 2 h. de l'après-midi, que j'ai posé le pied sur cette
terre tant désirée. C'est donc des fêtes vénères de cette solennité que doit se
dater la fondation de cette nouvelle Mission.

« Dès le lendemain matin, nous nous sommes occupés des
préparatifs de la St^e Messe, que je tenais absolument à dire ce
jour-là. Il a fallu ouvrir bien des caisses pour trouver les objets
nécessaires; enfin vers 11 h., j'ai pu célébrer le St Sacrifice, au-
quel le Fr. Euphros. a participé par la St^e Communion. Je me suis
alors reporté par la pensée vers la Maison-Mère. La joie
y était grande ce jour, mais elle ne dépassait pas, je pense,
celle de la petite St^e, qui venait de prendre naissance au fond de
l'Afrique australe.

« Le lundi on reçut le débarquement de nos provisions.
Tout, grâce à Dieu, wagon, vivres, mobilier, était arrivé en
bon état. Après avoir arrangé nos petites affaires, livres,
objets de sacristie, linge, provisions, etc., nous nous sommes
mis de suite à la vie de communauté. Combien nous en étions
heureux après six mois d'une vie errante et agitée!

« Walvick-Bay, avec le territoire environnant, jusqu'à sept
lieues dans l'intérieur, forme le territoire colonial britannique
proprement dit, et est administré par un commandant particu-
lier. Tout le reste de la contrée est simplement sous le protec-
torat de l'Angleterre; mais reste gouverné par les chefs indi-
gènes, sous le contrôle du commissaire de la reine. Le port
est magnifique et parfaitement abrité. Il forme comme un
immense lac, rempli d'une quantité prodigieuse de poissons,
et couvert d'innombrables légions d'oiseaux aquatiques, canards,
flamants, pélicans, etc. Le pays est habité par une petite
tribu de Namaquas, appelés Copnaars, et qui vivent en partie
du produit de leur travail chez les Européens, en partie de la
pêche, et principalement d'un fruit très-bon et très-nourrissant,
qui croît spontanément dans la contrée, et qu'on appelle

Naxa, d'où le nom de Naxa-bottentots, donné à cette peuplade, à cause de son régime alimentaire. Ces pauvres Namaquas ont l'air très-simple et très-bon, il y aurait du bien à faire parmi eux. Mais l'intérieur du pays est infiniment préférable, sous tous les rapports, par les richesses de la nature et le chiffre de la population. (Lett. 26 août 78.)

« Durant mon séjour à Walwich-Bay, ajoute le P. Duparquet, j'ai fait une grave maladie, qui a failli m'emporter à l'entrée de la terre promise. Mais c'était, je l'avoue, par suite d'une imprudence de ma part; et je tiens à le faire remarquer pour qu'on n'en accuse pas injustement le climat du pays. Cela prouve seulement qu'il faut être prudent partout. C'était dans les premiers jours d'octobre 1878. Après mon travail de correspondance, je me décidai, pour me délasser l'esprit, à aller visiter un endroit où il se trouvait, dit-on, beaucoup des coquillages, à 8 milles de la maison. Il était midi. Je me mis en route en plein soleil avec un petit noir, et je marchai toujours sans pouvoir rencontrer les fameux coquillages. Fatigué et en transpiration, je défis un gros pardessus que je portais, sans faire attention qu'il soufflait un vent assez froid. Au bout d'une longue marche, ne trouvant rien, je revins à la maison vers la nuit tombante, tout épuisé de fatigue. Le lendemain cependant, je me traînai comme je pus. Mais le lundi, je sus obligé de garder le lit; et j'y restai pendant quinze jours, ne pouvant dire un Meese ni bréviaire. J'avais attrapé à la fois une insolation et un refroidissement. Enfin, le Bon Dieu eut pitié de moi, et vers le 17 oct. j'étais hors de danger. M. le Commandant Eskine a été pour moi d'une grande bonté pendant cette maladie. Il venait me visiter jusqu'à deux fois par jour. Il en a été de même de tous les Européens, le régisseur des Missions protestantes a été aussi plein de prévenance pour moi. » (Lett. 18 oct. 78.)

— 8. Cependant il restait à choisir le lieu où devait se faire le premier établissement de la nouvelle Mission. C'était

là l'objet spécial des études du P. Duparquet à Walwich-Bay; et il s'y trouvait d'autant mieux placé pour cela, que ce lieu est à la fois le point de départ et d'arrivée de toutes les caravanes de l'intérieur.

Or, d'après les renseignements qu'il put recueillir, les trois localités principales entre lesquelles il y avait à choisir, c'était Repoboth, au sud du Damaraland, sur un confluent de l'Orange, le Grand-Fish; puis un peu plus au Nord, Otjimbingué, sur la rivière Souakop, et enfin un peu au dessus, Omaruru, sur la rivière du même nom. Ce sont là, en effet, les plus grands centres de population et de commerce dans le pays. Mais, tout bien considéré, Omaruru, ou Okothondje (c'est un autre nom de la même ville), parut au P. Duparquet mériter la préférence, comme étant située dans la partie du Damara la plus élevée, la plus riche et la plus salubre. Cette ville est, en ligne droite, à 150 milles ou 50 lieues de Walwich-Bay; avec les sinuosités du chemin, il faut en compter 60; à 4 lieues par jour, cela fait une distance de 15 journées de marche. Ses communications d'Omaruru avec Walwich-Bay, sont très-fréquentes. Mais une raison plus forte encore pour le choix de ce lieu, c'est que les protestants n'y ont jusqu'à présent qu'un établissement naissant, tandis qu'Otjimbingué est le chef-lieu de leurs missions; ils y ont même une école normale et professionnelle. (lett. 20 sept. 78.)

Le P. Duparquet n'attendait plus, pour se rendre à Omaruru, que l'arrivée du Père qui devait lui être adjoint. Sur ces entrefaites, le Commissaire de la Reine, M. Talgrave arriva de cette ville avec 4 wagons; et comme l'un de ces wagons devait y retourner, notre confrère crut devoir profiter de cette excellente occasion. Il avait commandé un attelage de bœufs pour son wagon le Raphaël; mais par suite d'une sécheresse excessive qui régnait alors dans le pays, il n'avait pu encore en avoir. Il laissa donc le Raphaël à Walwich-Bay, afin qu'il pût servir au P. Hogan, qui devait venir le rejoindre; et il partit sans plus de délai avec le F. Onuphre.

C'est le mardi 28 janv. 1879, que le P. Duparquet quittait Waurick-Bay, et le vendredi, 14 fév. après un heureux et intéressant voyage, il arrivait à Omaruru. Voici ce qu'il écrivait de là au C. R. Père :

« Depuis longtemps nous étions annoncés et attendus à Omaruru. Nous y avons été parfaitement accueillis par tous les Européens. Un bon catholique, M. Harrierson, a même voulu y prolonger son séjour-pour nous recevoir. Le jour de notre arrivée, les notables indigènes se sont empressés de venir nous faire leur visite. Dès le matin, j'ai reçu celle de Moutali, le second chef d'Omaruru, de Tebus, le maître d'école, etc, etc. Le soir, le prince d'Omaruru lui-même vint me faire visite. Il s'appelle Kaichabereni; c'est le successeur de William Cherawa. Il a été très-aimable. Dès le matin suivant, il quittait Omaruru, pour aller à Omyonpa, à huit jours de marche, dans l'intérieur, où se trouvent ses troupeaux de bœufs. Il n'avait pas voulu partir sans venir me voir. Je l'ai revu à son retour, le 6 mars. Il m'avait demandé en cadeau une bouteille de vin. Je l'ai prié de ne pas trouver mauvais que je n'eusse pas satisfait ce désir, parceque j'avais adopté comme règle de ne donner aucune liqueur enivrante. « Vous avez raison, m'a-t-il répondu, il n'y en a déjà que trop dans le pays. » — Et là-dessus nous nous sommes quittés bons amis.»

— « Depuis que nous sommes ici, j'ai pu constater par moi-même la parfaite salubrité d'Omaruru. Il n'y a pas de fièvres; l'air y est d'une sécheresse extrême. C'est, je crois, un excellent endroit pour les lymphatiques, les poitrinaires, les personnes menacées d'obésité, pour tous ceux, en un mot, dont le tempérament réclame un air pur et sec. Le climat se rapproche de celui d'Italie, mais avec des gelées plus fortes, dues à l'élévation des hauts plateaux. La ville est sur les bords de la rivière, où il y a toujours une eau fraîche, limpide et abondante. Ses jardins étoient la rivière. Le reste du pays n'est

bonne pour pâturages, les pluies sont insuffisantes pour l'agriculture. Tous les jours il arrive un grand nombre de wagons du Kioko, de l'Ovambo, de l'Okavango, de lae Ngami, etc., Omaruru est le grand centre commercial du pays.

« Nous nous sommes donc définitivement établis dans cette ville. A notre arrivée, nous avons logé d'abord chez un marchand, M. Erickson, qui, quoique protestant, nous a très-bien accueillis. Peu de temps après, on nous a offert une très-belle maison, bâtie en briques du pays. Nous y sommes entrés le 18 février. Elle a quatre pièces et une cour d'entrée entourée d'un mur; nous avons pu ainsi tout installer suivant les Constitutions, chapelle, parloir, chambres et cuisine; avec notre wagon, c'est tout ce qu'il nous faut. » (Lett. 28 fév., 22 mars 79)

— Selon le désir du T. Duparquet, cette première fondation de la Simbèbasie a été placée; d'après la décision du C. R. Père, sous le vocable et la protection du Prince des Apôtres. On la désignera donc désormais sous le nom de Cité de St. Pierre d'Omaruru.

— Le patronage du grand apôtre que Jésus-Christ a établi comme pierre fondamentale de son Eglise, convenait d'autant mieux à la nouvelle Mission, qu'elle allait, dès sa naissance, être en butte aux attaques de l'hérésie luthérienne. Voici ce qu'écrivit à ce sujet le T. Duparquet.

« J'ai déjà dit qu'il y avait à Omaruru un établissement de Missionnaires protestants. A mon arrivée, j'ai cru devoir aller faire une visite de politesse à M. Tiche (prononcez Tibe), le surintendant des missions rhénanes dans le Damara et à M. Tyrnen, l'agent des missions finlandaises de l'Ovambo. Ces Messieurs m'ont rendu la visite et ont été alors d'une amabilité parfaite; mais cela n'a pas été de longue durée. A quelques jours de là, je reçus une nouvelle visite de M. Tiche, et il me demanda d'un air soucieux si j'avais l'intention de m'établir à Omaruru. Je lui répondis nettement que c'était bien là, en effet, mon intention; que pour les autres parties du

Damaraland, nous irions de préférence évangéliser les points non encore occupés par lui; mais qu'il nous fallait un établissement central dans le pays, et qu'il ne pouvait être mieux placé qu'à Omaruru, où viennent aboutir les communications de l'intérieur. — Là dessus, ce cher Monsieur se récria aussitôt, en me disant tout bonnement que cela ne pouvait être; qu'ils travaillaient dans le pays depuis 25 ans, et qu'au moment où ils allaient enfin recueillir le fruit de leurs labeurs, je venais les troubler; que surtout où j'étais dans le Damaraland, ce serait pour eux une cause d'ennuis et d'embarras; et qu'ainsi je ne pouvais y rester, etc. — Je lui dis que je le regrettais beaucoup; mais que je venais envoyé par mes Supérieurs, avec mission du Chef de l'Eglise; et que jamais je n'abandonnerais mon poste, duSSI-je y perde la vie. « D'ailleurs, ajoutai-je, jeme suis assuré, avant de venir, et de l'autorisation et de la protection du gouvernement, de Sir Barthe Frère; de M. Mills et de M. Palgrave, et par conséquent je resterai malgré tout. »

Le pauvre ministre me quitta alors, suffoqué par l'émotion et me déclarant qu'il allait faire une protestation, non contre ma personne, mais contre mes principes et mes projets. Je reçus, en effet, peu de temps après, une lettre de M. Viehe; c'était sa protestation. Voici ma réponse: (Miss. cath. 31 oct. 79)

Omaruru, 13 avril 1879.

Bien cher Monsieur, hier j'ai reçu, par le courrier de Walwich Bay, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au nom de vos missionnaires, en date du 23 mars, et dont je m'empresse de vous accuser réception.

Cette lettre a pour but de protester contre l'arrivée des missionnaires catholiques que le Saint-Siège vient d'envoyer dans cette contrée; et d'y réclamer, en faveur exclusivement de la confession religieuse que vous représentez, l'interdiction du culte catholique. Vous me priez, en outre, de faire parvenir ce document à la connaissance de mes Supérieurs majeurs.

Je vais, selon votre désir, cher Monsieur, présenter ces réclammations au Supérieur général de notre Société; qui pourra ensuite, s'il le

juger opportun, les faire parvenir à Son Em. le Cardinal Préfet de la S. C. de la Propagande à Rome, qui nous a envoyés ici. Toutefois, permettez-moi de vous faire remarquer que, jusqu'à présent, il n'a été dans les usages de la Cour romaine, ni des différentes confessions protestantes, de se concerter mutuellement sur leurs entreprises de Missions. Chacun, des deux côtés, s'est toujours réservé, sous ce point de vue, l'indépendance d'action la plus complète. Ni l'Eglise catholique, ni aucune Société protestante n'ont jamais, par le passé, accepté aucune intervention réciproque, dans l'établissement ou dans la direction de leurs Missions respectives; et c'est un état de choses qui, selon toute apparence, se perpétuera encore longtemps, pour ne pas dire toujours.

Quant à ce qui me concerne moi-même, cher Monsieur, j'occupe un degré trop inférieur dans la hiérarchie catholique pour pouvoir répondre aux graves questions de votre lettre. Vous demandez, en effet, l'interdiction du culte catholique dans ce pays; et cette interdiction vous la demandez à ceux-là mêmes que le Saint-Siège a précisément envoyés pour pouvoir aux besoins spirituels des catholiques de ce pays. Bien loin d'abandonner le poste qui leur a été confié, ils doivent au contraire, accomplir leur mission, quoi qu'il leur en puisse coûter.

Il m'est donc absolument impossible de répondre à ce qui fait l'objet spécial de votre lettre. Il n'appartiendrait qu'à Rome de donner une réponse à cet égard. Cependant, vous me permettez de vous faire pressentir qu'elle serait la réponse du Saint-Siège. Ma conviction personnelle est qu'elle serait négative; car j'en ai jamais rencontré dans l'histoire ecclésiastique, un exemple qui autorise la réclamation que vous élevez au jourd'hui. Une pareille concession me paraît même absolument impossible.

Vous n'ignorez pas, en effet, qu'une notable partie de la colonie européenne du Damaraland a toujours appartenu et appartient encore à la religion catholique. Or, Monsieur, ces Irlandais catholiques aiment la foi de leurs pères, et ils réclament la consolation d'avoir, eux aussi, un temple où ils puissent accomplir leurs devoirs religieux; ils désirent qu'un prêtre catholique bénisse leurs enfants à l'entrée de la vie, et plus tard leur procure une éducation chrétienne; ils désirent, pour eux-mêmes, l'assistance du prêtre, surtout à leurs derniers moments. L'Eglise romaine ne peut donc refuser ces secours spirituels qu'ils ont le droit de réclamer, et c'est en vain que vous demandez d'enlever à ces pauvres catholiques le libre exercice de leur culte et les consolations suprêmes de leur religion, et cela uniquement pour votre tranquillité personnelle. L'Eglise ne peut vous sacrifier le salut de ces âmes, et quand bien même il ne s'agirait que d'une seule, Rome, en ces circonstances n'aura jamais qu'un mot bien connu à vous répondre: Non possumus.

Tous ajoutez que, si l'Église catholique ne renonce pas à l'exercice de son culte dans ce pays, ce sera pour elle une chose peu honorable.

Il n'est vraiment difficile de comprendre, cher Monsieur, quel déshonneur il peut y avoir pour l'Église catholique à envoyer des missionnaires dans ce pays. Ce qu'elle fait ici, n'est-ce pas ce que font toutes les Sociétés protestantes, et ce qu'elles ont toujours fait par le passé ? On peut affirmer que, partout généralement où s'est établi le protestantisme, il l'a fait dans un champ déjà occupé par le catholicisme. L'histoire est là pour prouver que le catholicisme a précédé le protestantisme en Allemagne, en France, en Angleterre, en Norvège, en Suisse, en Irlande ; l'histoire prouve aussi que le protestantisme a enlevé par violence au catholicisme, non seulement les moissons spirituelles qui lui appartenaient depuis tant de siècles, mais encore ses biens temporels.

Et lorsque vos missionnaires ont abordé pour la première fois en Chine, aux Indes, en Océanie, en Amérique, en Abyssinie, au Congo, etc, ils y ont déjà trouvé les Missions catholiques. Êtes-vous donc en droit de nous reprocher ce que vous avez toujours fait et ce que vous faites encore tous les jours ?

Je suis surpris, je vous l'avoue, cher Monsieur, de rencontrer en vous de pareils sentiments d'intolérance religieuse, de cette intolérance dont vous faites à l'Église catholique de si amers reproches. Il me semble, vous le ferai-je remarquer ? que ces sentiments sont très-peu en harmonie avec la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, que le protestantisme a toujours si hautement revendiqués. Vous demandez que, dans cette partie de l'Afrique, la religion luthérienne évangélique soit seule tolérée. Non seulement l'Église catholique, mais aucune des branches du culte protestant, à quelque dénomination qu'elle appartienne, ne consentira à vous faire une pareille concession.

Cette exclusion de tous les cultes, hors celui que vous professez, est d'ailleurs, cher Monsieur, en entière opposition avec la législation de la colonie, sous le protectorat de laquelle est placé ce pays. L'intolérance religieuse que vous réclamez en votre faveur ne pourra jamais recevoir aucune sanction du gouvernement, auquel, vous et moi, nous devons ici respect et obéissance.

Un mot seulement sur les motifs que vous alléguiez pour réclamer l'interdiction du culte catholique.

Le premier est, dites-vous, que vous avez travaillé beaucoup la littérature béréro, et, en second lieu, que vous avez acquis une grande influence sur les indigènes, avantages dont vous avez à craindre de perdre le résultat par notre arrivée.

Quant à vos travaux littéraires, cher Monsieur, nous ne sommes nullement disposés à vous en contester le mérite et le bénéfice. Il me semble

que notre arrivée ne suppose en rien à ce que vous puissiez continuer ces études et à profiter, pour votre cause, de l'immense avantage que vous donne sur nous la connaissance acquise de la langue. Si jamais nous composons aussi des ouvrages en langue indigène, ils ne pourraient porter préjudice aux vôtres. Plus, au contraire, les travaux littéraires se multiplieront, plus la langue se perfectionnera et plus l'étude en deviendra facile, avantage dont vos missionnaires profiteront aussi bien que les nôtres.

Relativement à cette grande influence que vous tenez à me rappeler ici, à cet esprit de christianisme qui aurait déjà profondément pénétré dans le peuple si conquis ce pays à la religion chrétienne, permettez-moi, cher Monsieur, de ne pas partager en tout, sur ce point, vos opinions personnelles. Les événements qui viennent de se dérouler sous nos yeux me portent à croire qu'il reste encore plus de travail à faire que vous ne le pensez, pour que ces populations soient véritablement civilisées et chrétiennes. N'avons-nous pas vu, ces jours derniers, la tribu même sur laquelle votre influence aurait dû s'affermir plus que sur toute autre, égorger de sang froid, dans un massacre général, une foule d'étrangers inoffensifs qui habitaient en toute confiance sur son territoire, sans qu'une seule voix, dans toute la tribu, se soit élevée contre un pareil attentat? Ah! cher Monsieur, il est bien difficile de reconnaître en ces tristes événements, cette bénédiction divine et cette grande influence que vous aimez à attribuer aux travaux de vos missionnaires. Croyez-le bien, la civilisation de ce peuple n'est pas encore une œuvre achevée; et même nos efforts réunis aux vôtres ne seront pas superflus pour atteindre ce but.

Enfin, relativement au conseil que vous me donnez de choisir un autre lieu pour le champ de nos travaux apostoliques, qu'il me suffise de vous dire que ce choix n'est pas laissé à notre disposition; nous allons au poste que l'obéissance nous assigne, et nous y restons malgré toutes les difficultés et les épreuves qui peuvent nous y être réservées. usque ad effusionem sanguinis. Tel est l'ordre qui nous a été donné, et nous y serons fidèles. Si nous y succombons, d'autres nous remplaceront bientôt. Nous ne cherchons pour prix de nos travaux que la conscience du devoir accompli. Le reste est entre les mains de Dieu. Ses souffrances et les croix ont toujours été la récompense ambitionnée du missionnaire catholique, et j'espère que Dieu nous donnera la constance et les sentiments des premiers apôtres dont il est écrit: *Itant gaudentes quoniam digni sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.*

Vous terminez votre lettre, cher Monsieur, en rappelant un passage de St. Paul, dans lequel le grand apôtre indique qu'il avait eu surtout à cœur de prêcher l'Évangile dans les lieux où personne n'avait encore annoncé la parole de Dieu. Mais, par là, saint-

Paul n'a nullement prétendu condamner ceux qui agissaient autrement, et lui-même n'a pas eu toujours devoir suivre cette ligne de conduite; car il avait déjà annoncé l'Évangile à Damas, et il l'annonça plus tard à Rome; ville où les apôtres et les disciples de Notre-Seigneur l'avaient précédé. C'est la remarque que fait judicieusement le savant Ménochius, qui résume le sentiment des autres théologiens dans les lignes suivantes: *Intellige Paulum ut plurimum, in gentibus prædicasse, quibus Evangelium nondum annuntiatum fuerat, nam alioqui Damasci prædicavit ubi jam erant aliqui fideles et Romanos. hæc epistola instituit et postea etiam prædens docuit, ubi multi erant in Christo credentes.* Nous croyons donc, en annonçant ici la parole de Dieu, ne nous mettre nullement en opposition avec la doctrine du grand apôtre; et c'est en priant Dieu, par son intercession, de bénir les épreuves qui semblent nous attendre, que je vous prie de vouloir bien agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

„ Cette lettre, traduite en anglais par le R. T. Hogan, fut remise à M. Tiche, à son retour de Walwich-Bay. Il y fit une assez longue réponse, où il repoussait le reproche d'intolérance, et reconnussait finalement que les missionnaires catholiques avaient le droit et le desir de pourvoir aux besoins spirituels de la contrée;

„ Pour rendre sa protestation plus efficace, M. Tiche avait eu bon, avant de me l'adresser, de la communiquer au major Erskine, commandant de Walwich-Bay. Il la regardait sans doute comme une pièce irréfutable. Sur la demande du major, je lui communiquai aussi ma réponse. Il me répondit par ces paroles: « Je tremble pour le pauvre Tiche, lorsque je lis sa lettre et votre réponse. »

„ Ces difficultés des protestants ne m'ont point étonné. Mais nous n'avons rien à craindre. Le gouvernement anglais est franchement pour nous, ainsi que tous les Européens. J'ai à rendre un hommage tout particulier de reconnaissance à M. Palgrave, qui m'avait déjà éclairé sur la véritable situation des choses, et qui a été pour nous d'une extrême bonté. Il s'est occupé de tous les détails de notre départ pour Sierra-
une,

a mis son domestique à ma disposition pour arranger nos affaires, puis m'a fait présent d'un beau service de table portatif, installé pour les voyages.» (Lett. 28 fév. 1879.)

— « A propos des protestants, il ne sera pas sans intérêt de donner ici la statistique de leurs établissements dans ce pays, où ils sont malheureusement plus répandus que je ne l'avais cru d'abord. Ils ont neuf stations parmi les Damaras; Otjikango, Otjizeva, Otjimbinguè, Okabandja, Otyasaza, Otzivondjupa, Omburo, Omaxuru et Otjiluzza. Ils étaient aussi allés à Otjituo, mais ils ont abandonné ce lieu par suite du manque d'eau pour leur jardin. Outre ces 9 missions pour le Damaras même, ils en ont trois autres dans le Damaraland pour d'autres tribus, une à Winhoek, pour les Africains de race hottentote, une à Bokberg, pour des Namaquas, et une à Okombabe pour les Hankoins ou Berg-Damaras. Ils viennent également de rétablir la mission Namaqua de Rooibank à quelques milles de Walwick-Bay. Ils ont ainsi, rien que dans le Damaraland, 13 stations, occupant un personnel de 15 missionnaires. Dans le grand Namaqualand, qui forme une autre province, ils ont 7 postes avec autant de missionnaires, à savoir: Warmbad, Berseba, Keetmanshoop, Bethanie, Grootfontein, Gibeon, Hoachanas, Gobabis et Rehobotte. — En tout 22 stations et 24 missionnaires, formant 2 provinces dirigées chacune par un surintendant. Voilà pour les missionnaires du Rhin, qui sont ici depuis une trentaine d'années.

« Quant aux Russes ou Finlandais de l'Ovampo, ils sont 6 missionnaires et ont quatre stations très-rapprochées l'une de l'autre autour d'Ondonga. Mais ils n'ont encore à peu près rien fait, et leurs œuvres sont misérables. Cependant ils ont appris la langue et composé déjà deux ouvrages.

« Chez les Betchouanas et les Griquas, il y a 7 missions protestantes, dont 6 appartiennent à la société de Londres, et la 7^{ème}

aux Wesleyens. Cette dernière est sur la rivière Molopo et les six autres à Griquatown, Kange, Taung, Keuouman, Bamanguats et Skorborg.

« Ces missionnaires font le commerce sur une très vaste échelle, non pas directement par eux-mêmes, mais par des employés qui travaillent sous leurs ordres et à leur compte. Cela ne leur attire pas les bonnes grâces des négociants et ne leur concilie pas les sympathies. Ils ont aussi de nombreux vaux-paux. Un de leurs employés me disait dernièrement qu'à Okahandja où il se trouvait, il avait 900 bœufs et vaches. Ils ont en outre choisi les endroits les plus fertiles du pays, où ils ont des jardins magnifiques et récoltent en abondance du froment, du maïs, des pommes de terre, etc. Leur société ne donne à chacun que 2,500 \$ par année, et il faut qu'avec cela le missionnaire entretienne sa famille et ses écoles. Mais le commerce leur procure des ressources considérables. » (Lett. 14 janv. 1879.)

— 10. Cependant le P. Duparquet attendait avec impatience le confrère qui lui avait été annoncé par la Maison-Mère. C'était le P. Hogan. Son départ, retardé par suite de circonstances diverses, put enfin avoir lieu vers la mi-novembre 1878. Après un séjour de quelques semaines à Bluckrock, il s'embarquait à Londres pour le Cap, le 12 de ce mois, à bord d'un navire de la marine royale : le château d'Edimbourg. Après une assez pénible traversée, il arriva à Capetown le samedi 7 décembre à 5 h. du soir, veille de la fête de l'Imm. Conception. Malheureusement, le navire qui fait le trajet de Walwich-Bay était parti depuis une quinzaine de jours, ce qui l'obligea à attendre plusieurs semaines une nouvelle occasion.

« J'ai été reçu, écrivait-il au C. R. Père, avec la plus cordiale bienveillance par M. S. Léonard, qui m'a donné une généreuse hospitalité, comme au P. Duparquet. Ce bon Evêque m'avait, disait-il, qu'un regret, celui de me recevoir si mal, il ne pouvait alors disposer d'aucune chambre, et j'étais obligé de coucher

sur un sofa, dans le salon. J'ai été visité, avec lui les prisonniers catholiques, au nombre de 30, et leur ai fait le catéchisme. C'est là mon début dans le st ministère. Une autre fois je suis allé voir les malades à l'hôpital, desservi par les diaconesses protestantes. Elles sont du reste très-exactes à envoyer chercher le prêtre catholique dès qu'un malade le demande. (Lett. 9 déc. 78.)

Cependant, après sept semaines de séjour au Cap, le P. Hogan s'embarqua pour Walwich-Bay, le 25 janv. 1879. — « Nous n'étions, dit-il, que six passagers, dont trois chasseurs d'éléphants. Nous arrivâmes à Walwich-Bay le samedi 1^{er} fév. . A mon grand regret, le P. Duparquet était déjà parti pour Omaruru. Walwich-Bay, où il n'y a que trois maisons, était alors encombré par un grand nombre de chasseurs, qui envoyaient au Cap les produits de leurs chasses; et je dus rester coucher à bord les trois premiers jours. Cependant je pus trouver ensuite un petit logement où je m'installai de mon mieux. Une grande difficulté dans ce pays c'est le manque d'eau; celle que l'on boit ici vient du Cap. On n'en trouve qu'à 8 lieues de Walwich-Bay, et encore n'est-ce que de l'eau saumâtre. Pendant un certain temps, je dus me contenter de biscuit pour nourriture. Mais ensuite, contre toute attente, l'agent des missions protestantes, M. Kock, vint lui-même m'offrir sa table, jusqu'à mon départ, sans vouloir recevoir aucune rénumération. Ma seule distraction c'était mes livres de théologie. Les indigènes paraissent bien disposés. Beaucoup ont été baptisés par les protestants; mais, d'après ce qui m'a été dit, ils ne sont pas bien fervents. » (Lett. 23 fév. 79.)

— « Enfin, ajoute le P. Duparquet, le cher P. Hogan nous est arrivé le dimanche soir, 16 mars, à 8 h. veille de la St. Patrice; de sorte qu'il a célébré sa première messe ici le jour même de la fête du grand Patron de l'Irlande. Il était parti de Walwich-Bay le 1^{er} mars. Son voyage a été en somme, très-heureux, malgré quelques contrariétés. Dès le lendemain de mon arrivée, je lui avais envoyé un attelage de 16 bœufs, avec un bon conducteur,

pour ramener notre wagon. Malheureusement, plusieurs de ces bœufs sont morts en route de fatigue, à cause de la sécheresse, ce qui a été une grande perte pour nous. Dès son arrivée à Omaruru, le chef Motati, le second après Katchabereni, est venu le voir et lui a manifesté sa satisfaction de son arrivée dans le pays. » (Lett. 22 mars 79.)

— 11. « Aussitôt après l'arrivée du P. Hogan, continue le P. Duparquet, nous avons ouvert une école anglaise pour les garçons. C'était la première œuvre à établir. Les Européens eux-mêmes, quoique protestants, la désiraient beaucoup, parce que leurs enfants étaient vraiment jusque-là très-négligés. Mr. Viehe ne leur faisait qu'une petite classe d'anglais, et encore ne la faisait-il pas régulièrement. Il donnait, disait-on, 20 jours de classe par an, et se faisait payer toute l'année. Dès le principe, notre école comptait 12, puis 15 élèves, blancs, noirs et mulâtres. Nous sommes satisfaits de leur application et de leur bon esprit: ils font des progrès sensibles.

« A l'école du jour, nous avons ensuite ajouté une école du soir, pour les enfants ou jeunes gens qui travaillent pendant la journée. Elle est faite par le F. Onuphre; il a sept élèves.

« Nous avons maintenant environ 25 enfants qui fréquentent nos écoles: c'est peu absolument parlant, mais c'est beaucoup relativement aux circonstances. Ce nombre ne peut manquer de s'élever dans l'avenir.

« Mais nous voudrions surtout pouvoir recueillir des enfants infidèles. Notre habitation est environnée de nombreuses familles de Berg-Damaras. Elles ont beaucoup d'enfants qui aiment à fréquenter notre maison. Si nous avions les ressources suffisantes pour les garder chez nous, ou même pour leur donner un peu de nourriture, il serait facile de les préparer au baptême. Tout le désir du P. Hogan serait d'en avoir ainsi au moins quelques-uns pour les former à la vie chrétienne. Je n'ai pu en prendre

qu'un nommé Jean et que nous avons baptisé. Il peut avoir 7 ans, parle déjà bien l'anglais, et peut nous servir d'interprète. » (Lett. 12 mai et 14 juin 79.)

— 12. « Nous avons déjà eu la consolation de faire deux cérémonies solennelles de baptêmes. La première a eu lieu le dimanche, 25 mai, fête de St Grégoire VII, pour lequel j'ai toujours eu une dévotion spéciale. Ses nouveaux baptisés étaient au nombre de cinq. Comme ce sont les prémices de cette Eglise naissante, il ne sera pas sans intérêt de consigner ici leurs noms. Il y avait d'abord une petite fille de Chikango, dernier roi d'Ovampo et de la princesse Alida, l'une de ses femmes. Cette enfant, âgée de 7 à 8 ans, a reçu au baptême le nom de Marie-Antonia. C'était ensuite un petit garçon, né d'un père Ovampo et d'une mère de Bihé; il a reçu les noms de Patrice-Grégoire. Venait en troisième lieu une petite fille nommée Suzanne-Isabelle, née d'un Damara et d'une mère de Bihé. Les deux autres étaient les enfants de Francisco da Sylva, originaire du Caongo et marié à une femme de Bihé. Ce Francisco est né à Moalimbe, auprès de Sandana. Il a quitté le Congo depuis 6 ans pour venir s'établir ici à la suite d'un chasseur américain qui vient d'être assassiné. Il parle parfaitement le portugais et connaît bien Sandana. C'est pour nous une grande consolation de nous entretenir de ce cher Caongo.

« Nous avons fait ces baptêmes avec toute la solennité que permettait notre chapelle. Une grande partie des Européens avait tenu à assister à la cérémonie. Dès que la nouvelle en est arrivée aux oreilles de M. Viche, il en a éprouvé un extrême dépit. Il ne s'attendait à rien de cela, car tout avait été préparé dans le secret. Cinq baptêmes catholiques à la fois, quel coup de foudre pour lui! Tout aussitôt il se rend chez le prince d'Omaruru, lui fait part de sa peine, et requiert son assistance pour arrêter le progrès du mal, e. à. d. du catholicisme. En conséquence, dès le lendemain matin, lundi, 26 mai,

Katchahereni, accompagné de M. Viehe et consorts, s'est rendu auprès de M. Erickson, chez lequel nous prenons nos repas jusqu'à nouvel ordre, et qui jouit d'une grande influence au Damara. — « Hier, dit le prince, les missionnaires catholiques ont fait des baptêmes, et de quel droit ? » — M. Erickson, quoique protestant, fit cette sage réponse : « de quel droit ? mais du même droit que M. Viehe. D'ailleurs, le R. P. Duparquet a baptisé des Ovampos ; et toi, Katchahereni, tu n'as rien à voir avec les affaires de cette nation. Et quant aux enfants de Francisco, M. Viehe n'a pas à s'en mêler, puisque Francisco vient du Congo, où il était de l'église du P. Duparquet. En outre, a ajouté M. Erickson, ces missionnaires appartiennent à deux puissantes nations, à celle des Irlandais et à celle des Français ; et celle-ci surtout est très-belligéreuse, garde-toi donc bien d'aller les tracasser ; là-dessus tous mes hommes sont restés cois, et se sont retirés sans répliquer —

« Le dimanche suivant, nous avons fait deux autres baptêmes et nous n'avons entendu parlé de rien. Depuis, nous en avons eu un huitième le 2 juillet, celui d'un petit blanc ; ses parents protestants nous ont confié son éducation par écrit.

« En réalité, ni Katchahereni, ni les autres Damaras n'ont rien contre nous, ils n'agissaient ainsi qu'à l'instigation de M. Viehe. Le prince d'Omaruru avait même répondu : « Mais je n'ai aucune raison de faire du mal à ces missionnaires, ne sont-ils pas comme les autres ? » (Lett. du 17 juin 79.)

— 13. Le P. Duparquet désirerait aussi vivement fonder une autre station dans l'Ovampo, car c'est un pays qui, par suite de sa fertilité, possède une population nombreuse et sédentaire. On peut, en outre, avoir de là des relations avec l'Angola et le Congo, ce qui serait d'un grand avantage. Ce cher confrère a donc entrepris, avec l'autorisation présumée de la Maison-Mère, une excursion de ce côté. Voici ce qu'il écrivait au C. R. Père, la veille de son départ, 2 juillet 1879.

« Je pars demain matin pour l'Ovampo, et n'ai que le temps de vous annoncer mon départ. Je reviendrai dans trois mois, selon toute probabilité. Francisco da Silva, dont j'ai parlé plus haut, va m'accompagner, en qualité de cocher, de cuisinier et d'interprète. Il va m'être d'une grande utilité, vu que non-seulement il connaît très-bien la langue portugaise, mais en outre le fiot, sa langue maternelle, le hériéro et l'ovampo. Il connaît de plus parfaitement tout l'Ovampo, les rois de ce pays et le fleuve Okavango. C'est sur les rives de ce fleuve qu'il a acheté Malina, son épouse, qui avait été amenée là esclave par les Portugais, et qu'il a obtenue en échange d'un chien. Qu'on ne juge pas toutefois de la valeur de cette bonne Malina par le prix de sa rançon. C'est une très-brave femme qui désire recevoir le baptême avec son mari. Mais pour cela il faut que l'un et l'autre soient instruits. Je vais instruire Francisco pendant le voyage de l'Ovampo; quant à Malina, qui ne sait pas le portugais, j'en laisserai le soin au P. Hogan. » (Lett. 17 juin 1879.)

— Le P. Griffin, parti de Londres vers la mi-septembre, comme on l'a vu au commencement du Bulletin, est arrivé au Cap le samedi 11 oct., après une heureuse traversée. Mgr Léonard a bien voulu lui offrir, l'hospitalité, comme aux Pères qui l'ont précédé, jusqu'à son départ pour Watwick-Bay.

— Le P. Duparquet a fait sur les tribus diverses de la Cimébasie, au point de vue géographique et ethnographique, un rapport intéressant, qui a été publié dans les Missions Catholiques, n^{os} des 3, 10 et 17 oct. 1879.

M. l'abbé Durand en a, de son côté, donné communication à la Société de géographie de Paris, qui en a ordonné l'insertion au Bulletin de l'œuvre, comme contenant des renseignements importants sur ce pays encore peu connu en France. (n^{os} d'août, sept. et nov. 1879.)

Nécrologie.

Depuis le dernier Bulletin, la mort a, grâce à Dieu, ralenti un peu ses coups parmi nous. Cependant, nous avons eu à déplorer la perte de deux confrères, enlevés à quelques jours de distance, le P. Levadoux, à Port-au-Prince, le 11 juin, et le P. Tommepuy, à Cayenne, le 16 du même mois.

On lira avec un pieux sentiment d'intérêt et d'édification les détails qui nous sont communiqués sur ces deux regrettes défunts.

+ Le P. Levadoux a été emporté par une épidémie de fièvre jaune, qui a cruellement sévi pendant quelques mois en Haïti. C'est le 27 mai qu'il en ressentit les premières atteintes. Il était alors à Létienville, où on l'avait envoyé lors des vacances extraordinaires accordées aux élèves, à cause de la maladie régnante. Le Père Simonet y étant allé lui-même le vendredi, le trouva au lit, en proie à une forte fièvre. Le lendemain, veille de la Pentecôte, il le ramena à Port-au-Prince, afin de lui donner de meilleurs soins. La fièvre fut, en effet, promptement arrêtée, et le jeudi suivant, le P. Levadoux était beaucoup mieux. Mais dans la nuit de ce même jour, il fut repris d'un fort accès de fièvre. Le jour venu, en attendant l'arrivée du Dr Audain, (l'un des premiers médecins de Port-au-Prince,) on profita d'un instant de calme pour lui administrer une dose de quinine. Mais la fièvre reparut bientôt avec une égale violence et un très-fort mal de tête. Dès son arrivée, le Docteur vit tout de suite qu'il n'était pas en présence d'une maladie ordinaire, et le lendemain les symptômes de la fièvre jaune se montraient aux yeux de tous. Le médecin, dès lors, ne nous laissa pas ignorer qu'il n'avait que peu d'espoir de sauver le malade, surtout à cause de son court séjour dans le pays.

Le dimanche de la S. St. Trinité, on lui proposa la St. Communion, qu'il accepta avec reconnaissance. Il la fit en viatique. Il ne se savait pas toutefois si gravement atteint qu'il l'était en réalité. Toute la Cité priaït pour lui; les prescriptions du médecin, qui venait le voir deux fois par jour, étaient religieusement observées, et on le veillait jour et nuit. Rien cependant n'arrêtait la fureur du terrible fléau.

le lundi, à midi, le cher confesseur fut pris d'un violent vomissement de sang et de bile, suivi de plusieurs autres. Alors, s'adressant au P. Supérieur, il lui dit : « ça pourrait bien être la fièvre jaune. » Le P. Simonet lui répondit que le docteur le traitait, en effet, pour cette fièvre, et avec le plus grand soin. — Puis, qu'il en est ainsi, reprit avec calme le P. Lavadoux, je serais bien de songer à mes affaires. Il s'occupa alors de quelques arrangements temporels, et un peu plus tard il se confessa. Le lendemain matin, 10 juin, il le fit de nouveau, et à 7 h. il prononça avec bonheur ses vœux perpétuels, entre les mains du P. Supérieur et en présence de toute la Cte. — « Pour l'Extrême Onction, dit-il ensuite, je suis prêt à la recevoir quand on le jugera à propos. » — Et comme la maladie faisait de très-rapides progrès, on la lui donna dans la matinée, avec l'indulgence de la bonne mort. Il avait sa parfaite connaissance, malgré des souffrances; et après avoir remercié le P. Supérieur, il lui dit : « Renvoyez à mes parents de ne pas trop s'altrister de ma mort, et de continuer à vivre en bons chrétiens. »

Cependant à 11 h. du matin, on essaya, sur l'avis du docteur, d'un remède suprême. Une forte douche à l'eau froide lui fut administrée sur tout le corps, puis on l'enveloppa dans plusieurs couvertures, en l'entourant de bouteilles remplies d'eau chaude. Un instant on eut à une heureuse réaction. Vain espoir ! A 2 h. de l'après-midi, le cher malade perdit connaissance; vers 8 h. il entra en agonie, et à 10 h. 1/2 du soir il rendait le dernier soupir. C'était le mercredi 11 juin, fête de St. Barnabé.

Ses funérailles eurent lieu dès le lendemain, à 9 h. 1/4 dans la chapelle du petit séminaire. La nouvelle du malheur qui venait de nous frapper s'était déjà répandue, et notre chapelle se trouva remplie en un instant. M. gr. Ribault, vic. général, M. le curé de la Cathédrale, les seurs de St. Joseph et plusieurs personnes de distinction assistaient à l'enterrement. Sa Grandeur M. gr. l'Archev. qui n'a cessé de nous témoigner en ces tristes circonstances la bienveillance la plus paternelle, ne put, à son grand regret, arriver qu'à la fin de la cérémonie. Quelques Messieurs tinrent à honneur de porter le corps durant quelques instants; et bon nombre de personnes de la ville et de nos élèves voulurent l'accompagner jusqu'à une certaine distance, sur le chemin de Pélionville, je ne sais dans le cimetière de cette localité, où le Gouvernement nous a tout dernièrement concédé un terrain, que devait se faire l'inhumation. Quelques élèves

allèrent même jusqu'à Pétionville, à plus de 2 lieues de Port-au-Prince, malgré une chaleur très-forte »

— Né à Châtelguyon, dioc. de Clermont, le 5 oct. 1852, le Père André Sévadox entra dès l'âge de 12 ans ½ au petit séminat de St Sauveur, le 15 mars 1865. Déjà orphelin, il était, à un titre spécial, l'enfant de la Cong^o. Après 14 ans environ de séminat ou de noviciat, il a été moissonné dès la 1^{re} année de sa Profession. Si ces longues années de formation ont été perdues pour la terre, nous avons du moins toute confiance qu'elles ne l'auront pas été pour le Ciel.

+ Le P. Dommepuy, Cyprien-Bernard, naquit à Orignac, diocèse de Tulle le 9 mai 1836. Doué par la Providence d'un caractère doux et sympathique, auquel se joignit bientôt une affectueuse piété, il se sentit de bonne heure appelé au sacerdoce. Il entra au petit séminaire de Servières, où il fut placé, sous la direction de M. l'abbé Verniolles, dont la jeunesse studieuse des devoirs de ses confrères connaît les utiles publications. Dans cette sainte maison il se fit remarquer par sa piété, aussi fut-il choisi pour faire partie du Conseil de la Cong^o de la St^e Vierge, formée parmi les élèves.

Admis au séminaire des Colonies, sur la recommandation de son ancien supérieur, M. l'abbé Verniolles, le jeune séminariste sentit bientôt s'éveiller dans son âme des aspirations plus élevées vers la vie religieuse et l'apostolat. Et dès le commencement de 1861, il sollicita avec instance le bonheur d'être admis dans la Cong^o. Le chemin de la divine vocation était tracé, il n'avait plus qu'à le suivre. Après son noviciat, il eut le bonheur de faire sa Profession le 28 août 1864.

Quelques semaines plus tard, la Guyane française s'ouvrait devant lui comme le champ du père de famille qu'il devait féconder de ses sueurs. Il eut successivement à exercer son zèle apostolique à Cayenne, à Demeré, à Tennégrande, à Mana. Souvent aussi il fut envoyé dans les divers quartiers où les prêtres étaient à remplacer pour cause d'absence ou de maladie. Partout il fit beaucoup de bien. Son caractère très-doux et ses manières avenantes lui conciliaient facilement les sympathies des populations qu'il évangélisait. Pendant une épidémie de variole, qui sévissait dans une localité, près de la rivière d'Oyapoc, il fut vraiment d'un dévouement admirable. La population décimée par l'épidémie, réclamait un prêtre avec instance : Or, dans ce village, situé à 40 ou 50

lieux de Cayenne, il n'y avait ni chapelle, ni maison tant soit peu convenable à habiter; quelques misérables cases, voilà tout. Comme le P. Poncepuy avait eu précédemment la maladie, ce qui le rendait moins accessible à de nouvelles atteintes, on lui proposa de se rendre dans cette localité. Aussitôt il accepta avec le plus grand plaisir. Ses petits préparatifs de voyage terminés, il s'embarqua sur un frêle esquif, et part le cœur joyeux. A quelques jours de là, comme on le croyait déjà assez éloigné, on est tout étonné de l'apercevoir à une faible distance; il avait eu à lutter contre les vents contraires qui l'avaient fait ainsi reculer. Enfin arrivé à sa destination, il s'empressa d'administrer les mourants; et ceux qui ont survécu, lui ont toujours gardé la plus grande reconnaissance.

Dans l'intervalle des 15 années qu'il passa en Mission, il revint une fois en France, en 1870 pour cause de maladie. Il profita de son séjour dans sa famille pour porter l'une de ses sœurs vers la vie religieuse. Il écrivait alors de chez ses parents: « Je sens du malaise ici, et c'est tout naturel: je n'ai plus la vie de famille religieuse, la vie de communauté. Aussi comme j'ai hâte de rentrer! » (let. 13 mars 1870.)

Peu de temps après, il fut envoyé à la Martinique, d'où il retourna à la Guyane. C'était sa Mission de prédilection. Il y fut alors employé au collège de Cayenne, où il fit la classe pendant plusieurs années. Il était chargé en même temps de la confession des enfants de l'école primaire, et il aidait les autres Pères, autant qu'il était en lui, dans les travaux du St. ministère. Malgré l'état précaire de sa santé, il remplissait avec une grande exactitude les fonctions qui lui étaient confiées. Toujours plein de courage, il ne se plaignait jamais de ses occupations.

« Cependant, ajoute le R. P. Émonet, depuis le commencement du mois de mai de cette année, les forces l'abandonnaient de jour en jour. Le lendemain de la fête de l'Ascension (23 mai), il dut être conduit à l'hôpital. Il avait le corps en partie paralysé. Dès le 4 juin, il était, au dire des médecins, en danger prochain. Je me fis un devoir de l'en avertir aussitôt. Il accueillit cette nouvelle avec calme et résignation. Il fit une confession générale, et reçut le St. Viatique et l'Extrême Onction avec une grande piété.

Dès le lendemain, les médecins s'aperçurent que d'énormes abcès s'étaient formés par tout son corps. Ils en ouvrirent onze, dont quelques-uns rendirent près d'un litre de pus. Pendant onze jours, deux fois par jour, et au moins une demi-heure chaque fois, deux médecins le

-torturaient avec le bistouri, la sonde, des instruments à injection, et en pressant des abcès jusqu'à en suer eux-mêmes à grosses gouttes. Or, jamais le patient ne dit un mot, jamais il ne fit un mouvement, ne poussa un soupir. Il se contentait de fermer les yeux. Il souffrait pourtant beaucoup, comme il me l'a avoué en particulier. Les médecins n'en revenaient pas. Ils ne essaient de répéter : « Quel courage ! quelle énergie dans cet homme ! » — Au fond du cœur, ils devaient se dire : quel courage, quelle énergie donne la religion !

« Le P. Pommepuy avait, en effet, constamment à la main son chapelet et son crucifix. Il restait quelquefois de longs moments à contempler sa croix, en l'élevant un peu. Deux ou trois jours avant sa mort, j'arrivai doucement dans sa chambre. Le pieux malade regardait son crucifix ; et, assis près du lit, un jeune médecin contemplait le Père avec admiration et sans mot dire ! C'était vraiment un spectacle attendrissant.

« La vie du P. Pommepuy avait été simple et sans bruit. Il se plaisait uniquement à exercer le St. ministère auprès de ses chers noirs ; il n'était même à l'aise et content qu'avec eux. Le bon Dieu lui réservait de donner, à ses derniers jours sur la terre, une éloquente et persuasive instruction aux personnes élevées, au monde officiel surtout. En effet, les médecins, touchés profondément de son héroïque et inaltérable patience, en parlaient partout dans Cayenne. C'était l'objet exclusif des conversations de chaque jour des officiers au cercle. Tout ce monde admirait et était touché. On croit généralement que le P. Pommepuy avait reçu une grâce de la même nature que celle que recevaient les martyrs. Peut-être est-ce le sacrement de l'extrême Onction qui lui a valu cette faveur ; car depuis lors surtout, j'ai été aussi étonné qu'édifié de son admirable patience.

« Je lui ai fait faire des vœux perpétuels le 10 juin. A cette occasion, il me pria de faire savoir au S. R. Père qu'il avait toujours aimé la Cong^g, que jamais il ne s'était repenti d'y être entré. « Une fois seulement, a-t-il dit, cette tentation s'est présentée à mon esprit ; je me hâtai de la repousser. »

« Deux jours avant de mourir, il a voulu avoir en main, avec le chapelet et le crucifix, une statuette de N. D. de Lourdes. Il contemplait et baisait fréquemment ces pieux objets. Quand on était près de lui, il vous disait, souvent faites-moi répéter des prières. Pour ma part, je lui ai fait souvent renouveler ses vœux et formuler des actes de foi en l'Immaculée-Conception et en l'infaillibilité du Pape.

Sa mort n'aurait pu être plus douce. Il surviait visiblement après avoir rendu le dernier soupir. Plusieurs médecins et officiers qui étaient venus le soir, le regardaient dans un religieux silence. Il avait rendu son âme à Dieu le lundi 16 juin, dans l'octave de la Fête du S. Sacrement, à 1h. 1/2 de l'après-midi. Son corps resta exposé jusqu'à 10 h. du soir, moment où l'on ferma la bière. Pendant toute la nuit, des personnes vinrent, près de lui en grand nombre; les bons Frères de Ploërmel, de succéderent d'heure en heure, puis pendant le jour, les communautés de religieuses.

Ses obsèques ont été un vrai triomphe. M. le Gouverneur, tous les chefs d'administration et de service, les officiers de la troupe et de la marine, le Commissariat au grand complet, tout le corps des médecins, la magistrature, y assistèrent. Nous n'avions pourtant pas fait d'invitations. Je m'étais contenté de donner avis au Gouverneur et aux chefs d'administration. Les personnes en rang devant le cercueil occupaient une étendue d'un kilomètre. Derrière le cercueil, la foule était immense. On peut dire, en parlant de ce que le bon Dieu a fait pour le P. Pomme-puy, qu'il a exalté l'humble de cœur. Et exaltavit humiles. — Comment, ajoute le P. Emonet en terminant, ne pas s'écrier après de si beaux exemples: *Fiant novissima mea horum similia!* Comment aussi ne pas être heureux d'appartenir jusqu'à la fin à une Cong^g, dont tous les membres ne sont pas sans doute, pendant leur vie, aussi parfaits qu'ils le devraient, mais au sein de laquelle on meurt avec tant de paix, de confiance et d'édification! » (Lett. du 2 juill. 1870.)

+ La Cong^g et nos Missions en particulier, viennent de faire une grande perte dans la personne de M^g Gaume, protonotaire apostolique, décédé à Paris le 19 nov. à l'âge de 78 ans. Nous n'avons pas à redire ici les éminents services que ce di. me prélat a rendus à l'Eglise et à la religion par ses travaux et par ses écrits, si connus et si recommandés. Quant à ses rapports avec la Cong^g, ils remontaient à une date déjà éloignée. C'était un des meilleurs amis du R. P. Gaultier, qu'il avait choisi comme confesseur; et cette amitié était d'autant plus vive qu'elle était inspirée par un zèle commun pour les doctrines romaines. Lors de l'institution du tribunal ordinaire pour la cause de M. V. Père, M^g Gaume voulut bien, malgré ses nombreux travaux, accepter l'office de juge ad hoc, puis, à la mort de M^g Amanton, il fut nommé président. Parmi les œuvres de zèle, auxquelles il consacrait sa vie, son œuvre de prédilection était celle du rachat des pauvres esclaves noirs. Sa plupart de nos missionnaires, ceux surtout de Zanzibar et du Gabon, allaient souvent faire appel à sa charité bien connue; et ces appels ne restaient jamais sans réponse.

Pendant sa maladie plusieurs de nos Frères lui avaient souvent

témoigné toute la part que nous prenions à ses souffrances. Le C. R. Père a tenu à ce que la Cong. fût représentée à ses funérailles, en y envoyant les P. P. Fournex et Duby. Il le fait, en outre, recommander d'une manière spéciale aux prières des C.és.

Retours en France.

— Le P. Horner, forcé par la maladie, comme on l'annonçait au *Journal-Bulletin*, (p. 505) de quitter sa chaire. Mission du Zanguebar, est arrivé à la Maison-Mère le 13 août, après quelques jours passés dans nos maisons d'Afrique, pour se remettre un peu des fatigues de sa longue traversée, de Zanzibar au Cap et du Cap à Londres. Sa gastralgie dont il souffrait, pouvait entrer dans une période moins aiguë, mais une toux persistante montrait que les poumons étaient en très-mauvais état. D'après les prescriptions du médecin, le C. R. Père l'autorisa à aller aux Eaux-Bonnes; il s'y rendit le 18 août. Sa fièvre alors ne le quittait pas, et les vomissements étaient continuels. Grâce aux soins dévoués du Dr. Devais, dès la fin d'août, il éprouva une certaine amélioration. Cependant il n'y avait pas encore de guérison, et il fallait penser à l'hiver. On lui conseilla, du moins pour l'auto-mne, le séjour de Bordeaux. Mais là, les fièvres le reprisent de nouveau avec une grande violence, et le médecin jugea nécessaire de l'envoyer à Cannes dès qu'il serait à même de faire le voyage. Il s'y est rendu vers le milieu du mois de novembre. Il est descendu dans une maison ecclésiastique établie tout exprès pour les prêtres malades, la villa des Roses, où il reçoit les soins les plus empressés et jouit de la société de plusieurs confrères dans le sacerdoce. Depuis lors il s'est opéré dans sa santé une amélioration sensible. D'après les médecins, l'état est grave, et le rétablissement sera très-lent; à cause de la profonde anémie du malade; cependant, il y a bon espoir de guérison. Taisse cet espoir se réaliser au plus tôt!

— Quelque temps avant le P. Horner, le 6 août, était arrivé à la Maison-Mère, de la Mission de la Sénégambie, le P. Speiszer, souffrant de la poitrine. Après des alternatives diverses d'amélioration — et de rechute, nous sommes heureux de dire que ce cher Père va en ce moment véritablement mieux.

— Un mois après l'sept., revenait de la même Mission, le Père Mico, avec une poitrine également très-malade. On espérait que ce changement d'air lui serait favorable; et à son arrivée, le médecin, après l'avoir examiné, exprimait de la confiance à ce sujet. Mais malou à présent,

le mieux si désiré ne se fait pas sentir, et depuis long temps, ce cher confesseur ne peut plus dire la s^{te} Messe. Il demeure, comme le P. Speisser, au St. Cœur de Marie.

— Le 2^o oct. est arrivé à Paris le P. Le Beller, de la Préfecture apostolique de Cayenne. Le séjour qu'a fait ce Père dans sa famille, en Bretagne, lui a été très-salutaire pour sa santé. Se trouvant même assez bien remis, il a été envoyé à Cellule le 7 nov. pour y faire une classe

— Le 23 oct. est aussi arrivé de Sierra-Léone à la Maison-Mère, le P. Cosgrove; et enfin tout dernièrement (18 nov.), de la C^{te} de la Guadeloupe, le P. Souffrant, malade de la dyssentérie, et que le C. R. Père a autorisé à rester pour quelques temps à Bordeaux, où il a débarqué

— Le P. Moricet, revenu de Cayenne, au mois d'avril dernier a été envoyé, le 25 nov. dans la C^{te} de St. Ilan, en remplacement du P. Sainé, reparti pour Maurice.

— Le F. Sixte, employé précédemment à Cellule, a été placé le 14 novembre à N. D. de Langonnet.

— On recevra, par occasion, une Notice biographique sur une sœur de notre C. R. Père, la Mère Marie du St. Sacrement, de la Cong^o des religieuses de Souvencourt, morte à Amiens le 21 juin 1866, victime du choléra. Cette notice édifiante a été rédigée par un de ses frères, le R. P. Édouard, de la Cong^o du St. Rédempteur, sur les instances des Sœurs de Souvencourt, parmi lesquelles elle a laissé un souvenir toujours vivant de piété et de vertu; et l'on a bien voulu en mettre à notre disposition un certain nombre d'exemplaires pour nos C^{tes}.

Maison-Mère, le 1^{er} Décembre 1879.

Bulletin Général.

Maison-Mère.

Recommandations spéciales au sujet de l'œuvre de la S^{te} Enfance

Le nouveau Directeur-général de l'œuvre de la S^{te} Enfance, M^r. le Chanoine du Tougerais, est venu, il y a quelque temps, voir le C. R. Père, pour le prier de recommander au zèle des membres de la Congrégation, l'association confiée à ses soins. De toutes parts, en effet, les besoins des missionnaires augmentent; de nouvelles Missions s'établissent, les anciennes se développent; et toutes viennent solliciter à l'envie les secours de la S^{te} Enfance.

Or, bien que cette œuvre ait pris jusqu'ici un admirable essor, ses ressources cependant sont loin d'être à l'égal des demandes; et l'on craint même qu'elle ne subisse dans ses recettes une diminution sensible, par suite de tout ce qui se fait, depuis ces dernières années, contre les écoles congréganistes. C'est là ce qui a porté le pieux Directeur de l'association à faire de pressants appels à la charité chrétienne, et notamment au zèle des instituteurs religieux. Voici la lettre qu'il a adressée à ce sujet au C. R. Père, peu de jours après sa visite.

Paris, le 13 novembre 1879

Mon très-Révérénd Père,

Vos très-vives sympathies pour l'œuvre de la S^{te} Enfance dont la direction-m'a été confiée il y a quelques mois, m'autorisent à appeler d'une manière toute spéciale votre attention sur sa situation actuelle.

Cette œuvre sur laquelle la bénédiction de Dieu est descendue si abondante, est entrée, depuis quelques années, dans une phase nouvelle de développement et de progrès.

Ces résultats sont dus, en grande partie, à l'impulsion aussi éclairée que persévérante qu'o. du lui imprimer mon vénéré prédécesseur, Monseigneur de Girardin.

Aujourd'hui, elle élève 78,389 enfants, presque tous rachetés par elle ou soustraits à la mort.

Or, à l'heure présente, un ensemble de circonstances providentielles met à sa disposition des facilités jusqu'ici inconnues, pour faire une moisson immense de jeunes âmes, si des ressources plus abondantes lui permettent de s'imposer quelques nouveaux sacrifices.

La cessation, en effet, de la persécution ouverte, partout excepté en Corée; une liberté relative rendue à l'Eglise; les admirables manifestations de la charité catholique, dont les Indes et la Chine, naguère ravagées par le fléau d'une famine sans exemple, ont été les témoins attendris et reconnaissants; lui ont préparé dans ces vastes contrées, une magnifique récolte qu'il ne reste plus qu'à recueillir.

En outre, des régions nouvelles s'ouvrent maintenant au zèle de nos Missionnaires. Le Japon, abaissant ses dernières barrières, leur permet, depuis peu, de pénétrer à peu près librement dans l'intérieur du pays; les immenses steppes de la Mongolie occidentale sont évangélisées; une Mission nouvelle se fonde à l'extrême Sud de l'Amérique australe, et, en ce moment même, des essaims d'apôtres s'élancent dans les profondeurs encore inexplorees, de l'Afrique, pour y faire apparaître la croix du Sauveur.

Le rachat d'enfants païens baptisés et élevés dans notre S^{te}

Religion, étant le moyen efficace par excellence, d'établir d'une manière durable le règne du Christ au milieu des populations encore plongées dans les ténèbres de l'infidélité, n'est-ce pas un devoir pour l'œuvre de la St^e Enfance de tenter un suprême effort afin de ne pas laisser s'évanouir d'aussi riches espérances?

Nous l'avons pensé, Mon très-Révérénd Père, et voilà pourquoi je viens vous supplier instamment d'adresser en faveur de notre Association bénez un chaleureux appel à tous les prêtres de votre pieuse Congrégation, et spécialement à tous ceux d'entre eux qui dirigent des œuvres de séminaires et des maisons d'éducation. Je crois devoir vous rappeler que tout enfant qui devient chef de série, c. à d. qui réunit onze autres personnes donnant chacune une cotisation annuelle de 12 sous, a la certitude morale, d'après la statistique des enfants baptisés par l'œuvre de la St^e Enfance, à l'article de la mort, d'envoyer une âme au ciel.

Le Conseil central est heureux de subventionner très-largement les Missions dont votre Cong^o a la charge, sachant l'admirable usage qu'elle fait des ressources mises à sa disposition. Il attachera un grand prix à un témoignage d'efficacité sympathie donné par vous, mon très-Révérénd Père, à l'association de la St^e Enfance dont la direction lui a été confiée par l'Eglise:

Veuillez agréer, mon très-Révérénd Père, l'hommage du profond et religieux respect avec lequel je suis

vosre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le Directeur général,

H. du Fougerais.

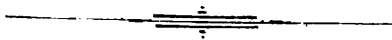
— Le T. R. Père ne doute pas que tous nos confrères ne fussent ce qui sera en leur pouvoir pour répondre aux vœux si bien exprimés dans la lettre que l'on vient de lire. Nos Constitutions nous font d'ailleurs un devoir particulier de travailler à soutenir et à propager les œuvres de la Propagation de la Foi et de la St^e Enfance. (C. 98. ix.) Et à ce devoir s'ajoute pour nous une obligation spéciale de reconnaissance, en retour des subsides si généreux que nous en recevons pour nos Missions.

Le T. R. Père ayant appris, non sans étonnement, que

L'œuvre de la S^{te} Enfance n'était pas encore établie à la Martinique et à la Guadeloupe; s'est empressé d'écrire aux évêques de ces deux colonies, pour prier chacun de ces prélats de l'ériger dans son diocèse.

Il recommande pareillement à tous les Pères, et particulièrement aux Supérieurs, d'aviser avec prudence et discrétion, de concert avec l'autorité ecclésiastique compétente, à la faire établir autour d'eux, là où elle ne le serait pas encore. Lors même que l'on ne pourrait, en chaque endroit, recueillir beaucoup, le peu que l'on recevra de part et d'autre formera toujours un certain appoint. Et, d'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, comme l'a fait remarquer le C. R. Père dans sa lettre à Mgr Blanger et à Mgr Carmoné, l'œuvre de la Sainte Enfance ne profite pas seulement aux enfants infidèles, qu'elle aide à racheter et à sauver; elle profite encore plus, peut-être, aux enfants chrétiens qui s'y associent, en contribuant à entretenir parmi eux l'esprit de foi, que l'irréligion cherche tant de nos jours à leur ravir.

Il est bon même d'établir l'œuvre dans les Missions secourues par elle. Tel est le désir du Conseil central; et c'est dans cette vue qu'on a ajouté la Note spéciale imprimée au bas de la première page de la formule du Compteur rendu: Chaque souscripteur etc. Le C. R. Père engage donc les Supérieurs de celles de nos Missions, où cette pieuse association n'existerait pas encore, à l'établir aussitôt que possible, en y intéressant les néophytes et surtout les enfants.



Admissions au renouvellement
des vœux.

Par décision de la Maison Mère, ont été admis :
aux vœux de cinq ans :

Ses P. P. Jaouen, } de la C^{té} de la Basse-Terre (Guadeloupe),
Pambour, }
Rooney, de la C^{té} de Braga,
Kenneally, de la C^{té} de la Trinidad,
Wurtz, de la Mission de la Sénégambie,
Pressevaux, de la C^{té} de Bordeaux,
Dunne, de la Province des Etats-Unis,
Synch, id. de Maurice.

Admissions de Scolastiques :

Par décision du 16 déc. 1879, ont été admis à l'oblation la
veille de Noël, au Petit-Scolasticat de St-Sauveur, à Cellule :
M. M. Berne, Marie-Joseph, Pat. de rel. St-François-Xavier,
Obach Joseph, Pat. de rel. id.,
Grall Jules, Pat. de rel. St-Joseph,
Helfer Eugène, Pat. de rel. St-Jean,
Michon Eugène, Pat. de rel. St-Paul,
Frellich Frédéric, Pat. de rel. St-Michel,
Kugler Ernest, Pat. de rel. St-Pie V.,
Robmer Martin, Pat. de rel. St-Joseph,
Eveno Joseph, Pat. de rel. St-Thomas d'Aquin,
Walter Florent, Pat. de rel. St-François-Xavier,
Lutaud Jean-Marie, Pat. de rel. St-François-Régis.

Ile Maurice.

Janv. 1876 - Janv. 1880 }

Célébration de St-Louis

1. Triduum p^r la Cause du V Père. — 2. Propriété du Collège régularisée. — 3. Constructions — Chapelle. — 4. Fièvres, mort de 3 élèves. — 5 P^r Guilloux remplacé par P. Corbel. — 6. Distribution des prix — Collège royal. — 7. Programme modifié, bourses, etc. — 8. Elèves, nombre accru. — 9. Visite de Monseigneur. Messe du St-Esprit par M^y, 10 janv. 1879. — 11. 1^{ère} Com^{te} et Confirmation d'élèves. — 12. Retraites des Pères — 13. Ministère ext^{er}. Prédications. — 14. Départ du P. Corbel P. Roserot, Sup^r, Personnel.

— Extraits de la correspondance et du Bull^{et}in de la C^o... « La bonne nouvelle de l'introduction de la Cause de notre pieux fondateur nous a tous remplis de consolation ; c'était la joie d'enfants heureux de la gloire de leur Père. Nous avons profité des quelques jours de congé ordinairement accordés aux élèves, à la fête de St-Louis, pour célébrer le triduum d'actions de grâces.

« L'église du St-Sacrement, au Cassis, fut choisie à cet effet, comme étant celle où il pourrait recevoir le plus d'éclat et de solennité. On le fixa aux 25, 26 et 27 août, de manière à terminer le jour de la fête du St-Cœur-de-Marie. M^y l'Evêque de Port-Louis voulut bien, sur la demande du P. Supérieur, accepter de présider lui-même la clôture ; et le R^{vé} P. Etcheverry, de la Compagnie de Jésus, se chargea de prêcher le panégyrique. Le Père Supérieur fit envoyer à tous les prêtres de l'île des lettres d'avis, pour leur faire part de l'heureuse nouvelle et les inviter au triduum, ils y vinrent en bon nombre. Dans l'après-midi de chacun des trois jours, nous allions du collège au Cassis, pour adorer le St-Sacrement exposé et assister ensuite au salut solennel.

« La splendide église du St-Sacrement avait été décorée avec beaucoup d'art et de goût. On voyait partout des fleurs,

des draperies et des guirlandes. Le jour de la clôture, dès 2 heures, elle se trouvait remplie de fidèles étrangers à la paroisse; chacun tenait, au prix même d'une longue attente, à s'assurer une place, sachant bien que plus tard, il n'y en aurait certainement plus. A 5 heures, en effet, l'Eglise était comble, et la circulation devenue impossible.

« Le Magnificat fut chanté au début de la cérémonie; puis le R. P. Etcheverry monta en chaire pour prononcer le panégyrique du V. Père Libermann. Son admirable vie; ses souffrances de tout genre et de tous les instants, les difficultés humainement insurmontables qu'il rencontra au début de son œuvre; puis la réussite de cette œuvre, marquée d'un caractère vraiment divin; tel est le résumé de ce discours, prononcé avec une véritable éloquence. Aussi a-t-il été écouté, jusqu'à la fin avec un vif intérêt. Voici l'extrait d'un compte-rendu publié par un des journaux de l'île de Corbiou, sur cette solennité; la plus belle, dit ce journal que l'on ait vue à Maurice. (N^o du samedi 10 sept. 1876.)

« S'il nous était permis de publier le panégyrique du V. Père Libermann, prononcé dans l'église du St Sacrement le 27 août, s'il nous avait été permis de le montrer au public comme l'on présente un tableau de maître à l'admiration de tous, nous n'aurions pas eu grand chose à y ajouter pour faire comprendre comment le V. Père Libermann est notre bienfaiteur.

« Aujourd'hui reconnaissons une vérité: c'est que si la religion a pénétré dans les rangs de notre société, si elle s'est étendue jusqu'aux derniers degrés pour y faire descendre la civilisation, si elle a fait comprendre aux âmes leurs privilèges et leur a enseigné leur dignité, reconnaissons qu'ici, à Maurice, c'est en grande partie à l'apôtre de notre siècle, au P. Libermann, que nous le devons.

« Il n'a pu suivre ses fils sur nos plages lointaines; il n'a pu venir lui-même nous porter les trésors des vérités éternelles; car, appelé des profondeurs de son humilité à un poste élevé; à une mission glorieuse; à devenir le grand foyer où tant de cœurs de prêtres sont venus puiser l'étincelle sacrée, il nous donnait

l'écho de sa grande âme dans l'âme du P. Laval et de ses frères ; il nous envoyait, à travers les distances immenses, le rayonnement de sa charité ; il nous formait des missionnaires ; il nous préparait des apôtres !

« Et voilà pourquoi le 27 août, dans la belle église élevée par un de ses fils de prédilection, tous ceux qu'il a envoyés ici pour travailler à la vigne du Seigneur, tous ceux qui ont compris que les âmes des Saints ont une mystérieuse influence, se sont groupés pour chanter leur action de grâce et entonner le Te Deum.

« L'introduction de la cause de béatification de leur Père, voilà le sujet de leur joie.

« Aussi un grand nombre de prêtres et de religieux des différents ordres se sont faits un devoir de prouver leur sympathie aux enfants du Vénérable Père. Notre digne Evêque leur a donné l'exemple ; et quand il a paru dans le sanctuaire, accompagné de trente-quatre d'entre eux, revêtus de leurs surplis blancs, et lui formant un pieux cortège, il s'est produit un saisissement, une émotion générale dans la foule.

« Avec quelle ferveur tous se sont prosternés devant l'autel, véritable colline de lumière, où la Lumière éternelle réside pour illuminer toutes les intelligences !

« A travers les beaux vitraux de l'église, les rayons du soleil couchant venaient se jouer entre les palmes et les fleurs, et se mêler à l'éclat des centaines de bougies qui formaient de vrais bouquets de flammes entre les fils d'or et les touffes de roses.

« De longues guirlandes de saugère, suspendues le long des murs et s'élevant à de prodigieuses hauteurs ; d'immenses corbeilles de mousse chargées de fleurs, portant de la verdure et des roses ; partout des draperies légères et des chaînes fleuries ; partout de pieux emblèmes et de poétiques images : voilà comment était parée l'église du St Sacrement, comme une reine dans son vêtement de gloire.

« Avec quel touchant enthousiasme le Magnificat a été chanté ! N'est-ce pas l'hymne de triomphe du P. Sibernann ! N'est-ce pas au chant de ce verset : « Le tout-Puissant a élevé les humbles », que sa grande âme s'est dégagée des liens terrestres et a pris son essor vers les demeures éternelles ! Toute la vie de notre premier apôtre est dans ces quelques paroles. Aussi avec quel bonheur redisons-nous le Magnificat, s'il nous est donné de célébrer sa canonisation !

Après le sermon, le salut solennel, les grandes hymnes de l'Église chantées en chœur religieusement, et n'éveillant qu'un grand sentiment de prière, — la bénédiction donnée à 1400 personnes prosternées, recueillies, émues, voilà ce que nous n'oublierons jamais. Mais à ces souvenirs s'en joint un autre, une vraie leçon qui demeurera comme une semence précieuse pour bien des cœurs : avant de se retirer, tous les prêtres et les fidèles, jeunes et vieux, ont uni leurs voix pour remercier Dieu des grâces accordées à un de leurs. Le Seigneur s'est élancé de tous ces cœurs d'hommes voués à l'immolation; ce cri joyeux célébrait la victoire d'un soldat mort au champ d'honneur, d'une âme sanctifiée par le sacrifice; tous semblaient dire : « souffrir, mourir, mais faire triompher la cause pour laquelle nous combattons, voilà notre ambition ! »

— 2. « Vers la même époque, grâce à la protection de notre V^{te} Père, s'est terminée une affaire très-importante pour nous, la question de la propriété de l'immeuble du collège, qui restait à régulariser depuis longtemps. On sait, en effet, que la Cong^g avait consenti, en 1872, à prendre l'Établissement à son compte; et M^g Scarisbrick nous en avait cédé la propriété, comme compensation des traitements qui nous étaient dûs par l'évêché. (Bull. t. ix. p. 220, 786.) Mais la possession pouvait nous en être contestée, soit par ce qu'elle reposait sur la tête de sujets français, soit parce que la cession faite par Monseigneur Scarisbrick était légalement sans valeur. A. Maurice, en effet, il est défendu aux étrangers de posséder des immeubles. Une loi du pays accorde même aux dénonciateurs des biens ainsi possédés, une prime avantageuse; et le ministère public est obligé de donner suite à la dénonciation. La curatelle à la succession de M^g Hankinson était une autre menace. Déjà ses neveux avaient été mis en possession de l'argenterie laissée par lui; ils pouvaient fort bien introduire une nouvelle action, au sujet du collège, d'autant plus que la propriété en avait été acquise par le Trésor pour le diocèse, lequel n'existe pas ici légalement; c'est une fiction.

« Il importait donc de réparer au plus tôt l'illégalité

des actes relatifs à cet immeuble. Tout cela, nous avons formé, avec l'autorisation de la Maison Mère, une société civile, composée de quatre Pères naturalisés anglais, et ayant pour but l'enseignement de la jeunesse à l'île Maurice. L'acte en a été enregistré le 25 août-1876. Puis, le 23 oct., nous avons fait par devant notaire un nouveau contrat, reproduisant les conditions du sous-seing privé passé, en 1873, entre le C. R. Père et Mgr Scarisbrick. Et comme ce Prélat n'avait pas qualité pour vendre au nom de son diocèse, on a fait intervenir les premiers vendeurs, ceux qui avaient vendu à Mgr Hankinson, afin de leur faire, en tant que besoin, confirmer et ratifier la transmission successive de la propriété jusqu'à nous, de manière à rendre ainsi impossible toute réclamation ultérieure.

« Ces diverses formalités devaient coûter assez cher. Mais le Gouverneur de l'île a bien voulu, sur la demande du Père Supérieur, nous faire remise des droits d'enregistrement du contrat de vente du collège; c'est une gratification de 2,000 à 2,500^f. Le secrétaire est venu lui-même, tout joyeux, annoncer cette bonne nouvelle au P. Guilloux. Voici l'argument dont il s'est servi auprès de son Excellence, pour nous obtenir cette faveur :

« Ces Messieurs sont pauvres, lui a-t-il dit, ils font vœu de ne rien posséder; c'est donc une œuvre toute de charité qu'ils font, pour le bien du pays; leur œuvre mérite sympathie et encouragement. » — Voilà comment raisonnent des Anglais protestants; en France, hélas! on raisonne aujourd'hui bien autrement. » (Lett. du P. Guilloux 22 juin et 12 oct. 76.)

— 3. « La question de la propriété étant bien réglée, il importait de continuer les constructions, suspendues jusque-là par suite de diverses difficultés. Les travaux ont été alors repris, puis poursuivis avec une grande activité; ils ont été terminés vers le mois de mai 1877.

« Nous devons aussi, à cette occasion, une mention spéciale aux peintures exécutées dans la chapelle, par le F. Vital.

Quelques élèves se sont mis à sa disposition pendant les récréations et les promenades, pour l'aider dans ses travaux. Les peintures de la voûte et des plafonds des bas-côtés, commencées au mois de juin 1876, étaient terminées au mois d'octobre. Une série de médaillons a été menagée dans la voûte, pour recevoir des fresques représentant des sujets eucharistiques.»

— 4. « Les fièvres qui désolent Maurice depuis quelques années, ont pris, en 1877, un caractère épidémique, et causé de grands ravages parmi la population. Dans le premier semestre de cette année, nous eûmes nous-mêmes à regretter la mort de trois de nos élèves. L'un d'eux fut emporté dans les 24 heures par une espèce de fièvre jaune. Tous les trois sont morts au sein de leur famille, mais, grâce à Dieu, dans les meilleures dispositions.

« Les diverses institutions de la ville ont eu beaucoup à souffrir par suite de l'état sanitaire du pays. Des pensions de 100 enfants se sont trouvées réduites à 20 ou 25. Pour nous, nous avons pu conserver le chiffre de 125 élèves, en comptant les externes, mais le nombre de nos pensionnaires s'est trouvé aussi réduit, pendant quelque temps, de 45 à 20. » (Séct. 24 mai et 21 juin 1877.)

— « Tous les Pères ont été eux-mêmes plus ou moins atteints par les fièvres. Le P. Thomas eut à souffrir d'une forte hépatite — qui nous donna de sérieuses inquiétudes. Les médecins l'envoyèrent à Salazie, passer un mois avec le P. Jouan, dont la santé était très-ébranlée; et ils furent obligés de rentrer en France, comme il a été annoncé en son temps. »

— 5. « La santé du P. Guilloux laissait aussi beaucoup à désirer. Les médecins l'envoyèrent pour une quinzaine de jours aux eaux de Salazie. Il en éprouva une certaine amélioration; mais au bout de peu de temps il redevint plus souffrant; il demanda au C. R. Père à rentrer en France, et nous quitta le 8 nov. 1878

« Huit jours après nous arrivait le P. Corbet, que le C. R. Père avait destiné à le remplacer. Dès le lendemain de son arrivée (18 nov.), il alla rendre visite à Monseigneur, en sa maison de campagne de Curepipe. On craignait un peu que les difficultés éprouvées à Bourbon par le P. Corbet n'eussent prévenu sa Grandeur contre lui. Ces craintes se dissipèrent aussitôt. — Monseigneur, écrivait à ce sujet le P. Corbet, s'est montré parfaitement disposé à mon égard. Dès ma première visite, spontanément et sans que j'eusse rien demandé, sa Grandeur m'a dit: « mon Père, je vous donne tous les pouvoirs de juridiction dans mon diocèse; tous ceux que je puis vous donner, et je ne vous les retirerai jamais, a-t-il ajouté, en faisant allusion aux affaires de Bourbon. » — Monseigneur m'a conduit ensuite lui-même chez M. Hogan, curé de Curepipe, puis de là jusqu'à la gare; et quand le train est arrivé, il m'a serré la main, en disant: « Courage, mon Père, je suis heureux de vous avoir dans mon diocèse. »

« Sa Grandeur avait promis de venir nous voir à son retour en ville. Elle n'y manqua pas. Cinq jours après cette visite, (30 nov. 78) nous avions la première Communion. Le Prélat revint pour cette cérémonie; et à cette occasion, les élèves lui firent une belle réception avec musique, chants, compliment, etc. Il fut très-flatté, et en exprima sa satisfaction en des termes affectueux et ologieux. Sa Grandeur voulut bien ensuite accepter un déjeuner au collège, avec les prêtres de la ville, invités en son honneur. » (lett. du 6 déc. 78)

— 6. « La Distribution des prix devait avoir lieu au mois de décembre. Depuis deux ans, elle n'avait pu se faire publiquement à cause des travaux de construction du collège et d'autres circonstances particulières. Mais en 1878, le P. Guillaux avait déjà tout disposé pour donner à cette cérémonie la solennité convenable. Le P. Corbet se hâta, dès son arrivée, de donner aux préparatifs la dernière impulsion.

C'est le 10 décembre, à 7 h. du soir, qu'eut lieu cette fête si longtemps attendue. Elle se fit avec un éclat extraordinaire! Son Exc. le Gouverneur y assistait avec Monseigneur. Sa Grandeur avait offert un beau prix d'honneur pour l'élève le plus méritant. De leur côté, les pères de famille, s'étaient cotisés entre eux afin d'offrir une médaille d'or pour le 1^{er} prix de sciences mathématiques.

« La cérémonie a été magnifique, tout a réussi à souhait, et les assistants ont été très-satisfaits. Il s'y trouvait au moins un millier de personnes des plus distinguées de la colonie. Dans un discours parfaitement approprié aux circonstances et qui a été très-goûté, le P. Corbet s'est attaché à faire ressortir le double but de l'œuvre, l'éducation et l'instruction, et les moyens mis en œuvre pour le réaliser. Ce qui lui a donné occasion de parler des améliorations que l'on se proposait d'apporter dans les cours, au point de vue de l'étude de l'anglais et des sciences, etc. Ce discours remarquable a été reproduit par un des grands journaux de la colonie.

— (Commerciale gazette, n^o du 13 déc. 1878.)

— 7. « Les modifications annoncées par le P. Corbet dans le programme de notre établissement étaient rendues nécessaires par la lutte que nous avons à soutenir contre le collège royal et les écoles qui lui sont affiliées. Ce collège et ces écoles ont sur nous un avantage qui séduit beaucoup de parents, surtout dans la position précaire de la plupart des familles, dans les temps actuels, c'est d'offrir des bourses nombreuses aux élèves les plus méritants, soit pour achever leurs études, soit même pour aller en France ou en Angleterre suivre les cours des facultés. Pour attirer davantage encore les enfants, on a augmenté en 1877 les cours de français au collège royal et donné 24 prix d'instruction religieuse.

(Lett. du P. Guilloux, 16 août 1879.)

« Une autre mesure annoncée par le Gouverneur, à

la distribution des prix de cet établissement, le 5 août 1879, qui a fait auprès du public une vive impression, c'est qu'à l'avenir les places officielles ne seront données dans la colonie, qu'après un examen spécial conforme aux programmes anglais.

« Le Gouverneur, Sir Georges Bowen, est à Maurice depuis le mois d'avril 1879. Il vient de l'Australie; qu'il a gouvernée pendant un certain temps. C'est un homme fort capable comme administrateur; mais c'est surtout un grand littérateur et un admirateur passionné des classiques. Il parle facilement le latin et même le grec; il a été Recteur de l'université de Corfou, avant d'entrer dans l'administration de l'Etat. Il veut imprimer un nouvel élan aux études; c'est pour quoi il a pris cette mesure des examens pour les plus simples emplois du Gouvernement. » 18 août 79.

— 8 « Nous nous étions déjà préparés à cette lutte pacifique par des améliorations importantes, dans le règlement de nos cours. Afin de rendre les études plus sérieuses, l'entrée ordinaire des externes au collège fut remplacée à 7 h. du matin, et la sortie reculée jusqu'à 5 h. 1/2; elles avaient lieu précédemment à 10 h. et à 4 h.

« Puis, pour nous rapprocher du système suivi au Collège royal, la division en cours fut substituée à celle des classes françaises; et une plus grande extension fut donnée à l'enseignement de l'anglais. Nous avons pour cela trois professeurs laïcs externes, qui viennent chaque après-midi de 2 h. à 4 h., donner des leçons spéciales d'anglais dans nos six cours de latin. Enfin une bourse annuelle fut généreusement fondée, pour chacun de ces cours. Elle est décernée à la suite d'un concours fixé au mois de janvier.

« L'année 1879, commencée sous ces heureux auspices, vit pour ainsi dire chaque mois apporter quelque pierre à l'achèvement intellectuel de l'édifice, si rapidement terminé au point de vue matériel par le T. Guilloux. Dès le commencement de février, le nombre des classes de sciences était

augmenté dans les cours supérieurs, afin de permettre aux élèves de se préparer sérieusement aux épreuves du baccalauréat - sciences et des examens d'Angleterre.

Comme les pères de famille avaient demandé à récompenser, par une médaille d'or, celui des élèves qui serait le plus capable dans les sciences appliquées, il convenait de les préparer réellement à mériter cet encouragement. Un laboratoire de chimie et un cabinet de physique devenaient indispensables. Une vaste salle était bien ménagée pour cela dans les nouveaux bâtiments; mais rien pour la meubler. Le P. Corbet se mit à l'œuvre, et au début du second trimestre, nous avions un commencement de laboratoire. Un cours de chimie pratique fut commencé le 19 juillet; il était confié à l'un des chimistes les plus renommés de la Colonie, venu de France, il y a quelque temps, pour le laboratoire d'un riche propriétaire. Bientôt, aux instruments que le collège avait pu se procurer par occasion, venait se joindre, à titre de prêt, mais de prêt large et généreux, tout le laboratoire de M. Hewetson. Aussi, depuis ce moment l'enseignement de la chimie, dans notre établissement, peut soutenir avantageusement la comparaison avec celui du Collège royal. Le cabinet de physique se monte aussi, peu à peu; les élèves nous ont fait cadeau, pour la fête du P. Corbet, d'une magnifique machine électrique. Parmi les objets que M. Hewetson a mis gracieusement à notre disposition, se trouvent également plusieurs instruments de physique. Quant à nos collections d'histoire naturelle, elles étaient déjà très-importantes grâce aux soins du P. Jouan, qui a laissé un si bon souvenir au Collège.

— 9. — Tout cela a aidé beaucoup au succès de l'établissement; et le chiffre des élèves, qui avait un peu baissé par suite des circonstances difficiles que l'on avait eu à traverser, s'est promptement relevé.

« En 1877, nous avons, dès la rentrée de janvier, 130 élèves présents; il y en avait 8 en rhétorique, ce qui ne s'était encore jamais vu. Mais la fièvre épidémique nous enleva beaucoup d'élèves; et à la rentrée de 1878, nous n'en avions que 85, dont 20 pensionnaires. Plusieurs avaient quittés pour aller au collège royal, dans l'espoir d'obtenir des bourses pour les collèges d'Europe. Puis la misère était grande, et nous ne pouvions accorder les remises que l'on faisait ailleurs. (1^{er} fév. 1878.)

« La rentrée du mois de janvier 1879 fut plus satisfaisante; nous avons, dès cette époque, 120 élèves présents. Dans le cours de l'année, il nous arriva encore plusieurs nouveaux, ce qui porta le chiffre des élèves à 145 ou 150 environ.

« Une classe qui nous donne beaucoup d'espérances pour l'avenir, c'est le cours préparatoire. Les enfants de ce cours ont tellement augmenté, dans ces derniers temps, qu'il a fallu adjoindre un aide au F. Marie-Benoît. Il y a trois divisions, et plus de 40 élèves. Ces jeunes enfants demandent de grands soins; il y va de la réputation et de l'intérêt du collège, dont ces enfants sont tout l'espoir. » (Lett. du 21 juill. 1879.)

— 10. « Monseigneur a bien voulu, à la prière du Père Corbet, venir inaugurer notre dernière rentrée (1879), en venant célébrer dans la chapelle de l'établissement la Messe du St Esprit, pour l'ouverture de nos cours.

« A 8 heures, au moment où Sa Grandeur a franchi le seuil de la maison, la musique du collège a salué son entrée par une brillante et joyeuse fanfare; dès que Monseigneur est arrivé à la porte de la chapelle, l'harmonium, à son tour, a exprimé par ses graves et religieux accents, la joie qu'éprouvaient tous les cœurs à la vue du premier Pasteur du diocèse.

« La cérémonie religieuse commença par le chant du Veni Creator, et, après l'Evangile, Sa Grandeur, dans une allocution remarquable et pleine d'à-propos, charma son

auditoire par sa parole animée, et excita dans le cœur des élèves une vive ardeur pour le travail. Voici, en quelques mots, la substance de ce discours :

« Vous remplissez en ce jour, a dit Monseigneur, en débutant, un grand acte de foi, en proclamant solennellement que le Dieu, qui fait croître et mûrir les fruits, est aussi le Dieu d'où procède toute intelligence et toute science : Deus scientiarum Dominus est.

« Dans cette maison bénie, rien n'est négligé pour la culture de vos esprits, les lettres et les sciences vous seront enseignées avec une expérience qui ne laissera rien à désirer, mais on s'appliquera en même temps, avec un dévouement sans égal, à la formation du cœur, par la pratique des vertus, qui feront un jour de vous des hommes utiles à la famille et à la société. Toute la colonie a les yeux sur vous, et s'intéresse à vos succès.

« Je n'ai pas besoin de vous dire, a ajouté Sa Grandeur, en terminant, que je vous porte l'intérêt le plus vif et le plus paternel; car c'est sur la jeunesse chrétiennement élevée que je compte pour le maintien et le triomphe de la foi dans cette colonie. »

— a Après la messe, Monseigneur a donné la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement; et quand Sa Grandeur s'est retirée, les élèves ont joué de nouveau un des plus beaux morceaux de leur répertoire, en signe de reconnaissance. (V. le journal de Cernéen, 18 janv. 1879.)

— 11. a Une fête qui revient chaque année dans l'Établissement, mais qui n'en est pas moins douce et moins consolante, c'est celle de la 1^{re} Communion. Le dim. 1^{er} oct. 1876, 25 de nos enfants eurent le bonheur de recevoir leur Sauveur pour la 1^{re} fois. Ils y, avaient été préparés par une retraite de trois jours, prêchée par le P. Guilloux, et suivie par tous les élèves. Monseigneur avait bien voulu venir célébrer la Messe, à l'issue de laquelle il conféra le sacrement de confirmation à 28 autres enfants. Sa Grandeur daigna présider aussi, dans la soirée, la rénovation des vœux du baptême. — Ces pieuses cérémonies se renouvelèrent, avec la même pompe, le samedi 30 mai 1878.

« M^{gr}. Scarisbrick a voulu aussi participer à notre fête de la Pentecôte, en venant, le lundi, officier pontificalement dans notre chapelle. Après la Messe, un déjeuner réunissait

autour de sa Grandeur les principaux membres du clergé séculier et régulier de la colonie. Dix élèves reçurent, en ce jour, le sacrement de Confirmation.

« Enfin, le 1^{er} nov. dernier, il eut lieu une autre cérémonie de 1^{re} Communion de 20 enfants, préparés à ce grand acte par le P. Jauny. Le P. Supérieur dit la st^e Messe et prêcha le matin ainsi que l'après-midi. La cérémonie du soir fut présidée par Monseigneur, qui donna ensuite le Salut du St Sacrement,

— 12. « Nous avons profité, suivant l'usage ordinaire, des 15 jours de vacances données aux élèves au mois de juin, pour faire nous-mêmes notre retraite annuelle. C'était un bonheur pour tous les Pères de nos C^lés de Maurice, de se trouver réunis pour ces saints exercices. Tout s'est passé dans un grand recueillement et à la clôture de la retraite, nous avons, une fois de plus, promis ensemble, au pied des autels, de nous efforcer d'être, avant tout, de bons religieux et de fidèles observateurs des prescriptions renfermées dans nos st^es Règles et dans les nouvelles Constitutions. Trois des Pères n'avaient pu prendre part à cette retraite, les P. P. Beaud, Viallon et Guyon; le service des paroisses les retenait à leurs postes; ils la firent quelques jours plus tard.

« Immédiatement après notre retraite a eu lieu celle des prêtres séculiers. Elle s'est faite dans la maison du collège, et a été prêchée par le P. Corbet. Monseigneur lui avait demandé ce service avec beaucoup d'instance, et s'en est ensuite montré très-reconnaissant. Sa Grandeur a tenu à assister à tous les exercices, sans en manquer un seul. » (S^étt. du 21 juill. 1879.)

— 13. « En dehors de leurs occupations ordinaires dans l'établissement, les Pères du collège ont souvent occasion d'exercer au dehors le st^e ministère. Ainsi, nous allons dire la st^e Messe chez les Filles de Marie, chez les Sœurs mauriciennes de Bon Secours, ainsi que chez les Religieuses irlandaises, dites de Lorette, qui tiennent, à quelques pas du collège, un pensionnat.

« Pendant la maladie du P. Chevaux, quelques-uns d'entre

nous furent chargés, à tour de rôle, de dire chaque jour la seconde Messe à la Cathédrale, et les dimanches d'y chanter la Grand' Messe de 11 heures.

« Le P. Jouan, avant son retour en France, avait desservi pendant 4 mois la paroisse de la Montagne-Longue, Monsieur Pasléy ayant dû, vu le mauvais état de sa santé, se rendre aux eaux de Salazie.

« Le P. Guilloux a été aussi invité pendant son séjour à Maurice, à donner des sermons dans la plupart des paroisses de la colonie : à la Cathédrale, pour la fête de St. Anne et pour le jour de Noël, à l'Immaculée-Conception, pour les Quarante heures, la Passion et le jour de l'Ascension ; à Mascébourg, pour l'Assomption ; à Flacq, pour la St Julien ; et aux Bambous, pour la fête du St Rédempteur.

« Le P. Jauny a rempli du 20 juin 1878 au 10 fév. 1879, les fonctions de vicaire de Flacq ; il partait tous les samedis après sa classe, pour aller exercer ce ministère à la paroisse de St-Julien et à celle du Poste, St-Maurice). L'arrivée d'un prêtre séculier français a mis fin à ce service assez pénible.

« Le P. Perraud a desservi, dans les mêmes conditions l'église de St-Croix, pendant près de six mois, après le départ du Père Mauger pour la Savane. (25 janv. - 1^{er} juin.)

« Le P. Corbet n'a cessé, depuis les premiers jours de son arrivée, d'être employé pour les prédications et le st ministère. Monseigneur lui confia les confessions hebdomadaires des Dames Réparatrices, et le chargea de la station du Carême à la Cathédrale, du sermon de Noël et de celui de St-Louis, fête patronale de la ville et du diocèse, à laquelle assistait le Gouverneur. Ses instructions qu'il donna durant le Carême furent très-suivies ; jamais, de l'avis de nos Pères employés à la Cathédrale, il n'y avait eu autant de monde. Aussi n'est-ce qu'à grand'peine qu'il put refuser les prédications du mois

de Marie, tant étaient vives les instances de Monseigneur. Le P. Corbet a donné en outre quelques sermons à St^e Croix, aux Cassis, à la Savane, à Mahébourg, etc.

« Les autres Pères ont également prêté leur concours pour la prédication ou le st^e ministère, dans les différentes paroisses, soit pour suppléer des prêtres malades, soit pour aider à solenniser quelques grandes fêtes, surtout, dans les paroisses desservies par nos Pères.

« Jusqu'à ces derniers temps, Monseigneur avait refusé de donner les pouvoirs de juridiction aux Pères du collège; mais peu de temps après l'arrivée du P. Corbet, Sa Grandeur lui accorda spontanément la faculté de les déléguer à tous les Pères, et pour tout le diocèse. (Lett. du 3 fév. 1879.)

— 14. « On sait que le P. Corbet a reçu depuis, une autre destination. La nouvelle de son départ a excité partout, dans la colonie, de vifs et sincères regrets. Le journal, Le Courrier, s'est fait l'interprète public de ces sentiments, par quelques lignes d'éloge pour le bien fait par lui à Maurice. Et les élèves, de leur côté, se sont spontanément cotisés pour offrir à leur bon et regretté Père un filial souvenir.

« C'est le 23 oct. que le P. Corbet a reçu son obédience pour Pondichéry. Il est parti le 10 nov. suivant, par la Malle de Bourbon, pour se rendre à Aden, et prendre là les paquebots de l'Indo-Chine. Le Consul général de France à Maurice, M. Laplace, lui a fait délivrer une requisi- tion pour un passage entièrement gratuit.

« Avant son départ, il a installé le P. Proserot comme son remplaçant dans la direction du Collège et la fonction de Supérieur provincial de nos C^{tes} de Maurice. Il l'a présenté également à Monseigneur, ainsi qu'aux personnes les plus notables de Port-Louis, avec lesquelles on est en relation. Le nouveau Supérieur a été parfaitement accueilli. Ses amis de la maison et les hauts fonctionnaires du pays lui

témoignent beaucoup de bienveillance. Le 5 décembre, il a eu avec M. le Gouverneur un entretien, dans lequel le Chef de la Colonie s'est montré très-gracieux à son égard. La distribution des prix doit avoir lieu le 10; et déjà l'on nous assiege de demandes de cartes d'admission. On présente aussi tous les jours de nouveaux élèves pour la rentrée prochaine. » (Lett. des 16 nov. et 7 déc. 1879.)

— « Voici quelle était pour l'année scolaire qui vient de se terminer, la répartition des fonctions: - Cours de philosophie à quelques anciens élèves, P. Corbet; - Humanités, 1^{ère} et 2^e section, P. Richaume, Préfet des études; - 2^e Cours, P. Garmy, chargé en même temps de l'économie et de la discipline; - 3^e Cours, Père jaunay; - 4^e Cours, P. Dubail; - 5^e Cours, P. Ditner, chargé en outre des cours de musique vocale et instrumentale; - 6^e Cours, P. Perruid; - Cours spécial, 1^{ère} et 2^e Division, P. Mengelle; - Cours de sciences dans les 1^{ère}, 2^e et 3^e Cours, P. Roserot; - Enseignement des sciences au cours spécial, F. Trénée, chargé en outre d'une étude; - Cours de dessin et étude des externes, F. Vital; - Cours préparatoire, F. Marie-Benoît; - Matériel et infirmerie, F. Vincent de Paul. »

— « Le P. Synch, envoyé par le C. R. Père, de Chandernagor à Maurice, est arrivé au Port-Louis, après une bonne traversée sur un voilier, le mercredi 26 nov. Il est destiné à remplacer, pour l'enseignement de l'anglais, un des maîtres laïcs que l'on a dû prendre. » (Lett. du 7 déc. 1879.)

Acté de la Cathédrale.

1. Mort du P. Chevaux, de Mo. Taduilbe. - 2. P. Guilmin, Sup^r. - Associations pieuses. - 3. Soins des écoles. Catechismes. - P. Callu: minis-
tère à la prison - Pèlerinages à N. D. de la Délivrande. - 6. 1^{ère} Comm^{on}
Confum^e (1879). - 7. Rapport sur les écoles et la question des mariages.

— La Mission de Maurice et la Cité de la Cathédrale, en particulier, ont été cruellement éprouvées par la perte du P. Chevaux, décédé le 21 janv. 1877. Nous devons à la mémoire de ce cher Père, l'un des premiers et des plus zélés compagnons du P. Saval, une notice spéciale. Pour ne pas interrompre la suite des faits relatifs à la Cité et à ses œuvres, nous la remettrons à la fin de ce Bulletin.

L'année suivante (20 oct. 1878), le clergé de Maurice fit une autre perte bien sensible en la personne de M. l'abbé Taduilhe, vicaire de la Cathédrale. C'était un prêtre créole. Sa mort a été considérée comme un deuil public; plus de dix mille personnes assistaient à son enterrement. C'est qu'il faisait beaucoup de bien par sa parole et par ses œuvres. Plein de charité envers les pauvres, il distribuait chaque mois, plus de 150 piastres en aumônes. Aussi le P. Saval l'affectionnait-il d'une manière toute particulière. Sur son lit de mort, il demanda à le voir une dernière fois. « Le P. Taduilhe, disait-il, aime les pauvres, il s'occupe des pauvres. Je veux le voir, je veux lui dire quelques mots. » (Vie du P. Saval, page 507. Lett. du P. Guilloux, 8 nov. 78.)

— P. « Le P. Chevaux, ajoute le Bulletin de la Cité, avait obtenu de la Maison-Mère, dès la fin de 1875, un bon et solide renfort dans la personne du P. Guilmin. Mais après un mois et quelques semaines passés au Fort-Sévis, celui-ci dut nous quitter, l'évêché ne désirant que deux Pères à la Cathédrale; et il fut envoyé à Mahébourg le 18 mars 1876, afin d'y remplacer le P. Laine partant pour France. Après la mort du P. Chevaux, il a reçu la mission de le remplacer comme supérieur de notre petite Cité; et il a pris en même temps la direction de toutes les œuvres que dirigeait auparavant le P. Chevaux.

« L'une des plus importantes est l'association des mères de famille. Le dimanche qui suit la Purification et celui

qui vient après la fête de St^e Anne; nous avons eu la consécration d'un certain nombre de nouvelles associées. Toutes sont assidues aux réunions de chaque mois; et elles s'entraident, par le bon exemple et le bon conseil, à mener une vie régulière et chrétienne. Leur nombre est de 400 environ.

« Le P. Guilmin dirige aussi les tertiaires de St^e François d'Assise et préside leur réunion mensuelle. Il est également chargé des deux congrégations de jeunes filles, celle de la St^e Vierge et celle de St^e Cécile. Elles se réunissent ensemble, sous sa présidence, une fois par mois. Leur fête patronale se célèbre le dimanche qui suit les fêtes de la Présentation de la St^e Vierge et de St^e Cécile. Elles s'y préparent en commun par quelques jours de retraite et d'instructions; elles sont peu nombreuses, environ 90.

« Quant à la congrégation de St^e Joseph, elle est confiée au P. Callu. Il en préside chaque mois les réunions, et s'efforce de maintenir les pauvres ouvriers qui la composent dans l'observation de leur petite règle; qui est pour eux, dans leur position, le précis de l'Évangile. Cette association célèbre sa fête principale le dimanche du Patronage de St^e Joseph. Dans cette fête, on a reçu en 1877 et 1878, comme membres, 67 aspirants. Le nombre total des membres était, au 1^{er} janvier 1879, de 186, et celui des aspirants, de 20 à 25. L'œuvre possède à la banque plus de 2,500 £. pour venir en aide aux associés nécessités, dans le cas de maladie, de mort, ou d'autres circonstances prévues par les statuts.

« Pour le reste de notre ministère, à la cathédrale; il demande toujours du courage et de la bonne santé; et quand l'un de nous vient à manquer, le travail devient lourd et pénible; car alors il faut le suppléer. Il nous faudrait être trois. Le P. Burg a été, sur la fin de l'année 1878, adjoint à notre petite C^é; mais bientôt après, il a été chargé du quartier de St^e Croix, et il ne remplit aucune fonction à la cathédrale.»

— 3. « Une autre charge qui incombe au P. Guilmin, c'est celle de Manager de trois écoles assistées; cette charge toute seule lui donne plus d'ennuis que toutes les autres ensemble.

« Le manager est, dans le système anglais, un fonctionnaire, sans rétribution aucune, qui dirige une école assistée, et en est responsable devant la loi et le Comité gardien de cette loi. C'est une charge qui n'est pas sans avoir de grandes difficultés.

« Le résultat de la lutte, jusqu'ici favorable aux écoles catholiques, joint à l'espoir que la loi sera enfin modifiée, c'est là ce qui, jusqu'à présent, a soutenu le courage du pauvre manager. Une autre raison domine celles-là, c'est la facilité qui lui est donnée de pouvoir former les enfants à la piété et aux vertus chrétiennes, eux, sous ce rapport, rien de plus triste que les écoles du Gouvernement.

« Le P. Callu est chargé du soin des catéchismes dans ces dernières écoles, et il peut rendre le témoignage que c'est là vraiment une terre aride et stérile. En 1877, sur 140 à 160 enfants, il est parvenu à grand-peine, pour la 1^{ère} communion, à en avoir deux, deux seulement! Il faut savoir que les directeurs et directrices, moniteurs et monitrices, sont à peu près tous protestants, et qu'ils ne font jamais entendre aucun mot de religion. Aussi a-t-on pris la résolution, d'accord avec Monseigneur, de ne plus faire le catéchisme qu'à l'Eglise, pour ceux qui voudront y venir ou que les parents y amèneront.

« Ce Père a trouvé, en retour, des consolations dans les catéchismes du soir, dont il est aussi chargé pour les ouvriers et ouvrières. Il a pu, dans ces dernières années, faire entrer dans la pratique de la religion un certain nombre d'âmes, bien ignorantes de leurs devoirs et vivant en conséquence. Au mois de novembre 1878, elles ont reçu le sacrement de Confirmation, et elles semblent bien résolues de persévérer — jusqu'à la mort.»

— 4. « Le P. Callu est aussi chargé de la prison. Sa encore son ministère n'a pas été sans fruits. Quelque temps avant

sa maladie, le bon P. Chevaux, aidé des Pères jésuites, pour les Indiens, avait présenté 40 de ces malheureux pour le sacrement de Confirmation. Il en avait préparé 20 pour sa part. Le P. Callu voit avec joie persévérer ceux qui restent de ce troupeau et il l'a augmenté dans ces deux dernières années par un baptême et 16 premières communions.

« Les employés de la prison ont fort bien remarqué le bon esprit de ces catholiques revenus au bien. Il y a quelque temps, des forcenés se précipitent sur le Directeur et veulent l'assassiner. Trois autres prisonniers surviennent et le dégagent; c'étaient trois hommes de notre catéchisme. Quelques jours après, le Gouverneur récompense leur courageuse et noble conduite par une grâce entière.

« Au mois d'oct. 1878, une révolte s'éclate dans la prison. Le Directeur s'avance pour parler à ces malheureux; il est obligé d'abattre l'un d'eux d'un coup de revolver; et tous les autres sont mis au cachot pour 15 jours. Or, la bande des persévérants catholiques a pu se tenir dans le devoir; deux seulement, des nouveaux, se trouvèrent pris dans la bagarre.

« Il y a quelque temps un prisonnier fut condamné à mort. Le P. Callu avait alors été envoyé à la campagne pour remettre sa santé. Plusieurs fois le P. Guilmin alla visiter ce pauvre malheureux dans son cachot, afin d'essayer de le préparer au baptême. Tous les efforts du Père et du catéchiste pour lui inculquer quelques notions de religion, furent inutiles. Cet homme semblait n'avoir que les instincts de la brute. Enfin, la veille de la fête de St Joseph, le Père lui dit: « écoute, c'est demain que le Gouverneur va fixer définitivement ton sort, et c'est demain la fête de St Joseph. St Joseph est un saint bien puissant, prie-le bien. » Le lendemain, contre l'attente générale, le Gouverneur décidait, en conseil exécutif, le changement de la peine de mort en celle de vingt ans de fers. Tout le monde y a vu une intervention spéciale de St Joseph,

pour permettre à cet infortuné de se préparer au baptême et le porter à mener ensuite une vie bien chrétienne ? »

— 5. Le pèlerinage de N. D. de la Délivrande a pris, dans ces dernières années, un développement bien consolant. Celui de 1877 comptait de 2 à 3 mille personnes. Le P. Guilmin avait d'abord songé à n'y conduire que les membres faisant partie des associations; et il n'avait fait imprimer que 600 cartes; force lui fut d'en faire faire d'autres. Le 1^{er} oct, dès 6 h. du matin, le chemin de fer emportait un millier de pèlerins de Maurice. Arrivés à la Terre-Longue, nous trouvâmes la route inondée d'une foule d'autres fidèles venus de la St^e Croix, de Roche-Bois, etc : On craignait des accidents, à cause de la multitude qui encombrait le chemin et du grand nombre de véhicules qui le sillonnaient en tout sens. Mais la V. St^e Vierge nous protégeait. Nos pieux congréganistes, dociles aux avis qui leur avaient été donnés, marchaient deux à deux, sur un des côtés de la route, et formaient un défilé ayant plus d'une demi-lieue de long. L'église était comble, et plus de 1800 personnes furent obligées de rester dehors. Comme on avait eu la précaution de dresser un autel sous la tour, à l'entrée de l'église, tout le monde put entendre la messe; plus de 700 personnes s'approchèrent dès lors de la St^e Table. Les ciboires étant épuisés, il fallut tout aussitôt célébrer les Messes d'actions de grâces, pour consacrer de nouveau et donner la St^e Communion à tous ceux qui s'y étaient préparés.

À 10 h. du matin, le sermon fut donné par M. l'abbé Mazuy; puis vers 1 h. de l'après-midi, les P. P. Guilmin et Callu se partagèrent la foule, le premier à l'église, et le second devant un kiosque consacré à N. D. des Vieilles, et firent réciter le chapelet médité, en l'appliquant aux intentions du pèlerinage. Cette récitation a duré ainsi près d'une heure. Une pluie légère étant alors tombée, tout le monde se porta vers l'église; et le P. Guilloux profita de la circonstance pour leur adresser la parole. Cette instruction fut

suivie du Salut du S^t Sacrement et tous, au chant mille et mille fois répété : Je pars, adieu, Mère chérie, quittèrent ce sanctuaire béni, le cœur débordant de joie et de consolation. (Lett. du P. Callu. 11 oct. 1877.)

« En 1878, le nombre des pèlerins accourus de tous côtés pour s'unir aux onze cents venus de la ville, étaient plus considérable encore ; on l'a évalué à 5000. La chapelle et les alentours étaient couverts de monde. Grâce à Dieu cependant l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner ; et tout s'est accompli avec un ensemble on ne peut plus religieux. »

— « Au pèlerinage de l'an dernier (1879), la foule s'est encore accrue ; quelques-uns ont dit qu'il y avait bien 10,000 personnes. Quoiqu'il en soit du chiffre exact des pèlerins, à ne considérer que la piété et la ferveur qui animaient tout ce monde, on peut dire que ce fut une manifestation des plus belles et des plus consolantes. Monseigneur en était fort heureux, et il disait au P. Guilmin : « Ce n'est pas votre pèlerinage, c'est un pèlerinage diocésain. » — L'église ne pouvant contenir la foule, le P. Etcheverry, Supérieur des jésuites, et le P. Callu, se partagèrent les instructions ; le premier prêcha dans l'église, et notre confrère en plein air. Les Messes se dirent sans interruption jusqu'à 11 h. du matin dans le sanctuaire et sous la tour. » (Lett. du P. Guilmin, 10 nov. 1879.)

— 6. » Après ce beau pèlerinage, nous nous sommes appliqués à préparer notre 1^{re} Communion. Elle a eu lieu le 28 oct. 1879. Les personnes qui l'avaient faite l'an dernier, ont reçu la confirmation dans la soirée du même jour. L'Evêque de Maurice exige, en effet, qu'il y ait un intervalle d'au moins six mois entre la réception de ces deux sacrements. Nous avons eu tous les deux, chacun une soixantaine de 1^{res} Communions. Les enfants des écoles et des pensions sont préparés par M. M. les vicaires des paroisses ; nous ne nous occupons que des pauvres et de ceux qui ne savent pas lire. Ce ministère nous donne beaucoup de travail, car il ne suffit pas d'expliquer le catéchisme en quelques leçons à ces pauvres gens ; il faut encore

le leur apprendre, et auparavant il faut aller les chercher, les faire venir, etc.; mais c'est un ministère fructueux et consolant.

— 6. Cette chère œuvre des noirs, fécondée par les sueurs de notre vénéré Père Laval, se soutient toujours, malgré les difficultés et les obstacles qu'elle rencontre, de la part même de ceux qui devraient la secourir. À part le chant, qui a un peu baissé; leurs offices sont magnifiques et bien fréquentés; les offices des blancs sont bien pûés à côté des nôtres. Pour le Toussaint et l'Octave des morts, nous avons eu beaucoup de besogne et nos cérémonies religieuses ont été splendides.

— 7. On a parlé plus haut de la question des écoles à Maurice. Voici sur cette question et sur celle des mariages, une lettre adressée au P. Duvallec par le P. Chevaux quelque temps avant sa mort, et qui donne à ce sujet, des détails intéressants pour les Annales de la Mission de Maurice:

Port-Louis, le 1^{er} mars 1876.

« Mon bien cher Père, je suis heureux de vous adresser les renseignements que vous désirez sur l'œuvre de nos écoles à Maurice. Il y a cet égard diverses époques à distinguer: 1^o au commencement de la Mission et dès le temps du V. Père Laval, il n'y avait guère que des écoles dites du Gouvernement; et elles étaient bien nommées. Le Gouvernement, en effet, achetait ou louait un local, nommait et payait les professeurs, presque tous protestants, bien entendu, et avait toute l'administration de ces écoles. À cette époque, comme au jourd'hui, les pauvres enfants, presque tous catholiques, étaient nuls, pour ce qui regarde les pratiques religieuses, lorsqu'ils fréquentaient ces écoles.

« 2^o Aussitôt que le cher P. Laval ne fut plus seul dans sa Mission, vers 1846 ou 1847, deux bonnes personnes, qui méritent d'être nommées, M^{me} Savoipierre et M^{lle} Angéline Mounier, toutes deux de familles respectables, mais sans ressources, ouvrirent chacune une école pour les enfants noirs. Ces deux écoles se remplirent immédiatement d'enfants qui payaient chacun une piastre (5^{fr}) par mois à leurs maîtresses. C'était une brillante affaire pour elles-ci; mais alors nos noirs étaient dans leur plus grande simplicité primitive, gagnaient beaucoup d'argent par le service ou leurs métiers, et en dépendaient fort peu.

« Ces écoles, patronnées par nos Pères, recevaient les enfants des noirs convertis, leurs maîtresses les amenaient aux catéchismes, aux instructions; et ils

faisaient leur 1^{re} communion lorsqu'on les envoyait suffisamment préparés. C'étaient les seuls enfants sur lesquels les missionnaires eussent action. Ceux des écoles du Gouvernement nous échappaient complètement.

« 3^e : Le premier essai ayant parfaitement réussi, nos écoles particulières prirent naturellement faveur. Aussi, lorsqu'un de nous avait construit une chapelle, établi un centre religieux; comme à la Petite-Rivière, à St. Croix, à St. Michel, aux Bambous, etc, etc, il songeait aussi à y établir une école pour contrebalancer celle du Gouvernement, et y attirer les enfants. C'est ainsi que pendant une période de dix années environ, de 1846-1856, plusieurs petites écoles furent établies par nous. Il y en avait de bien misérables en apparence, c'étaient de pauvres bâtiments en adobe, en paille appelées s'écrivent Mais n'importe, nous les remplissions toujours d'enfants.

« Alors l'Administration des écoles gouvernementales commença à avoir peur de nous et de notre influence. Sur la demande de M. gr. l'Evêque, qui secondait le mouvement, bien entendu, on promit de ne plus enseigner le catéchisme protestant dans les écoles du Gouvernement; on promit même de recevoir le prêtre catholique dans les mêmes écoles, s'il voulait venir y donner ses instructions. La dernière de ces propositions ne fut pas acceptée; parce que les prêtres n'étaient pas en nombre suffisant. Comment, en effet, auraient-ils pu aller dans les écoles et donner des soins spirituels à 3 ou 4 mille enfants, puisque tout leur temps était absorbé par leur ministère ordinaire.

« 4^e : M. J. Collier profita de la circonstance pour demander au Gouvernement de reconnaître les petites écoles fondées par nous et de leur accorder une allocation suffisante. Cette assistance était devenue bien nécessaire. Déjà nos pauvres noirs avaient fait un grand pas dans ce qu'on appelle la civilisation; ils n'étaient plus si riches; ils dépensaient davantage; et plusieurs de nos petites écoles avaient de la peine à subsister. La proposition de Monseigneur, portée au Conseil du Gouvernement, fut agréée, et une loi fut publiée à ce sujet, en 1856.

« D'après cette loi, il devait y avoir un surintendant catholique pour visiter et s'occuper des écoles assistées; et chacune d'elles pouvait recevoir une allocation annuelle de 75 livres par an, au maximum, e. à d. 375 piastres ou 1,875\$. Avec cela il fallait que le manager ou le Directeur, le protecteur de l'école, qui était un prêtre ou un laïc, et qui correspondait avec le surintendant, payât le local, les professeurs etc, etc. Sous ce régime, les enfants devaient payer chacun 1^s 25^c par mois. Cet état de choses qui nous a été favorable et dans lequel nos petites écoles seraient tombées, a duré jusqu'à l'année dernière.

« 5^e : Mais ce système ne pouvait et ne devait être que provisoire. Les premières années, il fonctionnait assez bien. Nous avions alors un surintendant

catholique. On lui donna pour successeur un engagé protestant, et dès lors il n'y eut que mécontentement des deux côtés. Les rapports qu'il faisait contre nous étaient souvent injustes et jamais impartiaux. Il cherchait toujours à trouver nos maîtres en défaut, et ne cessait de les taquiner. D'autre part, cette subvention de 150 £ par mois était insuffisante pour la bonne tenue d'une école; surtout quand il fallait payer le loyer. Cela est d'autant plus vrai, que la plus petite école du Gouvernement ne coûte pas moins de 1500 à 2000 £, et quelquefois plus; le loyer est payé par le Gouvernement; les maîtres reçoivent jusqu'à 400 £ par mois; les livres, le papier, tout le matériel, toutes les dépenses, en un mot, sont faites par le Gouvernement. Pouvons-nous avec une faible somme de 150 £ par mois suffire à ce qui exigeait 1500 à 2000 £ et plus, de la part du Gouvernement?

« Mgr^s Evêque entreprit donc une nouvelle campagne, il démontra que l'allocation faite à nos écoles catholiques était insuffisante, et qu'il fallait modifier la loi de 1856. C'est le Gouverneur Arthur Gordon qui a traité cette affaire avec notre évêque actuel, Mgr^s Scarisbrick; mais son prédécesseur, Mgr^s Hankinson n'avait cessé de lutter sur cette question des écoles, pendant tout son épiscopat. Enfin la loi vient d'être révisée, et j'en reçois à l'instant un exemplaire définitif, car on m'en avait déjà envoyé plusieurs autres auparavant, mais qui ont été retouchés plus tard.

« 6: Voilà les principales dispositions de cette loi, habilement arrangée, du moins dans ses détails pratiques, et qui aura pour résultat premier de faire tomber plusieurs de nos petites écoles.

I. La propriété et le contrôle des écoles assistées appartiennent au Manager (Directeur), qui nomme les professeurs, accorde les vacances, pourvu qu'il y ait par an 200 jours de classe;

II. L'école doit toujours être ouverte à l'inspection du surintendant ou de son délégué; il y aura un examen annuel;

III. L'école admettra les enfants sans distinction de religion et de race;

IV. Les classes seront faites au moins pendant 4 heures par jour, pendant 5 jours de la semaine;

V. Les professeurs devront être diplômés: Il y a quatre sortes de diplômes qui sont délivrés, bien entendu, par les examinateurs du Gouvernement. Le diplôme de 4^e classe, le dernier, donne droit à un traitement mensuel de 60 £, celui de 3^e, à 75 £; celui de 2^e classe à 105 £, et celui de 1^{ère} classe à 125 £ par mois. — C'est peu de chose comparé aux maîtres

des écoles du Gouvernement, qui commencent par 60 £ comme les nôtres, mais qui arrivent jusqu'à un traitement de cinq et six cents francs par mois. Le proverbe sera toujours vrai *vox victis*. Nos écoles sont catholiques voilà leur tâche indélébile.

VI. Sous le nouveau régime, nous ne pouvons plus nommer, comme maîtres et maîtresses, que des personnes diplômées. Si nous n'en avons pas, l'école tombe. Pour la première fois, e. à d. à partir du 1^{er} janvier de cette année; le Gouvernement a consenti à reconnaître les Directrices non diplômées, celles qui étaient en charge, mais à leur mort, il en faudra de diplômées. Et comme nos religieuses n'ont jamais voulu, ni les Filles de Marie, ni les Sœurs de la charité, se soumettre à l'examen, aussitôt que les Directrices actuelles viendront à manquer, elles ne recevront plus l'allocation. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour les faire consentir à faire diplômer quelques-unes d'entre elles, les faire préparer aux examens; elles n'ont jamais voulu. L'Evêque a demandé au Gouverneur de les exempter; mais il n'a pas réussi jusqu'à présent, et je doute qu'il réussisse.

VII. Le Gouvernement ne reconnaît et ne paie qu'un seul professeur dans chaque école. Cependant, si l'école réunit une moyenne de 75 enfants, le Gouvernement en paiera deux, pourvu qu'ils soient diplômés.

Je dis le Gouvernement paie. Cela n'est pas exact; le Gouvernement ne donne que les $\frac{3}{4}$ du paiement, et c'est le manager qui paie l'autre quart, et aussi les autres professeurs, s'il en est besoin. Et encore le Gouvernement ne paie-t-il les $\frac{3}{4}$ que s'il est certifié que le manager a payé le 4^{em} quart. Tout cela sent la tracasserie et la défiance.

Le loyer du local, les livres, papier, encore et réparations de l'immeuble seront payés moitié par le Gouvernement et moitié par le manager.

VIII. Mais où le manager prendra-t-il de l'argent pour payer toutes les dépenses? Se voici la nouvelle loi accordée 15£ par an, pour chaque enfant, qui, à l'examen annuel aura répondu convenablement, pour la lecture, l'écriture et l'arithmétique. S'il ne répondait pas dans l'une ou l'autre de ces branches, on ne donnerait pas la somme au manager; - 2^e. 12£ 50. pour tout enfant qui aura assisté à l'école 200 jours dans l'année, soit 50 jours par trimestre.

De sorte que si les examinateurs se montrent partiaux et

cherchent à embarrasser les enfants, en si la maladie, la pauvreté les empêchent de venir - le nombre de jours voulus, le Manager ne recevra rien ou si peu de chose que l'école ne pourra marcher. Et d'ordinaire, ces réglemens ont été faits dans un esprit hostile et défiant. Les grandes écoles vicent, mais les petites sont condamnées à mourir. Pour les écoles du Gouvernement, il n'y a pas tous ces contrôles; le Gouvernement paie; et voilà tout.

« Celles sont, mon cher Père, les conditions principales imposées à nos écoles, et vous voyez qu'elles ne sont pas brillantes ni rassurantes.

« 7^e. Voici maintenant la statistique approximative des écoles dont nous avons la direction. En ville, je suis Manager de 3 écoles: 1^o celle de M^{lle} Mounier - qui réunit 100 enfants et plus; celle-ci a deux professeurs payés par le Gouvernement. Ce point a été réglé les jours derniers; - 2^o l'école des Filles de Marie qui réunit 80 enfants; - Celle de la rue du Toiwé, qui en réunit 50 environ.

« Outre ces trois écoles, le P. Guilmin est le Manager de celle tenue par les Filles de Marie, au quartier de la petite Rivière, desservie par nos Pères du Cassis. Cette école compte une cinquantaine d'enfants; mais comme ils sont très-pauvres, ils manquent souvent à la classe, et je crains fort que cette école ne puisse se soutenir. Il y en a encore une autre tenue par les mêmes religieuses à la St^e Croix et dont le P. Mauger est le Manager; elle compte environ 60 enfants. - Je ne parle pas des écoles de M^{ch}ébourg, dirigées par le P. Poirée.

« Le grand avantage de ces écoles, c'est que les enfants y sont élevés chrétiennement et sont instruits dans leur religion, - c'est un bien immense. Aussi l'enfer n'a-t-il jamais cessé de travailler à leur ruine.

« 8^e. Puisque je suis à vous entretenir de nos œuvres et de nos difficultés, je ne veux pas clore cette lettre, sans vous parler d'une autre question qui peut nous susciter de graves embarras, et même nous conduire en prison; je veux dire la question des mariages.

« En 1871, notre Conseil législatif révisa les lois de l'état civil, et par conséquent celles relatives au mariage. On fit une loi qui allait aussi bien aux chrétiens qu'aux païens, sans faire mention de religion ni d'église. Nous pensâmes que la loi se mettant

entièrement en dehors de toute religion, chacun était parfaitement libre d'en user ou non; et nous commençâmes à faire des mariages purement religieux, lorsque nous ne pouvions arriver à remplir les formalités civiles pour cause de trop fortes dépenses, ou défaut de papiers. Mais voilà que notre procureur général (un renégat) en eut connaissance, et réclama contre ces mariages, menaçant le prêtre d'une amende de 100 livres sterling (2,500^s) et de la prison.

« Toute la presse s'en occupa et se prononça contre le procureur général; on en parla aussi au conseil législatif. Alors l'Evêque, ayant consulté tous ses prêtres, déclara que la loi était impraticable pour les catholiques, qui sont la presque totalité des habitants du pays; et il demandait qu'on revînt simplement à la loi de 1841, en y ajoutant cette clause que les pauvres seraient dispensés de payer les formalités du mariage: Cette loi de 1841 permettait à tout ministre de religion de célébrer un mariage, quand il était constaté que les publications avaient été faites au bureau civil. Après plusieurs mois d'attente et sur les ordres du Ministre de Londres, cette proposition, toute modérée qu'elle était, a été rejetée; et nous voilà obligés à ne faire de mariages, que quand ils ont été faits au civil. Or, ceci n'est propre qu'à jeter la démoralisation et à la continuer, puisque les pauvres gens n'ont pas le moyen de faire les frais

« Nous faisons donc des mariages simplement religieux; mais gare! l'épée de Damoclès est suspendue sur notre tête... Voilà, cher Père, où nous en sommes, voyez si nous avons besoin que vous priiez pour nous. »

signé: Chevaux.

Station de Ste Croix

1. Personnel. - 2. Jubilé. Visite de M. G. Confir. - 3. Ecole des Filles de Marie. - 4. Assainissement du quartier. - 5. Tombeau du P. Laval.

Extrait du Bulletin de la cour. - 1. Le P. Mauger est demeuré spécialement chargé du service de l'église de la Ste Croix, depuis la mort du P. Lambert, en 1875, jusqu'au mois de janvier 1879, où

il a été envoyé au quartier de la Savane, que Monseigneur venait de nous confier. Il a été remplacé par le P. Burg (abôise), de la C^{te} de la Cathédrale; lequel est aidé au besoin, notamment pour les dimanches et les fêtes, par un des Pères du collège, le P. Perraud. La distance de la ville à S^{te} Croix étant peu considérable (trois-quarts de lieue environ), on peut sans grandes difficultés, faire le service de ce quartier en demeurant habituellement dans l'une des C^{tes} du Port-Souis, ce qui offre beaucoup d'avantages. Nous n'avons plus ainsi à la S^{te} Croix qu'une simple station dépendante de la C^{te} de la Cathédrale. (Rapport du P. Corbet 28 avril 1879.)

— 2. On a déjà parlé au dernier bulletin du jubilé qui se fit à la S^{te} Croix, et des grâces qu'il a produites parmi les pauvres gens de ce quartier. (C. X. p. 697.)

La clôture des exercices, donnés à cette occasion, fut marquée par une magnifique cérémonie de confirmation, le 26 sept. 1875. Près de 100 personnes, parmi lesquelles plus de 40 adultes, avaient été préparées par le P. Mauget à recevoir ce sacrement.

« Notre belle église avait été ornée par nos Frères du collège; de guirlandes, de fleurs, d'oriflammes. Sur la tour flottaient, au gré des vents, des pavillons de diverses couleurs. Un arc-de-triomphe avait, en outre, été élevé à l'entrée du terrain sur lequel est bâtie l'église. Et à son arrivée, Monseigneur fut reçu avec les honneurs prescrits par le cérémonial; ce qui fit d'autant plus d'impression sur la foule, qu'habituellement, à Maurice, on ne fait pas ainsi à l'Évêque de réception solennelle.

« Après l'office, Sa Grandeur fut reconduite processionnellement au presbytère par les nouveaux confirmés; et là, elle donna une dernière fois, du haut du balcon, la bénédiction pontificale à la foule. M. le Maire du Port-Souis et plusieurs conseillers municipaux, prirent part au déjeuner

offert au Trélat L'un de ces Messieurs, M. Savoquer porté, sur la fin du repas, le toast suivant, applaudi par tous les convives: « Je vous proposeroi, Messieurs, avec la permission de Monseigneur, de boire à la santé des Pères du St-Esprit et du St-Cœur-de-Marie, qui se dévouent pour l'éducation de nos enfants, de ceux qui doivent un jour nous remplacer dans le soin des affaires du pays. Ils leur-mettent dans le cœur ces sentiments religieux, ces nobles qualités qui font les hommes sérieux. Honneur à vous, mes Pères, qui faites reluire si bien sur le front de vos élèves, les sentiments inspirés par cette religion qui fait notre bonheur! L'avenir de la jeunesse créole est entre vos mains, vous la ferez triompher, nous n'en doutons pas, en l'instruisant et en faisant passer dans son âme, les connaissances et les nobles qualités que vous possédez vous-mêmes. » — Le Père Roserot fut chargé par Monseigneur de répondre; il le fit d'une manière simple, mais convenable. Après avoir remercié M. Savoquer de ses paroles bienveillantes, il dit que pour les fruits de l'œuvre du Collège, c'était le secret de l'avenir; mais que pour assurer ces heureux résultats, notre dévouement ne ferait pas défaut.

— « La chapelle de St-Joseph, également desservie par le P. Mauger, a eu ses fêtes comme celle de Ste-Croix. Monseigneur y a donné la confirmation le 25 août; et le jubilé y a été très suivi. »

— 3. « Sur la paroisse de Ste-Croix il y a deux écoles, l'une dirigée par les Filles de Marie, tout près de l'église, et l'autre en est à 3/4 d'heure, tenue par institutrice laïque.

« L'école des Filles de Marie est l'une des dernières œuvres du P. Lambert. On a eu bien des difficultés à l'établir. Mais enfin, grâce à une allocation fournie par la municipalité du Port-Louis, et avec le fruit d'une loterie organisée en faveur de la classe ouvrière de la paroisse, on a pu construire une jolie maison d'école et compléter l'installation des sœurs.

Dans cette loterie, tirée au mois de janvier 1876, le P. Guilloux a gagné le gros lot (de 1250 \$.), qu'il partagea entre l'école de S^{te} Croix et la chapelle du collège.

« Depuis que ces religieuses sont à S^{te} Croix, tout le monde a pu remarquer avec bonheur le changement qui s'est opéré parmi les enfants. Presque tous assistent maintenant à la S^{te} Messe, tandis qu'autrefois ils étaient comme ceux des écoles du gouvernement, qui ne mettent jamais les pieds à l'église. »

— 4. « Grâce à l'appui de M. le D^r Reid, nouveau converti, on a pu obtenir de l'Administration municipale quelques travaux d'assainissement, dans la vallée de la S^{te} Croix; c'était bien nécessaire: En effet, la population y est très-nombreuse, et l'on manque de rues convenables; on n'avait pas même l'eau suffisante pour l'alimentation des habitants. Aussi que de ravages faits par la fièvre; lorsqu'elle s'abattait sur le quartier, comme en 1867! Espérons maintenant que cette maladie sera mieux combattue et fera moins de victimes! »

— 5. « Le tombeau du vénéré P. Laval est toujours très-visité, surtout par les pauvres païens qui aiment à s'y donner rendez-vous. Plusieurs d'entr'eux viennent des extrémités de l'île, apporter des ex-voto, en reconnaissance des grâces qu'ils ont obtenues. « J'ai prié le P. Laval, disait un Indien, et je me suis trouvé guéri. » Chaque semaine, ce sont de nouveaux pèlerins et de nouvelles offrandes.

« Tout dernièrement encore, un pauvre noir a obtenu une grande grâce. Neley, c'était son nom, était tellement adonné à la boisson qu'il s'abrutissait de plus en plus. Il se rendit au tombeau du P. Laval, en le priant d'intercéder pour lui auprès de la bonne Mère; et l'on commença une neuvaine à N. D. de Lourdes. Le saint missionnaire montra, en cette occasion, qu'il était toujours le père des noirs. Le soir de ce même jour (1^{er} nov. 1879), le pauvre vieux, tout changé, allait se confesser, et le lendemain il faisait la S^{te} communion, après

trois ans passés dans un complet oubli des pratiques religieuses. Il remplit maintenant les devoirs de son état de la manière la plus satisfaisante. » (Petit Messager du Cœur de Marie, n° de Janv. 1880.)

Ct^é du St- Sacrement .

1. Personnel. Jubilé. — 2. Ministère ord.^{re}. — 3. Œuvres diverses. — 4. Écoles. — 5. Mort du M^r d'Arifat, bienfaiteur inconnu.

— 1. Jusqu'au mois de Juin 1875, la paroisse du St-Sacrement était desservie par les P^{res} Guilmin et Beaud. Le premier, ayant alors été nommé Supérieur provisoire du collège, fut remplacé aux Cassis par le P^{re} Buquet, lequel a été remplacé lui-même par le P^{re} Carré; à la fin de l'année 1877.

Avant de se séparer, les P^{res} Guilmin et Beaud avaient préparé une magnifique confirmation de 273 personnes. La 1^{ère} Communion, faite quelques mois après, fut au fort très-imposante, elle comptait 170 enfants ou adultes.

Le P^{re} Buquet, de son côté, pendant son dernier séjour à Maurice, y a prêché trois stations de jubilé; la 1^{ère} à l'Immaculée-Conception, une seconde à Flacq, à la paroisse du St-Esprit, puis une troisième à la Poudre d'Or, à la paroisse de St-Philomène.

— 2. La Ct^é du St-Sacrement n'est pas seulement chargée de la paroisse de cenom, aux Cassis; elle a encore le soin spirituel de la paroisse de la Petite-Rivière. Les deux Pères de cette petite Ct^é sont donc bien occupés; mais leur ministère n'est pas sans grandes consolations; et souvent ils ont le bonheur de ramener à leurs devoirs des malheureux qui vivaient en dehors de toutes pratiques religieuses.

Le P^{re} Carré est spécialement chargé de la seconde paroisse. Après avoir confessé le samedi aux Cassis, il part le lendemain de grand matin pour la Petite-Rivière, où il confesse, chante la messe, prêche; fait le catéchisme, administre le baptême

et visite les malades. » (Lett. du 18 août 1879.)

L'an dernier, (1879) il y a eu 1300 pâques, pour les deux paroisses. Chaque mois on présente un groupe de 1.^{er} communiant, comme amende honorable au Sacré Cœur de Jésus. Monseigneur est allé, vers le milieu de l'année donner la confirmation à plus de 160 personnes. Sa Grandeur a été très-satisfaite sous le rapport de l'instruction religieuse donnée aux enfants; elle en a parlé en chaire, en faisant surtout l'éloge des deux charitables personnes qui font le catéchisme aux pauvres enfants. Elles sont, en effet, d'un très-grand secours pour cette œuvre. (Lett. 25 avril et 13 août 1879.)

— 3.^e « Durant l'année du jubilé, écrit le P. Beaud, nous avons établi une œuvre importante dans la paroisse: c'est une procession du St Sacrement, qui se fait dans l'église le 1.^{er} dimanche de chaque mois. Cette cérémonie est précédée d'une instruction et se termine par une amende honorable: Des hommes et des enfants accompagnent le St Sacrement avec des cierges; et les jeunes filles portent des bouquets, qu'elles déposent ensuite au pied de la statue du Sacré Cœur. Cette statue, la plus belle qui se trouve dans le pays, a été achetée avec le fruit des petites économies de personnes peu fortunées; pour ramasser les 1250 £ qu'elle a coûtés, il leur a fallu s'imposer bien des privations.

« Nous avons établi, en outre l'œuvre de l'apostolat de la prière; et au bout du premier mois nous comptons déjà près de 300 associés. Nous espérons beaucoup en ce moyen-bien, pour continuer avec succès l'œuvre de régénération parmi nos chers paroissiens. » (Lett. 1.^{er} nov. 76.)

— 4.^e « Depuis environ dix mois, ajoute le P. Beaud, je lutte contre le surintendant des écoles du Gouvernement. Sous prétexte que les Frères, qui dirigeaient l'école des garçons des Cassis, avaient donné leur démission; il a voulu nous l'enlever. J'ai eu gain de cause devant le conseil d'éducation et même devant le Gouverneur. Mais pour nous taquiner, et en même

temps pour faire abandonner l'œuvre, sous prétexte qu'il n'avait pas d'argent, il m'a laissé le plus long temps possible sans nous faire toucher nos allocations. Ce qui m'a soutenu cependant dans cette rude épreuve, c'est la promesse que m'avait faite le secrétaire colonial, un de nos meilleurs amis, d'avoir ce que je réclamais. » (Lett. 12 oct. 79).

— 5. Sa paroisse des Cassis et en même temps le diocèse du Port-Louis ont fait, au mois de janvier 1879, une perte bien sensible en la personne de M. le D^s Thomy d'Arifat. Pendant plus de trente ans, il avait donné à nos Pères, dans leurs maladies les soins les plus assidus et les plus désintéressés. Président du conseil de fabrique du Port-Louis, il était à la tête de toutes les œuvres catholiques de la ville et du pays. Mais un monument qui restera surtout comme un témoignage de sa foi et de son zèle, c'est la gracieuse église du S^t Sacrement qu'il a fait bâtir, aux Cassis, de ses propres deniers, et qui, à sa mort, lui avait déjà coûté, dit-on, plus de 700,000^f. Dans son testament, il a recommandé de la faire achever, puis de bâtir un presbytère. Il s'était chargé, en outre, de l'entretien des deux Pères attachés à cette paroisse; et chaque mois, il leur donnait 500^f.

En reconnaissance de ces bienfaits, le C. R. Père avait obtenu pour lui du Souverain Pontife, en 1876, la décoration de chevalier de l'Ordre de S^t Grégoire le grand. Dès qu'on en apprit la nouvelle à Maurice, ce fut une joie pour les catholiques. Tous se félicitaient de voir ainsi honoré par Pie IX, un anavanticien qui avait tant fait pour la bonne cause, en la soutenant de ses secours, de ses soins et de son influence. (Lett. du P. Guillaux, 25 mai et 12 oct. 1876.)

Ct^é de N. D. du Grand-Port.

1. Poste gardé malgré les difficultés - Personnel. - 2. État g^l de la paroisse.
- Bien fait. - 3. 1875 jubilé, conversions. 1^{ers} Com^{tes}, Confirm^{és}. - 4. Suite du
ministère. 1876-79. - 5. Ecoles. succès. - 6. Cas de mariage.

L'Ét^é du Grand-Port ne figurait tout au dernier Bulletin de Maurice, par-
ce qu'on n'en avait alors aucune nouvelle. Nous avons donc à parcourir aujourd'hui, pour
cette Ét^é, une période de cinq années. Voici le résumé des faits les plus saillants
que l'on a pu recueillir dans la correspondance et les bulletins reçus dans
l'intervalle.

— 1. On avait songé, dans ces dernières années, à abandonner
le poste de Mahébourg, ou à l'échanger contre un autre; à
cause des difficultés qu'il présente, pour la vie de communauté,
la grande étendue de la paroisse. Cependant, sur les instances
de M^{gr} l'Evêque du Port-Louis, on a continué cette œuvre, en
considération du bien qu'on a déjà fait dans ce quartier et que
l'on peut encore y faire: « Je regretterais beaucoup, écrivait, à
cette occasion, Sa Grandeur au C. R. Père, le départ de vos Pères de
l'importante paroisse de Mahébourg. Le nombre des fidèles
va toujours en augmentant; plus que jamais ces âmes récla-
ment, au milieu d'elles, le secours de missionnaires apostoli-
ques. . . Je serais donc heureux d'apprendre que vos Pères
continueront, comme par le passé, à desservir cette paroisse, avec
le zèle qu'ils ont déployé jusqu'à présent. » (Lett. du 13 sept. 1877.)

— Le P. Chiersé est toujours supérieur de la Ct^é, en même
temps que curé de la paroisse. Les P. P. Vainé et Stervennou,
qui le secondaient les années précédentes, ont dû successive-
ment revenir en France, et ont été remplacés par les P. P.
Viallon, Hoatler et Guyon. Au mois de janvier 1879, le P.
Viallon a été envoyé avec le P. Mauger à la Grande Savane;
il a été remplacé quelque temps après par le P. Chopin. Mais
ce Père, déjà souffrant de la poitrine, est tombé malade pres-
qu'aussitôt son arrivée; et il est demeuré depuis dans un grand

état d'affaiblissement qui ne lui permet guère de travailler.

Le P. Thiersé a été lui-même assez gravement malade dans ses dernières années. En 1878, il a eu, durant plus de quatre mois, à lutter contre des fièvres continues. Et à ces maux s'est ajoutée, l'an dernier, la dysenterie. D'après les dernières nouvelles, il était bien fatigué. Espérons cependant qu'il se remettra suffisamment pour pouvoir continuer plusieurs années encore le bien qu'il a fait jusqu'ici à Maurice.

— 2. Cette importante paroisse du Grand-Port, dont Mahébourg n'est qu'une petite partie, compte 15 000 catholiques. Elle n'en avait que 8 000, il y a vingt ans, quand le P. Thiersé en fut nommé curé; et sur ce nombre à peine y en avait-il une centaine à fréquenter les sacrements. Depuis lors, le P. Thiersé a fait construire 9 chapelles dans les différentes parties du quartier; et à côté de chaque chapelle il a fait établir une école. Tout cela a coûté de grandes dépenses; mais aujourd'hui tout est payé; et les chapelles rapportent suffisamment ce qu'il faut pour les entretenir.

Le service de cette vaste paroisse est très-fatigant et pénible, non pas tant à cause du chiffre considérable de la population que par suite de l'éloignement des lieux et de la difficulté des moyens de transport. Plus de la moitié des habitants se trouvent pour cela, dans l'impossibilité de se rendre à la St^e Messe, les dimanches et les jours de fête.

— 3. Pour la première année qu'embrasse le bulletin, l'année 1875, l'événement le plus important à mentionner, écrit le P. Thiersé, c'est le jubilé. On l'a commencé en juin, pour le terminer en décembre. Tout le monde ne s'est pas converti, néanmoins nous avons eu la consolation de voir les jeunes gens de la société de Mahébourg s'approcher des sacrements, après avoir fait très-pieusement les visites prescrites à l'église. Il y a eu deux conversions parmi les sommités du quartier, celle du Magistrat et d'un officier anglais.

« Nous avons eu aussi 80 réhabilitations de mariages; presque toutes les personnes qui ont fait ainsi légitimer leur union, se sont ensuite préparées à leur première Communion.

« Le 18 juin de la même année a été marqué par une confirmation de 234 personnes. Ce nombre en aurait été encore plus considérable sans un temps affreux qui sévissait depuis la veille, et qui a empêché les pauvres gens de la campagne de venir à l'église.

« Environ 122 enfants et une cinquantaine de grandes personnes ont fait leur première communion. Pendant le temps des Pâques, nous avons eu 1.847 communions, sans compter un bon nombre qui ont eu lieu après la clôture du temps pascal »

— 4. « Notre ministère, en 1876, a été à peu près le même. Nous avons eu des conversions en assez grand nombre, mais nous avons eu aussi à déplorer quelques défections, qui nous ont bien peiné.

« Cette même année, ajoute le P. Thiersé, j'ai établi une nouvelle chapelle en un endroit, où depuis 26 ans, je n'avais jamais pu réussir à faire le moindre bien. Elle est située sur la côte, aux Bambous, à 6 lieues de Mahébourg. (lett. du 7 nov. 76.)

« En 1877, nous avons eu 2,221 communions pascales et environ 200 premières communions; 12 baptêmes d'adultes, puis nous avons eu la consolation de réhabiliter une centaine de mariages.

« Enfin, dans les deux dernières années, 1878 et 1879, nous avons eu bien de l'occupation. Le carême, les communions pascales, la 1^{re} communion, le mois de Marie, le jubilé de Léon XIII, et avec cela de nombreuses visites de malades, ont absorbé tout notre temps. On a compté, en 1879, 2247 communions pascales faites à l'église paroissiale, 150 premières communions d'enfants et d'adultes et près

de 900 confessions parmi les enfants des écoles. Nous avons eu de plus à porter la Ste Communion à beaucoup de malades.

« Dans ces derniers temps, la fièvre et la dyssentérie ont sévi avec une grande violence et ont fait bon nombre de victimes. Puis, après avoir un peu cessé ses attaques sur les hommes, le fléau s'est jeté sur les animaux. On ne sait comment les pauvres fermiers vont se relever; plusieurs n'ont plus un seul bœuf sur 200 et 300 qu'ils avaient auparavant. En outre une partie des plantations ont été ravagées par des coups de vent. Le riz est devenu très-cher. Du matin au soir, nous sommes assiégés de pauvres, qui viennent nous demander de quoi manger. » (Lett. juillet 79.)

— 5. Le P. Thiersé ajoute, au sujet des écoles: « L'œuvre des écoles occasionne beaucoup de tracass. Sur la fin de juillet 1875, le Surintendant des écoles est venu avec l'Inspecteur-assistant, passer une semaine au Grand-Port, pour examiner tous les enfants de nos cinq écoles, au nombre de 538. Chaque enfant a été examiné en particulier, puis classé d'après le résultat de l'examen. À raison de cela, c'est que le Gouvernement s'est engagé à donner 15 \$ pour chaque enfant qui dans une année, à pareille époque répondrait d'une manière satisfaisante aux questions qui lui seront posées. Puis 10 \$ seront donnés à chaque enfant qui assistera 200 fois à l'école, pendant l'année! Je ne sais quel sera le résultat de ces mesures, mais j'ai confiance en la Providence.

« Sur la fin de la même année, j'ai ouvert deux nouvelles écoles, ce qui porte le nombre de nos enfants à 800. Cela donne beaucoup de travail, mais aussi un grand espoir pour l'avenir, car tous ces enfants sont arrachés à l'hérésie. Les protestants chantaient victoire après la promulgation des nouvelles lois sur les écoles; quelle déception pour eux. » (Lett. des 27 fév. et 7 nov. 76.)

« En août et septembre 1877, ont eu lieu de nouveaux examens. Or, nos écoles l'ont emporté sur celles du Gouvernement,

ce qui a bien vexé les inspecteurs protestants. 750 de nos élèves ont obtenu ensemble 5,400 \$ de prime pour leurs examens. »
(Séll. du 5 nov 1877.)

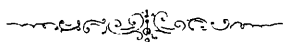
— 6. Une affaire qui a fait beaucoup de bruit à Maurice, c'est une poursuite exercée contre le P. Thiersé devant les tribunaux, pour un mariage accompli sans les formalités civiles. Un mot de Monseigneur aurait pu arrêter l'affaire, mais sa Grandeur a préféré se taire; heureuse, disait-elle, de saisir cette occasion de montrer à Londres l'iniquité des lois qui régissent Maurice.

Voici comment les choses se sont passées. Un jour, le 21 juin 1876, le P. Thiersé était, comme à l'ordinaire, au confessionnal. Une jeune personne et un jeune homme sont allés se confesser; puis, après une prière, se sont assis près de l'autel de St Joseph. Quand le Père est sorti du confessionnal, ils se sont levés et se tenant par la main, ils ont prononcé, devant lui et en présence de témoins, ces paroles: — le jeune homme: « je prends M^{lle} N... pour ma femme; — puis la jeune personne: « je prends M^r N... pour époux. » — Alors le Père leur dit: « est-ce sérieux ce que vous dites là? » — Oui, mon Père. — Et bien, vous êtes mariés! — Au moins donnez-nous une bénédiction. — Inutile, reprend le Père, vous avez reçu le sacrement par le fait. — Et il se retire, sans dire ou faire rien autre chose.

Mais le père du jeune homme, qui était animé de sentiments irréligieux; irrité de ce que son fils ne suivait pas ses tristes exemples, remua aussitôt ciel et terre pour faire poursuivre le P. Thiersé; comme ayant célébré un mariage sans l'accomplissement préalable des formalités légales. Il réussit, et le P. Thiersé se vit citer, le 23 janvier devant la cour du district du Grand-Port, pour avoir à répondre du fait qu'on lui imputait. Divers témoins furent appelés, avec les jeunes époux. On cita aussi un ecclésiastique, M. Balbé Stuart, afin d'apprendre de lui la doctrine catholique sur le mariage. Et enfin, après diverses réances, le

L'écuyer fut condamné à 10 shillings d'amende et aux frais; on rendit toutefois hommage à son caractère et à son dévouement. Monseigneur qui avait laissé à dessein poursuivre la cause, se chargea de tout payer. (lett. du P. Guilloux, du 5 janv. 1877.)

— « Le bon Dieu, ajoute le P. Chiensé, a fait justice de ceux qui m'avaient ainsi persécuté. Le juge qui m'a condamné a, de suite après, perdu la tête; puis il a été destitué de ses fonctions, et au mois de septembre, il est mort d'une atroce maladie. Il a cependant eu la grâce de recevoir les derniers sacrements avant de mourir. Le procureur général a été pris de douleurs d'intestins, qui l'ont forcé de donner sa démission. Le malheureux a été néanmoins décoré par la Reine, en récompense de toutes les lois iniques qu'il a faites. Il part pour l'Europe, avec la malediction de tout le pays, qui ira à sa ruine entière si ses lois sont mises en vigueur. Une protestation signée par toute la population a été envoyée à la Reine d'Angleterre. » (lett. du 5 nov. 1877.)



Clé de St-Jacques à la Savane.

(Janv. 1879 - Janv. 1880.)

1. Fondation: Personnel. — 2. Situation: Chapelle du Mont-Carmel reconstruite.

— 1. Cette Clé, qui se compose des P. P. Mauger et Viallon, a été commencée en déc. 1878, sur les instances de Mgr. Scarisbiick. Sa Grandeur n'avait aucun prêtre pour desservir ce vaste quartier, à peu près abandonné jusque-là. Elle demanda au Père Corbet de lui venir en aide pour le bien des pauvres âmes; et celui-ci lui accorda provisoirement deux missionnaires, moyennant la combinaison nouvelle pour la desserte de la Ste Croix.

Le C. R. Père a eu devoir, d'après l'avis du conseil génl., approuver cette disposition, en vue du grand bien à faire auprès des âmes, ainsi que des avantages pouvant en résulter.

pour nos autres œuvres de Maurice. L'érection de la nouvelle Cité a donc été confirmée. Elle est établie au centre du quartier de la Savane, à Souillac, et placée sous le vocable de l'apôtre St Jacques (le-Majeur), patron de l'église paroissiale. (Déc. du 16 juin 1879)

— 2. La paroisse possède une église et deux chapelles. L'église paroissiale est à Souillac; il y a une chapelle à la petite Savane, consacrée à N. D. du Mont-Carmel, et une autre à la rivière des Anguilles, dédiée à N. D. des Sept-Douleurs. C'est bien peu pour ce vaste quartier, car avec celui du Grand-Port, qui lui est limitrophe, il forme à peu près un quart de l'île.

Le chemin de fer va directement du Port-Louis à Souillac la ligne principale est celle du Port-Louis à Mahébourg; à Rosse-Bell il y a un embranchement qui va à Souillac; Mahébourg et Souillac forment donc deux têtes de ligne, ce qui est d'un grand avantage pour les Pères des deux maisons.

Cette paroisse de la Savane n'a guère été évangélisée jusqu'ici, aussi est-ce un quartier encore neuf, non seulement au point de vue du sol, qui renferme les meilleures terres de l'île, mais aussi malheureusement au point de vue des âmes qui sont encore ignorantes ou très-peu instruites.

Une Communauté assez nombreuse de Filles de Marie est établie depuis plusieurs années à Souillac; ce sera d'un grand secours pour le bien.

Depuis leur arrivée, les Pères ont reconstruit la chapelle de la Petite-Savane qui tombait en ruine. Ses habitants sont pour cela venus généreusement en aide. Cette chapelle figure aujourd'hui parmi les plus belles de la colonie; elle a 78 pieds de long, sur 33 de large. (Lett. des P. P. Corbet et Manger.)

Notice
 sur le P. Chevaux,
 décédé à l'île Maurice le 21 janv. 1877.

Le Père François Chevaux naquit à Parent, diocèse de Clermont (Puy-de-Dôme) le 15 août 1820, de parents chrétiens et vertueux, à qui Dieu a donné, dès cette vie, comme récompense de leur piété, une longue et verte vieillesse. En effet, son père, vieux soldat du premier empire, mourut en 1866, à l'âge de 81 ans, et sa pieuse mère portait encore avec vaillance le poids de ses 80 ans, lorsque notre confrère succomba, en 1877, épuisé par ses travaux apostoliques.

Quelques traits de son enfance, conservés avec édification dans les souvenirs de sa famille, annonçaient déjà en lui une âme forte et généreuse. Il avait à peine une dizaine d'années, M. le curé de St-Babel lui faisait la classe à lui et à quelques autres écoliers. Pendant qu'ils prenaient leurs ébats, l'un de ses petits camarades, en s'amusant, lui porta un coup de pioche, qui le blessa au côté droit. Le jeune François ne laissa échapper ni une plainte ni un murmure.

M. le curé de St-Babel ayant trouvé en lui des marques de vocation, le fit envoyer au collège de Billom. Il en suivait les cours comme externe. Ses personnes chez lesquelles il était en pension étant assez pauvres, ses parents voulurent le placer dans une autre maison où il fut mieux. Mais le jeune écolier répondit à sa mère, que ce serait faire de la peine à ces pauvres gens; que sa pension était pour eux un secours; et qu'ainsi il préférait rester chez eux.

Quelques mois plus tard, il se fit dans une chute, une forte contusion au genou, et n'y apporta aucune attention. Mais la plaie s'aggravant, on dut le faire transporter à l'hôpital de Clermont. A la première inspection, le médecin

déclara que le mal était très-grave, et que probablement on serait obligé de faire l'amputation de la jambe. On voulut cependant essayer des cautérisations. Mais à la vue du fer rouge, le pauvre enfant fut tellement saisi de frayeur que l'on dut renoncer à l'opération pour ce jour-là. Le lendemain, nouvel essai. L'enfant est complètement changé : A l'arrivée du médecin, il présente lui-même son genou, refuse le secours des infirmiers, et se laisse cautériser les chairs, sans pousser le moindre cri, sans faire entendre la plus légère plainte. (Lett. de son frère, M. F. Chevanez, 9 mai 1877.)

Pendant tout le temps de son petit séminaire, il se fit remarquer par sa piété, sa douceur et son esprit de mortification. C'était la marque d'une vocation déjà bien assurée : Aussi, sur l'avis de son directeur, entra-t-il avec joie au grand séminaire de Clermont, au mois d'octobre 1839. Quelques notes, écrites par lui à cette époque, nous révèlent les aspirations les plus intimes de son cœur. « Considère, ô mon âme, se disait-il à lui-même, que le séminaire est uniquement pour les élèves du sanctuaire. Considère combien doivent être droites et pures les intentions de ceux qui viennent y prendre place. Tremble et hâte-toi de reformer tes vues, si tu n'es venu ici qu'avec l'intention d'enrichir tes parents, d'acquiescer l'estime des hommes et un rang distingué dans le monde. Je tâcherai de purifier mes intentions, de n'avoir d'autres vues que la gloire de Dieu et sa plus grande gloire. Tout pour mon bon Maître. »

Voici ses résolutions à sa retraite du mois de février 1840 :
 « 1^o : je ne perdrai jamais mon Dieu de vue ; — 2^o : je m'immolerai continuellement à lui ; — 3^o : je tâcherai de me faire oublier et de traiter durement mon corps, ce corps qui ne pense qu'à lui ; certes je suis bien digne d'être honore, moi qui suis si abominable, si exécrationnable ! »

« Je me trouve fort bien au séminaire, écrivait-il à sa famille, et comment pourrait-il en être autrement dans un lieu où l'on vit tout en Dieu ; où, quelquefois, je y passer ma vie toute entière ! . . . »

« Dès la première année de son séminaire, il se consacra au Seigneur par le vœu privé de chasteté, qu'il émit avec le consentement de son Directeur. C'était le 12 juillet 1840, jour où se célébrait dans le diocèse la fête du sacré Cœur de Jésus. Il le marqua dans ses notes de piété comme l'un des beaux jours de sa vie.

Le soin de sa sanctification ne lui faisait pas oublier celle des âmes qui lui étaient échues. Il avait alors un de ses frères sous les drapeaux. Pour le soutenir dans la vertu, au milieu des dangers de la vie militaire, il lui envoya un petit cahier rempli de conseils pratiques parfaitement appropriés à sa position. Rien de plus touchant que ces avis dictés par une affection toute surnaturelle et par une tendre piété. (Notes du 23 janv. 1840.)

Les lettres qu'il adressait du séminaire à sa famille respirent le même esprit de foi et de piété. Il ne manque jamais de profiter de ces occasions pour les porter de plus en plus vers Dieu. — « Oui, mes bien chers parents, leur écrivait-il dans une de ses lettres, la gloire de Dieu et notre salut, voilà tout ce que nous avons à faire. Ce n'est que pour cela que Dieu nous a créés. La vie passe, le corps périt, mais l'âme subsiste toujours et l'éternité demeure! Je voudrais vous sauver tous, je voudrais vous trouver tous dans le paradis, où j'espère que nous entrerons par les mérites infinis de N. S. J. C. Au séminaire, je puis me sauver facilement; vous n'avez pas, vous autres, tant de moyens d'y parvenir. Ce sont ces considérations qui me portent à vous donner quelques avis dont vous ne serez pas fâchés. Le Bon Dieu m'a donné de bons parents; oh! s'ils étaient fervents chrétiens, il ne manquerait plus rien à mon bonheur. »

L'apostolat qu'il exerçait dès lors auprès de ses parents, il le continua d'une manière encore plus parfaite le reste de sa vie. Il leur écrivait de temps à autre pour les soutenir et les consoler, mais en s'attachant toujours à élever leurs âmes vers le ciel. Son père ayant eu une position nouvelle, qui pouvait lui créer des difficultés pour ses devoirs religieux, il lui écrivait: « Prenez garde, mon bien-aimé père; montrez-vous généreux chrétien. Pas de respect humain. Il faut au moins avoir autant de courage devant les mauvais chrétiens que vous en avez eu devant l'ennemi. » — « Montrez au monde, ajoutait-il dans une autre lettre, que vous êtes les parents d'un missionnaire,

et que vous n'attendez pas les consolations du monde, mais celles de Dieu et de son éternité. Que votre conduite soit exemplaire dans la paroisse! Dans votre pauvreté, vos misères, vos souffrances, soyez résignés à la volonté de Dieu, et portez vos peines pour son amour. »

Du temps qu'il se trouvait au grand séminaire de Clermont, dirigé par la Compagnie de St. Sulpice, il y avait, parmi les Directeurs, un des amis dévoués de N. V. Père, M. l'abbé Gamon. C'est par lui spécialement que le jeune séminariste connut l'œuvre des noirs. Rien ne répondait mieux aux aspirations de son âme; et il résolut aussitôt, avec l'un de ses condisciples, le Tén Vossedat, d'y consacrer sa vie. Ils écrivirent l'un et l'autre à notre V. Père, qui leur répondit, le 12 fév. 1843, par une admirable lettre, que l'on peut lire dans le recueil de ses lettres spirituelles. (t. II, p. 342.)

Ce n'est cependant que l'année suivante que l'abbé Chevauux put exécuter son généreux dessein. C'est la veille de la fête de saint Joseph, le 18 mars 1844, qu'il arriva au Noviciat de la Neuville. Il n'était encore que diacre. Il reçut la prêtrise à Amiens, des mains de M. gr. Mioland, aux Quatre-Temps de septembre. Et deux mois plus tard, il avait le bonheur de faire sa consécration dans la société du St. Cœur de Marie, le 21 nov. fête de la Présentation de la St^e Vierge. Sa piété, sa vertu, sa fidélité à la Règle avaient fait abrégier pour lui, l'épreuve ordinaire du noviciat, à cause des besoins que l'on avait de missionnaires.

Notre V. Père le destinait à la Mission d'Australie, pour laquelle M. gr. Brady lui avait demandé des prêtres avec instance. Il s'embarqua à Londres le 15 sept. 1845, pour cette contrée lointaine, avec les P. P. Bouchet et Chiersé, et les F. F. Vincent et Théodore. Ils y arrivèrent le 9 janv. 1846, et furent envoyés dans le district de King-Georges-Sound. Mais on les y laissa sans argent et sans vivres, de sorte qu'ils éprouvèrent tout ce que la faim et le dénuement ont de plus pénible. En outre, la Mission se trouvait toute différente de ce qu'on avait annoncé. Au lieu de quatre millions de sauvages, il n'y en avait pas plus de mille dans leur district. La seule œuvre à tenter, c'était une école; et pour l'établir, ils étaient sans ressources. Dans ces conditions, y avait-il lieu de conti-

cette Mission; et ne valait-il pas mieux porter ses efforts sur d'autres points, où les missionnaires succombaient sous le poids du travail?

D'après l'avis de ses confrères, le P. Thevaux se remit en mer pour venir en conférence avec notre V. Père. Mais le navire à bord duquel il avait pris passage, ayant relâché à l'île Maurice, le P. Laval, qui ne pouvait suffire à ses travaux, eut voir là un trait de la divine Providence. Il retint son confrère, et il obtint de notre S.^t Fondateur, avec l'approbation de la S. C. de la Propagande, l'autorisation de le conserver auprès de lui. (Vie du P. Laval, p. 316.)

A Maurice, en effet, la moisson était des plus abondantes. Deux ouvriers, les P. Laval et Lambert ne suffisaient pas à instruire les pauvres noirs que l'émancipation venait de jeter, quelques années auparavant, avec leur ignorance et leurs vices, au milieu de la société. Le P. Thevaux se mit à l'œuvre, comme eux, avec cœur et activité. Notre V. Père rendait ainsi hommage à son zèle dans une lettre à M. l'abbé Gamon: « Le P. Thevaux est aujourd'hui, avec le bon P. Laval, à Maurice, partageant ses travaux et faisant comme lui des merveilles. La belle Mission que celle de Maurice! Les chapelles s'y élèvent comme par enchantement; on en compte déjà plus de vingt, et chacune est un foyer de grâces, qui touche et convertit. » (Lett. du 21 juan 1849.)

Les journaux de l'île, Le Courrier et Le Pays, ont raconté avec éloge tout ce qu'il a fait pour le bien de la colonie. Voici quelques extraits de leurs colonnes

« Pendant trente années consécutives, les diverses paroisses de Maurice ont été successivement le théâtre de son zèle apostolique et de son dévouement pour les âmes. Continuellement sur pied, rien ne le rebutait. Il parcourait les quartiers, établissait des réunions, organisait des catéchismes et construisait des chapelles. Ce fut ainsi qu'il fonda les premières églises des Bambous, de Chamarel et de la Petite-Savane. Son activité était prodigieuse. Le dimanche matin, il allait dire la S.^t Messe aux Bambous, à cinq ou six lieues du Port-Louis, il y exerçait le S.^t ministère, et il revenait en ville prêcher à la messe de M. benes.

« Les populations de Chamarel étaient restées long temps

sans secours religieux. Il déposa parmi elles des semences si bien fécondées par ses sueurs, que l'on en récolté encore aujourd'hui les fruits.

Le pieux et zélé missionnaire fut vite apprécié par Mgr. Collier, et Sa Grandeur lui confia la cure de Tاملعمووسس, où il avait été employé dès 1853. L'église, qui suffisait à son arrivée aux fidèles, ne tarda pas à devenir trop petite sous l'action de son zèle : c'est qu'il n'attendait pas que les brebis vinssent le trouver au berceau; il allait lui-même les chercher. Il fallut donc agrandir l'église, et son activité y réussit en peu de temps. Le succès couronna pleinement ses efforts; et, même agrandie, l'église se trouva encore étonnée de son exigüité.

« Ces résultats cependant ne s'étaient pas obtenus sans de grandes fatigues, dont les conséquences faillirent amener la perte de l'une de ses jambes, malade depuis son retour d'Australie. Plusieurs médecins furent d'avis de faire l'amputation. Le Père Saval, qui était aussi bien médecin du corps que de l'âme; fut, avec le Dr. Kanig, d'un avis contraire. Il pensait qu'une guérison était possible sans amputation. Il fallait tout tenter pour obtenir ce résultat; un prêtre privé d'une jambe, ne pouvait plus exercer le saint ministère d'une manière active. Le P. Chevaux était prêt à tout ce que voudrait son Supérieur. Pourtant il demandait ce qu'il lui faudrait rester de temps inactif pour être guéri de cette manière. — Douze mois, dit le P. Saval — C'est trop, répondit le P. Chevaux, mieux vaut l'amputation; douze mois sans travailler pour Dieu, non, je ne puis. — Le P. Saval lui fit comprendre qu'il pourrait parfaitement exercer une partie de son ministère pendant sa convalescence. Le P. Chevaux accepta alors. Il savait du reste de qui tenir en bravoure, et le fils d'un vieux soldat aux armées françaises n'eût pas reculé devant une souffrance corporelle. Sa guérison eut lieu. Sa jambe resta raide, par suite de l'anchylose; mais il n'en continua pas moins son ministère comme précédemment. Il dut cependant, à cette occasion, revenir en ville, non sans quitter avec regret le quartier qu'il avait régénéré par son zèle.

« Sa nature charitable et bonne le portait vers les œuvres

modestes ; il desservit pendant quelques années l'église de Ste Croix, dans la vallée des prêtres. Nous le retrouvons aussi à la paroisse de N. D. de la Salette, à la Grande-Baie, à l'église du St Sacrement aux Cassis, et à l'église du St Cœur de Marie, à la Petite-Rivière ; partout, en un mot, où il y avait une œuvre chrétienne à exercer ou à continuer au prix d'incessants labeurs.

« Digne continuateur de la grande œuvre entreprise par le P. Laval, qui ne l'avait précédé que de quelques années à Maurice ; le P. Thievaux, appelé à la Cathédrale, se livra sans réserve aux travaux de la Mission parmi les noirs. Comme le P. Laval, il aimait à les appeler ses chers enfants ; et il se montrait véritablement leur père.

« Son ministère au Port-Louis fut fécond. Il y établit la pieuse association de St Joseph, qui fait tant de bien parmi les ouvriers ; il installa les Filles de Marie, acheta et paya la maison, rue de la Paix. Lorsque le P. Laval mourut, il s'occupa des prisons, dont il devint l'aumônier. Avec quel bonheur il remplissait cette fonction ! Il fonda plusieurs écoles pour les enfants pauvres, tant à la Ste Croix qu'en ville ; et, pour soutenir ces œuvres, il faisait lui-même les collectes nécessaires à leur existence.

« La plupart des œuvres religieuses de la Cathédrale le comptaient au nombre de leurs directeurs. Partout ses vertus lui attireraient tous les cœurs. On aimait en lui la rectitude de son jugement, sa conciliante franchise, son humilité, son inaltérable douceur. » (Le Pays, journal de Maurice.)

En 1866, le C. R. Père le fit venir en France, pour lui procurer un repos de quelques mois, bien nécessaire à sa santé, et lui faire préparer le travail de la vie du P. Laval. La Providence lui réservait aussi à cette occasion, la consolation de porter à son vieux Père les derniers secours de la religion. Il lui donna de sa main le saint viatique, et encouragea sa famille par ses avis, en y ajoutant l'exemple de ses vertus. Aussi son séjour dans son pays natal laissa-t-il partout une impression de pieuse édification.

À son retour à Maurice, l'année suivante, il reçut de tous l'accueil le plus cordial et le plus empressé, les noirs surtout étaient

heureux de recevoir leur bon Père, qu'ils avaient vu partir avec regret. C'était pour eux, à cette époque, une consolation d'autant plus sensible qu'une épidémie terrible sévissait alors à Maurice. La ville du Port-Louis paraissait n'être qu'un vaste hôpital. On y évaluait le nombre des malades à au moins 40,000 personnes; c'était plus de la moitié de la population. Les ministres protestants restaient prudemment renfermés chez eux. « Honte à nos ministres, disaient les protestants eux-mêmes, on ne voit plus dans les rues et auprès des malades, du soir au matin, que des missionnaires catholiques et des religieuses. »

Le P. Chevaux, donnant l'exemple à tous, se dépensait sans réserve. Il sut si bien organiser la visite des malades, que presque aucun catholique ne mourut sans être administré; et il eut, avec les autres Pères, la consolation de baptiser bon nombre de païens et de recevoir dans le giron de l'Église beaucoup de protestants, convertis par le touchant spectacle du dévouement des missionnaires. Bientôt, il fut pris de la fièvre et condamné à un repos forcé. Mais les soins qui lui furent prodigués le rétablirent assez promptement, et il reprit avec un nouveau zèle les fonctions du St. ministère. (Lett. du P. Guilmin, 16 avril 1867.)

Nommé Supérieur provincial de nos Établissements de Maurice, après le départ du R. P. Collin, en 1862, son humilité lui faisait désirer depuis longtemps d'être déchargé d'une telle responsabilité. Il alléguait, à cet effet, son incapacité, ses défauts etc.; mais un autre motif qui il apportait aussi, montrait les faveurs particulières dont Dieu récompensait sa fidélité à la grâce. Il l'expose ainsi lui-même en ouvrant son âme au C. R. Père avec simplicité, tout en s'abandonnant à sa décision.

« Une autre raison pour laquelle je souhaiterais d'être déchargé de toute supériorité, c'est que je me sens depuis quelque temps fortement attiré par l'esprit de prière et d'union à N. S. Depuis mes dernières maladies, mon bon Jésus m'a fait de grandes grâces. Il m'a attiré si fortement à lui, j'ai tant de goût, de complaisance dans l'oraison, que je ne voudrais avoir à faire que cela seul. S'il m'était permis, je me retirerais volontiers dans un désert où j'en aurais qu'à aimer et contempler Notre Seigneur. Cet attrait, ce goût me poursuit dans cesse; et lorsque j'ai un moment de temps pour

me mettre devant Notre-Seigneur, je me sens aussitôt fortement attiré pour être tout à Lui. Cela dure depuis un an à peu près. Jugez vous-même, mon C. R. Père, ce que je dois faire dans cet état de choses.» (Lett. du 6 juill. 1866.)

« Je voudrais, disait-il dans une autre lettre, n'avoir plus qu'à obéir. L'obéissance, l'obéissance ! voilà le point capital. Ob' sion savait toujours obéir, que de bien on ferait et que de mal on éviterait !. Je ne voudrais pas mourir étant Supérieur, il me faudrait au moins un peu de temps pour m'occuper de moi-même et me préparer à mourir saintement.» (Lett. des 8 mai 1869 et 16 août 1876.)

Aussi, quand en 1872, il fut remplacé dans la charge de Provincial, il en exprima au C. R. Père des vifs remerciements par des paroles qui sortaient vraiment du cœur. Il ajoutait avec une touchante humilité : « Maintenant, mon C. R. Révérend et bien-aimé Père, permettez-moi de vous demander un grand pardon pour toutes les fautes que j'ai commises dans ma longue supériorité... Enfin, vous avez bien voulu me retirer cette charge trop lourde pour mes faibles épaules, vous voudrez bien à présent me pardonner toutes mes fautes volontaires ou non, afin que le Bon Dieu ait pitié de moi quand je paraîtrai devant Lui. Désormais je dois m'appliquer à me sanctifier moi-même et à sanctifier les pauvres âmes. Plaise au Seigneur que je sois plus fidèle ! C'est assurément ma ferme résolution. Mais, hélas ! puis-je compter sur moi-même ? Veuillez bien, mon C. R. Révérend Père, prier pour moi, qui commence à être un de vos vieux enfants, et qui me ferai toujours un devoir d'être un des plus obéissants et des plus soumis.» (Lett. 3 mai 1872.)

Le bruit du départ du P. Thévaux s'étant répandu à Maurice, à l'occasion de la nomination d'un nouveau Supérieur provincial, les journaux s'emparèrent aussitôt de cette nouvelle et firent paraître des articles pleins d'éloges et en même temps de regret de le voir quitter la colonie. « Grand émoi, depuis 15 jours, écrivait-il lui-même, je ne suis occupé qu'à démentir le bruit de mon départ, quoique j'en ai écrit à un des journaux pour l'avertir qu'il s'était trompé... Ce fait prouve une fois de plus l'estime et les vives sympathies qu'on avait pour lui.

— Cependant, depuis le commencement de l'année 1876, le bon Père avait été repris d'un fort mal de gorge. Pendant le carême et le mois de Marie, il avait dû, à son grand regret, laisser à ses confrères la plus grande part de son ministère; et vers le milieu de l'année, il se voyait obligé de renoncer à tout travail. A cette époque, arrivait à Maurice la circulaire du C. R. Père, annonçant l'introduction de la Cause de notre Vénéérable Fondateur. Cette heureuse nouvelle lui fit en quelque sorte oublier ses souffrances. — Oh! quelle immense grâce pour nous, écrivait-il au C. R. Père, dans l'excès de son bonheur! j'en ai éprouvé une si grande joie que je ne pouvais ni prier, ni travailler. C'est le dimanche 6 août, que votre aimable circulaire m'est arrivée; lorsque je me disposais à aller à la prison. Mon cœur débordait. Ma laryngite ne me laissait que tout juste de voix pour dire la s^{te} Messe à mes prisonniers. Comme je regrettais de ne pouvoir pas dire à mes pauvres enfants tout ce que j'avais dans le cœur! Pour nous surtout qui avons eu le bonheur de voir ce bon et Vénéritable Père, de le connaître, de vivre avec lui; d'être les témoins de tant de sainteté, de tant de grâces, de tant de vertus! jamais, non jamais, nous ne remercierons assez notre bon Jésus qu'il aimait tant, notre bonne Mère du Ciel, dont il avait si bien compris et goûté tous les trésors cachés dans son saint et immaculé Cœur.

« Je me suis toujours rappelé cette parole que me dit M. Jamon, lorsque j'étais au séminaire, et que notre V^{ble} Père, simple mineur, ne pouvait pas aller plus loin. M. Jamon me dit donc un jour: « Qui vivra, verra; mais je suis intimement persuadé que M. Libermann est appelé à quelque chose de grand dans l'Eglise de Dieu. » Il ne s'était pas trompé. »
(Lett. du 16 août 1876.)

Le lendemain du jour où il écrivait cette lettre, le P. Chevaux s'embarquait en échangeant d'air pour Bourbon. Ses médecins exigeaient un repos absolu; et à Maurice la chose lui était bien difficile. On espérait en outre que les eaux de Salazie pourraient avoir pour l'affection dont il était atteint un résultat efficace. Pour lui, il se tenait entre les mains de Dieu, ne craignant rien, ne désirant rien, et ne recherchant que la volonté

divine. Voici ce qu'il écrivait au C. R. Père dans l'une de ses dernières lettres. Elle montera mieux que tout ce que nous pourrions dire, quels étaient les sentiments de son âme.

« Que vous dirai-je, mon C. R. Père, si ce n'est que mon âme se confond avec celle de tous mes chers confrères, de tous vos enfants, pour vous exprimer tout l'amour, toute la reconnaissance et tout le dévouement que nous avons pour vous ? Tous, nous vous aimons, nous vous obéissons, et nous répandons nos âmes devant Dieu, devant Jésus et Marie, par la charité du St. Esprit, afin que vous viviez de longs jours encore, pour tenir le gouvernement de notre chère famille religieuse, dans les temps difficiles que nous traversons. Nous avons la confiance d'être exaucés, parce que la St. Vierge est avec nous et pour nous.

« Quant à moi, je suis toujours un pauvre soldat à l'hôpital, incapable de me tenir sur les rangs. Le médecin a cependant constaté une amélioration, il y a quelques jours, dans l'état de ma gorge; et de fait, depuis que je suis revenu de Bourbon, j'ai souffert beaucoup moins. Mais n'importe, je sais que le mal existe toujours, et je pense que le Docteur a dit vrai, il y a deux mois. qu'il faudrait un long temps pour la guérison, peut-être un an, deux ans. Dieu seul le sait. Je ne demande rien, je ne désire rien que la St. Volonté du Seigneur.

« Sur l'invitation que m'en a faite mon Supérieur, le R. P. Guilloux, je vais retourner à Maurice, après avoir passé 4 mois à Bourbon; j'ai reçu ici de tous nos Pères, et surtout du R. P. Corbet, l'accueil le plus cordial et le plus fraternel. Tous les jours, j'ai expérimenté toute la douceur du *Quam jucundum!* Pendant quelque temps j'ai cru que mon pèlerinage allait finir, et j'en étais content. Aujourd'hui comme alors, je dis et répète sans cesse: que la St. volonté de Dieu soit faite à jamais à l'égard de son pauvre et inutile serviteur. » Lett. 16 avril et 5 déc. 1876.)

Le bon P. Thevaux revint en effet de Bourbon, plus épuisé que jamais. On craignait que le séjour du Port-Louis ne lui fût fatal. Le P. Guilloux, présumant l'autorisation de la Maison-Mère, lui permit d'aller se reposer

pour quelque temps dans une maison de campagne de St. André, son ancienne paroisse, où M. Jules Langlois, un des meilleurs amis de la Cité, voulait bien mettre un pavillon à sa disposition. Il y avait là une chapelle, il pouvait y dire la St. Messe tous les matins, et deux sœurs de charité, attachées à l'établissement, lui prodiguaient tous leurs soins. — « Cependant, ajoute le Bulletin de Maurice, ne plus vivre en Cité, se'était pour le bon Père, être hors de son élément. Aussi dès qu'il se sentit un peu reposé, il s'empresda de revenir dans sa chère Cité du Port-Louis, le dimanche 14 janvier, avec l'intention d'y rester. Mais les visites auxquelles il ne pouvait se soustraire, lui occasionnèrent un surcroît de fatigues, et il fut repris de la fièvre. Il dut donc repartir pour St. André. Mais le dernier coup était porté, la fièvre ne le quitta plus. Sentant ses forces diminuer de plus en plus, il exprima le désir de voir le P. Guilloux pour s'entretenir avec lui. Le P. Supérieur se rendit aussitôt, le vendredi 19 janvier, auprès du cher malade, et reçut sa confession. » Je sens, lui dit alors le bon Père, que tout est fini, j'en suis arrivé au point où était le vénéré P. Saval. Du reste, ajouta-t-il d'une voix encore ferme : « je n'ai pas peur de la mort, je suis prêt. »

« Dans la nuit, la fièvre lente qu'il éprouvait, l'agita beaucoup. Enfin le samedi 20, nous reçûmes trois télégrammes coup sur coup, le dernier était ainsi conçu : « P. Chevaux mourant, » Les P. P. Guilloux et Guilmin partirent en toute hâte avec M. Langlois. Aussitôt arrivé, le P. Supérieur prépara le cher malade, et lui administra les derniers sacrements, qu'il reçut dans son fauteuil. Quel spectacle solennel et touchant ! C'était beau de voir ce bon et saint missionnaire n'ayant de paroles que pour remercier son Dieu, d'avoir été si bon et d'être encore si miséricordieux envers son indigne serviteur !

« Le cher Père conserva sa connaissance jusqu'à 10 h. du soir ; ce n'est qu'un peu avant, qu'il consentit à se mettre sur son lit. Dès lors il s'affaiblit de plus en plus, et il s'éteignit sans souffrances et sans peine entre les bras du P. Jonan, dans la paix du Seigneur, vers le milieu de la nuit du 20 au 21 janvier, à l'âge de 57 ans

« Le lendemain était un dimanche. Le P. Jouan, au milieu de la plus grande émotion des assistants, monta à l'autel et annonça qu'il allait offrir le st. sacrifice pour le cher défunt. Après la Messe, le corps fut exposé à la chapelle de M. Sanglois, puis à 3 h. il fut mis dans le cercueil et emporté au Port-Louis, où l'on arriva vers 4 h. 1/2. Une chapelle ardente avait été préparée pour recevoir la dépouille mortelle, dans le logement même qu'avait occupé, si longtemps le bon Père, à la C^{te} de la cathédrale. Une foule compacte de pressa dès lors dans la chapelle, elle fut littéralement envahie toute la nuit. Le lendemain lundi, les obsèques furent célébrées dans la cathédrale, au milieu d'un immense concours de personnes appartenant à toutes les classes de la société. On ne se fait pas une idée de ce qu'il y avait de monde à l'église et sur la place qui l'entourne. Ce fut un vrai triomphe pour la religion; c'est, dit M. Sanglois, la plus grande manifestation populaire que l'on ait vue à Maurice, depuis la mort du P. Laval. L'absoute fut donnée par M. l'évêque du Port-Louis, qui voulut, malgré la fièvre dont il souffrait alors, rendre cet hommage public à la mémoire du zélé missionnaire.

« Le Prélat était assisté du clergé, à peu près au complet, de tout le diocèse, ainsi que des membres des diverses Congrégations religieuses qui y sont établies. Sa Grandeur avait donné elle-même connaissance de la mort au Gouverneur, qui lui envoya ses sentiments de sincère condoléance. Les cordons du poêle étaient portés par le D^r Thomas Sabauve d'Arifat, M. M. Jules Sanglois, Georges Couve, Hyppolite Lemièrre; Melzire Charon et Victor Delafaye.

« Après la cérémonie funèbre, le corps fut transporté à la Petite Rivière, où il repose auprès du P. Lambert, son ancien compagnon de travaux et de combats pour le salut des âmes abandonnées. »

(V. le Pays; — Le Cernéen, n^o du 23 janv. 1877; — l'Univers, n^o du 9 mars 1877.)



Nécrologie.

Depuis le dernier Bulletin, nous avons eu la douleur de perdre deux de nos confrères encore à la fleur de l'âge ; le P. Jean Costes et le P. Mies. Voici sur chacun d'eux une courte notice, avec les détails qui nous ont été transmis sur leurs derniers instants.

Le P. Jean Costes.

Le cher Père a succombé, on le sait, au séminaire-College de la Brosse-Terre (Guadeloupe), le mardi 18 novembre de l'an dernier, aux atteintes d'une fièvre pernicieuse, ayant les caractères de la fièvre jaune.

Le digne curé de Villecomtal, l'un de ses amis d'enfance, nous donne sur ses premières années les détails suivants :

« Le P. Costes Jean naquit à Villecomtal, diocèse de Rodez, le 20 février 1841, en même temps qu'une sœur jumelle qui ne survécut pas. D'une santé robuste et frêle dans ses premières années, il se fortifia peu à peu. Dès lors il se faisait remarquer par son inépuisable complaisance pour ses jeunes frères, et leur donnait les soins les plus assidus, prédisant ainsi à sa future vocation. Lorsqu'il arriva en âge de s'instruire, ses parents l'envoyèrent à Conques, pays de sa mère, à l'école primaire. C'est là qu'il fit sa première Communion, le 19 juin 1854, dans la magnifique église abbatiale où sont vénérées les reliques de l'illustre St Foy, en laquelle il avait une grande dévotion. Il reçut le sacrement de Confirmation, le 14 mai 1856, à Villecomtal, des mains de M. J. Delalle, évêque de Rodez.

« Tous ceux qui l'ont connu pendant son enfance, se plaisent à reconnaître qu'il était doué des plus heureuses qualités, d'un caractère doux, gai et aimable. On le citait comme un modèle de sagesse et de piété. Envoyé au petit séminaire de St-Pierre, près Rodez, il y fit toutes ses classes. C'est là, qu'en s'exerçant à la gymnastique, il se fit une entorse dont il souffrit beaucoup et qui le laissa boiteux. Obligé alors d'interrompre ses études pendant deux ans, il revint dans sa famille, pour

recevoir les soins que réclamait son état. Au milieu de ses souffrances, parfois très-vives, sa patience était admirable, il relevait lui-même le courage de ses parents, désolés de le voir tant souffrir. Pendant sa maladie, il ne perdit pas son temps; sans cesse en le trouvait occupé de ses études, dans la crainte d'être retardé; et tant était grand le désir qu'il éprouvait de correspondre à sa sainte vocation, car il voulait être prêtre. Malgré les bains de mer de Celle et les soins de médecins distingués, son état restait le même; le pied malade refusait tout mouvement. Les tors, l'amputation fut jugée nécessaire. Il n'en fut nullement effrayé. Il consolait lui-même ses parents et tandis que ceux-ci exhalaient leur chagrin, il baisait gaiement le pied artificiel que son père, armurier de son état, lui avait fabriqué. Il reprit enfin ses études à St-Pierre, puis il entra en 1864, au grand séminaire de Rodez, où il suivit avec distinction le cours de philosophie et de mathématiques. A la fin de son année, il soutint avec succès une thèse publique.

Son infirmité, cependant, menaçait de lui fermer l'accès des saints ordres. Obligé, par suite, de quitter le séminaire de Rodez, il allait se voir, bien qu'à regret, forcé de rentrer dans le monde, lorsque M. l'abbé Gamon, Directeur à la solitude d'Issy, qui connaissait ses excellentes qualités et ses aspirations vers la vie religieuse, le recommanda au R. P. 1^{er} Assistant. Recu comme postulant au St-Cœur de Marie, le 15 février 1865, il fut envoyé deux mois après à la C^{te} de Cellule, à titre d'essai. Les bonnes dispositions dont il fit preuve, pendant les trois années qu'il y passa, portèrent le C. R. Père à demander pour lui à Rome, la dispense dont il avait besoin pour recevoir les S. S. Ordres. (Ind. du N^o sept. 67.) C'est à peine, du reste, si l'on s'apercevait qu'il était infirme. Il se montra on ne peut plus reconnaissant de cette faveur; et bientôt il eut le bonheur de prononcer ses 1^{ers} vœux, le 1^{er} oct. 1871. Peu de temps après sa Profession, il fut envoyé au Collège de la Guadeloupe, où il était chargé du cours important des sciences mathématiques.

Voici ce qu'écrivit sur sa maladie et sa mort le P. Brunetti, supérieur de la C^{te}: « Le cher P. Costes tomba malade, le samedi 15 nov. La fièvre le prit après sa classe. Je lui dis d'aller se reposer,

et le médecin vint le voir dans l'après-midi. On lui prescrivit plusieurs remèdes qui ne produisoient leur effet que très-lentement. Le dimanche cependant, la fièvre parut céder un moment, mais pour revenir plus forte. Les médecins le visitèrent plusieurs fois, même dans la nuit, mais dès le mardi matin, ils n'avoient plus d'espoir de le sauver. Je lui annonçai donc qu'il étoit bien malade, et je lui demandai s'il ne désireroit pas recevoir les derniers sacrements. Il accepta sans difficulté; il s'étoit du reste déjà confessé le dimanche, l'avant-veille. Il suivit les prières de l'Extrême-Onction, faisant des efforts pour les répéter avec moi. On ne put lui donner le St. Viatique, à cause des envies continuelles qu'il avoit de vomir; il y suppléa par un fervent désir avec une grande résignation.

« A partir de ce moment (7^h 1/2), il déclina rapidement, mais en conservant sa connaissance entière jusqu'au dernier moment. Il baisait son crucifix et répétoit avec moi les noms de Jésus, Marie, Joseph et d'autres invocations pieuses que je lui suggérois. Lui ayant demandé s'il étoit heureux de mourir religieux; il me répondit avec force. Oh! oui, oui. — Il a renouvelé avec moi ses saints vœux de religion, et m'a dit qu'il faisoit généreusement et sans regret le sacrifice de sa vie. Enfin vers 11^h 1/4, le cher Père rendait son âme à Dieu. Je lui fermai les yeux; et après l'avoir revêtu de ses habits de membre de la Cong^e, on exposa son corps sur un lit à l'infirmerie. Sa figure étoit calme, il sembloit dormir.

« Ses funérailles eurent lieu le lendemain à la cathédrale, à 7^h 1/2. Le curé de la paroisse a officié, M. J. C. Blanger, qui assistoit à la cérémonie; a donné l'absoute. L'assistance, malgré la pluie qui tombait ce jour-là, étoit nombreuse. Après le service, le corps a été transporté, en corbillard, au cimetière de la Basse-Terre; et sa tombe est surmontée d'une modeste croix.

« Sa v^e, ajoutée le P. Brunetti, a perdu dans le P. Costes un excellent confrère, bien fervent, bien pieux, exact à la règle, plein de soumission à ses Supérieurs; le collège, un professeur

de sciences laborieux et zélé, et les enfants, surtout la Cong.^e des S. S. Anges, un bon directeur. » (Lett. du 20 nov. 1879.)

Le P. Costes était dans sa 38^e année d'âge, il avait 14 ans de vie de Clé et 8 ans et 2 mois de Profession. Il avait été admis aux vœux perpétuels, le 29 déc. 1875.

Le P. Mies.

Un mois après la mort du P. Costes, un autre Père plus jeune encore, le P. Jacques Mies, succombait à la Maison-Mère, après son retour de la Sénégambie, ensuivi par une maladie de poitrine.

Ce cher Père, né à Streithausen, dioc. de Limbourg, le 11 mars 1853, n'était âgé que de 13 ans, lorsqu'il entra au petit-scolasticat de Marienstadt, le 2 oct. 1866. Pendant ses longues années de probation, tant à Marienstadt qu'à N. D. de Langonnet et à Chevilly, il se fit toujours remarquer par sa piété, sa régularité, et par une douceur inaltérable qui lui gagnait aussitôt les sympathies de tous. Aussi, au moment de sa Profession (26 août 1877), l'on pouvait dire avec assurance que ce serait un fervent religieux et un zélé missionnaire.

Heureux de recevoir dès lors son obéissance pour la Sénégambie, il s'embarquait à Bordeaux le 5 nov. suivant, et dès son arrivée, il se mettait avec ardeur à l'étude de la langue indigène. « Toute mon occupation jusqu'ici, écrivait-il au C. R. Père, se réduit à étudier le wolof, car la première condition pour prêcher l'Évangile dans ce pays, c'est de savoir cette langue. Mais quoique je ne puisse pas encore prendre une part active aux travaux du St ministère, je ne cesse pas d'y coopérer du moins par mes prières; et c'est là, il me semble, le moyen le plus efficace, et je dirai même, presque l'unique moyen de convertir ce malheureux pays. Quelle douleur me perce le cœur, quand je vois ces pauvres gens traîner une misérable existence, sans connaissance de Dieu ni du Ciel, unique espérance et seul soutien dans les misères de la vie! » (Lett. 25 nov. 1877.)

C'est au moment où le P. Mies était à même de rendre plus de services, après deux ans passés en Afrique, qu'il fut atteint de la maladie qui l'obligea de revenir en France.

Les fatigues qu'il avait éprouvées en 1878, lors de l'invasion de la fièvre jaune, l'avaient laissé dans un grand état de faiblesse. Depuis longtemps il avait une toux sèche et fréquente, avec une assez grande oppression de poitrine; et à cela s'étaient joints des vomissements de sang, qui faisaient craindre une phthisie déjà avancée. Dès son arrivée à la Maison-Mère (1 sept.), on s'empessa de lui prodiguer les soins que réclamait son état; mais déjà il y avait peu d'espoir.

Voici, sur les derniers instants du cher malade, un extrait d'une lettre du P. Speisser au P. Lorrédet, écrite quelques heures avant le déclin fatal. — « Dans mes précédentes lettres, je vous ai fait savoir que le P. Mies continuait à décliner assez rapidement. Le 3 déc., fête de St-François-Xavier, il a reçu l'Extrême-Onction et fait ses vœux perpétuels. Il a reçu avec le plus grand calme, l'annonce de la gravité de son état, et a fait généralement son sacrifice: souvent il arrive aux malades atteints de phthisie de devenir d'une sensibilité extrême. Quant au P. Mies, il est toujours resté également calme, patient, acceptant tout sans se plaindre. Je lui ai plusieurs fois suggéré d'offrir à Dieu sa vie pour l'Afrique; il l'a fait chaque fois de tout cœur, en promettant de prier pour elle et pour ses missionnaires, quand il serait auprès de Dieu. J'espère que le Bon Dieu l'aura agréé comme une victime d'agréable odeur et que son sacrifice attirera ainsi des grâces plus abondantes sur cette terre si stérile en fruit de salut. Le divin Maître, d'ailleurs, choisit bien ce qu'il choisit. Le P. Mies était un si bon confrère! Jeune et rempli de talents, il aurait pu, une fois habitué au pays, rendre de longs services à la Mission. Le Maître n'a pas voulu nous le laisser. Que sa sainte Volonté soit faite! fiat! fiat! (lett. du 18 déc. 79.)

Quelques heures après, le R. P. Libermann écrivait au C. R. Père: « Le P. Mies vient de rendre son âme à Dieu, aujourd'hui 18 novembre. Il est 3^h. de l'après-midi. Son agonie a été douce, et il a conservé l'intégrité de son intelligence jusqu'au dernier moment; car il a pu suivre les prières des agonisants, que récitait les novices à genoux, au pied de son lit, et y répondre jusqu'à la fin.

« Hier soir, j'ai confessé une dernière fois le bien-aimé défunt, il a encore reçu la s^{te} Communion ce matin et l'indulgence in articulo mortis, un instant avant d'expirer. Son âme était mûre pour le Ciel, et nous n'avons rien omis, pour lui en faciliter l'entrée immédiate.

Le cher Père nous a du reste constamment édifiés par sa patience, sa résignation et le généreux sacrifice qu'il a fait de sa vie à Dieu, quand je lui ai appris qu'il ne pouvait plus espérer de vivre. »

Le P. Mies était dans 27.^e année, il avait 13 ans de vie de célibat et 4 ans et 3 mois de profession religieuse.

Nouvelles récentes

— Le 13 décembre, est arrivé à la Maison-Mère, du collège de la Martinique, le P. Audrin.

— Quelques jours après (16 déc.) revenait de la Sénéquambie, le P. Thuret, dont la santé n'a pu se faire au climat du pays. Après quelques semaines de repos à la Maison-Mère, il a été envoyé de nouveau à St-Ilan, avec le F. Philadelphe, du St-Cœur de Marie.

— Le 17 déc., le F. Rogation, de la C^{te} du St-Cœur de Marie, était aussi parti pour St-Ilan; le F. Florent est venu le remplacer à C^{te} Savilly.

— Le F. Alype, employé précédemment au St-Cœur de Marie, a été placé le 1.^{er} déc. à la C^{te} de Cellule; et le F. Cunibert, de cette dernière C^{te}, a été envoyé à Mesnières, au commencement de janvier.

— Le F. Calixte, de la C^{te} de N. O. de Langonnet, a reçu, le 1.^{er} fév. sa destination pour celle de St-Joseph de Mesnières.

— Le P. Angouard, qui se trouvait au Gabon, a reçu son obédience pour la Mission du Congo, où l'on avait besoin de renfort. Il a quitté St-Marie du Gabon pour aller à Landana, le 18 nov.

— Le 25 janv., le P. Le Gallo s'est embarqué à Bordeaux, pour la Martinique. Le P. Audrin, revenu en déc. de cette colonie, va le remplacer provisoirement à N. O. Langonnet.

— Le 6 fév. s'embarquent à St-Maxaire: — pour la Trinidad, le P. Klein, employé provisoirement à Beauvais; — et, pour la Guadeloupe, les P. P. Cosgrove, A. laux et Le Joas.

Le départ de ces derniers devait avoir lieu le 25 janv.; il a été retardé à cause de la fièvre pernicieuse qui sévissait dans cette colonie, depuis deux mois. Mais d'après les nouvelles reçues de la Basse-Terre, vers la fin de janvier, l'épidémie avait complètement cessé.

— Les dernières lettres arrivées de Maurice nous ont appris que la santé du bon P. Thiersé; fatigué déjà depuis quelque temps, s'affaiblissait beaucoup, il ne pouvait plus dire la St^e Messe. Espérons cependant qu'il se remettra.

Le P. Ruiné, parti de Marseille, le 16 nov. dernier, est arrivé au Port-Louis le 12 déc. en bonne santé, après un heureux voyage. Il remplit le st. ministère aux Cassis, et vient ainsi en aide aux P. L. Beaud et Couré (Coll. du 5 janv. 1880)

— La R^{de} Mère Supérieure Générale des Sœurs de St-Joseph, que le S. R. Père a recommandée à nos prières, dans la longue et grave maladie qu'elle a faite l'an dernier, veut bien, à cause de nos rapports avec leur Institut, nous donner pour nos C^{l^{es}}, un exemplaire d'une Circulaire adressée par elle à des religieuses après sa guérison. On l'ira avec intérêt les détails particuliers relatifs à cette guérison, obtenue, après beaucoup de supplications auprès de Dieu, lorsque tout paraissait humainement désespéré.



N^o 13. On recommande aux Supérieurs des différentes maisons des Antilles, de la Guyane, de St-Pierre et Miquelon et des Etats-Unis d'envoyer sans retard les Bulletins de leurs C^{l^{es}}.

2. février 1880.

Bulletin Général.

Maison-Mère.

Le 27^e anniversaire de l'élection du T. R. Père,
10 février 1880

La fête d'un père bien-aimé remplit toujours de joie le cœur de ses enfants. Aussi, les Pères de la Maison-Mère étaient-ils heureux le lundi 9 février, veille du jour anniversaire de l'élection du T. R. Père, d'aller ensemble lui exprimer leurs sentiments de filial attachement. Le R. P. 1^{er} Assistant, se fit, à cet égard, leur interprète, ainsi que celui de tous les membres de la Cong^o, il s'exprima à peu près en ces termes :

« Demain, mon T. R. Père, nous remercierons le Bon Dieu de nouveau de cette année qu'il vous a donnée pour nous. Il est vrai que de temps en temps il nous fait peur en paraissant vouloir vous prendre, mais il vous laisse tout de même, puisse-t-il en être ainsi bien longtemps encore, sans toutefois ces alertes qui sont des commencements de sacrifice qui coûtent beaucoup. Cet anniversaire, vous pouvez en être sûr, mon T. R. Père, produira en nous ce qu'il produit chaque année : des desirs toujours plus vifs et plus efficients de vous venir en aide dans votre charge, par notre affection, notre dévouement et le véritable esprit religieux et apostolique que nous devons avoir. La Maison-Mère s'efforcera encore plus d'être votre consolation et la Communauté modèle de

la Cong^o. Chacun verra plus que jamais en vous, notre V. Père, et sera pour vous ce qu'il voudrait être pour le V. Père lui-même, s'il était encore à votre place. C'est dans ces dispositions que nous attendrons les épreuves que Dieu peut nous envoyer d'un moment à l'autre, et que nous tâcherons de mériter ses grâces pour en bien profiter. »

Le C. R. Père répondit par les paroles suivantes : « Voilà, encore, en effet, une année de mon supériorat écoulée, au milieu d'alternatives bien diverses pour ma santé, et il en sera sans doute ainsi de celle autre qui commence. La verrai-je même finir ? Je n'en sais rien ; ce sera comme le Bon Dieu le voudra ; plus que jamais je me sou mets à sa sainte volonté. Il serait cependant à désirer que je pusse terminer certains travaux entrepris pour le bien de la Cong^o, tels que la Règle des Frères, les Coutumiers déjà commencés, la publication des lettres encore inédites de notre V. Père, etc.

« Une grande consolation pour moi, mes bien chers Pères, c'est de voir qu'au milieu de cet esprit d'indépendance qui souffle partout, la Cong^o est toujours remplie de cette sève abondante d'esprit de foi et d'abnégation que lui a communiquée notre V. Père. Mais aussi, à côté des membres fidèles et généreux, il se trouve parfois quelques rameaux qui, ne participant plus à cette sève, finissent peu à peu par se dessécher, et que l'on est obligé de retrancher du tronc. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, maintenant surtout que la Cong^o s'accroît davantage. Et cependant, quand cela arrive, c'est toujours pour moi une chose des plus pénibles. Aussi, mon plus grand désir et le but constant de mes prières de chaque jour, c'est que ce précieux trésor de vie intérieure et surnaturelle, se conserve et se développe toujours parmi nous. Nous ne serons de véritables enfants de notre V. Père, qu'à cette condition.

« Ses temps deviennent de plus en plus difficiles, la haine et la colère de l'impieété sont déchainées contre l'Eglise ;

guerre à Dieu et à la religion, c'est le mot d'ordre et le cri général. Que sortira-t-il de tout cela ? Dieu seul le sait ; mais l'avenir est bien sombre. Donnons-nous donc de plus en plus au Bon Dieu, ayons un zèle ardent pour le salut des âmes, prions pour l'Église, pour l'illustre Pontife qui la gouverne, et pour notre chère patrie, cette France toujours chrétienne et catholique, malgré les efforts des impies pour lui enlever sa foi. En raison même du mal qui se commet et des maux qui nous menacent, on sent le besoin de réparer davantage ; unissons-nous à cet esprit de réparation qui se manifeste de divers côtés dans l'Église ; et conjurons le Ciel de détourner de nos têtes les châtimens que nous avons mérités de sa justice outragée.

« Enfin que la Maison-Mère soit toujours, comme l'a dit le R. P. 1^{er} Assistant, le modèle des autres C^{tes}, par un grand esprit d'union et de régularité. Dans les conversations, aimons à nous entretenir des intérêts et des besoins de l'Église et de la Religion ; de manière à nous exciter ainsi mutuellement au bien et à nous édifier les uns les autres. »

— Après ces paroles, nous nous sommes mis à genoux, et le T. R. Père nous a bénis et, avec nous, tous les membres de la Cong^g. Les Frères vinrent ensuite lui offrir leurs vœux. Ce fut encore le R. P. 1^{er} Assistant qui prit la parole en leur nom :

« Mon T. R. Père, les Frères de la Maison-Mère remercient beaucoup le Bon Dieu de vous avoir conservé encore cette année à leur tendresse ; et ils viennent à cette occasion, renouveler auprès de vous, les promesses qu'ils vous ont déjà faites, de s'efforcer de devenir meilleurs. Ils veulent être, eux aussi, pour les Frères, la C^{te} modèle, en sorte qu'un Frère d'une autre maison, venant à la Maison-Mère, voie de suite ce qu'il doit être pour être parfait religieux. Chacun d'eux accomplira de mieux en mieux les obligations de sa charge, et surtout observera avec ponctualité les prescriptions de la Règle. Leurs prières vous sont acquises, et Dieu, nous

l'espérons, les exaucera.

— « Oui, mes chers Frères, répondit le C. R. Père, je compte sur vos bonnes prières, pour la Cong^e et pour moi, et j'y compte d'autant plus que c'est à la prière que je dois sans doute la conservation de ma santé jusqu'ici. Étant moins absorbés que les Pères, par le genre de vos travaux, vous avez plus de facilité de prier, tout en faisant votre ouvrage; et par là vous pouvez obtenir beaucoup de grâces pour vous, pour la Cong^e et pour les âmes. Je vous engage donc à vous appliquer tout particulièrement à cet esprit de prière. Je sais, d'ailleurs, que le dimanche et les jours de fête, où l'on vous permet de sortir, vous aimez, à vous diriger vers le sanctuaire béni de N. D. des Victoires, ou celui du Sacré Cœur, ou bien vers l'église où a lieu l'adoration perpétuelle du St. Sacrement; et je suis bien sûr aussi, que dans ces pieux pèlerinages vous ne m'oubliez pas dans vos prières. Je vous en remercie.

« Je mets en ce moment la dernière main à la rédaction de votre Règle: j'y ai joint sous forme de Directoire, la plus grande partie de la Règle provisoire, qu'avait faite pour vous notre V. Père, et j'y ajoute aussi les lettres spirituelles écrites par lui aux premiers Frères de la Cong^e. Vous aurez, ainsi dans ce petit manuel tout ce qu'il peut y avoir de plus utile pour vous. L'impression en est à peu près terminée, et j'espère que vous n'attendrez plus longtemps à l'avoir entre les mains. Quand vous l'aurez, il faudra le lire et le méditer, et surtout mettre en pratique les prescriptions et les avis qu'il contient, à l'exemple des premiers Frères de la Cong^e.

« Le bon F. Antoine, que nous avons eu la douleur de perdre récemment, était lui-même, un de ces anciens Frères de N. D. du Gard, que j'ai eus autrefois sous ma direction. C'est avec peine que je vois disparaître peu à peu cette forte génération des Frères du Gard, si simple et si fervente. Mais ce qui, dans mon cœur, est plus pénible encore, ce sont les sorties récentes de jeunes

Frères. J'aime mieux pourtant les voir s'éloigner que de rester dans la Cong^g, comme des membres inutiles et sans ferveur.

« Pour vous, mes chers Frères, vous dont les uns déjà anciens, ont veilli dans l'accomplissement des devoirs du bon religieux, et dont les autres sont encore dans la ferveur des premières années de profession, priez bien pour tous les Frères de la Cong^g, afin que tous, malgré cet atmosphère d'idées d'indépendance qui nous enveloppe de toutes parts, soient fidèles à leur sainte vocation. Demain prenez de nouvelles et fortes résolutions, pour avancer de plus en plus dans la vertu; et priez beaucoup en esprit de réparation pour tout le mal qui se commet, car, quoique vous ne puissiez suivre comme les Pères tout ce qui se passe dans le monde, vous savez assez cependant combien les impies sont acharnés contre la religion. Priez aussi pour moi, afin que le Bon Dieu m'accorde les grâces dont j'ai besoin, et qu'il me soutienne, si telle est sa sainte volonté. Quant à moi, je ne vous oublierai pas auprès de Dieu. »

Une bénédiction toute particulière termina ce paternel entretien, et chacun se retira, emportant dans son cœur les précieuses paroles qu'il venait d'entendre.

— A l'occasion de ce 27^e anniversaire de son élection, le T. R. Père a reçu, des maisons de formation et de nos autres C^{tes}, de nombreuses lettres, exprimant sous des formes diverses, les mêmes vœux et les mêmes sentiments de filiale affection. Il en transmet à tous ses vifs remerciements. Du reste, les paroles qu'il a adressées aux Pères et aux Frères de la Maison-Mère, n'étaient pas seulement pour eux. Dans son intention et sa pensée, elles s'adressent également à tous les membres de la Cong^g; et c'est pourquoy nous les avons reproduites intégralement au Bulletin.

— Grâce à Dieu, la santé du T. R. Père se soutient toujours assez bien. Malgré les froids extraordinaires qu'il y a eu cet hiver, il ne s'est alité qu'une seule fois, vers la fin du mois de janvier. Sa crise qu'il a eue, provenait de sa maladie de cœur, et

elle était, comme les précédentes, accompagnée d'une congestion des poumons. Aussi, nous n-t-elle, un moment, donné des inquiétudes. Mais heureusement elle n'a duré que quelques jours. Depuis le 2 février, le T. R. Père descend habituellement au réfectoire, et, quand le temps le permet, à la chapelle et en récréation. Cette conservation de sa frêle santé est une grâce dont il se croit redevable aux prières nombreuses et ferventes faites pour lui dans la Cong^e et ailleurs, et en particulier par les deux personnes dont il a été parlé dans la Circulaire de la R. Mère Supérieure générale des Sœurs de St Joseph. Espérons que le Ciel nous le conservera encore longtemps pour le bien de la Cong^e.

La Cong^e à N. D. des Victoires,

le dimanche de la solennité de l'Épiphanie, 11 janv. 1880.

Comme tous les ans, plusieurs membres de la Maison-Mère sont allés à la réunion de l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires, le dimanche de la solennité de l'Épiphanie, afin d'y prier pour la Cong^e et pour ses œuvres. Le R. P. Delaplace avait été désigné par le T. R. Père, pour le représenter dans la présidence de l'office. Il était accompagné des P. P. Cyprien, Audin et Otten, et de plusieurs Frères. L'instruction fut faite par le Père Limbourg, venu tout exprès de Beauvais. Les annales de l'Archiconfrérie en ont donné d'assez longs extraits, « à cause, dit le « rédacteur, de la touchante reconnaissance qu'exprime cet im-
« portant discours envers N. D. des Victoires, et aussi à cause du
« récit qu'il renferme de l'apostolat de la pieuse Cong^e du St-Esprit
« et du St-Cœur de Marie et des nombreuses conversions qu'elle
« se plaît à attribuer à la glorieuse Vierge. »

Nous reproduisons ici l'exorde de ce sermon, en renvoyant pour les autres passages, concernant l'apostolat des lépreux et des mal-gaches, au N^o de fév. 1880, des Annales de N. D. des Victoires.

« Enfants du très-saint et immaculé Cœur de Marie, il nous est doux de venir, chaque année, renouveler notre pieux pèlerinage à ce sanctuaire vénéré de Notre-Dame des Victoires, pour offrir à Marie un tribut filial de reconnaissance, d'attachement et d'amour. Cet autel fut notre berceau. Ici le Cœur sacré de Marie nous engendra à la vie religieuse et apostolique, il n'y a pas encore quarante ans. Le Cœur Immaculé de Marie nous fit alors un triple don. Il nous donna un nom, un père, un héritage : Le nom fut le sien propre : on nous appela dès lors les missionnaires du saint Cœur de Marie. Le père que nous reçûmes fut le sous-directeur même de l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires; dans la pensée de Marie, il devait être, pour la Cong^g naissante, l'aide et comme le bras droit de nos fondateurs, le continuateur de leurs œuvres. Il devint depuis et il est encore aujourd'hui notre digne et bien-aimé Supérieur général. L'héritage concédé par Marie; ce furent les abandonnés, les pauvres, les déshérités de la terre, la race maudite de Cham, les noirs, esclaves et infidèles, le tiers du genre humain.

« En 1841, trois hommes, agenouillés au pied de cet autel, ont reçu cet héritage immense, tel qu'aucun ordre religieux n'en recut d'aussi vaste; et ils se sont levés, fortés de la force de cette glorieuse Reine des apôtres, et ils ont marché. Et nous pouvons voir, après ces quelques années écoulées, ce que Marie a accompli par eux. Dans l'Afrique occidentale, ils fondent successivement les Missions de Sénégambie, de Sierra-Léone, des Deux-Guinées, du Congo, de la Cimbébasie et du Cap de Bonne-Espérance; dans l'Afrique orientale, les Missions de Lanquebar et des îles Malgaches. En Asie, les colonies françaises et anglaises et l'Inde même ont part à leur évangélisation. Leur zèle se dévoue d'abord pour les noirs des îles Maurice et Bourbon. Ils ne peuvent voir sans déchirement de cœur que la cupidité humaine transporte ces malheureux sur des terres étrangères. Ils les suivent jusque dans les îles perdues de l'Océan, jusque sur les rivages de l'Amazonie et du Mississipi, jusque dans les steppes des Guyanes et les plaines de l'Arkansas et de l'Ohio, car N. D. des Victoires n'a borné leur héritage qu'aux limites de la terre.

Voilà, chers associés, comment le saint Cœur de Marie a fait croître le petit germe éclos à l'ombre de son sanctuaire vénéré. Voilà les merveilles de grâces et de salut qu'elle a réalisées par cette première génération de missionnaires qui n'est pas encore éteinte. Et voilà aussi pourquoi nous venons remercier notre bonne mère, chaque

année ; en ce beau jour de l'Épiphanie de son divin Fils .»

— « D'après ces divers extraits, ajouté en terminant l'auteur de la chronique ; nos associés peuvent juger de l'impression produite dans l'auditoire ; par le discours du P. Limbour. Tous les cœurs étaient émus, et bien des yeux se sont mouillés de larmes. Aussi, avons-nous tous prié avec élan, avec ferveur pour des missionnaires capables d'opérer de pareilles merveilles. Nous avons demandé à N. D. des Victoires, qui les a enfantés au pied de son autel, de les soutenir toujours et de donner à leur apostolat plus d'efficacité encore. Qu'ils sont beaux, comme le disait le prophète, les pieds de ces hommes qui vont porter aux nations encore ensevelies dans la mort, la lumière, l'espérance et l'amour ! »
(N. de fév. 1880, p. p. 36-41.)



Ile de la Réunion.

Cité de Saint Charles.

Janv. 1876 - Fév. 1878.

1. Triduum du V. Père — 2. Distrib^o des prix, 1876. — 3. Arrivée et visite de Mgr Soule.
— 4. Ses desseins contre le collège. Alarmes. Pétition à Mgr — 5. Note publiée par lui, inexacte et sans effet. — 6. Départ des Pères, privés de pouvoirs. — 7. Regrets des parents.
— adresse aux Pères — 8. autres témoignages. M. Mouton, vic. g^o. — 9. Mgr et la Maison. Mère — Brochures. — 10. Suite de l'œuvre. — Départ de M^s Dupérier et de Monseig^s

— 1. Le triduum d'actions de grâces pour l'introduction de la Cause de Notre V. Père, a été célébré à Bourbon avec la plus grande solennité. On l'a commencé le mercredi 31 janv. 1877, de manière à en faire la clôture le 2 février, au 25^e anniversaire de la précieuse mort de notre pieux Fondateur. Toute la colonie, on peut le dire, mais surtout le clergé et les communautés religieuses, se sont associés à la joie et aux vœux de nos confrères. Voici quelques extraits du récit de ces belles fêtes, donné d'abord par les journaux catholiques de l'île, et publié ensuite en brochure, avec le panégyrique prononcé à la clôture par le R. P. de Lavaissière, Provincial de la Compagnie de Jésus.

« La nouvelle du décret du Souverain-Pontife, accordant au Père

Libermann le titre de Vénérable, a été pour l'Eglise entière un grand sujet de joie, mais elle a procuré à ses disciples une consolation ineffable. Aussi durant le triduum d'actions de grâces célébré à cette occasion, rien n'a-t-il été épargné pour remercier le Ciel et édifier la terre. Tout a été à souhait, même le temps. De fortes pluies sont tombées avant et après, mais pendant la fête, le Ciel était serein et semblait inviter à la joie.

« Pendant les deux premiers jours, les exercices eurent lieu à la chapelle de St. Thomas, située en face du Collège St. Charles. Élegamment ornée par des mains habiles, cette chapelle offrait un aspect à la fois pieux et gracieux. Il y eut sermon le matin et le soir: le matin, allocution avant la messe, et, le soir, à cinq heures, panégyrique du serviteur de Dieu, suivi de la bénédiction solennelle du C. S. Sacrement.

« M. le Vicaire général, administrateur du diocèse, et tous les prêtres de la ville de St. Denis n'ont pas voulu manquer un seul jour à ces réunions de famille.

« L'assistance était si nombreuse chaque fois, que beaucoup de personnes ne purent trouver de la place dans l'intérieur de la chapelle. On avait pris cependant toutes les mesures possibles pour multiplier les places. Une tribune avait été construite quelques jours auparavant, et c'est là que furent installés la plupart des élèves; plus de trois cents places restaient donc disponibles dans la nef; et qui ne sait qu'en pareille circonstance le nombre est souvent doublé? Malgré tous ces arrangements, des familles entières ont été obligées de retourner chez elles, sans avoir pu pénétrer à la chapelle.

— « Le premier jour du triduum, à l'office du matin, c'est le P. Corbet, Supérieur du Collège St. Charles, qui a pris la parole. La nombreuse assistance l'a constamment écouté avec autant de sympathie que d'attention.

— « In memoria aeterna erit justus, la mémoire du juste sera immortelle. » Après avoir commenté ce texte, en l'appliquant au serviteur de Dieu, le R. Père s'est adressé en ces termes à son auditoire: « Vous voulez bien vous joindre à nous, chers élèves, en cette circonstance. Vous avez bien raison, car vous n'êtes pas des étrangers pour le Vénérable P. Libermann. Dans une famille bien unie, tout est en commun, les joies comme les peines.

« Mais vous aussi, mes Frères, vous avez droit à une protection spéciale de ce serviteur de Dieu, car, sans être venu à Bourbon, il aimait ses chers habitants et s'intéressait à eux, comme le prouve l'histoire de sa vie, comme le prouvent surtout les œuvres qu'il a établies et celles qu'il a contribué à établir dans les colonies françaises. Pouvait-il, en effet, ne pas connaître

et aimer Bourbon, puisqu'il a vécu dans l'intimité pendant de longues années, avec un ancien enfant de Bourbon, dont le nom bien connu est encore aujourd'hui vénéré et béni dans la colonne aussi bien que dans la Congrégation. „

„ Entrant alors d'une manière toute spéciale dans son sujet, le R. Père Supérieur a d'abord parlé de la sagesse dont l'Eglise fait preuve dans la canonisation des Saints; ensuite, il a expliqué les formalités et les procédures à la suite desquelles le P. Libermann venait d'être déclaré Vénérable; enfin, il a dit à tous comment on devait marcher sur les traces du serviteur de Dieu, pour partager un jour son bonheur dans le Ciel.

„ Le même jour, à l'office du soir, M. l'abbé Vauvilliez, curé de St^e Suzanne, a prononcé le panégyrique du P. Libermann, avec un talent qu'on avait déjà pu apprécier. Son discours avait pour texte ces paroles de l'épître de St Paul aux Romains: *Beati et coheredes autem Christi. si tamen compatimur, et conglorificemur*, nous sommes les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ, pourvu toutefois que nous souffrions avec lui, afin que nous soyons glorifiés avec lui. Elle devait donc, a dit l'orateur, être bien exercitée, l'existence du Vénérable Libermann, dont la gloire réjaillit du ciel sur la terre. En effet, à toutes les époques de sa vie la douleur est sa compagne assidue. Que Dieu l'appelle à la grâce du baptême, à celle du sacerdoce ou à la dignité de fondateur d'ordre, il le fait toujours passer par la voie d'amères tribulations.

— „ Au second jour du triduum, à l'office du matin, le P. Thorner, Prêtre apostolique de Zanzibar, a monté à son tour comment le V. Père Libermann a pratiqué excellemment toutes les vertus, surtout la douceur, la patience, la charité et l'humilité. Et le prédicateur s'est étendu avec d'autant plus de force et de conviction sur ce sujet, qu'il a connu personnellement le serviteur de Dieu; qu'il a même, pendant un mois, vécu seul avec lui, et qu'il pouvait parler d'une foule de traits touchants et édifiants dont il avait été le témoin.

„ A l'office du soir, dans cette seconde journée du triduum, c'est M. l'abbé Margan, curé de St André, qui prendait la parole. Après avoir cité ce verset de l'Ecclésiastique: *Saudemus viros gloriosos, parentes nostras in generatione nostra*, louons ces hommes pleins de gloire, qui sont nos pères et dont nous sommes la race, M. Margan proclame combien il s'estime heureux d'avoir été appelé à louer le glorieux P. Libermann, qui a été son directeur et son Père spirituel. Il se propose de montrer l'âme du Vénérable, de décrire son intérieur, de raconter ses vertus. Résignation, confiance en Dieu, charité, douceur,

humilité, voilà les principales vertus que le digne prêtre fait admirer et aimer dans le Vénéré directeur de son âme. Cet entretien a non-seulement intéressé l'auditoire, mais il a aussi plusieurs fois ému les cœurs, car, dans tous les récits que l'on écoutait avec tant d'intérêt, il n'y avait rien que M. l'abbé Margan n'eût lui-même vu ou entendu.

— « Mais le grand jour, celui qui laissera dans nos cœurs des souvenirs ineffaçables, c'est le jour de la clôture. De grand matin, la chapelle du collège était remplie de fidèles, qui étaient venus assister aux différentes messes, et recevoir le pain des forts.

« A six heures et demie eut lieu la messe de communion des élèves. Tous se présentèrent à la s^{te} table et reçurent avec une piété angélique le Dieu de l'Eucharistie, celui qui aime les petits et exalte les humbles. A huit heures et demie, une messe solennelle d'actions de grâces réunit de nouveau la pieuse assemblée. Mais pour le dernier office religieux, la chapelle du Collège ne pouvait suffire : la grande et belle église de St-Jacques, qui se trouve à proximité de l'établissement, allait donc retentir à son tour des louanges du V. P. Libermann.

A 5 h. du soir, tous les élèves, suivis du clergé, se rendirent à cette église. Une foule nombreuse et sympathique en avait déjà rempli la vaste enceinte. Bientôt le chœur fut occupé par le nombreux clergé, attiré par la solennité de la circonstance. Aux prêtres de la ville étaient venus se joindre tous ceux des paroisses environnantes. Des places particulières étaient réservées aux chefs d'administration et aux notables de la ville.

« Le panégyrique fut prononcé par le R. P. de Lavaissière, provincial des Pères Jésuites, qui sut captiver son nombreux auditoire pendant une heure entière. Ce discours, extrêmement remarquable, a couronné dignement les magnifiques et touchants enseignements que l'on venait de recevoir au cours de ces mémorables cérémonies. Le R. P. de Lavaissière avait pris pour texte ces paroles de l'Evangile de St-Luc : Spiritus Domini super me, propter quod unxit me et evangelizare pauperibus misit me, l'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi, c'est pourquoi il m'a consacré par son onction divine, et il m'a envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres. Dans un langage plein d'élevation et aussi brillant que pathétique, il a montré l'action de l'Esprit-Saint sur le Père Libermann, et, en même temps, les vertus que son onction divine avait développées dans le cœur du Vénérable; car c'était bien une vocation divine que celle qui avait appelé celui-ci à fonder une Congrégation destinée à l'évangélisation des pauvres.

— „ Après ce discours, M. l'abbé Delgéry, Vicaire général, donna la bénédiction solennelle du S. Sacrement. En cette circonstance, comme pendant les premiers jours du triduum, les élèves du Collège, sous la direction des Pères, exécutèrent plusieurs chants religieux avec un ensemble et un goût parfaits.

„ Le soir de la clôture du triduum, il y a eu illumination et feu d'artifice au Collège St Charles. La principale cour de ce bel établissement était brillamment éclairée par des feux de diverses couleurs. Le feu d'artifice, qu'on n'avait pu faire aussi complet qu'on l'aurait désiré, n'en avait pas moins attiré une foule considérable, évaluée à 10,000 personnes. Chacun est sorti très-satisfait de l'agréable distraction qui venait de lui être procurée. On gardera certainement parmi nous le souvenir de ces cérémonies et de ces fêtes. »

— 2. A l'époque où se célébraient ces belles cérémonies, le Collège St Charles ne comptait que 18 mois d'existence; et déjà, malgré la concurrence du lycée, il était en pleine voie de prospérité. Aussi la distribution des prix de la fin de l'année scolaire fut-elle des plus brillantes. Voici le récit qu'en faisait le journal *La Malle*, dans son N^o du 31 août 1876

„ C'est le jeudi 24 août que s'est faite la distribution solennelle des prix au collège St Charles. Bien longtemps avant l'heure fixée pour cette fête des études, la vaste enceinte de l'établissement se trouvait remplie par une nombreuse assistance de parents et d'amis. Lorsque M. le Gouverneur, entouré de son cortège officiel, a fait son entrée sous la tente qui avait été dressée pour la solennité, il a été salué par une brillante fanfare, qui pouvait être considérée comme le prélude aussi joyeux qu'éclatant de la belle cérémonie à laquelle on allait assister. Le chef de la Colonie a pris place sur le fauteuil qui lui avait été réservé, ayant à ses côtés M. le Vicaire général, administrateur du diocèse, M. le Directeur de l'Intérieur, M. le Procureur général et M. l'Ordonnateur P. J. Plusieurs notabilités officielles du chef-lieu, s'étaient également rendues à cette fête, ainsi qu'un grand nombre de membres du clergé. On y remarquait aussi la présence de M^{me} la gouvernante, de M^{lle} Furon et de M^{mes} Laugier et Chrétien.

„ Le R. P. Corbet, pris d'une extinction de voix, n'a pu prononcer lui-même le discours qu'il avait écrit pour cette circonstance, et c'est un des professeurs de St Charles qui en a donné lecture à l'assistance. Ce

remarquable discours sur l'importance de l'éducation pour la vicentière, brille autant par l'élégante et sévère simplicité de la forme que par les hautes vérités qu'il contient. C'est donc avec le plus grand plaisir qu'on l'a écouté.

« Des dialogues ont été récités en anglais et en allemand, et divers chants ont été exécutés dans les mêmes langues. Les élèves chargés de ce double exercice s'en sont fort bien acquittés, ainsi que les applaudissements de l'assistance sont venus le leur témoigner. On cultive avec soin l'étude, si utile des langues vivantes à St Charles, et M. gr. l'évêque de St Denis ne se trompait pas, lorsque, dans sa lettre du mois de sept. 1874, il proclamait que ce serait là l'un des principaux avantages de la direction confiée aux Pères du St Esprit et du St Cœur de Marie. »

— 3. Le digne Prélat dont parle ici le journal, M. gr. Delannoy, était alors en France. Quelques mois après, il était nommé à l'évêché d'Avie, et remplacé sur le siège de St Denis, par M. gr. Soulé. (C. X. p. 873.). Le 13 mai 1877, le nouvel évêque abordait à l'île de la Réunion, où on lui fit une magnifique réception. Sa Grandeur voulut bien aller visiter, dès la 1^{re} semaine de son arrivée, le Collège St Charles. Nous donnons ici, d'après le journal La Malle le récit de cette fête :

« C'est vendredi dernier (18 mai), que M. gr. Soulé s'est rendu au collège St Charles, ce bel établissement créé par M. gr. Delannoy et si admirablement dirigé par les R. R. P. P. du St Esprit et du St Cœur de Marie.

« L'avant-cour du collège, avait été transformée en salle-verte. A l'intérieur du portail, sur une draperie blanche encadrée de guirlandes, s'étalait en caractères gothiques, cette inscription : vive Monseigneur ! Plus bas, étaient les armes de Sa Grandeur. A l'entrée de la grande salle, couronnant la porte intérieure, se dressait un gracieux arc de triomphe, orné de fleurs et de verdure, avec ces paroles en lettres d'or : Benedictus qui venit in nomine Domini. Les élèves, en tenue de fête, formaient la haie des deux côtés de la grande allée.

« Le R. P. Supérieur, suivi des professeurs du collège, auxquels s'étaient joints plusieurs ecclésiastiques de la ville, attendait près de la porte d'entrée.

« A 4 h. précises, Monseigneur est arrivé, accompagné de M. A. les Vicaires généraux, du secrétaire général de l'évêché et de son secrétaire particulier.

« Après avoir reçu les hommages de tous les Pères, sa Grandeur a pris place sous l'arc-de-triomphe, ayant à ses pieds un véritable tapis de fleurs, et là, elle a été haranguée par le R. P. Corbet.

« On sait combien est entraînante et sympathique la parole du prêtre d'élite qui dirige avec tant d'habileté et de dévouement le collège St Charles. Personne, mieux que lui, ne pouvait exprimer dignement à sa Grandeur les sentiments d'amour et de respect qui animaient tous les cœurs en sa présence. Dans un langage profondément senti, le R. P. Corbet a dit à Monseigneur combien sa venue était impatiemment attendue dans le diocèse entier, mais combien le Collège St Charles surtout triessait de bonheur à la pensée de retrouver en lui un père chéri et vénéré. Aussi, quelle joie dans les âmes, maintenant qu'on le voyait et que l'on était assuré de ses bénédictions!

« La réponse de M. J. Soulé a été des plus affectueuses, et le vénérable Prélat s'est empressé de déclarer qu'il était lui aussi, vivement ému de ce charmant accueil et complètement heureux de se voir au milieu de cette belle jeunesse rangée devant lui.

« Les élèves ont alors défilé vers le vaste local qui sert de salle d'étude aux externes des hautes classes, et qui avait été transformé, au moyen des plus gracieuses décorations, en une magnifique salle de réception et Monseigneur y a reçu avec bonté les compliments des élèves, en prose et en vers. Puis il a dit à toute cette jeunesse, qui était suspendue à ses lèvres, qu'il était profondément heureux de se trouver au milieu d'elle, qu'il l'aimait dès avant son arrivée dans la colonie, parce qu'il la connaissait de réputation, et qu'il savait qu'elle était digne de son amour et de sa sollicitude. Il la bénissait du plus profond de son âme, elle et les maîtres si bons, si distingués et si dévoués qui avaient la mission de la diriger.

« La bénédiction du S. Sacrement a été donnée à la chapelle saint Thomas, et sa Grandeur s'est ensuite retirée, laissant les maîtres et les élèves sous l'impression des sentiments qu'elle avait bien voulu leur exprimer. »
(La Malle, n.º du 24 mai 1877.)

— 4. Nos Pères du Collège St Charles espéraient alors retrouver dans le nouvel évêque de St Denis, pour l'œuvre importante et pénible à laquelle ils se dévouaient, la bienveillance et l'appui qu'ils avaient toujours rencontrés en M. J. Delannoy. Mais cet espoir se trouva bientôt déçu. Malgré toute la bonté que témoigna M. J. Soulé

dans sa première visite à l'établissement, sa Grandeur, suivant la remarque du T. Corbet, ne dit que peu de choses de l'œuvre même du collège, et sur ses succès, son avenir, pas un mot. Tout le monde en fut surpris; et bientôt, en effet, on put se convaincre que ce Prélat avait à cet égard des pensées toutes différentes de celles de son vénérable prédécesseur.

Nous avons déjà exposé, en peu de mots, dans un Bulletin précédent (N^o 121 p. 122), comment nous avons été amenés, à regret, à abandonner cette œuvre, fondée au prix de grands sacrifices. Nous nous bornons à ajouter ici le récit sommaire des faits qui se sont passés à cette occasion.

On ne tarda pas à connaître en ville les projets du nouvel évêque au sujet du collège St-Charles. Monseigneur, du reste, ne s'en cachait pas. En différentes occasions, il déclara, plus ou moins ouvertement, que l'œuvre ne pouvait être continuée dans les conditions établies; que c'était pour le diocèse une trop lourde charge; et que continuer ainsi, c'était aller à la banqueroute etc. Ces bruits émurent beaucoup les familles catholiques qui nous avaient confié leurs enfants. Les membres du Comité de l'œuvre des boursiers de St-Charles, se réunirent pour s'entendre entre eux et voir s'il n'y aurait pas lieu de faire une démarche auprès de Monseigneur, pour essayer de le faire revenir sur ses desseins. Séance tenante, ils rédigèrent dans ce but une pétition, à sa Grandeur, que tous signèrent. En voici le texte:

St-Denis, le 17 novembre 1877.

„ Monseigneur,

„ En notre double qualité de pères de famille et de membres du Comité directeur de l'œuvre des Boursiers du Collège St-Charles, nous avons l'honneur d'exposer à Votre Grandeur, qu'une ruine, qui prend chaque jour plus de consistance, nous fait craindre que l'avenir, l'existence même du Collège St-Charles, ne soient sérieusement menacés.

„ Les Pères du St-Esprit seraient, dit-on, placés dans cette alternative

de prendre à la charge de leur Cong^o, l'administration du Collège, ou d'en abandonner la direction.

« Dans le premier cas, l'appui matériel de l'évêché venant à manquer à cet établissement, la triste expérience du passé nous autorise à croire, que la Cong^o du St Esprit, laissée à ses seules ressources, ne pourrait atteindre le but que nous nous étions proposé, en lui confiant l'éducation de nos enfants, et que la fermeture du collège, serait la conséquence inévitable d'une transformation aussi complète qu'inattendue de l'œuvre diocésaine.

« Dans le second cas, un changement dans la direction et le personnel du collège, aurait pour résultat immédiat, le retrait des élèves qui s'y trouvent actuellement.

« Beaucoup d'entre nous, en effet, ont eu déjà trop à souffrir de l'instabilité des établissements religieux d'instruction publique dans la colonie. Nous nous bornerons à rappeler qu'en 1870, par suite de la fermeture du collège tenu par les Pères de la Compagnie de Jésus, nous avons dû placer nos enfants au lycée; ce qui a été pour la plupart d'entre eux, la cause d'un temps d'arrêt regrettable dans leurs études. Plus tard, lorsque Mgr Delannoy a créé le Collège St Charles, nous n'avons pas hésité, malgré les inconvénients graves et nombreux inhérents à ces changements successifs de discipline, de méthode d'enseignement, de tradition scolaire, à retirer nos enfants du lycée, pour les confier aux Pères du St Esprit, sur la promesse formelle qui nous a été faite alors, que l'institution était désormais assurée dans son existence et l'unité de sa direction.

« Ces précédents, Monseigneur, que nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, sont de nature à justifier toutes les appréhensions à l'heure présente, comme ils légitimeraient aussi la défiance, avec laquelle ne manquerait pas d'être accueillie une nouvelle organisation du collège diocésain.

« Permettez-nous d'ajouter, Monseigneur, que parmi nous, plusieurs ont volontairement renoncé au bénéfice des bourses et autres immunités, auxquelles ils avaient droit au lycée de St Denis, et que le retour de leurs enfants dans cet établissement créerait à ces derniers, aussi bien qu'à leurs parents, une situation pénible, sur laquelle il serait superflu d'insister ici.

« C'est donc, Monseigneur, pleins de confiance dans votre haute sollicitude pour l'avenir de la jeunesse créole et le maintien d'une

œuvre fondée, en grande partie, à notre sollicitation, que nous venons prier votre Grandeur, de vouloir bien prendre en considération nos légitimes inquiétudes et nous rassurer. Nous osons espérer que rien ne viendra arrêter dans son essor une institution naissante encore, et cependant déjà prospère, surtout au début d'une année scolaire; qui doit être décisive pour son avenir.

« Nous sommes avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur, les très-humbles et très-obéissants serviteurs.

signé : Jules Dejean de la Batie; — Julien Potier, — Guy de Ferrières, — Adamolle, — Emile Monziéroux de Coullbac, — Alfred Bellier de Villentreoy.

— 5. Cette pétition fut portée aussitôt à M. g^r Soulé par le président du Comité des bourses; M. Dejean de la Batie, conseiller à la Cour, M. Guy de Ferrières, président du Tribunal, et M. Julien Potier, Directeur du jardin d'acclimatation. Le premier avait chez nous cinq de ses enfants, et le second deux. Ils les avaient retirés du lycée, pour les placer à St Charles, au grand déplaisir de l'administration. Après avoir lu à Monseigneur la lettre qu'ils avaient à lui présentée, ils en développèrent de vive voix les considérations, en répondant aux objections de sa Grandeur. Mais, après une conférence de plus de deux heures, ils durent se retirer, persuadés que toute tentative était inutile, et que le prélat avait un parti pris de nous éloigner.

Dès lors, la nouvelle du départ de nos Tères se répandit aussitôt dans la colonie; et partout elle excita de vives alarmes dans les familles comme parmi les élèves, qui leur devenaient de plus en plus attachés. C'était de toutes parts des témoignages de sympathie; et l'on ne cachait pas en même temps le vif mécontentement que l'on éprouvait contre la nouvelle administration ecclésiastique. A la vue de ces manifestations, M. g^r Soulé fit imprimer dans la Malle du 22 nov. la Note suivante destinée à rassurer les familles.

« Diverses rumeurs contradictoires circulent au sujet du séminaire-collège St Charles, et l'opinion s'en est émue. Il importe d'exposer la vérité de la situation. La question, qui est agitée à ce sujet est purement financière,

et ne peut le moins du monde mettre en jeu l'avenir d'un établissement si utile à la colonie. L'administration diocésaine, ne pouvant faire face à des conditions impossibles à tenir, a fait des propositions, que les membres les plus autorisés du clergé ont jugées parfaitement acceptables; mais quelle que soit l'issue des négociations, ce qu'il y a de certain, c'est que les cours du séminaire collége St Charles ne subirent pas une minute d'interruption. Les garanties d'avenir et de succès ne sont en rien compromises.

La question financière dont cette note fait mention, était des plus simples, surtout telle qu'elle était alors posée par Monseigneur. C'était tout bonnement de laisser le collége à notre charge c'est ce que le Prélat avait écrit au C. R. Père, dans sa lettre du 14 août 1877; et rompant de lui-même, sans attendre sa réponse, la convention passée entre la Cong^g et son prédécesseur, il avait déclaré au P. Corbet que l'établissement restait à nos frais à partir du 1^{er} oct. Il avait en effet ruiné du cadre, dès cette époque, tous les Pères du collége, et depuis lors jusqu'au 10 fév., jour de leur départ, ils ne touchèrent aucun traitement.

Le P. Corbet avait proposé à Monseigneur, le 6 nov., sous réserve de l'approbation de la Maison-Mère, un arrangement qui entraînait des sacrifices considérables pour nous. Sa Grandeur avait absolument refusé. Et cependant, trois mois après, quand le prélat mit au collége des prêtres séculiers, il continua pour eux, sans qu'il fût question de la moindre réduction, des conditions déclarées auparavant impossibles à tenir.

La Note ne fit alors que confirmer les bruits déjà répandus, que Monseigneur voulait nous éloigner; car, si les cours ne devaient pas être interrompus, c'est donc qu'il avait déjà pris des mesures pour nous remplacer. Mais, loin de raffermir la confiance des familles, elle ne fit que l'ébranler davantage. Aussi dès la fin de l'année, un grand nombre de parents retirèrent-ils leurs enfants pour les placer au lycée.

— 6. — Nous comptions nous-mêmes, ajoute le P. Corbet, nous retirer à la fin de ces vacances. Monseigneur répétait d'ailleurs à qui voulait l'entendre, que son personnel était tout

prêt pour nous remplacer. Toutefois, sur sa demande, et pour lui rendre service, je lui écrivis que nous resterions au collège jusqu'à l'arrivée de la malle de février, qui devait nous apporter les dernières lettres de la Maison-Mère. Ces lettres nous arrivèrent le 9 fév.; elle nous supposaient déjà hors du collège et indiquaient la destination nouvelle à donner à chacun des Pères.

« Cependant, Monseigneur qui, auparavant, disait de tous côtés que nous pouvions nous retirer quand nous le voudrions, voulut alors nous obliger à continuer. Mais la chose n'était pas possible. Notre position au collège était d'ailleurs insoutenable, après tout ce qui s'était passé.

« Le lendemain donc, 10 fév., je remis la direction de l'établissement à M. M. Dupénier, Beauvallon et Murat; et je me retirai à la Providence, avec les deux Pères restés avec moi. Mais à peine y étais-je que je reçois une lettre de Monseigneur, portant la notification suivante... les prêtres composant le personnel enseignant du séminaire - collège et leur chef n'ont plus, à partir de ce jour, aucun pouvoir de juridiction dans le diocèse de St Denis. Les P. F. Le Bozec, Pineau et Sehenemann, (qui n'appartenaient pas au personnel du collège), restent nantis de leurs pouvoirs dans leurs emplois respectifs. » - Nous n'avions qu'à laisser la tête, sous le coup qui nous frappait; nous nous sommes soumis sans murmure; en tâchant de méditer ces paroles du St Roi-prophète: *Donum mihi quia humiliasti me.*

« Le mois suivant, étant seul à la Providence, je dis la Messe de C^{te} des Filles de Marie à la place du P. Pineau. Monseigneur l'apprend; il se répand en reproches contre moi, comme méprisant l'autorité épiscopale, et défend aux Sœurs d'assister à ma Messe. Je crus alors devoir aller trouver sa Grandeur. Je lui exposai que je n'avais ni confessé, ni même prêché, puisqu'elle m'avait retiré les pouvoirs de juridiction, mais que ce retrait de juridiction n'empêchait pas, me semblait-il, de dire la Messe de C^{te} dans une chapelle de religieuses, quand on avait l'autorisation de l'aumônier.

Mais le prélat me répondit que dans sa pensée, il en était autrement. Plus tard, il vint faire un enterrement chez les Filles de Marie; il écrivit à la R^{de} Mère Madeleine qu'il ne voulait ni me voir, ni être assisté de moi à la cérémonie. Je ne pouvais rester plus longtemps dans une telle situation, et je partis pour France au mois d'avril. (1878).

— 7. Au milieu de toutes ces difficultés si pénibles, ce qui a bien consolé nos Pères du collège St Charles, ce sont les témoignages de sympathie qu'ils ont reçus des enfants et de leurs parents. On jugera de ces sentiments par l'adresse suivante, que l'on fit circuler en ville la veille de leur départ, et qui fut bientôt spontanément couverte de nombreuses signatures.

St Denis, le 9 février - 1878.

Très-Révèrend Père,

« Nous apprenons que, par suite d'instructions qui vous ont été adressées par la Cong^g du St Esprit, vous abandonnez la direction du Collège St Charles.

« C'est avec un sentiment de profonde gratitude que nous venons, au moment de cette pénible séparation, vous dire combien nous apprécions tout ce que vous avez fait pour les enfants confiés à votre sollicitude.

« Le Collège St Charles, fondé à une époque où la fortune publique était déjà profondément atteinte, s'ouvrant à quelques pas d'un lycée largement subventionné, a pris, malgré les circonstances les plus défavorables, un rapide développement sous votre sage direction. Le chiffre de 206 élèves, qu'il a atteint dans l'espace de trois ans, montre la confiance que vous avez su inspirer à un grand nombre de familles; vous avez réalisé, au delà de nos espérances, le programme que vous nous avez communiqué dès la première année scolaire. Par les notes hebdomadaires envoyées aux parents, nous en avons pu apprécier le détail et l'application pratique, et nous avons constaté avec satisfaction que la discipline à la fois sage et ferme, douce et prévoyante, paternelle et minutieuse, ne se présentait pas avec un aspect sombre et sévère; mais qu'elle était en tout temps la protectrice des études, la sauvegarde des bonnes mœurs et la garantie d'une bonne éducation. En un mot, vos honorables collaborateurs et vous, vous portiez le même zèle à former les cœurs de nos enfants à la vertu, qu'à cultiver leur intelligence.

« Parents et élèves conserveront toujours le souvenir de votre dévouement affectueux et désintéressé ; toujours ils se rappelleront que vous avez passé parmi nous en faisant le bien.

« Nos vœux vous accompagneront, cher et très-Révérénd Père ; partout où la divine Providence conduira vos pas vous pourrez trouver ailleurs respect et sympathie, mais nulle part vous ne trouverez des cœurs plus reconnaissants et plus dévoués.

« Adieu donc, bons Pères et excellents amis, puissiez-vous obtenir là où vous irez, un succès égal à celui qui a marqué votre trop court séjour dans notre colonie.

« Veuillez agréer, très-Révérénd Père, pour vous et pour tous vos dignes collaborateurs, la nouvelle expression de nos regrets, de notre profonde reconnaissance et de notre respectueuse affection.

(suivent les signatures.)

— 8. A ce témoignage, nous pourrions en ajouter bien d'autres. M^{gr} Curmière, qu'on peut regarder comme le fondateur du collège St Charles avec M^{gr} Delannoy, puisqu'il fut envoyé par celui-ci en France, lorsqu'il était vic. gal à Bourbon, pour conclure l'établissement de cette œuvre, disait au P. Grasser, en apprenant les projets de M^{gr} Soulé : « Mais ce serait un crime que de laisser ou faire tomber une telle œuvre ! »

« M^{gr} Delannoy lui-même, s'est exprimé à ce sujet, et de vive voix et par écrit, de la manière la plus forte. Il regardait le collège St Charles comme l'œuvre principale de son épiscopat à Bourbon ; il en déplorait la ruine prochaine, après l'avoir laissé si florissant ; car il voyait l'impossibilité de jamais arriver à former et surtout à maintenir un corps de professeurs, en dehors d'une Cong^g religieuse ; et au sujet de la convention rompue par M^{gr} Soulé, sa Grandeur ajoutait : « cette rupture si brusque d'un contrat, passé par son prédécesseur au nom du diocèse, à tous égards me paraît inexplicable. »

(Lett. du 11 déc. 1877.)

Le Vicairé général de M^{gr} Delannoy à Bourbon et à Aire, M. l'abbé Mouton, écrit dans le même sens au C. R. Père, ainsi qu'à différents ecclésiastiques de la Réunion. Voici un extrait de l'une de ses lettres.

« Aire, le 14 oct. 1877. — « Mon très-Révérénd Père, je viens d'apprendre indirectement par une lettre qui m'a été communiquée, que le col. lège St Charles, à St Orens est, en ce moment, ce que j'appelle en péril. Je dis, en péril, parceque si vos Pères se retirent, j'estime qu'ils ne laisseront qu'un corps sans âme; et que, sous la conduite de prêtres séculiers, il ne pourra qu'achever de mourir, sans espoir de résurrection.

« J'ai été à même de juger toute l'importance de l'œuvre que vos Pères ont entreprise; la sagesse et le dévouement avec lesquels ils l'ont conduite dans ses débuts si difficiles. J'ai été témoin des succès sérieux qu'ils ont obtenus, et tout le monde s'accorde à regarder, comme moi, l'établissement de St Charles comme indispensable et absolument nécessaire à la religion et au bien du pays.

« Quel dommage, si vous alliez quitter, au moment où elle touche à son couronnement, une œuvre si bien prise, et qui vous fait tant d'honneur! J'ai quelque expérience dans cette partie. — M. l'abbé Mouton s'est beaucoup occupé d'enseignement. Or, je puis vous dire, sincèrement que j'étais étonné, même en jugeant par comparaison avec de bons établissements en France, des résultats qui avaient été obtenus. M. g^r Delannoy regardait avec raison cette œuvre comme la plus heureuse et la plus fructueuse de toute son administration, et ce monument périrait!

« J'attends avec espérance et confiance une solution qui doive le mieux procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, persuadé que vous ferez tout ce qui vous sera possible pour demeurer, et que vous tiendrez à prouver à tous de plus en plus ce que l'on sait déjà, que vous n'êtes pas des négociateurs et des marchands, mais qu'à l'exemple de votre illustre et saint Fondateur, vous ne cherchez que des âmes, et cela au prix même de votre vie, comme l'ont fait et le font encore chaque jour vos Pères, dans les postes les plus pénibles et les plus inhospitaliers de l'Afrique. » (Lett. du 14 oct. 1877.)

— 9 Tout cependant n'était pas terminé par le départ de nos Pères du collège St Charles. Il restait à régler, entre la Maison-Mère et M. g^r l'Evêque de St Orens, une double question: celle de la rupture de la convention conclue entre M. g^r Delannoy, puis celle des traitements dus pour les professeurs depuis le 1^{er} oct. jusqu'au 10 fév., et qui faisaient encore une somme relativement assez importante — A. différentes reprises le

Vrès-Rév? Père proposa à Mgr. Soulé de soumettre la question à l'arbitrage de deux évêques ou d'ecclésiastiques choisis de concert par les deux parties, sauf au besoin à recourir à Rome. Le Evêlat, peu confiant sans doute en sa cause, n'accepta pas l'arbitrage. Néanmoins, dans le désir de la paix, le S. P. Père lui offrit d'oublier le passé; et comme nous venions de gagner notre procès au Conseil d'Etat, il se montra même disposé à faire au diocèse l'abandon de la somme qui nous restait due par lui afin de montrer notre désintéressement en cette affaire, et répondre ainsi à des imputations calomnieuses dirigées à cette occasion contre la Cong^e. Mais, en retour, il demandait à Sa Grandeur de nous assurer le maintien de nos autres œuvres, et de nous confier, en place du collège, la desserte d'une des paroisses secondaires de St Denis, celle de St Jacques par ex., déjà desservie autrefois par nos Pères, ou celle de N. D. de la Délivrance, afin que nous eussions ainsi une maison pouvant servir de centre à nos différentes œuvres. Monseigneur y a consenti; et nous devons prochainement être chargés de la paroisse de N. D. de la Délivrance. (com. de 1878-1879.)

Divers incidents ont failli néanmoins ranimer et aggraver les difficultés passées. En 1878, Mgr. Soulé sollicita du Conseil g^{al} de la Colonie une subvention pour son séminaire - Collège; et dans sa lettre de demande, publiée ensuite par les journaux du pays, pour atténuer la décadence de l'œuvre, après le départ des Pères, il se succusait d'avoir, par une triste et bruyante désertion, brusquement abandonné leur poste. » C'était une imputation d'autant plus grave qu'elle était lancée dans une lettre officielle et publique. La Maison-Mère ne crut pas cependant qu'il y eût lieu de la relever. Les faits étaient trop connus à Bourbon, pour que cela fut nécessaire; et la chose, en effet, tomba d'elle-même.

L'an dernier, nouvelles publications plus regrettables encore. C'était cette fois deux brochures.

La première, intitulée Histoire de la 1^{re} année de l'Episcopat de

M. gr. Soulé, év. de St-Denis, par Le Franc, critiquait vivement l'administration de ce prélat, et notamment au sujet de l'affaire du collége St Charles. — Peu après parut à St-Denis une autre brochure, en réplique à la précédente, où l'on défendait l'évêque de St-Denis, mais en attaquant plus ou moins la Cong^g, malgré certains éloges donnés pour la forme. Le C. R. Père s'empressa d'écrire à M. gr. Soulé, qu'il désapprouvait et blâmait entièrement la première de ces brochures, faite complètement en dehors de nous, et sans qu'aucun de nos Pères eût fourni à ce sujet des renseignements. Il paraît, en effet, qu'elle était due à un des prêtres de la colonie, qui l'avait fait imprimer à Orléans, durant un voyage en France. Mais il demandait en même temps à Sa Grandeur de désavouer de la même manière la publication non moins regrettable de la seconde brochure. On savait qu'elle avait été rédigée par M. Grenier, l'ancien rédacteur de l'Enfant terrible; mais d'après l'opinion publique, elle n'avait été écrite qu'à l'insoligation et d'après des notes de l'entourage de l'évêché. (Lett. du C. R. Père 18 sept. 79. — Lett. P. Stoffel, 14 oct.)

M. gr. Soulé répondit au C. R. Père par une lettre dont nous extrayons les lignes suivantes, parce qu'elles mettent fin, nous l'espérons, à de longs et fâcheux démêlés :

« Mon très-Révêrend Père, je me sens très-vivement pressé de vous remercier des sentiments pleins de bienveillance dont votre lettre du 18 sept. dernier m'a apporté l'expression. J'ai eu avec le R. P. Stoffel un long entretien au sujet de chacun des points qu'elle renferme, et je l'ai prié de vous transmettre l'expression de mes pensées et de mes sentiments. Toutefois j'ai à cœur personnellement de vous dire que la 2^e brochure, publiée comme la 1^{ère}, au scandale des honnêtes gens, n'a été connue de moi, pendant ma tournée pastorale, qu'après sa publication; que j'avais interdit toute réponse à la première, qui n'en méritait pas, mais que j'ai eu le regret de n'avoir pas été suffisamment écouté; que je déplore enfin les tristes effets produits et la peine que vous en avez justement ressentie. » (Lett. du 10 nov. 1879.)

— 10. Un mot, en terminant, sur l'œuvre du Collège, depuis le départ de nos confrères. Hélas! ce que l'on avait craint et prévu n'a pas tardé à se réaliser, malgré le dévouement et les

efforts des prêtres qui leur ont succédé. La liste du personnel des professeurs, publiée dans la Malle, ne comptait pas moins de quatre vicaires généraux, dont le titre était joint à celui de leur classe. A la tête de l'œuvre était l'abbé Dupérier, que Mgr Soulé avait amené avec lui de France, pour l'aider dans l'administration du diocèse. (La Malle, 14 fév. 1878.)

Mais il était difficile de relever la confiance des familles; et bientôt plus de la moitié des élèves avait quitté l'établissement. Ainsi à la fin de l'année 1877, nos Pères comptaient 208 élèves présents au collège. Après les petites vacances du 1^{er} de l'an, plusieurs familles, alarmées des projets de Mgr Soulé, retirèrent leurs enfants, de telle sorte qu'il ne restait plus que 113 élèves, le 10 fév. jour du départ de nos Pères. Deux mois après, sous la nouvelle direction, ce chiffre était tombé à 91; et à l'époque de la distribution des prix, il avait encore diminué. Toutefois le collège s'est un peu relevé en 1879, mais pour retomber bientôt plus bas encore. M. l'abbé Dupérier, découragé et disgracié, a dû rentrer en France, après avoir été, comme le P. Corbet, privé de pouvoirs, ou du moins de son titre de vicaire général. D'un autre côté, le Ministère de la Marine a donné des ordres formels pour faire rayer du cadre du clergé tous les prêtres qui seraient employés à St-Charles; et d'après les dernières nouvelles, l'établissement devait être fermé au départ de Mgr Soulé, qui revient en France par cette Malle, probablement pour ne plus retourner.

Il paraît, en effet, que l'affaire du collège n'est pas la seule épine qui ait enu ce prélat; durant son court séjour à Bourbon. Au sein du clergé, comme de la part de l'administration civile, c'est un mécontentement assez général. Ces difficultés avec son clergé l'ont vivement excité contre le séminaire du St-Esprit; et il n'a pas caché ses desseins contre cet établissement, si utile cependant pour le bien religieux des colonies françaises. Mais il ne semble pas que l'on ait beaucoup à redouter de ce côté, dans la situation actuelle. Monseigneur a demandé dernièrement au

conseil général de la Réunion le domaine de St-François, servant précédemment de maison de campagne au Gouverneur, et depuis sans destination, afin d'y installer un grand séminaire : Cette demande a été repoussée à l'unanimité. (Lett. du P. Stoffel du 3 janv. 1880.)

Dans toutes ces difficultés de Mgr Soulé, le C. R. Père s'est fait un devoir de garder la plus grande réserve, et c'est là la ligne de conduite qu'il a également tracée à nos Pères de Bourbon. Nous devons cependant consigner ici le témoignage rendu à cette occasion, au séminaire du St-Esprit et aux prêtres qui en sont sortis, par Mgr Delannoy. « Je connais, disait-il, le clergé de Bourbon, il n'a pas changé depuis mon départ, et je connais aussi celui de plusieurs diocèses de France, notamment d'Aire et de Cambrai, je puis affirmer que le clergé des colonies n'est nullement inférieur à celui de la France. » C'est ce que ce Prélat a répété à diverses reprises au C. R. Père dans les visites qu'il a faites récemment à la Maison-Mère, au mois de février.



Clé de la Providence.

(Janv. 1876 Mars 1886.)

1. Procès de la Providence. Arrêt du Conseil d'Etat — 2. P. Stoffel à Bourbon p. l'af-faire — 3. Transaction avec l'Adm^e — 4. Hospice et Pénitencier remis à l'Adm^e — 5. Clé et œuvres. P. Pincou et F. Héribert, malades. — 6. Retraites aux Filles de Marie. Mort de Madeline Suima. — 7. Ministère du P. Le Boze à l'hôpital militaire.

— 1. Le dernier-Bulletin de la Providence s'arrêtait à la fin de l'année 1875, et il annonçait la décision prise par la Maison-Mère, de se pourvoir devant le Conseil d'Etat, pour violation arbitraire du contrat intervenu entre la Colonie de la Réunion et la Cong^e, au sujet des œuvres du Pénitencier et de l'hospice des vieillards. Le Conseil du Contentieux administratif de la Colonie nous avait donné raison en principe et en droit; mais en fait ses concessions étaient illusoire et onéreuses. On nous engageait

donc, avec de vives instances, à faire appel à un tribunal supérieur. Tel écrivit l'avis de M. gr. Desprez et de M. gr. Delannoy, de M. gr. Fava et de M. gr. Carméné, comme en général de tout le clergé, et des hommes du parti conservateur dans la Colonie. Tous y voyaient, non une question d'argent, mais une question de principe, celui du maintien des droits de la religion, comme de la justice et de l'équité, en face des idées révolutionnaires et antireligieuses qui tendaient dès lors à prévaloir.

Le C. R. Père remit donc le dossier de l'affaire à un avocat bien connu pour son talent, comme pour ses sentiments religieux, M. de St. Malo. Après un examen attentif, celui-ci trouva que nos droits étaient parfaitement fondés, et il voulut bien se charger de l'affaire, en promettant de la faire réussir. C'est le jour de la Fête du C. R. Père, le 10 fév. 1876, qu'il déposa son recours au Conseil d'Etat. La colonie, de son côté, fut appelée à présenter sa défense. Un des avocats attirés auprès du Département de la Marine; M. Dancongrée, fut chargé de l'affaire. Son mémoire ne fut déposé que le 6 nov.; M. de St. Malo y répliqua sans retard, par un rapport du 17 janv. 1877. On appela alors la Colonie, ainsi que le Ministre de la Marine, à présenter leurs observations.

L'administration se pressait d'autant moins de répondre que sa cause ne paraissait pas très-bonne, si bien que le Président du Conseil d'Etat déclara que, si l'administration ne répondait pas, on allait juger sans elle. La réponse arriva enfin, après plus de dix-huit mois d'intervalle. M. de St. Malo y répliqua par de nouvelles observations. Et le tout, imprimé, fut remis au jugement du Conseil d'Etat.

L'affaire fut examinée d'abord au commencement du mois de mai 1879, en réunion particulière, par la section du contentieux. Le rapporteur était M. de Baulny, excellent catholique, et le Commissaire du Gouvernement, M. Flourens, aujourd'hui Directeur général de l'Administration des cultes.

Le R. P. 1^{er} Assistant alla rendre visite à plusieurs des membres, pour leur donner le mémoire imprimé de M. de St Malo, et ajouter au besoin les explications nécessaires. Il fut parfaitement accueilli par tous. Il était alors de plus en plus question du renouveau du Conseil d'Etat. Aussi n'avions-nous qu'un désir, celui de voir passer notre affaire le plus tôt possible. Enfin elle fut portée en assemblée générale, le vendredi 6 juin; et l'arrêté nous donna gain de cause sur tous les points. Nous en avons déjà indiqué sommairement les conclusions, dans un bulletin précédent. (juin 1879. n^o 129. p. 454.) En voici le texte en entier.

Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux,

sur le rapport de la section du contentieux,

Vu la requête présentée pour la Cong^e du St Esprit et du St Cœur de Marie, etc. — Vu les arrêtés des 28 août 1806 et 31 déc. 1855 relatifs à l'organisation du bureau de bienfaisance de St Denis; — Vu le décret du 13 fév. 1852; — Vu l'Ordonnance du 21 août 1825,

Où M. de Danluy, Maître des Requêtes, en son rapport; — Où M^{rs} de St Malo, Avocat de la Cong^e du St Esprit et du St Cœur de Marie, et M^{rs} Dancongnée, Avocat de la Colonie de la Réunion, en leurs observations; — Où M. Flourens, Maître des requêtes, Commissaire du Gouv^t;

Considérant que l'arrêté ci-dessus visé du 20 oct. 1858, avait créé à St Denis, sous le titre d'établissement de la Providence, une école agricole et professionnelle; un pénitencier de jeunes détenus et un hospice de vieillards et infirmes;

Que, d'après les articles 3 et 4, l'établissement était confié à la Cong^e du St Esprit, pour une durée de 25 années et était placé, dans son ensemble, sous la direction responsable d'un Père de la Cong^e, ayant le titre de Directeur;

Que, d'après les diverses dispositions du même arrêté, la Cong^e administrait l'établissement à ses risques et périls, moyennant le paiement des traitements des Pères et des Frères qui y étaient employés et des prix de journées fixés par le tarif pour les différentes catégories d'individus qui y étaient envoyés par l'administration;

Que, si un arrêté du 8 mars 1869, à l'exécution duquel la Cong^e a consenti, a supprimé l'école professionnelle, ce même arrêté a maintenu la Cong^e dans la direction du pénitencier et de l'hospice et a donné le titre de Directeur au sous-Directeur

du pénitencier et à l'aumônier de l'hospice ;

Considérant que la Cong^e soutient qu'actuellement ces deux établissements ne subsistent plus dans les conditions en vue desquelles elle en a accepté la direction et demande à être indemnisée du préjudice que lui aurait causé l'inexécution par la colonie des obligations contractées à son égard ;

En ce qui concerne le pénitencier :

Considérant que, d'après les articles 16 et suivants de l'arrêté du 20 oct. 1858, le pénitencier devait avoir à sa tête un Père sous-directeur, chaque colonie pénitentiaire devait être de 100 enfants et divisée en deux escouades de 50, ayant chacune un Frère chef de famille ; et chaque escouade devait former deux divisions, ayant chacune un Frère chef de division ;

Que c'est en vue des services qu'elle pouvait rendre en dirigeant un établissement dont l'importance était assurée par l'organisation des cadres ainsi établis, que la Cong^e a accepté les conditions qui lui étaient offertes par l'arrêté précité ;

Qu'en fait les ordres d'admission émanés de l'administration qui en avait seule la responsabilité, ont maintenu le personnel des jeunes détenus à 200 environ ;

Que, depuis 1871, le Conseil général de la Colonie, contrairement aux prescriptions des articles 16 et suivants précités, a réduit à un Père et à un Frère, le personnel des membres de la Cong^e dont il inscrivait le traitement au budget ;

Qu'il a fixé, en même temps, à trente le nombre des détenus dont l'entretien figurait au budget, et qu'en fait, ce nombre a été réduit à quinze, en exécution des ordres de l'administration ;

Que le pénitencier ainsi réduit diffère essentiellement de celui qui avait été organisé en 1858 ;

Que la Colonie prétend, il est vrai, que cette réduction a eu pour cause une plus exacte application de la loi du 5 août 1850, qui détermine quelles catégories de mineurs peuvent être envoyées dans les pénitenciers ;

Mais considérant que la loi précitée n'a pas été promulguée dans l'île de la Réunion, que l'arrêté du 20 oct. 1858 ne la vise pas et ne s'y réfère aucunement, et qu'il résulte de l'instruction que, dans la pensée commune de l'administration et de la Cong^e, le pénitencier était destiné à recevoir tous les mineurs détenus à quelque

titre que ce fût, notamment ceux qui étaient détenus par application des articles 22 et 23 du décret du 13 fév. 1850,

Considérant que, de tout ce qui précède, il résulte que la Cong^e est fondée à soutenir qu'elle n'est pas tenue de conserver la direction du pénitencier dans les conditions où il subsiste actuellement, et que la Colonie doit l'indemniser du préjudice que lui a causé la cessation de son service dans le dit pénitencier avant l'expiration du délai de 25 ans, pour lequel la direction de cet établissement lui avait été confiée ;

Considérant, d'une part, que la Cong^e déclare que, n'ayant pas accepté cette direction en vue de réaliser des bénéfices, l'indemnité ne doit comprendre que les sommes nécessaires pour qu'elle soit indemne ;

Considérant, d'autre part, que la Cong^e ne peut obtenir le remboursement de ses dépenses qu'autant qu'elles ont été opérées dans des conditions où elles étaient autorisées par les arrêtés du 20 oct. 1858 et du 7 mars 1869, et que dans les limites où la prolongation du service dans le pénitencier jusqu'à l'expiration du délai de 25 années aurait permis à la Cong^e de rentrer dans les fonds déboursés par elle ;

En ce qui concerne l'hospice des vieillards et infirmes :

Considérant que le Gouverneur, en fondant cet hospice, avait en vue l'assistance à donner à tous les vieillards et infirmes de la Colonie qui seraient accueillis dans un établissement public ; que le bureau de bienfaisance de St Denis a qui incombait la dépense de l'hospice jusqu'à réorganisation du service de l'assistance publique, aux termes de l'art. 22 de l'arrêté du 20 oct. 1858, était chargé du dit service de toute la Colonie ;

Que l'arrêté du 31 déc. 1855, qui avait supprimé le bureau de bienfaisance de St Paul, portait expressément que la réunion du service entre les mains d'une seule administration, avait pour but de faciliter l'établissement alors projeté d'un hospice devant servir d'asile aux malheureux de toute la Colonie aux quels l'âge, l'infirmité et l'indigence ne permettaient pas de se pourvoir par eux-mêmes des moyens d'existence ;

Considérant que la destination de l'hospice, dans l'intention commune de l'administration et de la Cong^e, résulte encore de ce fait qu'un arrêté du 29 sept. 1862, se fondant sur l'intérêt collectif que toutes les communes avaient au maintien de l'hospice, a ordonné, au profit de cet étab^l, le prélèvement d'une somme de 40,000 fr à opérer sur la recette municipale de l'octroi de mer ;

Considérant que, par arrêté du 26 mars 1872, le Gouverneur a rapporté les dispositions des arrêtés précédents du 29 oct. 1858 et du 8 mars 1869, relatives à l'hospice, a déclaré que cet hospice cesserait d'exister en tant qu'établissement colonial, que remise serait faite des bâtiments à l'administration de l'assistance publique, et a accordé une indemnité de licenciement aux membres de la Cong^e employés à l'hospice;

Considérant qu'en prenant le dit arrêté, le Gouverneur a agi dans l'exercice du pouvoir qui lui appartenait de pouvoir au service de l'assistance publique, de la manière qui lui paraissait la plus convenable à l'intérêt de ce service, et que, dès lors, c'est à tort que le Conseil privé n'a pas considéré comme un fait définitivement accompli la cessation du service de la Cong^e dans l'hospice de la Providence;

Mais considérant que la Cong^e est fondée à soutenir qu'elle doit être indemnisée, dans les mêmes conditions que pour le pénitencier, du préjudice que lui a causé la cessation, avant le délai convenu de 25 années, du service dont elle avait été chargée dans les conditions où fonctionnait cet établissement, antérieurement à l'arrêté du 26 mars 1872.

En ce qui touche les intérêts :

1. Considérant que les intérêts de l'indemnité due à la Cong^e devront lui être alloués à partir du jour où elle justifiera les avoir demandés pour la 1^{re} fois;

Décide. Art. 1^{er}. — L'arrêté du Conseil privé de la Réunion, constitué en Conseil du Contentieux administratif, en date du 7 août 1875, est annulé;

Art. 2. — La convention en vertu de laquelle la Cong^e du Saint-Esprit s'était chargée, à l'égard de la colonie, de diriger l'établissement de la Providence est résiliée;

Art. 3. — La Colonie devra indemniser la Cong^e du préjudice que lui a causé la cessation de son service dans le dit établissement avant l'expiration des 25 années pour lesquelles elle s'était engagée à lui laisser la direction de l'établissement;

L'indemnité devra comprendre les dépenses faites par la Cong^e pour l'hospice et le pénitencier dans les conditions autorisées par les actes qui lui avaient confié la direction du dit hospice et du dit pénitencier, et dont elle aurait pu recouvrer le montant si elle avait conservé pendant 25 années cette direction. — L'indemnité ne comprendra aucune allocation pour privation de bénéfices;

Art. 4. — La Cong^g aura droit aux intérêts de l'indemnité qui lui sera allouée à partir du jour où elle justifiera avoir demandé ces intérêts;

Art. 5. — En cas de désaccord entre la Cong^g et la Colonie sur la fixation de l'indemnité, les parties sont renvoyées devant le Conseil privé, constitué en conseil du Contentieux administratif, pour y être statué ce qu'il appartiendra;

Art. 6. — La colonie est condamnée aux dépens;

Art. 7. — Expédition de la présente décision sera transmise au Ministre de la Marine et des Colonies.

Délibérée dans la séance du 6 juin 1879, où siégeaient M. M. du Martroy, Président de la section du Contentieux, président; Auco, président de la section; Tranchant, de Ségur, Le Trésor de la Roëque, de Montesquiou, Pasalet, de Bellomayre, Lernet, Decrais, conseillers d'Etat, et de Baulny, Maître des requêtes rapporteur.
Lue en séance publique, le 13 juin 1879.

— 2. Comme on l'a vu précédemment (Bull. n^o 129, p. 506), à la suite de cet arrêt du Conseil d'Etat, le C. R. Père a envoyé à Bourbon le P. Stoffel (Barthélemy), pour régler avec l'administration de la colonie, la question des dommages et intérêts auxquels elle a été condamnée. Parti de Marseille le 29 juin 1879, ce cher Père est arrivé à St Denis le 26 juillet.

« Grande fut la surprise de mes confrères et de la population à mon arrivée à Bourbon, écrivait-il au C. R. Père. Quelque discret que j'eusse été sur ma mission, à peine sut-on ma présence à bord, que de tous côtés, l'on se disait en ville : le Père Stoffel est à bord, donc les Pères ont gagné leur procès. A mon arrivée à terre, toutes les personnes que j'avais connues par le passé, sont venues me féliciter sur le succès de nos affaires. Ce sentiment de satisfaction s'est manifesté également à notre égard, dans les différents quartiers de l'île. C'est pour les habitants, une arme de plus contre l'Administration qui, depuis un certain temps, se lance dans les procès les plus ruineux. Ainsi, la colonie vient de perdre successivement en France six procès : avec le tabac, l'octroi, le Crédit foncier; les employés de la direction de l'Intérieur,

la démonétisation, en fin le nôtre : Et chacun de ces malheureux procès, sans parler du nôtre, lui a coûté en moyenne une somme de 300,000 \$: Quel désastre pour ce pauvre pays !

« Le journal la Malle a publié, sur notre affaire, dans son numéro du 31 juillet, un article qui a été bien goûté par la majeure partie de la population. Les autres journaux ont reproduit, d'après la Malle, l'arrêt du Conseil d'Etat, se réservant de faire en temps et lieu leurs réflexions. Plus tard, le Moniteur de la Réunion, après avoir rappelé l'indemnité qui nous était due, ajoutait simplement : « Voilà encore une lourde charge pour la colonie, ajoutée à tant d'autres, qui sont les legs des diverses administrations qui se sont succédé dans le pays depuis 25 ans. » (N^o du 19 août 1879.)

« Le jour même de mon arrivée, je suis allé, accompagné du P. Pineau, présenter mes hommages à M^{gr} Soulé et à ses deux vicaires généraux, comme Supérieur. Sa Grandeur est venue, quelques jours après, nous rendre notre visite

« Je suis aussi allé voir le Gouverneur, M. Cuinier⁽¹⁾, et lui annoncer le motif de mon retour dans la colonie. Il a été charmant à mon égard, et n'a pu s'empêcher de blâmer la colonie de s'être laissée entraîner dans ce procès. « Nul doute, m'a-t-il dit, que vous n'ayez droit à des dommages et intérêts ; mais le difficile, c'est de s'entendre pour la somme. Toutefois, a-t-il ajouté, vous trouverez sur ce point une Administration bien disposée, quoiqu'elle ne soit pas entièrement libre d'agir à son gré : Elle a le Conseil général au-dessus d'elle. Du reste, cette question est du ressort du Directeur de l'Intérieur ; et c'est avec lui qu'il faut vous arranger. »

« En sortant de chez M. le Gouverneur, je me suis rendu chez M. Manès, actuellement Directeur de l'Intérieur, en remplacement de M. Laugier : Je l'avais connu autrefois, secrétaire

(1) M. Cuinier a été nommé Gov^r de la Réunion, en remplacement de M. Faxon, par Décret du 25 janvier 1879. Ce dernier est parti par la Malle du 29 avril, emportant l'estime générale. (Moniteur de la Réunion, 29 mars 1879.)

général de la Direction. Comme par le passé, il m'a reçu en ami, mais en ajoutant tout de suite : « désormais, il y a en moi deux hommes, M. Manès et M. le Directeur. Quant à votre affaire, je ferai tout ce qui dépendra de moi, pour la mener à bonne fin; mais vous comprenez, etc. » — Je lui ai promis que, de mon côté, j'apporterais également dans cette affaire toute la conciliation possible. Le surlendemain, il m'a rendu sa visite en compagnie du Directeur des domaines, M. Schernier, qui sera très-probablement encore chargé de défendre l'Administration contre nous. Dans cette visite, M. le Directeur m'a prié de vouloir bien conserver les enfants de l'Îlet, jusqu'aux premiers jours de septembre. Il m'a demandé ce service en ami. Je lui ai dit que j'étais heureux de lui être agréable en cette circonstance.

« M. le Gouverneur et son Administration sont très-ennuyés de nous voir déchargés de la direction du Pénitencier. Ils s'attendaient à ce que nous l'aurions conservé dans les conditions actuelles jusqu'à l'expiration du bail. Grande fut leur surprise, quand ils surent le contraire; et le Gouverneur s'écria le premier : « on aurait dû au moins laisser les Pères tranquilles jusqu'à la fin du contrat, cela nous aurait évité bien des tracasseries. » Le Conseil général, pas plus que l'Administration, ne désirent modifier le nombre des pénitenciers. Ils resteraient une trentaine, sous la surveillance de deux ou trois gardes-chiourmes, auxquels on adjoindra deux filles de Marie pour les catéchismes, l'infirmerie, la cuisine et la lingerie. La population ne tardera pas à se plaindre d'un pareil arrangement. L'Administration est très-inquiète à ce sujet, mais que faire ? » (Lett. du P. Stoffel 18 août 1879.)

— 3. « On s'est mis, dans retard, à la Direction de l'Intérieur, ajoute le P. Stoffel, à examiner tous les dossiers relatifs aux dépenses faites à l'Hospice et au Pénitencier : De mon côté, pour justifier au besoin nos demandes, j'ai dû parcourir toutes nos factures depuis 1858; les classer par mois, par années; et inscrire le tout dans deux registres, l'un pour l'Hospice et l'autre pour l'Îlet.

Heureusement j'ai pu retrouver tous les papiers.

« La difficulté était de fixer la somme des dommages et intérêts à réclamer à l'Administration. J'ai dit à ces Messieurs, que suivant les instructions que j'avais de notre Maison-Mère, je ne désirerais rien tant qu'un arrangement à l'amiable ou d'après expertise; mais que si l'on ne pouvait s'entendre; nous serions obligés à regret de reporter de nouveau l'affaire devant le Conseil d'Etat. Je fis donc mes propositions, en offrant de céder à la colonie, en déduction de la somme demandée; la propriété de l'Ilet-à-Guillaume. Dans une première réunion du Conseil privé, elles furent rejetées comme exorbitantes. M. le Directeur ne voulait à aucun prix de l'Ilet-à-Guillaume; M. le Gouverneur, au contraire semblait pencher pour l'acceptation de cette propriété, comme moyen de faire accepter plus facilement par le conseil général une transaction; car le Ministère de la Marine et des Colonies lui a écrit de faire tous ses efforts pour obtenir un arrangement à l'amiable.

« Je demandai alors à l'Administration de me faire connaître elle-même ses offres. Mais M. le Directeur ne se pressait guère. Toute sa tactique consistait en objections contre l'Ilet en particulier. Enfin, il nous offrit 50,000 £ sans l'Ilet, ou bien 75,000 la propriété de l'Ilet revenant à la colonie. Je lui répondis qu'il m'était impossible d'accepter un pareil chiffre, eu égard aux dépenses considérables que nous avions faites pour les constructions et installations. Et je fis à mon tour de nouvelles offres avec certaines concessions pour arriver ainsi à une transaction. Grâce au plaidoyer de M. Toussaint, notre avocat, M. le Directeur, appréhendant dans doute les conséquences fâcheuses d'un nouveau procès, finit par les accepter. Ses membres du Conseil privé et quelques conseillers généraux, sous les yeux desquels on les a fait passer, les ont trouvées équitables et modérées.

« Cependant, dans une visite que je fis au Directeur de l'Intérieur, il me pria, au nom du Gouverneur, de faire une diminution pour éviter des difficultés de la part du Conseil général. Nous sommes

enfin tombés d'accord pour une somme de 110,000^{fr}, y compris la cession de l'Îlet; et il me promit de présenter cette transaction au Conseil général, à la fin de la session ordinaire. Malheureusement, après le vote du budget pour 1880, les Conseillers généraux n'étaient plus en nombre suffisant pour statuer sur un certain nombre de questions, dont la nôtre faisait partie. Il nous faut donc attendre la session extraordinaire qui aura lieu en février. On est en ce moment, (fin janvier 1880), occupé des élections; car un nouveau Décret de la Métropole, vient d'augmenter de 12 membres le nombre des conseillers généraux⁽¹⁾. On espère que le parti conservateur va l'emporter. Aussitôt après les élections, le Conseil g.^l se réunira en session extraordinaire, et statuera sur notre affaire. (Lett. des 8 déc. 79, 5 et 30 janv. 80.)

— 4. En conséquence de l'arrêt du Conseil d'Etat, prononçant la résiliation de la convention passée entre la Cong.^g et la colonie, le P. Stoffel a remis, à l'Administration, le 10 oct. 1879, l'hospice des vieillards de la Providence et le Penitencier de l'Îlet-à-Guillaume. Les enfants du Penitencier ont quitté l'Îlet le même jour et sont venus s'installer dans le local autrefois affecté à cette œuvre à la Providence. Mais nos Pères conservent toujours le service religieux ou l'aumônerie de ces deux œuvres.

Une grande partie de ce bel établissement est aujourd'hui en ruine, faute de réparation. La chapelle, en particulier, est restée déconseillée depuis le terrible cyclone de 1875. Sa couverture en zinc et la charpente furent alors entièrement enlevés, depuis la porte d'entrée jusqu'au clocher, il ne reste plus que les murs, dont une partie menace ruine. (Lett. de P. Corbet, 8 janv. 76.)

— 5. Lors de la fondation du collège St Charles, en 1874, la Cité de la Providence avait été supprimée en fait, mais au départ de nos Pères de ce même collège; (10 fév. 1878.) ils se retirèrent, comme on l'a déjà

(1) Le Décret du 26 juill. 1854, réglant l'organisation des Conseils généraux de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, fixait le nombre de leurs membres à 24. Un nouveau Décret du Président de la République, en date du 7 nov. 1879, a porté ce nombre à 36.

vu, à l'établissement de la Providence. Au retour du P. Corbet en France, le P. Pineau l'a remplacé comme Supérieur, jusqu'à l'arrivée du P. Stoffel; et il descendit, à cet effet, de St Bernard à la Providence. M. grs Soulé lui a confié, depuis le départ du P. Le Bozec, (30 mars 78.) la direction spirituelle des Filles de Marie; et celle des Sœurs de St Joseph, dont il continue d'être chargé.

La santé de ce cher Père; depuis longtemps déjà bien fatigué, a été gravement menacée l'année dernière. Au mois de mai, il a été saisi de plusieurs accès de fièvre, accompagnés de fortes crises de coliques néphrétiques. Ses médecins l'ont envoyé prendre les eaux thermales de Salazie. Après un séjour d'un mois environ à l'hôpital de Salazie, il a pu enfin, le 21 juillet, rentrer à la Providence et reprendre ses fonctions.

Le P. Héribert, de la vice-été de St Bernard, très-souffrant lui-même d'une hépatite, accompagnait le P. Pineau à Salazie. Comme il n'avait pas droit à l'hôpital, M. l'abbé Orinel, frère du P. Orinel et curé de la paroisse St Henri, sur laquelle se trouve l'hôpital, a eu la bonté de lui accorder l'hospitalité. (Lett. du P. Pineau. 1^{re} juin; 1^{re} et 21 juill. 79.)

— 6. Le P. Scheuermann a été chargé, en 1878, de donner les exercices de la retraite annuelle aux Filles de Marie (28 juill - 3 août). M. l'enseigneur n'ayant pu venir pour la clôture, c'est le P. Pineau qui a été délégué pour recevoir les vœux de cinq nouvelles professes et de deux Sœurs qui se consacraient pour toujours au bon Dieu.

Le P. Adam a prêché la seconde retraite; sa parole, comme celle du P. Scheuermann, a été très-goutée. Lett. 12 août et sept. 78.

— Parmi ces bonnes religieuses, était la jeune Madeleine Suénu, que le livre de M. grs Jaume a rendue célèbre. Désirant se consacrer au Seigneur, elle avait été envoyée par le P. Horner, au Noviciat des Filles de Marie, où elle prit le St habit sous le nom de St Marie - St Antoine. Mais peu de temps après, elle fut atteinte d'une maladie de poitrine: voyant que le mal progressait,

on lui accorda de faire ses vœux sur son lit de mort. Avant de lui donner la 5^{te} Communion en viatique; le P. Pineau a reçu ses promesses; et quelques jours après, elle terminait ici-bas son existence. (Lett. du 17 juill. 78.)

— 7. A leur ministère à l'hospice de la Providence, nos Pères ont joint; durant quelque temps, l'aumônerie de l'hôpital militaire: Cette fonction avait été confiée par M. gr. Odclanoy au P. Le Bozec, lors du départ de M. l'abbé Colomies, appelé comme vicaire général à la Martinique par M. gr. Carméné. M. gr. Souli en chargea ensuite son secrétaire, M. l'abbé Beauvredon. Voici ce qu'écrivit le P. Le Bozec sur cet humble mais fructueux ministère, qu'il a rempli durant 16 mois

« Mon ministère auprès des malades de l'hôpital militaire, a été vraiment béni du bon Dieu, j'ai fait faire les pâques à une soixantaine de personnes, e. à. d. à presque tout le monde. Une fois, il y avait 18 soldats à la Table sainte, un autre jour 16, etc. Je donnais pour pratique de venir trois ou quatre fois assister à la 5^{te} Messe, de manière que pendant le temps paschal, l'hôpital présentait vraiment un aspect chrétien. On voyait tous les jours des militaires assistant pieusement au St sacrifice.

« Parmi les malades, il y avait plusieurs gendarmes qui n'avaient pas fréquenté les sacrements depuis longues années et qui ont été bien édifiés après leur conversion. J'en faisais tout ce que je voulais. Le vendredi de la Passion et le vendredi 5^{te}, ils ont rempli les fonctions d'enfants de chœur. A l'exercice du chemin de la croix, l'un portait la croix, deux autres me servaient d'acolytes. L'un d'eux avait été autrefois enfant de chœur. La semaine de Taïgues, pendant ma messe, il a chanté seul, à gorge déployée, le Kyrie, le Credo, et le Magnificat. tout cela a fait sensation, car jusque-là on ne faisait point de pâques à l'hôpital militaire. » (Lett. P. Le Bozec, 2 fév. 1878 - P. Corbet, 3 fév. 1877.)

P. S. — Voir plus loin, à la fin du Bulletin, les dernières nouvelles que vient d'apporter le courrier de Bourbon.

Cité de St-Bernard.

Janv. 1876 - Mars 1880.

1. Triduum du V. Père. — 2. Léproserie. Nouvelle organisation. Directeur laïc. — 3. Résultats peu avantageux. — 4. Paroisse. Confréries. Piété. — 5. Ecoles. — 6. Jubilé. Confirmation — Coup de vent.

— Bulletin local. — 1. „ L'Été de St-Bernard a voulu s'associer à la joie commune, produite par l'introduction de la Cause de N. V. Père, en célébrant un Triduum spécial d'action de grâces. C'est le 11 janvier 1877, quelques jours avant celui du collège St-Charles, que s'en est faite l'ouverture. La chapelle avait été magnifiquement décorée par les soins du F. Théribert. Le P. Schenermann, invité à faire en ce jour le panégyrique de N. V. Père, dit, à son grand regret, y renoncer par suite d'indisposition. Le P. Pineau prit la parole à sa place, et nous montra comment le Vénérable Père était le modèle du chrétien et du prêtre; sa parole pleine d'onction fut fort goûtée. Le P. Adam a bien voulu nous édifier le second jour, en nous faisant voir comment le V. Père avait correspondu à la grâce de sa triple vocation: à la foi, au sacerdoce, à l'apostolat.

« Le R. P. Corbet, qui sait si bien émouvoir et toucher les cœurs, a clos cette fête de famille, par un magnifique discours, qui se faisait remarquer surtout par son côté pratique. Sa parole si sympathique sut faire couler plus d'une larme. « Inspice et fac secundum exemplar, » Voyez, disait-il, et faites suivant le modèle qui vous est tracé. Qu'a été le Vénéré Père? Un homme de travail, un homme de prière, un homme de souffrance que ses enfants lui ressemblent! — Outre les Filles de Marie et les enfants des écoles, une foule compacte a voulu prendre part à ces pieux exercices. Toute la Cité de l'Îlet assistait à la clôture du Triduum.

— 2. „ Nous avons, on le sait, à St-Bernard, deux œuvres principales: la léproserie et la paroisse. Lors de la suppression du collège

St Charles, le P. Adam est allé remplacer le P. Pineau dans le soin de ces œuvres.

« La question de la réorganisation de la léproserie, depuis longtemps pendante, (T. X, p. 711.), a été enfin réglée par l'Administration, au mois de mai 1876. A la tête de l'établissement a été placé un directeur unique, avec un infirmier en chef; nous n'en avons plus que le service religieux ou l'aumônerie. Nous avons perdu par là un grand moyen d'influence auprès des malades. Cependant, tout bien considéré, on n'a pas eu à regretter ce changement; car avec les dispositions actuelles du Conseil général et des autorités administratives de la colonie, il était impossible d'éviter des tracassés incessants, des difficultés sans nombre, sans compter les misères qu'il fallait en durer de la part des malades et des fournisseurs. A la fin de notre gestion, un minutieux inventaire a été fait par un employé de la Direction de l'Intérieur, qui est resté trois jours pour visiter et réviser les comptes et les divers registres. Il est entré dans les plus petits détails, mais comme nos comptes étaient bien en règle, nous n'avions rien à redouter.

« Le premier directeur nommé a été M. Denis Beaujendre, ancien maître d'étude du Lycée, mais paraissant d'ailleurs un excellent homme et animé d'un grand esprit de conciliation. Il voulait, selon ses expressions, vivre en famille avec nous. « Mon Père, disait-il au P. Pineau, je n'ai besoin que d'une chose, de votre amitié. » Il semblait donc très-bien disposé, et se montrait prêt à nous rendre service en toute occasion. Il demeurait avec sa famille dans la maison qu'occupait autrefois le médecin résidant. Un infirmier-maître, M. Dubourg, prit la place du T. Michel-Ange. Quant à M. Brémault, notre ancien médecin si dévoué, le petit-neveu par alliance de la R. Mère Madeleine; Supr. des Filles de Marie; il a dû céder sa place à M. Leclerc, médecin-visiteur et parent de M. Beaujendre. » (Lett. du P. Pineau, 29 mars 1876.)

Tout semblait bien marcher dans les commencements. Les relations du Directeur avec nous et avec les sœurs étaient bonnes. Les malades eux-mêmes parurent un moment satisfaits du changement; et l'administration était heureuse du boni réalisé les trois ou quatre premiers mois. C'était pour elle un bon argument à faire valoir en faveur d'une administration laïque. Mais les choses devaient changer de face! Empressé d'abord de prendre conseil auprès de nos confrères, le Directeur se laissa bientôt circonvenir par quelques malades dont le mauvais esprit a toujours été un sujet d'inquiétude pour le P. Pincau. De là, vis-à-vis des sœurs, des méfiances et des accusations calomnieuses; une indiscipline générale parmi les lépreux, au grand détriment de la morale; des réclamations incessantes de leur part au sujet de la nourriture, dont la quantité leur semblait diminuée; enfin, après toutes les menées, une révolte contre le Directeur; au point que pour contenir les mutins, il a fallu recourir aux gardes de police et aux gendarmes. Envue par tous ces faits, l'administration manda le Directeur, qui, à plusieurs reprises déjà, accusait du déficit, révisa ses registres et les trouva dans un complet désordre; ce qui, du reste, n'étonnait personne. L'amour de la bouteille a toujours engendré l'oubli et la négligence des affaires. Les registres tenus par le F. Michel-Auge, lui ont été présentés en cette circonstance, pour modèle. Plus tard le Directeur s'est brouillé avec son parent, Docteur de l'hospice, dont il avait suivi un instant les mauvaises inspirations. Les malades, de leur côté, se sont montrés fort mécontents du médecin. Cet état de choses a causé à l'administration beaucoup d'embarras. Les Pères ont pu, d'ailleurs continuer leur ministère à la léproserie, sans être gênés dans l'accomplissement de leurs fonctions. Mais depuis que le Dr Leclerc a mis à la porte un malade, M. Delmas, l'âme et l'apôtre de la léproserie, la piété et le bon esprit se perdent sensiblement.»

— 4. — Quant à la paroisse, le bien continue toujours à s'y

faire. La piété chrétienne se maintient et se fortifie par le puissant moyen des confréries et associations. Outre la confrérie de la V. St^e Vierge pour les jeunes filles, et celle du Sacré-Cœur pour les jeunes gens, il y a encore la milice du Pape, la société des femmes du Bon Secours et celle de St-François-Xavier.

« Les enfants de Marie édifient beaucoup la paroisse. Elles sont pieuses, modestes, simples et fidèles à leur réunion. Chaque dimanche, après la St^e Messe, elles récitent, toutes ensemble devant l'autel de la St^e Vierge, le petit office de l'Immaculée-Conception. Au mariage de deux de leurs compagnes, toutes les associées ont tenu à assister à la cérémonie. Elles étaient revêtues de leurs robes blanches, du ruban bleu et de la médaille. Ce qui a produit, surtout un très-bon effet sur les assistants, c'est de leur avoir vu faire la St^e Communion pour leurs compagnes, afin d'attirer sur leur union la bénédiction de la V. St^e Vierge.

« Les jeunes gens de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus ne sont pas moins édifiants. Ils aiment à venir chaque dimanche, après les offices, prendre part à des jeux innocents, chanter des cantiques et réciter quelques prières avec les Frères. Ils sont fidèles à leur communion de règle et ne manquent jamais de porter leur emblème. C'est un cœur de couleur rouge entouré d'épines et surmonté d'une croix. Les jours de réception de nouveaux associés, ils viennent en procession au bas de l'autel, précédé de leur président, qui porte une assez jolie bannière aux armes du Souverain-Pontife, avec cette inscription, Vive la St^e Eglise et son chef bien aimé. De l'autre côté, on voit un beau cœur en relief, entouré d'une multitude d'autres plus plus petits, qui représentent les associés, avec ces mots: Cœur adorable de Jésus, vous êtes notre seule espérance, ayez pitié de nous!

« Les âmes des fidèles trépassés ne sont pas non plus oubliées à St Bernard. Une petite association s'est formée pour soulager, par des prières et des aumônes, ces pauvres âmes du

purgatoire. Chaque mois, on célèbre une messe pour les défunts, les communions y sont toujours nombreuses. Après le sacrifice, la présidente de la confrérie récite le chapelet avec tous les membres. Cette association est érigée sous le vocable de N. D. du Suffrage. (Lett. du P. Pincou, 29 mars 76.)

— 5. « Mais ce qui nous donne le plus de consolation et assure le mieux l'avenir religieux de la paroisse, ce sont les deux écoles. Celle des filles est composée d'une quarantaine d'enfants, celle des garçons de plus de 50. Celle-ci a été tenue successivement par les F. F. Héribent et Denis. Le bon esprit qui anime ces enfants est admirable. Les plus grands d'entr'eux ceux qui font partie de la milice du Pape ont, lors de l'anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX, sacrifié leurs récréations et fait du travail manuel, dans l'intention d'amasser une petite somme d'argent, qu'ils ont envoyée en offrande au souverain Pontife.

« Nous pourrions augmenter le nombre des filles et garçons, mais nous sommes sans ressources. La commune ne fait rien pour la paroisse; et l'on a le cœur navré en voyant tant de misères et d'infortunes, qu'on ne peut soulager. Il n'y a guère de familles à l'aise; la plupart sont dans l'indigence. Pour avoir des enfants dans nos classes, il faut les nourrir et les vêtir. Que de bien à faire cependant, si l'on avait quelques ressources!

— 6. « En 1876, le jubilé a opéré un très-grand bien dans la paroisse. Plusieurs confrères du collège, les P. P. Jauny, Ditrer et Allain, qui ont bien voulu venir nous aider, se sont montrés de véritables apôtres. Leurs prédications ont été goûtées et leurs confessionnaires assez fréquentés.

« Lors de la visite de Monseigneur, la plupart des paroissiens se sont fait un devoir d'approcher des sacrements. Sa Grandeur a conféré le sacrement de confirmation à plus de 80 personnes, parmi lesquelles on remarquait M. Rat, de St Denis, qui est venu, à l'âge de 62 ans, faire sa 1^{re} communion à St Bernard. (Lett. du P. Pincou, 29 mars 76.)

— « Les deux coups de vent, qui ont éprouvé la colonie, n'ont pas épargné St Bernard. La chapelle a presque été renversée, et a subi une légère inclinaison, les colonnes ont été très-endommagées. J'ai donné immédiatement connaissance des dégats à Monseigneur, qui s'est empressé de demander à la commune de faire les réparations nécessaires. Après la visite de M.^r Buttié, conducteur des Ponts. et. chaussées, on a fait exécuter quelques travaux de réparation. » (lett. du 29 mars 76.)

C^{té} de St Guillaume.

JANV 1876 - OCT. 1879.

1 Cession de l'œuvre à l'admⁿ Regret général — 2. Nombre des enfants. Bien auprès d'eux — 3. Travaux¹. Cultures. Médaille à l'Expos² — 4. Acte¹ de dévouement du P. Scheuermann.

— 1. On sait déjà que le Pénitencier, ainsi que l'hospice des vieillards, ont été remis définitivement à l'Administration, le 10 oct. 1879. Ce même jour, les enfants du Pénitencier ont quitté l'Îlet-à-Guillaume, pour aller s'installer dans les bâtiments de la Providence, qui étaient autrefois affectés à cette œuvre. Le P. Scheuermann, ainsi que les F. F. Amable, Faustine et Michel-Ange, qui formaient la petite C^{té} de St Guillaume, se sont retirés à St Bernard, en attendant leur nouvelle destination. Une bonne famille, s'occupe de la propriété de l'Îlet, en attendant l'issue de nos affaires avec l'Administration.

Le changement opéré dans la direction du Pénitencier a été généralement regretté dans la colonie.

« Voici en quels termes s'exprime, à ce sujet, un des principaux journaux du pays, Le Moniteur de la Réunion: « Les Pères du St-Esprit abandonnent la direction du Pénitencier-des-jeunes délinquants. Cela est très-regrettable. Ils avaient créé à l'Îlet-à-

Guillaume un magnifique établissement, qui offrait tous les avantages : salubrité, isolement, surveillance facile, vaste champ de travail.

« Les jeunes détenus vont être transférés à l'ancien établissement appartenant à la Providence, à St Denis. On y fait en ce moment les travaux d'installation. Les promenades irrégulières leur sont beaucoup plus faciles, que lorsqu'ils étaient internés au fond de l'Îlet-à-Guillaume. » (Lett. du P. Stoffel, 14 oct. 79.)

— 2. Ce n'est pas non plus sans quelque regret, que nos Pères ont eux-mêmes abandonné cette œuvre ; à laquelle ils se dévouèrent depuis près de vingt années ; mais dans l'état où se trouvaient les choses depuis assez longtemps, il n'était pas possible de la conserver davantage. Ils emportent du moins la consolation d'avoir fait jusqu'à la fin tout le bien qui étaient en leur pouvoir. On en jugera par le Bulletin suivant, le dernier que nous ayons de l'Îlet.

« Le nombre de nos enfants ne s'est guère élevé, non plus que par le passé, au-dessus de la trentaine ; mais leurs bonnes dispositions nous ont donné, jusqu'au dernier jour, bien des consolations. La plupart de ces pauvres enfants n'avaient, en nous arrivant, aucune instruction ou éducation, beaucoup même n'étaient pas baptisés. Fort peu cependant ont quitté l'Îlet sans avoir fait leur 1^{ère} Communion, ou reçu le St. baptême. Et dans cette dernière catégorie, on pourrait même dire, qu'il ne s'en trouverait aucun, ne fût l'opposition de leurs parents païens.

« En 1876, le P. Adam leur prêcha une petite retraite, après laquelle quatre de ces jeunes enfants firent leur 1^{ère} Communion. Quelque temps après, 15 d'entr'eux purent recevoir le sacrement de confirmation, lors du passage de Monseigneur à la Montagne St Bernard. A en juger par leur extérieur recueilli, il est permis d'espérer qu'ils ont reçu, en ce grand jour, des grâces nombreuses et salutaires pour leurs âmes. » (P. Scheuermann,

— 3. Au point de vue matériel, cette petite colonie a reçu, dans les dernières années, des améliorations importantes. La science, longtemps condamnée à l'inaction, a été arrangée de manière à donner chaque semaine plusieurs milliers de bardeaux. Grâce à de nouveaux défrichements, la pomme de terre, les haricots et le tabac ont été cultivés sur une plus large échelle ; et l'on a fait aussi des plantations de quinquina. De plus, un canal a été creusé pour amener jusqu'au milieu des jardins, un volume d'eau considérable pour parer aux inconvénients d'une trop longue sécheresse. Le café n'a pas réussi comme on s'y était d'abord attendu, on a été plus heureux pour la vanille ; malheureusement cette plante aromatique a perdu beaucoup de sa valeur dans le commerce. Enfin, pour terminer ce petit compte-rendu de nos cultures, nous devons rappeler qu'à l'Exposition universelle de Paris, en 1878, une médaille nous a été accordée pour des productions envoyées de l'Îlet-à-Guillaume. »

— 4. « Un fait particulier, ajoute le P. Pineau, à signaler dans le Bulletin de l'Îlet-à-Guillaume (plus à admirer cependant qu'à imiter), c'est un acte d'intrepidité du P. Scheuermann. En 1877, M. Duchaine, ancien pharmacien à Lyon, était venu à la Réunion pour herboriser. Trouvant que ses guides lui demandaient trop cher, il s'aventura seul dans les hauts du Brûlé et de l'Îlet. Mais voilà qu'un jour, en allumant un cigare, croit-on, le feu prit aux herbes qui l'entouraient ; et l'incendie, en un clin d'œil, se propagea d'une manière effrayante. Entouré de flammes, l'effroi s'empara du malheureux voyageur, qui, sans expérience des accidents du terrain, se trouva précipité dans des ravins, le long de rochers à pic et d'une hauteur prodigieuse. La police, informée de l'accident, se transporta immédiatement sur les lieux, et ce n'est que par une boîte trouvée en cet endroit, qu'on soupçonna M. Duchaine, auteur du désastre. Mais qu'était devenu le pauvre herboriste, on n'en savait rien, et les recherches les plus minutieuses restaient sans effet, lorsque quinze jours après, des pêcheurs virent de la rivière St Denis, un pantalon et un chapeau suspendus à un

arbre, dans les remparts, entre le Brûlé et l'Îlet. Mais comment arriver à cet endroit ? Plusieurs gardes de police, malgré leurs efforts, durent y renoncer. Enfin le P. Scheuermann, accompagné de M. le Commissaire Amelin, résolurent de descendre dans le précipice au moyen de grosses cordes. Ils y trouvèrent, en effet, le cadavre horriblement défiguré du malheureux pharmacien, qui fut enterré sur place, par le P. Scheuermann. Mais le difficile était de remonter et de sortir de ce gouffre béant. Les cordes fléchissaient, et ce n'est qu'à grande peine qu'il y parvint à gravir le coteau, les mains toutes meurtries et déchirées. Ses journaux de la Colonie ont raconté le fait en prodiguant les plus beaux éloges aux deux intrépides sauveteurs. » (Lett. du P. Pineau, 6 mars 1878.)

Nécrologie.

Nous avons eu, depuis le dernier Bulletin, à regretter la perte de deux Frères, appartenant l'un et l'autre à la Mission de la Guinée; quoiqu'ils soient morts, tous les deux, loin de cette Mission à laquelle ils avaient consacré une grande partie de leur vie. Le premier, le F. Antoine, a succombé le 5 fév. à la Maison-Mère, où il était en repos depuis trois années; le second est décédé à Gorée, en revenant en France le 19 février.

Voici, sur la vie et les derniers instants de ces deux excellents Frères, quelques détails, que les Frères surtout liront avec intérêt et édification.

Le F. Antoine.

« Le F. Antoine Joseph Roussel, naquit à Aroure-Arourette (Jura) le 14 mai 1814. Durant sa jeunesse, il fut toujours, d'après ce que nous écrit son frère cadet, aujourd'hui adjoint au maire de cette commune, d'une conduite pieuse et régulière. Parvenu à l'âge de satisfaire à la loi du recrutement, il tomba au sort et fit partie de la

deuxième moitié du contingent militaire. D'après la loi alors en vigueur, cette portion de sa classe ne fut point appelée de suite sous les drapeaux. Cependant elle pouvait être convoquée d'un moment à l'autre. Il se décida alors à entrer dans l'administration de la Douane. Il y obtint quelques grades, en récompense de sa bonne conduite; mais quelque temps après, il fut appelé au service. Un de ses frères, voyant qu'il allait être obligé de laisser une carrière qui lui promettait une position avantageuse, lui offrit, avec un fraternel dévouement, de se substituer à sa place. Le jeune conseil, après avoir mûrement réfléchi et pris conseil du vénérable curé de la paroisse, ne voulut pas laisser son frère s'exposer pour lui. Il rendit donc ses galons de douanier, et partit pour l'armée. Au bout de dix mois passés sous les drapeaux, il rentra en congé dans ses foyers. C'était le moment de choisir une carrière définitive. Il pouvait s'établir comme menuisier; car il était habile dans cet état; il pouvait aussi rentrer facilement dans l'administration des douanes. Mais il voulait avant tout assurer le salut de son âme; et il connaissait tous les dangers du monde. Le Bon Dieu, en même temps, l'appelait à lui par l'attrait de sa grâce; il résolut de se consacrer à son service.

Or, il avait eu occasion de connaître une œuvre religieuse et charitable, qui répondait à ses goûts. C'était une œuvre fondée vers 1840, près de Lons-le-Saulnier, par M. l'abbé Malfray, aujourd'hui vumônier de la prison centrale de cette ville. Elle avait pour objet de recueillir des orphelins et de leur apprendre des états, afin d'en faire de bons ouvriers chrétiens. On l'appelait l'Ermitage de N. D. de Monciel. L'établissement était situé sur une petite montagne, à un quart d'heure de Lons-le-Saulnier. Il comprenait une vingtaine de Frères, et de 60 à 80 enfants. Le F. Antoine y entra comme novice vers 1843; et il fut chargé aussitôt de la direction de la menuiserie. Puis, au bout de trois ans, il prononça ses vœux le 21 nov. 1846. Au témoignage de M. l'abbé Cornu, ancien supérieur du petit séminaire de Nogeroz, il marquait dès lors parmi les sujets les plus édifiants de la société de Monciel (Ecl. 2 mars 1880.)

Deux ans après, survinrent les événements politiques de 1848. Assaillis le 24 fév. par les ouvriers insurgés de Lons-le-Saulnier, les Frères de l'Ermitage durent se disperser avec leurs orphelins, sous peine de voir leur établissement livré aux flammes. L'asso-

ciation

fut dès lors dissoute, sans pouvoir ensuite être rétablie, et plus tard la maison fut vendue aux Pères Jésuites.

Déjà M. l'abbé Malfray avait entendu parler avec éloge de la société naissante du St-Cœur-de-Marie. Il engagea les anciens membres de son œuvre à y entrer; et notre Vénérable Père fut heureux de les recevoir, - particulièrement le Frère Antoine. Ils arrivèrent à N. D. du Gard, au nombre de cinq, le 4 oct. 1828. Il y avait outre le F. Antoine, les Frères Marie-Jules et Marie-Amand, employés depuis leur Profession dans la Mission de la Sénégambie, et deux autres qui ne sont pas restés dans la Cong^e, Cyrille Devener et Lucien Girardet⁽¹⁾.

Après un an de noviciat à N. D. du Gard, le F. Antoine fit sa Profession, le jour de la fête de l'Immaculée-Conception, 8 déc. 1849; et au commencement de l'année suivante, il partit pour le Sénégal. Il resta d'abord quelques mois à Dakar; puis il s'embarqua pour Grand-Bassam, au mois de juin 1850 avec les P. P. Duret, Texeux et Bourget. Mais les missionnaires avaient à peine de quoi se suffire en ce poste. Au bout de trois semaines, ils eurent donc devoir envoyer le F. Antoine au Gabon. Il y arriva au mois de sept. suivant, et c'est à cette chère Mission qu'il consacra désormais le reste de sa vie.

Son dévouement et ses aptitudes en faisaient un Frère des plus utiles; et il a rendu, en effet, à la Mission les plus grands services. A son arrivée au Gabon, tout à peu près était encore à installer. Le F. Antoine se mit à l'œuvre avec courage. Tour à tour architecte, charpentier, menuisier, il savait au besoin exécuter tous les travaux qu'il y avait à faire; et ce qui était plus précieux encore, il y formait les enfants que l'on avait à la Mission comme apprentis, surtout pour les travaux de menuiserie.

Il n'était pas moins habile pour les emplois du service intérieur de la C^{te}, tels que ceux de commissionnaire et de Magasinier;

(1) Lucien fut ensuite reçu comme employé à l'église de N. D. Des Victoires, et y devint quelques années après onexistant. Plein de foi et de piété, il consacrait un reconnaissant souvenir du temps passé par lui dans la Cong^e, et se montrait plein de bonté pour les Pères qui allaient dire la Messe au sanctuaire de N. D. Des Victoires. Il est mort récemment, d'une fluxion de poitrine, le 11 déc. 1879. M. l'abbé Dumaz a publié sur lui, dans les annales de l'Archiconfrérie, une courte Notice très édifiante. (N^o de janv. 1880, p. 20.)

et il mettait en tout une grande exactitude : Une autre fonction, d'une importance particulière dans ces contrées, où la santé est si exposée, et qu'il a remplie durant de longues années, c'est celle d'Infirmier. Il avait acquis une grande expérience dans le traitement des maladies du pays ; et il apportait dans le soin des malades un véritable dévouement.

Une grave maladie, qu'il fit lui-même, l'obligea à revenir en France dès 1853, pour une année environ. Durant son séjour à la Maison-Mère, le C. R. Père lui demanda quelques notes sur les œuvres de la Mission, au point de vue des Frères en particulier. Il y retrace ainsi avec simplicité le portrait du vrai Frère missionnaire, tel qu'il s'efforçait de l'être lui-même de plus en plus : « Je le dis à ma confusion, un grand renoncement est nécessaire en Mission plus que partout ailleurs. C'est un sacrifice journalier, perpétuel. Il n'y faudrait que des esprits bien mortifiés, une vertu à toute épreuve, pour être capable d'endurer, de supporter généreusement, sans se laisser abattre, toutes les peines, toutes les misères qui s'y rencontrent ; un grand abandon à la divine volonté, un grand esprit de sacrifice ; en un mot, il ne faudrait y aller que dans l'intention de souffrir beaucoup pour Dieu ; ce serait le moyen de n'être pas surpris, de n'être pas déconcerté. L'expérience finit assez vite que ce ne sera qu'une que par cette générosité à souffrir que ces peuples pourront être gagnés à Dieu, et que Dieu lui-même se laissera toucher en leur faveur. » (Rapport du 17 juill. 1853)

En 1858, ce bon Frère fut contraint de revenir une seconde fois en Europe. Il arriva à la Maison-Mère, avec M^g. Bessieux, le jour de l'Assomption ; et deux ans après, jour pour jour, il rentrait dans sa chère Mission de Ste Marie du Gabon (15 août 1860). Trois mois avant son départ de France, il avait eu le bonheur d'émettre ses vœux perpétuels, le 29 avril, à la maison de Mons-Jury, où se trouvait alors le noviciat des élèves. Il se consacra avec plus de courage encore et plus de générosité aux œuvres de la Mission.

Cependant, seize nouvelles années, sous les feux de l'équateur, l'avaient réduit à bout de forces ; et M^g. Le Berre crut devoir l'envoyer en France. Voici ce qu'écrivait Monseigneur au C. R. Père, en lui annonçant le retour du bon Frère : « Je vous ai dit dans ma dernière lettre que le F. Antoine avait eu de forts accès, mais qu'il en était débarrassé. Depuis lors, il lui en est revenu de plus sérieux

et le médecin, après l'avoir examiné, nous a conseillé de le renvoyer en France. Le Frère partira le 20 fév. sur le transport la Odive. Le Commandant de ce navire est un bon chrétien et un excellent homme; il va lui donner une de ses cabines, où il sera aussi bien que possible. Le bon Frère est très-affaibli. Pourra-t-il nous revenir? C'est tout notre désir, car il peut encore rendre de précieux services.

« Il laissera ici un vide sensible, d'abord chez nos bons Frères, auprès desquels il contribuait à maintenir le bon esprit; puis, dans la C^{te}, comme Infirmer habile et expérimenté. De plus, c'était un homme de bon conseil et de jugement sûr. J'aime donc à espérer qu'il nous reviendra; mais en tout cas, c'est un départ qui me contriste et m'afflige; nous avons vécu si longtemps ensemble! » (lett. du 19 fév. 1877.)

Cet espoir de M^{gr} Le Berre ne devait pas, hélas! se réaliser. Le F. Antoine se remit d'abord assez bien durant la bonne saison; et il était même déjà question de le faire repartir pour le Gabon, lorsqu'il lui survint des dartres cruelles qui empêchèrent son retour dans les pays chauds. Cette infirmité le faisait souvent beaucoup souffrir. Cependant il n'en a pas moins continué à travailler jus- qu'au bout, selon que sa santé le lui permettait. Il avait été adjoint au F. Luc pour les travaux de peinture et de dorure exécutés dans notre chapelle de la Maison-Mère à Paris. Il s'en occupait avec autant de soin que d'habileté, heureux de consacrer le reste de ses forces à orner le temple du Seigneur.

Cependant les froids de l'hiver le forçaient de prendre des précautions particulières. Déjà au mois de janv. 1879, il avait été bien souffrant. Cette année, il avait supporté sans trop de peine les rigueurs exceptionnelles de la saison; et il assistait régulièrement à tous les exercices des Frères. Mais le dimanche 25 janvier, au moment de se rendre à l'examen particulier, il ressentit au p^{ou}mon gauche de vives douleurs; puis il fut pris d'une forte fièvre, semblable, disait-il, à ses fièvres d'Afrique. Avec l'expérience qu'il avait, il indiqua lui-même les remèdes qui lui avaient réussi en d'autres cas de ce genre; mais ce fut cette fois avec peu de succès. La fièvre le reprenait chaque après-midi et durait la plus grande partie de la nuit. Privé de sommeil et ne pouvant prendre pour ainsi dire aucune nourriture, il se trouva bientôt réduit à une très-grande faiblesse. Aussi, disait-il au F. Luc, qui

l'a soigné tout le temps de sa maladie, avec le plus grand dévouement : « je ne me fais pas illusion, cette maladie est la dernière. »

Le 2 fév., jour anniversaire de la précieuse mort de notre V. Père, on lui porta la 5^{te} communion, il la reçut avec beaucoup de piété. La nuit précédente, malgré une soif très-ardente qui le dévorait, il n'avait voulu rien prendre, afin de pouvoir communier à jeun. Comme il se trouvait plus mal, dans la journée, on lui proposa l'Extrême-Onction. Il accepta volontiers, et le soir même, le R. P. Collin, en l'absence du R. P. Supérieur, lui administra ce sacrement, avec l'indulgence *in articulo mortis*. Il répondait lui-même aux prières avec piété ; et présentait aux saintes onctions ses membres déchirés. « Son plus vif désir eût-été, disait-il, de mourir en ce beau jour. » Mais le bon Dieu voulait le purifier davantage sur cette terre. Il alla ainsi en s'affaiblissant de plus en plus, jusqu'au mercredi 4 fév. Le matin, il demanda à recevoir le St Viatique ; et après cela il ne pensa plus qu'à bien mourir. Cependant dans l'après-midi survint un mieux sensible, qui dura toute la nuit suivante et le jeudi matin. On croyait le danger disparu. Hélas ! c'était la lampe sans huile, qui projette un dernier éclat, pour s'éteindre aussitôt après. En effet, vers midi, la fièvre le reprit, puis à 3 h. la respiration devint difficile. On alla chercher son confesseur, le P. Besserat, qui lui donna une dernière absolution. Sur la demande du Père, s'il était content de mourir : « oui, répondit-il, très-content, que la 5^{te} volonté de Dieu soit faite ; je lui demande bien pardon, et je m'abandonne entièrement à sa divine miséricorde. »

Le 5. R. Père, indisposé lui-même à ce moment et ne pouvant quitter sa chambre, avait plusieurs fois envoyé sa bénédiction au bon Fr. Antoine, qu'il avait formé à la vie religieuse à N. O. du Gard. Mais averti que le Frère touchait à sa fin, il lui fit porter la précieuse relique que possède la Maison Mère, le cœur de notre V. Père. Alors la figure du cher malade s'illumina, il ne pouvait révéler que ces paroles : « oh ! le cœur de notre V. Père ! » Dans le P. Besserat prit la sainte relique et le bénit avec elle. Le bon Frère venait, mais du reste sans en être effrayé, avoir une longue et dure agonie. Aussi, à la proposition qu'on lui fit de commencer les prières des agonisants, il répondit tranquillement « c'est encore trop tôt, je vous avertirai quand il faudra commencer, récitez en

attendant d'autres prières. » — Vers 4 h. il demanda à boire au F. Rue, qui lui donna quelques gouttes de bouillon. Après un court instant, il avala une cuillerée, leva les yeux au ciel, fit un soupir, et tout était fini. Il est mort ainsi sans effort et sans agonie, le jeudi 5 février, à 4 h. 1/2 du soir. On le revêtit du st. habit religieux, et jusqu'au dimanche matin où il fut transporté à Chevilly, les Pères et les Frères de la Maison-Mère se succédèrent jour et nuit pour prier auprès de sa couche funèbre. Le service fut célébré au st. Cœur de Marie, en présence de tous les membres de la C^{te}. Le P. Wenger chanta la st^e Messe, et fit la conduite du corps au cimetière de la paroisse.

Ajoutons que pendant les 12 jours de sa maladie, le bon F. Antoine n'a pas donné le moindre signe d'impatience, ni laissé échapper la plus petite plainte. Il disait souvent: « Je ne désire ni la santé ni la maladie, ni la vie ni la mort, mais l'unique bon plaisir de Dieu. » Continuellement il avait sur les lèvres les doux noms de Jésus, Marie, Joseph, qu'il prononçait avec une grande dévotion. A ceux qui se recommandaient à ses prières: « Oui, disait-il, au ciel on n'est pas ingrat. » Enfin les trois jours que son corps est resté exposé, ses traits ont conservé cette douce expression de paix, de tranquillité qui caractérise le sommeil éternel du juste.

+ Le Frère Emile.

A la fin de la Règle des Frères, qui va prochainement être envoyée aux C^{tes}, on pourra lire une lettre de notre V. Père du 18 mars 1851, adressée aux Frères profès et novices de l'île de la Réunion, et dans laquelle il dit ces paroles: « J'ai appris avec beaucoup de consolation, que le petit arbre de la Cong^e a produit une petite branche à Bourbon, et que cette petite branche est bonne et donne l'espoir de produire des fruits de salut et de sanctification. »

Or, parmi ceux qui formaient cette petite branche, dont parle avec tant de satisfaction notre V. Père, l'un des premiers était le F. Emile Marie Cady dont nous avons à regretter la mort récente à Gorée. Voici, en effet, ce que nous lisons dans les Annales de la Mission de Bourbon, écrites, il y a plusieurs années déjà, par le R. P. LeVavasseur.

« A l'époque de l'affranchissement, il y avait chez M^r de Villèle, un jeune noir ou mulâtre, nommé Emile, qui était au

service de M^{me} Léon de Villele, nièce de S^t. Marie-Madeleine de la Croix; et qui avec elle-ci et M^{lle} Marie-Anne avaient commencé dans le monde la première petite C^{te} des Filles de Marie. Ce jeune homme, excité par les paroles et les exemples de sa maîtresse, s'était donné fortement à Dieu. Il éprouvait de grandes douceurs spirituelles, et se confessait à moi quand il en avait l'occasion. Sa grâce le portant à la vie religieuse, nos confrères de Bourbon crurent qu'il fallait l'aider à suivre le désir qu'il avait de se faire Frère.

« Dans le même temps, le jeune indien Nassy, — c'est le Frère François Nassy, mort, il y a deux ans, à Bagamoyo, — voulait aussi se donner à la Cong^e. Cet Indien, depuis son baptême, était resté dans une admirable innocence. Quand fut terminé son temps d'engagement avec M. Boyer de la Giroday, au service duquel il se trouvait, lorsque les P. P. Collin et Blanpin le virent pour la troisième fois, il s'engagea chez moi, pour aider le F. Olivier et le bonhomme Elie, vieux noir, qui nous servait de cuisinier. Nassy avait 5 ou 600 £ de gages quand il songea à se faire frère. Dieu lui faisait de grandes grâces.

« Le P. P. Collin voyant donc les bonnes dispositions du jeune Emile Cady et de Nassy, essaya un commencement de Noviciat. Les deux novices, avec le F. Vincent, qui était comme leur maître de Novice, s'occupaient du soin matériel de la Mission et des enfants de la Rivière des-Pluies. Dieu bénissait singulièrement ce commencement de noviciat. »
(Annuaire de la Mission de Bourbon. 2^e Cahier, p. 383.)

Ce que raconte ici le P. P. A^{nc} Assistant, se passait au commencement de l'année 1848. Le bon F. Emile, né à St-Paul en 1830, avait alors 18 ans. Persévérant avec courage dans sa sainte vocation, il eut le bonheur de faire sa Profession, à la Rivière des-Pluies, le 8 sept. 1851; et depuis ce temps jusqu'à sa mort, il a toujours été, au témoignage de tous ceux qui l'ont connu, un excellent Frère et un bon Religieux. Il fut successivement employé, selon que les circonstances le demandaient, dans nos différentes C^{tes} de la Réunion et de l'île Maurice. Mais un des postes où il a été le plus longtemps à Bourbon, et qu'il affectionnait d'une manière particulière, c'était celui de la léproserie de St-Bernard, où il était avec le F. Horner. Il aimait à soigner les pauvres lépreux, et montrait dans ce service un rébutant pour la nature un vrai dévouement. Il s'occupait en même temps avec zèle du soin de la sacristie. Plus tard, quand la Cong^e reçut la direction de l'établissement de la Providence, le F. Emile

fut placé au Pénitencier et chargé d'une section d'enfants. Comme il était très-entendu dans les travaux du jardinage et de la basse-cour, à la Réunion comme au Gabon, où il va plus tard, c'était toujours l'emploi qui lui revenait de droit; et il s'en acquittait avec activité.

En tout, il était plein de docilité à l'égard de ses Supérieurs jamais non plus la moindre difficulté avec ses confrères; son bon naturel et son aménité lui conciliaient les sympathies de tous. Aussi, lorsqu'il sollicita la faveur de prononcer ses vœux perpétuels, fut-on heureux de la lui accorder. Il les émit à la C^{te} de la Providence le jour de la fête de St-Joseph, le 19 mars 1860.

Appelé en France en 1868, après 15 années de vie religieuse à Bourbon, il fut ensuite envoyé au Gabon, où il est resté jusqu'en décembre dernier. Comme il souffrait depuis quelque temps d'une hépatite, les médecins jugèrent prudent de l'envoyer en Europe. Le 6 décembre, il quitta donc sa chère Mission de St^e Marie, à bord du *Sorvet*, à Dakar, il devait attendre la bonne saison pour rentrer en France.

M^{gr} Le Berre espérait qu'il pourrait se remettre suffisamment pour revenir plus tard au Gabon. « Le départ du bon F. Emile, écrivait Monseigneur, au T. R. Père, laisse dans la C^{te}, un vide qu'on ne comblera pas facilement. Ce bon Frère a toujours été unanime d'un excellent esprit religieux; il accomplissait des humbles, mais importantes fonctions, avec un zèle et un dévouement à toute épreuve. Espérons que Dieu va le guérir et qu'Il nous le renverra bientôt! » (Lett. 6 déc. 79.)

Mais tels n'étaient pas les desseins de la Providence. Le bon serviteur avait mérité sa récompense, et il n'allait plus tarder à l'obtenir. Arrivé au Sénégal dans les premiers jours de janvier, on l'envoya à l'hôpital de Gorée, et en le voyant les médecins déclarèrent qu'il n'avait plus que peu de temps à vivre. Ce n'est cependant que le 19 février qu'il a rendu sa belle âme à Dieu. Il a eu à endurer de bien vives souffrances; il les supportait avec une résignation et un courage admirables. Voici ce qu'écrivait à M^{gr} Dubois, le P. Plancin, Supérieur de la C^{te} de Gorée, qui a reçu son dernier soupir.

Gorée, le 19 fév. 1880.

Monseigneur et bien cher Père,

Il est 4 h. du matin, le frère Emile vient de rendre sa belle à Dieu

Ce bon Frère a été à ses derniers moments ce qu'il a été pendant sa longue maladie, plein de foi, de ferveur et de résignation. Il a conservé sa connaissance jusqu'à la fin, et il s'est éteint très-doucement.

Vers 2 h. 1/2, la Sœur le trouvant un peu plus faible, a eu soin de me faire appeler. En me voyant, la première parole du Frère a été celle-ci : « Ah! mon Père, aidez-moi, aidez-moi, je m'en vais! » — Je lui ai fait renouveler ses trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; après cela je lui donnai l'indulgence in articulo mortis.

Le cher Frère a pu suivre jusqu'à la fin les prières des agonisants, que la Sœur et moi nous récitons pour lui, et de temps en temps, il répétait après nous les st^s noms de Jésus, Marie, Joseph, et embrassait son crucifix. Je lui ai suggéré à plusieurs reprises de bien offrir ses souffrances et sa vie aux S. S. Coeurs de Jésus et de Marie pour la conversion des âmes au Gabon et au Sénégal. Le bon Frère tenait alors son crucifix dans sa main; et tout-à fait à la fin même, ne pouvant plus articuler une parole, il me faisait signe de la tête qu'il comprenait et adhérait à ce que je lui disais.

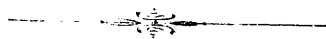
Quelle belle mort! On dirait que le Bon Dieu a voulu que tout fût pour le mieux pour son fidèle serviteur à ses derniers moments. Il ne devait recevoir le St Viatique que ce matin, et c'est hier qu'il me l'a demandé; ce matin il ne l'aurait pas pu.

Quelques minutes avant de rendre le dernier soupir, le cher Frère avec toute sa connaissance, prononçait le renouvellement de ses vœux, et disait à chaque instant: Jésus, Marie, Joseph, avec une ferveur angélique.

Nous sommes quatre Tiers à Yorée; nous disons tous ce matin la st^e Messe pour le repos de l'âme du cher Frère.

Son enterrement aura lieu à 4 h. du soir, au cimetière de Dakar. J'ai fait recouvrir le cercueil avec une étoffe noire, comme ça se pratique généralement pour les funérailles des officiers.

Nous avons la confiance que les prières qui auront été dites pour le repos de l'âme du cher défunt, auront hâté son entrée dans le Ciel. (Lett. du 19 fév. 1880.)



Nouvelles récentes.

Nouvelles de l'île de la Réunion.

Nous ajoutons ici, comme complément du bulletin de nos C^{tes} de la Réunion, les dernières nouvelles que vient de nous apporter le Courrier de cette colonie.

— Les affaires de la Providence sont toujours pendantes. Le Conseil général ne doit se réunir qu'au mois de mai prochain; et par suite la discussion de l'indemnité qui nous est due se trouve retardée à cette époque.

— Le P. Stoffel et le P. Scheuermann ont pris possession de la paroisse de N. D. de la Délivrance, dans les premiers jours de février.

Le P. Pineau, ainsi que les F. F. Héribert et Michel-Ange, sont à la Providence; le P. Adam et les F. F. Donis, Faustin et Amable, à St Bernard.

— Comme on le prévoyait, le collège St Charles a été fermé à la suite d'une dépêche ministérielle du mois de janvier, prescrivait de rayer du cadre du clergé tous les prêtres qui ne seraient pas exclusivement affectés à un service paroissial, et par conséquent tous ceux qui continueraient à prêter leur concours au séminaire-collège, lors même qu'ils auraient officiellement une autre destination. Le 13 fév., M. le Gov. Guinier a transmis cette dépêche à M. y-Soulé, en lui déclarant qu'il devait la mettre à exécution dès le 16 du même mois. Sa Grandeur a annoncé par un communiqué aux journaux que le collège St Charles serait en conséquence fermé ce même jour. La Halle n^o du 15 fev. 1880.

— M. y-Soulé a quitté la colonie le 27 du même mois, sous le poids de graves difficultés. Un différend s'était élevé, depuis quelque temps déjà, entre Sa Grandeur et divers membres du clergé, au sujet de l'administration de la caisse ecclésiastique pour les prêtres âgés et infirmes. L'affaire fut portée au Conseil privé, qui prononça contre Monseigneur. Le Prélat, attribuant cet échec au

trésorier de la caisse; M. l'abbé Berberat, aumônier de l'hôpital militaire, voulut le déplacer. Mais la nomination à ce poste étant également soumise au Ministère, l'Administration s'y opposa. Alors Monseigneur retira les pouvoirs à M. Berberat et fit enlever le St Sacrement de la chapelle de l'hôpital. De son côté, l'administration, mécontente, réclame à l'évêché le remboursement de tous les titres fictifs dont le traitement a été perçu depuis décembre, soit 14,000 F. environ.

Monseigneur Soulé se trouve également en discussion avec les Rév.^{es} Pères jésuites, auxquels il aurait déclaré ne rien devoir pour l'immeuble du collège vendu par eux à son prédécesseur. Leur Provincial, le R. P. de Lavaissière, s'est décidé, en conséquence, à revenir lui-même en Europe, pour soutenir leurs droits. Il est revenu sur le même paquebot que M^{gr} Soulé, ainsi que M. l'abbé de Belly, également en lutte avec Sa Grandeur. Ce sont donc des difficultés de tous côtés. Aussi est-il plus que probable, comme on l'a déjà dit, que ce prélat ne pourra retourner à Bourbon. (Lett. du P. Stoffel, 27. fév. 1880.)

Retours en France et départs.

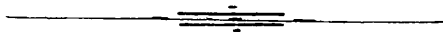
- Le P. Callu, de la C^{te} de St-Louis, à Maurice; vient d'arriver à la Maison-Mère (23 mars). Il a été obligé de quitter cette Mission à la suite d'une grave maladie de dysenterie.
- Le 9 mars est arrivé de Zanzibar, le P. Acher, atteint de la même maladie depuis le mois d'octobre; et d'une forte anémie.
- Le 12 février, était venu d'Haïti le P. Kienlen. Quelques jours après, il a été envoyé à la C^{te} de Beauvais, remplacer le Père Klein, parti récemment pour la Trinidad.
- Le 8 fév., les P. P. Daull et Picarda (Cado), se sont embarqués à Marseille; le 1^{er} pour la Réunion; et le second pour l'île

Maurice. Le P. Daull est envoyé pour l'œuvre de la paroisse de la Délivrance, en place du P. Scheuermann destiné aux îles de Mayotte et de Nossi-bé, où un cinquième Père est nécessaire.

— Le F. Lysimaque, de la C^{té} de St-Ilan, a été envoyé à la C^{té} de Mesnières, et le F. François, de cette dernière C^{té}, ainsi que le F. Théophile; auparavant à Langouret, à celle de St-Ilan. (23 mars)

Enfin, à la suite du retour du P. Thuet à St-Ilan, le Père Moricet a reçu sa destination pour la Maison de Bordeaux, où il a été déjà précédemment employé; et le P. Souffrant, revenu en novembre de la Guadeloupe, et demeuré provisoirement à Bordeaux, a été placé à Cellule. (Mars 1880.)

Jeu-di - Saint, 25 mars 1880.



Bulletin Général.

Actes administratifs.

Admissions aux vœux.

Par décision de la Maison-Mère, en date du 15 mars 1880, ont été admis :

aux vœux perpétuels,

Les P. P. Kérambrun, de la Mission de la Guyane,
Synch, récemment passé de Chandernagor à Maurice;

aux vœux de cinq ans,

Les P. P. Duss, de la C^{te} de St-Pierre (Martinique),
Caragnat, } de la C^{te} de St-Martial, à Fort-au-Prince/Haïti,
Bertraud, }
Le Souain, de la Mission de la Guyane;

Les F. F. Marie-Jérôme Pichon, de la C^{te} du St-Cœur de Marie,
Léonien Guadt, de la C^{te} de N. O. de Langomet,
Caurin Ortman, de la C^{te} de St-Marie du Gabon;

à la Profession,

Au Noviciat central du St-Cœur de Marie, le 19 mars,

Le F. Marius Delabays, de l'Arch. de Rouen,
Au Noviciat de Blackrock, le 5 avril
Le F. Gall Walsh, du dioc. de Ross Irlande

Au Noviciat de N.-D. de Rockwell, le 8 déc. 1879,
 Le F. David Moran, du dioc. de Cashel, (Comté de Tipperary, Irlande)
 déjà précédemment admis, par déc. du 25 août-1879.

Admissions de Scolastiques
 et de Novices Frères.

Par diverses décisions du C. R. Père ont été admis à l'Oblation :

Au Grand Scolasticat, le 19 mars, (déc. du 10 mars)

- M. M. Le Cleach Joseph, Pat. de rel. St Jean,
 Semine Achille-Emile: Jb, Pat. de rel. St Joseph,
 Blériot Eugène-Henri, Pat. de rel. St-Joseph,
 Binger Marie-Aloyse, Pat. de rel. St Stanislas,
 Ripault Georges-Angt. Jules, Pat. de rel. St François-Xavier

Au Petit Scolasticat de Cellule, le 24 déc. 1879

- M. Kornmann Joseph, Pat. de rel. St François-Xavier, (1)

Au Petit Scolasticat de Merville, le 19 mars, (dec. 15 fév.)

- M. M. Kintz Louis, Patron de rel. St François-Xavier,
 Geopacher Charles-Marie, Pat. de rel. St Joseph

Au Petit Scolt de Blackrock, le 5 avril, (dec. du 18 mars)

- M. M. Beggin Félix, Pat. de rel. St Thomas,
 Haupt Guillaume, Pat. de rel. St Joseph,
 O'Halloran Henri, Pat. de rel. Marie-Aloyse,
 O'Rourke Corneille, Pat. de rel. St Dominique,
 Galway Edouard, Pat. de rel. St Joseph,
 O'Connell Thomas, Pat. de rel. St Paul

Ont été également admis à l'Oblation, comme Novices-Frères:

Au Noviciat central le 19 mars, déc. du 21 fév.)

- Les Post. Stenner Henri, en rel. F. Fabien,
 Eschbach Eugène, en rel. F. Gaudin,
 Bréidel Aloyse, en rel. F. Ladislas,
 Vögli Mathias, en rel. F. Séandre

(1) Le nom de ce scolastique doit être placé après celui de M. Berne, dans la liste des admissions donnée au Bulletin N. 130, p. 571 Il avait été

Abu Noviciat de N. D. de Langonnet le 19 mars, (déc. du 21 fév.)

Les Post.^s Thomas Joseph, en rel. F. Marsès,
Renault Joseph-Coussaint, en rel. F. Vitalien
Abu Noviciat des États Unis, le 2 février.

(Décision du 2 janvier.)

Les Post.^s Peitz Adam, en rel. F. Ammon,
Wimmers Joseph, en rel. F. Fabius.

Mission du Zanguebar.

Janv 1876 - Avril 1880.

Cité de St-Joseph de Zanzibar.

1. Épreuves. P. Horner malade, à Bombay, en France. Lettre sympathique des Portugais. — 2. Son état actuel. — 3. Le P. Odam, Sup.^s principal pi. Personnel de la Cité. — 4. Maison des Sœurs rebâtie; dort d'hôpital. — 5. Service de cet hôpital. Bien opéré. — 6. Œuvres diverses. Ecoles orphelins. — 7. Paroisse Portugaise de Goa. — 8. Fêtes. 1^{re} Com.^s. Noël. Matelots irlandais. — 9. Esclaves. Enfants recueillis. Question de l'affranchissement. — 10. Rapports avec le Sultan. Invitations. La ville embellie à l'Européenne. — 11. Rapports avec les Consuls. — 12. Consul franç.^s. G^{re} du Domine Salvam... — 13. Visite de navires franç.^s — 14. Aide généreuse donnée aux Miss^{es} Algériennes - M. Debaige. — 15. Ouvrage de M. l'abbé Schneider sur la Mission.

— 1. Durant les quatre années qu'embrasse le Bulletin, la Mission du Zanguebar a été bien cruellement éprouvée. Sept Frères, de la Cité de Bagamoyo, les F. F. Damas, M^{re} Vincent, Félicien, François Nassy, Erasme, Apollinaire et Marie-Georges, ont succombé à d'assez courts intervalles, victimes de leur dévouement. Il faut dire cependant que quelques-uns d'entre eux étaient d'une santé déjà plus ou moins affaiblie, avant leur arrivée dans la Mission. Quant aux Pères, grâce à Dieu, aucun n'a succombé; mais de graves maladies ont successivement obligé les P. P. Wenger, Daull, Horner, Bour et Acher, à revenir en France, pour y reprendre de nouvelles forces.

— Pour ce qui est du P. Horner, en particulier, à son retour

dans la Mission, après le Chapitre général de 1875, il se trouvait assez bien rétabli. Cependant il eut beaucoup de peine à se réacclimater; et le 3 juin 1876, il fut contraint, à son grand regret, comme à celui de tous, de quitter de nouveau Zanzibar. Il se rendit alors à Bourbon, pour y prendre les eaux de Cilaos et de Salazie; et ce n'est qu'une année après, le 29 mai 1877, qu'il put rentrer dans sa chère Mission.

Son long séjour à la Réunion n'a pas été, d'ailleurs, infructueux pour le salut des âmes. — « Ma maladie, écrivait-il lui-même de Cilaos au C. R. Père, m'a donné l'occasion de faire quelque bien. Ainsi, j'ai pu baptiser une femme de 86 ans; faire la 1^{ère} Communion à un vieillard de 66 ans, à un baigneur de 63 ans, puis à deux autres, anciens Francs-Maçons de Maurice, âgés, l'un de 58 ans et l'autre de 43. J'ai eu, de plus, la consolation de faire entrer une jeune personne de 18 ans au noviciat des Filles de Marie, et par là ouvrir la voie à d'autres vocations. Mon temps n'a donc pas été tout-à-fait perdu. Et pour ce qui est du côté matériel, les dons que j'ai reçus dépassent de beaucoup les frais de bains et de séjour. » (Lett. du 4 nov. 1876.)

— De retour à Zanzibar, le P. Horner s'occupa avec une ardeur nouvelle du développement de la Mission. Ses circonstances étaient favorables à la fondation d'un poste dans l'intérieur du pays. Pour se fixer sur le choix de l'emplacement, il entreprit, le 1^{er} oct. 1877, un voyage long et pénible; dont on parlera plus loin, au Bulletin de la nouvelle C^{té} de Mhonda. Mais, sa santé délabrée ne put résister longtemps aux fatigues du climat; et le 2 juin 1879, il était contraint de reprendre le chemin de l'Europe. Aux attaques de la fièvre et de la gastralgie s'étaient ajoutées une bronchite et une pleurésie qui l'avaient réduit à l'extrémité. Depuis le mois de mars, c'étaient des vomissements continuels; il dut entrer à l'hôpital au mois d'avril, et les médecins déclarèrent son départ urgent.

Durant sa maladie, tous les Européens de Zanzibar lui.

témoignèrent à lui et à la Mission leurs sentiments de vive sympathie. Quelque temps avant son départ, les portugais catholiques lui adressèrent la lettre suivante, due spécialement à l'initiative de M. Washington da Conceição (de la Conception), sergent chrétien, employé comme avocat au Consulat anglais de Zanzibar :

Zanzibar, le 22 mai 1879

Très-Révérénd Père,

« Nous les Portugais, habitants de Zanzibar, ayant appris avec regret que votre Révérence est sur le point de quitter l'île, peut-être pour toujours, à cause de votre faible santé, ne pouvons omettre à cause de nous-mêmes et de nos compatriotes résidant ici, au nombre total d'environ 200, de manifester à votre Révérence notre sensible gratitude, tant pour la Mission confiée à ses soins, que pour vous-même en particulier, au sujet du zèle personnel que vous avez déployé dans l'exercice du St. ministère, pendant les seize dernières années que vous avez été ici.

« C'est surtout grâce à vos laborieux efforts que la Mission est à présent dans une condition florissante, et a excité l'admiration de quelques protestants d'un rang élevé. C'est surtout à cause de vos efforts que ces centaines de jeunes africains des deux sexes, tirés des liens du plus abject esclavage, ont été formés avec un soin paternel, et élevés dans la crainte et l'amour de Dieu. Nous pouvons nous figurer les innombrables sacrifices que vous deviez avoir à supporter, depuis le jour où vous avez pris la charge de la Mission, pour élever son étendard si haut et pour le faire briller avec éclat au milieu des ténèbres de l'idolâtrie et de la superstition. Si les Arabes et autres infidèles embrassent par la suite la salutaire doctrine de l'Évangile, ce sera votre titre de gloire d'avoir préparé la voie à leur conversion.

« C'est pourquoi nous prions instamment le Dieu tout-puissant de vouloir bien vous accorder un bon voyage et une bonne santé, et de vous conserver longtemps pour pouvoir revenir avec une vigueur nouvelle dans le champ de vos premiers travaux.

« Nous avons l'honneur, très-Révérénd Père, d'être vos très-obéissants serviteurs.

Suivent les signatures

— 9 On a déjà donné dans un précédent bulletin des nouvelles de la santé du cher Père, depuis son retour en France (N^o 130, p. 567-1). Voici que nous pouvons ajouter. Dès son arrivée à Cannes, le P. Horner éprouva un

peu demieux dans son état, mais sans qu'il y eut cependant un progrès sensible. Voici ce qu'il faisait écrire le 20 déc.; car il était trop affaibli pour écrire lui-même: « Je sens de petites fièvres qui passent et qui reviennent. On pense qu'elles dureront autant que la saison froide. La toux a beaucoup diminué et les vomissements n'ont lieu que lorsque j'ai la fièvre. — Cependant, ajoutait-il le 4 fév., je trouve que ça va bien lentement. Le Docteur dit lui-même que ce sera bien long pour avoir une guérison complète. Enfin, que la st^e Volonté de Dieu soit faite en tout! »

Depuis, le cher malade a pu écrire lui-même, et il annonce au C. R. Père que la fièvre a complètement cessé depuis le mardi-saint; et d'après une lettre récente du 6 avril, cette amélioration se continue. On aime à attribuer cet heureux résultat à une neuvaine à N. D. de la Salette. Puisse le mieux se continuer et s'affermir!

— 3. L'état de santé du P. Horner ne lui permettant pas de diriger les affaires de la Mission, le C. R. Père, en vertu des facultés qui lui sont conférées d'une part, par nos Règles et Constitutions, et d'autre part, par le St Siège apostolique, a nommé le P. Baur comme Supérieur ecclésiastique de la mission du Zanguebar et en même temps comme Supérieur principal religieux, durant l'absence du P. Horner. (Proc. du 25 oct. 1879.)

— Le P. Baur, qui avait dû lui-même venir en France l'année dernière, est heureusement arrivé à Zanzibar le 8 déc. au soir, pour le salut de la belle fête de l'Immaculée-Conception, avec les F. F. Marcelin, Adelin et Acheul. « Nous étions à bord, dit-il, de Marseille à Aden, 27 missionnaires de diverses Congrégations. Le Commandant avait mis à notre disposition deux cabines pour y dire la st^e Messe. Chaque jour, il y avait une dizaine de messes. C'était pour nous une grande consolation. L'union la plus grande régnait entre tous; nous ne faisons, pour ainsi dire qu'une seule famille religieuse. » (Lett. du 9 déc. 1879.)

A son arrivée, le P. Bauer trouva le P. Ackes malade de la dysenterie à l'hôpital, depuis plus d'un mois. Depuis lors, celui-ci a été obligé; à son tour, de rentrer en Europe, ainsi qu'on l'annonçait au dernier Bulletin: Grâce à Dieu, sa santé se remet sensiblement. Le P. Machon, qui était supérieur à Mhonda, le remplace provisoirement à Zanzibar. Il a avec lui le P. Strebler, et les F. F. Polycarpe et Zénon employés, le premier aux ateliers, et le second au service intérieur de la C^{té}.

— 4. Comme on l'a vu au dernier bulletin de Zanzibar (tom. X, p. 714), la nouvelle maison qu'on bâtissait aux Sœurs allait être terminée, lorsque, le 11 déc. 1875 au matin, elle s'écroula entièrement en ensevelissant sous ses ruines trois novices indigènes et quelques noirs du pays.

« Tout en déplorant ce malheur, ajoute le Bulletin de la C^{té}, il fallut immédiatement penser à rebâtir. On s'est décidé à mettre la maison vingt mètres plus bas, tout au bord de la mer, sur les rochers. Car si l'on avait rebâti à la même place, on aurait dû auparavant déblayer le terrain, ce qui eût occasionné des frais énormes, tandis qu'en construisant un peu plus loin, on avait la facilité de prendre les matériaux à mesure qu'on en avait besoin. La nouvelle construction a un étage d'une mesure 12 mètres de long sur 8 de large; elle contient au premier quatre appartements très-convenables, et autant au rez-de-chaussée. On peut y recevoir à l'aise de 20 à 30 malades. Elle a été terminée et bénite le 5 avril 1877.

« Ça été une grosse dépense. Mais la Providence y a heureusement pourvu. Après la chute de la première maison, le P. Horner écrivit à des amis d'Aix-la-Chapelle, pour leur faire connaître notre malheur et nos besoins. En réponse, ils lui envoyèrent une généreuse offrande.

« La nouvelle maison était, comme la précédente, destinée à la C^{té} des Filles de Marie. Mais quand elle fut achevée, ces humbles et dévouées religieuses demandèrent elles-mêmes qu'elle fut affectée à l'hôpital qu'il était alors question de rétablir,

préfèrent rester dans le local plus modeste qu'elles occupaient auparavant. »

« C'est le P. Horner qui a inauguré le nouvel hôpital, le jour de la fête du St-Cœur-de-Marie, 24 août 1877. Il en a été le premier malade. Les Européens sont enchantés et émerveillés de cette installation, et surtout de son site si favorable au bord de la mer. C'est une merveille pour Zanzibar. Pendant qu'en ville il fait une chaleur étouffante, on jouit auprès de l'hôpital d'une fraîche brise de mer; les vagues viennent en frapper les murs. » (lett. 30 août 77)

— 5. « Il y a deux sœurs attachées à l'hôpital. Pour l'admission des malades, il y a 3 classes différentes. La 1^{re} est surtout pour les Européens ayant de la fortune; le prix de journée est de 12^{fr} 50. La 2^e est pour les matelots et les gens de leur condition; le prix est de 7^{fr}. La 3^e est pour les indigents; ils y sont reçus gratuitement. Il n'y a, d'ailleurs, de différence que dans le choix des appartements, tous sont soignés avec la même charité, le même dévouement.

« Depuis la réouverture de l'hôpital, il s'y trouve constamment des malades. Le nombre de ceux qui y ont reçu des soins durant ces deux années est de 80 à 100 environ. Les ministres protestants avaient aussi un hôpital; ils l'ont fermé depuis, tant ils ont vu, comme tout le monde, qu'il ne leur était pas possible de rivaliser avec la charité catholique.

« C'est le Docteur protestant du Consulat d'Angleterre, M. Roob qui, au début, a fait le service de l'établissement; et non-seulement il le faisait sans rien exiger, mais encore fournissait gratuitement les médicaments. Depuis son départ, il est remplacé par un médecin allemand, M. Fischer. Ce Docteur était venu à Zanzibar dans le but de faire des voyages dans l'intérieur du continent. Après quelques mois d'excursion, sans succès, à la recherche du mont Kénia, il revint à Zanzibar; et n'ayant plus de subventions de la part des sociétés de géographie d'Allemagne, dont les fonds étaient épuisés, il s'est fixé à Zanzibar, en attendant les moyens

de reprendre ses explorations. De même que son prédécesseur, il fait gratuitement le service de l'hôpital, et il s'est déjà acquis un renom dans le pays par ses cures remarquables.

« Outre l'influence que cet établissement donne à la France catholique dans l'île de Zanzibar, il nous attire les sympathies universelles des Européens et des indigènes. Et ce qui est mieux encore, cette œuvre de charité chrétienne nous procure la consolation de voir des hérétiques mourir dans le sein de l'Église; ainsi que de pauvres esclaves recevoir le s^t baptême avant de quitter cette terre d'exil.

« Nous n'avons eu à enregistrer que 4 ou 5 décès dans cet hôpital; et les malades qui y ont succombé sont tous morts munis des sacrements, et même ont fait une fin édifiante.

« Parmi ces derniers, on peut citer surtout un protestant américain converti. Atteint d'une maladie de poitrine, il n'avait plus d'espoir de guérison. Dès son arrivée, les sœurs le remarquèrent, et l'une d'elles, parlant parfaitement l'anglais, en profita pour lui dire un mot de religion. Il demanda aussitôt à se faire instruire. Le P. Acker, qui se trouvait alors à Bagamoyo, se mit à l'œuvre dès son retour. Il y eut à cette occasion une lutte assez singulière.

« Nous avons à Zanzibar des espèces de religieuses anglaises. Les ministres anglicans qui cherchent à nous imiter en tout, vont jus qu'à porter notre soutane, et les Miss, de leur côté, portent elles-mêmes un costume particulier, ressemblant assez à celui d'une sœur, sauf cependant, il faut le dire, qu'il y a moins de modestie. Or, la supérieure de ces diaconesses, personne d'ailleurs respectable et piétiste, vint, de son côté, visiter journellement notre catéchumène. Le matin, le P. Acker faisait à celui-ci le catéchisme; le soir, la Miss anglaise venait lui faire une lecture dans la Bible. Nous laissons faire pendant quelque temps, pour ne pas effaroucher le malade, qui, tout en préférant la religion catholique, et désirant s'y faire instruire, trouvait de la consolation dans la lecture de la Bible. Cependant, quand le P. Acker eut avoir instruit et convaincu

duffisamment son prosélyte, il lui recommanda de dire à la Miss anglaise, après sa lecture, que le Père lui faisait, lui aussi, le catéchisme, pour lui apprendre la doctrine catholique ! Les visites de celle-ci furent alors plus rares, et petit à petit elle ne revint plus. Le pauvre poitrinaire ne le regretta pas; ces exercices trop fréquents, finissaient tout de même par le fatiguer. Du reste, elle ne se permit jamais de lui dire de ne pas suivre l'enseignement du missionnaire catholique. A peine le malade fut-il assez instruit pour faire son abjuration et recevoir les sacrements, qu'il mourut plein de joie et dans les sentiments les plus admirables de piété.

« C'est aussi dans notre hôpital qu'est mort, le 24 janvier 1878, M. Crespel, capitaine d'état-major, et chef de la 1^{re} expédition internationale africaine. Le matin même de sa mort, le médecin avait déclaré qu'il n'y avait aucun danger. Le P. Aeker venait de passer à l'hôpital; en rentrant à la maison, il pria le P. Horner d'aller le voir dans la journée. C'était un gros poisson qu'il fallait prendre délicatement; et le P. Aeker crut plus prudent d'en laisser le soin à quelqu'un plus expérimenté que lui. Peu après, la Mère supérieure de l'hôpital fait demander un Père à la hâte. Le P. Aeker accourt, et trouve le malade sans connaissance. Il s'empresse de lui donner l'Extrême-Onction. A peine avait-il commencé que le capitaine, frappé d'un coup d'apoplexie, entre en agonie. Avant qu'il perdît connaissance, la sœur lui avait demandé s'il désirait qu'elle fit venir le Père; et c'est sur sa réponse affirmative que le prêtre fut appelé. Heureux si une dernière absolution générale et l'Extrême-Onction ont pu lui faire trouver grâce devant le juge suprême !

« Le Docteur Maës, compagnon de M. Crespel, était mort d'une insolation 10 jours auparavant, le 14 janv. On leur a fait, à l'un et à l'autre des funérailles religieuses très-solennelles; ils ont été enterrés dans le cimetière de la Mission.

« En reconnaissance, Sa Majesté Léopold II, roi des Belges nous a

envoyé une chape et une chasuble noires avec un drap mortuaire, qui, par leur beauté, forment un don vraiment royal. » (Lett. du P. Horner, 29 juin 1878.)

— 6. « En dehors de l'hôpital dont on vient de parler, les œuvres de la Mission, à l'île de Zanzibar, comprennent un petit séminaire, un noviciat de Frères et de Sœurs, des ateliers d'arts et métiers, et la desserte d'une petite paroisse.

« Nous nous appliqués, dès le commencement, à la préparation d'un clergé indigène; et nous continuons toujours cette œuvre. Cependant, après expérience faite, le P. Horner, d'après l'avis des Pères et d'entente avec la Maison Mère, a pris la résolution, en 1877, de ne faire désormais commencer l'étude du latin qu'aux enfants qui donneraient, à la suite d'un temps d'épreuves suffisant, des garanties sérieuses de vocation, et de pousser plutôt, en attendant, leur instruction primaire. C'est en général plus avantageux pour les enfants; et les missionnaires ne sont pas exposés à s'épuiser en pure perte, par des classes fatigantes ajoutées à leurs autres travaux.

« Nos écoles de Zanzibar comptent en ce moment 25 garçons et autant de filles. Celle des garçons est faite par un de nos anciens latinistes, nommé François, maintenant postulant Frère. Il la fait parfaitement. Nous avons aussi un novice Frère, le F. Dieudonné, qui a précédemment reçu en France l'habit religieux. D'autres enfants, sortis de notre école, servent également d'instituteurs à Bagamoyo. Cette œuvre est ainsi destinée à nous fournir, selon les desseins de la Providence, soit des prêtres ou des Frères indigènes, soit du moins des jeunes gens suffisamment instruits pour aider, comme catéchistes ou maîtres d'école à l'évangélisation et à la civilisation de leurs compatriotes.

« L'école des filles, tenue à Zanzibar par les religieuses, a pour elles un but semblable. Dans son voyage à Bourbon en 1877, le P. Horner a conduit au noviciat des Filles de Marie, trois jeunes postulantes, parmi les quelles était Madeleine Suéma. D'autres qui

n'ont pas cette vocation, sont destinées à aider les religieuses comme institutrices pour-les personnes de leur sexe

Quant aux ateliers, ils sont sous l'habile direction du Frère Polycarpe, qui a ici une réputation extraordinaire et du reste bien méritée, aussi bien parmi les Européens que parmi les indigènes. Il fait à peu près toutes sortes de travaux. Un navire a-t-il une hélice à faire ou à réparer, une chaudière à raccommoder? Le Frère fait tout cela parfaitement. Il a avec lui habituellement une dizaine de noirs. Cet établissement d'arts et métiers rend d'immenses services dans le pays, et en même temps, c'est un moyen d'influence qui contribue au bien de nos œuvres.

— 7.° Nous avons enfin une petite paroisse, composée de quelques chrétiens indigènes et d'un certain nombre de portugais venus de Goa. Le nombre de ces Goannais s'est considérablement augmenté depuis ces deux dernières années. Le Sultan en a fait venir une cinquantaine pour son service comme musiciens. D'autres, et c'est le plus grand nombre, viennent comme ouvriers, ou pour ouvrir de petits magasins. Ils sont en ce moment au nombre de deux cents environ. Le ministère est bien difficile auprès d'eux. Ils ne comprennent ni suffisamment d'anglais ni de Kisouabéli pour qu'on puisse leur prêcher en ces deux langues. C'est regrettable, car ils écouterait bien volontiers le prêtre, pour lequel ils ont un très-grand respect. Ils n'étaient pas assez nombreux jusqu'ici pour qu'on dût s'occuper, vu nos autres travaux, d'apprendre le Concanim, la langue de leur pays natal qui, du reste, est difficile à apprendre.

° Ils sont généralement très-religieux; et s'ils s'approchent peu des sacrements, c'est moins par mauvaise conduite ou indifférence, que par un certain esprit de routine et de jansénisme, qui leur vient de leur ignorance religieuse. En 1879, nous avons eu une centaine de communions pascales parmi eux. Nous nous sommes ingénies à faire tout notre possible afin de les comprendre pour les confessions en anglais ou en portugais, en Kisouabéli ou en Concanim.

° Ils ont établi entre eux deux sociétés de charité dites l'une de

St François-Xavier, l'autre de St Joseph. Ils ont déjà donné une certaine somme en 1875 pour des ornements sacrés; et ils ont offert de contribuer aussi à la construction de la future église que nous nous proposons d'élever à Zanzibar.»

— 8. « Malgré la pauvreté de notre chapelle actuelle, nous tâchons de donner à nos solennités religieuses le plus de pompe possible, afin de relever aux yeux des noirs la grandeur de notre 3^{ie} religion.

« La nature de nos œuvres à Zanzibar ne nous permet pas d'y avoir fréquemment, comme à Bagamoyo, des cérémonies de 1^{re} Communion et de confirmation. Cependant le 6 janv. 1877, nous avons eu une très-belle fête de ce genre, à laquelle ont participé plus de vingt enfants des deux sexes et quelques grandes personnes. Les enfants qui avaient vivement désiré cette insigne faveur, s'y étaient préparés avec beaucoup de soins. C'est une douce consolation pour nous de voir leurs bonnes dispositions se maintenir jusqu'aujourd'hui. Ils aiment encore à recourir fréquemment au Pain des forts, et cela ne contribue pas peu à leur bonne conduite.

« Parmi nos fêtes annuelles, celle de Noël a eu, en 1875, un éclat extraordinaire. La Grand-messe a été chantée avec diacre et sous-diacre. Le célébrant et les ministres sacrés étaient revêtus d'une belle chasuble et de dalmatiques en drap d'or, que le P. Horner avait pu se procurer en France par une heureuse occasion. C'était pour la première fois qu'on voyait à Zanzibar des offices aussi solennels. Nos catholiques en étaient ravis. Les Irlandais surtout étaient au comble de la joie. « On se croirait en Irlande », se disaient-ils l'un à l'autre. C'étaient des matelots employés sur les navires anglais stationnés à Zanzibar. Ces braves gens avaient organisé une quête à bord, pour offrir à la chapelle leurs étrennes de Noël; elle rapporta 170 s.

« Nous avons toujours ici un certain nombre de ces matelots irlandais. Le dimanche, il y a une messe spéciale pour eux à 8 1/2. Tous les ans, on nous donne, de Londres, une rétribution de

15 livres sterling, 375 £, en retour des secours religieux que leur procure la Mission. C'est le Commandant du stationnaire anglais qui, chaque année, de son propre mouvement, en fait la demande à l'Amirauté.

« L'an dernier, le P. Acker a été appelé sur le London pour voir un malade. Le chapelain protestant lui avait écrit lui-même une charmante lettre pour le demander. Les officiers sont d'ailleurs, pleins de prévenance et d'attention pour les Pères, chaque fois qu'ils vont à bord. Le malade pour lequel le chapelain avait appelé le P. Acker, était un noir des Seychelles. Il mourut le 16 juin, après cinq jours d'agonie. Le Père ayant appris qu'on avait l'habitude, sur le London, de jeter à la mer les noirs morts, demanda à l'enterrer dans le cimetière de la Mission, ce qu'on lui accorda bien volontiers. Tous les noirs du London, 20 environ, quelques matelots européens catholiques, et le premier surveillant de l'hôpital assistèrent à l'enterrement. » (lett. du P. Acker, 13 juin 79.)

— 9. « Quoique la traite soit officiellement abolie, les pauvres noirs n'eraient guère plus heureux à Zanzibar. Les esclaves robustes ne sont pas, il est vrai, un objet de commerce, non qu'ils soient rendus à la liberté, mais parcequ'ils sont peu nombreux, et qu'ils coûtent deux fois plus cher qu'auparavant. Quant à ceux qui sont malades ou infirmes, leur sort est toujours bien misérable. Il n'est même pas rare de rencontrer encore de ces pauvres infortunés qui sont rejetés par leurs maîtres, lorsqu'ils ne peuvent plus leur être utiles.

C'est ainsi qu'un jour, en 1876, on vint nous avertir qu'un garçon d'une dizaine d'années est gisant dans une rue de la ville. Nous envoyons immédiatement à sa recherche. Le pauvre enfant avait le corps tout enflé des pieds à la tête, et dans un état de malpropreté repoussante. On l'instruisit comme on put, et l'on s'empressa de le baptiser. Le lendemain, le petit Joseph s'élevait au ciel.

« Ce fut bien un nouveau protecteur pour la Mission, car le jour même de sa mort, M. le Docteur Kirk, consul anglais, nous fit dire qu'il avait à nous donner 37 esclaves, confisqués sur des

boutres arabes Une quinzaine de jours après, il nous en offrit encore 25. C'était donc 62 noirs qui nous étaient donnés dans un mois.

« Depuis ces dernières années, la question de l'esclavage a fait un pas de plus, mais elle n'est pas encore terminée. Le 6 mai 1877, le I^{er} Supérieur reçut copie d'une seconde proclamation du Sultan, Saïd-Bargash, qui défendait la traite sur la côte, aussi bien que dans l'île et sur mer. Quelques mois après (9 sept.), l'Amiral anglais vint à Zanzibar. On disait que la question de l'abolition de l'esclavage avait été le principal motif de son voyage; et l'on a beaucoup parlé de ses entrevues avec le Sultan, mais sans qu'il y ait encore rien de changé. On eroit cependant que l'affranchissement des esclaves est chose réglée, et qu'on n'attend plus qu'une occasion favorable pour proclamer cette mesure. Le Sultan rencontrera de sérieuses difficultés, non dans l'île même, mais sur la côte; car à Zanzibar, les Arabes sont en minorité et ne se sentent pas de force à organiser une révolte. Il y avait eu quelques mouvements d'insurrection à ce sujet à Quilva et sur d'autres points de la côte, mais il suffit de la présence des anglais pour que tout se dissipât. La traite continue toujours en cachette. Les croiseurs anglais prennent presque journellement les Arabes sur le fait. Cependant les captures sont moins fréquentes. »

— 10. « Le Sultan Saïd-Bargash est toujours plein de bienveillance pour nous. Il a conservé le meilleur souvenir de sa visite à la Maison-Mère en 1875; et chaque fois qu'il voit le Père Horner, il lui demande des nouvelles de notre Supérieur Général. En reconnaissance des services que lui rend la Mission, spécialement par les ateliers, il offrit, à son retour de France, une belle montre au F. Polycarpe. Ce Frère a, du reste, ses entrées libres au palais du Sultan, à cause des travaux qu'il est souvent appelé à y faire. C'est le seul des européens qui jouisse de ce privilège.

« Quelque temps après son voyage d'Europe, le 15 mars 1876, Son Altesse invita les Européens de Zanzibar à un grand banquet. Ce jour-là, il voulut même déroger aux usages arabes, en poussant

la courtoisie, jusqu'à se mettre à table et à manger avec eux; chose inouïe pour les mahométans. Pour imiter en tout les usages d'Europe, il avait fait une illumination splendide, depuis le fort jusqu'auprès du Consulat français. Le P. Horner et un autre Père y représentaient la Mission. Le P. Supérieur avait la première place immédiatement après les Consuls.

« Il y a deux ans (au mois d'août 1878), le Sultan nous invita aussi, avec tous les résidents étrangers, à aller voir un navire de guerre qu'il avait fait faire en Angleterre. Le P. Acher y alla avec le consul français, le P. Horner étant alors à Bagamoyo. Un excellent goûter avait été préparé pour les invités. La réception fut vraiment princière. Au départ de chaque consul avec ses nationaux, le Sultan faisait hisser le pavillon au haut du mât et saluer par 9 coups de canon.

« Au retour du P. Baur à Zanzibar, le 8 déc. dernier, son Altesse lui fit savoir qu'elle serait heureuse de le voir. Notre confrère s'empressa de déférer à cette invitation.

« Depuis son voyage à Paris et à Londres, le Sultan cherche à imiter ce qui l'a frappé dans ces grandes villes. Ainsi, il a mis sur pied une armée de mille hommes, habillés, montés et exercés à l'européenne par un officier anglais. Tous les lundis et vendredis ces soldats font l'exercice devant son palais. Il a, en outre, une cinquantaine de musiciens portugais. Tous ensemble, font la parade sur la place de son palais, aux réceptions officielles, qui ont lieu deux fois par an.

« La ville de Zanzibar s'embellit aussi, par ses soins, de jour en jour. Il a essayé de la faire traverser par une rue carrossable. On le voit s'y promener quelque fois avec une belle voiture attelée de quatre chevaux. Le soir, les environs du palais et un certain nombre de rues sont illuminées. Devant son palais, au bord de la mer, il a fait construire une tour de 130 pieds de haut, surmontée d'une horloge et d'un phare. Il fait, en ce moment, construire des quais tout le long de la ville, etc. »

— 11. « Il y a quatre Consuls à Zanzibar, ceux de France, d'Angleterre, d'Allemagne et des États-Unis. Tous sont favorablement disposés pour la Mission ! »

« M. Kirk, le Consul anglais, réside à Zanzibar depuis une douzaine d'années, il y était d'abord comme médecin. C'est lui qui nous a envoyé la majeure partie des enfants de Bagamoya. Il nous fait même participer largement aux bénéfices résultant des amendes qu'il inflige en Cour de justice. Dans les circonstances officielles, il invite de temps en temps les P. T. Horner et Baur à sa table ; et quand il peut nous être utile officieusement, sans blesser le sentiment national, il ne manque jamais de le faire. M^{me} Kirk, de son côté, se fait un vrai bonheur d'aller visiter les religieuses.

« Le Consul américain n'est pas moins bien disposé pour nous ; en voici une preuve. En 1877, les protestants ouvrirent une souscription pour l'achèvement d'un temple, en faisant croire que c'était pour la Mission catholique. Le Consul américain, protestant, découvrit le stratagème. « Mais ce n'est pas là, disait-il, notre Mission, c'est la Mission française. » — Et à l'instant, de son propre chef et à notre insu, il lança pour nous une nouvelle souscription, et recueillit un millier de francs, de la part des protestants eux-mêmes.

« Le Consul allemand, M. Schultz, pour donner une marque de sympathie à notre Mission, invita à son dîner officiel d'installation le P. Wenger, alors Supérieur à Zanzibar, et il lui a donné la place d'honneur. »

— 12. « Quant aux Consuls français, nous n'avons eu, jus qu'à ces dernières années, qu'à nous louer de leur bienveillance. Le dernier

(1) Peut-être aurons-nous aussi prochainement un Consul portugais. L'année dernière, 1879, le Gouverneur du Mozambique est venu à Zanzibar, de la part du roi du Portugal, avec pleins pouvoirs pour régler la question des frontières entre le Zanzibar et le Mozambique, et aussi pour s'occuper de la nomination d'un Consul. Son altesse lui fit une réception splendide, lui donna mille bonnes paroles, comme en savent donner les Arabes. On doute cependant beaucoup du succès de la démarche du Gouverneur du Mozambique. Le Consul d'Angleterre, qui est omnipotent à Zanzibar, y serait, dit-on, opposé ; et Saïd-Bargach, quoiqu'à contre-cœur, est à la remorque des Anglais.

Consul en particulier, M. de Gasparry, nous était très-dévoûé. Mais il n'en a pas été de même de son successeur, M. Guillaud de Ferry, arrivé à Zanzibar le 13 nov. 1876. Sa première visite à la Mission fut assez froide, quoiqu'on lui eût fait faire un beau compliment en français par les enfants.

« Il nous dit, en nous quittant, qu'il assisterait à la Messe le lendemain dimanche. On pensait qu'il y viendrait en costume officiel, et l'on se disposait, en conséquence, à le recevoir avec honneur, mais il arriva en simple habit-civil, et le P. Wénger se borna à le conduire au prie-Dieu qui lui avait été préparé. C'était à la Messe basse qu'on dit surtout pour les matelots anglais du port. Cependant, contre l'usage, et pour faire honneur au nouveau consul, on y chanta quelques cantiques français. Quelle ne fut pas notre surprise, au sortir de la Messe, d'entendre M. Guillaud nous exprimer son vif mécontentement. Et pourquoi ? Parce qu'on n'avait pas chanté le *Domine salvum* (*dic*) *fac rempublicam*. Il tenait, disait-il, à ce qu'on le chantât chaque fois qu'il assisterait à la Messe. Le P. Wénger, qui remplaçait alors le P. Horner, lui fit observer, qu'il ne pouvait prendre sur lui de faire cette innovation mais qu'il en référerait à ses supérieurs majeurs. — « Eh bien ! reprit le consul, je ne viendrai plus à la Messe, jusqu'à ce que vous ne m'ayez donné satisfaction. » — Il tint parole, et on ne l'a plus revu dans notre chapelle. On n'a pas cru d'ailleurs, d'après l'avis de la Maison-Mère, qu'il y eût lieu de céder à cette exigence, qui n'était fondée à aucun titre, et depuis, la chose en est restée là, sans même qu'il en ait été question.

« Nos rapports avec le consul se sont cependant remis peu à peu, grâce surtout à la bienveillante influence des Commandants de la station navale qui ont passé à Zanzibar. Et, dernièrement, il nous a envoyé, pour nos œuvres, une somme d'argent provenant des amendes du consulat. — M. Guillaud vient de recevoir son échange. Il a été envoyé à Manille ; personne ici, certainement, ne le regrettera. C'est M. Sedoux, 1^{er} drogman du consulat

général de France à Tripoli de Barbarie, qui va le remplacer à Zanzibar. (L'Univers, N^o du 2 avril 1880.)

— 13. « Les navires de guerre français de la station navale de la mer des Indes viennent de temps en temps à Zanzibar. Le 11 août 1876, c'était l'avis de Surcouf. Pendant leur séjour, le Commandant, M. Rouquette, ainsi que tous les officiers de son bord, se sont très-bien montrés à l'égard de la Mission. M. le Commandant vint nous visiter dès son arrivée; et quand nous allâmes le voir à notre tour, il nous fit le plus sympathique accueil. Durant notre visite, on lui annonça le Consul général d'Angleterre; il lui fit répondre qu'il ne pouvait alors le recevoir.

« Au commencement de mars de cette année, nous est aussi arrivé le croiseur *Saclochebérie*, commandé par M. le capitaine Vallon. Cet excellent commandant connaît tous nos Pères de la côte occidentale d'Afrique, et est très-bien disposé pour nos Missions; il est enchanté de la nôtre en particulier. Cette fois, il n'a pu aller à Bagumoyo, mais il a envoyé un avis, sur lequel il a donné passage au P. Baur, et il lui promet d'y aller lui-même avant peu. Le Sultan lui a fait une réception magnifique. Il y a eu banquet, feu d'artifice et musique, depuis 7 h. du soir jusqu'à 11 h. Les Pères de la Mission ont été invités à la fête. Jamais Commandant n'avait eu semblable ovation. Au départ du navire, son Altesse a envoyé à M. Vallon de riches présents, avec une médaille qu'elle a fait frapper à son nom, pour remettre à ceux qu'elle veut spécialement honorer. (Lett. du P. Baur du 7 mars 1880.)

« Le Gouvernement français se montre lui-même favorable à notre Mission, dont il comprend l'importance au point de vue de l'influence française. Et, chaque année à peu près, le Ministère des affaires étrangères nous accorde un secours de 4 à 5000 £.

« A ces secours, il faut en ajouter quelques autres de provenance princière, qui témoignent de l'intérêt qu'inspirent nos œuvres. Ainsi, au mois de février 1879, l'Empereur d'Autriche et sa mère nous ont envoyé 600⁰, et à la même époque M. le Ct. Henry

de Tanssay, remettait pour nous à la Maison-Mère, de la part du Comte de Chambord, une somme de 1000 £.»

— 14. « Zanzibar est, on le sait, le point de départ de la plus part des expéditions dirigées vers l'intérieur de l'Afrique, au point de vue religieux ou scientifique. On a déjà parlé dans un Bulletin précédent n^o 121, p. 126. de l'arrivée des dix premiers missionnaires d'Alger, le 27 mai 1878. Le R. P. Charmetant les avait précédés d'un mois, pour préparer leur caravane. Il remit au P. Horner une lettre de M^{gr} Savigerie, où sa Grandeur lui écrivait : « J'ose recommander instamment mes missionnaires à votre charité paternelle, dont j'ai appris depuis longtemps à connaître et à admirer les effets dans les relations de l'œuvre de la Propagation de la foi, et dans les écrits de M^{gr} Gaume. Je sais que nos Pères ne pourraient trouver un cœur plus large et plus apostolique que le vôtre, pour les aider dans le travail de l'organisation d'une caravane pour les contrées lointaines où leurs confrères doivent se rendre. » (Lett. 19 mars 78.)

« Nous avons été, en effet, heureux d'aider de tout notre pouvoir ces zélés missionnaires. Le P. Horner ne voulut pas qu'ils descendissent ailleurs qu'à la Mission; et le P. Baur et le F. Oscar leur trouvèrent en très-peu de temps trois cents porteurs. De manière que, après 12 jours passés à Zanzibar, leur caravane put partir dès le 11 juin. Jamais expédition n'avait pu s'organiser si vite; et comme ils l'ont dit eux-mêmes, ils le devaient surtout au secours généreux et dévoué que nous leur avons prêté. M^{gr} Savigerie en exprimait ainsi sa reconnaissance au P. Horner, dans une lettre du 26 avril 1879: « Je vous demande pardon, mon très-Révérénd Père, si je ne vous écris pas de ma propre main. J'en suis empêché par une ophthalmie. Mais si les yeux du corps sont malades, ceux du cœur ne le seront point, pour suivre de loin avec gratitude le progrès de vos saintes œuvres, que je prie instamment N. S. de vouloir bénir avec plus d'abondance encore. »

« La seconde caravane, envoyée l'an dernier, fut précédée de M. l'abbé Guyot, chargé par Monseigneur de la préparer. Celui-ci

est demeuré également à la Mission jusqu'au départ des Pères. Comme l'année précédente, nous nous sommes empressés de leur rendre tous les services en notre pouvoir, heureux si par là nous avons pu être utiles à la propagation de l'Évangile ! »

— « En même temps que la 1^{ère} Caravane des Pères Algériens, était parti, en avril 1878, M. l'abbé Debaize, dont on a appris la mort si regrettable au commencement de cette année. Pendant son séjour à Zanzibar, il avait témoigné au P. Horner une confiance toute particulière : et il n'a pas eu à s'en repentir ; car les conseils de celui-ci lui ont été de la plus grande utilité. S'appui donné à son expédition par la gauche radicale de la Chambre des députés, pouvait faire craindre qu'il n'eût peut-être oublié son caractère de prêtre. Nous sommes heureux de dire qu'à Zanzibar, il s'est toujours montré comme tel. Il se confessait régulièrement toutes les semaines au P. Horner ; et il venait dire la s^{te} Messe presque tous les jours à la Mission, à moins qu'il n'en fût empêché. »

— Un mot, en terminant, d'un ouvrage sur la Mission du Zanguebar, écrit par un prêtre distingué d'Allemagne, M. l'abbé Schneider, précédemment curé de Canstatt, et aujourd'hui curé de N. D. de Stuttgart : Cet ouvrage, paru en 1877, a reçu du public l'accueil le plus favorable, et s'est vendu à un grand nombre d'exemplaires. Un prêtre du diocèse de Strasbourg, M. l'abbé Ricklin, vient d'en faire paraître une édition nouvelle en français. Une bonne carte géographique et quatre planches illustrées, dont M. Simonis a bien voulu généreusement faire les frais, rehaussent l'intérêt du récit. Il se vend chez M. M. Gaume, à Paris. Le Journal d'Alsace en fait un grand éloge. (N^o du 19 mars 1880.)

— Zanzibar se trouve maintenant relié à Aden, et de là à l'Europe par le télégraphe. Le 26 déc. dernier, le navire portant le câble sous-marin, est arrivé à Zanzibar. Quelques jours après, ce télégraphe fonctionnait entre Zanzibar et Aden. (lett. du 30 déc. 1879.)



Eté de N. D. de Bagamoyo.

1. Triduum du V. P. — 2. Personnel. Accident du F. Oscar — 3. Œuvres. Orphelin^{ts}. Enfants de Marie — Filles. Crèche — 4. Cultures. Ateliers — 5. Construct^{ts}. Clocher. Grotte de Lourdes. Indulgences. — 6. Village chrét. Nombre. Organisation — 7. Fêtes. Jubilé de Pie IX. Fête-Dieu. 1^{eres} Comm^{ts}. Bap^{ts}êmes — 8. Visites et éloges de Command^{ts} Franç^{ts}. — 9. Id. de Cameron, Stanley etc. — 10. Grammaire Kisouabiti par P. Daull — 11. Visite du P. Baur à l'établ^t protest^t de Moubaze — Nécrologie. F. F. Damas, Marie-Vincent, Felicien.

— 1. « Nous sommes heureux d'ouvrir ce bulletin par le récit du triduum que nous avons célébré en action de grâces de l'introduction de la Cause de Notre St. Fondateur. C'est avec la plus grande joie que nous nous sommes unis à la Maison-Mère et à toute la Cong^{te}, pour offrir au Ciel les vœux de notre reconnaissance. Ce triduum a été célébré à Zanzibar et à Bagamoyo. Mais en cette dernière C^{ité}, on a pu lui donner plus de solennité, en égard au nombreux personnel de l'établissement. On l'a commencé le 10 août, fête de St. Laurent, jour où notre V. Père avait reçu le diaconat. C'est le P. Daull qui a prononcé le panégyrique, il nous a entretenus près d'une heure 1/2, au grand contentement de tout son auditoire. »
(Sect. du P. Baur, 24 août 1876.)

— 2. « Le personnel de l'établissement a subi plusieurs changements, par suite des morts et des maladies. Il se compose aujourd'hui des P. P. Baur, Hirtzlin et Sacleux, et des F. F. Alexandre, Marcellin, Eucher, Emilien, Oscar, Générin, Achard et Adelin. Nous avons en outre, pour nous aider dans l'instruction et l'éducation des filles, 9 religieuses de la Cong^{te} des Filles de Marie de Bourbon; elles s'en occupent avec beaucoup de zèle, comme le font les six qui sont à Zanzibar. Depuis que ces excellentes religieuses sont dans la Mission, dix d'entre elles sont allées recevoir dans le Ciel la récompense de leur dévouement.

« L'an dernier, nous avons bien failli perdre le bon F. Oscar, par suite d'un terrible accident, (qui montre une fois de plus combien il faut toujours être prudent en maniant les armes à feu.)

« C'était le dimanche 5 oct. 1879, le Frère sortit dans la

soirée, avec le Fr. Emilien, et prit avec lui un fusil à feu unique, pour le cas où il trouverait à abattre quelque oiseau remarquable. Il mit une de ses cartouches dans le canon de son fusil; et l'aiguille se trouvant un peu détournée, il la frappa doucement pour la consolider. Mais tout à coup la capsule prend feu; la charge de plomb part par le canon, et la cartouche revient en recul frapper le bras du Frère, un peu au-dessus de la jointure de l'épaule; s'enfonce dans les chairs et brise complètement l'os du bras. On transporta aussitôt le pauvre Frère à l'hôpital de Zanzibar, et ce n'est que le vendredi 10 que le Dr. Fisher put extraire la cartouche; encaissée dans les os. Un médecin de la marine, de passage à Zanzibar, voulait faire immédiatement l'amputation du bras; mais notre docteur a été d'un avis contraire; et c'est fort heureux, car au bout de 15 jours un mieux sensible se manifestait; et aujourd'hui (7 mars) la guérison est presque complète, bien que le bras ne puisse se plier. Le cher Frère a beaucoup souffert dans les opérations qu'il a dû subir; mais le Bon Dieu lui a fait la grâce de les supporter avec patience et courage. Les Européens de Zanzibar lui ont témoigné à cette occasion la plus grande sympathie; presque tous sont venus le voir à l'hôpital, et lui ont envoyé toutes sortes de choses pour adoucir ses souffrances, du vin, des fruits, etc. » (Lett. du P. Bann. 15 oct. 79 - 7 mars 1880.)

— 3. Les œuvres de l'établissement de Bagamoyo se composent, comme on le sait, de deux orphelinats, d'une crèche, d'une œuvre agricole, d'ateliers et d'un village chrétien.

« Nos orphelinats élèvent aux frais de la Mission, 220 enfants environ, dont 140 ou 150 garçons, et sur ce nombre 70 écoliers.

« Pour les exciter à la piété, nous avons établi parmi eux une petite congrégation de la St^e Vierge. Créée par le P. Daull, le St^e jour de la Pentecôte 1877, cette association compte 26 enfants des plus fervents. Ce sont vraiment les apôtres de la St^e Vierge parmi leurs petits camarades. Chaque soir, à 6 h., ils font un quart d'heure de visite au St^e Sacrement. Tous les dimanches ils se réunissent

sous la présidence du Père chargé de la direction de l'association, afin de recevoir des avis pour bien passer la semaine. Ils portent, comme signe distinctif, le scapulaire et la médaille de l'Immaculée Conception. C'est là une œuvre consolante et bien puissante pour affermir les enfants dans la vertu.

— « Le nombre des filles s'élève à 80 seulement, chiffre, comme on le voit, bien inférieur à celui des garçons. C'est que la plupart de nos enfants, jusqu'ici, nous proviennent des captures faites par les croiseurs anglais sur les boutres arabes, surpris dans le trafic des esclaves. Or, parmi les enfants amérés comme esclaves, il y a toujours beaucoup plus de garçons que de filles, parce que les parents ou les maîtres tiennent davantage à garder celles-ci, et qu'elles se vendent plus cher. Le temps des filles élevées par la Mission est, comme celui des garçons, partagé entre la classe, les travaux du ménage et les cultures, sous la direction des sœurs. Elles ont la moitié de la propriété à cultiver :

« Les sœurs tiennent, en outre, une crèche, pour les plus petits enfants. Elles y soignent avec dévouement les pauvres petits êtres que des mères sans entrailles font jeter, grâce à de cruelles superstitions, en pâture aux bêtes féroces, sur les chemins et dans les broussailles. »

— 4. « Les plus grands de nos enfants s'appliquent à la culture. Nous faisons de l'agriculture une œuvre spéciale, à cause de sa grande importance pour l'établissement, comme pour la civilisation du pays. La Providence a bien récompensé nos sueurs et nos fatigues. En 1879, au 9 nov., nous avons déjà récolté plus de 3200 kilos de haricots; et nous avons encore deux magnifiques champs qui nous promettaient une belle récolte. De plus, nos enfants ont à manger, depuis deux mois, matin et soir, de grosses patates douces. Les Arabes eux-mêmes sont étonnés de leur beauté. Pour les maniocs, nous n'aurons qu'une récolte moyenne, à cause des fortes pluies que nous avons eues.

« Nous avons plus de cent espèces de plantes diverses; mais

nous nous appliquons principalement à la culture du cocotier et du caféier, qui sont les plantes les plus productives. Nos plantations font l'admiration de tous les visiteurs. Le Sultan a dit un jour publiquement au P. Horner : « C'est vous, mon Père, qui avez formé Bagamoyo. Autrefois c'était un village pauvre et inculte, et aujourd'hui c'est une ville importante, par l'impulsion que vous avez su donner à l'agriculture : tout le monde vous imite. » - Malheureusement les défrichements que nous avons été obligés de faire, ont produit des miasmes malsains. Nous essayons d'assainir la contrée par des plantations diverses et surtout par celle de l'Eucalyptus.

« Aux cultures il faut ajouter les ateliers, qui nous rendent aussi de très-grands services. Nous pouvons à peu près nous suffire ; pour tous les travaux de forge et de menuiserie : Ainsi c'est par nos menuisiers qu'a été exécuté tout ce qu'il fallait, en fait de boiserie, pour la chapelle et nos nouvelles maisons. Nos enfants cordonniers se chargent de faire les souliers dont on a besoin, et les sœurs, avec leurs enfants, confectionnent les habits et s'occupent du linge, etc. . »

— 5. « C'est aussi avec le secours de nos enfants que l'établissement de Bagamoyo a été lui-même construit. Ce sont eux qui, sous la direction des Frères, ont cherché les pierres au rivage de la mer, préparé la chaux et élevé les bâtiments. Sans cela nous n'aurions jamais pu suffire aux dépenses des constructions considérables qu'il nous a fallu faire.

« Au commencement de 1876, nous avons été obligés de bâtir une maison pour les sœurs. Le consul anglais nous ayant donné 60 jeunes filles, l'ancienne maison que les religieuses partageaient avec leurs enfants était devenue trop petite pour l'œuvre. La nouvelle construction est en pierres. Elle est solide et suffisamment spacieuse, quoique sans étage. Elle a été terminée le 14 mai 1877. Depuis cette époque, on a, en outre, élevé un étage au-dessus de l'habitation des Pères, refait les bâtiments de la basse-cour, etc. Mais un travail que nous devons surtout mentionner spécialement, c'est

la construction du clocher de notre chapelle, terminé au mois de sept. 1878. Ce clocher est surmonté d'une statue de la St^e Vierge, que les navigateurs aperçoivent de loin, à travers les branches des cocotiers.

« Rappelons aussi la construction d'une belle grotte de N. D. de Lourdes, élevée en 1876, au milieu de la propriété. C'est un rendez-vous où tous aiment à aller, comme délassement, faire une petite prière à la St^e Vierge, pour l'Eglise, pour la France et pour la Mission. C'est un lieu de réunion particulièrement cher aux enfants de Marie. Il y a un autel pour y célébrer le St sacrifice; on y dit pour cure la St^e Messe aux quatre principales fêtes de la St^e Vierge. Ils aiment à y faire la St^e Communion, et leur directeur profite de la circonstance pour leur dire quelques paroles sur leur bonne Mère. Ce pieux oratoire nous est d'autant plus cher que Sa Sainteté Léon XIII. a daigné, par un indult du 11 juill. 1879, accorder à la confrérie de la St^e Vierge, érigée dans l'établissement, toutes les indulgences et privilèges dont jouit l'Archiconfrérie de N. D. de Lourdes. »

— 6. « A l'établissement de Bagamoyo se rattache le village chrétien de St Joseph, formé des noirs élevés par la Mission et ensuite mariés. Il se compose de 70 familles environ, et il s'est augmenté tous les ans. On y compte déjà un bon nombre de petits enfants qui, grâce à la piété de leurs mères, promettent de devenir de bons et solides chrétiens. On y trouve des âmes toutes dévouées au bon Dieu. Plusieurs s'approchent souvent de la St^e table, et tous observent avec respect les pratiques de notre St^e religion. Comme c'est nous qui les avons rachetés de l'esclavage, nous conservons sur eux pleine autorité. Ils continuent à nous appeler leurs Pères, et nous aimons à les appeler nos enfants.

« Ils sont établis sur le terrain même de la Mission; cependant en dehors de la clôture de la Ct^e. En 1876, leur nombre s'augmentant, nous leur avons construit une petite chapelle; et depuis ce temps ils s'y réunissent pour leurs prières, matin et soir ils y font la prière en commun. Ordinairement le Père

chargé du village, assiste à la prière du soir, et la fait suivre de quelques bons conseils ou de quelques observations, s'il y a lieu d'en faire. Ils ont établi, d'eux-mêmes, un tronc dans leur chapelle, pour y déposer des offrandes dans le but de faire dire des messes pour leurs camarades défunts.

« Ils travaillent cinq jours de la semaine sur la propriété de la Mission, et nous leur donnons en retour la nourriture et le vêtement. Tous les samedis, ils reçoivent pour la semaine leur ration en intama (millet), maïs, haricots et poisson sec. Mais, en outre, chaque ménage a, près de sa case, une petite portion de terrain, dont il a la libre jouissance, à la seule condition de le cultiver. On leur laisse pour cela la journée du jeudi. Ils peuvent disposer à leur gré des produits qu'ils en retirent, les vendre, et s'acheter ce qu'ils désirent, en fait d'habillement ou de nourriture. Ceux qui, par paresse, viendraient à laisser inutile leur terrain, le perdraient par le fait même; et on le donnerait à d'autres.

« L'un de ces noirs, et naturellement celui qui mérite davantage la confiance, est nommé maire du village. C'est lui qui est chargé d'y maintenir l'ordre, de rendre compte au Père de ce qui s'y passerait d'irrégulier, de veiller à ce que personne n'aille courir la nuit; et pour cela il fait l'appel tous les soirs. Le Père y fait aussi sa ronde, au besoin, de temps en temps. À 10 h, au plus tard, chacun doit être rentré chez soi.

« L'autorité paternelle que nous conservons sur eux, quoi qu'ils soient libres, nous aide puissamment à les maintenir dans la piété et à leur donner des habitudes d'ordre et de travail. Nous sommes du reste généralement satisfaits de leur conduite.

« Chaque ménage a sa case qu'ils se construisent eux-mêmes, avant de se marier. Ces cases sont faites en torchis et couvertes en paille. Elles forment ordinairement un carré de 4 à 5 mètres de côté, et sont partagées en deux parties, servant, la première, pour l'habitation ordinaire, et celle du fond, de chambre à coucher. Tout

leur ameublement consiste généralement dans un Kikanda ou lit en sangles, dont les cordes sont faites avec les filaments de l'écorce du coco; une natte, une table, un pilon pour piler le mxama ou le millet et quelques vases en terre. Il y règne une très-grande propreté. Tous aiment beaucoup à orner les murs de leurs cases des images et des petits tableaux qu'ils reçoivent des Pères et que nous envoient nos bienfaiteurs de France.

— 7. « Les dimanches et fêtes, tout le village assiste aux offices de la grande chapelle de l'établissement, ce qui contribue à leur donner beaucoup plus d'éclat. Nous ne pouvons entrer ici dans la description détaillée de ces fêtes, rappelons cependant celle du jubilé de Pie IX, célébré le dimanche de la solennité de la Fête-Dieu. (3 juin 1877.)

« De nombreuses communions ont eu lieu à la grand'messe pour l'immortel successeur de St Pierre : A midi, nous avons tiré une salve royale de vingt et un coups de canon, afin de reconnaître publiquement la royauté spirituelle et temporelle de l'auguste prisonnier du Vatican. A chaque coup, missionnaires et néophytes, s'écriaient avec enthousiasme : « Vive Pie IX, pape et roi ! » Nos chrétiens, plus libres sous un gouvernement mahométan que bien des catholiques parmi les nations civilisées, ont voulu témoigner d'une manière effective leur amour, leur vénération, leur filial attachement à leur Père bien-aimé, au pape infailible; au créateur de leur préfecture apostolique, en un mot à celui à qui, après Dieu, ils doivent les bienfaits du christianisme et la véritable liberté : Aussi ne se sont-ils pas contentés de rédiger une adresse; ils ont fait une collecte qui a produit 1500 f. Le soir, le P. Horner a présidé la procession de la Fête-Dieu; elle a suivi les allées d'orangers, les vergers magnifiques, et traversé le village chrétien. Que de pensées se pressaient dans l'esprit au souvenir de cette forêt de broussailles de 1868, alors habitée par des bêtes fauves et aujourd'hui transformée en chrétienté florissante!

— Le 23 juin 1878, la fête du St Sacrement a revêtu également

un éclat particulier. Le matin, le P. Charmetant a chanté la grande Messe; M. l'abbé Debaize a fait un sermon de circonstance; et le P. Horner, en vertu de pouvoirs spéciaux du St-Siège, a donné la confirmation à 99 néophytes, tous vêtus de blanc. Le soir, la procession de la Fête-Dieu s'est faite avec autant de piété que de solennité. Ces belles cérémonies, sur une terre infidèle, ont excité l'admiration de tous les assistants. Le canon et la mousqueterie ont chanté à leur manière les louanges du Dieu de l'Eucharistie. »

— « Nos baptêmes ne sont plus aussi nombreux que par le passé, par suite de l'abolition de la traite. Cependant en 1878, le nombre des nouveaux baptisés s'est encore élevé à 50.

« Le 15 août 1876, nous avons eu une première communion d'une quarantaine d'enfants. Le 15 juin 1879, 46 autres ont reçu la même faveur. »

— 8. « A la première de ces cérémonies, en 1876, assistaient les officiers du Swekou, alors en visite à Zanzibar. Ils étaient venus à Bagamoyo le 14 août. Ils sont restés avec nous la journée du lendemain, fête de l'Assomption. Ils étaient émerveillés de tout ce qu'ils voyaient à Bagamoyo.

— « En octobre 1878, nous avons eu la visite d'un autre Commandant, M. Lefèvre-Dubua, venu sur le Croiseur, le Faber. « L'œuvre de Bagamoyo, disait-il au P. Horner, après avoir visité l'établissement, est ce que j'ai vu de plus complet, dans les nombreuses visites que j'ai faites aux Missions, dans ma longue carrière de marin. Vous moralisez les noirs par le travail, et vous êtes dans le vrai. Remplissez l'Afrique d'autres Bagamoyo, et vous finirez par la civiliser chrétiennement. » — Les officiers de son état-major ajoutaient: « Il faudrait mettre sur le frontispice de votre établissement: *Gesta Dei per Francos.* » — Cet excellent Commandant prouva la sincérité de ses sympathies, en nous donnant une aumône de 100 £. pour nos œuvres et en demandant pour nous au Sultan un agrandissement de terrain.

« L'an dernier (1879), M. Lefèvre-Dubua est venu nous faire une

seconde visite avec plusieurs de ses officiers, bretons à peu près tous, et fidèles à la foi de leur enfance. C'était le jour de St Joseph; ils ont assisté à la st^e Messe, à 6 h.; puis ils nous ont quittés, après nous avoir laissé une offrande pour la chapelle et pour nos enfants.

— 9.° Les nombreux voyageurs qui passent à Bagamoyo, et les protestants eux-mêmes, s'accordent à reconnaître les heureux résultats que nous avons pu obtenir.

« Un des précédents Bulletins a déjà parlé, à la Partie 9^{de}, de l'éloge public donné à notre Mission par le voyageur anglais Cameron, dans la conférence qu'il fit à la Sorbonne à Paris, au retour de son voyage d'Afrique; le 26 janvier 1877 (C. x. p. 879).

— Voici ce qu'écrivait encore, l'année suivante, au P. Horner le Consul général d'Angleterre, M. Kirk, à la suite d'une visite à Bagamoyo :

« Cher Père, Horner, je suis de retour de ma visite faite à Bagamoyo, où j'ai été surpris et charmé de l'ordre et de la marche de la Mission. Je regarde les résultats obtenus comme merveilleux et pleins d'encouragement. Je vous envoie un don de 750 £. pour subvenir aux besoins de cette Mission. Je vous prierais de vouloir bien l'envoyer au P. Baur, comme faible témoignage du plaisir que j'ai éprouvé en visitant sa œuvre. » (Lett. du 24 mai 1878.)

— « L'an dernier, nous avons reçu une nouvelle visite du célèbre Stanley. Il est arrivé à Zanzibar le 14 mars, afin d'y chercher des porteurs pour sa nouvelle expédition du Congo. Le 12 avril il s'est arrêté à Bagamoyo, après avoir visité les fleuves Vami et Kiangani. Il accepta de partager notre modeste dîner. Mais, cette fois, nous n'avions pas à lui offrir de vin fin, comme nous en recevons parfois en cadeau des consuls ou des commerçants de Zanzibar. Et il pourra mieux savoir à quoi s'en tenir désormais sur le régime du missionnaire. (1) Après le repas on lui fit visiter l'établissement. Il fut

(1) Dans son voyage à la recherche de Livingstone, M. Stanley était déjà venu nous voir à Bagamoyo. Nous le reçûmes de notre mieux; et à la fin du repas,

émerveillé du grand progrès réalisé depuis sa 1^{re} visite en 1871. »

— 10. Les voyageurs et les commerçants, de même que nos missionnaires, sentaient vivement le besoin d'une grammaire simple et courte, pour les aider à apprendre la langue du pays, le Kiswahili. On n'avait encore que la grammaire anglaise d'un ministre protestant, M. Steere, composée il y a un certain nombre d'années et plus ou moins diffusée et inexacte. Durant son séjour à Bagamoyo, le Père Daull, avec l'aide de ses confrères, en a préparé une autre beaucoup plus précise, qu'il a fait imprimer l'an dernier, à son retour en France, avec l'autorisation du C. R. Père. C'est un petit in-18 de 125 pages. L'impression en a été faite à Colmar, à des conditions spécialement avantageuses.

Nos Pères s'occupent, en outre, de la composition d'un dictionnaire de la même langue. Une grande partie en est déjà préparée.

— 11. Le P. Baur est allé, en 1876, visiter la Mission protestante de Morogoro. Voici ce qu'il en écrit au C. R. Père dans une lettre du 24 août. « Le Commandant du Suckouf devant aller à Morogoro, pour faire une enquête au sujet du meurtre d'un matelot, j'ai profité de cette bonne occasion pour voir cette partie de la côte. Nous sommes partis de Bagamoyo le mardi soir (16 août 1876), et nous sommes revenus à Zanzibar le samedi soir. L'excellent Commandant,

le P. Hornet fit servir, en son honneur, une bouteille de vin de Champagne, laissée à la Mission par M. de Nieme, Consul de France à Zanzibar. Or, voici comme il nous récompensa de notre hospitalité, dans son livre intitulé : Comment j'ai trouvé Siringstone. Chap. IV. « J'ai pu me convaincre d'une chose, c'est que les Pères ne s'abandonnent pas à la mélancolie. Ils cultivent avec soin la bonne cuisine et ne se privent pas de ce vin généreux tant chanté par Horace, Kallio et Byron. Les vins français étaient de 1^{re} qualité. Oh! ces missionnaires comprennent la vie et savent en apprécier la durée ! Leur table somptueuse éloigne d'eux le Mokunguru (fièvre africaine). » Inutile de relever cette plaisanterie américaine et peu délicate, faite pour amuser le lecteur. L'auteur la corrige du reste lui-même, en ajoutant dans la même page : « Je dois avouer que les heureux succès de cette Mission m'ont duré à pris et que les 200 enfants qui s'y trouvent, donnent le plus touchant témoignage de l'excellente éducation qu'ils reçoivent. »

M. Rouquette a bien voulu me recevoir à sa table, et il a été pour moi plein de prévenance, ainsi que tous ses officiers.

« Dès mon arrivée à Monbaze, je me suis immédiatement mis à visiter cette ancienne cité portugaise. Un fort, construit autrefois par les Portugais et occupé par les Arabes, est très-bien conservé, ses fossés sont creusés dans le roc vif. On voit encore sur les murs beaucoup d'inscriptions; mais, à mon grand regret, je n'ai pu les déchiffrer. Je n'ai pu obtenir non plus la permission de visiter tout l'intérieur du fort. J'ai trouvé sur un mur un blason avec cette inscription, Palastès Mathheus. On m'a montré l'emplacement d'une église catholique; il n'en existe plus aucune trace. Quelques vieillards qui l'ont vue, m'ont dit qu'elle était belle et grande. J'ai visité encore d'autres ruines, parmi lesquelles j'ai trouvé les restes d'une mosquée. En somme, l'île est d'un riant aspect, et l'air très-sain. Elle est bordée à l'Ouest de précipices peu profonds.

« Je tenais surtout à voir la Mission protestante, dont on parle beaucoup, plus pour les fortes dépenses qu'elle a faites ou fait encore, que pour ses résultats passés ou à venir. Elle s'est cependant établie depuis une cinquantaine d'années. J'étais accompagné du Commissaire du Suchoy. Nous avons été convenablement reçus, mais on ne nous a pas offert de visiter l'établissement. Après nous avoir servi quelques rafraîchissements, on nous a amené deux petits ânes pour une promenade. Nous avons été reçus par un ministre qui, en me voyant, me dit aussitôt, « je vous connais, j'ai vu de vos confrères à Sierra-Léone. » Ce sont les seules paroles qu'il m'a adressées. Nous le quittâmes aussitôt, sous prétexte d'aller nous promener, nous proposant de visiter quand même leur établissement. Ils n'ont pas encore fait grand chose dans leur propriété, sauf des allées macadamisées, qui ont dû leur coûter fort cher. En fait d'habitation, ils ont une petite maison en pierres, sans étage, une autre assez spacieuse, en tôle galvanisée, couverte en feuilles de coco, et une troisième avec étage, servant de

demeure au chef de la Mission. Elle est construite en forme de chalet suisse. Leur chapelle est en terre, et par-ci par-là, on voit des cases servant de classe, d'infirmier, etc. Ils ont des ateliers de forge, de menuiserie et une scierie mécanique qui ne fonctionne pas. Quelques villages, composés d'une trentaine de cases, bien alignées, sont habités par des noirs qu'ils évangélisent. Ils groupent dans un même village les naturels d'une même tribu. Ils ont à peu près 400 noirs, grands et petits, qui leur ont été amenés par des navires de guerre anglais. Ils leur fournissent tout ce dont ils ont besoin. Des habits leur arrivent tout confectionnés d'Angleterre; aussi les négresses sont-elles habillées comme des dames. Les jeunes enfants ont quelques noirs, formés à Bombaj, pour leur faire la classe, les plus grands et les plus avancés, ont un maître d'école anglais. Ils ont; en outre, comme aide, un ancien capitaine de navire retraité. C'est leur personnel. Sir Bartle-Frère, leur protecteur, leur fournit tous les fonds nécessaires à l'entretien de l'œuvre. Mais pour eux, comme pour nous, les enfants deviennent rares.

« Jusqu'à présent ils n'ont guère fait de prosélytes, ils sont détestés à Monbaze. Leurs enfants m'ont même dit: « nos maîtres sont protestants à la Mission et mahométans en ville. » — Le commissaire qui m'accompagnait a été étonné de ces paroles, qui lui ont laissé sur cet établissement une très-mauvaise impression. Les ministres avaient prié M. le Commandant de visiter leur établissement; il ne l'a point fait, mais il a envoyé à sa place un lieutenant du bord, qui, à son retour, lui a remis un rapport peu favorable. Ils dépensent beaucoup d'argent, et les résultats sont très-faibles. Je doute de leurs succès. Le Consul anglais est du même avis. — « Ce sont des gens, m'a-t-il dit, qui n'entendent pas raison et qui ne veulent recevoir aucun conseil. » Lett. du P. Daur, 24 août 76.





Notices nécrologiques sur quelques Frères décédés à Bagamoyo.

Nous ajoutons, comme supplément au Bulletin de N. D. de Bagamoyo les notices nécrologiques qui nous restent à donner sur quelques Frères, qui ont succombé dans cette Mission, les F. F. Damas Willms Marie-Vincent Jeantel et Félicien Grüneissen.

Voici les détails édifiant, qui ont été transmis au C. R. Père sur la mort de ces excellents Frères, qui se sont, hélas! suivis bien rapidement dans la tombe.



F. Damas.

« C'est le lundi, 18 déc. 1876, fête de l'Expectation de la C. S. Vierge, à 11 h. du soir, que le bon F. Damas; Pierre Willms a rendu sa belle âme à Dieu. Il a fait une mort des plus édifiantes, muni de tous les sacrements de l'Eglise, et après avoir eu la consolation d'émettre ses vœux perpétuels sur son lit de douleur.

« Ce cher Frère, écrit le P. Baur, a été enlevé en cinq jours, par une fièvre bilieuse: j'étais allé à Zanzibar recevoir les nouveaux Frères arrivés par la malle. Le 16, j'en partis avec eux pour Bagamoyo. A mon arrivée, je trouve le F. Damas à l'infirmerie, en proie à un fort accès de fièvre, mais sans que rien n'annonçât encore un dénouement subit. On se hâte de lui administrer tous les remèdes que réclame son état, mais aucun n'opère. Il était indisposé depuis quelque temps; et comme il ne se remettait pas, il en avait été comme frappé; c'était pour lui un pressentiment de sa mort. Souvent, il me disait: « Mon Père, c'est fini, je sens que je vais mourir. » — Comme il avait une imagination très-vive et qu'un rien le mettait dans cet état, j'avais cherché à le calmer et à le rassurer, mais en vain. Il disait à tout instant, qu'il allait mourir, et il s'était mis sérieusement à se préparer à son heure dernière.

« Pendant sa courte maladie il a édifié tout le monde. Il priait à haute

voix avec une ferveur indicible, faisant des actes de foi, d'espérance, d'amour de Dieu, etc, renouvelant ses vœux de religion et demandant pardon à tous ceux qu'il avait pu offenser. Il chantait aussi des cantiques à la Ste Vierge. Il pensait surtout à son frère, alors au noviciat des Clercs, actuellement le P. Willms, qui était à cette époque en retraite, se préparant à recevoir la prêtrise : « Oh! si mon frère savait, disait-il, que je vais mourir, qu'il prierait bien pour moi! Que la nouvelle de ma mort lui arrive avant sa première Messe, je suis sûr qu'il la dira pour le repos de mon âme. Qu'il fait bon mourir! je ne l'aurais jamais cru. Dites au C. R. Père, que je suis heureux de mourir dans la Cong: et en Mission. Dites à tous les Pères, Frères et enfants combien il est doux de mourir! »

Il reçut les derniers sacrements avec des sentiments de piété et de ferveur qui édifiaient tout le monde. Après avoir émis ses vœux perpétuels, je lui ai fait boire un peu d'eau de Lourdes, et je lui ai dit de demander sa guérison à notre bonne Mère. Il la but avec confiance, mais peu à peu il perdit connaissance et tomba dans le délire. Dans ces moments, il disait sans cesse ces paroles : « Marie peut me guérir, elle en a le pouvoir. » — Puis tout d'un coup, il s'écrie « Elle veut me guérir, je suis guéri! » — Il se lève subitement de son lit; et dans sa surexcitation il s'habille seul, et s'assied dans un fauteuil, en disant : « N. D. de Lourdes m'a guéri. » — Mais quelques instants après, la fièvre le reprit, il tomba dans le coma; puis l'agonie commença avec de fortes convulsions. Nous eûmes toutes les peines du monde à le retenir dans son lit. Enfin à 11 h du soir, il rendit son âme belle et pure à son Créateur. » (lett. du P. Beau. 8 janv. 1877.)

— F. Damas (Pierre Willms) né le 14 août 1847 à Niedeggen, dioc. de Cologne (Prusse-Rhénane); était entré dans la Cong: à Marienstadt, le 2 nov. 1870, puis avait émis ses premiers vœux de religion le 8 sept. 1872, à Chevilly. Quelques mois après, il reçut son obédience pour le Languebar, et s'embarqua à Marseille le 8 mai 1873. Il n'avait donc que 3 années de Mission, lorsque Dieu l'appela à lui pour lui donner, nous en avons la confiance, la récompense éternelle.

+

F. Marie - Vincent.

— à Quelques jours après la mort de F. Damas, ajoute le P. Beau, je fus appelé à donner mes soins au F. Marie - Vincent. Il avait été pris d'un accès de fièvre peu de temps auparavant, mais n'avait rien dit,

continuant de vaquer à ses occupations, et se bornant à prendre assez-souvent de la quinine.

« Le vendredi 5 janv. 1877, il eut une fièvre très-violente, que je parvins à arrêter; mais dans la nuit du samedi au dimanche, la fièvre augmenta d'intensité et persista malgré tout. Tout d'un coup il se sentit plus à l'aise; il causait facilement, et il avait même pris un peu de bouillon. L'accès cependant n'était pas encore arrêté.

« Je l'avais quitté à 6 h. 1/2 du soir, laissant auprès de lui deux sœurs et quelques enfants, pour aller au réfectoire; j'en eus le trouvais pas plus mal, j'avais même l'espoir que la fièvre le quitterait pendant la nuit. Son pouls n'était plus qu'à 110 pulsations et baissait sensiblement; en un mot, il était un peu plus calme. A peine étais-je à table, qu'on m'appelle en toute hâte. Je pars immédiatement et je trouve le Frère dans le délire et en proie à de violentes convulsions.

« Je fais appeler aussitôt les autres Pères et Frères, car je ne pouvais le maintenir, puis on lui administre le sacrement de l'Extrême-Onction. Les remèdes employés ne changèrent rien à son état désespéré. Après ces convulsions, il tomba dans une prostration complète, l'agonie commença; et à 7 h. 1/2 du soir, il rendait le dernier soupir. C'était le dimanche 7 janvier 1877, le jour de la solennité de l'Épiphanie.»

« Le F. Marie-Vincent (Pierre Jeantet) né le 8 oct. 1845, à Dijon (Côte-Vor), avait fait sa Profession à N. D. de Langonnet le 5 oct. 1873, fête de St-Rosaire. Depuis son entrée dans la Cong^e, 12 oct. 1874, il s'était toujours fait remarquer par sa piété et son exactitude à tous les points de la Règle. Pieux et régulier, il était en outre plein de zèle et de dévouement; si bien qu'on était même parfois obligé de modérer son ardeur et son activité. C'était, en un mot, un bon Frère et un bon religieux. » (Lett. du P. Beauv., 8 janv. 1877.)

Resté à N. D. de Langonnet depuis sa Profession, le F. Marie-Vincent ne fut envoyé dans le Zanguebar qu'en 1875. Parti de Marseille, le 7 nov. avec les P. P. Horner et Leher, et le F. Philippe, il arrivait à Zanzibar le 12 déc. Un peu plus d'une année après, il rendait sa belle âme à Dieu.

+

F. Félicien.

On a déjà donné quelques renseignements sur le F. Félicien en annonçant sa mort, N^o 121. p. 131. 1; nous nous bornons à ajouter ici un extrait d'une lettre du P. Thorner sur les derniers instants de ce cher Frère.

« J'ai le cœur brisé de douleur en vous annonçant la mort de l'excellent F. Félicien. C'est une perte bien grande pour Bagamoyo.

« Ce bon Frère avait passé 15 ans dans la Mission, sans jamais être retourné en France; il était dans doute mûr pour le Ciel.

« Depuis longtemps il soupirait lui-même après l'heureux moment qui l'unirait pour toujours au divin Maître, à sa bonne Mère du Ciel, à notre V. Père. Tous les jours il parlait de la mort. « Il nous faut aller au Ciel », disait-il souvent. Au premier de l'an, il disait devant tout le monde: « J'espère que ce sera ma dernière année sur la terre. » — A la Supérieure des Sœurs, il adressait ces autres paroles: « Ma Mère, je vous souhaite le Ciel cette année-ci, allons-y, il y a déjà si longtemps que nous sommes en Afrique pour le gagner! J'espère au moins que ce sera, cette fois, la dernière année. »

« Depuis longtemps le bon Frère se traînait, c'était un homme usé. Mais comme il était ainsi depuis longues années, on n'y faisait pas trop attention; et personne ne s'attendait à un dénouement si subit. Sa vie se prolongeait comme par miracle. Aucun de ceux qui ont connu le tempérament si chétif du F. Félicien n'a pu être surpris de sa mort. On est plutôt étonné qu'il ait pu vivre si longtemps en Afrique. Quinze ans, en effet, c'est beaucoup pour une santé comme la sienne.

« Le bon Frère est mort comme il a vécu, c. à d. saintement. Il eut le privilège de mourir un samedi, et l'un des jours de l'année qui nous sont les plus chers, le 2 février, fête de la Purification de la Ste Vierge, et jour anniversaire de la précieuse mort de Notre V. Père et Fondateur. Ab quelle aura été sa joie de le revoir au Ciel dans la gloire! La veille, il était encore debout à 6 h. du soir, quoique se traînant à peine. Il se coucha après avoir pris un peu de nourriture. A 9 h. du soir, le P. Baur alla le voir. Le Frère était déjà endormi, mais en dormant, il laissait échapper des gémissements qui denotaient un état de souffrance. Le Père voulait faire coucher un noir dans la chambre du cher malade. Celui-ci ne le voulut pas. Il préférait, disait-il, rester seul. Le lendemain, vers 5 h. 1/2, le P. Baur s'empressa d'aller le voir de nouveau. Il le trouva étendu par terre, en proie à une forte fièvre. Le F. Félicien avait voulu

se lever pour aller à la chapelle et faire la *ste* Communion. Mais ses forces avaient trahi son courage; et en s'habillant il était tombé sans connaissance. Le P. Baur. se hâta de lui donner l'Étrême-Onction; et le bon Frère succomba peu après. Il s'était confessé et avait eommunié la veille. La mort du Frère Félicien a été une grande perte pour la Cité de Bagamoyo. Il avait un don tout particulier d'inculquer aux enfants la piété si douce dont son âme était remplie. Aussi furent-ils tous vivement attristés par cette mort; plusieurs et surtout les grands, avaient d'abord cherché à retenir leurs larmes, mais ils finirent par éclater en sanglots. En jetant l'eau bénite sur la tombe du regretté Frère, ils poussaient des cris déchirants.

« Cette mort a fait voir une fois de plus le charme et les attraits de la véritable vertu. On peut vraiment citer le F. Félicien comme un modèle. Le voyant fatigué, je lui offris souvent de l'envoyer se remettre en France, et passer quelque temps dans sa famille: « Non, mon Père, me répondait-il, laissez-moi mourir en Mission. Je ne veux plus revoir mes parents, j'en ai fait le sacrifice pour toujours. » — On ne peut donc que s'écrier en voyant une telle mort: « *Tristis novissima mea horum similia.* » car ce bon et regretté Frère était un religieux exemplaire et accompli.

« Voilà bien des épreuves; mais je fais mes vœux de résignation pour tout ce qui pourra encore arriver. Je le vois de plus en plus: les Missions ne peuvent vivre et s'établir que par la croix. Et comment, du reste, pourrait-il en être autrement, puisque N. S. a choisi la croix pour sauver le monde.

« Puis, ce bon et regretté F. Félicien, du haut du ciel, il sera un protecteur pour la Mission, à laquelle il a si généreusement sacrifié sa vie. (lett. du P. Honner, 7 fév. 1878.)

Cité du Sacré-Cœur à Mhonda.

Août 1877 - Avril 1880.

1. Voyage du P. Honner pour le choix du lieu. — 2. 1^{re} Installation. Réception.
- 3. Personnel. P. Machon Sup^r — 4. Constructⁿ et bénédiction de la chapelle. —
5. Langue. Le roi Gosso. Ecoles, catéchismes etc. — 6. Population. Infanteries de Guerres. — 7. Altitude Climat Cultures. — 8. Mouvement vers ce pays. — 9. Projet d'une nouvelle station.

— 1. On a déjà fait connaître, dans un Bulletin précédent, la fondation de l'établissement de Mhonda (n^o 191 p. 125.) Cette œuvre, projetée

depuis longtemps, avait été décidée en 1876. Dès son retour à Zanzibar, l'année suivante, le P. Horner résolut, d'accord avec tous les Pères, de la commencer sans plus de délai. D'après tous les renseignements fournis par les voyageurs, le pays qui paraissait le plus favorable, c'était l'Oussigoua, à 7 ou 8 journées de marche, ou 50 lieues environ de la côte. La population indigène n'y était pas encore infectée par le mihométisme, dont le règne ne s'étend qu'à trois ou quatre journées de distance du littoral. Et les montagnes du Ngourou paraissaient devoir offrir de précieux avantages au point de vue de la salubrité.

Cependant, avant de se fixer sur le lieu à choisir, le P. Horner voulut aller visiter le pays avec le P. Baur et le F. Oscar. Comme les protestants cherchaient à s'établir de ce même côté, ils préparèrent leur excursion sans que personne n'en sût rien à Zanzibar; et ce ne fut qu'à leur retour qu'on apprit, à la fois, et leur projet et sa réalisation. Toute la colonie européenne y applaudit.

Le récit détaillé de ce voyage a déjà été publié dans les Missions catholiques, avec une petite carte du pays (N^o du 12 avril 1878.) Nous nous bornons donc à en donner ici le résumé d'après une lettre du P. Horner au T. R. Père, écrite peu de jours après son retour, le 24 août 1877.

« Je viens de faire un voyage à l'intérieur de l'Afrique dans l'Oussigoua, en compagnie du P. Baur et du F. Oscar. Cette excursion a été très-heureuse. Nous avons quitté Bagamoyo le mercredi 1^{er} août, pour aller par mer à Sadani; et de ce point de la côte jusqu'aux montagnes de Ngourou, nous avons mis 9 jours pour aller et six pour revenir. Nous avons, d'un commun accord, fixé notre choix sur Mbonda, que nous estimons être à 40 ou 50 lieues de la côte. Nous avons passé 17 nuits dans les forêts, preuve que le pays est très-boisé; cependant nous nous sommes portés à merveille jusqu'à notre retour. Le pays que nous avons parcouru est montagneux, salubre, et rappelle les Pyrénées. On y voit les sites les plus pittoresques. Nous n'avons trouvé qu'un seul marais, de 12 mètres

de large environ. Ce sont généralement des plateaux de montagnes. Les charrettes passent assez facilement sur la route faite par les Anglais.

« Nous avons reçu partout un accueil amical. Les Wasigouas sont bien meilleurs que nous ne l'aurions eue. Ce sont les meilleurs noirs que nous ayons vus. Ils aiment autant les blancs qu'ils détestent les Arabes; la preuve c'est qu'ils n'ont jamais laissé pénétrer un Arabe dans le pays. La polygamie n'existe que chez les chefs. L'esclavage y est inconnu; chacun vit chez soi, indépendant. C'est une population relativement laborieuse et honnête. Nous n'avons pas vu un seul habitant affecté de mauvaises maladies comme sur la côte. Le Sultan de Zanzibar n'y a aucune influence. La sécurité y sera complète. Trois chefs désirent nous avoir chez eux; mais le peu de population, le manque d'eau, ou d'autres raisons, nous ont empêché de choisir d'autres endroits. Et tout bien examiné, nous nous sommes décidés à nous fixer à Mhonda, dans les montagnes de Ngourou, quoique ce soit un peu loin du littoral. Le chef est flatté de nous avoir; et craignant que nous ne retournions pas chez lui, il nous a demandé un gage. On trouve là tous les éléments désirables pour les constructions, de la bonne eau et une température modérée: ce sera, je pense, un excellent centre de Mission.

« Ces montagnes de Ngourou s'étendent depuis l'Oukouéré jusqu'au Moudai. Elles paraissent très-peuplées et habitées jusqu'au sommet. N'ayant eu aucun instrument à notre disposition, il nous serait difficile d'en donner la hauteur exacte; mais il suffira de dire que nous avons mis deux heures pour en descendre. Ces montagnes ne sont pas à pic comme celles de Bourbon, mais il y a de beaux plateaux, de belles vallées d'une fertilité prodigieuse. Tout semble assurer que c'est un endroit d'une salubrité parfaite.

« Je vous prie donc, mon très-Rév. Père, d'envoyer au plus vite le Supérieur que vous destinez à cette Mission; je lui adjointrai, si vous l'approuvez, le P. Wenger et un Frère de Bagamoyo. Il est

bon de se hâter pour ne pas être supplanté par les Anglais, car, s'ils connaissaient ce pays, je crois, qu'ils s'empresseraient de s'y établir.

— 2. Peu après, le P. Horner apprit, en effet, de bonne source, que les Méthodistes de Mombaze n'attendaient qu'un renfort de personnel pour aller s'établir dans cette contrée. Il s'empressa donc d'y envoyer le P. Wénger avec le F. Oscar, pour prendre possession. Ils partirent de Zanzibar le 30 sept. pour aller à Sadani, et de là à Mhonda. Leur caravane devait se composer de 60 porteurs. Un indien leur en promit 40 à Sadani; mais au lieu de 40, ils n'en trouvèrent que 6. Le P. Wénger envoya aussitôt le F. Oscar en chercher d'autres à Bagamoyo; et il partit pour l'intérieur avec ceux qu'il avait pu réunir. Mais deux de ces hommes prirent la fuite en route, et il dut s'arrêter à deux journées de la côte, à Kifourou, puis revenir à Sadani. Enfin, après un retard d'un mois, ils purent se remettre en route, le F. Oscar et lui, le 26 oct.; et ils arrivèrent à Mhonda le 5 nov. avec les 70 hommes qu'ils avaient réunis pour porter leurs bagages.

Le chef du village de Mhonda instruit de leur arrivée, leur fit l'honneur d'aller à leur rencontre à six lieues de distance. Le grand chef de tout le pays leur envoya un beau mouton comme cadeau de bienvenue. Le lendemain, en présence des habitants de la localité, des principaux chefs du pays et des notables des environs, il leur a donné officiellement, et en toute propriété, le terrain que le P. Horner avait lui-même choisi. Puis, il a ajouté: « si ce terrain ne vous suffit pas, vous pourrez également mettre en culture l'autre côté de la rivière. » Le terrain concédé est très-vaste, très-fertile et très-rapproché du village et de la rivière Kouloula.

« Les habitants de Mhonda témoignèrent une grande satisfaction de l'arrivée des missionnaires. Pour les réjouir, le P. Wénger fit tirer une salve de coups de fusils et, le soir, quelques fusées. Le lendemain, il dit une Messe d'actions de grâces; puis on commença les premiers travaux d'installation. (Lett. du 13 déc. 1877.)

La première chose à faire, c'était une habitation provisoire. On se mit à l'œuvre aussitôt, et en 18 jours, du 6 au 26 nov., la maison était faite. C'est assez dire que ce n'est pas un palais. C'est, en effet, tout simplement une case en torchis, couverte en paille, de 9 mètres de longueur, sur 3^m 50 de hauteur. Le chef de Mhonda lui-même, le roi Gosso, fit tout son possible pour être utile et agréable aux missionnaires en cette circonstance. Tous les jours, il allait aider lui-même aux travaux de construction; et il ne voulut jamais rien accepter.

Ce ne peut être toutefois qu'une installation provisoire, et l'on s'occupe de construire une maison plus convenable. Déjà un certain nombre de pièces de bois sont sur place. L'emplacement est choisi, la maison aura 10 m. 50 de longueur sur 8 m. de largeur. Elle aura 4 appartements avec un grenier au-dessus, le tout couvert en tuiles et construit solidement. (Lett. du P. Machon, 17 sept. 79.)

— 3. Cependant les fatigues des premiers travaux d'installation, ajoutées à celles du voyage, avaient épuisé les forces du P. Wénger, déjà plus ou moins affaibli par l'influence débilitante du climat de la côte. Il fut obligé bientôt de revenir à Zanzibar, puis en France.

Heureusement, sur ces entrefaites, arriva le P. Machon avec les P. P. Dault et Strébler et le F. Jean-Pierre, le 12 dec. 1879. C'était le P. Machon que le C. R. Père avait choisi comme supérieur de la nouvelle fondation. Il avait déjà l'expérience de la mission, et un séjour de deux années à Morville et à St-Han lui avaient rendu de nouvelles forces. Peu après son arrivée à Zanzibar, le P. Horner le fit partir dans retard pour Mhonda, où plus tard le rejoignirent d'autres confrères, avec des noirs portant les choses nécessaires à l'installation complète de la nouvelle Cité.

Au retour du P. Acker en France (mars 1880), le P. Machon a été appelé provisoirement par le P. Baur à Zanzibar, et l'établissement de Mhonda se compose actuellement des P. P. Haecquard et Foels, et des F. J. Jean-Pierre et Philippe.

— 4. Après avoir élevé une habitation provisoire pour les missionnaires, il fallait songer à bâtir une chapelle. Ce fut l'œuvre du P. Machon. Cette chapelle, commencée au mois de janvier 1879, fut terminée quelques mois après. Et la bénédiction en fut faite avec solennité le jour de la fête des SS. apôtres Pierre et Paul, le 29 juin 1879.

« Cette cérémonie, dit le Bulletin de la Mission a produit sur les noirs du pays un excellent effet. Le souvenir de cette première fête chrétienne ne s'effacera pas de longtemps de leur mémoire. La veille au soir, un noir de Zanzibar, du nom de Djambo, établi à Mhonda, annonça la fête par quelques coups de fusil. Tous les Wasigouas d'accourir aussitôt pour savoir ce que c'était. « C'est que demain, eria notre homme, aura lieu la bénédiction de la maison de Dieu. » — « C'est bien, répondirent-ils, nous irons tous. »

« Le lendemain, à 9 heures, le son de la cloche, mêlé de quelques nouveaux coups de fusil, annonça le commencement de la cérémonie. Tous les habitants de Mhonda et des villages environnants furent fidèles à l'appel. Ils étaient si nombreux que la chapelle ne put les contenir tous. Le P. Hocquard chanta la messe. Après l'Evangile, le P. Machon fit son premier sermon en kisougoua. Il commença ainsi : « Aujourd'hui c'est le jour de la bénédiction de la maison de Dieu ; » et tous les assistants de répondre d'une voix unanime : « Eie ! oui. » Le silence rétabli, le P. Machon continua : « Il faut travailler six jours, le septième il faut se reposer et venir prier dans cette maison de Dieu, » et tous encore de s'écrier : « Eie ! Eie ! » — Il fallut imposer silence à ces braves Wasigouas, sur chaque phrase aurait été coupée par des approbations de ce genre. Tous trouvèrent la cérémonie magnifique et dirent qu'ils n'avaient jamais rien vu de si beau. Après la messe, on récita, le Pater, l'Ave, le Credo, les actes de foi, d'espérance et de charité, les commandements de Dieu, le tout en langue kisougoua. En entendant réciter ces prières, les bons noirs dirent, « il faut qu'on nous apprenne aussi ces choses. » Puis, après que les Pères et les enfants se furent retirés, Djambo, un noir de Zanzibar, s'en alla

gravement faire la genuflection devant le St Sacrement. Aussitôt tous les Visigouas l'imitèrent et allèrent faire respectueusement la même révérence. Avant de se retirer, ils demandèrent la permission de revenir pour assister au salut.

« Mougoulouko, l'un des Visigouas qui ont travaillé gratuitement à la construction de notre chapelle, se fait instruire dans notre Sté religion. Le chef Gosso et sa femme aiment beaucoup aussi à entendre parler. Le mouvement de conversion va donc commencer, et il s'exécutera à mesure que l'on pourra s'occuper davantage de ces pauvres gens. Ils aiment les Européens et surtout les missionnaires. »
(Lett. du P. Horner, 22 juill. 1879.)

— 5 Le P. Machon écrivait au P. Horner dans une autre lettre. Je me suis mis avec ardeur à l'étude de la langue Kisioua, car on ne pourrait sans cela commencer sérieusement l'œuvre de l'évangélisation du pays, et visiter fructueusement les indigènes et les malades. Cette langue diffère du Kisonabili parlé sur la côte; cependant elle se rattache à celui-ci.

« Je pense avoir plus tard les enfants de quelques chefs influents; il y a, près d'ici, un chef qui a plus de cinquante enfants, et qui certainement nous en confiera quelques-uns. Ses principaux d'entr'eux sont déjà devenus nos amis. Un petit roi de l'Ousambara est venu ici pour faire traiter sa maladie. Un autre est attendu. Enfin, un chef, voulant devenir mon ami, m'a envoyé un bœuf en présent.

« Quant à Gosso, le chef de Mhonda, il est toujours pour nous un ami dévoué. Il nous a assuré que, si nous quittons le pays, il nous suivrait partout où nous irions et s'établirait auprès de nous. Nous lui avons donné quelques notions sur notre Sté religion. Il la trouve très-belle et ne fera aucune difficulté pour l'embrasser. Il est même disposé à quitter sa seconde femme et à se marier avec la première. Cette conversion serait suivie de bien d'autres sans doute; car, en toutes choses les nous sont habitués à imiter leurs chefs.

« La veille de la fête de St Joseph, le brave Gosso est venu m'ouvrir son cœur, et tous les jours je continue à lui enseigner les

vérités de la religion, j'espère qu'il fera un bon chrétien.

« Le catéchiste Hilarion instruit, de son côté, un certain nombre de jeunes gens qui écoutent avec intérêt les explications du catéchisme. Sa femme, nommée Germaine, enseigne aussi les vérités chrétiennes à plusieurs jeunes filles. » (lett. 20 fév. et 20 mars 1878.)

« Je vais aussi m'occuper de monter notre école, avec le Frère Philippe. Je pense que nous aurons des enfants. Plusieurs jeunes gens connaissent déjà assez bien l'alphabet kisouyoua. » (lett. 17 sept. 79.)

« La prière du matin, l'explication des évangiles, le chant des cantiques, un petit catéchisme après la messe, voilà notre ministère ordinaire en kisouyoua. Des gens des environs m'ont demandé des médailles, je leur en ai donné bien volontiers. Il les portent avec respect sur leur poitrine dépourvée volontairement de tout autre signe ou image superstitieuse.

« Le dimanche, nous avons un certain nombre de Vadigouas à la s^{te} Messe. Chant et prières, tout est exécuté en langue indigène. Quand notre harmonium sera arrivé, l'assistance aux offices augmentera du double. » (lett. du P. Machon 18 juin et 17 sept. 1879.)

— 6. « Malheureusement le pays des Vadigouas et des Wasambaras leurs voisins n'est pas relativement très-peuplé. Celui des Garas, qui est montagneux, se trouve dans le même cas, quoiqu'il paraisse cependant plus peuplé. A une lieue de circonférence, se trouvent 20 à 22 villages, habités en tout à peine par 200 personnes. Cela tient à cette croyance superstitieuse, que les enfants conçus le 3^e jour de la lune seront de mauvais sujets, et qu'ainsi il faut s'en débarrasser. Or, il y a beaucoup de femmes qui, après avoir consulté les sorciers, sont persuadées que leurs nouveaux nés sont dans le cas précité; et alors ces pauvres petites créatures sont impitoyablement mises à mort. Or l'aveu des gens du pays, telle est la cause de la population si restreinte.

« La plupart des habitants de ces villages sont ennemis les uns des autres, ou le deviennent très-facilement par suite de griefs qui, en tout autre endroit, s'apaiseraient d'eux-mêmes. Ici on ne par-

rien, et si l'on est incapable de satisfaire la partie lésée, il y a immédiatement guerre ou esclavage. Notre contact avec les gens de ces montagnes devient donc très-délicat, surtout dans les cas de contestation ou de délits qui se présentent nécessairement de temps en temps. Jus qu'ici, grâce à l'appui du chef de Mhonda, et à la prudence que nous gardons, nous n'avons eu rien à craindre. Notre présence dans le pays deviendra même, dans la suite, très-utile à la pacification des habitants, à mesure que nous acquierrons plus d'influence; car tous sentent qu'il leur faudrait quelqu'un pour terminer leurs différends. On nous considère, nous et les quatre jeunes noirs mariés de Bayamoyo, qui nous accompagnent, comme de grands personnages.

« Le bien ne se fera pas sans peine, à cause des difficultés de toutes sortes, physiques et morales, qu'on rencontre partout en Mission. Déjà cependant on se rapproche de nous de plus en plus. On voit par expérience que notre mission est toute pacifique, et que nous ne tuons personne, comme on l'avait dit tout d'abord, mais que notre unique désir, en venant chez ces pauvres gens, c'est de leur faire connaître et aimer leur Créateur, et de procurer leur bien en ce monde et dans l'autre.

— « J'ai fait récemment (nov. 1878) une excursion à une quinzaine de lieues d'ici, dans un pays qu'on m'avait dit très-populeux, fertile et rempli de beaux troupeaux. Le chef lui-même m'avait déjà invité, en m'envoyant un bœuf en présent. J'ai trouvé le pays tel qu'on me l'avait décrit, et les habitants m'ont paru l'en disposer. Le chef désirait nous voir nous établir chez lui; il voulait même combler de cadeaux, mais à une condition. C'était de le débarrasser, au moyen d'un narcotique quelconque, de la présence d'un chef son voisin qui le gênait. Vous comprenez quelle fut ma réponse. Je profitai de l'occasion pour l'instruire et lui montrer tout ce que cet acte aurait eu de coupable devant Dieu. » (Lett. du P. Machon, 1^{er} Dec. 1878.)

— 7. « Mhonda est situé à peu près à 600 mètres au-dessus du

niveau de la mer. On y jouit d'une vue splendide. L'eau de la rivière Kouloula n'a que 10° de chaleur, et est d'une grande limpidité. Elle est formée par de belles cascades descendant des montagnes. A une journée de marche, se dressent les montagnes appelées M'kosiobogo, qui se distinguent par leurs nombreux villages et leurs immenses troupeaux de vaches. Le plateau où se trouve notre pauvre case est un peu abrité contre les vents du nord par une chaîne de montagnes; mais il est complètement à découvert contre les vents de la mousson du sud. Le thermomètre y varie de 20 à 30 ou 32 degrés centigrades; dans la saison fraîche, il descend jusqu'à 17°. Cette température, jointe à la pluie ou aux vents chargés d'humidité, fatigue les poitrines, si l'on ne prend pas de précaution, la nuit surtout. La fièvre se fait aussi sentir, mais moins souvent et d'une manière moins grave que sur la côte. Si pendant la saison fraîche on est incommodé par un abri insuffisant; on se trouve bien aise d'une petite brise pendant la saison chaude, quand sur la côte elle se fait peu sentir.

« Je crois que quand nous pourrons avoir une maison mieux installée, on pourra éviter bien des indispositions, surtout en y joignant un régime plus fort, fourni par un jardin, une basse cour, un petit troupeau de bétail et quelques pieds de vigne. M'konda pourra même devenir un lieu de changement d'air pour les missionnaires de la côte.

« Le blé et les pommes de terre réussissent bien. Les champs que nous avons ensemencés se couvrent aujourd'hui, juin 1879, de belles moissons; la récolte promet d'être bonne. Ce sera chose heureuse pour nous; car depuis que de nombreuses caravanes sillonnent le pays, tout y a renchéri d'une manière étonnante. (Lett. du P. Machon, 1^{er} déc. 78 - 18 juin 1879 - id. du P. Horner 12 avril 1878.)

— 8. Une lettre écrite de Zanzibar par le P. Machon au C. R. Père, en date du 7 mars 1880, ajoute les nouvelles suivantes:

« Je viens d'arriver à Zanzibar, où m'a appelé le P. Baur. J'ai fait le voyage de M'konda à Bagamoyo, en 8 jours de marche à pied. Chaque jour, je marchais environ pendant 6 heures. Lorsque

j'ai quitté Mhonda, on se plaignait de tout côté de la famine, et j'avais beaucoup de peine à trouver quelque peu de maïs pour nourrir nos enfants du village. Une légère pluie, cependant, était venue ranimer les courages; et chacun avait pu faire des nouvelles plantations. Tout ce qui avait été semé ou planté quelques mois auparavant avait été brûlé par le soleil.

« J'ai été surpris, à mon départ, de voir le grand nombre de petites caravanes qui se portent vers le Ngourou, comme vers une nouvelle Californie. C'est la soif du caoutchouc qui les y pousse. En effet, les Indiens et les Waourjavas ayant appris qu'il se trouvait dans le Ngourou du caoutchouc d'excellente qualité, s'y portent en masse. Mais si les gens de la côte retirent de grands bénéfices de ce commerce, il est à craindre que leur séjour dans le pays ne soit nuisible en point de vue religieux, parce que ce sont des musulmans.

« Une chose qui donne aussi beaucoup à réfléchir, c'est l'établissement des Européens dans nos environs. Outre celui de Mpoupoua, fondé depuis 3 ans, un nouvel établissement vient d'être créé dans l'Oudagara, et un autre à Mamboya, sur les flancs des monts du Ngourou. Il serait bien à désirer que nous pussions élargir notre cercle d'actions, en fondant de nouveaux villages chrétiens. (Sécl. du P. Machon, 7 mars 1880.)

— 9. « Ce mouvement général qui porte les indigènes et les européens vers le Ngourou amènera cependant un avantage, c'est qu'il rendra les communications plus faciles. Jusqu'ici, en effet, une grande difficulté matérielle, c'est la cherté des transports. Une charge de 60 livres revient à 20 \$, rendue à Mhonda. Au commencement, les transports se faisaient par des charrettes à bœufs; mais, à cause des maladies épi-zootiques, et la piqûre de la tsetse, les Anglais se sont décidés à abandonner ce système de transports. Ces voyages nous reviennent donc à un prix très-élevé.

« Aussi avons-nous l'intention de créer une station au Pongoué, montagne salubre de l'Oudôé; à moitié chemin entre Bagamoyo et Mhonda. Des enfants de Bagamoyo,

sous la conduite d'un Frère, partiraient pour le Tongoué le lundi, et y arriveraient vers la fin de la semaine. Ils s'y reposeraient et y passeraient le dimanche; puis le lendemain, ils retourneraient à Bagamoyo. Des enfants du Tongoué prendraient alors les objets apportés par les enfants de Bagamoyo, et partiraient également un lundi pour Mhonda et reviendraient le lundi suivant.

« Un autre avantage, résultant de la mise à exécution de ce projet, c'est qu'on formerait au Tongoué une colonie chrétienne, au moyen de quelques familles de Bagamoyo, qui viendraient s'y installer, car dans ce dernier établissement le terrain commence à nous manquer.

« Nous avons déjà établi à Mhonda une douzaine de familles de nos enfants, venant de l'école de Zanzibar ou de Bagamoyo. Nous pouvons nous servir très-utilement de ces enfants, soit pour relever l'éclat de nos offices par le chant et le jeu de l'harmonium; soit pour nous aider comme catéchistes. C'est le système que nous pensons suivre dorénavant. Nous déverserons le surplus de nos enfants de Bagamoyo dans les Missions à l'intérieur. Ils nous serviront ainsi de noyau pour former de nouvelles chrétiens. » (Lett. des 6 fév. 79 et 80.)

Nécrologie.

Le P. Callu.

Le dernier Bulletin annonçait l'arrivée en France du P. Callu. (p. 690.) Quoiqu'il parût bien fatigué; on avait cependant l'espoir qu'il pourrait se rétablir, pour travailler plusieurs années encore à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Mais la Providence en avait disposé autrement; et il semble qu'elle n'ait soutenu ses forces, durant le voyage, que pour lui donner la consolation de rendre le dernier soupir au sein de la Maison-Mère.

Le P. Cyrille Callu était né à Aubigny (Calvados), le

8 janvier 1826. Nous n'avons pas de renseignements particuliers sur ses premières années. Voici seulement quelques dates que nous recueillons sur un petit cahier de notes retrouvé parmi ses papiers.

« Moi, Cyrille Callu, ai fait ma première Communion le jour de la Dédicace 16 juillet 1837. Je l'ai renouvelée le Samedi de la Pentecôte mil huit cent trente-huit. — Le 3 octobre de la même année, j'ai commencé mes classes de latin — Le 28 juin 1840, je me fis agréger à la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus — Cette même année, je pris aussi un chapelet. » — Le soin qu'il a eu d'inscrire ces dates montre assez quel prix il attachait aux grâces reçues par lui en ces jours, et quelle reconnaissance il en conservait.

Dès son entrée au grand séminaire de Bayeux, il se fit remarquer par sa ferveur et sa régularité : sa première et principale résolution fut dès lors « de pratiquer en tout la *ste* vertu d'obéissance, à l'imitation de Jésus et de Marie ; en observant fidèlement et à la lettre la règle du séminaire, comme l'expression de la volonté de Dieu. » — Il aimait aussi à prier spécialement pour la conversion des infidèles ; parmi ses communions de chaque semaine, il en offrait une pour les Missions. Le 2 juin 1849, il reçut la tonsure ; il se consacra en même temps d'une manière spéciale à la *St. Vierge*, pour être comme son esclave, et il voua toute sa vie au service des serviteurs de *M. Marie*. Il avait pour cette bonne Mère un amour tendre et sensible, qui souvent lui faisait couler les larmes des yeux.

Ces dispositions du jeune séminariste indiquaient déjà en lui une vocation particulière vers la vie religieuse et apostolique. Mais où et de quel côté devait-il diriger ses pas ? Il demandait à Dieu de l'éclairer sur ce point si important de la vie, lorsque la Providence conduisit à Bayeux notre Vénérable Père. Voici ce qu'il a déposé à ce sujet, en 1868, dans le premier procès fait alors à Paris pour l'introduction de la Cause de notre *St. Fondateur*.

« J'ai connu le P. Libermann à la fin de juin 1849, avant d'entrer dans la Cong^g, au grand séminaire de Bayeux. Il passait,

au moment où je demandais à Dieu qu'Il me mit en rapport avec la Congrégation du S^t Cœur-de-Marie. Du reste, je remercie Dieu de la grâce qu'Il m'accordait de faire la connaissance d'un saint. Le P. Xibermann me parut tel pour sa douceur et sa simplicité; ses conseils m'ont aidé à triompher des obstacles qui s'opposaient à mon entrée dans la Congrégation.

« J'ai vu le serviteur de Dieu pendant près d'un mois. Il y resta malade; et chacun de nous allait, à tour de rôle, lui tenir compagnie. J'ai remarqué l'héroïque patience avec laquelle il supportait son mal que les médecins disaient très-grave. Pleinement soumis aux desseins de la divine Providence, il ne semblait occupé que de Dieu; et en récréation, nous nous visions entre nous séminaristes: « Allons voir souffrir un saint. . . »

« Dans tous les exercices de direction où je l'ai entretenu, il insistait sur la pratique de cette vertu fondamentale, à savoir que l'enfant de Dieu doit toujours être plein de confiance et d'abandon.

« C'est sans doute par suite de cet abandon à la divine Providence, et de cette grande confiance en la bonté de Dieu, qu'il s'efforça tout d'abord de m'inculquer ces vertus, en me disant à Bayeux « vous êtes l'enfant de la Providence, laissez faire le Bon-Dieu. « Il achèvera son œuvre. C'est Lui qui atteint d'un bout à l'autre avec force et dispose tout avec douceur. Ne craignez rien, et demeurez dans l'humilité et dans la paix. » (Session XVI)

La vocation de l'abbé Callu se trouvait se trouvait ainsi providentiellement décidée; et aux vacances qui suivirent, l'un de ses premiers soins fut d'aller au sanctuaire de N. D. de la Délivrante, en remercier la C. S^{te} Vierge: Il exprime ainsi lui-même les sentiments de son cœur: « Le 13 juillet 1849, à la Délivrante, j'ai juré à la C. S^{te} Vierge une obéissance sans bornes. Etant allé me prosterner au pied de son image miraculeuse, et ne sachant comment témoigner ma reconnaissance à cette auguste Vierge, pour toutes les faveurs qu'elle m'avait prodiguées pendant l'année, et surtout pendant le mois de mai et de juin, mois mille et mille fois bénis, désirant lui donner quelque

chose en retour, je lui ai voué ma liberté, faisant dès lors vœu de lui obéir en tout dans la personne de mes supérieurs. Et j'espère que quelque difficile que soit le commandement, mon auguste Orsme m'obtiendra la grâce et la force de l'exécuter, et de ne jamais dire, comme le serviteur rebelle. non serviam. Oh! quel heureux esclavage ! »

Il fut, en effet, fidèle à ses promesses, et le 15 oct. 1849, il arrivait à N. D. du Gard, pour y continuer sa théologie. Le 21 déc. 1850, il reçut à Amiens les ordres mineurs, et à la même époque, l'année suivante, le sous-diaconat. Le jour où il se lia pour jamais au Seigneur, par l'engagement solennel des Ordres sacrés, fut pour lui un jour doublement mémorable. Il avait obtenu la permission de faire en même temps les trois vœux privés de religion. Il en rédigea lui-même la formule et la signa de son sang.

Ordonné Diacre à Paris le 5 juin 1852, il fut promu au sacerdoce à Amiens le 18 déc., et il eut enfin le bonheur de faire sa Profession religieuse à N. D. du Gard, en la fête du 5^e jour de Pâques le 27 mars 1853. Après la promulgation des nouvelles Règles latines, il sollicita aussitôt la faveur de faire les vœux perpétuels, et il voulut y ajouter celui de stabilité, non qu'il eût jamais douté de sa vocation, mais par le désir de se rattacher à Dieu et à la Cong^g par des liens plus étroits. Il prononça ces engagements sacrés à la Maison-Mère, le 24 août 1856.

Après sa Profession, le P. Callu fut d'abord employé comme économiste et Directeur des Frères à la maison de N. D. du Gard; puis, quand on quitta cette antique abbaye, en 1855, pour aller à St-Ilan, il suivit l'émigration de la C^{te} pour la Bretagne. Il fut alors nommé Directeur de l'établissement du Bois-de-la-Croix, et, après la suppression de cette colonie, placé à la tête de celle de Carlan (1856.)

Dire tout ce qu'il a éprouvé, dans ces œuvres, de peines, de tracas, de misères de toutes sortes, dans les premiers commencements, surtout, serait chose difficile. On était loin d'avoir le superflu, tout était encore à installer et à organiser; et le bon Père souffrait, en outre, beaucoup de maux d'estomac. Mais au milieu de ces difficultés,

il se montrait toujours plein de dévouement, de courage et de zèle. Sa bonté simple et naïve lui gagnait facilement les cœurs des enfants; et il en profitait pour les porter vers Dieu, leur inspirer l'esprit de piété. C'était sa consolation: « Mes enfants, écrivait-il de Carlan au C. R. Père, en 1859, ont fait le mois de St. Joseph, leur nebruite et leurs Paques, et ont commencé le mois de Marie, pieusement comme de petits anges. Cela me console un peu de la peine que j'ai par ailleurs. Le Jeudi saint, ils ont fait l'adoration de jour et de nuit, avec une véritable piété, en récitant le chapelet de tout cœur. Jusqu'ici, pendant le mois de Marie, leur piété ne s'est pas encore démentie. J'espère que cette bonne Mère les sauvera des dangers auxquels ils sont sans cesse exposés. »
(Lett. des 12 et 20 mai 1859)

Lorsque l'on abandonna la colonie de Carlan, en 1865, le P. Gallu fut placé à St. Ilan, dont il fut quelque temps supérieur, puis à St. Michel, à N. D. de Lanyonnet.

Il a passé ainsi 15 années à peu près dans ces œuvres humbles et pénibles des colonies pénitentiaires que nous dirigeons en Bretagne. Il les aimait par cela même que ce sont des œuvres obscures et modestes, et aussi parce qu'elles permettent de ramener à Dieu de pauvres enfants, souvent plus malheureux encore que coupables.

Toute son ambition c'était de passer ainsi sa vie avec des chers colons. Aussi, ce ne fut pas sans quelque surprise et quelque regret; au premier abord, qu'il reçut, en 1871, l'annonce de sa nouvelle destination pour l'île Maurice. Mais il ne l'accepta pas moins avec joie et de tout cœur, comme le témoigne la lettre suivante qu'il écrivit aussitôt au C. R. Père.

« Je m'empresse de vous témoigner ma soumission et ma reconnaissance pour la décision que vous avez prise à mon égard; une voie nouvelle de mérite et de sanctification va donc s'ouvrir devant moi. Ah! puisse-je, devenu plus missionnaire, combler la congé de joie et vous surtout, mon C. R. Révérend Père! Qui, je vous demande de tout mon cœur pardon des peines que j'ai pu vous causer, bien qu'à la vérité, j'ai toujours voulu ne pas vous les occasionner.

« Maintenant, en attendant qu'il faille faire le petit sacrifice de quitter

ce beau pays de Langonnet, je repasse ma théologie, je fais ma retraite, je prie le Bon Dieu de me donner l'esprit apostolique, par celle qui en est la dispensatrice.» (Lett. du 14 oct. 1871.)

Peu de jours après, le P. Callu s'embarquait avec le P. Mauger pour Maurice. — « Jusqu'à Aden, nous avons eu l'insigne faveur, écrivait-il, de pouvoir dire la 1^{re} Messe tous les jours. La petite cabine, où nous étions seuls tous les deux, avait été choisie pour lieu de chapelle commune : ce qui nous obligeait à nous lever dès 3^h 1/2, pour la laisser libre pour les Messes, car nous étions 7 prêtres à bord. Bon nombre de pieux laïques venaient assister au St. Sacrifice, et je les ai entendus glorifier Dieu, en disant, parmi les passagers émerveillés de notre belle traversée, que c'était un fruit du divin sacrifice que l'on offrait à bord. »

Le P. Callu était spécialement destiné à l'œuvre des noirs du Port-Louis. C'était le ministère qui répondait le mieux aux attrails de son âme. Il s'y est dévoué de tout cœur jusqu'à la fin de sa vie. Le P. Chevaux, l'un des plus zélés compagnons du Vénéré P. Laval, dans cet humble apostolat, rendait de lui, dès les commencements, le témoignage suivant :

« Le P. Callu a mis pied sur la terre de Maurice le 26 nov. 1871. Il nous a paru à tous fatigué, il ne pourra pas faire un travail trop pénible; mais il sera un saint missionnaire, d'un bon exemple pour toute la C^{te}, et c'est là l'essentiel.

« Homme de règle, d'un bon esprit, solide dans l'amour de sa vocation, il sera très-bien à la C^{te} du Port-Louis pour l'œuvre des noirs. Il a l'habitude de parler aux pauvres, et il le fait à merveille; il a un zèle pour les âmes, comme il le fait dans l'inépuisable Mission que nous avons à la Cathédrale parmi les pauvres. » (Lett. du 10 déc. 1871.)

« Le Carême, ajoutait plus tard le P. Chevaux a été prêché aux offices des blancs par un P. Jésuite, et pour nos noirs, par le P. Callu. Ce Père a réellement le genre qu'il faut pour cette population; il parle avec une grande facilité, et de plus il a un timbre de voix très-fort. C'est tout ce qu'il faut pour ces pauvres gens. Que le Bon Dieu le leur conserve! » (4 av. 1872.)

— Quant aux détails de son ministère à l'île Maurice; nous ne pouvons mieux faire que de le laisser nous les raconter lui-même: cela pourra donner une idée de la manière à la fois pieuse et piquante dont il devait parler à ses noirs.

« Depuis mon arrivée, écrivait-il au C. R. Père le 27 juin 1872, je n'ai qu'à bénir Dieu de la part qu'il a daigné me faire dans cette chère

Mission de Maurice ; arrosée des sueurs du Vénérable P. Ravai et de nos autres chers confrères. — Je dépense, avec joie, mes forces et mon petit talent à glaner quelques épis de cette riche moisson que les autres ont emmenée ; et jusqu'ici le Bon Dieu semble vouloir encourager ma bonne volonté, en me donnant et plus de forces et une meilleure santé qu'en France. Ainsi moi qui avais de la peine à chanter une grande messe à 9 heures du matin, à cause du jeûne et de la fatigue que ça m'occasionnait, ici je ne ressens presque pas de fatigue d'en aller chanter une avec instruction à la Petite-Rivière à 8 h $\frac{1}{2}$ du matin, et de venir en chanter une 2^e en ville à 11 h. ce qui, avec les annonces et l'instruction à faire, me met mon déjeuner à midi et demi. Mais alors, je vous assure que je déguste d'un bon appétit ce qui m'est présenté.

« Dimanche dernier, j'ai dit une se messe à 10 h à la prison, et j'ai ensuite chanté celle de 11 h à la Cathédrale, j'ai fait aux deux endroits une petite instruction sur l'Évangile. Il ne m'est pas possible de dire avec quelle attention ces pauvres prisonniers écoutent la parole du Bon Dieu. Malheureusement, tous ne peuvent pas me comprendre. Il faudrait pour cela que le divin Maître renouvelât le miracle fait pour les apôtres le jour de la Pentecôte ; car il y a beaucoup d'Indiens, comme aussi des Mozambiques et des Chinois. Tous se trouvent réunis au nombre de 200 environ, dans une espèce de long corridor large de 4 à 5 mètres, au fond duquel se trouve un petit autel enfermé dans une sorte d'armoire ou d'alcôve. On ouvre les deux portes, et l'endroit se trouve subitement transformé en chapelle, bordée des deux côtés de cellules qui servent au besoin de confessionnal.

« Pendant la messe, les évêques chantent en latin ou en français, et les indiens roucoulent leurs admirables neumes, capables de charmer l'oreille de tous nos musiciens. Les premières fois, j'avais d'autant plus de peine à dire la Messe avec cette double symphonie, que je n'avais pas de canons d'autel ; maintenant que j'en ai, je tâche de bénir avec eux Notre-Seigneur de toutes mes forces. Du reste, ils se montent fort respectueux, et semblent très-reconnaissants de ce qu'un ministre de Dieu vient les consoler dans leur triste position.

« Dans mon ministère à Beau-Bassin, je retrouve, aussi bien qu'à la prison, des gens de toutes les couleurs et de tous les pays, mais de plus, de tous les âges et de toutes les conditions de la société, depuis le petit bébé qui vient de naître, jusqu'au pauvre vieux qui retombe en enfance ; depuis le Malabar, au costume du Père Adam, jusqu'à la grande dame, habituée à porter chapeau et la robe traînante, et qui a dû vendre tous ses bijoux et ses riches boucles d'oreilles, avant de se résigner à solliciter un asile dans ce refuge de toutes les misères Mauriciennes.

« C'est le vendredi que je vais porter quelques consolations à ces pauvres gens. Je pars à 5 h du matin, par le train de marchandises. Je voyageais d'abord avec les paquets de morues et de poissons salés, ainsi que les paniers de petits pains chauds et les sacs de la poste; mais depuis quelque temps on a fait une amélioration, en changeant ce dernier wagon. On l'a remplacé par un autre à double étage, dans le bas duquel on met les objets ci-dessus; et les voyageurs, quand il s'en trouve, montent en haut. Dans tous les cas, j'ai le plus souvent, pour me donner le sujet de méditation, la machine remorqueuse qui soufflé sa jolie fanfare à un mètre de mes oreilles.

« J'arrive à l'Asile vers 7 h, et à 7 h 1/4 je dis la Messe; après je confesse les grandes personnes, puis je donne la St^e Communion à qui veut la faire; il y en a chaque fois 10, 15 ou 20. Je vais ensuite prendre un petit déjeuner. Puis je visite les salles de l'hôpital, pour confesser et administrer les mourants, quelque fois aussi les baptiser, quand ils ont manifesté, en entrant, le désir de se faire catholiques.

« Je fais ensuite quelques visites, si j'en ai le temps, ou quand besoin est, dans quelque quartier de l'établissement. Car je ne puis pas visiter tout chaque fois; et il y a bien des quartiers que j'en ai encore jamais vus. Il y a là 600 âmes en tout.

« L'Asile de Beau-Bassin, en effet est peut-être plus grand que la propriété de M. D. de Langumet; mais c'est mieux arrondi. Tout en arrivant, on voit un long toit en paille d'environ 30 mètres de long sur 5 de large, c'est ce qui sert de chapelle et de sacristie; autrefois c'était un hangar. Grâce à la piété des hommes, filles de Marie, l'autel et tout ce qui en dépend est fort bien entretenu. À 200 mètres de là se trouvent les grandes salles de l'hôpital, où 7 de ces Filles de Marie gagnent jour et nuit de riches couronnes éternelles à soigner les misères de toute espèce de tant de misérables. Elles soignent, tout aussi bien que le catholique, le protestant, l'impie, l'idolâtre, le Malabar, le chinois. Vendredi dernier, j'ai eu le bonheur de baptiser un pauvre vieux Chinois.

« À une petite distance de l'hôpital, commencent les cases formant les différents camps, occupés par diverses catégories de malheureux. Ainsi, il y a le camp des lépreux; le camp des veuves, le camp des indiens, le camp Malabar, bien loin dans la plaine. Des fermes se trouvent encore d'un autre côté; ces fermes sont habitées par les familles tombées dans l'indigence, par suite de revers de fortune, comme j'ai dit plus haut. Les cases de ces fermes sont mieux conditionnées et moitié plus grandes que celles des camps. Dans la plupart se trouvent quatre grossiers carrés en bois exhaus-

de 0,40 c. de terre, unique parquet; ces carrés servent à tendre une grosse toile en guise de lit. Et c'est l'unique meuble; il sert de siège de table de lit pour les malheureux réunis dans chaque case au nombre de 3 ou de 4. Il y a souvent dans la même case un infirme; un borgne, un sourd et un aveugle. C'est comme cela qu'était, je crois, composé le personnel de celle que j'ai visitée vendredi dernier. J'allai donner l'Étrême Onction à un infirme. Avant que j'eusse terminé, un pauvre Indien aveugle se débrouille la tête de dedans sa couverture; et en gémissant se met à crier de toutes ses forces, comme l'aveugle de Jéricho Pupa, Pupa! larga, larga! Il étendait ses deux bras dans le vide, pour me chercher et me toucher. Puis, après avoir gémi un instant, voyant que je ne faisais pas attention à lui, il reprend plus fort encore: larga, larga, larga! Quand j'eus terminé avec mon infirme, je lui donnai ma main, et lui demandai pourquoi il voulait s'en aller de l'asile. Alors il me fit entendre qu'il avait payé son passage pour retourner dans son pays; que si on ne le larguait pas, si on ne le laissait pas partir, son argent allait être perdu. Et il répétait son refrain d'un ton supplian, en serrant ma main dans les siennes. Je lui promis de penser à son affaire, et m'en fus faire le catéchisme:

« Autrefois, je faisais le catéchisme après la messe. Mais le nouveau président, un impie, a voulu appliquer les enfants au travail pendant les heures de la matinée; et pour lui complaire, je fais à présent le catéchisme à 11 h. Il s'y réunit 60 et quelques enfants. Ceux de l'orphelinat y sont conduits par leurs directrices; et ces directrices sont deux protestantes. Puisse la grâce de Dieu éclairer leurs cœurs et leur faire comprendre la vérité catholique, afin qu'elles ne perdent pas la récompense du dévouement qu'elles mettent à faire leur œuvre. Elles semblent écouter avec une grande attention tout ce que je dis; elles m'appellent avec empressement quand un enfant tombe malade à l'orphelinat. Mais hélas! le tout peut bien être fait par pure politique!

« Après le catéchisme, je confesse les sœurs; et puis je m'achemine vers la gare, en disant mes petites heures; et à 1 h, 1/2 je suis de retour à la Cité, que je trouve à table pour le dîner.

« Je crois pouvoir dire en toute vérité que les autres jours de la semaine sont aussi bien employés que les dimanches et les matinées du vendredi à Beau-Bassin; de sorte que les jours et les semaines passent ici comme une ombre.

« Daignez, mon Très-Révérend Père, offrir à Dieu vos bonnes prières, pour que je ne travaille pas en vain, mais que toujours un peu de plus en plus au Cœur adorable de N. S., je sois aussi de plus en plus un fidèle dispensateur

de ses mystères pour le salut des pauvres âmes pour les quelles il a donné son sang divin.

— Tel a été, à peu près, durant les neuf années qu'il a passées à Maurice, l'humble et laborieux ministère du P. Rallu. Il écrivait dans une de ses dernières lettres au C. R. Père, le 19 juill. 1877.

« Depuis ma retraite du 24 au 30 juin dernier, j'avais l'intention de vous écrire... Mais ici, c'est comme dans les colonies agricoles, on a affaire à de grands enfants, qui ne vous laissent aucun moment libre. On parvient à peine à trouver un moment pour dire le st. office; le reste du temps c'est un va et vient continuel, au parloir, au confessionnal, aux hôpitaux, à la prison, aux catéchismes, etc, etc, le temps passe avec une rapidité effrayante.

« Quant à mes sentiments intimes, ils sont toujours les mêmes: amour et estime de la Cong^e, de toutes ses œuvres, de tous ses membres, Supérieurs et autres; désirs constants de me dépenser jusqu'au bout, dans le petit rayon que m'ont tracé et votre obédience et les circonstances de mes petites forces et capacités.

Le bon Père se dépensa, en effet, généreusement jusqu'au bout. Ses dernières fêtes de Noël le fatiguèrent beaucoup, et à la fièvre, provenant de ces fatigues, se joignit une dysenterie qui donna de graves inquiétudes. Durant le mois de janvier, le cher Père s'affaiblit d'une manière sensible. Vers la mi-février, le P. Rosenot l'envoya en échange d'air à la Savane. Là, il y eut sur son état, une consultation sérieuse entre deux médecins: M. H. Le Bobinec et Oradenne. Ils déclarèrent d'un commun accord, que le malade était atteint d'une cachexie paludéenne, accompagnée d'une anémie fortement prononcée; et d'un commencement d'engorgement au foie; et qu'un prompt rapatriement était pour lui la seule chance de guérison. On le fit donc partir pour France par la malle du 26 février.

Après quelques jours passés à Paris, il parut aller un peu mieux, et on l'envoya au St. Cœur de Marie. Mais bientôt il alla s'affaiblissant de plus en plus. Il avait une répugnance invincible pour toute nourriture, et se trouvait dans un profond état de prostration. Le 12 avril, on lui donna les derniers sacrements. Il les recut avec ferveur. Après avoir renouvelé ses vœux de religion, il demanda pardon, d'une manière touchante, à tous les Pères de la C^{te} des fautes qu'il aurait pu

avoir commises durant sa vie religieuse ; et il exprima en même temps sa grande satisfaction de mourir dans le sein de la Cong^e.

Le lendemain, dans l'après-midi, les P. P. Ouby et Barillec allèrent de Paris voir le cher malade et lui porter la bénédiction du C. R. Père. Il la reçut avec consolation. Déjà il se trouvait tellement affaibli qu'il pouvait à peine faire entendre une parole ; il ne s'entretenait plus qu'avec Dieu. Il rendit le dernier soupir dans la soirée, à 9 h 1/4.

Il n'a pas eu, à proprement parler, d'agonie. Jusqu'à ses derniers moments il a eu sa connaissance. Une chose qui a frappé dans la dernière phase de sa maladie, c'est qu'il chantait de temps à autre, de sa voix mourante, quelque pieux refrain, autant que pouvait le lui permettre son état d'épuisement. C'était l'expression de la joie, du contentement qu'il éprouvait d'être enfin délivré des maux de cette vie. Le lendemain, après le service funèbre, chanté par le P. Wénger, le corps du cher et regretté défunt a été porté au cimetière de la paroisse de Chevilly, en attendant qu'on puisse réunir ses restes à ceux de nos autres confrères dans l'ossuaire de la C. H.



— Le 16 avril est aussi décédé à N. O. de Langonnet M. Lénté, agrégé ecclésiastique. Bien que chacun n'ait pas à dire spécialement la Messe pour lui, comme pour les membres, le C. R. Père le recommande cependant d'une manière particulière aux prières des C. H. et de ses anciens élèves.

C'est en 1856, que M. Lénté arriva dans la Cong^e. Il était déjà minaré, lorsqu'une infirmité aux jambes, qui lui survint au grand séminaire d'Amiens, lui ferma l'accès des ordres sacrés. Vouloir néanmoins consacrer sa vie au service de Dieu, il demanda à être reçu dans la Cong^e comme agrégé, pour y être employé à l'enseignement. On lui confia, selon ses désirs, la classe de 3^e, qu'il a professée sans interruption, durant les 24 années qu'il a passées parmi nous, d'abord à Gouvin, puis à N. O. de Langonnet. Il avait, comme bachelier, le titre légal de directeur du collège.

Ses travaux de botanique formaient, comme on le sait, ses occupations favorites. C'est à la suite d'un long travail dans la serre,

inondée d'eau, qu'il est tombé malade, trois semaines avant Pâques. Dès le lendemain, il ne put faire la classe. Le mal s'était d'abord porté au genou, mais bientôt on s'aperçut que les poumons étaient atteints. Pendant sa courte maladie, il n'a cessé de donner les marques de la plus grande résignation et de la piété la plus touchante, surtout lorsqu'on lui portait la *ste* Communion. Il a pu encore la recevoir la veille de sa mort, le mercredi 14 avril. Le jeudi, on lui donna l'Extrême-Onction; et, le lendemain, il s'éteignit doucement vers 4 h. du matin. Senteurement a eu lieu le samedi, à 10 h. Une vingtaine d'ecclésiastiques des environs dont plusieurs avaient été ses élèves, ont tenu à venir assister à ses funérailles. (lett. du P. Jéjou, 16 avril 1880.)

Nouvelles récentes

— L'amélioration signalée au commencement de ce Bulletin, dans la santé du P. Horner, ne s'est malheureusement pas soutenue. Le 28 avril au soir, le C. R. Père a reçu du Directeur de l'hôpital ecclésiastique de Cannes, un télégramme annonçant que le cher Père était en danger, et qu'il allait être administré. Cependant une lettre reçue le lendemain nous apprend que la crise avait passé, et que l'on diffère l'administration des derniers sacrements. Toutefois, le cher malade est toujours très-faible, et il a continuellement une petite fièvre qui le fatigue beaucoup. — Le C. R. Père le recommande donc d'une manière toute spéciale aux prières des C^{tes}

Placements — Le P. Degressol a été envoyé, le 9 avril de Langogne à Mesnières, afin d'y remplacer le P. Kientzler, appelé à la Maison-Mère pour cause de santé.

Le F. Claudier, de la C^{te} de Chevilly, a été également placé dans celle de Mesnières. (1^{er} mai.)

Le P. Dévigne, de la C^{te} de Merville a été appelé à celle de N. D. de Langonnet, pour combler le vide laissé par la mort de M. Pente — Il a été remplacé lui-même à Merville, par un novice, M. Delecloux, qui avait déjà été employé dans cette C^{te}.

Avec M. Delclaux a été envoyé à Mesnières le Frère
Ehiery (1.^{er} mai.)

— Le Conseil général de la Martinique et le Conseil municipal de Fort-de-France ayant refusé toute subvention à l'Institution St. Marie, M. gr. Carmoné a cru devoir supprimer cet établissement; à partir du 8 avril dernier; comme ne pouvant se suffire à lui-même.

Notre C^{te} de Fort-de-France se trouve ainsi par le fait même supprimée. Quelques-uns des Pères de cette maison seront employés à satisfaire aux besoins de nos autres établissements des Antilles; et les autres viendront en France.



— L'impression de la Règle des Frères vient enfin d'être terminée. On l'enverra aux C^{tes} par occasion sûre, comme on l'a fait déjà pour plusieurs maisons. Le C. R. Père fait recommander aux Supérieurs de ne pas manquer d'en accuser réception, et de faire inscrire le nom de chacun des Frères sur l'exemplaire qui doit lui être remis.

— On recommande aussi aux C^{tes} d'Amérique et des Antilles qui n'ont pas encore transmis leur Bulletin, de l'envoyer sans retard à la Maison-Mère.

Paris, le 3 mai 1880.

Bulletin Général.

Actes administratifs.

Acceptation du Collège de Rambervillers (Vosges),
avec l'intention d'y adjoindre un Petit Scolastique 8 juill. 1880.

L'Alsace est le pays qui nous fournit toujours, relativement, le plus grand nombre de vocations, surtout pour nos scolastiques. Il était donc à désirer pour nous d'avoir une maison de ce côté ; pour faciliter le recrutement des aspirants, d'autant que par suite de la cession de l'Alsace à l'Allemagne, il y a, pour les vocations de cette province, des difficultés de plus en plus grandes.

Or, la Providence vient de nous offrir une occasion favorable de nous établir aux portes mêmes de l'Alsace, à Rambervillers. Des prêtres zélés avaient fondé en 1852 un collège en cette ville, afin de procurer aux enfants des familles chrétiennes des Vosges, le double bienfait d'une éducation pieuse et l'instruction secondaire. Désireux d'assurer l'avenir de cette œuvre des plus utiles, l'Evêque de St. Dié, Mgr de Briey, d'accord avec les dignes ecclésiastiques qui la dirigeaient, nous a vivement pressés de nous en charger. On sait que ce pieux prélat est un ancien élève du Séminaire français ; et depuis il est toujours demeuré avec nous dans les relations les plus bienveillantes. C'est ce qui l'a porté à penser tout aussitôt à notre Institut, comme étant d'ailleurs approuvé par l'Etat. L'établissement nous était offert

en toute propriété, à des conditions avantageuses ; et Sa Grandeur nous promettait son appui avec le concours de son clergé. Mais, au point de vue des vocations, une chose importante, c'est qu'il n'y a encore, dans le diocèse, aucune Congrégation religieuse de prêtres.

Malgré ces avantages, le C. R. Père et le Conseil ont hésité à accepter ce nouveau collège, à cause des besoins nombreux de nos autres œuvres, en fait de personnel. Un moyen pouvait contribuer à lever, ou du moins à diminuer les difficultés à cet égard : c'était de ne conserver les classes que jusqu'à la 3^e, sauf à en ajouter une autre chaque année ; suivant le nombre d'élèves que l'on aurait. Cette mesure avait d'ailleurs, le grand avantage de donner plus de facilité d'inculquer aux jeunes élèves l'esprit qu'on devait se proposer de leur donner, en prenant la direction de l'œuvre.

M. l'Evêque de St Dié nous ayant laissé à ce sujet toute liberté, la Maison-Mère a eu devoir accepter les offres de Sa Grandeur, avec la pensée d'aujourd'hui plus tard de l'établissement un petit séminaire. (Conseil du 8 juill. 1830.)

La nouvelle Cité de Rambervillers est placée, comme le collège lui-même, sous le patronage et le vocable de St Nicolas, auquel l'institution avait été dédiée dès l'origine.

C'est le jeudi 2 sept., dans l'octave de la fête du St Cour de Marie que nos confrères sont allés prendre possession de l'établissement. La réouverture des cours, retardée par divers travaux d'installation, a eu lieu le 12 octobre.

Admissions aux vœux perpétuels.

Les décisions des 8 juillet, 22 et 30 août, ont été admises aux vœux perpétuels :

- Ses P. P. Cyprien, } de la Maison-Mère ;
 Lancel, }
 Veroy, de la C^{te} de St Sauveur, à Cellule ;
 Hostier, }
 Didier, } de la C^{te} de St Omer, à Langogne,
 Vanhaecke, } de la C^{te} de N. O. d'Espérance, à Merville,
 Lorber, }
 Haas, de la Mission de la Sénégambie,
 Sutz, de la Mission de Sierra-Léone.
 Gaëtan, de la Mission de Vandana,
 Audrin, revenu récemment de la Martinique,
 Schuster, } de la C^{te} de Port-au-Prince,
 Boehner, }
 Wilms, de la Province des Etats-Unis.
- Ses F. F. Adalbert Hengstebeck, de la C^{te} de Chevilly,
 M^{re}. Abel Schaeppfer, de la C^{te} de N. O. de Vaugoumet.
 Siebert Tolson,
 Emenold Meyer, de la C^{te} de St Joseph de Mesnières,
 Euphrase Cooney, de la Mission de la Cimébasie,
 Longia Salettes, de la C^{te} de Cayenne.

Admissions aux vœux de cinq ans.

Ont été admis à renouveler leurs vœux p^r cinq ans :

- Ses P. P. Ellen, de la Maison-Mère,
 Cottonéa, de la C^{te} de St Sauveur, à Cellule,
 Kienica, de la C^{te} de St Joseph, à Beauvais,

Degressol, de la C^{té} de Mesnières,
 Healy, de la C^{té} de Blackrock,
 Hyland, de la C^{té} de Rockwell,
 Espinasse, de la Mission du Gabon,
 Souffrant,
 Picarda Cado } de la Province de Maurice,
 Carré,
 Kérnel d'Alhier, revenus récemment de la Martinique,
 Montel, de la C^{té} de St-Tierre, (Martinique,
 Alaux, de la C^{té} de la Guadeloupe.
 Les P. F. Eberhard Nothbaum, de la C^{té} de Chevilly,
 Raymond Jaekex, de la C^{té} de St-Plan,
 Christophe Schmitt,
 Numérien Flickinger, } de la C^{té} de Mesnières,
 Guirinus Bohnen,
 Kilien Cunningham de la C^{té} de Blackrock,
 Ambroise Jardin, de la Mission de Mayotte;
 Mathurin Rouénel, de celle de Nossi-Bé;
 Amédée Le Vaing, de la Mission de la Sénégambie,
 Théophile Hoelmer, de la Mission du Gabon,
 Zénon Vitma, de la Mission du Zanguebar,
 Eucher Sime id.
 Rodriguez Corbett, de la Province des Etats-Unis.

Admissions à la Profession.

Par décision du 29 août, ont été admis à la Profession,
 21 novices-clers. Ils ont émis leurs premiers vœux le jour
 de la fête du St-Cœur de Marie, 29 août. Ce sont:
 Les P. F. Baumann, Louis, du dioc. de Strasbourg,
 Vulquin François, du dioc. de Dijon,
 Chauffour Félix, du dioc. de Clermont,

- Epinette Auguste-Marin, du dioc. de Séziz,
 Ducloux Jacques-Amédée, de l'archidioc. de Besançon,
 Goettner Jean, de l'archidioc. de Cologne,
 Brennan Nicolas, du dioc. d'Ossory (Irl.),
 - Kubn Alphonse, du dioc. de Strasbourg,
 Andrieux Pierre, du dioc. de Clermont,
 Schurrer François-Xavier,
 Kubn M^{ie}-Basile, } du dioc. de Strasbourg,
 Paris Victor, }
 Satappy Jean, } du dioc. d'Aire,
 Satappy Léon, }
 Walter Joseph, } du dioc. de Strasbourg,
 - Maurer André, }
 Fuxel Joseph, du dioc. de Limbourg,
 - Fritsch Ferdinand, du dioc. de Strasbourg,
 Martin Théophile M^{ie}, du dioc. de Tannes,
 Planeix François, du dioc. de Clermont,
 Phelan Eugène, du dioc. d'Ossory. (Irl.)

Les jours du mois assignés à ces nouveaux Profès pour la S^{te} Messe à dire aux intentions du S. R. Père ont été fixés comme il suit :

- P. Baumann, le 1. - P. P. Vulquin, Chauffour et Epinette, le 3.
 P. Ducloux le 4. - P. Goettner, le 5. - P. Brennan, Kubn
 (Alph.), et Andrieux, le 6. - P. Schurrer (François), le 7. - P. Kubn, le
 8. - P. P. Paris et Satappy Jean, le 9. - P. Satappy (Léon), le
 12. - P. Walter (Joseph), le 16. - P. Maurer, le 17. - P. Fuxel, le
 19. - P. Fritsch, le 20. - P. Martin (Théophile), le 23. - P. Planeix
 (François), le 24. - P. Phelan, le 30.

Par décision du 30 août, ont été admis de même à la Profession, les Novices-Frères dont les noms suivent :

- Au Noviciat entrés du Sst Cour de Marie, le 2 sept. 1880:
 Les F. F. Boniface Besle, du dioc. de Tannes,
 Alain Loubières, du dioc. d'Agén,

Désiré Cobunher, du dioc. de Strasbourg,

Darius Siepe, du dioc. de Tübingen,

Damarin Hillebrand, id.,

Corneille Siepe, id.,

Didyme Morawietz, du dioc. de Breslau,

Aristide Milkau, du dioc. d'Emmeland,

Damien Schlieper, de l'archid. de Cologne,

Cyprien Flum, du dioc. de Bâle (Suisse);

A Notre-Dame de Langonnet, le 3 oct. 1860.

Le F. Diodore Le Censier, du dioc. de Vannes.

A Notre-Dame de Ronkwell, le 8 sept. 1860.

M. F. Agricole Kennedy, du dioc. de Kildare, (Irl.),

Anaclel Donnelly, du dioc. de Kildare, (Irl.).

Admissions de Novices et de Scolastiques.

Par diverses décisions du C. R. Père, ont été admis à l'Oblation:

A Noviciat des Clercs, le 4 juin, (dec. le 27 mar,

M. M. Juin Jean, Pat. de rel. St Joseph,

Driegen Alain, Pat. de rel. St Michel

Au petit Scolasticat de M. S. de Langonnet, le 20 mai 1860.

Idem le 16 mai

M. M. Le Moing Joseph-Marie, Pat. de rel. St-François-Xavier,

Willms Henri, Pat. de rel. St Joseph,

Guyonard Constant, Pat. de rel. St Joseph,

Savol Yves, Pat. de rel. St-François-Xavier.

Erhard Charles-Eugène, Pat. de rel. St Paul.

Au même Scolasticat le 12 nov. (dec. du 17 oct.

M. M. Klein Joseph-Thermann, Pat. de rel. St Pierre,

Andro Charles, Pat. de rel. St Augustin.

Bosennec Jean-Louis-Eugène-Mic, Pat. de rel. St Joseph,

Schuller-Ernest-Aloyse, Pat. de rel. St Joseph,

Judé Alexandre, Pat. de rel. St. Maurice ;
 Pierre Mathurin-Marie, Pat. de rel. St. Joseph,
 Gruenewald Nicolas, Pat. de rel. St. Barthélemy

Ont été également admis comme Novices-Frères

Au Noviciat central du St-Cœur de Marie le 2 sept. (déc. du 30 août.)
 Les Post. Baumwirths Georges, en rel. F. Jean Stimague ;
 Rothan François Xavier en rel. F. Nicolas
 Weckmann Laurent, en rel. F. Séverin.

Au Noviciat de St. L. de Langonnet, le 1^{er} novembre du 17 oct.)
 Les Post. Christian François, en rel. F. Nazaire,
 Sénateur Martin, en rel. F. Jason
 Le Roy Joseph-Marie, en rel. F. Jean-de-Mattha.

Au Noviciat de St. L. de Rockwell, le 8 sept. (déc. du 22 mai)
 Les Post. Morehan Jean en rel. F. Goubran,
 Meeslan Charles en rel. F. Nicolas,
 Mulhennin Daniel, en rel. F. Abel,
 Barrall Tahaice en rel. F. Nicéphore,
 Cunningham Michel, en rel. F. Fabron
 O'Connell Guillaume, en rel. F. Omer.

Au noviciat des Sœurs Unies le 5 nov
 Le Post. Thomé-Tierre, en rel. F. Tiburce

Nominations et placements.

Tax diverses décisions du S. R. Père, rendues depuis le dernier
 Bulletin, ont été opérées les nominations, mutations et placements
 qui suivent :

Nominations de Supérieurs et Directeurs.

Le R. P. Sibenmann, précédemment Supérieur de la C^{te} du St-
 Cœur de Marie et Directeur du Grand Scolasticat, a été nommé
 Supérieur de la C^{te} de St. Joseph, à Mesnières, en remplacement
 du P. Suillaud, qui rempli à N. D. de Langonnet les fonctions

de Préfet du Collège. (12 sept. 1880.)

Le R. P. Burg a été chargé, de nouveau, de la direction de la maison de Chevilly, avec l'assistance du P. Grignon, à titre de vice-supérieur; et le P. Zerrer, de la direction du Grand Scolasticat. (12 sept. 1880.)

Le P. Huvellys, précédemment à Rockwell, a été nommé, après la mort du P. Leman, Supérieur-local de la Cité de Blackrock, en même temps que Supérieur principal de nos maisons d'Irlande. Il a été remplacé comme Supérieur à Rockwell par le P. Gaepfert. (18 juin 1880.) — Le P. Botrel a été chargé de la direction du Petit Scolasticat de Blackrock, en remplacement du P. Spielmann, envoyé à Maurice; (9 juill.)

Le P. Baur a été nommé Supérieur et vice-Préfet apost. de la Mission du Lanquebar, qu'il dirigeait déjà provisoirement depuis le retour en France du P. Horner. (22 juill.)

Le P. Mauger, précédemment employé à Maurice, a été nommé Supérieur à Nossi-Bé, en remplacement du Père Stervennon, retourné à l'île Maurice pour raisons de santé. (23 juill.)

Enfin, pour le nouveau Collège de Rambervillers, il a comme Supérieur le P. Sundhauser, qui se trouvait auparavant Préfet du Collège de Langonnet. (29 août.)

Placements dans les C^{tes} d'Europe

Ont été placés à la C^{te} du St-Cœur de Marie: Le P. Paris, nouveau Profès, comme Econome et sous-Maître du noviciat des Frères, en remplacement du P. Wenger, envoyé à Sierra-Léone; le Père Tascal, appelé de Cellule, pour être sous-directeur au noviciat des clercs; le F. Hédéphouse, revenu de Langonnet, et le Frère Saturnin, de la C^{te} de Mesnières;

à la Maison du Séminaire, à Paris: Le P. Duby, comme Econome, en la place du P. Cyprien, parti pour Maurice, et le F. Josephat, de la C^{te} de Chevilly.

à N. D. de Sangoonet: le P. Suilland, Préfet du collège, en remplacement du P. Sundhauser; le P. Conyngham, revenu récemment de la Guadeloupe; le P. Vulquin, de la dernière Profession; enfin le F. Marie-Jérôme, qui y est retourné de Chevilly, et deux scolastiques, M. M. Wagner et Meignot.

à St. Ilan le F. Michée, de la C^{te} de St. Joseph de Mesnières,
à la C^{te} de Cellule: le P. Tallier, revenu du collège de la Martinique, pour raisons de santé; le P. Chauffour, de la dernière Profession, en la place du P. Leroy, parti pour Pondichéry, le P. Salappy (Léon) nouveau Profès, chargé, à titre de sous-Préfet, du Collège scolasticat, le F. Tructueux, en disponibilité à la Maison-Mère; depuis son retour de la Martinique (12 mai 1880); enfin, deux Grands scolastiques, M. M. Piity et Scherer;

Au collège de Sangoone. le F. Phœnix, François, nouveau Profès.

à la C^{te} de Beauvais: le F. Eutrope, de la C^{te} de Chevilly, en remplacement du F. Turgence;

à N. D. d'Espérance à Merville: le P. Kéruel, qui était auparavant au collège de la Martinique, le P. Baumann, de la dernière Profession, puis M. Jambert, scolastique;

à St. Joseph de Mesnières: les P. P. Ducloux et Salappy, Jean, nouveaux profès; le F. Veonien, de la C^{te} de N. D. de Sangoonet, et trois grands-scolastiques: M. M. Doernemann, Rigaud et Wechtler;

Au collège de Rambervillers. outre le P. Sundhauser le Père Ray, précédemment à la C^{te} de Cellule; le P. Tambour, de la C^{te} de la Guadeloupe, revenu en France pour raisons de santé; les P. P. Bossch et Vegli, Jean, de la C^{te} de Mesnières; le P. Kubri (Basile) de la dernière Profession; puis le F. Fulgence, de la maison de Beauvais; le F. Eugène, de la Maison de Paris; le F. Edmond, de la C^{te} de Sangoonet, et le F. Florent, de celle du St. Cœur de Marie; et enfin quatre grands scolastiques: M. M. Frigard, Mercky, Nussbaumer et Le Berre;

En Irlande, à Blackrock le P. Brennan, de la dernière Profess.,
 et la C^{te} de Braga, en Portugal: le P. Schuwer, nouveau profes, et
 un grand-scolastique, M. Berthon.

Destinations et départs pour les pays d'outre-mer

Jusqu'à présent, d'après la date de leurs départs, les membres
 jusqu'à présent; ont reçu leur destination pour les Missions
 et les colonies: se sont embarqués:

Pour la Martinique, le 6 oct. à St Nazaire, le P. Kibus, A. P. S.,
 de la dernière Profession, en remplacement du P. Tayer, revenu
 malade en France.

Pour Maurice: le 17 du même mois, à Marseille, le Père
 Cyprien, de la Maison du Séminaire, à Paris; le P. Spielmann,
 de la C^{te} de Blackrock, et M. l'abbé Bischof prêtre agrégé.

Pour Sierra Leone le 20 oct. à Bordeaux le P. Wengler, de la
 C^{te} du St-Coeur-de-Marie, destiné à remplacer le regretté Père
 Braches, décédé;

Pour Aberte. le 21, à St Nazaire, le P. Schlemrock, provisoire-
 ment employé au collège de Hornières;

Pour Zanzibar: le 31 oct. à Marseille, avec le P. Acker,
 retournant dans la Mission, les P. P. Maunier et Fritsch,
 ainsi que les F. F. Ovarius et Aristide, sous quatre nouveaux Profès.

Pour Pondichery par le même navire, le P. Kientzler: -
 le 3 oct. avait déjà eu lieu le départ du P. Leroy, employé pré-
 cédemment au collège de Cellule, et celui de M. l'abbé Rion,
 élève du séminaire des colonies, envoyé comme professeur au
 séminaire, le 28 nov. partégat pour Pondichery, le P. Audicux, nouveau profes.

Pour le Gabon le 5 nov. à Bordeaux, les P. P. Walter, J. P.,
 et Marini, Théophile, de la dernière Profession; puis le P. re-
 Baptiste, de la C^{te} de Chevilly, et le F. Théodose, précédemment
 à la maison de Paris;

Pour le Congo. par la même occasion, le P. Fuxel, et le
 P. Cyriaque, tous deux nouveaux Profès;

Pour les Etats-Unis: le 6 nov. au Havre; le P. Thelan, de la dernière Profession; et les F. F. Wencéslas et Couyal, de la C^{te} du S^t Cœur de Marie, à Chevilly.

Pour la Trinitad: également le 6 nov. à S^t Nazaire, le P. Goullier, nouveau Profès, et deux grands scolastiques, M. M. Griffon et Fitz-Patrick.

Pour la Sénégambie: le 6 nov. à Bordeaux, M. G. Dubois et le P. Flancix; revenus précédemment en France pour raisons de santé et le F. Corneille, jeune profès, — étaient déjà partis pour la même Mission, le 3 sept., le P. Speisser; le 5 oct. le F. Flavien, le 20 oct. le P. Le Penne, revenu en France avec Monseigneur; et le F. Ange précédemment à Langouet; et enfin le 5 nov. le P. Spinette, de la dernière Profession.

Nouvelles de la Maison-Mère

Retraite annuelle des Pères

C'est le dimanche 22 août, jour de la fête de S^t Joachim, que s'est ouverte, à Chevilly, la retraite annuelle des Pères. Nous y étions au nombre de 55. C'étaient les R. R. P. Le Thavasseur, Collin, Graviers, Delaplace, Libermann, Bruy, Le Thavasseur (Vén.), Laurent, Duby, Barillee, Hubert, Le Penne, Speisser, Hoervé, Orinel, Eschbach, Jouan, Sundhauser, Grizard, Houvélys, Ott, Bangratz, Egermann, Cyprien, Gomin-ginger, Cogniard, Meillorat, Brunetti, Aut., Le Doeller, de Courmont, Ray, Spielmann, Humbrecht, Audrin, Wénger, Conyngham, Lambour, Gerner, Kientzler, Kéruel, Schlewéck, Flancix, Bosek, Krüemer, Acker, Désigne, Kuentz, Lorber, Leroy, Lancel, Hoostier, Otten, Vanbaecke, Voegtli, Jenn, et Voegtli (Narc). Ses Novices, dont les noms sont cités plus haut portaient à 76 le nombre des retraitants.

Moins que jamais, l'état de santé du C. R. Père ne lui permettait de donner lui-même les instructions. D'ailleurs, cela lui eût été matériellement impossible, car tout son temps fut absorbé par les nombreuses directions des Pères et des novices. Le S. P. Assistant chargé de nous adresser à parole en son nom, nous a rappelé, d'après nos Constitutions, les principaux devoirs que nous impose notre sainte vocation, au point de vue de la triple vie qui la constitue, la vie apostolique, la vie religieuse et la vie de communauté. Posant pour base de ses instructions qu'un apôtre, c'est un prêtre qui devient le plus possible un avec Notre Seigneur, pour sauver les âmes avec lui et comme lui-même le veut, il nous a montré que la vie religieuse et la vie de communauté, sont les moyens les plus efficaces de faire du prêtre un véritable apôtre, selon les desseins de Dieu, pourvu que l'on soit fidèle à sa règle.

M. J. Dubois officia aux premières Vêpres de la fête du St. Cœur de Marie, ainsi qu'à la grande Messe du lendemain; et le soir, à 5h. 1/2, eut lieu la cérémonie des vœux. Après le chant du Veni Creator, le R. P. Assistant nous rappela, dans une courte allocution, les sentiments qui devaient nous animer à la fin de cette retraite, pour tant de grâces reçues par chacun de nous. Les 23 novices énoncèrent ensuite leurs premiers vœux; et les P. P. Cyprien, Audrin, Acker, Odevigne, Ruault, Verber, Veroy, Lancel, Hostier et Vanbaecke, prononcèrent leurs vœux perpétuels. Le C. R. Père put présider lui-même cette belle cérémonie et donner le salut solennel du S. Sacrement.

Le lundi, à 8h. 1/2, fut célébré le service d'usage pour les membres défunts de la Cong^e. Ce fut le P. Bangratz qui chanta la grande Messe. Le soir, à 5h. 1/2, après le chapitre annuel des règles, tenue sous la présidence du C. R. Père, se fit la cérémonie d'adieux des nouveaux Profès.

Elle fut précédée d'une allocution du R. P. Delaplace, qui résuma très-bien les instructions et les lectures de la retraite, dans trois pensées tirées de ce texte : *sicut misit me Pater, et ego mitto vos*. Il nous montra comment Notre-Seigneur était le modèle du véritable missionnaire par sa parfaite obéissance à son Père. Apôtre et Sauveur dès sa naissance, il ne prêcha cependant qu'à 30 ans, pratiquant tout d'abord un apostolat d'obéissance ; mais dans cet intervalle, il n'offre pas moins toute sa vie pour le salut des âmes, exerçant ainsi dans cesse un apostolat de travail et de prières ; puis, quand il va prêcher, c'est encore selon l'obéissance à son Père, pour le temps, le lieu, les personnes, recherchant de préférence les petits et les pauvres, et se consacrant pour tous jusqu'à l'entière immolation de lui-même.

Retraites aux Cœurs religieux.

Les mois d'août, de septembre et d'octobre ont ramené, pour plusieurs de nos sœurs, les travaux habituels de cette partie de l'année, les prédications.

Presque au lendemain de nos exercices annuels, commençait, à Paris, la première retraite de la Maison-Mère. Nos sœurs de St. Joseph, du 21 août - 7 sept. Elle comptait près de 500 religieuses. Le P. Jouan en a été le prédicateur, le Père Hubert faisait en outre des conférences spéciales aux Supérieures. A la clôture 34 sœurs ont émis les vœux perpétuels, et 68 novices ont fait leur profession. La seconde retraite, qui comptait 200 religieuses, fut encore prêchée par le P. Jouan. (21 - 27 sept.)

De même que les années précédentes, le T. R. Père a pu prendre une part principale aux travaux de ces retraites, par la direction et la confession d'un très-grand nombre de religieuses. Ses fortes chaleurs qu'il y a eu à cette époque, lui ont occasionné, les premiers jours, une indisposition qui

donna d'abord quelques inquiétudes. Mais, après une journée et demie de repos, et grâce sans doute aux prières ferventes faites pour lui par les retraitantes, il put leur continuer ses soins à peu près comme à l'ordinaire.¹¹

Mentionnons, à cette occasion, le changement d'aumônier opéré dans ce même temps. Le bon M. Chicotot qui remplissait cette charge depuis 1868. (A. M. p. 74) a été obligé de se retirer, à la suite d'une paralysie assez grave qu'il a eue au mois de juin. Il a été remplacé par un de nos anciens élèves du séminaire français, M. l'abbé Pineau, qui remplissait déjà bénévolement ce même ministère à la Maison que les Sœurs ont à la rue d'Ulm. M. l'abbé Pineau est entré en fonctions, à titre d'aumônier du pensionnat, le 9 oct., quelques jours après la rentrée des élèves. Nous ne pouvons, pour ce qui nous concerne, désirer un meilleur choix.

Dans l'intervalle des deux retraites de la Maison-Mère, ont eu lieu celles de Senlis, d'Alençon et de Quevilly. La retraite de Senlis a été prêchée par le P. Cyprien, (9 au 16 sept.) à près de 200 religieuses. Il y avait, comme confesseurs, les P. P. Hubert et Brunetti. Celle de Cluny, prêchée par le P. Brunetti (Ant.), a eu lieu du 19 au 26 sept.

Les autres retraites moins importantes quant au nombre, que nos consœurs ont été prêchées, sont celle de Quevilly, par le P. Coquiard, (9-16 sept.); celle d'Alençon, par le P. de Courmont, (9-16 sept.); puis celle de Bressé et celle de Biais, (8-10 oct.) par le P. Jouan; enfin celles de Châteaubourg et de Gouvin, par le P. Le Jeune.

¹¹ Le jour où s'ouvrait la 1^{re} retraite des Sœurs de St Joseph, avait lieu l'expulsion des Pères jésuites de notre rue. Le R. P. Du Lac alla demander un refuge, pour quelque temps, à la Révérende Mère générale, qui fut heureuse de lui accorder une généreuse hospitalité, en mettant à sa disposition un pavillon à part, minuscule, au dessus des parloirs. Nous avons eu ainsi l'occasion d'avoir avec nous à table, durant ces retraites, le R. P. Du Lac et souvent plusieurs autres Pères jésuites.

Le P. Otten a donné, en outre, les mêmes exercices, à la Cité des Sœurs Servantes du St-Cœur de Marie, à Paris; et à Varue, le P. Wéniger.

À cette énumération, il convient d'y ajouter encore les retraites données à divers pensionnats dirigés par les Sœurs de St-Joseph: celle de Maisons-Alfort, prêchée par le P. Spielmann (10-12 oct.); celle de Compiègne, par le P. Jean (17-21 nov.), qui en a aussi donné une à l'Orphelinat dirigé à Paris par les S.^{rs} Servantes du St-Cœur de Marie, (6-9 nov.).

Santé du C. R. Père.

Malgré des indispositions passagères plus ou moins fréquentes, la santé du C. R. Père s'est assez bien soutenue jusqu'aux premiers jours d'oct. Il semble même que la Providence lui ait donné de nouvelles forces pour supporter le surcroît de travail et de préoccupations que lui apportent habituellement les mois d'août et de septembre, à cause des retraites, des placements et des affaires nombreuses qui se présentent à cette époque de l'année. loin de se trouver plus fatigué; il allait même sensiblement mieux; et dans le mois de sept., il a pu suivre assez facilement les exercices journaliers de la Communauté.

Mais ensuite les premiers froids de l'automne assez vifs et subits, cette année, lui ont occasionné une nouvelle rechute dont il se relève à peine au bout d'un mois. Ce n'était d'abord qu'une bronchite, à laquelle il ne faisait pas trop attention, quoique parfois elle lui coupât la voix dans la récitation des prières. Mais au bout de quelques jours, vinrent des battements de cœur de plus en plus forts; et le lundi, 11 octobre, il se vit dans l'impossibilité de dire la messe. Des crachats épais et sanguinolents

venaient une congestion aux pommous, comme il en avait déjà eues par le passé; et le pouls, très-irrégulier, marquait 130 pulsations et parfois davantage.

Le médecin de la maison, M. Coffin l'a soigné avec beaucoup de dévouement, renouvelant ses visites chaque jour pendant près d'un mois. Sur l'invitation du R. P. du Sac, alors réfugié, comme on l'a vu plus haut, chez les Sœurs de St Joseph, le médecin de la maison voisine des Pères jésuites, M. le D.^r Moissenet, voulut bien aussi venir une ou deux fois examiner notre cher malade. C'est un des médecins les plus distingués de Paris.

Le mal cependant ne ceda pas du premier coup. A diverses reprises, il y eut des retours de congestion, dus sans doute aux brusques changements de la température, et de nature à donner des inquiétudes. Les jambes devenaient très-enflées. Et de plus, à la suite de sa bronchite, le T. R. Père conservait une toux sèche et irritante qui lui enlevait le sommeil. Les Pères et les Frères se succédèrent pour le veiller, durant plusieurs nuits, à cause des potions qu'on avait à lui donner.

Les deux Docteurs n'ont pas paru toujours entièrement d'accord sur le traitement à employer. Après avoir suivi d'abord l'avis de son confrère, M. Coffin crut devoir revenir un peu plus tard, au spécifique ordinaire des maladies de cœur - la digitale; et les résultats ne l'ont pas trompé. Peu à peu, en effet, les palpitations se calmèrent, et dans les premiers jours de novembre, un mieux notable se fit sentir.

Le dimanche 14 nov., fête de la Dédicace des Eglises, le T. R. Père espérait pouvoir dire la st^e Messe, mais il craignit que la mémoire ne lui fit défaut pour certaines parties des prières à réciter par cœur; et il voulut auparavant les revoir. Il se borna donc à assister au St Sacrifice ce jour-là.

et les deux jours suivants. Ce matin, cependant, mercredi 17 novembre, il a eu le bonheur de pouvoir célébrer, et cela sans beaucoup de fatigues et de difficultés. Espérons que cette amélioration se soutiendra; c'est une grâce que nous devons nous efforcer d'obtenir par nos prières.



Cause du V. Père:

Longue interruption des séances — Réorganisation du tribunal —
Séances tenues depuis le 13^e déc. 1878. 6^{ème} — 17^{ème} réunion

Les séances du procès de béatification de Notre V. Père, suspendues près d'une année, viennent enfin d'être reprises, à notre grande satisfaction; et nous espérons qu'elles pourront désormais se succéder sans interruption.

Ce qui avait empêché de les tenir jusqu'ici, d'une manière suivie et régulière, c'était la difficulté ou plutôt l'impossibilité de réunir à la fois tous les membres du tribunal. Pour que ce tribunal fonctionne, il faut en effet, en dehors du Promoteur et du Notaire, la présence simultanée soit de M^{gr}. Richard avec l'un des juges, soit du vicaire général avec deux des chanoines délégués, soit enfin des quatre chanoines ensemble. Le vicaire général, chargé de suivre la cause, M. l'abbé Canon, se faisait un honneur de venir présider les séances aussi souvent que la chose lui était possible. Mais le plus souvent il se trouvait empêché par ses nombreuses occupations; et le jour même des séances, le vendredi, il était retenu à son bureau, à l'Archevêché, jusqu'à 2 h. de l'après-midi, et parfois au-delà. Puis, le temps de venir jusqu'à la rue Thomond, cela remettait le commencement des séances à 3 h. du soir, ce qui ne laissait plus assez de temps, sur

après la chute du jour M. Caron était, du reste, entièrement empêché la plupart du temps, soit par les affaires de l'administration ecclésiastique, soit par les cérémonies religieuses, aux quelles il avait à assister dans son archidiaconé.

Quant à nos vénérables chanoines, c'est à peine s'il a été possible de les réunir une ou deux fois tous les quatre ensemble. Durant la mauvaise saison, plusieurs se sont trouvés très-souffrants, notamment M. La Troucherie et M. Teretti; et, l'été arrivant, ils en profitaient naturellement pour prendre les uns après les autres, les trois mois de vacances que le droit leur accorde. De plus, au commencement de cette année, nous avons eu le regret de perdre l'un des plus zélés, le bon M. Lartigue, décédé le 15 avril après une longue et douloureuse maladie (1).

Il était donc nécessaire, pour faire avancer le procès, de reconstituer, ou du moins de compléter le tribunal. L'important, c'était d'avoir un vicaire général choisi spécialement dans ce but, et libre de son temps pour pouvoir assister régulièrement aux séances. A Paris, la chose était d'autant

(1) Nous devons ici quelques mots à la mémoire d'un digne ecclésiastique, qui portait à la cause de notre V. Père un intérêt particulier. D'une délicatesse et d'une bonté étonnantes, il était toujours prêt à venir aux séances, quand il en était prié. Aussi le Curseur était-il heureux de se représenter chez lui, certain d'être toujours bien accueilli.

M. l'abbé Lartigue avait été nommé de la reine Armélie; il aimait à rappeler qu'il avait reçu le dernier soupir du Duc d'Orléans, qu'il fut aussi le dernier qui pressât la main du roi Louis-Philippe, avant son départ pour l'exil. Nommé curé de St-Père en 1862, il y fut arrêté sous la Commune, et n'échappa à la mort, après six semaines de détention, que par une sorte de miracle. Sa santé en demeura très-ébranlée. Il offrit sa démission et fut appelé, en 1873, à prendre place parmi les chanoines titulaires de la Métropole: Au commencement de l'hiver dernier, il fut pris d'oppressions fort douloureuses, qui, durant plusieurs mois, ne lui laisseraient pas un moment de repos. Plusieurs fois le P. Barillet, Postulateur de la Cause, alla le visiter au nom de la C^{te}, en reconnaissance de ce qu'il avait fait pour la Cause de notre saint Fondateur. Le bon Chanoine en était très-touché. Il professait du reste, la plus grande vénération pour notre V. Père, ayant eu, comme il le disait lui-même, le bonheur

plus utile qu'il y a en ce moment quatre causes pendantes dans le diocèse; celle de notre V. Père, de Madame Louise de France (la V^{lle} Thérèse) de St Augustin, de M^{me} Barat, et des Martyrs des Missions étrangères. D'après un indult du St Siège en date du 13 sept. dernier, S. Em. le Cardinal Archev. de Paris a nommé comme vicaire général, à cet effet, M. l'abbé Conil, l'ancien vice-recteur de l'Université Catholique de Paris.

Pour les juges assesseurs, un autre indult du 24 avril 1879, autorisait à adjoindre aux quatre chanoines déjà nommés, deux juges suppléants. M. gr. Richard a désigné M. l'abbé Gentil et M. l'abbé Victor de Bonriot, appartenant l'un et l'autre au Chapitre métropolitain, le premier comme chanoine titulaire, et le second comme prébendé. Tous deux ont accepté avec bonheur. M. Gentil, étant séminariste, avait connu assez particulièrement le V. Père; il avait même eu le dessein d'entrer dans la Cong^g. Sa mauvaise santé l'en a empêché; mais il est toujours demeuré l'un de nos amis dévoués.

Quant au Promoteur et au Notaire, ce sont toujours les mêmes: M. l'abbé Bernard, vice-doyen de St Geneviève, et M. l'abbé Durand. Nous n'avons qu'à nous louer de l'empressement et du zèle qu'ils mettent à remplir leurs fonctions, quoiqu'ils aient l'un et l'autre, et surtout le notaire, la part la plus laborieuse.

Maintenant, avant de parler de l'installation des nouveaux juges, nous devons reprendre succinctement le récit des séances antérieures.

On a déjà parlé des cinq premières sessions dans un précédent bulletin. (N^o 124. p. 218.) La 6^e eut lieu à l'Archevêché le 13 déc. 1878, sous la présidence de M. gr. Richard, assisté des quatre chanoines: M. Lantique, Labroucherie, Téletti et Vicoindre. Sa

de connaître ce saint au séminaire de St Sulpice. M. Lantique est décédé le 7 avril 1880, à l'âge de 71 ans. (Semaine religieuse de Paris 17 avril 1880.)

Grandeur-avait voulu les réunir-tous, afin de montrer comment on devait procéder dans l'examen des témoins. M. gr de Ségur avait été invité à comparaître ce jour-là. Sa déposition dut être relativement assez longue; car la séance, commencée à 1 h., dura jusqu'à 4 h. 1/2; et l'on fut obligé de la lever sans avoir terminé les interrogations.

La 7^e session (18 déc.) se tint encore à l'Archevêché, sous la présidence de M. gr de Larisse, assisté de M. Caron vicaire général. Elle avait pour but d'entendre la fin de la déposition de M. gr de Ségur. A l'heure fixée (2 h.) tous les membres sont réunis; mais le témoin n'arrive pas. Après quelque temps d'attente, le P. Barillec court à sa recherche, et le rencontre heureusement à son confessionnal de l'église de St Thomas d'Aquin, il avait complètement oublié son rendez-vous à l'Archevêché. Mais enfin tout put ensuite se réparer.

La 8^e session eut lieu le 17 janv. 1879, et fut tenue par M. M. les Chanoines en notre Maison-Mère. On y reçut la déposition de M. gr de Girardin, Directeur général honoraire de l'œuvre de la St^e Enfance. Cet excellent prélat, quoique bien cassé par l'âge et les infirmités, fut heureux de venir rendre hommage à la sainteté de notre V. Père, qu'il avait particulièrement connu dans les pieuses réunions de St Jean.

La 9^e session, présidée par M. le vicaire général, assisté de M. M. Vartigue, et Secointre, fut entièrement consacrée à entendre la déposition de M. gr Ozanam, frère du c. d. Ozanam, et prélat de la Maison de Sa sainteté. Il vint pour cela de St Cloud, où il réside-habituellement. C'était le 21 février; la séance, commencée à 2 h. 1/2, se termina à 5 h. Rappelons à cette occasion que dans cette excellente famille Ozanam on garde comme un des plus précieux souvenirs, celui de la visite que fit notre V^{lle} Père, lors de son passage à Lyon, quand il allait à Rome pour la fondation de l'œuvre des noirs. M. gr Ozanam n'aura certainement pas

oublié de mentionner cette circonstance dans sa déposition.

10^e session, 21 mars 1879, M. Nigon de Berty, chef de division honoraire au Ministère des Cultes, et qui avait eu, à raison de cette fonction, de fréquents rapports avec notre V^{ble} Père; au sujet du clergé des colonies, employa toute cette séance pour sa déposition. M. Caron, vic. général et M. M. Sartigue et Peretti présidaient ce jour-là.

À la 11^e session, 18 avril, le Tribunal recut d'abord le serment de M. l'abbé Lehmann, ancien curé de Morsains (Marne) dans le diocèse de Châlons. C'est un des rares ecclésiastiques qui ont connu notre V^{ble} Père à Rome en 1840. Il logeait même avec lui dans la maison Patriarca, quoique dans un appartement plus confortable; et il en garde toujours le plus édifiant souvenir. On profita de son passage à Paris, pour le prier de nous apporter son témoignage. Mais il dut, selon les règles de la procédure, se borner, dans cette séance, à faire son serment. Le P. Léon Levasseur fut ensuite appelé à déposer. Mais la réunion ne put guère durer que cinq quarts d'heure, M. Caron étant obligé de repartir à 4 h. Le P. Léon ne put donc achever; la suite de sa déposition fut remise à une séance ultérieure.

Le 2 mai, à la 12^e session, tenue par M. M. Caron, Latroucherie et Lecointre, on entendit M. l'abbé Lehmann. Puis les séances furent suspendues jusqu'au mois d'octobre, à cause des tournées de Confirmation, aux quelles devait assister M. Caron, puis des absences successives faites par M. M. les membres du Tribunal.

Enfin, après 6 mois d'interruption, eut lieu la 13^e session, tenue comme les précédentes, au séminaire. C'était le 24 oct. Avec M. le Vicairé général, y assistaient M. M. Sartigue et Peretti. Le P. Léon Levasseur fut invité à continuer sa déposition; mais au cours de la séance, le témoin ayant fait sans doute

allusion à la guérison d'une Fille de Marie de Zanzibar; attribuée à notre V. Père, et ayant prévenu qu'un témoin oculaire du fait, le P. Baur, qui avait vu et traité la malade, était en ce moment au Séminaire et à la veille de retourner dans sa Mission, le Promoteur et les juges crurent devoir le faire appeler d'office aussitôt, pour entendre de sa bouche le récit du miracle. Le P. Léon Le Tavasseur fut donc de nouveau ajourné et remplacé, vers 3 h., par le P. Baur, qui resta en séance jusqu'à 4 h. 1/2. Quelle a été la déposition, nous ne pouvons que le supposer; toujours est-il que les membres du Tribunal ont paru ensuite avoir été vivement intéressés par le récit qui leur a été fait, et en ont gardé l'impression la plus favorable.

Après cette réunion, le procès dut être suspendu assez longtemps, comme on l'a vu plus haut, par suite de la mort de M. Lartigue et de la maladie de deux autres chanoines. Enfin le vendredi 29 oct. 1880, a eu lieu à l'Archevêché, la séance de réorganisation du tribunal. M. J. Richard, voulut bien la présider lui-même; et avec les nouveaux membres, il tint aussi à y appeler les anciens, sauf M. Latroucherie toujours malade, afin de pourvoir pour l'avenir à la marche régulière du procès. Après le Veni sancte et l'ave Maria, on donna lecture des deux rescrits obtenus de Rome au sujet de la nouvelle composition du tribunal. Il fallut ensuite écrire, pour les nouveaux juges, les Lettres rémissoriales adressées par la S. C. des Rites au sujet de la Cause. Après cette lecture, qui prit près d'une heure, M. J. Richard, en vertu du pouvoir accordé par le St. Siège à son Em. le Card. Archev. de Paris, notifia la nomination de M. l'abbé Conil comme Vicaire général pour le procès, puis celle des nouveaux juges, M. M. les chanoines Gentil et de Bonniot, le premier en remplacement de M. Lartigue et le second en qualité de juge suppléant. Après avoir accepté leur mandat, ils prêtèrent

successivement le serment requis, à genoux, la main sur les S^{ts} Évangiles, et en signèrent la formule ; puis, tous apposèrent leur signature au procès-verbal, rédigé d'avance, et après eux, les P. P. Planeix et Otten, appelés en qualité de témoins de tout ce qui venait de se faire dans la séance.

Commencée à 2 h. ; la réunion se termina vers 4 h. ; mais avant que l'on se séparât, il fut réglé qu'il y aurait désormais réunion le vendredi de chaque semaine, en notre Maison-Mère à 1 h. de l'après-midi. M. l'abbé Conil a bien voulu accepter de venir présider toutes les réunions, avec deux des Chanoines, qui se remplaceront successivement de mois en mois.

D'après cet arrangement, la séance suivante, qui était la quinzième du procès, a eu lieu le 4 nov. sous la présidence du nouveau Vicaire général, assisté de M. M. Piretti et Lecoindre, aux quels est venu bénévolement s'adjoindre M. de Bonniot. Elle a été consacrée à entendre la fin de la déposition du P. Léon Le Tavas seur, qui comparaisait ainsi pour la 3^e fois, à plus d'un an d'intervalle.

Mgr. Dubois se trouvait encore à la Maison-Mère en ce moment, revenant d'un voyage à Rome. Il s'était proposé de repartir pour la Sénégambie le 5 nov. ; mais, à la demande du P. Barillec, il voulut bien différer son départ jusqu'au 20, afin d'offrir aussi son témoignage en faveur d'une cause si chère à tous les membres de la Cong^e. Il prêta donc son serment, comme témoin, le 4 nov. ; et dans la séance suivante, le 12 nov., il fit sa déposition, à laquelle son caractère épiscopal ne put qu'ajouter une valeur toute particulière. A la fin de la réunion, tous les membres du tribunal, après lui avoir fait leurs adieux, lui demandèrent respectueusement sa bénédiction, en lui promettant le secours de leurs prières pour nos Missions d'Afrique.

La 17^e. séance, la dernière qui ait eu lieu, a été tenue à l'heure et au jour fixés, le 19 nov. Elle a été consacrée à recevoir la déposition de M. Féard, Supérieur Général de la Compagnie de St-Sulpice ! Dans la prochaine réunion, on doit entendre celle du R. P. Sétavasseur F., qui sera certainement l'une des plus intéressantes et des plus importantes.

On voit que les séances se succèdent maintenant d'une manière régulière ! Espérons que rien ne viendra désormais en entraver la marche. Mais n'oublions pas que c'est Dieu seul qui fait les saints après leur mort, comme pendant leur vie. Truons-le donc avec ferveur, afin qu'il daigne faire éclater la sainteté de son serviteur, et pour sa propre gloire ; et pour le bien de la Cong^e, ainsi que pour le salut des âmes abandonnées, auxquelles elle est spécialement consacrée.



Fête de la Pentecôte, à la Maison-Mère.

16 mai 1880

Pour ne pas déroger aux traditions du Bulletin, disons un mot de notre fête patronale de la Pentecôte, quoique la date en soit déjà un peu éloignée ! Nous nous faisons une joie d'avoir, pour la présider, l'illustre Prélat qui remplace, depuis le mois d'août de l'an dernier, le Cardinal Moëglia, comme représentant du St-Siège à Paris, M^{gr} Czacki. Si l'É. R. Père alla lui-même pour l'inviter, mais ne put le voir. Son Excellence s'empressa de lui écrire pour le remercier, en s'excusant de ne pouvoir accepter, à cause de sa frêle santé ; mais en ajoutant qu'elle ne manquerait pas cependant de venir nous voir, en témoignage de son estime pour notre si méritant Institut. L'éminent Prélat vint en effet faire sa visite au É. R. Père le 5 mai, et exprima de nouveau son

regret de ne pouvoir se rendre à son invitation. Il ne peut, dit-il, accepter d'officier ou de dîner nulle part, à cause de son état habituel de souffrance. On invita alors l'Auditeur de la Nonciature, M^{gr} Ferrata, qui voulut bien remplacer M^{gr} Czacki et officier à la Grand'Messe. Ses Vêpres furent chantées par le R. P. 1^{er} Assistant.

Le repas de fête fixé, comme autrefois, à midi, fut présidé par M^{gr} Ferrata. Au grand regret de tous, le C. R. Père ne put y prendre part; des battements de cœur assez violents ne lui permirent pas de descendre. Voici, parmi les représentants des C^{tes} religieuses de Paris, ceux que nous avions à cette fête. Le R. P. Pététot, Supérieur-général de l'Oratoire, M. Delpech, Supérieur des Missions-Etrangères, un R. P. Capucin, tenant la place du R. P. Arsène, Provincial de l'Ordre; le R. P. du Sac, Recteur de l'École St^e Geneviève; M. Mac Namara, subér. du collège des Irlandais. Il y avait aussi M. l'abbé du Fougereais, Directeur-général de l'Œuvre de la St^e Enfance; M. l'abbé Bernard, vice-doyen de St^e Geneviève, M. l'abbé Chicotot, aumônier de la Maison-Mère des Sœurs de St Joseph; M. Certes, trésorier de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et M. le Docteur Ozanam.

Secours à nos Missions.

Nous terminons cette partie générale du Bulletin, par le tableau des allocations accordées, cette année, à nos diverses Missions, par les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la St^e Enfance.

Malgré la part assez considérable de secours, réclamée par les nouvelles Missions d'Afrique, on a bien voulu nous conserver et même augmenter les allocations qui nous étaient précédemment accordées.

	Propagation de la Foi!		St ^e Enfance	Total.
	allocations	Dons spéciaux		
Sénégalie.	35,000.	3,936. ^s 05.	39,550 "	77,786. ^s 05.
Sierra-Léone.	24,000	605. 00.	12,900 "	37,505 00.
Guinée.	20,000.	3,375. 10	21,750. "	45,125. 10.
Congo.	27,000.	4,709. 43	7,000. "	38,709. 43.
Cimbébasie.	30,000.	1,414. 20	1,000.	32,414. 20.
Zanguebar.	25,000.	3,246. 55.	37,880. 22.	66,126. 77.
Chandernagor.	"	"	3,000. "	3,000. "
Mayotte et Nossi-Bé	"	"	4,000 "	4,000. "
	161,000. ^s	16,586. ^s 33.	127,080. ^s 22.	304,666. ^s 55.

La Mission de la Cimbébasie a, cette fois, comme on le voit, une allocation distincte; et même assez élevée relativement. C'est que les membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi ont particulièrement à cœur de favoriser l'expansion de l'évangile par l'établissement de nouveaux centres de Mission.

Nous rappelons de nouveau, à cette occasion, les demandes à faire à l'œuvre apostolique. Quelques-unes de nos Missions n'ont rien reçu, par ce qu'elles n'ont rien demandé, ou que leurs demandes sont parvenues trop tard. Ses lettres peuvent être adressées soit à la Présidente générale, M^{me} la Comtesse d'Erceville, (qui a remplacé M^{lle} du Chesne, décédée le 8 fév. 1879,) soit à M^r l'abbé Dumax, qui a succédé à M^r Gaume, dans le titre de Directeur général de l'œuvre.

Dans les lettres adressées aux chefs de Mission, le nouveau Directeur de l'œuvre de la St^e Enfance recommande spécialement, de la part du Conseil: 1^o de donner tout le développement possible à l'œuvre du baptême des petits païens moribonds; 2^o de créer des écoles pour les enfants des orphelinats; 3^o d'établir dans chaque Mission l'œuvre de la St^e Enfance, par cotisation. Ces desirs sont trop dans l'intérêt des Missions elles-mêmes pour ne pas être suivis autant que possible.

Iles de Mayotte et de Nossi-Bé.

mai 1879 - déc. 1880

Nous plaçons le Bulletin des deux Îles fondées l'an dernier dans ces îles à la suite de celui du Zanguebar, dont elles sont voisines. On a exposé dans un numéro précédent les circonstances et les motifs qui nous ont obligés à nous charger de la desserte de ces deux petites colonies. Nos Pères Jésuites avaient à force d'instances, obtenu de se retirer, pour porter tous leurs efforts sur la grande terre de Madagascar; et comment trouver d'autres prêtres pour les remplacer dans cette Mission difficile et pénible? Cette œuvre s'imposait donc à nous, puisque nous sommes chargés de pourvoir au soin religieux des colonies françaises. (N^o 128, p. 377.)

Les deux îles réunies depuis 1843, sous un même Commandement, ont été séparées par un Décret du 14 juillet 1877, en deux administrations distinctes et indépendantes l'une de l'autre. Cependant au point de vue ecclésiastique, elles forment une seule Préfecture apostolique; et les deux Îles sont également placées sous la direction d'un supérieur principal, actuellement résidant à Mayotte, le P. Guillouze. Nous commençons donc par le Bulletin de Mayotte.

Île de l'île de Mayotte.

1. Voyage, arrivée. — 2. Population. Dzaoundzi. Siège de l'adm^o. — 3. Œuvre des écoles. — 4. Question de transfert à Mamoulzou. Situation avenir religieux. — 5. Appel des catholiques d'Anjouan. — 6. Question des Décrets sur les Cong^os religieuses. — 7. Rapports avec l'adm^o. Esca. Dre. Bisette.

Extrait de la correspondance. — 1. C'est le 5 avril que se sont

embarqués à Coulon ceux de nos confrères qui étaient destinés pour les nouvelles Ctes de Mayotte et de Nossi-Bé. Le Ministère de la Marine et des Colonies leur avait donné passage sur le transport l'Européen, qui se rendait dans ces îles. Après quelques jours passés à Bourbon, ils reprurent la mer le 19 mai et arrivèrent à Nossi-Bé le 22 au soir. Le P. Guilloux y laissa les P. P. Stevannou et Montel, avec les Frères Mathurin et Plocas, selon l'obédience qui leur avait été donnée par la Maison-Mère. Puis, le 24 mai au soir, il repartit pour Mayotte; avec le P. Gæpfert (Emile) et le F. Ambroise. Au bout de 24 heures à peu près, ils arrivaient heureusement à leur destination. À peine le navire a-t-il mouillé l'ancre, qu'un Père Jésuite vint à leur rencontre dans une embarcation. Cependant ils passèrent encore la nuit à bord, faute de logement préparé pour les recevoir, et le lendemain, ils prirent possession de la Mission. Les Rév. Pères Jésuites restèrent quelques jours avec eux pour les aider à s'installer et les mettre au courant des choses, puis, le 7 juin, ils quittaient la colonie.

— 2. C'est en 1843 que la France a pris possession de l'île de Mayotte. Sa population est d'environ 10.000 habitants. « Elle se compose, écrit le P. Guilloux, de quatre éléments : — 1° Les Mahoris ou métis d'Arabes, qui sont les plus anciens habitants et les plus nombreux; — 2° Les Arabes, qui sont venus s'adjoindre aux premiers et les dominent; — 3° Les Sakalaves ou Malgaches, provenant d'émigrations de Madagascar; — 4° Les Makouas et les Mozambiques, ou les noirs venus du continent africain et qui travaillent sur les habitations sucrières, habitations qui sont aujourd'hui au nombre de 14.

« Les Arabes et les Mahoris sont tous mahométans, et par conséquent peu faciles à convertir. Les deux autres classes de la population offrent moins de résistance à l'Évan-

gile;

mais le difficile, c'est de pouvoir arriver jusqu'à ces pauvres gens.»

— 2 « Le siège de l'administration, comme celui de la Mission, jusqu'ici se trouve sur un petit îlot, du nom de Dzaoudzi, qui a tout au plus sept hectares de superficie. C'est là qu'habitent le Commandant et tous les employés de l'Administration; et là aussi se trouvent l'hôpital et l'école des filles, tenue par les sœurs de St-Joseph.

« La grande terre ou Mayotte, proprement dit est séparée de Dzaoudzi par un bras de mer de trois milles ou d'une lieue, ce qui nous oblige d'avoir une embarcation pour y aller. Outre la chapelle de Dzaoudzi, il y en a une autre sur l'île de Mayotte à Mamoutzou; nous y allons dire la st^e Messe le dimanche. » (Lett. du 18 juin 1880.)

— 3 « L'œuvre principale est celle des écoles. L'école des garçons compte une vingtaine d'élèves. Six des plus grands sont employés à la menuiserie. Il nous faudrait aussi d'autres ateliers, du moins pour les métiers plus usuels. Ce qu'on demande ici avant tout, ce sont des ouvriers; mais nous aurons besoin de contre-maîtres pour former et diriger nos apprentis. » (Lett. du 15 août 79.)

« Au commencement de janvier de cette année, nous avons eu à subir une rude épreuve. Plusieurs de nos enfants sont tombés malades, ainsi que le P. Gaepfert et le F. Ambroise. Pour arrêter le progrès du mal, nous avons séparé les enfants en trois bandes; les uns ont été gardés à Dzaoudzi, les autres envoyés à Mamoutzou, et d'autres confiés à des ménages chrétiens, qui nous sont venus en aide pour la circonstance. Nous allons bientôt les reprendre, mais n'en manquera-t-il pas plusieurs à l'appel? C'est à craindre; en tout cas l'école de la Mission existera toujours. L'administration est bien disposée en notre faveur. » (Lett. des 23 janv. et 23 fév. 1880.)

— 4. — Au point de vue religieux, Mayotte compte deux paroisses, l'une à Dzaoudzi, et l'autre à Mamoutzou. Ainsi qu'on l'a dit plus haut, toute l'administration est réunie jusqu'ici sur l'îlot de Dzaoudzi; mais le ministère de la marine et des colonies a donné des ordres pour son transfert à Mamoutzou, où se trouve presque toute la population de Mayotte.

« L'église de Mamoutzou est placée sur notre terrain; c'est une chapelle qui a été faite pour l'école et que l'on a agrandi en vue des besoins de la population. Près d'elle se trouve la maison des Pères, l'école et les ateliers. Nous résidons encore tous à Dzaoudzi, les Jésuites y avaient même transporté l'école.

« A l'arrivée du nouveau Commandant, j'ai demandé, continue le P. Guilloux, qu'on rétablisse l'école à Mamoutzou; car c'est là le centre de la population chrétienne, Dzaoudzi, où nous sommes, n'a comme chrétiens que les employés, qu'on ne voit jamais à l'église. Cinq ou six personnes seulement viennent à la Messe; ce qui, avec les enfants de l'école, et les sœurs de St Joseph, nous fait une soixantaine de personnes. Ma demande a été écoutée. L'école va être transférée à Mamoutzou, et nous la suivrons. Le P. Jacqfert s'y rendait déjà tous les dimanches pour le service religieux. Il va y habiter avec le F. Ambroise, et moi je resterai à Dzaoudzi. J'irai passer quelques jours de la semaine auprès d'eux, conformément aux Constitutions.

« Chaque année, la population de la grande terre augmente en nombre, au moyen du recrutement des noirs qu'on va engager comme travailleurs. Ils sont tous de la côte d'Afrique, et représentent un tiers de la population. C'est sur eux que notre action devrait s'exercer, si nous pouvions les atteindre. Malheureusement...

sur les habitations sucrières, et aucun chemin n'existe pour s'y rendre, si ce n'est celui de la mer. J'ai pensé à un moyen qui remédierait, dans une certaine mesure, à cet inconvénient. C'est de diviser la Grande Terre en sections, de manière que tous les mois ces braves gens vissent le missionnaire. J'en ai causé aux habitants qui accepteraient très-volontiers qu'un Père allât leur dire la st^e Messe. Les Makouas (engagés), libres le dimanche, pourraient se mettre en rapport avec le prêtre et échapper ainsi à la propagande musulmane.

(Lett. P. Guilloux. 15 juin 1880.)

— 5. L'île de Mayotte appartient, on le sait, au groupe des Comores. Sa position peut permettre au besoin d'aller visiter et évangéliser les autres îles de ce groupe. L'administration le verrait avec plaisir, et fournirait volontiers pour cela les moyens de transport, par ce que c'est là un moyen d'étendre l'influence française : Nos Pères ont déjà reçu à ce sujet, des familles catholiques d'Anjouan, une lettre vraiment touchante que nous reproduisons ici. Cette lettre était adressée à M^r l'évêque de St-Denis, qui l'a transmise à Mayotte.

Anjouan (Iles Comores),
Etablissement Tomony, le 14 août 1879.

Monseigneur,

Nous venons solliciter de votre bienveillante bonté d'écouter favorablement la supplique que nous venons vous adresser. Nous sommes de pauvres exilés de notre patrie, privés des consolations de notre sainte religion. Nous venons à vous pleins d'espoir en votre cœur paternel, que si il vous est possible de faire passer de temps à autre un curé ici, afin que nous puissions recevoir les consolations nécessaires à nos âmes.

Nous sommes ici à Anjouan (Iles Comores) plusieurs familles catholiques, nous avons des enfants qui ont besoin du baptême, et nous-mêmes de remplir nos devoirs de religion. Nos occupations ne nous permettent pas de sortir d'ici

si de temp. ans, un pasteur passait quel-

temps ici, cela nous permettrait de faire baptiser nos enfants, et nous mêmes de remplir nos devoirs.

Il y a ici un service de malle qui passe mensuellement à Tomony, si on nous faisait prévenir quelques mois d'avance qu'à tel mois un curé descendrait à Tomony, alors les catholiques de Tomony donneraient connaissance à ceux qui sont dans l'intérieur de l'île qu'à telle époque il passerait un curé à Tomony; alors ils feraient leur possible pour se réunir dans un même lieu.

La malle reste ordinairement à Tomony de 16 à 18 heures.

Si le dérangement du curé occasionnait quelques frais, nous nous engageons à les payer.

Pleins d'espoir en votre pétition, Monseigneur, nous attendons la réponse consolante du chef de nos Pasteurs.

Nous sommes, Monseigneur, vos enfants et serviteurs dévoués.

Suivent les signatures.

— 6. — A la suite des instructions envoyées du Ministère de la Marine pour l'exécution des décrets du 29 mars, dans les colonies, au sujet des Congrégations non autorisées, j'ai eu la visite de M. le Commandant, qui m'a demandé si nous étions en règle sous ce rapport. J'ai répondu comme je devais le faire, affirmativement. Il semblait craindre que nous ne fussions sous le coup des nouveaux décrets, et il a paru très-satisfait qu'il n'en fût pas ainsi.

On avait prié le juge de faire afficher les fameux décrets à Mamoutzou, où il réside. Il s'y est refusé net, disant que jamais il n'obéirait à une pareille injonction. Il a été mis à la disposition du ministre. C'est un ancien élève des jésuites et un catholique fervent, ne manquant jamais à la s^{te} Messe. Tout le monde le regrette ici, surtout nous. Le matin même de son départ, il est venu faire la s^{te} communion. Ses habitants le disent à qui veut l'entendre. c'était un homme intègre, impartial et surtout indépendant: trois qualités d'un bon juge.

(Vell. du P. Guillonx des 15 et 18 juill. 1880.)

— 7. « Le Commandant que nous avons trouvé ici à notre arrivée, M. Vassal, est parti pour France au mois de sept. 1879. Il réclamait son rappel depuis quelques mois. Nous l'avons beaucoup regretté; car nous nous entendions très-bien, et tout porte à croire que cette bonne entente eût continué. (Lett. du 15 août 1879.)

« L'Ordonnateur, M. Sasia, a été chargé de l'interim jusqu'à l'installation du nouveau Commandant, arrivé au milieu de cette année.

— 8. « Nous avons eu dernièrement à Mayotte, lieu de station pour l'escadre de l'Océan Indien, tous les navires de la station pour la revue et l'inspection annuelle. Notre rade offrait un coup d'œil magnifique, six gros bâtiments de guerre étaient dans ses eaux. Quel bien pourrait en résulter, même pour l'influence française, si ce déploiement de forces navales servait à protéger la religion. Mais hélas! nos braves marins sont condamnés à faire la parade. (Lett. du 5 août 1880.)

— « Tout est calme d'ailleurs à Mayotte; mais les vivres sont d'une cherté désespérante. Le riz en paille se paie 34^f le kilo, et tout est à l'avenant. Ce qui, l'an dernier, se vendait 700^f, vaut maintenant 1500^f. Le pain est à 80^c. le kilo. Nous devons cette cherté des vivres à la disette, qui règne à Madagascar, où les sauterelles ont ravagé une partie des récoltes. » (Lett. du 27 sept. 1880.)

C'té de Nossi-Bé.

1. Arrivée. Maladies. Départ des Jésuites. — 2. Adjonction d'un 3^e Père, P. Schuenemann. — 3. P. Stervenon, malade, remplacé par P. Mauger. — 4. Père Montel, seul Père dans l'intervalle: Travaux. — 5. Œuvre des enfants. Internat des garçons dissous. Maison des Pères changée. — 6. Ecole des filles. Inspection.

École externe de garçons. Nécessité de rétablir l'internat. — 7. Nouvel incendie.

— 1. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, c'est le 22 mai 1879 que sont arrivés à Nossi-Bé les P. Stervennou et Montel, avec les F. F. Mathurin et Phocas. C'était le jour même de la fête de l'Ascension de N. S. On ne pouvait choisir une plus heureuse coïncidence pour l'installation de la C^{té}. Espérons qu'elle pourra conduire au Ciel un grand nombre d'âmes!

Mais le bien ne se fait pas sans épreuves; et nos confrères de Nossi-Bé n'ont pas tardé à en faire l'expérience. — « Deux mois à peine après notre arrivée, rapporte le Bulletin de la C^{té}, le P. Stervennou a été atteint par les fièvres; et bientôt après le P. Montel a dû aussi le suivre à l'hôpital

« Heureusement que les jésuites sont restés quelque temps avec nous, pour nous aider dans notre installation. Au mois de juin le P. Gultier partit avec un Frère pour Tananarive; mais le R. P. Vacomme, préfet apostolique resta avec deux autres Frères un temps plus long. Ce n'est que le 4 septembre qu'ils ont quitté Nossi-Bé, à bord du Cher, pour se rendre à la Réunion. Nous avons fait tout notre possible pour leur être agréables et pour conserver la bonne entente avec eux jusqu'à la fin. D'ailleurs, nous n'avons eu qu'à nous louer de leurs procédés à notre égard. » (lett. 3 sept. 79.)

— 2. La position difficile et pénible dans laquelle se seraient trouvés dès le commencement nos confrères de Nossi-Bé, sans le secours des Pères jésuites, montraient la nécessité d'ajouter au cadre du clergé de cette île et de Mayotte au moins un cinquième Père, qui pût, au besoin, aider et remplacer ceux qui se trouveraient fatigués ou malades. C'est là d'ailleurs, ce qui avait toujours existé auparavant, du temps des jésuites. Le C. R. Père a donc fait à ce sujet de nouvelles instances auprès du Ministère de la Marine

et des colonies; et sa demande a été favorablement accueillie.

(Lett. du C. R. Père 14 oct. 79. du Ministère, 16 sept. 1880.)

Le P. Scheuermann, désigné par le C. R. Père pour aller ainsi compléter le personnel de Mayotte et de Nossi-Bé; a quitté Bourbon le 28 avril, et le 30 il s'est embarqué à Maurice pour Nossi-Bé, sur le Tonareg, vapeur français de la Compagnie Roux et Fraissinet de Marseille, qui fait tous les douze ou quinze jours le service entre ces deux îles, pour le transport des bœufs. Il doit habituellement résider à Nossi-Bé où les œuvres sont plus importantes; il y est arrivé le 3 mai 1880. Le Capitaine du bateau et tous les officiers ont été pleins de bienveillance à son égard et lui ont accordé un passage gratuit, quoique l'on exige habituellement des passagers une somme de 500 f. (Lett. du P. Scheuermann, 11 juin 80.)

— 3. L'arrivée du P. Scheuermann était impatiemment attendue à Nossi-Bé; car le P. Montel se trouvait seul avec les Frères depuis déjà deux mois. Le P. Stenvennou, repris à chaque instant par de nouvelles fièvres, accompagnées de fortes oppressions, avait été obligé de quitter l'île le 9 mars 1880. Il était tellement affaibli que le conseil de santé déclara son départ urgent; et l'on profita de l'occasion du navire de guerre, le Char, pour le faire partir pour Bourbon, où il arriva heureusement le 5^e jour de Pâques.

L'air vivifiant de la mer, et les bons soins qu'il reçut des Pères Jésuites à l'île St^e Marie, où le navire stationna pendant huit jours, lui avaient déjà fait beaucoup de bien. Pour achever sa guérison, le conseil de santé de St-Denis l'envoya suivre un traitement thermal à Salazie. Il se remit ainsi peu à peu, et sur la fin de juillet, il repartit pour Maurice, afin d'y remplacer le P. Mauger, qui avait été chargé lui-même de le remplacer à Nossi-Bé.

C'est le samedi 7 août que le P. Mauger a quitté

Maurice pour aller à Nossi-Bé; il y était arrivé trois jours après, le 10 août. On lui a donné passage, comme au Père Scheuermann, sur le Couarey. Il a été regretté au quartier de la Savane, à Maurice, où il avait déjà fait beaucoup de bien. Quelque temps après son arrivée à son nouveau poste, il est allé voir le P. Guilloux à Mayotte, pour s'entendre avec lui au sujet des œuvres de Nossi-Bé.

— 4. Durant l'intervalle de deux mois et demi qui s'écoula entre le départ du P. Stervennou et l'arrivée de nouveaux confrères, le P. Montel était resté seul avec les Frères. « C'était là, écrivait-il depuis au C. R. Père, une épreuve bien pénible, pour le début de ma carrière apostolique. Avant le départ du P. Stervennou, j'avais le plus souvent à m'occuper de tout; car ce bon Père pouvait à peine dire la s^{te} Messe; et il est même resté des mois entiers sans pouvoir la dire. Mais lui parti, le fardeau devenait plus lourd encore. Je me trouvais seul prêtre, et cela à l'époque la plus dangereuse de l'année, mars et avril; c'est à la fois le temps des grandes chaleurs et celui des fièvres dans la colonie, surtout parmi les blancs, et par conséquent, celui où il y a aussi le plus à faire pour le salut des âmes. Chaque jour, en effet, j'avais à visiter et à administrer des malades; souvent il fallait aller en plein midi, sous un soleil de plomb, souvent aussi c'était la nuit. Toutes les personnes que j'ai enterrées, surtout au mois de mars, sont mortes par suite d'accès pernicieux; en quelques heures de temps, elles étaient enlevées. Deux matelots européens avaient été portés à l'hôpital, l'un à 11 h. du soir, l'autre à 5 h. Le premier est mort à 11 h. de la nuit, l'autre à 1 h. du matin. Je n'ai pu malheureusement que leur donner une absolution sous condition; portés à l'hôpital sans connaissance, ils sont restés dans cet état jusqu'à leur dernier soupir.

« Contre la visite des malades, il fallait binner-tous les dimanches, et fuire les instructions du carême ! Puis sont venues les cérémonies de la Semaine St^e et les solennités pascuales que nous avons célébrées de notre mieux : Or, nous avons environ 4000 chrétiens, dont 2500 ayant fait leur première communion. La besogne était donc considérable. Cependant, grâce à Dieu, j'ai pu fuire face à tout; je ne sais vraiment comment j'y suis arrivé, ce n'a pu être que par un secours particulier de la Providence. Ce qui le montre; c'est que, pendant ces huit mois de travail, durant la maladie du P. Stervennon ou après son départ, moi, qui avais été si souvent malade auparavant, j'en'ai pas eu alors la moindre indisposition, pas le plus petit moment de fièvre. Ce n'est qu'après la fête de Pâques, qu'harassé de fatigue et épuisé, j'ai été obligé de passer onze jours à l'hôpital, non pas à cause de la fièvre, mais plutôt pour me reposer et prendre de nouvelles forces.

« Ses chrétiens sont donc restés alors sans Messe. Deux ou trois enterrements sont survenus durant ce temps, le F. Mathurin et la Mère Supérieure des sœurs de St Joseph ont fait conduire le corps devant l'église, là, ils ont récité le *Re profundis*, puis la dépouille du défunt a été transportée au cimetière. Enfin au mois de mai nous est heureusement arrivé le P. Scheuermann, nous apportant un secours bien vivement désiré. »
(lett. du P. Montel, 1^{er} juill. 1880.)

— 5. L'œuvre principale de Nossi-Bé est celle des écoles. Elle a eu également à traverser des moments bien critiques.

« A notre arrivée, dit à ce sujet le Bulletin de la C^{té}, il y avait à la Mission environ 150 enfants, dont 115 à sa charge et 35 entretenus par l'Administration. Depuis l'incendie survenu du temps des Pères Jésuites, au mois d'oct. 1878 on les avait réunis, partie au presbytère, et partie dans une case à côté. On faisait ainsi tous les sacrifices pour les garder à la

Mission, afin d'assurer autant que possible leur persévérance.

Mais, au commencement du mois d'août 1879, le docteur médecin déclara qu'on avait à craindre parmi eux une épidémie de la variole, parce que trois ou quatre d'entre eux avaient quelques petits boutons sur le corps. Va-deous, par ordre de l'Administration, nous fûmes mis en quarantaine; et le F. Phocas dut se retirer avec les petits enfants de son école dans le lieu désigné par l'Administration.

« Au bout de quinze jours, la quarantaine fut levée, mais avec défense, de la part de la commission sanitaire, de faire coucher les enfants au dortoir qu'on avait provisoirement installé pour eux au grenier du presbytère. Or, nous n'avions qu'une case dans laquelle on pouvait loger une quinzaine d'enfants. Nous y installâmes les jeunes gens des ateliers qui pouvaient nous rendre quelque service. Ceux qui avaient leurs parents à Hoell-ville durent retourner chez eux; les autres furent envoyés provisoirement à notre maison de campagne d'Amponbilava.

« Mais peu de temps après, par suite des dispositions prises par l'Administration locale, tous les enfants durent être congédiés. On était en train de reconstruire pour eux l'ancien dortoir qui avait été incendié en 1878: il recut une autre destination.

« Quant aux ateliers, déjà on avait également rebâti et remonté la forge. Le jour où les enfants commençaient à travailler, elle a été fermée et nos enfants congédiés. Ensuite on nous a commandé de la détruire, parce qu'elle se trouvait sur le chemin de ceinture que devait construire le Gouvernement tout autour de la ville.

« L'internat de la Mission qu'on avait jusque-là soutenu à grands frais, se trouvait donc ainsi entièrement aboli; et comme pour empêcher son rétablissement, l'Administration décida, dans une réunion du 6 sept. 1879, que l'école serait trans-
férée

à l'autre bout de la ville, à une distance assez éloignée de notre maison.

« Nous-mêmes nous avons été obligés de quitter le presbytère, qui était agréablement situé sur le bord de la mer et loin de toute habitation. Nous avions là une cour magnifique remplie de beaux manquiers et de vignes, seulement nous étions un peu loin de l'église. Actuellement nous en sommes aussi éloignés; et de plus, notre habitation donne sur la rue. A notre droite, à huit ou dix pas, est située la prison; à notre gauche, à la même distance, nous avons la maison d'un fonctionnaire public. Derrière notre nouvelle maison, il n'y a qu'une petite cour en pente, qu'on est occupé à cloître à la mode du pays, avec des pieux et des bâtons.

« Le P. Stervonnou, appelé par le Commandant à la séance du conseil où se décidaient ces choses, a voulu faire quelques observations, surtout pour le maintien de l'internat; ses observations n'ont pas été écoutées. » (Lett. du P. Stervonnou, 3 sept. 1 et 3 oct. 79.)

— 6. « Par suite de l'abolition de l'internat, l'école elle-même dut être suspendue pendant quelque temps. Peu après, cependant, nous tâchâmes de reprendre cette œuvre si importante; et nous ouvrîmes une école d'externes, mais avec une grande diminution d'enfants. Leur nombre qui s'élevait autrefois à 150, est descendu à 40 et souvent au-dessous. Les parents, en effet, se trouvent trop pauvres pour nourrir et habiller leurs enfants. Dès l'âge de 10 ou 12 ans, il les engagent sur des propriétés sucrières; et voilà autant de pauvres enfants privés de toute instruction religieuse.

« Si encore ceux qui viennent à l'école étaient exacts et dociles. Mais, il faut le dire, ils répondent assez peu jusqu'ici aux peines que l'on se donne pour eux. Depuis qu'ils sont dans leurs familles, nous n'avons plus la même action sur eux; et si on les punit, ils ne reviennent plus, ou ne reviennent qu'au

bout de 4 à 5 jours. Aussi voyons-nous de plus en plus la nécessité de rétablir, aussitôt que possible, l'internat, du moins dans une certaine mesure et dans la proportion de nos ressources; sans cela aucun bien sérieux ne peut être fait, parmi ces pauvres enfants. C'est l'avis de tous les gens du pays; et c'est aussi la pensée de notre nouveau Supérieur le P. Mauger.

« Les Sœurs de St. Joseph ont pu heureusement conserver leur internat de filles; mais au lieu de 100 enfants elles n'en ont plus que 60; et elles n'ont point avec ces enfants toutes les consolations qu'elles devraient espérer.

« (Dernièrement, 7 juin) nous avons eu la visite de M. Mo. les Inspecteurs. Ils se sont d'abord présentés chez les Sœurs, le matin à 8 heures, ils ont été satisfaits de leur inspection. Le même jour, à 4 h. c'était notre tour. Nous avions 35 enfants, tous furent passés en revue, par division. Ces Messieurs furent enchantés des réponses qui leur furent données. Un des élèves, enfant âgé de 15 ans, les étonna même par ses réponses, et ils se concertèrent entre eux sur le moyen à prendre pour lui faire poursuivre ses classes.

« Dans le cours de leurs visites, ces Messieurs ont reconnu eux-mêmes le besoin urgent de rétablir l'internat des garçons. Car, outre les éléments de la grammaire et de l'arithmétique, qu'il faut leur inculquer, c'est surtout la connaissance d'un état, qui leur est nécessaire, et ce n'est qu'en les gardant comme interne qu'on peut arriver à les former au travail. (lett. du 1^{er} juill. 1880.)

— 7. On a eu occasion de rappeler un peu plus haut l'incendie qui avait ravagé l'établissement de la Mission, du temps des Pères jésuites, 17 oct. 1878. Dans l'espace de deux heures, les dortoirs, les classes et les ateliers, le grüner plein de riz, le matériel, tout avait été réduit en cendres. — Dix-huit mois après, écrit le P. Montel, le 13 avril de cette année, nous avons été nous-mêmes

victimes d'un autre incendie dû à la malveillance d'un de nos élèves âgé de 16 ans. On avait été obligé de lui faire des observations et de lui infliger des punitions. Pour s'en venger, ce malheureux enfant a mis tout simplement le feu au bâtiment de l'école, lequel a été complètement consumé. Il avait comme complice un autre enfant presque idiot, ne sachant probablement pas ce qu'il faisait. Tous deux ont été mis en prison jusqu'au 30 mai, date de leur comparution devant le tribunal de Nossi-Bé. Ils ne devaient pas d'abord être jugés ici, l'affaire étant du ressort de la cour d'assises de la Réunion. Mais, vu, soi disant, le défaut de discernement chez les coupables, l'affaire a été retenue à Nossi-Bé. Les 2 enfants ont été libérés et remis à leurs parents, avec cette clause, que le plus âgé quitterait la colonie le plus tôt possible, mais à la date du 1^{er} juillet il était encore à Nossi-Bé :

« Un grand hangar qui servait de salle de récréation aux enfants en temps de pluie; un autre où l'on pilait le riz; la menuiserie, la cordonnerie, la reliure, l'école, une écurie et enfin deux autres cases affectées au jardinier, ont été la proie des flammes, et tout cela est resté à notre charge, sans que nous ayons reçu la moindre indemnité ? C'est une perte que le F. Mathurin évalue à 8000 \$ au moins.

« Cependant, grâce à un petit kiosque que nous avions dans l'intérieur de la C^{té}, nous avons pu continuer les classes, au lendemain même du désastre; et jusqu'à présent elles n'ont pas été suspendues. » Lett. du F. Montel, 1^{er} juill. 80.

P.S. — Au moment où se termine le Bulletin qui précède, 28 nov. arrivent les lettres de Mayotte et de Nossi-Bé, sous la date du 23 septembre. Elles nous apportent, grâce à Dieu, de bonnes nouvelles de la santé des Pères et des Frères de ces deux C^{tés}.

Nécrologie :

Depuis la publication du dernier Bulletin, au commencement de Mai, nous n'avons perdu aucun Frère. Mais hélas! il n'en a pas été de même des Tères. Pour les sept mois qui viennent de s'écouler, nous avons à enregistrer les décès de sept Tères. Trois étaient des plus anciens et, on peut le dire aussi, des plus méritants par leurs travaux et leurs services dans la Cong^g, les P. P. Horner, Leman et Chiersé; les quatre autres étaient des plus jeunes Tères, deux de la Profession de 1878, les P. P. Chopin et Klein, et deux de la Profession de l'an dernier, les P. P. Delclaux et Backès.

Nous donnons ici une Notice sur le P. Horner, et sur chacun des jeunes Tères, remettant à un Bulletin suivant celles du P. Leman et du P. Chiersé. Le C. R. Père les fait recommander tous de nouveau aux prières des C^{tes}.

Le P. Horner. (1)

Le P. P. Antoine Horner, était né le 20 juin 1827 à Schanenbourg, petit village d'Alsace, de l'arrondissement de Wissembourg. C'était le plus jeune de cinq enfants. Ses parents des plus honorables de l'endroit, et surtout très-religieux, furent heureux de l'offrir au Seigneur. Peu de temps après sa 1^{re} Communion, il entra au petit séminaire de Strasbourg, c'est là au commencement de son année de philosophie que se

(1) Cette Notice a déjà été publiée en partie dans les Missions Catholiques, n^o du 25 juin 1880 et dans les Annales de la Propagation de la Foi (n^o 312, sept. 1880). Nous la complétons sur quelques points, pour ce qui concerne surtout la vie religieuse et la Cong^g. Des journaux et revues ont aussi donné sur ce cher défunt des notices plus ou moins étendues, notamment le Bulletin de la Société de Géographie de Paris, n^o de juin 1880 p. 572; le Sémaphore de Marseille (18 mai) un Journal de Strasbourg, l'Union d'Alsace-Lorraine, 16 mai 1880. etc.

décida sa vocation religieuse : Ses P. P. Hily et Glœckler venaient de partir pour N. D. du Gard; il résolut de les suivre sans délai, et écrivit sur la fin de 1849, pour solliciter son admission. « Je tiens, disait-il dans une lettre suivante, à partir le plus tôt possible. C'est ce que me conseille mon confesseur, M. l'abbé Mühe; car, me dit-il, vous avez maintenant le consentement de vos parents; mais plus tard qui sait ce qui peut arriver? et je trouve qu'il a raison. » (Lett. du 5 juin 1850.)

Dès lors il se donna à Dieu et à la Cong^e. sans réserve. Ses parents désiraient beaucoup le revoir. Il les exhorta à faire généreusement leur sacrifice aux sacrés Cœurs de Jésus et de Marie; et il ne voulut retourner au près d'eux qu'avant son départ pour les Missions. (Lett. 3 juill. 1852.)

C'est le 27 déc. 1853, fête de St-Jean l'Évangéliste, qu'il eut le bonheur de faire sa Profession religieuse; et quelques mois après, le 15 avril 1854, il recut la prêtrise à Paris. Placé provisoirement comme professeur au collège de Floënnel, dont le vénérable M. de la Meinais nous avait alors confié la direction, il recut cette même année son obédience pour Bourbon; et après quelque temps de séjour à la Rivière des Pluies, il fut chargé, avec le P. Buquet, de l'évangélisation du quartier de Salazie, situé bien avant dans les montagnes. Tout y était encore à créer. Le P. Horner se mit généreusement à l'œuvre, sans se décourager par le départ de son confrère bientôt appelé à l'île Maurice; et son ministère fut béni au-delà de toute espérance. Pendant qu'il était ainsi seul à Salazie, son bonheur était d'aller se retremper pour quelques jours dans la vie de St. « C'était là, pour lui, écrivait-il au S. P. Père, ses jours de paradis. »

Cependant, Mgr. Desprez voulut bien, en 1856, nous confier au lieu de Salazie, le quartier de St-Bernard avec la direction de la Léproserie. Le P. Horner, chargé de ces deux œuvres, s'y dévoua avec bonheur.

Le vaste quartier de la Montagne de St Bernard comprenait une population de 2000 âmes, disséminée sur une étendue de 6 lieues de longueur, et jusque vers les hauteurs les plus éloignées de l'île. Pour presbytère, il n'y avait qu'une chétive case en paille, sans fenêtres et dépourvue de tout. La chapelle était elle-même des plus pauvres. Mais ce qui était plus pénible encore, c'était le triste état de la paroisse au point de vue religieux. Parmi le petit nombre de personnes converties, la plupart ne savaient même pas faire le signe de la croix. Au dévouement du P. Horner, ces pauvres gens ne répondirent d'abord que par des outrages; ils allèrent jusqu'à donner son nom à leurs chiens. Loin de lui aider pour la construction du presbytère et d'une nouvelle chapelle qu'il dut commencer, on lui volait pendant la nuit les matériaux réunis durant le jour. Cependant le zèle et la bonté du généreux missionnaire lui eurent bientôt gagné tous les cœurs, et en peu de temps, il se fit un changement sensible parmi la population. Le 20 août 1857, eut lieu une 1^{ère} communion de 56 personnes, la plupart avancées en âge; l'année suivante, 38 autres avaient le même bonheur; et 108 recevaient la confirmation des mains de Mgr Maupoint. Aussi ce digne prélat fut-il heureux, le 21 nov. 1857, d'ériger le quartier en paroisse, jusque-là c'était une dépendance de St Denis. Mais trois mois après un coup de vent renversa la chapelle. Le P. Horner construisit avec ses débris une chapelle provisoire; et ensuite, il élève, avec le secours des pauvres habitants de la Montagne, une belle et solide église, bénite avec solennité le 1^{er} juin 1861.

Mais c'est surtout dans son ministère auprès des pauvres lépreux que se montra l'âme vraiment apostolique du P. Horner. La triste condition de ces infortunés l'excitait à se dévouer pour eux, ce qui lui fit donner dans le public le nom de Père des lépreux. Ces pauvres malheureux.

l'aimaient, en effet, comme un père. Aussi, quand, au bout de sept années, il dut les quitter pour aller à Zanzibar, ils furent inconsolables. L'un d'eux fut chargé de lui exprimer, dans une adresse, tous leurs sentiments de reconnaissance. L'administration coloniale voulut elle-même témoigner sa satisfaction pour les services rendus par lui à l'œuvre des lépreux, dans une lettre au R. P. Duboin, alors Supérieur principal à Bourbon. (Bull. t. III. p. 391.)

Jusqu'en 1859, toute la côte orientale d'Afrique, depuis les Gallas jusqu'au Mozambique, sur une étendue de plus de 800 lieues de long, était restée sans missionnaires. M. gr. Maupoint conçut le dessein d'y faire annoncer la bonne nouvelle, et l'un de ses vicaires généraux, M. l'abbé Fava, actuellement Evêque de Grenoble, se dévoua à cette œuvre. Mais on comprit bientôt qu'il fallait, pour la continuer et la développer, une société religieuse, et le S^t Siège la confia à la Cong^g. Le R. P. Horner fut alors choisi pour la diriger. Il quitta Bourbon le 28 mai 1863; et le 16 juin, il arrivait dans cette chère Mission, à laquelle il devait consacrer le reste de sa vie. Il était accompagné du P. Baur, des F. F. Célestin et Félicien et de trois Filles de Marie. (Bull. t. III. p. 331 ^{bis}).

Idolâtrie et esclavage, voilà en deux mots la situation de l'Afrique. Qui dit esclavage, dit un abîme de cruauté, d'immoralité, de souffrance et d'abaissement; et à cette époque, cette plaie hideuse se montrait encore au grand jour à Zanzibar sur le marché aux esclaves. A côté de cela, était le plus abject fétichisme, accompagné de monstrueuses superstitions.

Ces maux, le P. Horner s'attachera à les combattre par tous les moyens en son pouvoir, par la parole et par la plume, par les ressources que la charité mettra à sa disposition, et surtout par ses travaux apostoliques.⁽¹⁾

(1) Outre les lettres qu'il a écrites sur la Mission du Zanzibar, le P. Horner a fourni

Par suite des premières dépenses d'installation, la Mission avait à lutter contre de graves difficultés financières. Le P. Horner régla prudemment les dépenses; et en même temps il fit appel avec confiance à la générosité des chrétiens d'Europe. Ses lettres pathétiques qu'il adressait de tous côtés, sans se lasser, excitèrent partout un vif intérêt pour les pauvres noirs de Zanzibar; et d'abondantes aumônes permirent bientôt de développer les œuvres de la Mission.

Parmi ces œuvres, la plus chère au cœur du généreux missionnaire, c'était celle des enfants rachetés de l'esclavage. Il aurait voulu délivrer tous ceux qu'on amenait au marché des esclaves. Dès 1866, l'orphelinat de Zanzibar possédait déjà plus de 150 enfants arrachés à la tyrannie musulmane, sans compter ceux qui étaient partis pour le ciel.

Cependant, le P. Horner aspirait vivement à la fondation d'une œuvre sur le continent. Pour en choisir l'emplacement, il fit, au mois de septembre 1866, un assez long voyage le long de la côte, depuis Mzizima au sud, jusqu'à Pangani et Tanga au Nord; et d'accord avec les autres membres de la Mission, il fixa son choix sur Bagamoyo. Mais ce voyage l'avait beaucoup fatigué. Il revint en France pour se remettre, et aussi afin de solliciter des secours pour la fondation projetée. Puis le 4 mars 1868, il avait la joie d'aller avec le P. Mackon commencer l'œuvre de Bagamoyo. Les peines et les difficultés ne firent pas défaut. Mais l'énergie des missionnaires sut triompher de tout. Bientôt apparurent les constructions les plus spacieuses, chapelle, cases, magasins, etc.; et on put faire

des matériaux pour la publication de divers ouvrages très-intéressants sur cette Mission. Sur la ou la petite côte africaine, enterrés vivants, par M. G. Gaume; — Voyage en P. Horner à la côte orientale d'Afrique, par le même auteur; — La Mission catholique en Zanzibar, composé en Allemand, par M. l'abbé Schmeider, curé de Lamstadt, et récemment traduit en français, par M. l'abbé Hicklin, ouvrage, qui a eu un très-grand succès en Allemagne.

venir, de Zanzibar à Bagamoyo, la plus grande partie des enfants. Le P. Horner ne se possédait pas de joie en voyant s'élever le charmant et pittoresque hameau de N. D. de Bagamoyo, comme il l'appelait.

En 1872, arrivait à Zanzibar sir Bartle Frère, envoyé par la Grande Bretagne pour négocier l'abolition de la traite. Il visita avec un intérêt particulier les établissements de la Mission, et surtout celui de Bagamoyo. Voici en quels termes il en parlait dans un rapport officiel à son gouvernement : « Il me serait impossible d'indiquer n'importe quelle amélioration à introduire dans cette mission. . . . Je la citerai comme modèle, à suivre par tous ceux qui voudront jamais civiliser et christianiser l'Afrique. » — Quant au P. Horner, le ministre plénipotentiaire a conservé toujours pour lui la plus haute estime.

Bagamoyo à peine fondé, le généreux apôtre aspirait de plus en plus à fonder un établissement dans l'intérieur de l'Afrique, et, dans ce but, il entreprit une longue excursion dans l'Oukouiré, l'Oukami et l'Oussagara. Mais ses forces avaient trahi son courage et il dut revenir de nouveau en France en 1873. C'est durant ce second séjour en Europe qu'il fit, dans les divers séminaires de France, cette tournée si fructueuse, pour la Cong^o et les diverses Missions dont il a été parlé dans le temps au Bulletin. (t. ix. p. 486.)

Les lettres suivantes qu'il écrivait au C. R. Père montrent dans quelles dispositions il la commençait.

« Je quitte demain Cellule pour me rendre directement à Taray-le-Monial. Sentant plus que jamais mon impuissance à remplir dignement la mission délicate dont vous avez bien voulu me charger, j'ai cru devoir avant tout aller à Taray-le-Monial, la mettre sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus si rempli d'amour pour les hommes. De Taray, j'irai à Autun, et de là à Lyon, où je m'arrêterai peut-être quinze jours pour visiter les nombreuses maisons d'éducation de ce diocèse.

« De Lyon, je compte me rendre à Mende et à Rodez, et, si le temps

me le permet à Toulouse, puis à Avignon et Valence, et enfin là où la divine Providence semblera vouloir diriger mes pas.

« Je compte, mon C. R. Père, bien plus sur l'efficacité de vos bonnes prières que sur ma chétive éloquence pour faire l'œuvre de Dieu. Vos conseils paternels me suivront partout, car je me rappelle combien vous insistiez pour me faire surnaturaliser mes projets de voyage. L'œuvre instrument entre les mains d'un maître puissant, je me sens humilié d'être chargé d'une mission si sublime; et c'est déjà là un premier effet de vos ferventes prières. Notre Vénérable Père voyageant autrefois dans les séminaires sera mon modèle. Puissé-je l'imiter au moins en partie! J'ai pensé qu'un peu d'humilité et de mortification ne pourrait qu'attirer les bénédictions divines sur ma Mission actuelle. Dans ce but, et pour me faire passer l'envie de voyager en seconde, j'ai écrit 3^{ème} classe à l'avance sur mes billets de chemin de fer. » (Lett. 8 juin 1873.)

Partout il obtint des succès vraiment merveilleux, sa parole simple et sans apprêt, mais ardente et sympathique, lui gagnait tous les cœurs et excitait l'enthousiasme.

« A la gare de Paray, écrivait-il au C. R. Père, j'ai rencontré des séminaristes d'Autun. Ils ont été heureux d'avoir l'illustre Père Hornet, c'étaient leurs expressions, et ont tenu à me payer le chemin de fer. Au séminaire, trois se sont fait inscrire pour les Missions. » (Lett. 12 juin.)

« A Lyon, j'ai recueilli 92 noms; si tous ne viennent pas, il y en aura toujours quelques-uns. C'est un succès qui est dû sans doute à la protection du St et Im^é Cœur de Marie. Tous les matins, je vais faire mon pèlerinage à N. D. de Fourvières, pour mettre le recrutement des vocations sous la protection de cette bonne Mère. J'ai adopté un système dont je me félicite. Pendant la récréation, ceux qui veulent, se rendent à la salle d'exercices, où je fais des récits intéressants, entremêlés çà et là de pensées sérieuses. Je parle tous les soirs, et chaque fois le nombre des auditeurs augmente. Je ne dissimule pas les difficultés j'incline aux séminaristes cette vérité que s'ils veulent devenir des missionnaires et religieux parfaits, ils doivent se mettre entièrement à la disposition de leurs supérieurs. » (Lett. du 16 juin 1873.)

« Au petit séminaire de Rodéz, le succès n'a pas moins dépassé toutes mes prévisions. On pensait d'abord que personne ne viendrait me parler. J'ai fait trois entretiens. A la dernière réunion, mes paroles furent acclamées par des applaudissements enthousiastes. Je sentais bien que je n'étais là que l'instrument du Sacré-Cœur de Jésus, auquel j'avais spécialement consacré mon ministère. Certes, je serais bien coupable et bien téméraire, si je m'en

attribuais le moindre mérite. Ces chers enfants de St Pierre, jeunes amis de deux jours, pleuraient presque tous à mon départ; et j'avais moi-même de la peine à retenir mes larmes. Tout le monde voulait devenir missionnaire, même des élèves de sixième et de huitième! (Que le Sacré-Cœur de Jésus en soit mille fois béni!) (Lett. du 4 juil. 1873.)

Le P. Horner rentra dans sa Mission, heureux d'avoir ainsi préparé de nombreuses vocations pour la Cong^e et ses œuvres. Dans ce voyage, il eut la joie, le 2 mai 1874, de recevoir la bénédiction de l'Auguste Pèr^e. Ses encouragements de ce grand Pontife furent l'une de ses plus douces consolations. (Bull. V. X. p. 200.)

Deux ans après (1875), il revint une troisième fois en France, pour assister au Chapitre général, et aussi pour remettre sa santé délabrée! C'est alors qu'il écrivit à son Em. le Card. Archevêque de Paris, avec l'approbation du C. R. Père, pour demander, au nom de tous les missionnaires, l'érection d'une chapelle des Missions dans l'église du Vœu national à Montmartre. (id. p. 649.)

Cependant ce cher Père souffrait toujours et de plus en plus d'une forte gastralgie; quelques mois après son retour à Zanzibar, les médecins l'obligèrent à aller prendre les eaux de Salazie, à la Réunion. C'est durant cet exil, comme il disait lui-même, qu'il apprit l'introduction de la Cause de notre V. Père. Il écrivait à ce sujet au C. R. Père

« Je ne voudrais pas être le dernier à vous offrir mes félicitations au sujet de la heureuse issue de la chère Cause de notre V. Père. Cette nouvelle a, sans doute, réjoui et consolé le cœur de tous les membres de notre Cong^e; elle a particulièrement réjoui le mien, moi, qui ai eu l'avantage de vivre si familièrement avec notre V. Fondateur, pendant un mois entier à Monsivry, mais qui malheureusement ai si mal profité de cette faveur spirituelle si grande. Oh! que je le regrette à présent! Que je regrette cet irréparable temps! Je bénis le bon Dieu, Mon Très-Révérénd et bien-aimé Père, de vous avoir donné cette consolation sur cette terre comme dédommagement des nombreuses peines supportées par vous, pour continuer l'œuvre si lourde commencée par notre V. Père et Fondateur. On voit là clairement le doigt de Dieu et un nouveau gage de cette protection toute spéciale du St et Immaculé Cœur de Marie. » (Lett. du 18 août 1876.)

Dans l'esprit de foi qui l'animait, le P. Horner aimait ainsi à unir dans un même sentiment d'amour et de piété filiale notre V.ble Père Fondateur et celui qui l'a remplacé auprès de nous. Quand en 1866, on recut à Zanzibar les portraits et reliques du Vénéré Père, avec les photographies du C. R. Père, il réunit les membres de la Cte et leur adressa à cette occasion quelques paroles touchantes et des mieux senties. Il rappela comment St. François-Xavier recevait et lisait à genoux les lettres de son Supérieur Général, St. Ignace; et de même il crut convenable que chacun recut ainsi ces souvenirs précieux et vénérés de notre St. Fondateur et de celui qui tient aujourd'hui, près de nous, la place de Dieu, en tant que témoignage de leur respect et de leur amour-filial. Tous se mirent donc à genoux, et alors il leur distribua les pieux objets qui leur était destinés.

Ces sentiments, le P. Horner les conserva toute sa vie. Dès le commencement de sa carrière de Missionnaire, il écrivait au C. R. Père: « Je suis dans d'excellents rapports avec mes Supérieurs. C'est là ma consolation dans mes difficultés et mes peines. Pour eux, je n'ai rien de caché; et je suis même bien aise d'en être connu. » (Lett. du 24 mars 1859.) Et dix-huit ans plus tard, craignant, vu sa mauvaise santé, de ne pouvoir plus porter le fardeau de la supériorité, il écrivait dans une humble disposition d'abandon: « J'ai la conviction qu'un jeune Père plein de force et de vigueur donnerait plus d'expansion à la Mission. Pour moi, je me contenterais d'une place bien modeste en Europe. Cependant, vous savez, Mon C. R. Père, que j'ai toujours eu pour habitude de ne rien demander ou refuser en fait de position. J'ai quitté autrefois Saluzie sans dire un mot, et plus tard la Léproserie. J'en ferai de même pour Zanzibar: je vous ai ouvert mon cœur avec simplicité. A vous, Mon Très-Révérend Père, à juger et à décider. » (Lett. du 3 mars 1877.)

Sa santé cependant se remit assez bien à Bourbon, et il reprit

la mer avec un nouveau courage. Il avait hâte d'entreprendre l'au plus tôt la fondation depuis longtemps projetée d'une Mission dans l'intérieur. Aussi, dès son retour à Zanzibar, il s'empressa d'aller choisir lui-même le lieu convenable. (oct. 1877.) L'Établissement de Mbonda, sur les montagnes du Ngourou, fut le résultat de cette excursion et le couronnement de sa carrière apostolique.

Ce voyage l'avait, en effet, beaucoup fatigué. A son retour, il dut passer plus d'un mois à l'hôpital qu'il avait fait construire lui-même, quelques années auparavant, pour les Européens. Le climat débilitant de l'Afrique l'avait usé. La maladie l'attaquait sous toutes les formes, comme une proie qui ne sait plus offrir de résistance. Aux accès de fièvre s'étaient ajoutées une bronchite et une pneumonie, et vers la fin de mai 1879, il a quitté sa chère Mission pour essayer de refaire sa santé en France. Hélas! il la quittait pour toujours.

A peine arrivé en France, les médecins l'envoyèrent d'urgence aux Caux-Bonnes, où il parut reprendre quelques forces. Cette amélioration donna des espérances; et pour éviter les rigueurs de l'hiver on lui prescrivit le séjour de Cannes. Là, existe un hospice ecclésiastique, spécialement destiné aux prêtres convalescents qui ont besoin du doux climat du midi. Le P. Horner y reçut les meilleurs soins. Et, comme on l'annonçait dans un autre Bulletin, il parut pendant quelque temps aller sensiblement mieux. (n° 130, p. 564.) Mais, ainsi qu'il le pressentait lui-même, ce n'était là encore qu'un mieux trompeur. Le 28 avril, une dépêche télégraphique nous annonçait que le danger devenait de plus en plus imminent. Ce vaillant missionnaire allait donc expirer loin de sa chère Mission du Zanzibar, et loin aussi de sa famille religieuse. Ce fut sans doute pour lui une privation bien sensible, et pour nous tous un bien vif regret, qui rendait plus amère encore celui de le perdre. Ce qui doit nous consoler cependant, c'est qu'il a reçu dans la pieuse maison où il était retiré, tous les soins

toute l'assistance qu'il pouvait désirer, et que sa fin a été, comme sa vie, celle d'un vrai religieux.

Voici les détails édifiants qu'a adressés à ce sujet au C. R. Père, le digne et dévoué Directeur de l'Établissement, M. l'abbé Chaix :

« Le bon P. Horner a eu hier, 28 avril, une crise qui a failli l'emporter. Ce cher et vénéré Père est à bout de forces, et la fièvre qui le consume peut nous l'enlever d'un instant à l'autre. Il ne prend plus aucune nourriture, et nous ne le soutenons qu'avec un peu de lait. Sa patience est admirable et sa résignation parfaite. Il est tout disposé à faire le sacrifice de sa vie. Sur l'avis du médecin, j'en ai pas proposé hier au soir les derniers sacrements, mais je n'hésiterais pas, si cette crise se renouvelait. Je suis sûr que ma proposition sera parfaitement accueillie et qu'il nous édifiera encore en cela, comme il nous a édifiés pour tout le reste, depuis le jour où la Providence l'a amené dans la maison. Oui, mon C. R. Père, laissez-moi vous le dire, sa présence au milieu de nous a été une bénédiction et une continuelle édification. Pourquoi faut-il que nous soyons menacés d'en être bientôt privés ! »
Lett. du 29 avril 1880.

Le 5 mai, une dépêche annonçait une légère amélioration, lorsque, trois jours après, un nouveau télégramme nous apportait la douloureuse nouvelle de la mort du cher malade.

« Le bon P. Horner, écrivait ensuite M. l'abbé Chaix, a rendu son âme à Dieu samedi soir, 8 mai, à 5 h. 1/2. Il se croyait mieux dans la matinée et m'avait chargé de vous écrire pour vous l'annoncer, lorsque est arrivée vers midi une quinte de toux, que rien n'a pu calmer. Sa respiration devenant de plus en plus pénible, j'ai compris le danger, et j'ai fait appeler le médecin, qui a confirmé mes craintes et m'a engagé à ne pas différer l'Extrême-Onction. — « Mon bon Père, lui ai-je dit alors, votre état s'aggrave; les remèdes sont impuissants, je n'en vois plus qu'un qui ne vous soit pas inutile, c'est celui de l'Extrême-Onction; acceptez-le avec cette foi et cette résignation dont vous nous avez donné déjà de si beaux exemples » — « Faites, a-t-il répondu. — Et, après une dernière confession accompagnée de larmes, il a reçu les saintes onctions, répondant lui-même aux prières, quand la toux ne l'en empêchait pas. A 4 h. une sueur abondante et froide s'est déclarée; et comme nous essuyions son front,

ses bras et ses mains, a c'est donc la mort qui approche, m'a-t-il dit; en se tournant vers moi ? » Mes larmes et celles des religieuses qui le soignaient lui ont dit que oui. Frot, a-t-il ajouté; et prenant le crucifix que je lui présentais, il l'a porté à ses lèvres et l'a couvert de baisers. J'ai commencé alors les dernières prières, car je le voyais de plus en plus oppressé. Il a pu encore frapper sa poitrine au propitiatoire, puis il a laissé retomber ses mains, et le râle a commencé. J'ai accentué ces belles et douces paroles : *mitis atque festivus Christi* Jeou tibi aspectus appareat, et je les ai répétées à son oreille. Ses yeux se sont alors grandement ouverts, comme pour hâter l'apparition, dont je lui parlais et en jouir d'avance; et un instant après, baisant la tête, il s'est endormi dans le Seigneur. Soyez-en sûr, mon Très-Rév. Père, la mort de votre Fils en J. C. est précieuse devant Dieu; et votre Sainte Cong^e peut compter sur un protecteur de plus dans le Ciel.

« Quant à nous, nous avons fait, pour prolonger ses jours et adoucir ses souffrances, tout ce qu'il était possible de faire; mais le mal était trop avancé quand le bon Père nous est arrivé; et tout notre dévouement devait forcément rester impuissant. Il nous a promis qu'il ne nous oublierait pas devant Dieu, c'est la meilleure récompense qu'il puisse nous accorder. »

— « Voici quelques unes de ses dernières paroles, expression de sa belle âme :

« Je désire que ma sépulture soit aussi simple que possible. Je suis religieux. Je suis pauvre. — Que je suis heureux d'appartenir à une Cong^e dans laquelle on reçoit tant de suffrages après la mort! Je meurs enfant de la S^{te} Eglise catholique, apostolique et romaine et religieux. Dans un instant je vais mourir. Priez pour moi. Mon Dieu, recevez mon âme ! » — C'est en prononçant ces dernières paroles, et en élevant les yeux et les mains vers le Ciel qu'il rendit sa belle âme à Dieu. »

« Nous avons rendu à ses restes mortels les honneurs qui lui étaient dus. Ses funérailles ont été des plus solennelles et M. le curé de Cannes s'est montré en cette circonstance, on ne peut plus bienveillant. Un chœur nombreux, les diverses Congrégations de la ville, ceux de nos hôtes d'hiver qui n'ont pas encore quitté Cannes ont été invités à la cérémonie et ont répondu à notre appel. Son corps repose à l'ombre d'une croix sur laquelle je ferai graver une petite inscription et au pied de laquelle j'irai prier quelque fois. Non, je n'oublierai pas cette chère âme que j'ai aimée et dont

je regarde le passage dans notre maison comme une bénédiction. (Lett.
du 10 mai 1880.)

+

Le P. Chopin.

Le P. Chopin (Pierre-Louis-Marie), s'est éteint doucement dans le Seigneur, à Port-Louis (Maurice), le 5^e jour de Pâques, 28 mars 1880, à l'âge de 26 ans et après 1 an et 4 mois de Profession religieuse.

C'était l'une des conquêtes du P. Horner, dans sa grande campagne de recrutement. Né à Grand-Auverné (Loire-Inférieure, le 9 mai 1854, il fit ses premières études au collège ecclésiastique de St-Maur-de-Béné, à Châteaubriant, et alla ensuite les achever au petit séminaire de Nantes. Il y faisait sa philosophie, quand passa le P. Horner, au mois de mars 1874. — Dès la première fois, écrivait-il lui-même, que j'entendis nommer la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, je crus le moment venu de réaliser le dessein que j'avais au cœur depuis mes premières années de collège. Que pouvais-je faire de mieux, en effet, que de me jeter entre les bras de Marie, de me réfugier dans une société spécialement vouée à son Cœur immaculé, pour pouvoir dire ensuite avec confiance et amour: *Tuus sum ego, o Maria, saluum me fac!*

C'est le 23 sept. 1874, après un pieux pèlerinage à N. D. de Louvèdes, où il venait de fortifier sa résolution de se faire missionnaire, qu'il entra au grand Sécolasticat, à N. D. de Sargonne. Il était alors âgé de 21 ans et se trouvait orphelin depuis déjà plusieurs années et fut un motif de plus pour lui de se donner tout à Dieu. Ordonné prêtre le 25 nov. 1877 par M. G. Le Berre, qui venait de recevoir la consécration épiscopale, il eut le bonheur de faire sa Profession le 25 août de l'année suivante.

Il était dès lors d'une santé assez faible. Le médecin cependant donnait l'espoir qu'elle pourrait se fortifier plus tard;

et que les climats chauds lui seraient favorables. On l'envoya donc à l'île Maurice. Parti le 6 avril 1879, il fut, dès son arrivée à Port-Louis, envoyé à la paroisse de Mahébourg, et se livra avec zèle aux travaux du st. ministère. Durant quelque temps il éprouva un mieux assez sensible, mais ce fut pour retomber bientôt dans son premier état; il tous-
sait beaucoup et n'avait ni appétit ni sommeil. Au départ du P. Callu pour France, on l'appela pour remplacer ce Père à la Cathédrale et aider le P. Guilmin. —

« Cependant, écrit ce Père, je ne lui ai laissé faire aucun travail fatigant, ni offices, ni visite des malades, etc. Comme il m'avait demandé, allant un peu mieux, à monter en chaire, je le lui permis, et il fit ainsi deux instructions. Le jeudi de la semaine de la passion, il devait encore prêcher; mais avant de monter en chaire il ne se trouva pas bien, et je pris sa place. Le lendemain matin 19 mars, fête de St. Joseph, il ne voulut pas manquer de dire la st. Messe; en se rendant à l'église, il s'affaissa et tombe à la porte. On le conduisit aussitôt au Collège, et il se mit au lit pour ne plus se relever. Le Jeudi-Saint, il reçut les derniers sacrements avec une foi et une piété édifiantes; et le jour même de la résurrection de N. S. il entra dans l'éternité. J'annonçai sa mort à l'office du soir, à la cathédrale, avant la bénédiction du st. Sacrement, et je récitai en commun, avec les fidèles, pour le repos de son âme, une dizaine de chapelet. Il y avait dans l'église plus de 1500 personnes, en sorte que dans un instant, plus de cinq cents chapelets furent récités à son intention. » (Lett. du 22 avril 1880.)

+

Le P. Deleclaux

C'est aussi par le P. Horner que le P. Joseph-Augustin Deleclaux apprit à connaître la Cong^g. Né à Figeac (Lot), le 24 août 1854, il perdit son père dès l'âge de 4 ans, et entra à 15 ans à l'école apostolique d'Amiens, avec son frère Alphonse et Antonin Taubé, son demi-frère. Désireux tous les trois de se vouer aux Missions des noirs, dont le P. Horner était allé

parler dans cette école, ils partirent ensemble pour N. D. de S'angonnet le 1^{er} mai 1874. Augustin, l'aîné d'entr'eux, était alors en rhétorique. Ordonné prêtre, au commencement de son noviciat le 27 oct. 1878, il émettait les premiers vœux le 24 août 1879. Ayant fait de bonnes études littéraires, il fut aussitôt choisi pour aller faire la classe de rhétorique au collège de Pondichéry dont on venait de prendre la direction. Mais, hélas! il était aussi la première victime que Dieu devait se choisir dans cette nouvelle œuvre. Voici les détails que transmet au E. R. Père le P. Corbet sur les derniers instants de ce jeune et regretté confrère.

« Ma dernière lettre vous apprenait, mon E. R. Père, que le Père Delclaux avait été pris de fièvre; aujourd'hui (30 juin), j'ai la douleur de vous annoncer sa mort prématurée. Le mercredi 23 juin, après sa classe du matin, il me dit qu'il se sentait mal à l'aise. Je lui trouvai en effet, une assez forte fièvre. Le médecin prescrivit un vomitif, qui amena une légère transpiration et permit de lui donner de la quinine; mais dans la nuit suivante, la fièvre revint, et à partir de ce moment, elle résista à tous les remèdes. Le dimanche matin, le cher malade éprouva du soulagement, mais le soir même, la fièvre augmenta et la nuit fut très-agitée. Le lundi matin, le médecin me proposa de le faire transporter à l'hôpital, pour qu'il fut mieux soigné.

« Le P. Delclaux ne fut pas surpris de la proposition; il en fut même content. A 11 h. 1/2, on le transporta donc à l'hôpital; et à midi, il eut la visite du médecin en chef et de notre propre médecin. C'est une fièvre scarlatine, me dirent-ils. Le cas est grave, mais sans danger pour le moment. Cependant vers 7 h. du soir, on vient me dire que le Père est dans le délire. Je cours bien vite et je le trouve en agonie. Je lui donne une dernière absolution et l'Extrême-Onction; au moment où je terminais les prières, il rendait le dernier soupir, sans avoir repris connaissance. Mais je m'empresse d'ajouter que le cher Père s'était confessé le samedi soir et avait communie le lendemain, veille de sa mort. Il s'était préparé à cette communion avec une ferveur toute particulière; comme ayant le pressentiment qu'elle devait être la dernière!

« Le P. Delclaux, ajoute le P. Corbet, était un jeune Père plein d'avenir, un pieux et excellent religieux, d'une grande humilité et de défiance de lui-même, parfaitement attaché à sa vocation, — une âme vraiment sacerdotale, qui aimait bien Notre-Seigneur et la S^{te} Vierge. C'est donc une perte pour la Cong^g et en particulier pour la Mission de Pondichéry.

« De grandes marques de sympathie nous ont été données le jour de l'enterrement. Le Gouverneur, le Directeur de l'Intérieur, tous les chefs de service de la Colonie, le Vicaire apostolique, Mgr. Laouenan et deux de ses missionnaires ont assisté à la cérémonie des funérailles, avec tous les parents de nos élèves. Dans le courant de la semaine, de nombreuses visites ont témoigné de la sincérité des regrets; et le lundi, 5 juillet, un service solennel, célébré à l'Eglise paroissiale a de nouveau attiré une partie des autorités civiles et une nombreuse assistance de fidèles.

« Ce cher P. Delclaux a été le premier appelé de la C^{té} de Pondichéry, sans doute par ce qu'il était le plus pur et le plus agréable à Dieu. Il laisse un grand vide parmi nous; mais puisque le bon Dieu l'a ainsi voulu, que son Saint-Nom soit béni ! » (Lett. des 23, 30 juin et 7 juill. 1880.)

+

Le P. Backès.

Une mort particulièrement douloureuse, à cause des circonstances dans lesquelles elle est survenue, est celle du P. Louis-Eugène Christian Backès, qui a péri dans un naufrage, entre Freetown et le Rio-Pongo, le 11 août 1880. Bien que ce cher Père eût à peine une année de Profession, il avait déjà 33 ans d'âge, et sa vie jusque-là avait été elle-même assez accidentée.

Né à Belley, dép. de l'Ain, le 1^{er} Avril 1847, de parents allemands, il passa en Allemagne plusieurs années de son enfance, puis vint à Paris vers l'âge de 10 ans, et entra en 1859 au patronage de S^{te} Mélanie. Dès lors il se fit remarquer parmi les jeunes apprentis de la maison, comme plus tard parmi les jeunes ouvriers, par son assiduité, sa bonne conduite, et

sa piété simple et franche. Aussi fut-il successivement admis dans les différentes associations qui réunissent les meilleurs jeunes gens de l'œuvre, l'association de la S^{te} Vierge, la petite conférence de St Vincent de Paul, et la réunion de St Joseph, qui comprend les dignitaires de l'établissement et aide à sa direction. Docteur de son état; et d'ailleurs habile ouvrier, il savait de mon-
trer chrétien à l'atelier comme au patronage.

Attaché de cœur et d'âme à cette œuvre, il s'appliquait à y faire auprès de ses jeunes camarades le bien qui lui avait été fait à lui-même. Sa vocation fut sans doute la récompense de ce zèle. Il se mit à étudier le latin avec l'aide des directeurs de l'œuvre; après une journée d'assez rude labeur, il prenait le soir quelques heures sur son sommeil pour ses études. Mais arriva la guerre de 1870-1871, qui le força de les interrompre.

À l'âge de sa majorité, ayant à choisir sa nationalité, comme né en France d'un père étranger, il s'était fait inscrire pour le tirage au sort comme français. Il fut donc envoyé parmi les mobiles et partit pour le camp de Châlons, d'où il revint sur Paris lors du siège. Sa compagnie fut alors cantonnée du côté de Vanves. Un soir, dans une sortie, elle se débâta, dans une panique, les uns tirant sur les autres. Le brave Bachès resta seul avec quelques-uns auprès de son Commandant; et il fut nommé caporal. Survint la Commune. De l'avis du P. Besserat, il servit dans le corps des volontaires de Cathelineau, à Rambouillet.

L'ordre rétabli, il reprit comme auparavant, le jour ses outils, et le soir ses livres. Déjà, cependant, grâce à un travail opiniâtre, il était assez avancé dans les études; et sa vocation s'était en même temps décidée. Sur la demande de l'un des directeurs de l'œuvre, M. le Comte d'Hericourt, aujourd'hui Consul à Stuttgart, qui voulut bien s'offrir généreusement à subvenir à une partie des frais de sa pension, les P. F. Barillet

et Besserat, qui avaient alors la direction spirituelle du Patronage, le firent admettre au Petit-Scolasticat de Cellule; il y entra en troisième le 22 août 1871. Employé comme surveillant, tout en y achevant ses études, il s'acquitta de ses fonctions avec dévouement et succès; et passa au Grand-Scolasticat en 1875. Il fut ordonné prêtre avec le P. Deleclaux par M. gr. Dubois, le 27 oct. 1878; et fit aussi avec lui son noviciat et sa profession l'année suivante.

Le C. R. Père lui donna dès lors son obédience pour Sierra-Léone. Cette destination répondait à ses vœux, car il se sentait, disait-il, un attrait tout particulier pour les Missions d'Afrique. Parti de St-Nazaire le 31 sept. 1879, il arriva à Freetown après une traversée de 38 jours, prolongée par suite du calme, de deux semaines de plus qu'à l'ordinaire. Dès son arrivée, il se mit avec zèle à l'étude de la langue anglaise, dont la connaissance est nécessaire dans la Mission. Il faisait partie de la Cte de Freetown, et s'y trouvait très-heureux, d'après ce qu'il écrivait lui-même au C. R. Père. Au mois d'août, il fut envoyé pour quelque temps au Rio-Pongo, afin de donner au P. Huber la facilité de venir se reposer et faire sa retraite à Sierra-Léone. C'est dans cette courte traversée que la Providence devait lui demander le sacrifice de sa vie.

Voici les détails donnés par le P. Muller sur le naufrage dont il a été l'une des victimes. Il les tient du capitaine du bateau qui seul a pu se sauver.

« C'est le 10 août que partit de Sierra-Léone le côtre ou la chaloupe qui portait le P. Backès. Il y avait à bord 6 hommes d'équipages et 6 passagers. Au départ, il faisait une bonne brise. Le 11 au matin, après avoir dépassé les îles de Loos, comme il faisait mauvais temps, le capitaine crut prudent de se rapprocher de terre pour se reconnaître. Voyant alors qu'il n'était pas encore en face du Rio-Pongo, il regagna le large. Le vent était alors assez calme; mais vers 11 h. un fort tourbillon fit chavirer le bateau, qui se coucha

sur le côté droit; l'autre côté flottait au-dessus de l'eau.

« Au moment de l'accident, tous les passagers se trouvaient sur le pont, à l'exception d'une femme descendue dans la cale et qui fut sans doute noyée aussitôt. En un clin d'œil, tous se cramponnèrent aux cordages sur le côté hors de l'eau et résolurent ensemble, de se mettre dans le petit canot du côté, pour gagner la terre. Le P. Bakès et un autre passager, ministre protestant, en tirèrent, avec leurs chapeaux, l'eau dont il était rempli, pendant que les hommes de l'équipage le tenaient droit. Mais au moment où le Père y descend, une forte vague le renverse dans la mer; et en tombant il fait lui-même chavirer le canot qui s'en va à la dérive, emporté par le courant. Il parvient cependant à rattraper le côté, ainsi que tous les hommes qui étaient dans le canot. Le capitaine Emanuel Gomez et un autre matelot se jettent alors à l'eau pour ramener le canot, mais en vain; et après avoir lutté longtemps contre le courant et les vagues, ils nagent vers la terre pour se sauver et aller chercher du secours. Il était environ 4 h. du soir. A partir de ce moment, on ne sait plus rien de positif sur ce qui est arrivé.

« Si la mer n'avait pas été si houleuse, il aurait été possible de se maintenir assez longtemps cramponné au bateau, mais la rafale le faisait rouler de côté et d'autre, et les fortes vagues passaient par-dessus. Quelle triste et pénible position pour les malheureux naufragés, accablés de fatigues, privés de nourriture et ballottés par les flots! Quels tourments et quel martyre! Il est à croire cependant que leurs souffrances n'auraient pas été de longue durée; car ils n'auraient pu résister longtemps dans une pareille situation.

« Quant au capitaine, après avoir nagé presque toute la nuit, il arriva seul à la côte, sur la plage de Bramaya, à Kandia. Il fut recueilli par cinq hommes du pays, qui lui prodiguèrent tous les soins. A peine remis, il demanda une embarcation pour aller au secours des autres naufragés, mais on n'en avait pas. Il se fit alors conduire au Dubrici, chez M. Etienne Jouga, cousin de notre regretté P. Jouga, qui lui donna aussitôt une pirogue. Après trois jours, le canot arriva sur le lieu du sinistre. On trouva le côté complètement submergé; il ne restait plus hors de l'eau que le haut du mat et quelques cordages; et plus aucune trace des pauvres naufragés. » (Lett. du 26 août 1880.)

— « Vous ne sauriez-vous imaginer, mon C. R. Père, ajoute le Père Blanchet dans une autre lettre, la peine que m'a causée la mort de ce

bon confesseur. Le P. Bachès était doué d'un excellent caractère et d'une obéissance complète. Il partait pour le Rio-Pongo avec beaucoup de plaisir; la dernière parole qu'il me dit fut celle-ci: «je pars de bon cœur pour cette Mission; mais au revoir dans deux mois.» Nous ne devions plus, hélas! nous revoir ici bas. (Lett. du 30 août 1880.)

— Depuis le P. Tisserant, qui périt en 1845 dans le célèbre naufrage du Papim, c'est le premier missionnaire que nous perdions dans un semblable accident. Le zèle et la piété du P. Bachès peuvent du reste nous donner toute confiance qu'il aura déjà reçu sa récompense au Ciel, récompense d'autant plus grande que son sacrifice a été plus douloureux!

+

Le P. Klein.

Le P. Klein, que nous venons de perdre récemment à la Trinidad, avait connu de bonne heure, dans son excellente et pieuse famille, le nom de la Cong^g; car il y comptait trois de ses oncles: le P. Jean-Marie Klein, mort à la Guadeloupe en 1855, le F. Edouard, décédé en 1878 au St-Cœur de Marie Chevilly, à son retour de la Martinique, puis le F. Joseph, employé à la Maison-Mère. Ce fut ce dernier qui, dans un voyage en Alsace, décida la vocation de son jeune neveu. Dès sa 1^{re} Communion, celui-ci avait commencé à apprendre les premiers éléments de la langue latine auprès de M. l'abbé Baumann, vicaire de la paroisse. Quelques mois plus tard, 4 oct. 1867, il entra au petit Scolasticat de N. D. de Langonnet comme élève de 6^e; il n'avait encore que 14 ans. Enfin, après 11 années de petit, puis de Gr^g Scolasticat et de noviciat, il fit avec joie sa Profession religieuse, le 25 août 1878. Peu après, il reçut son obédience pour la Cté de Cellule, où il resta une année, comme professeur de 7^e et sous-préfet des moyens. Puis au bout de quelques mois passés à l'œuvre des élèves

de Saint-Joseph de Beauvais, il fut destiné pour la Trinidad. (Rev. 89.)
Il écrivait peu auparavant au C. R. Père :

« Je viens d'apprendre, mon C. R. Père, que vous desiriez disposer de moi pour les colonies. Pour cela, comme pour tout le reste, je suis entre vos mains, prêt à obéir à vos ordres paternels. Je n'ignore pas les dangers qu'on peut trouver en ces pays. Mais avec la grâce de Dieu, et la protection de notre bonne Mère, j'espère marcher toujours sur les traces de mes oncles.
Lett. du 20 sept. 1877.

Pendant les six premiers mois qu'il passa à la Trinidad, sa santé fut excellente. Le 6 août dernier, il écrivait encore au F. Joseph : « Sauf quelques légères attaques de dysenterie que j'ai ressenties quinze jours après mon arrivée, je n'ai pas eu depuis un quart d'heure d'indisposition, pas encore la moindre fièvre, toujours bon appétit... En passant à la Guadeloupe, à la Martinique, vous jugerez de mes impressions. A bord du St. Germain, une personne de la Basse Terre a bien voulu me montrer l'endroit où reposent les restes de l'oncle F. Martin. A la Martinique, j'ai dit la Messe dans la chapelle du Col. siège de Fort de France, construite par l'oncle Edouard. »

Mais le mois suivant, une épidémie de fièvre pernicieuse, qui s'est abattue sur la colonie, est venue soudainement nous enlever ce jeune confrère. Voici les détails que nous recueillons sur sa maladie, et ses derniers instants, dans une lettre du P. Browne à la Maison-Mère :

« C'est le 30 sept. dernier que le P. Klein tomba malade, vers le soir, il se plaignait d'un fort mal de tête. Immédiatement je lui fis donner quelques remèdes qui le soulagèrent beaucoup. Le lendemain, il se sentit mieux ; mais dans l'après-midi, je lui trouvai de la fièvre ; il avait la figure très-rouge. Tout de suite, je fis venir le médecin. Le soir, il fut pris de vomissements tels, qu'ils firent craindre la fièvre jaune. On alla chercher le Docteur qui lui administra les remèdes nécessaires pour arrêter les vomissements ; et le lendemain, il passa une journée relativement bonne. Une fièvre assez forte le reprit le jeudi, mais dans la nuit elle diminua sensiblement, et vendredi il était si bien que tous le croyaient hors de danger. Je profitai de ce calme pour le confesser. Le soir, vers 8 h. 1/2, le docteur lui fit prendre de la quinine, et il s'endormit. Mais à 11 h. il s'éveilla en proie à une forte délire

le médecin arrive dès la première heure du jour, et trouve une congestion cérébrale. Dès lors je ne quitta plus d'un instant le cher malade. De 10 h. à midi, il alla un peu mieux, je profitai de ce court instant pour lui donner l'huile des infirmes. Comme il ne pouvait rien avaler, on ne put lui donner le St. Viatique. A midi et demi il entra en agonie, et à 1 h. 3/4 le 25 sept., il rendait son âme à Dieu. L'enterrement du cher et regretté défunt eut lieu le lendemain, dimanche, à 4 h., au milieu d'une affluence de monde considérable. Je crois que presque la moitié de la population de Fort-d'Espagne a assisté à l'office et aux funérailles. M. G. l'archevêque, qui était venu voir le malade la veille de sa mort, vint lui-même faire l'absoute. (Ett. du 27 sept. 1880.)

— Le P. Charles-Edouard Klein était né à Ammerschwihr, dioc. de Strasbourg, le 15 avril 1853; il avait treize ans de vie de C. et depuis son entrée au Petit-Scolasticat at 2 ans seulement de Profession.

Retours en France.

La suppression de l'Institut St. Marie à Fort-de-France déjà annoncée à la fin du dernier Bulletin (p. 753.) rendait disponibles plusieurs de nos confrères de la Martinique. Le 12 mai, sont revenus ensemble de cette colonie les P. Palley et Cotonéa et le F. Fructueux. Le P. Palley est reparti le mois suivant (25 juin) pour l'île Maurice avec le P. Souffrant. — Sont encore revenus de la même colonie, la plupart pour cause de santé: le 19 juin, le P. Kéruel, le 25 juill., le P. Pallier (Blaise), le 23 sept., le P. Payer, et enfin le 24 nov. le P. Meyer (Alphonse) et le P. Thomas.

Le 22 mai, étaient revenus de la Guadeloupe les F. F. Louis de Gonzague et Innocent, puis le 5 juill., le P. Lambour. Le F. Innocent est reparti pour la Basse-Terre le 25 août.

De la C. d'Haïti sont arrivés, le 30 août, le P. Taragnat, placé provisoirement à Cellule; puis le 16 oct., le P. Saint-Yves;

Du Gabon, le 16 juill. le F. Zaunin, actuellement employé à la Mission-Mère, et le 3 sept., le P. Gachon, venu spécialement pour s'occuper de la publication d'un dictionnaire Pongoué-Français.

Enfin de St-Louis du Sénégal est arrivé, le 11 oct. le P. Étienne Montel dont la santé avait donné des inquiétudes. Il doit repartir prochainement pour l'Afrique.

Nouvelles récentes.

— On a parlé tout-à-l'heure du retour de la Martinique du P. Layan. Ce cher confrère se trouvait atteint, depuis un certain temps, d'une affection d'un caractère très-grave, et qui malheureusement a résisté jusqu'ici à tous les remèdes. Ce sont des tumeurs ganglionnaires qu'il a le long de la gorge, des deux côtés, et qui menacent de le suffoquer. Par précaution, on lui a donné les derniers sacrements le 2 déc. Le C. R. Père recommande spécialement ce cher malade aux prières des C^{tes}

— Ses jours aux ont parlé, il y a déjà quelques mois, de l'apparition de la fièvre jaune à la Martinique. C'est vers la fin d'août qu'elle a éclaté à St-Pierre. Deux sœurs de St-Paul de Chartres, une sœur de St-Joseph et un prêtre de la colonie, *s. n.* l'abbé Thoué, vicairé à Fort-de-France, ont été emportés par le fléau. Grâce à Dieu, nos confrères, et même aucun des élèves du collège n'en ont ressenti les atteintes. On a cru cependant, par prudence, devoir avancer de 15 jours la distribution des prix et la faire le 4 nov. afin de s'écarter au plus tôt l'établissement. (Lett. du P. Grassier, 22 sept., 1 et 9 nov. 80.)

— Le Courrier qui arrive aujourd'hui de Dakar, sous la date du 25 nov. annonce également l'apparition à St-Louis du Sénégal d'une fièvre maligne, présentant le caractère de la fièvre jaune. Elle a déjà emporté beaucoup d'Européens, et parmi eux une jeune sœur de St-Joseph. Une cubie de ces religieuses en est aussi gravement atteinte. Ses communications ont été interceptées entre St-Louis et le reste de la colonie, afin de ne pas conscrire le fléau. On espère d'ailleurs que la saison fraîche, que l'on a actuellement dans le pays, contribuera à faire disparaître l'épidémie. Heureusement, aucun de nos Pères n'en a été atteint jusqu'ici. (Lett. du P. Riehl, 25 nov. 1830.)

— Après ces tristes nouvelles, quelques nouvelles meilleures. En voici une d'abord qui sera surtout bien accueillie à Cellule. On a parlé dans le dernier bulletin de cette C^{te} d'un legs important fait à l'établissement par M^{lle} de Brujas, décédée en 1877. (n^o 122, p. 170.) Après de longues et graves difficultés, l'acceptation de ce legs vient d'être pleinement autorisée par un décret daté du 30 nov.

— On sait que le C. R. Père avait proposé un membre de la Cong^g, le P. Corbet, pour remplacer M. l'abbé Brunie à la tête de la Pribocture apostolique de Pondichéry. Diverses circonstances, dont nous aurons à dire un mot au prochain Bulletin, avaient jusqu'ici entravé la solution de cette affaire. Enfin, une lettre arrivée ce matin de Rome nous apprend que le choix du P. Corbet, déjà agréé par le Gouvernement depuis plusieurs mois, vient d'être ratifié par le St-Siège.

8 Déc. 1830.

Bulletin Général.

Actes administratifs.

Décret autorisant à accepter un legs de M^{lle} de Brujas à l'établissement de Cellule, et confirmant de nouveau l'existence légale de la Cong^g (30 nov. 1880.)

Le Président de la République Française ;
 Sur le Rapport du Ministre de l'Intérieur et des Cultes,
 Vu le testament olographe, du 25 juin 1874, par lequel la M^{lle} de Brujas-du-Chèy a fait divers legs à la société civile de la Providence St-Sauveur, à Cellule, et, en cas de non-acceptation de sa part, au Séminaire colonial de Cellule ;

Vu un jugement du Tribunal de première instance de Riom, en date du 2^d août 1878, passé en force de chose jugée, qui a considéré les dispositions testamentaires sus-énoncées comme nulles, en ce qui concerne la société civile de la Providence St-Sauveur, dépourvue d'existence légale, mais a déclaré, en même temps, que le Séminaire colonial de Cellule, reconnu à ce titre par Décret du 26 déc. 1857, constitue une personne morale capable, avec l'autorisation de l'Etat, de recueillir des libéralités ;

Vu la demande de la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, dont le siège est à Paris, tendant à obtenir l'autorisation d'accepter les legs précités ;

Vu les actes extrajudiciaires de mise en demeure signifiés aux

héritiers de la testatrice ;

Tu les autres pièces produites en exécution des Ordonnances des 2 avril 1817 et 14 janv. 1831 ;

Tu l'avis du Ministre de la Marine et des colonies ;

La Section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, du Conseil d'Etat entendue,

Décète

Art 1^{er} Le Supérieur général de la Cong^e du St Esprit et du Saint Cœur de Marie, existant à Paris (Seine), en vertu d'un décret du 2 germinal an XIII, d'une ordonnance du 3 février 1816 et d'un décret du 20 février 1874⁽¹⁾, est autorisé à accepter, aux clauses et conditions énoncées, les legs faits par la D^{lle} Perrette - Adrienne - Antoinette - Henriette de Bruyas-du-Chey suivant son testament olographe du 25 juin 1874, au Séminaire Colonial reconnu à Cellule (Tuy-de-Dome) comme établissement dépendant de cette Cong^e ; les dits legs consistant :

1^o en une somme de quarante mille (40,000) francs applicable à la création de bourses en faveur de vocations ecclésiastiques ;

2^o en une autre somme de quatre mille (4,000) francs pour célébration de messes une fois dites ;

3^o dans le capital nécessaire à la fondation de deux cents messes basses.

Le produit du premier et du dernier legs sera placé en rentes sur l'Etat, au nom de la Cong^e du St Esprit et du St Cœur de Marie, avec mention sur chaque inscription, de la destination des arriérés.

Art. 2. Les Ministres de l'Intérieur et des Cultes et de la Marine et des Colonies sont chargés, chacun en ce qui le concerne ;

(1) C'est la première fois que le décret du 20 février 1874 se trouve ainsi mentionné conjointement avec ceux du 2 germinal an XIII et du 3 février 1816. C'est un point qui n'est pas sans importance ; car ce décret, ayant formellement approuvé nos Statuts, complète les actes antérieurs autorisant la Congrégation, et régularise pleinement sa situation légale.

de l'exécution du présent décret

Fait à Paris, le 30 novembre 1880

Jules Grévy.

par le Président de la République :

Le Ministre de l'Intérieur et des Cultes :

Constans.

Pour ampliation :

Le Conseiller d'Etat, Directeur général des Cultes

Florens

Observations.

Nous avons cru utile de rapporter ici ce décret, à cause de son importance spéciale ; non seulement pour l'établissement de Cellule, mais encore pour la Congrégation même ; car il a donné l'occasion de faire constater une fois de plus, et malgré les difficultés des temps, l'existence légale de notre Institut.

Il a déjà été parlé au Bulletin de Cellule, du legs dont il est ici question (n^o 122, p. 170). Peu après le jugement du tribunal de Riom, qui le déclarait valide pour le petit séminaire de St Sauveur, on se mit en mesure de solliciter l'approbation du Gouvernement. Outre les avis de l'Evêché de Clermont, du sous-préfet de Riom et du Préfet du Puy-de-Dôme, le Ministère des Cultes crut devoir demander encore ceux de l'Archevêché de Paris, de la Préfecture de la Seine et du Ministère de la Marine. Tous ces avis furent favorables, et la Direction des Cultes y joignit elle-même un rapport concluant à l'autorisation.

On pouvait donc espérer qu'il n'y aurait aucune difficulté ; cependant il n'en fut pas ainsi. La section du Conseil d'Etat, chargée de l'examen de l'affaire, éleva aussitôt des objections ; et malgré les instances faites par l'administration des Cultes dans un second rapport, on renvoya le dossier au Ministère

avec des observations tendant à un refus. Le Directeur-général des Cultes, M. Fleurens, dont nous devons reconnaître toute la bienveillance en cette circonstance, eut la bonté de nous en prévenir; et dans une visite que lui fit le D. P. 1^{er} Assistant avec le P. Bailla, il leur apprit que les objections du Conseil d'Etat portait, non sur l'affaire du legs, mais sur le Cong^o elle-même. On contestait, en droit, la valeur de son approbation par l'Etat, comme ayant été donnée d'une manière irrégulière; et, en fait, on attaquait son utilité pour les colonies. Visite du 10 mai 1880.

La question prenait donc un caractère des plus graves pour nous, surtout après les fameux décrets du 29 mars qui venaient d'être portés contre les Cong^o religieux suivant la demande de M. Fleurens, le C. R. Père lui adressa, le 15 mai, un mémoire établissant d'une manière aussi nette que possible l'existence légale de la Cong^o, et rappelant en quelques mots ses services pour le bien des colonies. Ce rapport fut trouvé parfaitement concluant; mais il importait de le faire appuyer, surtout pour le dernier point, par le Département de la Marine, avec lequel nos œuvres nous mettent spécialement en rapport.

On écrivit donc à ce sujet de la Direction des Cultes au Ministère de la Marine, qui répondit en effet, le 4 juin, par une longue lettre aussi favorable qu'on pouvait la désirer; affirmant à la fois et notre autorisation par l'Etat, et les services rendus par nous dans l'œuvre coloniale. Le Ministre ajoutait que, vu les nombreuses difficultés de cette œuvre, une corporation ecclésiastique pouvait seule y pourvoir convenablement; et que notre Cong^o avait toujours rempli avec zèle et dévouement cette importante mission. Il y avait donc lieu, disait-il, de maintenir notre Institut dans la possession de son existence légale et de donner suite à l'affaire du legs.

Appuyée sur un témoignage aussi important, la Direc-
tion

des Cultes prépara un nouveau rapport en notre faveur, en se servant du mémoire du T. R. Père et de la lettre du Ministère de la Marine. Ce rapport, qui comptait une dizaine de pages, fut envoyé au Conseil d'Etat avec le dossier du legs, le 13 juin.

À ce sujet, nous devons une reconnaissance particulière aux chefs de bureau chargés de l'affaire à la direction des Cultes et à celle des Colonies, M. de Tullander et M. Faucon ; car c'est spécialement à leur bienveillant intérêt que nous devons les lettres si favorables envoyées des deux Ministères. La Providence nous donna, en outre, au moment voulu, un appui des plus utiles auprès de quelques membres du Conseil d'Etat.

M. le Dr Henri Libermann avait incidemment entendu parler de l'affaire par un de ses amis et clients, M. Braga, Maître des requêtes. Or, il se trouvait connaître particulièrement le conseiller, M. Hippolyte Duboy, chargé en premier lieu du rapport à préparer sur la question, mais surtout le second rapporteur, M. Francisque Bonthoux, Maître des requêtes, dont il a autrefois sauvé la belle-sœur, en danger de mort par suite de l'erreur d'un autre médecin. Il voulut bien, en conséquence, les intéresser l'un et l'autre en notre faveur.

L'affaire était donc en bonne voie ; et le succès ne paraissait plus douteux. Ajournée après les vacances du mois d'août, elle fut enfin examinée de nouveau en Conseil d'Etat, le mercredi 10 novembre, et, cette fois, elle passa sans difficultés. L'existence légale de la Cong^g fut pleinement reconnue, et le legs, fait à la maison de Cellule, autorisé sans réduction.

— Pendant que la question se traitait, un article du Figaro avait jeté quelque inquiétude à notre sujet. Ce journal, en effet, dans son numéro du 1^{er} juillet, avait inscrit le Séminaire du St-Esprit dans la liste des maisons religieuses qui devaient être fermées, en exécution des décrets du 29 mars. Cette liste fut reproduite aussitôt par les autres feuilles publiques, et

dès le jour même, le C. R. Père recut des lettres ou des cartes de plusieurs personnes que la nouvelle avait émus. Il vint même dans la soirée plusieurs reporters de journaux pour s'informer des mesures et des précautions que nous avions prises en vue de défendre notre domicile.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la nouvelle donnée par le Figaro n'avait aucune espèce de fondement. Jusqu'ici nous n'avons été aucunement inquiétés. Et même les doutes soulevés un instant par rapport à notre approbation, à l'occasion de l'affaire du legs de Cellule, se sont bornés à de simples objections dans les bureaux de la section du Conseil d'Etat, sans avoir eu par ailleurs aucune suite. Mais qu'en sera-t-il pour l'avenir ? On n'ignore pas ce qui se fait et se prépare contre la religion. Le C. R. Père recommande donc à tous de prier avec une nouvelle ferveur pour l'Eglise et pour les Instituts religieux.

Inde française.

Pondichéry

La nouvelle œuvre de Pondichéry comprend deux C^{tés}: celle de la Tréfecture apostolique, consacrée, ainsi que l'église paroissiale, à N. D. des Anges, et celle du Collège, placée spécialement sous le vocable de l'Im^{ée}-Conception. Nous commençons par le bulletin de cette dernière C^{té}, la première établie.

C^{té} de l'Im^{ée} Conception.

Oct 1879 - Déc 1880

— 3. Arrivée du P. Corbet. — 4. Difficultés avec l'Inspecteur, etc. Conclusion favorable — 5. Inspection des classes — 6. Visite du Gouverneur, M. Langier — 7. Élèves, nombre, catégories, esprit. Bourses. — 8. Examens publics — 9. Distrib. des prix. — 10. Vacances. Voyage à Chandernagor. Santé. — 11. Retraite. — Reentrée. Renfort de personnel.

— 1. « Le premier contingent des Pères destinés au Collège de Pondichéry quitta Paris, le 3 oct. 1879, et arriva le 3 nov, après une heureuse traversée: C'étaient les P. P. Heintz, Fyten, Faugère, Schaffner et Pascal-Lacour. M. l'abbé Delassiaz, qui remplaçait par intérim M. l'abbé Brunie, dans la direction de la Préfecture apostolique, alla les chercher à bord; tous les élèves les attendaient sur le rivage. Après les visites officielles, ils allèrent, le jour même, de leur arrivée, s'installer au collège.

« Déjà, depuis un mois, les classes avaient été ouvertes, jusqu'en 5^e, sur l'initiative de M. Delassiaz, et confiées à des professeurs laïcs. Le lundi, 10 nov., se fit l'ouverture complète des cours. Les Pères célébrèrent auparavant une messe solennelle du St Esprit. La confiance des familles et des élèves leur fut bientôt acquise. Dès la fin de nov., le collège comptait 140 élèves, chiffre qu'il n'avait pas encore atteint; les prêtres des Missions étrangères, qui le dirigeaient auparavant, n'avaient guère dépassé le chiffre de 130.

« Le 2 déc. arrivait le second contingent de professeurs, comprenant les P. P. Rochette, Delclaux (Auguste), Giron, (Antoine) et Sublet. Alors seulement le personnel se constitua d'une façon complète et définitive: Direction du collège et Philosophie, le P. Heintz; Rhétorique, P. Delclaux; Sciences, P. Pascal-Lacour; Seconde, P. Faugère; 3^{ème}, P. Fyten; 4^{ème}, P. Rochette; 5^{ème}, P. Schaffner; 6^{ème} et 8^{ème} P. Giron; Cours spécial, P. Sublet. Les cours de 6^{ème}, d'anglais, de dessin, et les cours préparatoires, continuèrent à être faits par des professeurs laïcs. »

— 2. « La fête patronale de l'établissement est l'Immaculée Conception. Nous l'avons célébrée, pour la première fois, avec un éclat particulier. Presque tous les élèves voulurent s'approcher de la s^{te} table.

« Le soir, il y eut salut solennel, précédé d'une instruction donnée par le P. Heintz; et la journée se termina par une illumination et un feu d'artifice, improvisés par les élèves et très-bien réussis. Beaucoup de parents avaient tenu à honneur de célébrer cette fête avec nous. Le lendemain, le Commissaire de police nous menaça de dresser procès-verbal pour avoir tiré ce feu d'artifice sans son autorisation. La menace était peu sérieuse; la chose s'étant faite tout-à-fait à l'intérieur de l'établissement, aussi l'on ne s'en inquiéta guère! »

— 3. « Nous attendions avec impatience l'arrivée du P. Corbet, envoyé de Maurice, pour prendre la direction première de l'œuvre. Parti de Port-Louis, le 10 nov. il n'a pu mettre pied à Pondichéry, que le 16 déc. Il avait dû attendre huit jours à Aden, le paquebot de Chine; puis prendre, à Pointe-de-Galles, le bateau anglais jusqu'à Madras. Le 13 déc. au soir, il débarquait dans cette ville. Or, par une coïncidence extraordinaire, le 15 devait avoir lieu l'inauguration du chemin de fer, allant de Madras à Pondichéry. Il en profita dès le lendemain 16, et à 7 h. du soir il était à Pondichéry.

« Le jour suivant, il alla avec le P. Heintz, faire sa visite au Gouverneur, M. Saugier, qui se montra très-bienveillant à son égard. » (Lett. du P. Corbet, 19 déc. 1879.)

— 4. « L'arrivée du P. Corbet était d'autant plus impatiemment attendue, qu'il y avait alors des difficultés sérieuses qui menaçaient l'avenir et même l'existence de l'œuvre.

« Un Inspecteur d'Académie, M. Granboulan, avait été envoyé de France à Pondichéry, au mois d'août précédent, sur la demande du Gouvernement local, afin de faire l'inspection des établissements d'instruction de la colonie. Parmi les établissements soumis à sa visite, venait en premier rang le Collège colonial; et c'était même un des motifs principaux qui avaient porté les prêtres des Missions-Étrangères à abandonner cette œuvre. Or, M. Granboulan, appliquant complètement à ce collège les mesures et règlements relatifs aux lycées et aux autres établissements universitaires de France, demandait non-seulement à faire l'inspection de la maison, et à interroger les élèves; mais il réclamait, en outre, pour l'Administration, tous les droits et toutes les attributions qu'elle exerce dans les lycées: nomination et changement des professeurs, choix des livres classiques, inspection des classes et des professeurs eux-mêmes, en leur faisant faire la classe devant lui, etc.

« Le P. Heintz, tout en acceptant l'inspection dans une certaine mesure, n'avait pas eu pouvoir céder à ces demandes; de là un conflit qui s'aggravait de jour en jour. L'Administration refusait même tout traitement pour les professeurs.

« Grâce à son expérience des affaires et à son esprit de prudence et de conciliation, le P. Corbet put heureusement applanir les difficultés. Plusieurs des points en discussion furent résolus d'un commun accord avec le Gouverneur de Pondichéry. Et le Ministère de la Marine et des Colonies, auquel la question avait été soumise, décida dans le sens que nous désirions, en égard aux conditions spéciales de l'Établissement. Le choix des ouvrages classiques est laissé aux Pères du collège, sous la seule réserve de les prendre parmi les livres approuvés par l'Université. Quant au choix du personnel, l'Administration civile n'a pas à y intervenir, d'après la réponse formelle du Ministère de la Marine; et par suite, l'inspection ne doit porter

que sur les élèves. » Le Ministère a demandé, seulement que le membre de la Cong^g désigné pour être Directeur ou Principal du collège, soit accrédité à ce titre auprès de l'Administration, parce qu'il a, en cette qualité, un caractère officiel dans la colonie, notamment comme membre de droit de la Commission d'instruction publique de Pondichéry. Pour le reste, le soin et la responsabilité en appartiennent à la Cong^g. *Séll du Min. 17 janv. 88.*

— 5. Avant même que la décision du Ministre fut parvenue à Pondichéry, tout s'y était arrangé dans ce sens. Voici ce qu'écrivait à cet égard le P. Corbet :

« Tout a été heureusement réglé suivant nos vœux. M. le Gouverneur et M. le Directeur, avec lesquels j'ai eu plusieurs conférences au sujet de nos difficultés, et notamment sur le mode de l'inspection, m'ont déclaré qu'elle se ferait comme je l'avais demandée, et ont parlé dans ce sens à l'inspecteur, en lui recommandant d'avoir, pendant ses visites, toute la convenance et toute la courtoisie possibles. M. Granboulan a donc dû céder; il l'a fait d'assez bonne grâce.

« Le lundi soir, 12 janv., il m'écrivit une lettre fort polie, pour m'annoncer sa visite du lendemain, et me prier de l'accompagner durant son inspection. Il est, en effet, venu le mardi matin, avec un air plutôt timide que hardi. Dans cette première visite il s'est borné à parcourir la maison et à demander quelques renseignements généraux. Il me pria de lui faire donner les programmes de ce que l'on avait vu dans chaque classe, depuis le commencement de l'année, afin de n'être pas exposé, me dit-il, à interroger les élèves sur des matières qu'ils n'avaient pas vues. Je lui donnai avec empressement tous les renseignements qu'il désirait, et même au-delà. Il en fut enchanté, et quitta le collège, satisfait de ce qu'il avait vu.

« Le vendredi suivant, 16 janv., eut lieu sa seconde visite, pour les examens des élèves. Il a été sévère envers les enfants,

mais très-poli envers les professeurs. Il m'a prié de l'accompagner dans toutes les classes. Je l'ai fait volontiers; et, de cette manière, j'ai pu voir comment les choses se sont passées. M. Granboulan est un homme fort instruit; il a été professeur de philosophie pendant plusieurs années. A l'inspection de la classe de philosophie, il a fait plutôt un cours qu'un examen, comme pour étaler son érudition. Mais s'il est un homme instruit, il ne m'a pas paru un homme pratique. Il ne sait pas interroger les enfants, il les intimide et les effraie. Il n'a, du reste, émis aucune idée qui fut contre l'enseignement catholique; et comme c'était convenu, il s'est borné à interroger les élèves. Tout s'est bien passé jusqu'au bout; et l'Administration a été contente du résultat final.

« M. Granboulan a enfin quitté la colonie pour retourner en France, le 12 fév. 1880; et personne ne l'a regretté, même au sein de l'Administration; d'autant plus que son voyage et son séjour ont coûté à la Colonie une somme assez ronde. Il a fait sur les divers établissements d'instruction de la Colonie un rapport imprimé, dont nous n'avons pas à nous plaindre. » (Ext. N° 7 ann. et 11 fév. 1880.)

— 6. « Le mois suivant, le samedi 20 mars, nous avons eu la visite officielle de M. Laugier, Gouverneur de l'Inde française. Il était accompagné de M. Lacascade, Directeur de l'intérieur, de M. Le Boucher, secrétaire de la Direction de l'intérieur, de son aide-de-camp et de son secrétaire particulier.

« Le P. Corbet reçut le Gouverneur à la porte d'entrée et le conduisit au parloir, où se trouvaient réunis tous les professeurs du Collège, nos Teres et les laïcs. Là il lui adressa quelques mots et lui présenta les professeurs. Le Chef de la Colonie répondit avec une grande sympathie. On le conduisit ensuite auprès des élèves, qui l'attendaient dans la Cour intérieure. Un d'entre eux lui fit un compliment, dont il parut très-flatté. Après

cela, nous avons visité la maison pour constater les réparations ou agrandissements qu'il faudra faire prochainement. En s'en allant, M. le Gouverneur a dit en particulier au P. Corbet : « Il me tardait de faire cette visite, pour vous donner un témoignage de sympathie, à vous tout spécialement, et à vos Pères; je suis très-content, car vous m'avez parfaitement reçu. » (Sell. 24 mars 1880.)

— 7. « L'Administration vient de faire voter par le Conseil g^{al}, sur le budget de la colonie, 46 nouvelles bourses, dont 30 d'externes, et 16 demi-bourses d'internes. Elles sont affectées au cours d'enseignement français spécial, que nous avons inauguré au mois de février 1880. Déjà il existait, pour l'enseignement secondaire, 30 bourses d'externes et 8 demi-bourses d'internes. Les unes et les autres sont accordées à la suite d'examens, soit aux blancs, soit aux natifs indistinctement.

« Au mois de février 1880, les élèves se répartissaient comme il suit : pensionnaires, 7; demi-pensionnaires, 8; externes 126; total, 141. Sur ce nombre, il y avait 100 Français et descendants d'Européens, 28 Indiens de castes, 8 parias, et 5 étrangers. — 135 étaient catholiques, et 6 païens. Mais les nouveaux élèves sont presque tous païens.

« Ces enfants sont d'un caractère doux et docile. Ceux mêmes qui sont de familles païennes, nous sont très-attachés. C'est le noyau de la génération future; et c'est pourquoi le collège est une œuvre d'une importance spéciale.

« L'immixtion des élèves païens dans nos cours, peut paraître étrange au premier abord. Et cependant c'est ce qui existe dans l'Inde, pour beaucoup d'établissements ecclésiastiques. Ainsi les prêtres des Missions-Étrangères reçoivent des élèves païens jusque dans leur petit séminaire, et les Pères Jésuites de Trichinopoly comptent, dans leur grand collège, plus de païens que de chrétiens. C'est qu'en effet, l'instruction,

les exemples des élèves chrétiens, les rapports avec le prêtre catholique sont les moyens les plus efficaces de dissiper les préjugés qui separent et éloignent les indiens de la vraie religion.

« Quant aux élèves chrétiens, ils sont très-bons et aiment beaucoup les Terco. Leurs familles sont généralement excellentes; les parents mêmes qui ne pratiquent pas, ne voudraient, à aucun prix, de l'enseignement laïque: et c'est une des raisons pour laquelle le Gouvernement est intervenu à l'effet d'obtenir des membres de notre Cong^s, au départ des prêtres des Missions-Étrangères.

— 8. Les examens de cette première année ont été bien satisfaisants. Quatre élèves, dont trois de rhétorique, et un de philosophie, se sont présentés, à la session d'avril, pour le baccalauriat-ès-lettres; trois ont été reçus. Le P. Horintz avait été appelé pour faire partie du bureau d'examen; il interrogeait sur le grec et la philosophie.

« A la session de juillet, nos élèves ont été un peu moins heureux: sur 11 candidats pour la première série du baccalauriat-ès-lettres, 5 seulement ont été reçus. Mais les deux philosophes ont réussi; un peu plus tard, à la session supplémentaire d'octobre, deux des rhétoriciens ont réparé leur échec, et un des philosophes, reçu précédemment bachelier pour les lettres, l'a été également pour les sciences. C'est, au total, pour notre première année scolaire, huit admissions pour la 1^{ère} série-ès-lettres; 3 pour la 2^{ème} série et un pour le baccalauriat-ès-sciences. Il est à remarquer, d'ailleurs, que les examinateurs, pris dans la magistrature de la Cour et du tribunal, et dans le corps médical, se sont montrés et se montrent de plus en plus sévères,

« Enfin, les 22 et 23 juillet ont eu lieu les examens généraux de fin d'année. Ils ont été présidés par les membres d'Instruction publique qui se sont partagés en 3 bureaux. En général, les examinateurs se sont déclarés bien satis-

— 9. Le 26 juill. avait lieu notre distribution des prix, présidée par M. le Gouverneur et à laquelle assistaient toute l'Administration et toutes les familles. Elle a été précédée d'un excellent discours du T. Corbet sur le travail. Voici un extrait du compte-rendu du *Moniteur de l'Inde française*. (N^o du 30 juill. 1880.) sur cette solennité.

« Lundi dernier, une foule nombreuse se portait vers le collège colonial pour assister à la distribution des prix de cet établissement. L'affluence était encore plus considérable que de coutume. Le programme était si plein de belles promesses qui, empressons-nous de le dire, ont été toutes réalisées. C'est qu'aussi professeurs, parents et élèves avaient à cœur de témoigner leur reconnaissance à l'éminent chef de la colonie et à ses dignes collaborateurs qui, depuis plus d'un an, entourent d'une façon spéciale, de leur haute sollicitude, l'instruction publique dans nos établissements de l'Inde et ne négligent rien pour que cette branche de l'Administration ait le rang et la place qu'elle doit occuper.

A 7 h. 1/2, M. le Gouverneur et M^{lle} Saugier, accompagnés de M. M. Anobrot, Secrétaire-Archiviste, Toly, lieutenant d'infanterie de marine, remplissant les fonctions d'officier d'ordonnance, François Saugier, Secrétaire particulier, sont reçus à la porte du collège par le R. P. Corbet, principal de cet établissement, qui leur souhaite la bienvenue. Dans la cour du collège sont réunis M. M. les Directeurs de l'intérieur, le Chef du service administratif, le Procureur général, les membres du Conseil général et la Commission d'instruction publique, le Maire et ses adjoints, ainsi que les fonctionnaires et officiers de la Colonie. Le cortège se met en marche et se rend, entre deux haies de soldats, au pandal où doit avoir lieu la distribution des récompenses, et dont les décors, d'un goût simple, mais sévère, rappellent aux assistants qu'ils ont été conviés à célébrer la Fête du travail.

« Le R. P. Corbet a retracé en des termes aussi heureux qu'éloquents, à ses jeunes élèves les avantages du travail qui, seul, assure une réussite certaine dans le monde et triomphe de tout dans la vie. Nous ne voudrions pas priver nos lecteurs de ce savant et profond discours, aussi nous empressons-nous de le reproduire plus bas in extenso.

« Pour donner plus d'attrait à la fête, et si nous pouvons nous exprimer

ainsi, faire durer le plaisir, on a eu l'ingénieuse idée d'entremêler la distribution des récompenses de chants et de morceaux de musique dont la bonne exécution vénale l'excellente méthode des maîtres, ainsi que de petites scènes dramatiques dont l'interprétation n'a nullement laissé à désirer.

« Avant de clore ce compte-rendu, qu'il nous soit permis de remercier les organisateurs de la fête de l'agréable matinée que nous leur devons et le R. P. Corbet de l'accueil aimable qu'il a fait à ses nombreux invités. »

— 10. « Quelques jours après, 5 de nos Pères allaient passer quelques semaines de vacances dans la Cité de Chundernagor. On avait bien voulu leur accorder gracieusement le passage gratuit, aller et retour, sur le paquebot de l'Inde, à la demande du Père Corbet. Ce voyage a duré 21 jours. Mgr Goethals, Archev. de Calcutta et membre de la Compagnie de Jésus, auquel ils ont fait visite; les a gratifiés de plusieurs vêtements sacerdotaux neufs, et d'un magnifique ostensorio; le tout nous arrivait fort à propos.

« Le repos des vacances était bien nécessaire à tous, car les santés de plusieurs avaient été bien éprouvées. Outre la mort si imprévue du regretté P. Delclaux, dont la notice biographique a été donnée au dernier Bulletin; nous avons eu plusieurs confrères malades. Une maladie de foie obligea le P. Pascal-Sacour à faire, pendant les vacances, un séjour de 4 semaines dans les montagnes, au-delà de Madras. Le P. Heintz a été atteint d'un commencement de fièvre muqueuse: déjà le médecin avait ordonné son transfert à l'hôpital, quand la fièvre a cédé. Le P. Schaffner souffre d'une dysenterie persistante depuis 6 mois, et se trouve bien affaibli.

— 11. « Ses vacances furent terminées par la retraite annuelle des Pères, dont la clôture eut lieu le 4 sept. Deux jours après, le P. Corbet donna les mêmes exercices aux Sœurs de St-Joseph. Toutes en ont été heureuses.

« La rentrée des classes pour l'année scolaire 1880-81.

au lieu le 13 sept. 1646 élèves étaient dès lors présents, et depuis, ce chiffre s'est élevé à 180. Le collège est donc prospère.

Le personnel des professeurs a été successivement complété par l'arrivée de plusieurs confrères. Ainsi sont arrivés, le 27 sept. le P. Stoll, venu de Chandernagor; deux jours après, le P. Leroy, avec M. Riou, élève du séminaire du St Esprit, destiné à aider pour l'enseignement des sciences; et enfin, la veille de Noël, le P. Andrieux. Un scolastique, M. Veillet, doit être spécialement chargé de la surveillance. Il s'est embarqué à Marseille le 26 décembre.

Le P. Leroy vient d'être nommé Principal ou Directeur du Collège, en remplacement du P. Heintz, qui avait été désigné dès l'origine pour cette charge; les luttes que ce dernier avait eu à soutenir, au sujet de l'inspection du collège, ne permettaient pas de le maintenir dans cette fonction. Le P. Leroy a été installé dans sa nouvelle charge, le lendemain de Noël, et doit être remplacé comme professeur de rhétorique par le P. Richaume, revenu de Maurice à Paris, le 29 décembre.

C^{te} de N. D. des Anges.

Août - Dec. 1880

- 1. P. Corbet, nommé par le Gov^t Préfet ap., remplace M. Delassiaz
- 2. Installⁿ de la C^{te}. Belle fête du St Cœur de Marie. - 3. Nominatⁿ de Rome - 4. Œuvres, paroisse, Sœurs, Orphelinat - 5. Changem^t dans l'Adminisⁿ.

— 1. On a déjà annoncé au dernier Bulletin, la nomination du P. Corbet, comme successeur de M. Brunie, dans la direction de la Préfecture apostolique de Pondichéry. Le retard de plus d'une année qu'a éprouvé cette affaire, tient à des circonstances particulières, que nous n'avons pas à exposer au Bulletin,

et d'ailleurs tout-à-fait étrangères à la personne du P. Corbet

C'est le 21 juill. 1880, qu'a été signé le Décret du Gouvernement, le nommant, au civil, Préfet apostolique de Pondichéry. Le Ministère de la Marine adressa aussitôt au Gouverneur de Pondichéry une dépêche télégraphique chiffrée, conçue en ces termes : - « Nomination Corbet, signée 21 juill. Pouvoirs demandés « à Rome, » - M. Saugier communiqua aussitôt cette dépêche au P. Corbet, et, quelques jours après, il en fit aussi part à M. l'abbé Delassiaz, premier vicaire, qui faisait l'intérim, à titre de vice-préfet, depuis le départ de M. Brunie. M. Delassiaz demanda alors à rentrer en France, et partit, en effet, le 26 août, après avoir remis ses pouvoirs au P. Corbet, tant en son nom qu'en celui de M. Brunie, suivant les facultés spéciales reçues de Rome par celui-ci.

— 2. Le lendemain, le P. Corbet alla demeurer avec le Père Rochette dans la maison de la Préfecture, non comme Préfet, mais pour prendre soin de la paroisse de Pondichéry. On voulut lui faire une réception solennelle et le conduire processionnellement à l'église. Il se refusa absolument à toute manifestation de ce genre jusqu'à ce que l'on eût reçu la décision de Rome.

Le dimanche qui suivit se trouvait être, par une circonstance providentielle, la solennité de la fête du St Cœur de Marie, fête patronale de la paroisse, en même temps que celle de la Congrégation. Le P. Corbet adressa aux fidèles quelques paroles de cœur, qui furent bien goûtées. Le soir, il y eut, comme de coutume, une procession religieuse aux flambeaux : mais elle fut plus belle qu'elle n'avait jamais été. Les paroissiens voulurent ainsi se dédommager de n'avoir pu, le matin, faire au P. Corbet la réception solennelle qu'ils avaient désirée. Toutes les rues étaient semées de fleurs et de verdure; presque toutes les maisons étaient ornées; dans chaque rue il y avait plusieurs arcs-de-triomphe : Des feux de bengale

de toutes nuances et des feux d'artifice de tout genre illuminaient le parcours de la procession et produisaient un effet saisissant, surtout au retour, où le soleil était à son déclin.

À partir de ce jour, d'où date la fondation de la Cité de N. D. des Anges, le P. Corbet demeura chargé du ministère paroissial, ayant pour auxiliaire à titre de vicaire, le P. Rochette, qui l'avait même devancé, sous ce titre, à la paroisse. Le Père avait été appelé, en effet, dès le mois de janvier 1880, à la demande de M. Delassiaz, à remplacer M. l'abbé Lepout, parti pour France à cette époque. Le P. Kientzler, arrivé à Pondichéry, vers la fin de nov. 1880, remplaça M. l'abbé Delassiaz lui-même comme 1^{er} vicaire. L'un et l'autre aident, en même temps, provisoirement, au collège; le P. Kientzler, pour le cours de philosophie, et le P. Rochette, pour la classe de 4^{ème}.

— 3. Le retard apporté, à Rome, à la nomination du Père Corbet, tenait spécialement à ce que Son Em. le Card. Simeoni avait cru devoir soumettre à la réunion générale des Evêques de la S. C. de la Propagande, les questions proposées à cette occasion. L'affaire a pu enfin être examinée dans la première assemblée tenue après les vacances, le 29 nov. 1880, et les résolutions des Eminentiſsimes Cardinaux soumises ensuite au St Père, dans l'audience du dimanche 5 déc., ont été approuvées et ratifiées par Sa Sainteté.

Le Souverain Pontife a daigné confirmer la nomination du P. Corbet comme successeur de M. Brunie à la Préfecture apostolique. Le collège de Pondichéry, qui avait été placé sous la juridiction du Vicaire apost., lorsque ses prêtres en avaient la direction, a été rendu au Préfet apost., quant aux élèves internes, sans distinction de race ou d'origine. Tout le reste, le Décret du 28 fév. 1841, établissant les limites des deux juridictions, de la Préfecture et du Vicariat apost., a été confirmé sans aucun changement. (Bull. n° 130, p. 513.)

— à. Le ministère de nos Pères de Pondichéry paraît avoir déjà porté des fruits. Les offices de la paroisse, jusque-là plus ou moins abandonnés, sont mieux suivis. On a chaque dimanche, à la Messe principale, une nombreuse et pieuse assistance.

Nos confrères sont aussi chargés de la direction spirituelle des Sœurs de St-Joseph de Cluny et de leurs œuvres. Elles ont trois établissements à Pondichéry, un pensionnat, une salle d'asile, et l'hospice civil. Un Père du collège dit la messe au pensionnat tous les jours, et tous les huit ou quinze jours dans les deux autres établissements.

Ajoutons que l'église paroissiale de Pondichéry, dédiée à Notre-Dame des Armes, est toute neuve, très-belle et très-bien entretenue; c'est presque une cathédrale.

Par le passé, le Préfet avait aussi la direction supérieure de l'école primaire qui touche à la Préfecture, et est installée dans l'ancienne église paroissiale. Malheureusement cette école, qui ne compte pas moins de 300 élèves, a suivi le sort de tant d'autres: elle a été laïcisée.

Mais nos Pères conservent sous leur direction un petit orphelinat fondé par M. Brunie et confié à la Préfecture. Cette œuvre compte de 35 à 40 enfants. Ils suivent les classes de l'école primaire. Ils sont nourris et vêtus, aux frais de la Préfecture; cependant l'Administration vient en aide à cette œuvre, et la charité publique y est pour une large part. Ces enfants, tous blancs ou topas, il n'y a pas d'indiens; sont bien disposés et se maintiennent généralement.

C'est le P. Stoll, professeur au collège mais établi à la Préfecture, qui est chargé du soin de cette œuvre, sous la dépendance du P. Corbet. Le même Père a aussi la direction des chantres et du chant de l'église paroissiale.

29 déc. 1880.)

— 5. Mentionnons, en terminant, le changement du Gouverneur de Pondichéry. M. Saugier, qui occupait ce poste depuis le 3 fév. 1879, vient d'être nommé Gouverneur de la Guadeloupe, par un décret du 2 nov. 1880. Il est remplacé par M. Droubet, Directeur de l'intérieur à la Guyane française, ancien Provisoire du lycée de Bourbon, et ancien Président du Conseil général de la même colonie. Ce n'est pas sans quelque crainte qu'on l'avait vu arriver à la Guyane, à cause de son passé universitaire et des souvenirs laissés par lui à la Réunion. Ces craintes cependant ne se sont pas réalisées. Le P. Emonet écrit qu'il était au mieux avec lui, et qu'il le regrette beaucoup, car il eût été pour lui un vrai protecteur. M. Droubet a eu la douleur de perdre récemment sa femme à Cayenne; il a fait à cette occasion, dit le P. Emonet, de bien beaux actes de religion. Espérons qu'il en sera de même à Pondichéry. (Lett. du P. Emonet, 1^{er} déc. 1880.)

M. Bert, Procureur général à Cayenne, vient également d'être transféré en la même qualité à Pondichéry; il y était en bons termes aussi avec nos Pères.

Quant à M. Lacascade, ancien député de la Guadeloupe, et depuis 17 mois Directeur de l'Intérieur à Pondichéry, il vient d'être nommé, par décret du 21 janvier 1881, Directeur de la Banque de la Guadeloupe son pays d'origine. Au point de vue religieux, on n'a guère à le regretter. Il est remplacé par M. Hoas, précédemment chef de service à Karikal. La haute administration de Pondichéry va donc ainsi se trouver entièrement renouvelée.

Cité de Chandernagor-

1876 1880

1. Adieux des fidèles au P. Barthel, en 1876. — 2. P. Stoffel. Exiduum du V. Père. — 3. Personnel actuel. Santé. Rapports avec Pondichéry — 4. Paroisses. — 5. Jubilé de Dieux. — 6. Ecole de garçons. Enfants chrétiens, païens. — 7. Visite de l'Inspecteur. Son rapport. Id. du Chef de service. Comité d'instruction laïcisé. — 8. Ecole des sœurs. Orphelinat. — 9. Baptêmes d'enfants, d'adultes. — 10. Com. Fêtes. — 11. Nouvelle église. — 12. Loterie p. les frais. — 13. Visites de prélats.

— 1. Le Bulletin a annoncé, en son temps, le dernier voyage en France du P. Barthel en 1876. Les fidèles de Chandernagor avaient la crainte de ne plus revoir celui qui, depuis 14 ans, se dévouait pour eux. Aussi voulurent-ils lui exprimer publiquement leur reconnaissance et leurs regrets. Le 14 janvier 1876, veille de son départ pour l'Europe, ils se réunirent en grand nombre au presbytère après la Messe de 8 heures, et lui remirent une adresse, qui a été reproduite par un journal anglais de Calcutta l'Indo-European Correspondance, du 27 janv., et en partie par les Missions Catholiques, n° du 28 avril 1876. Nous en donnons ici un extrait, comme témoignage du bien déjà accompli jusqu'alors par nos confrères à Chandernagor.

Révérend et bien cher Père,

... Cette période de 12 années durant laquelle vous avez eu le soin spirituel de cette colonie, a été abondante en fruits de bénédiction pour la cause de la religion et celle de l'éducation; vous laisserez des monuments de votre zèle, énergique dans les édifices érigés par vos soins pour ce double objet. Mais il y a une autre sorte de monument plus durable, c'est celui que vous vous êtes élevé dans le cœur de vos enfants.

Depuis que vous avez été au milieu de nous, vous avez fait pénétrer des sentiments de religion dans le cœur d'un grand nombre qui étaient devenus presque entièrement étrangers à cette salutaire influence. La nombreuse assistance des fidèles aux offices de l'Eglise pendant la semaine, comme aux jours de dimanche, l'apïété, l'ordre et la bienséance observés dans le lieu saint, sont des preuves manifestes de cet heureux changement, et

forment un contraste frappant avec les pauvres petites réunions que quelques-uns d'entre nous peuvent se rappeler d'avoir vues dans les temps passés.

La cause de l'éducation a également trouvé en vous un puissant et infatigable défenseur. Les deux classes de la population, Européens et Indigènes, vous doivent sous ce rapport une immense gratitude.

— L'assistance entière, ajouta le journal de Calcutta, était vivement impressionnée (en faisant ces adieux); et le P. Barthet lui-même eût peine à dominer son émotion pour y répondre. Avant de se séparer, les signataires de l'adresse lui remirent en souvenir de reconnaissance, un album photographique contenant leurs portraits.

L'adresse des paroissiens fut suivie, dans la journée, de quatre autres, présentées, la première, par les élèves indigènes de l'Institut St^e Marie; la seconde, par les membres d'un Cercle littéraire de jeunes gens natifs; la troisième par les notables indigènes de la Colonie, à la tête desquels se trouvait le D^r Norodo-Sall-Bose, un des membres les plus actifs du Conseil local de Chandernagor; et la dernière par les Sœurs accompagnées de leurs élèves, pensionnaires et orphelines. Les adresses des indigènes abondaient spécialement en expressions de haute estime pour le Père Barthet.

Mais la scène la plus touchante ce fut lorsqu'il prit congé des pauvres de la paroisse réunis pour lui faire leurs adieux. Ils se pressaient à la porte de l'enceinte du presbytère, ils avaient peine à se séparer de celui qu'ils regardaient comme leur bienfaiteur et leur père.

— 2. Le P. Barthet avait été remplacé provisoirement par le P. Barthélémy Stoffel. Quelques mois après son arrivée dans l'Inde, celui-ci apprit la bonne nouvelle de l'introduction de la Cause de notre vénérable Père. La paroisse de Chandernagor fut heureuse de s'unir, en cette occasion, aux sentiments de joie et de reconnaissance de la Cité.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet le P. Stoffel: « Nous avons fait notre vœu trois jours avant la fête du St^e Cœur de Marie; et nous l'avons terminé le jour même de cette solennité. Le matin, il y a eu grand'messe; et, le soir, le chant du Te Deum a précédé la bénédiction du S. Sacrement. Un de nos amis avait eu la bonne

pensée de nous adresser, la veille même de cette fête, le panégyrique prononcé dans l'église de St^e Geneviève, par M^{gr} Freppel, en sorte que le jour du St-Cœur de Marie nous avons pu en donner lecture à nos chers paroissiens, qui tous s'étaient fait un devoir de s'associer à notre fête de famille. (Lett. 13 oct. 1876.)

— Le Journal Indo-Européen Correspondance de Calcutta a donné un compte-rendu de cette solennité, en y ajoutant une petite biographie du V. Père, avec une courte explication sur les procédures relatives à l'introduction des Causes de béatification. (N^o du 16 sept. 1876.)

— 3. La santé du P. Stoffel ne lui permit pas de rester à Chandernagor. Après un séjour en France de près d'une année (29 fév. 1876 - 28 janv. 1877) pour se remettre et se retremper, le P. Barthet alla donc reprendre son ancien poste. Inutile de dire combien on fut heureux de le revoir.

L'année suivante (1878), le P. Salles fut autorisé à revenir en France; il fut remplacé par le P. Stoll, actuellement à Pondichéry.

Quant au personnel des Frères, il se compose toujours des F. F. Alphonse, Joachim, François-Joseph et Honorius, tous employés spécialement à l'œuvre des écoles.

La santé de nos confrères de Chandernagor n'a pas eu trop à souffrir dans ces dernières années. Cependant, il y a eu dans le pays, en 1879, une épidémie de petite vérole qui a fait un assez grand nombre de victimes. Le P. Barthet a lui-même contracté le mal, en visitant les malades, et a dû rester 3 semaines sans pouvoir dire la St^e Messe. (Lett. 18 av. 1879.) Un peu après sa dernière lettre, il a été repris, il y a quelque temps de sa vieille bronchite, maintenant il va mieux. Le F. Honorius est un peu fatigué; tous les autres se portent admirablement bien. (Lett. du 22 déc. 1880.)

— La C^{le} de Chandernagor se trouvait jusque ici bien isolée. Elle se rattache maintenant à celle de Pondichéry, dont elle est

naturellement dépendante au point de vue religieux, comme au point de vue ecclésiastique ; car tout le territoire et toute la population de Chandernagor relèvent de la Préfecture de Pondichéry

— 4. Voici maintenant, sur les œuvres et les travaux de nos confrères de Chandernagor, quelques détails donnés par le Père Barthet. Nous commençons par ce qui concerne la paroisse.

« Elle est composée, dit le P. Barthet, d'une population un peu flottante, s'élevant à 350 âmes environ. Mais on peut dire qu'elle est bonne ; elle peut être comparée aux meilleures paroisses de France. (Compte-rendu 1878.)

« Chaque année, pour les Pâques, notre église présente un spectacle bien consolant, et par le nombre des communicants, et par la régularité des paroissiens à venir dans la journée faire leur heure d'adoration, malgré les grandes chaleurs qui commencent déjà à cette époque, et s'élèvent parfois jusqu'à 33° dans les appartements

« Au mois de juin 1877, nous avons célébré avec la plus grande solennité possible, le jubilé du grand Dieux. On ne se rappelait pas avoir vu à Chandernagor une solennité aussi brillante, et par le pieux concours des fidèles, et par l'ornementation de l'église. Jamais nos catholiques n'avaient affirmé avec tant d'éclat leur attachement à la St^e Eglise et au St^e Siège. Un grand nombre de protestants étaient venus à nos cérémonies. (Ibid. 30 mars et 19 juin 1877.)

« Mais si notre joie fut grande dans cette solennité, notre douleur ne fut pas moindre, en apprenant la mort de ce bien-aimé Pontife. Aussi avons-nous célébré avec toute la pompe possible, un service funèbre pour le repos de son âme. (Ibid. 15^e mars 1878.)

— 5. « Quant à l'œuvre des écoles, celle des garçons, que les Frères dirigent dans la Cité, comprend à la fois les enfants chrétiens

et les enfants païens de la ville et du territoire de Chandernagor.

« Les enfants chrétiens appartiennent à la classe aisée, ou à la classe pauvre. Ceux de la classe aisée sont au nombre de 8 à 10; ceux de la classe pauvre sont environ une quinzaine.

« Les enfants païens qui fréquentent l'école s'étaient, en 1878, au nombre de 200 environ. Les uns étudient seulement le bengali et le français, et sont reçus gratuitement; ils forment l'école gratuite. Les autres étudient en outre et principalement l'anglais, et nous paient une rétribution scolaire s'élevant de 0,60² à 2⁵ par mois, suivant la classe où ils se trouvent. Cette catégorie s'élève à environ 150 élèves. Si aucune difficulté ne vient à surgir, on peut espérer voir le nombre de nos élèves s'élever à 300. Mais ce sont presque tous des païens, et, sous ce rapport, c'est une œuvre bien peu consolante.

« Les enfants chrétiens que nous avons maintenant sont tous assez jeunes; aucun n'a plus de 15 ans. Ils sont animés d'un bon esprit, et compensent en quelque sorte de cette manière, ce que l'on pourrait désirer sous le rapport du nombre. (Compte rendu 1878.)

— 6. « Nous avons eu, au mois de déc. 1879, la visite de l'Inspecteur, M. Granboulan. Il s'est montré très-convenable avec nous, probablement à cause des bonnes dispositions de la population de Chandernagor à notre regard, et s'est retiré satisfait de notre établissement.

— Voici du reste ce qu'il dit lui-même dans son rapport officiel

« L'école des garçons de Chandernagor compte 241 élèves, dont 16 européens et 225 natifs. Sur ces 225 natifs, quelques-uns appartiennent au territoire anglais; pour les autres, la distinction des parias n'existe pas comme dans le Sud de l'Inde. Chaque profession forme une sorte de caste; mais les barrières entre les diverses castes ne sont pas inflexibles.

« L'enseignement se divise en 18 cours, dont 3 de bengali, 4 de bengali et de français, 2 de français et d'anglais destinés aux seuls européens, et 9 classes où l'on enseigne le français, l'anglais, le bengali et le sanscrit.

« L'école n'a pas officiellement de Directeur ; néanmoins elle est, en réalité, dirigée par un prêtre de la Cong^g du St-Esprit, qui a sous ses ordres quatre Frères spiritains et un maître de bengali payés par le budget local. A ce personnel le Directeur a adjoint et paie de ses deniers huit maîtres indigènes pour les diverses langues, en sorte que l'école ne peut plus être gratuite pour tous les élèves. Il est nécessaire de rétablir la gratuité et de prendre à la charge du budget local le traitement de tous les maîtres.

« Les maîtres de cette école ; je parle des quatre Frères spiritains, n'ont pas de grades, mais ils ont une longue pratique de l'enseignement et sont, en général, à la hauteur de leur tâche. L'un d'eux surtout m'a frappé par l'énergie de son attitude, l'influence qu'il a sur les élèves, sa méthode et ses connaissances pédagogiques ; je n'aurais pas hésité à le proposer comme Directeur titulaire et responsable de cette école importante, si malheureusement les règles de la Cong^g du St-Esprit ne s'opposaient formellement à ce qu'un Frère spiritain pût agir seul et sans être, sous la dépendance d'un prêtre de cette Cong^g.

— Le chef de service, ajoute le P. Barthet, est venu aussi dernièrement visiter notre école, et après avoir passé près de quatre heures à examiner toutes les classes, il s'en est retourné tout-à-fait satisfait. Il a été même surpris de la force de nos élèves sur certaines branches, et en particulier dans les mathématiques.»
(Felt. 16 juin 1880.)

— A la suite de l'inspection dans l'Inde de M. Granboulan, les Comités d'instruction publique ont été modifiés dans leur composition par le Gouvernement. Ici on a fait écarter le curé de la paroisse, et pour mettre à sa place, on ne devinerait pas quel fonctionnaire ; le chef du service des ponts et chaussées ! C'est le système de la laïcisation. Ceci, d'ailleurs, ne me trouble guère, car ce comité ne pourra faire grand'chose sans nous. Je suis presque certain qu'on cherchera tôt ou tard à me faire rentrer dans ce comité par une autre porte, car mon absence mettra ses Messieurs dans plus d'un embarras.» (Felt. du 14 Dec. 79.)

« Ce qui a contribué à relever nos écoles, ce sont les succès que nous avons obtenus aux examens de l'Université de Calcutta :

En 1878, nous avons présenté trois candidats pour les examens du 1^{er} degré, dits de l'Entrance : deux ont été reçus. C'est le premier succès que notre établissement ait obtenu dans ce genre depuis sa fondation ; il est dû spécialement au zèle et au dévouement du P. Wynck et du F. Honorius. Sur 2700 candidats qui s'étaient présentés des différentes écoles de la présidence de Patna, il n'y a eu que 1100 de reçus. » (lett. 2 janv. 79.)

— Les Sœurs de St Joseph n'ont pas été aussi heureuses que nous, pour leur école. Le chef de service leur avait d'abord notifié que toute allocation leur était retirée, comme personnel enseignant, par ordre de l'administration supérieure. Le bruit de cette triste mesure bouleversa toute notre petite colonie. Mais heureusement, le malheur n'était pas aussi grand. En effet, le jour même où l'on apprenait cette nouvelle, j'étais appelé chez le Chef de service qui me disait que la mesure relative aux Sœurs n'était pas définitive. Mais au mois de mars suivant, cette affaire se terminait par la suppression d'un traitement et demi sur quatre ; et une école gratuite séparée du pensionnat, était installée dans leurs anciens locaux pour les enfants externes de la colonie. » (lett. des 21 janv. et 10 mars 80.)

« Le motif de cette mesure a été que leur pensionnat ne comptait alors aucune enfant de Chandernagor. En effet, sur les 40 élèves de ce pensionnat, on comptait 35 anglaises, 4 américaines et 1 hollandaise, et pas une élève française. » (Rapport Gumbahin.)

— L'orphelinat, pour lequel l'œuvre de la Ste Enfance nous donne des secours, compte 29 enfants, dont 20 filles. Nous avons eu la satisfaction d'établir pendant l'année qui vient de s'écouler, cinq de ces orphelines. Quatre d'entre elles ont été mariées à des chrétiens appartenant à des Missions voisines. Nous allons en établir encore trois autres assez prochainement. Nos orphelines sont tellement appréciées maintenant par les Missions environnantes, que nous ne pouvons, satisfaire à

toutes les demandes qui nous sont faites; ce qui montre avec quel soin nos bonnes sœurs de St Joseph de Cluny s'appliquent à la formation de ces pauvres jeunes filles. » Rapport du 5 janv. 1881. :

— 8. « L'œuvre de l'orphelinat est très-consolant sous le rapport des baptêmes que l'on a le bonheur d'y faire. Les sœurs de St Joseph qui sont employées à cette œuvre ont beaucoup de mérites pour le zèle et le dévouement qu'elles y apportent.

« Voici, d'après nos registres, le chiffre des baptêmes des enfants païens: en 1876, 10; — en 1877, 31; — en 1878, 39; — en 1879, 11; — et en 1880, 24.

« Les baptêmes nombreux que nous avons été heureux d'enregistrer pour les années 1877-1878, sont dus en grande partie à la famine qui a désolé presque toute l'Inde et qui avait poussé vers nos parages un peu plus favorisés du Bengale, un grand nombre des malheureuses victimes du fléau.

« Nous ne parlons pas ici des baptêmes administrés par les sœurs de St Joseph aux enfants en danger de mort et à l'inou de leurs parents, ils sont aussi relativement assez nombreux. Le zèle de ces ferventes coopératrices est vraiment admirable. Elles ne se contentent pas de prodiguer leurs soins maternels aux malheureux qui viennent les réclamer, mais elles volent avec un saint empressement partout où il y a une douleur à soulager ou quelques âmes à sauver. »

— « A la fin de l'année 1878, nous avons eu la consolation de faire trois ou quatre baptêmes d'adultes; ils ne seront pas les seuls, il faut l'espérer; car nous avons encore trois autres catéchumènes que l'on prépare à la réception de ce sacrement. » (Lett. du 13 déc. 78.

« Mais c'est surtout en 1878, que notre moisson d'âmes a été plus fructueuse. Outre les 39 baptêmes d'enfants païens mentionnés ci-dessus, nous avons eu 4 baptêmes de protestants. Tout ceci a été opéré par le zèle des sœurs de St Joseph. » (Lett. du 30 janv. 1879. — Rapports à la S^{te} Enfance.)

— 9. « Lors du séjour de M. gr. Tosi, à Chandernagor, en 1877, nous avons eu une 1^{ère} Communion de 8 jeunes filles du pensionnat des Sœurs, et le jour de la fête de l'Ascension, Sa Grandeur a donné la Confirmation à 56 personnes de la paroisse. » (Lett. 11 mai 1877.)

« Nous avons eu l'année suivante (1878) une charmante petite fête pour l'Ime. Conception. Une statue de N. D. de Lourdes a été installée dans une grotte érigée devant la chapelle des Sœurs et dans leur jardin. Nous y avons été en procession de l'église. Toute la paroisse y a assisté avec un pieux recueillement. Puisse cette inauguration devenir le principe d'un renouvellement de dévotion à l'égard de notre bonne Mère du Ciel ! » (Lett. du 13 déc. 78.)

« Nous ne faisons d'ailleurs que remplir par là un devoir de reconnaissance envers N. D. de Lourdes. En effet, l'année précédente, nous avions eu la Sœur St-François-Régis, très-dangereusement malade ; pendant plus de huit jours elle avait été entre la vie et la mort. On lui fit émettre ses vœux perpétuels et elle recut les derniers sacrements. Le médecin avait déclaré ; après avoir amené avec lui trois autres confrères, qu'elle ne pouvait recouvrer la santé que par un miracle ! Le miracle fut demandé dans une neuvaine que les Sœurs firent à N. D. de Lourdes. La neuvaine à peine terminée, la Sœur était hors de danger. Le médecin libre-penseur en était tout à fait aux abois. » (Lett. du 18 sept. 77.)

« Notre fête de la Pentecôte, en 1879, a été rebâussée par une autre 1^{ère} Communion de 17 enfants, 3 garçons et 14 filles. L'église qui est relativement grande pour la paroisse, était littéralement pleine ; nous en avons été tous aussi consolés qu'édifiés. Ce sont de douces et précieuses consolations au milieu de l'aridité de nos travaux, parmi les nombreux païens qui nous entourent. » (Lett. 16 juin 1880.)

« Ajoutons d'ailleurs, à cette occasion, que notre église est toujours remplie chaque dimanche. A part un ou deux fonctionnaires, tout le monde vient régulièrement aux offices. (J. S. 3 nov. 80.)

— 10. « Quand nous aurons notre nouvelle église, nous pourrions encore donner plus d'éclat à nos solennités; et cela ne tardera pas, je l'espère. J'avais confié, en 1877, le plan de la construction à une maison d'entrepreneurs de Calcutta. Ils me fournirent un devis estimatif qui ne s'élevait pas à moins de 180,000 \$. J'en tombai des nues; car je ne comptais que sur 90,000 \$ au plus. Je leur payai leurs dessins et devis; le prix s'en élevait à 2,200 \$; et encore ils l'avaient, disaient-ils, réduit de moitié. Je demandai alors à l'administration de nous envoyer de Pondichéry, pour quatre ou cinq mois, un homme compétent qui nous assistât du moins dans la construction de la voûte. Le Gouverneur autorisa les travaux; mais il déclara que la situation du personnel des Ponts et Chaussées ne lui permettait pas de m'accorder l'assistance que je réclamais. Voyant cela, je pris la résolution, de concert avec le chef de service et les membres du Conseil de la fabrique, de continuer les travaux tout seul, d'après mon plan, comme nous avions fait pour l'école; et j'emmis à l'œuvre, en priant St. Joseph de m'aider à mener cette entreprise à bonne fin. (J. S. 18 oct. et 22 nov. 78.)

« Depuis lors, la construction a marché doucement. Ce n'a pas été sans peines; mais nous nous estimons tous bien heureux de pouvoir, même au prix de nos fatigues, élever à Notre-Seigneur un temple moins indigne de lui que ce qui sert d'église aujourd'hui. Le jour où je pourrai y célébrer la St^e Messe, sera, sans contredit, un des plus heureux de ma vie. (J. S. 24 juin 79.)

« Les travaux avancent de jour en jour d'une manière satisfaisante; grâce au dévouement de tous et en particulier du cher Frère Joachim, qui obtient la réputation d'un des premiers ingénieurs de l'Inde.

« La maçonnerie est aujourd'hui à peu près entièrement

terminée. On travaille au crépissage et aux boiseries. La nouvelle église présente un magnifique aspect. Elle est, sans contredit, comme vaisseau, la plus belle église catholique du Bengale. Calcutta n'a rien qui puisse lui être comparé. C'est vraiment un prodige que le bon Dieu a accompli par nous quine sommes ni ingénieurs ni architectes, et qui n'avons eu pour nous guider que la protection de St Joseph. A lui en soit toute la gloire!» (Lett. 10 mars, 3 nov. 80.)

— 11. « La puissante intercession de ce grand saint ne nous a pas moins servi pour nous procurer les fonds. La famine qui régnait alors dans le Sud de l'Inde ne permettait pas à l'Administration de nous accorder d'allocations. Nous eûmes alors recours à de nouvelles loteries, d'après l'autorisation du Gouverneur, M. Trillard. Je pris des informations auprès des directeurs des journaux de Calcutta. Ils me promirent une sorte de publication déguisée, en réitérant l'annonce qu'ils ne pouvaient pas publier notre loterie, mais que le public devait s'adresser à moi pour les informations y relatives; ce qui faisait aussi bien notre affaire. La loterie consistait en 50,000 billets à 2 roupies (5[£]). Les prix ou lots étaient ainsi répartis. 1^{er} lot, 30,000 roupies (75,000[£]); le 2^e. 10,000 R^{ies} (25,000[£]); 3^e 5000 R^{ies} (12,500[£]); puis 50 lots de 100 R^{ies} (250[£]) chacun; soit en tout 50,000 R^{ies} ou 125,000[£], et une somme égale restant au profit de l'église. (Lett. du 11 mai 77.)

« Mais le lieutenant-gouverneur du Bengale ayant refusé de laisser annoncer notre loterie dans les journaux de Calcutta, je me trouvais dans un grand embarras. Je ne voulais pas reculer; et cependant je désirais au moins me garantir les frais d'impression, en cas d'insuccès. Je m'adressai au chef de service pour avoir un secours, sur les fonds du trésor; mais il fallait le consentement de la municipalité. Alors je tournai toute ma confiance du côté de St Joseph, et je ne

fait point trompé. Le 14 juillet 1877, un de mes paroissiens m'écrivait la lettre suivante :

« Mon Rév. et cher P. Barthet : Vous avez besoin de 1000 roupies (2,500^{fr.}) pour vous garantir les frais de votre loterie dans l'éventualité de non réussite. Les demander à votre Administration, c'est votre idée ; mais elle peut refuser, et puis ce sont des retards. Souffrez que je mette cette somme à votre disposition. Je vous la verserai par fractions de 50 à 100 roupies par mois. Si votre loterie réussit, l'argent que je vous aurai versé restera en vos mains pour l'achat d'un autel en marbre, en l'honneur de St Joseph, dont je veux faire tous les frais. Si Dieu permet que vous échouiez, vos frais seront couverts, et ce sera sans perte pour moi, car je retrouverai la somme à mon crédit dans le grand livre de l'Éternité : »

« En municipalité me vota ensuite 200 roupies (500^{fr.}), et quelques paroissiens souscrivirent entre eux environ 200^{fr.}. Enfin, un des journaux les plus répandus dans l'Inde, (le Dionié d'Allahabad), voulut bien consentir à publier indirectement notre loterie trois fois par semaine. » (Lett. 25 juill. 77.)

« Le premier tirage a eu lieu le 24 mai 1878. Nous avons placé 27,346 billets, qui nous ont donné un profit net d'environ 24,000 roupies (60,000^{fr.}). Le second tirage s'est fait le 10 oct. suivant, et nous a rapporté 7000^{fr.} Le troisième tirage a eu lieu le 24 mai 1879, et nous a laissé un profit de 9,000^{fr.} Enfin, le 24 mai 1880, nous avons eu le quatrième tirage, qui nous a rapporté environ 17,000^{fr.} Il nous reste encore à effectuer un cinquième tirage, ce sera le dernier ; j'espère qu'il nous produira une quinzaine de mille francs. » (Lett. 3 juin 79. 16 juin 80.)

— « M. Eug. Courjon nous a fait cadeau, pour entourer notre église, d'une magnifique grille, qu'il destinait pour l'entrée de son jardin, devant sa maison, et qu'il a payée 3,500^{fr.} Grâce en soient rendues à St Joseph, notre vigilant procureur ! » (Lett. 23 mai 79.)

• — 12. « Il a été parlé plus haut de la visite que nous avons faite,

le vicaire apost. de Patna, M^{gr} Così. Sa Grandeur a passé 8 jours au sein de notre C^{te}.

„ Au mois de juill. suivant, nous avions au milieu de nous M^{gr} Steins, l'ancien Archevêque de Calcutta, maintenant Archevêque. Evêque de Tukland, dans la Nouvelle-Zélande. Il venait pour la dernière fois, avant son départ pour l'Europe, faire sa retraite annuelle dans notre C^{te}. Il y venait ainsi à peu près chaque année! Nous sommes aussi en d'excellentes relations avec son successeur, M^{gr} Guehals. Je suis allé à son installation, au mois de nov. 1878, sur l'invitation spéciale qui m'avait été adressée. Sa Grandeur voulut bien m'inviter de nouveau pour la fête de St François-Xavier, et au mois de janvier suivant, elle nous fit l'honneur de sa première visite. Ce digne prélat nous arriva le samedi soir, et le lendemain, 12 janv., il célébra dans notre église les offices de la paroisse.

„ Une visite à mentionner aussi spécialement, c'est celle de M^{gr} l'Archev. de Goa, que nous avons eu l'honneur d'avoir à notre table le 10 fév. 1878, jour où nous célébrions les noces d'argent de notre C. R. Père. Le soir, le prélat a bien voulu donner la bénédiction du C. St Sacrement à l'église de la paroisse. Il était accompagné de cinq de ses prêtres, dont deux portugais et les autres indigènes de Goa. J'avais été, la veille au soir, à la gare d'Hoogly, station voisine de Chander nagor, avec le P. Synck et deux Frères, pour recevoir sa Grandeur et la conduire à Bandel, où se trouve une église de sa juridiction, que Monseigneur voulait visiter. (S. M. 23 fév. 78.)

„ Un autre prélat que nous avons eu le plaisir de voir plusieurs fois déjà, depuis les trois ans qu'il est dans l'Inde, c'est M^{gr} Balsiéper, de l'ordre de St Benoît. vic. apost. de Oacca ou du Bengale oriental. Il a beaucoup connu nos Pères de Rome, où il est resté 20 ans. (S. M. 30 janv. 79, 10 mars 80.)

„ Mentionnons également en passant la visite du R. P. de

Conti, vice-président apost. du Bengale central, qui vint, au mois de mai 1878, nous faire ses adieux, à son départ de l'Inde, après 22 années de Missions, puis celle de son successeur, le R. P. Pozzi (déc. 1879.); et celle enfin de M. l'abbé de Castro, vic. gén. de l'Arch. de Goa et délégué apost. pour les Missions portugaises dans l'Inde, qui célébra avec nous la fête de la Nativité (8 sept. 78.)

« Un mot aussi, avant de terminer, à la mémoire du vétéran des missionnaires du Bengale, Mgr Coiran, curé de la cathédrale de Calcutta. Vers le 20 oct. 1877, il vint à Chandernagor pour essayer de refaire un peu sa santé. Avant de partir, il avait reçu les derniers sacrements. A peine arrivé chez nous, ses forces déclinerent de plus en plus; et le 28 au matin, après une nuit de paisible agonie, il s'endormit dans le Seigneur. A 3 h. de l'après-midi, toute la paroisse de Chandernagor se trouvait réunie dans l'église, autour du lit funéraire, on reposait celui que beaucoup regrettaient comme un père et un ami intime. Après la cérémonie de l'absoute, le corps du défunt fut emporté à Calcutta. Mgr Coiran avait passé sa carrière de 43 années de missionnaire au Bengale, et avait été successivement supérieur des Missions de Dacca et de Calcutta. » (Bell. du 21 déc. 77 - Missions Cath. n.º 158,

Nécrologie.

Le samedi, 11 déc. 1880, nous avons eu la douleur de voir succomber, à la Maison-Mère, le P. Payen revenu de puis peu de la Martinique. Voici sur ce cher et regretté confrère une courte notice, qu'on lira avec édification.

— Le R. P. Louis-Jules Payen était né le 28 février 1834, à Cressonsacq, dans le dép. de l'Orne. Jeune encore il entra au petit séminaire de St. Vigor, Somme, . C'est dans cette pieuse

maison qui a donné tant de prêtres au diocèse d'Amiens et d'alentour, qu'il puisa la grâce de la vocation sacerdotale. De là il passa au grand séminaire de Beauvais, et reçut la prêtrise des mains de M. G^g-Gignoux ; le 29 mai 1858. Nommé, le 2 juillet, curé de la paroisse de St Pierre, à Welles-Terennes, il y exerça le St ministère avec zèle pendant 7 ans. M. G^g-Gignoux, qui avait vu à l'œuvre son généreux dévouement, le chargea ensuite, le 30 nov. 1865, de la paroisse plus importante du Mesnil-St-Firmin ; à cause surtout d'une œuvre d'orphelins qu'y tiennent les Sœurs de St Joseph, sous la direction supérieure du curé. C'est par ces religieuses que l'abbé Payen apprit à connaître la Cong^e. La vie de prêtre séculier ne répondait pas suffisamment aux aspirations de son âme ; il résolut de se donner à Dieu sans partage ; et au mois de janv. 1867, il écrivit au C. R. Père pour solliciter son admission au noviciat. On l'engagea à réfléchir encore à cause de sa santé et de l'embarras où il se trouverait, s'il ne pouvait rester. Il répondit avec une humble confiance :

« Ma détermination est bien prise ; je suis décidé à abandonner les avantages que je puis trouver dans ma position et à m'exposer même à ne plus les retrouver, dans le cas où, dans l'épreuve du noviciat, je ne serais pas jugé capable de suivre la vocation à laquelle je me crois appelé par la bonté de Dieu. J'espère qu'en prenant une mesure que je crois très-avantageuse pour mon salut, je ne serai pas absolument inutile dans votre Société. A défaut de vertu et de talents, je me sens de l'affection pour les Pères à la direction desquels je suis tout disposé à m'abandonner, et que je veux aider dans la mesure de mes forces. Je demande au bon Dieu de faire que mon insuffisance et mon défaut de santé ne soient pas un obstacle à mon admission dans une Cong^e où je sens bien que je ne pourrai pas rendre les mêmes services que tant de saints prêtres qui la composent, mais où je serai si heureux de me faire leur serviteur et de les aider dans leur belle mission. »
 (Lett^e des 16 avril 1867 et 8 janv. 1868.)

Enfin, le 7 mars 1878, il recevait de son évêque la permission d'entrer au noviciat. M. Gignoux, qui lui portait une affection toute particulière, ne l'avait laissé partir qu'au regret. Sa Grandeur écrivait à ce sujet au C. P. Père : « M. Luyen, curé de Messnil-St-Tirmin, veut absolument nous quitter pour entrer dans votre Cong^o. Je regrette ce bon prêtre ; car il fait au Messnil un genre de bien qu'un autre fera difficilement. » (lett. du 24 fév. 1868.)

Le Vénérable prélat écrivait peu de temps après au nouveau novice cette lettre toute paternelle : « Enfin, mon très-cher enfant, vous vous êtes décidé à m'écrire. J'ai trouvé, je vous l'avoue, que vous mettiez trop en pratique la recommandation d'oublier son père et sa mère. Si je n'étais pas métre à votre égard, peut-être l'étais-je un peu, du moins j'étais père, et il me semblait qu'un petit signe de souvenir filial n'aurait point porté préjudice à votre vocation. Mais c'est assez vous gronder pour pénitence, vous diriez un bon pater et vive pour moi, un autre pour mon diocèse ; un autre pour nos chers défunts... Vous m'écrivez, cher enfant, que vous vous trouvez heureux dans la vie religieuse. Je vous en félicite, vous avez vraiment choisi la meilleure part ; ou plutôt N. S. vous l'a donnée et non au contraire à te. Il vaut mieux être un obscur religieux du St-Cœur de Marie, que de porter croix et mitre. Aussi je ne vous propose pas de changer. Séparés de corps, soyons unis de cœur, surtout au St autel ; et si, plus tard, votre noviciat étant fini, vous pouvez donner quelques Missions dans mon diocèse, je n'ai pas besoin de vous dire avec quelle joie je reverrai mon cher enfant fugitif. Adieu, je vous embrasse avec tendresse et je vous bénis du fond de mon cœur. » (lett. du 3 nov. 1868.)

Pendant les 18 mois que dura son noviciat, l'ancien curé se montra le modèle des novices par sa régularité ; sa soumission et par l'humble docilité avec laquelle il acceptait les petites observations qui lui étaient faites. Enfin, le 29 août 1869, il fit sa profession religieuse ; et il fut aussitôt placé à N. D. de Vanonnet, où il resta trois ans, comme professeur et Préfet du collège, jusqu'à l'émission de ses vœux perpétuels en 1872.

Sur ces entrefaites, eut lieu la fondation de notre établissement des îles St-Pierre et Miquelon. Il fallait dans cette position délicate et difficile, surtout pour commencer, un Supérieur prudent et expérimenté. Le C. R. Père jeta aussitôt les yeux sur le Père Payen. Il s'embarqua le 27 nov. 1872, à l'île de Ré, sur un navire marchand, avec le P. Stoll et le F. Eugène, et arriva à St-Pierre le 9 fév. suivant. Au bout de trois ans et demi, l'avenir de l'œuvre paraissant assuré, le P. Payen fut rappelé en France et placé provisoirement à Merville, pour aider à la fondation de cette œuvre. On le réservait pour remplacer au besoin un Supérieur qui viendrait à manquer. En effet, au mois de sept. 1877, il fut envoyé à la Martinique, pour y prendre la direction de l'Institution St^e Marie, à Fort-de-France, en place du P. Maîtrejean qui venait de succomber; et là, comme dans les endroits où il avait été placé précédemment, il sut, en peu de temps se concilier l'estime et la confiance de tous.

Après la suppression de cette œuvre (8 avril 1880), il fut provisoirement chargé de l'économat au Sém. Collège de St-Pierre. Mais déjà, depuis quelque temps, sa santé laissait beaucoup à désirer. Le mal dont il avait ressenti les atteintes avant d'entrer dans la Cong^e, le saisissait avec une violence de plus en plus grande, et devait lentement l'entraîner au tombeau. Voici ce qu'il écrivait lui-même à ce sujet au C. R. Père le 21 juin 1880.

« Depuis longtemps, vous le savez, mon C. R. Père, je suis atteint d'une sorte de congestion cérébrale; qui a pour conséquence une inflammation à la gorge; et une difficulté plus ou moins prononcée de travail intellectuel. Cette indisposition n'a fait qu'augmenter de jour en jour; et dans les derniers temps de mon séjour à Fort-de-France l'inflammation de la gorge avait gagné les fosses nasales; les glandes du cou avaient enflé d'une manière considérable; et le travail de classe que j'avais à faire; bien que peu de chose par lui-même; me rendait tout affaibli :

« Dejà je m'étais soumis à divers traitements indiqués par le médecin, sans en retirer aucune amélioration sensible, lorsque le P. Grassez me parla de remplacer le P. Kéruel partant pour France. Ce fut avec un véritable bonheur que j'acceptai cette position moins fatigante, espérant la remplir d'une manière satisfaisante. Mais dès les premiers jours de mon arrivée à St Pierre, ma maladie se compliqua d'une névralgie qui s'y joignit en me faisant beaucoup souffrir; qu'il me suffise de dire que la douleur ne cesse ni jour ni nuit. Le mal de tête s'associait avec le sommeil, auquel je suis porté par la nature de la maladie; mais la chaleur de la nuit augmentait la douleur que je suis obligé de me lever, pour laisser se rafraîchir ma tête avant de pouvoir me reposer de nouveau. J'ai de la peine à réciter mon bréviaire; la lecture même la plus délassante augmente mes douleurs de tête; et par conséquent, je suis pour long-temps, sinon pour toujours, incapable de fonctions importantes, comme de la direction d'une maison, d'une œuvre, etc. Je serais cependant content de concourir à l'œuvre du collège de St Pierre; si importante pour le bien de la colonie et en même temps si difficile. C'est pour y travailler tout-à-fait à l'arrière plan sans doute, mais avec amour et vive sympathie pour mes confrères militants; puis je demande à Dieu la santé, un peu de santé. S'il veut bien me l'accorder. » (lett. du 23 juin 1880.)

— Le mal ne faisant qu'empirer, les médecins décidèrent le retour du malade en France; et le 23 sept. le cher P. Payen bien souffrant, arrivait à la Maison-Mère. Durant les trois mois qu'il y a passé sur son lit de douleur, on n'a négligé aucun moyen de lui apporter quelque soulagement. Le F. Louis de Gonzague, chargé spécialement de le soigner, n'a cessé de lui prodiguer, jour et nuit, avec dévouement, les soins les plus empressés. Mais le mal était sans remède. Le médecin avait pensé un instant à une opération chirurgicale, pour enlever les ganglions ulcérés qui lui resserraient la gorge et menaçaient de l'étouffer; mais cette cruelle opération n'aurait fait qu'ajouter à ses souffrances, et dans résultat.

Pendant le temps qu'il a passé au milieu de nous, le cher malade a été admirable de patience, de douceur et de résignation. Quand les Pères allaient le visiter, ce qu'ils faisaient plusieurs fois le jour, on lisait sur son visage un air de contentement qui engageait à retourner auprès de lui. Comme le C. R. Père, malade lui-même, ne pouvait aller le voir, le P. Payen était du moins heureux qu'on lui apportât sa bénédiction. Sa Ste Communion, qu'il avait le bonheur de recevoir souvent, faisait son soutien et sa force.

dans ses longues souffrances. Le 2 déc. voyant qu'il s'affaiblissait de plus en plus, on lui administra les derniers sacrements. Le jeudi au soir 9 déc., il eut une crise de suffocation. Il conservait cependant encore toute sa lucidité d'esprit; il en profita pour se confesser de nouveau, et le lendemain matin, il recevait son Dieu, ici bas, pour la dernière fois. Son pouls devenait de plus en plus faible; tout annonçait une fin prochaine. Le samedi, peu après-midi il perdit connaissance, et vers 3 h 1/2, après avoir reçu l'indulgence in articulo mortis, il s'endormit doucement dans le Seigneur, entouré des Pères de la Maison-Mère; libres en ce moment, les R. R. P. P. Rollin, Vêron, Vasseur, Duby, Berve, etc. On le revêtit du surplis et de l'étole; et on l'exposa sur sa couche funèbre jusqu'au dimanche soir. Ses traits conservaient une expression remarquable de calme et de placidité. Pères, Frères et séminaristes se succédèrent jour et nuit pour prier auprès du défunt. Le lundi 13 déc., à 6 h. du matin, se fit la levée du corps par le P. Léon Vasseur, qui chanta ensuite le service: Le cercueil fut porté à la chapelle par quatre Pères. Puis vers 8 h. sa dépouille mortelle fut conduite à la gare du Nord et de là à Pressonsacq, où ses parents avaient demandé à l'enterrement dans une sépulture de famille.

Nouvelles de la Maison-Mère.

Santé du C. R. Père.

Nous terminons ce Bulletin au milieu de vives anxietés. En parlant au dernier Numéro de la santé du C. R. Père; nous avions la consolation d'annoncer dans son état une amélioration sensible; malheureusement elle ne s'est pas longtemps soutenue. Dès le 3 déc. dernier, le C. R. Père fut repris d'une nouvelle crise de cœur, qui ne lui permit pas dire la *ste. Messe*; et depuis il s'est vu privé de ce bonheur. C'est à peine même s'il lui a été possible d'y assister quelque fois dans sa petite chapelle, dans le cours du mois de Décembre. Depuis le premier dimanche il n'a pu sortir de sa chambre.

Le mardi 6 déc., aux fréquentes palpitations du cœur s'était jointe un commencement de congestion aux poumons. M. le

M^r Coffin prescrivit le plus grand repos, en ordonnant de garder le lit. Ces précautions conjurèrent l'engorgement pulmonaire, mais sans arrêter la maladie du cœur. Le pouls demeurait toujours très-élevé; il ne descendait guère au dessous de 110 à 120 pulsations.

Cet état, en se prolongeant, devenait de plus en plus inquiétant. Le 23 déc., M. Moissenet voulut bien, de nouveau, venir voir notre cher malade; afin de se concerter avec M. Coffin sur ce qu'il pouvait y avoir lieu de faire. Ils se bornèrent à ordonner le repos, l'abstention de tout travail et des préoccupations, en faisant espérer que le mieux reviendrait de lui-même, peu à peu, avec le temps et des précautions, en laissant agir la nature.

Cependant les jours se suivaient sans apporter d'amélioration. Quoique l'état aigu de la maladie eût disparu, le pouls restait toujours fréquent et plus ou moins irrégulier. Alors, sur le désir et la demande de tous, on crut devoir recourir à M. Ozanam, qui avait déjà, on le sait, donné ses soins au T. R. Père dans sa grande maladie de 1868, et aussi plusieurs fois depuis. C'était le mercredi 29 déc. On aimait à espérer que ce pieux et savant Docteur, qui joint l'homéopathie à la médecine ordinaire, pourrait indiquer quelques remèdes propres à arrêter le mal. Il prescrivit, en effet, des médications homéopathiques, mais sans résultats. Il revint ensuite à la digitale, abandonnée par les médecins précédents, en la donnant à de très-fortes doses. Elle demeura sans action; et même, au bout de quelques jours, l'état de notre bien-aimé malade empira d'une manière très-inquiétante. Il n'avait plus de sommeil, ni le jour ni la nuit. On fut obligé, pour lui procurer un peu de repos, de lui faire des injections de morphine. Mais les quelques heures de calme qu'elles produisaient étaient suivies d'une réaction d'agitation

nerveuse, qui lui occasionnaient de vives surexcitations. Parfois même il s'y ajoutait un demi délire. Le pouls s'élevait fréquemment à 140 ou 145 pulsations; la respiration était des plus pénibles; et un autre symptôme des plus inquiétants, c'est qu'on voyait reparaître des signes d'albuminurie; comme dans sa grande maladie.

M. Ozanam lui-même, tout en conservant toujours certain espoir, ne dissimula pas ses craintes. Le cœur fatigué; épuisé par des mouvements si précipités, pouvait en un moment cesser de battre et la vie s'éteindre tout-à-coup. On crut donc, d'après son avis, ne devoir pas tarder à administrer les derniers sacrements. Le T. R. Père, ne sentant pas son mal, ne se croyait pas dans un si grand danger; et, quand on lui en parla, cela lui parut d'abord un peu prématuré. — Cependant, ajouta-t-il ensuite avec tranquillité, si vous croyez qu'il en est temps pour moi, je suis tout prêt dès ce soir même, si l'on veut. — Le R. P. 1^{er} Assistant lui donna l'Extrême Onction le mardi 11 janvier à 9^h du soir, en la présence des principaux Pères de la Maison-Mère; et le lendemain on profita d'un moment où il paraissait plus calme, à 4^h 1/2 du soir, pour lui porter le St. Viatique: Il reçut ce sacrement avec les sentiments d'un entier abandon à la sainte volonté de Dieu, qui forment le fond de son âme, unissant aux prières autant qu'il le pouvait. Depuis, on lui a de nouveau porté plusieurs fois la Ste. Communion sur son lit de souffrances. Ce matin, on vient de la lui donner encore pour la fête de la Purification, qui nous rappelle à tous de si touchants souvenirs.

Dès le début de cette rechute, on s'était pressé de l'annoncer aux C^{tes}. Le mal s'aggravant, le R. P. 1^{er} Assistant écrivit le 17 janv. aux Sup^{rs} de nos diverses maisons la lettre suivante:

« Mon bien cher Père, Nous ne voulons pas vous laisser trop longtemps sans nouvelles de Notre Très-Révérend et bien aimé Père. Son état

malheureusement semble s'aggraver. Le cœur est toujours fort agité; la respiration parfois difficile. Le médecin ne nous dissimule par ses craintes. Particulièrement notre cher malade est dans un demi délire, surtout la nuit. Ses forces diminuent toujours.

Mais le voyez nous ne pouvons avoir d'espérance qu'en Dieu et dans le St. Cœur de Marie. Redoublons donc de prières. Vous savez ce que la Cong.^e doit à notre T. R. Père et quelle pente ce serait, s'il bon Dieu l'appelait à lui. Sans doute, c'est aux yeux de Dieu seul que nous devons compter; mais comment ne pas désirer conserver celui qui a été si sensiblement l'instrument de ses bonheurs pour nous, depuis la mort de notre V. Père?

« Ne pouvons-nous pas dire qu'il est comme le second fondateur de notre Institut? Il nous est donc bien permis de demander à Dieu, avec instance, par le Cœur immaculé de Marie, qu'Il nous le laisse encore.

« Je vous ai déjà écrit qu'il avait reçu, mardi dernier, l'Extrême-Onction et le lendemain le St. Viatique. Le bien, dimanche, fête du St. Nom de Jésus, il a reçu pour la seconde fois la St. Communion et s'est bien abandonné au bon plaisir de Notre Seigneur.

Tout à vous dans le Cœur immaculé de Marie,
Le T. R. Père. Assist.

A cette lettre du R. P. 1.^{er} Assistant, toutes les C^{tes} qui l'avaient reçue, ont aussitôt répondu par une expression unanime de douleur et de regrets. Déjà l'on avait commencé des prières spéciales à la Maison-Mère et dans nos maisons de France, afin d'obtenir le rétablissement d'une santé si chère à toute la Cong.^e. On les continua partout et on les continue aujourd'hui encore, nous n'en doutons pas, avec un nouveau zèle.

Dans les maisons de formation, les novices et les scolastiques s'efforcent de redoubler de ferveur. A Rome, le P. Eschbach a envoyé le P. Brunetti dire la St. Messe au tombeau des S. S. Apôtres pour notre bien aimé malade, etc.

Les Sœurs de St. Joseph, auxquelles, on le sait; le T. R. Père a fait tant de bien, et qui lui sont toujours si reconnaissantes, se sont fait un pieux devoir de s'associer de tout cœur à nos vœux, non seulement en leur Maison-Mère, mais encore dans toutes leurs autres maisons. La Révérende Mère générale

a voulu adresser elle-même à ses C^{tes} une petite lettre commune pour prescrire dans ce but des prières et des Communions. Elle a fait célébrer à cette même intention des neuvaines de Messes, à St Joseph, à N. D. des Victoires, à l'autel même de l'Archiconfrérie, au Sacré-Cœur, dans l'église du Vœu national, à Montmarie. D'autres neuvaines de messes ont été dites pareillement à N. D. de la Garde, à Marseille, au sanctuaire de N. D. de Marceille, près de Limoux. Ses Sœurs de l'Im^{te}-Conception, de la Réparation, de Souvençon, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes, se sont unies également à nos vœux et à nos supplications.

À ces prières est venue s'ajouter une faveur précieuse qui a été pour notre bien-aimé malade une douce consolation au milieu de ses longues souffrances, c'est la bénédiction qui a daigné lui envoyer, à deux reprises, le Vicaire Auguste de Jésus-Christ. La première a été transmise par dépêche télégraphique le samedi 15 janv. Le lundi suivant, le P. Eschbach en obtint une seconde dans une audience particulière qu'il eut du St-Père.

« J'ai eu lundi, écrivait-il, une audience au Vatican, ainsi que les autres Procureurs généraux. J'ai pu causer pendant cinq minutes seul avec le Souverain Pontife. Sa Sainteté a été vivement impressionnée de ce que je lui ai dit de l'état de notre C. R. Père. Elle m'a chargé de lui transmettre une nouvelle bénédiction toute spéciale. Le St-Père a béni aussi nos Missions, le Cong^g toute entière et notre cher Séminaire français. » (Lett. 19 Janv. 1881.

Son Em. le Card. Siméoni, Préfet de la S. C. de la Propagande, auquel nos Pères de Rome avaient parlé de l'état grave du C. R. Père, s'y est montré très sensible; et dans une lettre qu'il vient de lui écrire, l'excellent Cardinal, après avoir exprimé sa peine, ajoute en terminant: « J'aime à joindre l'espoir que le Seigneur vous conservera longtemps encore, tant pour le bien de votre Cong^g que dans l'intérêt des Missions, auxquelles vous

avez rendu tant et de si importants services par votre zèle et votre prudence. (Lett. du 21 janv. 1881.)

Son Em. le Card. Desprez et M. gr. Delannoy, que nous avons eu l'honneur d'avoir quelques jours à la Maison-Mère, à leur passage à Paris en allant au service du si regretté Cardinal Archevêque de Cambrai, nous ont aussi vivement exprimé leurs douloureuses sympathies. M. gr. Fava a écrit plusieurs fois au T. R. Père lui-même, pour lui dire combien il prenait part à ses souffrances; et lorsque sa Grandeur apprit qu'on lui avait donné les derniers sacrements, elle voulut s'informer plusieurs jours de suite de son état de santé par des dépêches télégraphiques avec réponses payées (1)

Ces témoignages nombreux de condoléances et de sympathie ont vivement touché notre cher malade. Mais ce qui l'a surtout fortifié et consolé et ce qui lui donne espoir comme à nous-mêmes, c'est le concert de prières qui, de tous côtés, s'élèvent nombreuses et ferventes vers le Ciel. Il nous charge d'en exprimer ici à toutes les Eglises ses vifs remerciements; et en retour, de son lit de douleur, il envoie à tous, Pères et Frères, Novices et Scolastiques, sa bénédiction paternelle, en offrant pour tous à Dieu ses souffrances.

Ses prières n'ont pas été jusqu'ici sans efficacité: Il y a eu, depuis le 18 janvier environ, une amélioration réelle. Malheureusement elle a été entravée par un fâcheux érysipèle, qui, après avoir pris tout le côté gauche de la figure, a envahi ensuite tout le front. Cette inflammation à elle seule, peut déjà occasionner une forte fièvre et offrir du danger; à plus forte raison quand elle vient s'ajouter à une grave maladie, comme celle du cœur. Grâce à Dieu cependant et aux soins vigilants de M. Ozanam, l'érysipèle

(1) On a eu devoir de bouter à écrire à ce sujet aux personnes qui ont avec nous des rapports particuliers, sans rien faire annoncer dans les journaux.

a pu être arrêtée à sa première période, au bout d'une dizaine de jours; et le médecin a pu s'occuper de nouveau plus spécialement de la maladie principale.

Depuis quelques jours il y a du mieux sous plusieurs rapports. Le délire a complètement disparu; il y a déjà plus de 15 jours; le T. R. Père a sa complète lucidité d'esprit, et peut même suivre un peu les affaires principales de la Cong^e. La respiration, qui, précédemment demeurait parfois suspendue, pour être ensuite haletante et précipitée, comme celle d'un homme qui étouffe, est devenue habituellement plus libre et plus régulière. Le pouls a baissé notablement et n'est en moyenne que de 110 à 115. Le sommeil est aussi revenu en partie, et avec lui un peu plus de forces. Cependant, on est loin encore de la guérison. Le T. R. Père est toujours bien affaibli; ses pauvres jambes sont énormément enflées; et l'on va être obligé, pour enlever l'eau, d'employer les ponctions.⁽¹⁾

On voit donc que nous avons toujours à prier. Ce que l'on a obtenu jusqu'à présent, peut et doit nous donner confiance! A vrai dire même, les moyens humains, à eux seuls, nous paraissent bien impuissants. Puisse notre V^{lle} Fondateur dont nous célébrons aujourd'hui, avec la Purification de la S^{te} Vierge, et la présentation de N. S. au temple, la pieuse et sainte mort, ou plutôt la naissance au ciel, nous obtenir de conserver encore celui qu'il nous a lui-même laissé pour successeur ici bas!

(1) Cette opération a été faite bien soir, d'après un procédé nouveau, par de petites canules enfoncées à demeure sous la peau. Le T. R. Père en a été bien soulagé; les jambes ont déjà rendu plus de 6 ou 7 litres d'eau. Il a bien reposé la nuit, et a mangé de bon appétit. (Mém. 881.)

Derniers mouvements du personnel.

Retours en France. — Sont arrivés récemment à la Maison-Mère.
 de Maurice: le 29 déc., le P. Richaume;
 de Pondichéry: le 15 janv., le P. Flointz;
 de la Mission de la Guinée: le 23 janv., le F. Pade;
 du Languebar: le 29 janv., le P. Hacquard.

Départs. — Le 6 janv., le P. Audrin, s'est embarqué à St-Nazaire pour la Martinique. De l'avis du C. R. Père, il a profité de son séjour en France pour se préparer au baccalauréat es-lettres. Il a passé son premier examen à Pau et le second à Paris, et a parfaitement réussi dans l'un et l'autre. — Avant lui, le 25 déc était parti de Bordeaux, pour la même colonie, un grand scolastique, M. Nobilet.

Le 23 du même mois, le P. Richaume s'est embarqué à Marseille pour Pondichéry.

Le 25 janv. à Bordeaux, pour la Guadeloupe, les P. P. Morin Conyngham, Robert et le F. Louis-de-Gonzague. Le P. Morin était venu en France pour affaires de famille (25 déc. - 25 janv.)

Mutations. — Le P. Aymonin, de la C^{te} de Cellule, a été placé à Beauvais, le 20 décembre.

Les P. P. L'horius et St-Yves ont été envoyés le 11 janv., le 1^{er} à M. D. de Langonnet, pour y remplacer le P. Conyngham, et le second à Cellule, pour y remplacer le P. Robert.

Le F. Taurin, en passage à la Maison-Mère, depuis son retour du Gabon, a été envoyé le 12 janv., à la C^{te} de Hamberwillers.

Le F. Didyme et le F. Alain, profès de l'an dernier, sont venus de la C^{te} de Chevilly à la Maison-Mère, l'un comme aide-commissionnaire, l'autre pour remplir la charge de réfectoire, en la place du F. Josephat, parti pour St-Flan. (13 janvier.)

Le F. Oédre, nouveau Profès également, a été envoyé à Mesnières, le 18 janv., pour remplacer le F. Numérien, devenu malade à la Maison-Mère, le 31 janv..

Enfin, le 21 janv., le F. Corbinien, de la Cité du St-Cœur de Marie, a reçu sa destination pour N. D. de Langonnet.

— Le dernier bulletin annonçait l'apparition de la fièvre jaune à St-Louis. Le fléau ne s'est pas étendu au-delà de cette ville, et au commencement de janvier il avait entièrement disparu, mais après avoir emporté 70 européens. Parmi les victimes, il y a eu 3 sœurs de St-Joseph. Malgré les soins qu'ils ont généreusement prodigués aux malades, nos confrères ont été heureusement épargnés. (Lett. de Mgr Dubois du 7 janv. 1881.)

Mgr Le Berre nous écrit à la date du 5 déc. 1880: « D'après l'avis des Pères de la Mission, et avec l'autorisation présumée du C. R. Père, j'envoie le P. Delorme faire une exploration dans l'Ogowé. Il va partir le 10 ou le 12 de ce mois. Le moment nous paraît venu d'évangéliser la nombreuse population de cette rivière; M. de Brazza nous a tracé la route; les commerçants sont disposés à nous favoriser, en nous donnant passage et nous cédant ce qui sera nécessaire. Et un grand avantage, c'est que partout, dans ce pays, on parle la langue pongouée. Le moment semble donc arrivé d'étendre la Mission de ce côté ».

— Une importante nouvelle, à ce même point de vue, que les journaux viennent d'annoncer, c'est le succès de l'entreprise de M. de Brazza. On a été longtemps inquiet sur son compte ne recevant pas de ses nouvelles. Enfin l'on vient d'apprendre qu'il a pu heureusement gagner le fleuve du Congo par l'Ogowé, et qu'il est descendu ensuite par ce fleuve rejoindre M. Stanley. C'est donc une route nouvelle et beaucoup plus facile pour la Mission de la Guinée vers l'intérieur de l'Afrique.

Maison-Mère, le 2 fév. 1881.

Bulletin Général.

La fête du 2 Février,
à la Maison - Mère et au Séminaire Français.

Le 2 février, on se plaît dans toutes nos Etes à se rappeler spécialement le souvenir de la mort précieuse et des vertus de notre V. Père. Rien de plus propre, en effet, à nous exciter à marcher sur ses traces, à nous montrer des véritables enfants. C'est donc à sa mémoire bénie que nous consacrons les premières pages de ce Bulletin.

Cette fête du 2 février a été célébrée avec la solennité accoutumée à la Maison du St. Cœur de Marie. La Grand'Messe et les Vêpres ont été chantées par le P. Hacquard, qui venait d'arriver de la Mission du Languebar; et la conférence d'usage a été faite par le P. Levasseur Léon, qui a eu, comme on le sait; le bonheur de vivre plusieurs années avec le V. Père. Il l'a présenté successivement comme fondateur, comme modèle et comme intercesseur, en excitant à imiter ses vertus et à recourir avec amour et confiance à sa puissante intercession auprès de Dieu. Ce pieux entretien a été écouté avec un vif intérêt.

Le R. P. 1^{er} Assistant était allé de Paris présider cette douce fête de famille, comme représentant du C. R. Père, toujours retenu sur son lit de souffrances. Le mauvais état des allées, détrempées par le dégel, ne permit pas de faire le pèlerinage ordinaire au tombeau du V. Père; pour y suppléer, la Communauté s'est réunie à 1 h. de l'après-midi

dans la salle d'exercices du grand scolasticat, afin d'y réciter ensemble les prières que l'on fait habituellement auprès du tombeau. Mais auparavant, le R. P. 1.^{er} Assistant a adressé quelques paroles de cœur au sujet de la santé du C. R. Père, en exhortant à invoquer le V. Père pour une existence si chère à la Cong^g; et tous ont prié avec ferveur à cette intention, ainsi que pour la Cong^g en général, pour ses Missions et toutes ses œuvres.

— Cette même fête a présenté à Rome un intérêt particulier. Voici le récit que nous en envoie le P. Brunetti :

« Cette année, le jour anniversaire de la mort et de l'entrée au Ciel de notre V. Père a revêtu au Séminaire français un caractère de solennité exceptionnelle. Nous avons à Rome le bonheur de posséder, à deux pas de notre maison, la chambre que le serviteur de Dieu a habitée pendant son séjour dans la Ville sainte, dans laquelle il a écrit son commentaire sur St-Jean et tracé les premières règles de l'œuvre des Noirs. Tous les ans, en ce jour si cher à tous les enfants de la Cong^g, nous avons l'habitude de visiter ce lieu où notre Père nous parle si éloquemment de la pauvreté et de la mortification. Les élèves se font un plaisir et presque un devoir de piété d'accomplir avec nous ce pèlerinage de famille. Plusieurs personnes étrangères à la Communauté en ont également appris le chemin, et viennent à aller s'y fortifier dans la pratique des vertus.

« Cette fois la pauvre mansarde est décorée plus richement que de coutume, par une main généreuse que sa modestie ne nous permet pas de faire connaître. Les murs, qui ne sont pas même blanchis à la chaux, s'aperçoivent à peine à travers les tentures de velours et de damas rouge; le paré de briques disjointes ou brisées, est recouvert de tapis. Au milieu de la pièce basse où le V. Père passait les journées et les nuits, est la petite table dont il se servait, on y a placé son buste. Par devant est suspendue une petite lampe, dont la faible lumière s'ajoute en vacillant, aux pâles rayons qui traversent

la lucarne, unique fenêtre de cet obscur réduit. A terre on voit la planche nue sur laquelle le V. Père prenait son repos. De brillantes fleurs naturelles, que le climat de Rome produit dans la saison rigoureuse, fait du petit sanctuaire une sorte de parterre, d'où s'exhale un suave parfum, symbole de pureté et de sainteté.

« C'est l'heure des 1^{ères} Vêpres de la Purification, le 1^{er} février; la pieuse promenade à la Via del Pincolo N^o 31 (Pinacle, faite) va commencer. Elle est inaugurée par le premier écrivain de la Vie de notre Vénérable Père, l'Eminentissime Card. Trita, qui avait depuis longtemps manifesté le désir de voir de ses yeux, de toucher de ses mains, les lieux si bien décrits dans son livre et de s'y agenouiller pour implorer la protection du serviteur de Dieu. Le R. P. Supérieur et les deux secrétaires de Son Eminence, anciens élèves et hôtes actuels au séminaire, accompagnent Son Eminence.

« Le savant Cardinal a emporté de sa visite les plus douces impressions. Présidant, quelques heures plus tard, une fête chez les Sœurs de St Vincent de Paul du Conservatoire Torlonia, il affirmait devant son auditoire, que de toutes les chambres, habitées par des saints, qu'il avait vues à Rome, celle de notre V^{le} Père était la mieux tenue et respirait un air particulier de sainteté, et il engageait toutes les personnes présentes à la visiter le lendemain.

« Le reste du jour, et plus particulièrement le lendemain 2 fév., l'affluence des pèlerins a été grande. Les élèves du Collège Germanique ont voulu être du nombre des visiteurs; plusieurs Pères jésuites, des prêtres, des religieux, des fidèles, les ont suivis, en sorte que le misérable grenier du Pincolo sera bientôt aussi connu que la chambre du B. Joseph Labre et des autres saints qui ont vécu à Rome.

« Mais la fête ne devait pas se borner pour nous, à cette manifestation extérieure de piété et d'amour. Jusqu'à présent

les Pères, les Frères et les Scolastiques se réunissaient dans la soirée chez le P. Supérieur, pour s'édifier mutuellement au récit des vertus et des exemples de notre St. Fondateur. Cette année, quelques élèves ayant désiré prendre part à cette réunion, le P. Supérieur consentit volontiers à leur demande et se réserva lui-même l'honneur et le soin de faire une conférence sur la vie du serviteur de Dieu. Dès la veille, on avait placé dans toutes les chambres la gravure encadrée qui paraît rendre plus fidèlement sa physionomie. Ses élèves se sont montrés fort heureux de recevoir cette image. Tous aussi ont assisté avec empressement à l'entretien sur le V. Père. Le P. Supérieur s'est attaché à faire ressortir deux traits caractéristiques de sa vie; sa conversion et la fondation de la Cong^g. Comme l'on voit, en effet, l'action manifeste de la grâce dans cette transformation soudaine et complète, qui s'opère à l'âge de 22 ans, presque sans aucune des préparations ordinaires, et combien la main puissante de Dieu se montre au défaut de tous les moyens humains de succès dans l'établissement de la Cong^g? L'histoire de ces grands faits qui dominent la carrière si courte et si féconde du serviteur de Dieu, a vivement intéressé tout l'auditoire.

« Cette belle journée a été couronnée par la Bénédiction du Très-St. Sacrement. On a chanté au salut le magnificat, qui rappelle un des souvenirs les plus touchants de la mort de notre Fondateur. Et exultavit humiliter. »

Vie' du V. Père en anglais,
par le P. Gaepfert, Supérieur de la C^ge de Rockwell.

On a déjà parlé au dernier Bulletin de la C^ge de N. O. de Rockwell (N^o: 124 - p. 244.) de la préparation de cet ouvrage. Le Père Gaepfert y a travaillé avec amour et ardeur pendant plusieurs années. Le livre a paru au mois de juillet 1880, et en quelques semaines la 1^{re} édition, tirée à 1000 exemplaires, était enlevée toute entière. La

seconde édition, tirée tout aussitôt au même nombre de volumes, s'écoule rapidement; et, d'après ce que l'on nous écrit, elle sera suivie facilement d'une 3.^e et même d'une 4.^e édition. C'est, comme on le voit, un véritable succès.

Dès l'apparition de l'ouvrage, un des grands journaux de Dublin, le Freeman s'est empressé de l'annoncer au public, par un article tellement favorable que bien des lecteurs ont cru sans doute qu'il était l'œuvre d'un de nos Pères. Or, il n'en était rien; et même aucun d'eux n'en connaissait l'auteur. Plus de trente journaux l'ont aussi annoncé dans leurs colonnes, et tous avec les plus grands éloges. (Lett. du P. Houëtys, 26 juil. 80.)

Le P. Gæpfer s'est servi pour son travail des vies déjà publiées en France, et spécialement de celle de Son Em. le Card. Pitta. Mais, par ailleurs, c'est une œuvre entièrement neuve pour la composition et pour le style. Aux quatre premières parties, consacrées au récit de la vie du Serviteur de Dieu, il en a ajouté une cinquième dans laquelle il expose son esprit et ses vertus, le progrès et le développement de son œuvre ou de la Cong.^e, et enfin l'introduction de sa Cause.

L'ouvrage forme un beau volume, grand in-12 de 550 pages, sur papier glacé. Il est orné de deux belles gravures. La première représente le V. Père, écrivant la Règle des Missionnaires du St-Cœur de Marie; elle a été faite d'après un ancien daguerréotype que l'on conserve à la Maison-Mère. La seconde est la reproduction du beau dessin de Mgr de Ségur, présentant le V. Père sur son lit de mort. Mgr Croke, archevêque de Cashel et d'Emly, qui a bien voulu revoir et corriger les épreuves du livre; y a mis une préface de sa propre main, en témoignage de sa haute approbation⁽¹⁾. En tête est la dédicace de l'ouvrage, que l'auteur a voulu offrir au T. R. Père comme hommage de piété filiale.

Nous n'avons pas besoin d'engager nos confrères à répandre

(1) Mgr Croke a offert au St-Père un exemplaire de cette vie, magnifiquement reliée, dans l'audience qu'il a obtenue de Sa Sainteté le 20 nov. dernier avec tous ses suffragants.

cet ouvrage. Ils pourroient s'en procurer facilement des exemplaires soit à la Maison-Mère, soit dans nos maisons d'Irlande. Le prix de l'ouvrage, fixé en librairie à 9 s., est réduit pour nos Ctes à 6 s.

Nous ajoutons ici, en terminant, un extrait de l'article du Freeman, dont il a été fait mention tout-à-l'heure.

« La Vie du Vénéralle P. Libermann.

« Voici une des Vies les plus gracieuses et les plus intéressantes qu'il nous ait été donné de lire. Elle est écrite avec goût et avec jugement; le style en est excellent, et elle dépeint avec de vives couleurs une carrière attachante et remarquable. Le nom du V. Père Libermann n'est pas encore très-connu des Catholiques de ce pays; mais déjà son œuvre, qui fut l'objet et la gloire de sa vie, a produit une impression sur nos populations. L'Irlande possède dans les deux Collèges français de Blackrock et de Rockwell, deux Institutions qui sont le résultat de l'œuvre du Père Libermann; car ils appartiennent à la Congrégation qui lui doit son origine et son développement.

« Trente années ne sont pas encore écoulées depuis la mort de cet extraordinaire Serviteur de Dieu; et pendant ce court intervalle le jugement de la Cour de Rome, lent et patient, mais toujours sûr, lui a conféré le titre de Vénéralle, et trois Pontifes ont donné leur bénédiction à la Cong^e avec laquelle son nom à des rapports si intimes. Il nous semble voir en tout cela une merveilleuse manifestation de la faveur divine qui accompagna et couronna les efforts de ce saint et zélé prêtre. De fait, toute la vie du P. Libermann est merveilleuse à un degré plus qu'ordinaire, et il s'y rencontre des faits qui touchent au miracle.

« Parmi ces faits, il faut mettre au premier rang sa conversion.... Ses difficultés de la lutte qu'il eut à soutenir contre lui-même pour se détacher de la foi et des pratiques de ses ancêtres, sont retracées en un langage plein de force et de vie par le P. Libermann lui-même dans le récit qu'il fait de sa conversion, et que le P. Gaepfert livre au public... L'entrevue du Vénéralle fondateur avec l'illustre abbé Desgenettes, le saint Curé de N. D. des Victoires à Paris, les esquisses des merveilles qu'il fit à Rome, le récit des épreuves et difficultés qu'il eut à subir dans la poursuite des grands desseins de sa vie, son zèle ardent et indomptable par rapport à l'évangélisation des peuples sauvages qui habitent les îles de l'Océan indien

et l'intérieur de l'Afrique; ses délicieuses peintures de la sainte et paisible vie à St Sulpice; enfin ses souvenirs de quelques-uns de ces prêtres célèbres qui ont jeté un lustre impérissable sur cet asile de la science et de la sainteté, tout cela est mis en relief et décrit avec la plus minutieuse exactitude dans l'ouvrage du P. Gaepfert, et lui donne un charme et un intérêt qui vous subjuguent.

« Ayant nous-même lu le livre, nous voyons sans surprise la chaude recommandation qu'en fait dans la préface l'éloquent et illustre archevêque de Cashel, qui a tenu, comme il le dit lui-même, à reviser de sa main, toutes les pages du livre, à mesure qu'elles se préparaient pour l'impression.

« En prenant, non sans regret, congé de cette vie, dit sa Grandeur, je me permettrai de faire deux remarques à son sujet: D'abord, je puis affirmer sans crainte qu'il n'est guère de livre que j'aie lu avec plus de plaisir, ou avec un intérêt plus soutenu; ensuite j'ose prédire que personne, s'il a un caractère d'un sérieux ordinaire, et quelque peu habitué à lire ce genre de livres, ne pourra lire d'un trait dix pages de la vie du Vénérable François-Marie-Paul Libermann, par le P. Gaepfert, sans se sentir poussé d'une manière presque irrésistible à aller jusqu'au bout. » — On ne peut rien ajouter à cet éloge magnifique et exceptionnel donné par un juge de la compétence de l'Archevêque de Cashel, à l'admirable ouvrage du P. Gaepfert. (The Freeman's Journal. 12 juill. 1880.)

Le 28^e anniversaire de l'élection du C. R. Père:

10 Février 1881.

La joie ordinaire de cette fête de famille s'est trouvée, cette année, bien mêlée de tristesse et de préoccupations. La maladie si grave du C. R. Père était, pour tous les membres de la Maison-Mère, un motif de plus pour leur renouveler, au nom de toute la Cong^e, le témoignage de leur filial attachement. Ses Pères se sont réunis le 10 février vers 11 h. autour de son fauteuil de malade; et le R. P. 1^{er} Assistant lui a présenté l'expression de tous, à l'occasion du 28^e anniversaire de son élection. Voici à peu près ses paroles :

« Il y a trois semaines, Mon Très-Révérend Père, nous avions

bien peur de ne pouvoir pas fêter le 10 février. Mais le Bon Dieu a écouté nos prières ; et voilà ce jour arrivé avec de bonnes espérances ; puisse-t-il les réaliser, selon nos desirs !

« Je n'ai pas besoin de vous dire, mon *É. R. Père*, au nom de tous nos Pères, et d'ici et d'ailleurs, que depuis votre état de souffrances nous avons bien plus à cœur que jamais de rester fidèle à ce que nous vous devons, à vous et à la Cong^e. Chacun, à la vue du malheur qui pouvait nous arriver, a senti plus vivement son affection pour vous, et la part de responsabilité qu'il a devant Dieu vis-à-vis de la Cong^e. Aussi voulons-nous tous vous être plus unis et plus dévoués, pour travailler ensemble à son bien.

« C'est par cette disposition que nous voulons mériter du *S^t Cœur de Marie* qu'il nous obtienne de vous conserver longtemps encore, et de vous laisser continuer ce que vous avez à terminer pour achever votre mission, et pour nous guider dans les circonstances si alarmantes où nous sommes.

« Notre *V^{lle} Père*, nos Pères et nos Frères du Ciel, et toutes les âmes pieuses qui s'intéressent à votre santé, prient avec nous ; nous devons donc avoir grande confiance. Votre bénédiction, mon *É. R. Père*, que nous vous demandons pour nous et pour toute la Cong^e, va nous confirmer dans nos bonnes résolutions, afin d'y demeurer fidèles. »

Le *É. R. Père* s'est borné à répondre quelques mots, à cause de son état de fatigue ; et souvent la difficulté de respirer entrécoupait sa voix. Nous nous faisons un devoir de transmettre ses paroles à tous nos confrères ; car elles s'adressent à tous :

« Je vous remercie beaucoup, mes chers Pères, a-t-il dit, et je remercie aussi avec vous tous les membres de la Cong^e, des prières ferventes que l'on fait pour moi. Vous voyez que j'en ai bien besoin. Je suis tout entier entre les mains du Bon Dieu, je m'en remets à sa sainte volonté.

« Cette maladie est, dans les circonstances actuelles, une

épreuve pénible; ce serait peut-être difficile de réunir le Chapitre des élections. . . Puis, il y a des travaux que j'aurais été content d'achever pour le bien de la Cong^e. Mais tout à la st^e volonté de Dieu . . .

« Quoique je sois un peu mieux, je sens bien que je ne suis pas remis: continuez donc à prier avec ferveur.

« En retour, j'offre au Bon Dieu mes souffrances pour vous et pour la Cong^e, afin que tous soient généreux, fidèles à la Règle, fermement dévoués à la st^e Eglise et à la Cong^e. Et pour cela, je vous bénis de tout cœur . . . »

— Après ces paroles, que la voix faible et haletante du T. R. Père ne permettait d'entendre qu'avec peine, nous nous sommes mis à genoux, et il nous a bénis ainsi que tous les membres et toutes les œuvres de la Cong^e.

Les Frères vinrent ensuite, après-midi lui offrir leurs vœux; et le R. P. 1^{er} Assistant se fit leur interprète en ces termes:

« Mon T. R. Père, les Frères de la Maison-Mère ont partagé toutes nos alarmes dans ces derniers temps, au sujet de votre maladie, et leurs préoccupations ont été bien grandes. Comme les Pères, ils ont beaucoup prié pour le rétablissement de votre santé; leurs pieuses visites au sanctuaire de N. D. des Victoires ont été faites spécialement dans ce but. Leurs vœux sont que vous viviez longtemps pour le bien de la Cong^e, afin de la diriger dans les temps si difficiles que nous traversons. Tous veulent de plus en plus vous consoler par leur fidélité; et c'est ce qu'ils vous promettent en demandant humblement votre bénédiction. »

Le T. R. Père, se trouvant en ce moment moins oppressé; put parler un peu plus longtemps.

« Je vous suis bien reconnaissant, mes chers Frères; leur répondit-il, de vos bonnes prières; dans l'état où je suis il n'y a guère à espérer, je crois, que dans les prières.

« Priez aussi beaucoup pour l'Eglise et pour la Cong^e. Tous

savez combien les temps sont mauvais, comment on poursuit la religion, les Instituts religieux. Tout cela doit vous exciter à être encore plus fervents, plus généreux.

« Animez-vous de plus en plus de l'esprit de foi. Il ne faut pas avoir en vue le temps qui passe, il faut voir l'éternité. Le démon semble travailler les esprits plus que jamais; de là ces défections si déplorables. Pour vous, soyez fortement attachés à la Cong^e, fermes et inébranlables dans votre vocation.

« Vous le savez, l'Afrique s'ouvre en ce moment de toutes parts au zèle des missionnaires. Il faut de nombreux ouvriers apostoliques pour la convertir. Les Frères peuvent être d'un grand secours pour les Missionnaires. Le salut des âmes et spécialement celui des âmes abandonnées, des pauvres noirs, c'est la fin que tous doivent avoir en vue dans la Cong^e.

« Priez spécialement le V. Père, priez-le pour les Missions, pour la Cong^e, et chacun pour ses propres besoins. Les années qui s'écoulent ne doivent qu'augmenter notre vénération pour sa mémoire. Pour moi, j'aime à le dire, comme en 1868, depuis que je suis malade, je porte sur moi de ses reliques avec une grande confiance. Sa Cause dont on s'occupe maintenant, nous invite aussi à l'invoquer, afin que le Bon Dieu veuille bien faire éclater la sainteté de son serviteur. »

Les Frères se mirent alors à genoux et reçurent pieusement la paternelle bénédiction que leur donna le C. R. Père de son fauteuil de malade.

Ce même jour et les jours suivants, des lettres et des adresses sont arrivées en grand nombre à la Maison-Mère, apportant au C. R. Père l'expression des vœux que l'on formait pour lui, à l'occasion du 28^e anniversaire de son élection. Il en a été vivement touché. Puissent ces vœux être exaucés, et notre famille religieuse ne former ainsi toujours, selon notre devise, qu'un cœur et qu'une âme! Cor unum et anima una.

Martinique.

Avril 1876 - Février 1881.

Ctê de St-Pierre.

1. Arrivée de M. gr. Carrené. Visites. — 2. Triduum du V. Père. —
 3. Elèves. Nombre, esprit. Fêtes et retraites. 1^{ères} Com^{tes}. — 4. Examens. Succès au
 baccalauréat. — 5. Distrib^{tion} des prix. — 6. Rapports avec l'ad^{mi}. am^l. Grasset, M.
 Aubé, Gour^l. — 7. Subvention retirée. Le futur collège laïc. — 8. Retraité eccl. — 9. Prédi-
 cations diverses. — 10. Santé. Fièvre jaune.

— 1. Comme on l'a vu en son temps, (C. X, p. 747.) M. gr.
 Carrené, désigné pour remplacer M. gr. Fava sur le siège de la
 Martinique, fut sacré dans la chapelle du séminaire de St-Esprit,
 le dimanche 5 mars 1876. Quelques jours après son sacre, le
 prélat s'embarquait à St-Nazaire, et touchait à St-Pierre le
 3 avril. La population de la ville se montra admirable dans l'élan
 qu'elle mit à recevoir son nouvel évêque.

Dès le lendemain de son arrivée, 4 avril, Sa Grandeur vou-
 lut visiter ses enfants du séminaire-College. Un élève lui adres-
 sa un compliment, lu avec beaucoup de distinction. Monseigneur
 y répondit par quelques paroles pleines de bienveillance. Il
 exprima tout l'intérêt qu'il portait au séminaire, la sympa-
 thie dont il entourait maîtres et élèves. « Je vous serai dévoué
 comme un père, dit Sa Grandeur, parceque j'aime la jeunesse,
 et que je sais qu'en vous faisant du bien, je ferai celui de vos
 familles et de la colonie. » (Bien public, 8 avril 1876.)

M. gr. Carrené voulut bien honorer l'établissement d'une seconde
 visite le jour de la fête de St-Louis de Gonzague, fête patronale
 de l'œuvre (21 juin 1876.) A l'entrée de la chapelle, le P. Grasset,
 qui avait repris la veille sa fonction de supérieur, adressa au
 digne prélat, sur l'importance de l'éducation chrétienne, un
 discours très-bien conçu et parfaitement approprié aux circons-
 tances des temps et des lieux. On en jugera par les passages
 suivants, qui montreront toute l'importance de l'œuvre que nos

confrères dirigent à la Martinique avec tant de zèle et de dévouement :

« Monseigneur, dans cette lutte formidable et déjà plus que séculaire entre l'Eglise et la Révolution, entre la religion et la libre-pensée, c'est surtout sur le terrain de l'éducation que se livrent de nos jours les combats les plus acharnés : soustraire la jeunesse à l'influence salutaire de la religion, bannir le Christ du monde et remplacer la foi par les théories malsaines d'un matérialisme abject et grossier, tel est le plan des ennemis de l'Eglise. Or, dans le Christ, la vie n'est plus qu'une énigme, elle est flétrie dans son principe et dans son développement, puisqu'elle n'a plus ni point d'appui ni but, ni direction; dès lors aussi la jeunesse est livrée sans frein et sans merci à toutes les fluctuations du doute et à tous les caprices des passions.

« L'éducation doit être religieuse, elle doit être chrétienne, ou bien elle ne sera pas. Former des hommes et former des chrétiens, telle est la mission divine de l'Eglise dans l'éducation, tel est le but qu'elle a poursuivi à travers les siècles en multipliant dans l'Europe chrétienne les écoles, les collèges et les universités. J'ajouterai que tel aussi est l'unique but que vous :

comme vos prédécesseurs, vous poursuivez de tous vos efforts à la Martinique.

« L'opinion a rendu justice à tant d'efforts et à tant de sacrifices, en proclamant hautement que le séminaire-collège est une institution d'utilité générale et un bienfait pour la colonie entière; et plusieurs fois déjà, le pays, par la voix de ses Gouverneurs et par le vote de son Conseil, a répondu généreusement à l'appel de l'Administration du diocèse.

« Pour nous, Monseigneur, qui avons reçu la mission difficile de faire prospérer cette œuvre, je ne vous cacherais point que bien des fois je me sens accablé sous le poids de l'immense responsabilité qui pèse sur nous. Toutefois je me rassure en pensant que si, dans le passé, les peines et les épreuves ne nous ont pas fait défaut, Dieu a bien voulu aussi nous ménager quelques consolations. Quant à l'avenir, il n'est pas entre nos mains; mais, après Dieu, nous comptons sur votre appui et sur votre haute bienveillance; nous comptons sur le dévouement absolu que nous jurons en ce moment de vous apporter dans l'accomplissement de la tâche qui nous est confiée. » (Diou public, 24 juin 1876.)

— 2. Vers cette même époque, arrivait à la Martinique l'heureuse nouvelle de l'introduction de la cause de notre Vénérable Père. Le triumphe d'actions de grâces, recommandé à toutes les C'tés, a été célébré à la chapelle du séminaire-collège les

22 et 23 sept. 1876, et terminé le lendemain à la cathédrale. « Cette solennité, écrit le P. Grasser, a été des plus belles et des plus touchantes; tout le monde y a pris part. C'était une fête unique en son genre; mais elle a été unique aussi par l'éclat, la pompe et le saint empressement que l'on a mis pour la célébrer. » (lett. du 28th 76.)

Voici le compte-rendu qui en a été donné par un journal de la Colonie, Les Antilles.

« Le triduum a été ouvert au Collège, vendredi dernier par le R. Père Grasser au milieu des élèves, de députations de toutes les communautés de Saint-Pierre et une assistance d'élite. Tout le clergé des paroisses voisines, du Fort, du Centre et de la Consolation avait mis un pieux empressement à s'unir aux membres de la famille du Vénéré Père. Le R. F. Supérieur avait pris pour texte de son discours le quatrième précepte de la loi de Dieu, honora patrem matrem, précepte qui s'impose avec la même autorité aux enfants spirituels qu'aux fils selon la nature, laissant à une autre voix plus digne de célébrer la louange du serviteur de Dieu, le P. Grasser se contenta d'exposer les principes de la foi sur le crédit que possèdent les décisions pontificales dans la canonisation des saints, et il termina en appelant, de toute l'ardeur de ses vœux, le décret qui rangera le F. S. S. Libermann au Catalogue des saints de l'Eglise.

« Le samedi, le P. Blanpin exposait, devant le même auditoire, l'humilité et la douceur du bien aimé Père qui l'avait reçu au sein de la Cong. et qui le chérissait comme un enfant privilégié.

« Mais la solennité devait, en se terminant, emprunter un nouvel éclat et une pompe plus grande du lieu même où allait se clore le triduum, M. gr. l'Evêque ayant agréé de présider lui-même cette cérémonie, et d'y faire le panégyrique du Père Libermann. Vouloir d'ailleurs procurer à toute la ville de St-Pierre la faculté et la grâce de participer à cette fête, Sa Grandeur consentit avec bonté à la célébrer dans son église cathédrale. Les travaux de décoration ont fait l'admiration universelle de toute l'assistance. L'ouvrage entier est dû au pieux dévouement et à l'habileté des Religieuses de St-Joseph de Chury. C'est une riche draperie représentant, sur 150 grands médaillons détachés, des sujets allégoriques et bibliques empruntés aux Vitaines de la S^{te} Vierge. Cette immense draperie parcourt la grande nef, des deux côtés, depuis la fresque du sanctuaire jusqu'à la tribune; puis se repliant sur elle-même vient orner

les bas-côtés, qui correspondent au centre, faisant une ornementation variée et complète. Chaque colonne est surmontée de pavillons flottants aux couleurs de la Vierge. Le Maître-autel, orné de gigantesques bouquets de dalhias entrelacés de lisérons et de roses, est en harmonie avec l'ensemble des décorations, et ruisselant d'or et de lumières.

« C'est était l'aspect que présentait l'intérieur de la cathédrale, quand à 4 h., le Séminaire-Collège y fit son entrée avec sa fanfare. Bientôt un brillant morceau exécuté par les élèves, annonça l'arrivée de M. gr. l'évêque. Sa Grandeur était accompagnée de ses Vicaires Généraux et de son Secrétaire, du R. P. Grasser, Supérieur provincial de la Martinique, de tout le clergé de la ville de St Pierre et des Tiers du St-Esprit et du St-Cœur de Marie.

« A cette heure, les vastes nefs de la cathédrale sont pleines; une foule compacte et recueillie, comme aux plus beaux jours des grands mystères de la religion, attend avec un saint frémissement le panégyrique du nouveau saint qui paraît à l'horizon de l'Eglise. Cette affluence, ce recueillement touchent profondément le cœur, car derrière la sympathie qui de lit sur tous les visages, on découvre les sentiments de la foi la plus vive, de cette foi qui semble faire partie du tempérament créole.

« Les chants harmonieux des Docteurs, de l'arc Marie Stella et du Magnificat, exécutés en chœur par les élèves du Séminaire-Collège, prédisposent doucement les âmes aux grands enseignements qui vont descendre de la chaire.

« En effet, pendant cinq quarts-d'heure, Monseigneur à soutenu l'attention du nombreux et brillant auditoire qui l'écoutait, en déroulant dans un langage magnifique et parfois inspiré, les premières années du jeune Juif, ses luttres, sa conversion et son baptême; en éclairant les mystères de ses souffrances; en montrant enfin la merveilleuse conduite de Dieu sur cet homme extraordinaire devenu comme un autre Paul la conquête, le martyr et l'apôtre de Jésus-Christ. (1)

« Après la bénédiction solennelle du St-Sacrement donnée par Sa Grandeur et le Te Deum chanté dans l'intérieur de l'église par les élèves du Séminaire-Collège et le clergé tout entier, Monseigneur se retira processionnellement, et les élèves accompagnés du R. P. Supérieur et de tous les professeurs, retournèrent au Séminaire musique en tête.

« Dès sept heures du soir, une foule nombreuse se pressait dans la cour d'honneur de l'établissement déjà resplendissant de mille feux: tout ce monde.

(1) Ce panégyrique a été imprimé à part, avec un compte-rendu de la fête, par les presses du journal le Bien public.

venait féliciter les Révérends Pères des belles cérémonies qui avaient lieu, croyons-nous, pour la première fois dans la colonie, et prendre part à leur bon heur et à celui des enfants.

„ Illumination, feux d'artifices, musique; toutes les marques de la joie la plus expansive terminèrent cette belle journée; dont on gardera un éternel souvenir. » (Les Antilles et le Bien public. Numéro du 27 septembre 1876.)

— 3. Ce qui a beaucoup contribué à rehausser l'éclat de cette grande solennité du Triduum, c'est la présence et le concours des nombreux élèves du séminaire-collège. Malgré les attaques dirigées en ce moment, dans les colonies, comme en France, contre les établissements religieux; cette œuvre conserve la confiance des familles martiniquaises.

Le nombre des élèves se maintient toujours au chiffre moyen de 300 élèves; et ce qui est mieux encore, ils sont en général animés d'un bon esprit et se montrent dociles aux enseignements et aux soins qu'on leur donne.

Le P. Grasser écrivait à ce sujet le 10 avril 1877: « Je viens de prêcher la retraite de nos chers collégiens pendant la semaine sainte. Cela m'a un peu fatigué; mais aussi combien mon âme en a été consolée! Les dispositions de nos chers enfants ont vraiment été excellentes pendant la retraite; et le dimanche de Pâques nous avons eu une communion comme jamais je n'en avais vu au collège. Tous ont communie; ils étaient près de 230. Que c'était beau et touchant! »

„ Une petite Congrégation de la Ste Vierge, ajoutée le Bulletin de la C^{té}, est établie parmi ces enfants et aide à entretenir parmi eux l'esprit de piété. La fête principale de cette association se célèbre le jour de la Purification. En 1878, on la transféra au 10 février, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'élection du T. R. Père, afin de lui donner plus d'éclat. La réception des nouveaux congréganistes fut faite par le P. Supérieur avant la messe de communion, le P. Blaupin chanta la grand' Messe et le P. Audrin fit une allocution de circonstance

« En 1879, la retraite qui précède d'ordinaire la communion pascale, fut remise au 27 mai pour servir de préparation au jubilé. Les P. P. Blanpin, Robo et Renaud se partagèrent les instructions du soir, le P. Grasser donnait celles du matin. La communion générale eut lieu le 1^{er} juin, à la fête de la Pentecôte.

« Après la grande procession de la Fête-Dieu, à laquelle tout le séminaire-college avait pris part, arrivait la St-Louis de Gonzague, fête patronale de l'établissement, M. l'abbé Cudenee, curé de la Cathédrale, ancien professeur du collège, nommé récemment vicaire général, voulut bien venir inaugurer, ce jour-là, au milieu de nous, la nouvelle charge dont il venait d'être honoré. Il chanta la grand'Messe et donna un beau sermon sur le modèle de la jeunesse. »

— « Parmi les fêtes que nous avons chaque année, il faut mentionner aussi celles de première Communion et de confirmation, qui ont lieu habituellement à la Fête de la Nativité de la St^e Vierge. Monseigneur célèbre ordinairement la St^e Messe et adresse la parole aux enfants. Tous les élèves se font un pieux devoir de s'approcher de la sainte Table avec leurs jeunes condisciples, ainsi que bon nombre de pères et de mères de famille. » (Bien public, 17 sept. 1877, 11 sept. 1878.)

— 4. « Au point de vue des études, le séminaire-college se maintient toujours à la hauteur de son ancienne réputation. Ce qui le constate d'abord, ce sont les examens semestriels. Pour leur donner plus d'éclat, M^{gr} Carmané a bien voulu venir plusieurs fois les présider. Au mois de juin 1877, il se fit donner auparavant, pour chaque classe, la liste d'excellence et le programme des matières; il appelait et interrogeait lui-même les élèves sans distinction. Après avoir témoigné toute sa satisfaction, il promit de revenir aux examens de fin d'année pour se rendre compte de leurs progrès. Il y vint, en effet, selon sa promesse, le jeudi 15 octobre. Le 1^{er} bureau était présidé par Sa

Grandeur, et les deux autres par M. l'abbé Moiry, secrétaire général de l'évêché. Et ainsi en a-t-il été les années suivantes.

« Un autre témoignage, qu'on ne peut récuser, de la force et du bon état des études, ce sont les succès obtenus par plusieurs élèves aux examens du baccalauréat, non-seulement dans la colonie, mais devant les facultés de France.

« En 1877, trois sont allés demander à la métropole le diplôme de bachelier-ès-lettres; ils ont eu un succès complet. L'un d'eux, M. Dénery a subi victorieusement l'épreuve à Paris. — « On fait de bonnes études à la Martinique, lui ont dit ses examinateurs, vous avez été notre meilleur candidat. » — Un autre élève est entré cette même année (1877) à l'École centrale, après avoir obtenu tous les premiers prix dans le lycée de France où il avait achevé ses études. (Ses succès d'op. 77.)

« En 1878, trois autres titres de bacheliers-ès-lettres ont été obtenus devant les facultés de Paris, de Toulouse et de la Basse-Terre. » (Bien public, 20 nov. 1878.)

« L'année suivante (1879), il y avait sept nouveaux bacheliers, dont l'un, le jeune Henri Audemar, fils du maire de Fort-de-France, reçu à la Sorbonne. Or, sur 27 candidats qui composaient la série, 4 seulement étaient admis, et le rhétoricien du séminaire-college obtenait la mention bien, avec des félicitations pour ses réponses en histoire et géographie. » (Bien public, 18 déc. 1878.)

« Enfin, pour 1880, aux derniers examens du baccalauréat; tous nos élèves de rhétorique ont été reçus à l'exception d'un seul; 12 bacheliers donc pour cette année. Les trois philosophes ont également réussi dans leur seconde partie.

« Et, comme le fait observer le journal le Bien public, qu'on ne vise pas que la Commission est indulgente; car les épreuves écrites sont envoyées en France, et le Ministre a fait répondre l'an dernier que les notes étaient trop sévères. Du reste, deux autres élèves ont obtenu, au mois de novembre, les mêmes succès devant les facultés de Toulouse et de Rouen... Ces succès sont un véritable

triomphe pour le séminaire collège, aujourd'hui surtout qu'on s'acharne avec tant de fureur contre l'enseignement congréganiste ou religieux. (Séat. du P. Grasset 22 oct. - Bien public, 27 oct. - 1^{er} et 8 déc. 1880.)

— 5. « En 1876, la distribution des prix fut des plus brillantes. Rien n'y manquait, ni le concours empressé du clergé, des parents et de l'élite de la population, ni la présence des hauts fonctionnaires de l'administration, ni celle des officiers de la garnison, des membres du parquet et des différents services de la colonie. A 8 h précises, le Gouverneur, M. l'Amiral de Kergist, prenait place au fauteuil de la présidence. Le discours d'usage, sur le respect, fut donné par le P. Sundhauser. (Le Bien public, Les Outils, 18 nov. 76.)

« L'année suivante (1877) la distribution des prix eut lieu le 19 nov. sans solennité extérieure, à cause de la mort récente des P. I. Maîtrejean et Glueckler, qui était venue plonger l'établissement dans le deuil. On ne fit aucune invitation. Monseigneur vint cependant la présider, accompagné de quelques-uns de ses prêtres, et adressa aux élèves quelques paroles d'encouragement.

« En 1878, la solennité favorisée par un temps magnifique, se fit avec un nouvel éclat. Peut-être empruntait-elle aux difficultés des temps, aux accusations injustes dirigées contre les maîtres de l'établissement, un attrait plus vif, un intérêt plus puissant. Le Chef de la colonie, M. l'Amiral Grasset la présidait avec Monseigneur. Après le discours d'usage, prononcé sur le caractère, ce qui constitue un grand caractère et le secret de le former, l'Amiral se leva, et dans un langage marqué par un accent de conviction profonde, il déclara que la religion devait être la base de tout enseignement sérieux, de toute éducation complète : « C'est là, dit-il, l'ancien système d'éducation ; il a donné à la France des St Louis et des Bayard. Le nouveau, celui dont on veut aujourd'hui infecter la jeunesse, n'a produit que des Lebigy et des Barré. » (Bien public, 20 nov. 1878.)

Cette noble profession de foi fut dénoncée en haut lieu; aussi l'année suivante (1879), les autorités de la colonie durent s'abstenir de prendre part à notre fête scolaire qu'elles avaient l'habitude d'honorer jusque-là de leur présence. En retour, nous avions l'honneur d'avoir avec Mgr. Carmené, le vénérable Archevêque de Caracas, Mgr. Dorité, arrivé la veille à St Pierre, pour recevoir son Excellence M. le général Gusman Blanco, Chef de la République du Vénézuëla; Ils étaient entourés de M. M. les Vicaires généraux, d'un grand nombre d'ecclésiastiques et de plusieurs officiers de la garnison. Après un discours prononcé par le P. Audria, professeur de seconde, sur la culture de l'imagination, le jeune Ernoult, élève de rhétorique, bachelier, adressa à Monseigneur un compliment qui servit de thème à une vive et éloquentة improvisation, sortie du cœur de Sa-Grandeur. Voici ces paroles :

Chers élèves,

..... Il y a, en effet, 30 ans que Mgr. Lecheur, de sainte mémoire, a doté la colonie de ce bel établissement où la jeunesse reçoit une éducation aussi complète que possible, établissement que nous envions, à juste titre, les colonies voisines.

« Que demanderait-on de plus pour un collège ? Que faut-il désirer ? La salubrité ? ici vous respirez l'air pur des montagnes ; une sorte de fleuve vient arroser l'établissement ; des cours spacieuses permettent aux enfants de prendre ici leurs ébats, sans être exposés aux morsures de ces reptiles vénimeux qui font tant de ravage.

« Je défie donc aucun autre établissement de cette colonie, non seulement d'avoir mieux, mais d'égaliser même la position que vous avez ici.

« Oserait-on parler maintenant du niveau des études ? On vous le disoit tout à l'heure, il est sorti du Séminaire Collège une pléiade de jeunes gens qui figurent avec honneur dans tous les rangs de la société ; dans le clergé, dans la magistrature, dans l'armée et dans le commerce de la colonie.

« Rien ne vous manque donc, chers élèves, dans cette maison, où vous êtes entourés de tous les soins dévoués et affectueux des vénérables religieux chargés de votre éducation.

« Je ne sais, Messieurs, ce que nous réserve l'avenir, quoiqu'il en soit,

le collège ne péira pas sous mon administration; je soutiendrai jusqu'à mon dernier souffle, et au prix des plus grands sacrifices, ce Séminaire - Collège qui a déjà fait tant de bien dans la colonie. Je me souviens, qu'autrefois aussi, chers élèves, j'ai vécu professeur dans un collège, et si les circonstances l'exigent, vous verriez votre évêque, déposant son bâton pastoral, venir s'asseoir sur vos bancs avec sa soutane violette pour vous instruire et vous diriger. (Les Amis de l'Édieu public. 13 nov. 1877.)

— L'année dernière (1880) vu l'absence de Monseigneur, alors en France et la fièvre maligne qui sévissait dans la colonie, on avança de quinze jours la distribution des prix et elle se fit sans solennité,

— 6. Le S^r Amiral Grassot, dont il a été parlé plus haut était arrivé comme Gouverneur à la Martinique le 7 août 1877. Le 13, il vint de Fort-de-France à St Pierre; et l'une de ses premières visites fut pour le séminaire-collège. A 2^h de l'après-midi, il arrivait en voiture, avec Monseigneur et son aide-de-camp, escorté de deux gendarmes à cheval, en grande tenue. Une seconde voiture amenait le directeur de l'Intérieur, M. de St Phalle et M. Larougerie, premier magistrat de Fort-de-France. Les professeurs réunis au salon, furent présentés au Gouverneur, qui questionna le P. Supérieur sur la force des élèves et la marche de l'œuvre. Du salon, il se rendit dans la cours et passa en revue les élèves rangés par classes, autour de la fanfare. On lui lut un compliment dans lequel on faisait ressortir le bonheur que la jeunesse créole éprouvait à la vue de l'intérêt que lui portait le Chef de la colonie et surtout de ses sentiments en faveur de la religion et de ses ministres. L'Amiral répondit aux élèves par une exhortation fortement accentuée au travail, au respect de leurs maîtres, à la pratique de leurs devoirs de piété, et il termina par ces mots: « Je souhaite, mes enfants, que le bon Dieu vous bénisse tous. » — Il fit ensuite la visite des dortoirs du jardin, de la chapelle, de la lingerie et du cabinet de physique, qui l'intéressa au dernier point, grâce aux indications du P. Dullmann. Après avoir accepté quelques rafraîchissements, M. le Gouverneur nous quittait, en chanté de tout ce qu'il avait vu.

Après la noble profession de foi qu'il fit à notre distribution des prix de 1878, l'un des vieux députés radicaux, M. Schœlcher, fit à ce sujet contre lui, dans le journal *Les Colonies* (5 fév. 1879), un violent article, où il le dénonçait au Gouvernement comme clérical. M. Jauréguiberry venait d'être nommé ministre de la Marine. Il demanda le discours en question à l'Amiral Grasset, qui le lui envoya, en lui déclarant qu'il n'en retirait pas un seul mot. Quelques mois après, le 8 juillet 1879, il quittait la colonie, révoqué de ses fonctions. — C'est une perte pour nous, écrivait-à cette occasion le P. Grasset, et pour moi en particulier une nouvelle épreuve. Il a toujours été pour nous un ami dévoué, il a même été attaqué et calomnié à cause de ses procédés bienveillants envers nous, (Lett. du 8 juill. 79.)

Par un décret en date du 21 oct. 1879, M. Gent, député, ancien préfet des Bouches-du-Rhône, était nommé Gouverneur de la Martinique. Mais cette nomination suscita, comme on l'a vu par les journaux, de telles récriminations, qu'il fut forcé de donner sa démission; et par un décret du 20 nov. 1879, un Capitaine de vaisseau, M. Aube, était nommé à sa place.

« Un mois après (22 déc.), le nouveau Gouverneur arrivait dans la colonie. C'est un homme qui a des principes religieux: il va à la Messe les dimanches. Le P. Grasset lui a fait visite à son arrivée. M. Aube l'a parfaitement accueilli et lui a promis son concours dans la mesure du possible. (Lett. 9 janv. 1880)

Au mois de juillet dernier, M. Aube a été nommé contre amiral.»

— 7. Depuis 1874, le Conseil général votait chaque année pour les collèges de St-Pierre et de Fort-de-France, une subvention de 25,000 f. Cependant, dès 1877, certains membres cherchèrent à la faire supprimer ou du moins à la réduire. L'an dernier, la question s'est agitée de nouveau; le 19 fév. 1880. L'administration avait inscrit la subvention ordinaire au projet de budget. La Commission en proposa la suppression; et après une vive discussion,

Le conseil vota dans ce sens, à la majorité de 15 voix contre 8. La majorité demandait qu'on continuât au moins l'allocation jusqu'à l'ouverture du lycée projeté. L'un des opposants lui répondit :

« Ce que nous voulons, c'est non-seulement faire concurrence au séminaire et collège, mais encore le faire disparaître. Il est inutile de le cacher; nous voulons rentrer dans la voie du progrès et de l'émancipation intellectuelle; marchons-y franchement et le visage découvert. Commençons, ajoutait le rapporteur, l'œuvre nouvelle qui doit nous conduire à l'émancipation de l'esprit des jeunes générations, et finissons avec les jésuites de toutes robes qui, toujours en contradiction avec les idées modernes, se présentent devant les citoyens généraux et indépendants pour barrer au pays la route du progrès. »

« Dans la séance suivante, on discuta la question des bourses. Les bourses données jusqu'à ce jour furent maintenues aux élèves qui en jouissaient au séminaire-collège; mais aucune nouvelle bourse ne sera donnée, et en 1881, dès que le nouveau collège fonctionnera, ces bourses seront retirées aux élèves du collège. » (Bien public, 24 nov. 1877, 24 mars 1880. — Moniteur de la Martinique, 16 mars 1880.)

La subvention retirée au séminaire-collège fut attribuée au futur collège laïque. Au dernier Bulletin de la Martinique, on a déjà parlé du projet de ce collège. En 1878, l'Amiral Grasset en soumit le plan au conseil général, pour se conformer aux instructions du Ministre de la Marine; en ajoutant que c'était aux membres du conseil à décider s'ils pouvaient ajouter à un budget de l'instruction publique, dépassant déjà 460,000 \$, les frais d'une pareille institution, qui devaient aller à plus d'un demi-million. Mais ces énormes dépenses n'ont pas arrêté le zèle anticlérical. On vota dès lors 150,000 \$ pour le futur collège colonial. On acheta un immeuble de 110,000 \$, et les constructions existantes ne suffisant pas, on a dépensé 76,000 \$ pour en faire de nouvelles. A quoi il a fallu ajouter 28,000 \$ pour l'achat de la maison destinée au proviseur, 50,000 \$ pour le mobilier, 12,000 \$ pour l'appropriation; puis 25,000 \$ comme indemnité de traitement pour les futurs professeurs, sans parler de leurs frais de transport et 90,000 \$ pour le matériel, etc, déjà près d'un demi-million, sans qu'un seul cours soit ouvert, tandis que les deux collèges de

St-Pierre et de Fort-de-France ne coûtaient à la colonie que...

25,000 f. » (Bien public, 31 mars 1880.)

La création du nouveau collège a été décidée par un arrêté du Gouverneur, publié au *Moniteur de la Martinique* le 10 déc. 1880. Le Ministère de l'Instruction publique a fait un appel aux professeurs de l'Université qui désiraient y aller, avec engagement de trois ans, en leur offrant des avantages considérables. On ne sait encore quand les cours pourrout commencer. (Recueil des actes de l'Inst. publ. n. 47. fin déc. 1880.)

— 8. C'est au séminaire-collège de St-Pierre, durant les vacances des élèves, qu'ont lieu les retraites ecclésiastiques du diocèse. Pour la première qu'il fit donner après son arrivée dans la colonie, en 1876, M. gr. Carmené invita comme prédicateur le P. Grasser. Elle s'ouvrit le lundi 27 nov. et se termina le vendredi 1^{er} déc. Sa Grandeur faisait chaque jour une conférence; les deux grandes prédications étaient données à 10 h. du matin et à 6 h. du soir par le P. Grasser. Ses instructions furent très-goutées, et la retraite visiblement bénie de Dieu. Dans la journée de jeudi, eut lieu une réunion synodale, où Monseigneur porta quelques réglemens diocésains. La cérémonie de clôture se fit à la cathédrale avec beaucoup de solennité. (Bien publ., 2 et 6 déc. Lett. 9 déc. 1876.)

En 1878, la retraite ecclésiastique fut prêchée par le R. P. Hilaire, prieur des Dominicains de la Trinidad. La simplicité et l'onction de sa parole lui gagnèrent tous les cœurs. Le jour de la clôture, il prononça à la cathédrale un discours magistral sur le sacerdoce. Puis eurent lieu les quatre cérémonies particulières qui terminent chaque retraite: la rénovation des promesses cléricales, la communion du clergé, les sermens des témoins synodaux et la profession de foi des prêtres promus depuis la dernière retraite à la charge des âmes. (Bien publ., 18 déc. 78.)

— Pendant ces exercices, la plupart des Pères du collège sont envoyés dans les paroisses de la colonie, pour remplir les fonctions

absentis. Ils sont heureux, en cette circonstance, de rendre tous les services qu'ils peuvent et de se dévouer au bien des âmes.

— 9. « Outre la retraite ecclésiastique, le P. Grasser eut à prêcher en 1876, les retraites des Sœurs de St Joseph, des Sœurs de St Paul de Chartres et de celles de la Délivrande. C'est un ministère qu'il remplit habituellement chaque année, en se faisant aider à l'occasion par un autre Père. De son côté, le P. Blanpin fut chargé de donner ces mêmes exercices aux Frères de Samenais, et le P. Maîtrejean celle des Sœurs de St Joseph à Fort-de-France. En 1877, le P. Le Belley, invité par Monseigneur à prêcher le carême à Fort-de-France, a eu la consolation de voir une foule nombreuse assister à ses instructions. Aussi l'année suivante, fut-il de nouveau désigné pour le donner à la Cathédrale de St Pierre, et ce fut également avec beaucoup de fruit.

Au mois de sept. 1877, le même Père a prêché, à la paroisse du Centre, un triduum en l'honneur de N. D. de la Salette, puis, à la fin du mois, il a donné les exercices de la retraite aux élèves du pensionnat des Sœurs de St Joseph. Les Pères du Collège furent eux mêmes appelés de différents côtés pour aider les prêtres des paroisses à l'occasion des fêtes de l'Immaculée Conception et de Noël. Le P. Payer prêchait la fête patronale au Morne-Rouge, le 8 déc.; le P. Grasser, à la fête de Noël, dans la paroisse de la Consolation; et le P. Audrin, à la cathédrale, etc.

— 10. Dans ces dernières années, la Cité de St Pierre a été cruellement éprouvée par la maladie. Le 8 juill. 1877, quelques mois après son arrivée, le P. Mary faillit être emporté par un accès de fièvre pernicieuse. En 1879, les P. P. Luvent, Tuoc et Grès eurent aussi à payer leur tribut au climat des tropiques. L'an dernier, les P. P. Kéruel et Thomas ont dû revenir en France pour cause de santé; et le P. Robo sera probablement obligé de venir lui-même prochainement en Europe. Sur la fin de nov. dernier, il a eu une hémorragie intestinale qui a mis sa vie en danger.

Depuis le mois de sept. 1880, la colonie a été visitée par la fièvre jaune. Les religieuses de St Paul de Chartres ont déjà perdu deux de leurs sœurs, et une troisième était très-gravement malade. Au mois de nov. succombaient une sœur de St Joseph, arrivée dans le pays depuis 19 mois, et M. l'abbé Thoué, vicaire à Fort-de-France, neveu de M. Thoué, l'ancien curé de cette paroisse. Le diocèse a perdu en lui un prêtre pieux et zélé, et nos (Tères un de leurs plus dévoués amis. Jusqu'ici, grâce à Dieu, pas un élève, pas un professeur du séminaire-collège n'a été atteint par cette épidémie, qui cependant fait des victimes partout, aussi bien chez les créoles que chez les Européens. M. l'abbé Josse, qui administrait le diocèse comme Vicaire général, durant le séjour de Monseigneur en France, prescrivit de faire dans toutes les églises et chapelles de la ville de St Pierre, les 30 et 31 oct., et le 1^{er} nov., un triduum solennel de prières avec une procession, chacun des trois jours, au chant des litanies de la V. Ste Vierge. Depuis lors, la maladie a diminué à St Pierre et les chaleurs excessives qui régnaient jusque-là, ont disparu assez sensiblement. (Bien public, 27 oct. 80. Lett. 9 nov. 1880.)

Cité N. O. de la Délivrande.

1. 1^{re} Visite de M^{gr} Carméné. - 2. Triduum du 7^{le} P^{er}. - 3. Couronne d'or à N. O. de la Délivrande. Clocher. Pavage en marbre. - 4. Pèlerinages de paroisses. - 5. D. du sem. collég. Visite de l'uni. Grassat. - 6. Fêtes de l'Im^{pt}. Conc^o. - 7. Erection d'une chapelle au St Coem. - 8. Santé. Accident au P. Picarda. - 9. Missionnaires diocésains. - 10. Sœurs de la Délivrande.

- 1. Un des plus grands désirs de M^{gr} Carméné, après son arrivée dans la colonie, c'était d'aller en pèlerinage au sanctuaire béni de N. O. de la Délivrande, au Morne-Rouge. Il s'y est rendu, en effet, le dimanche 14 mai 1876. Voici d'après le Bien public, quelques détails sur cette fête :

« Deux arcs de triomphe, d'un goût exquis, avaient été érigés, l'un à l'entrée du bourg en face de l'école des Frères, l'autre devant la place de l'église. Les habitants avaient rivalisé de zèle et transformé en une voie vraiment triomphale la longue rue qui forme le bourg et sur les bords de laquelle couraient à portée de vue deux rangées de murs pavoisés, entremêlés de gigantesques fougères.

« A 8h 1/2, Monseigneur accompagné de M. M. les Vicaires généraux et de son secrétaire, était reçu sous l'arc de triomphe à l'entrée du bourg. A l'entrée de l'Eglise, le R. P. Blanpin lui adressa le compliment suivant :

« Monseigneur,

« C'est pour la seconde fois qu'il m'est donné, comme gardien de ce sanctuaire et comme pasteur de cette paroisse, de souhaiter la bien venue à un Evêque de la Martinique; et c'est pour la seconde fois que j'ai l'heureuse fortune de reconnaître dans les traits du nouveau Pontife, l'un des membres éminents de ce clergé de la Réunion, dont j'ai partagé long temps les travaux. Voilà pourquoi, Monseigneur, au bonheur que votre première visite pastorale fait éprouver à mon cœur, se mêle un sentiment, s'il se peut, plus doux et plus intime encore, qui réveille en moi les souvenirs les plus chers et les plus précieux des meilleures années de ma vie sacerdotale.

« Monseigneur, il n'y a pas encore trente ans, ces lieux que vous honorez de votre visite, étaient pour ainsi dire déserts et inhabités. Quelques rares demeures, de vastes savanes, de sombres et impénétrables forêts, tel était l'aspect que le Morne-Rouge présentait alors aux yeux des voyageurs. Tout a changé depuis la création de l'épiscopat dans les colonies françaises. La piété et la reconnaissance du premier Evêque de la Martinique ont consacré ces lieux au culte de Celle qu'on n'invoque jamais en vain dans le danger et dans la détresse.

« Dès lors, les forêts ont dû reculer, le désert a été défriché et s'est transformé en une verdoyante campagne qui fournit abondamment aux besoins d'une population honnête et laborieuse. Dès lors aussi cette église a surgi du sol, portant vers les cieux auprès de Marie, l'hommage et l'amour de la Martinique pour sa bien-aimée Patronne.

« Monseigneur, nos cœurs ont trévaillé de joie quand nous avons aperçu sur votre jeune Aléon la glorieuse image de Marie et que nous y avons pu lire cette noble devise *sub unum proavidum*. Et bien, Monseigneur, la voici devant vous cette vierge que la Martinique a proclamée sa Patronne et que l'Eglise invoque dans le *sub unum*, la voici cette Vierge bénie qui délivre de tout péril et que la voix naïve de nos ancêtres a saluée depuis des siècles

sous le nom de N. D. de la Délivrante: a periculis cunctis libera nos semper.»

« La grand'Messe fut chantée par M. Colomies; M. Gosse et le Père Grasser assistaient l'Evêque au trône. Après l'Evangile, Sa Grandeur adressa la parole aux fidèles et les entretint, dans un langage clair et saisissant, de la légitimité des honneurs et du culte que tous les siècles ont rendus à la Mère de Dieu.

« M. le Maire de St. Pierre avait gracieusement répondu à l'invitation du R. P. Blanpain, et témoignait par sa présence de l'intérêt qu'il porte au Morne-Rouge. La visite à la C^{te} de N. D. de la Délivrante, aux écoles des Frères et Sœurs, ainsi qu'à l'hospice, la présidence à l'office du soir occupèrent le reste de cette journée. Monseigneur voulut bien retarder son départ pour assister à une brillante illumination, faite en son honneur. A partir de 7 h. le bourg étincelait de mille feux. Le couvent de la Délivrante, l'école des Sœurs de St. Joseph, le presbytère, les arcs de triomphe étaient ruisselants de lumières et présentaient un aspect féerique qui charma notre Evêque. » (Bien public, 20 mai 1876.)

— 2. « La communauté du Morne-Rouge a célébré à son tour un Triduum spécial d'actions de grâces en l'honneur de notre V. Père Le P. Grasser a fait l'instruction d'ouverture; le P. Blanpain a prêché le second jour, et le P. Robo a fait le sermon de clôture; qui a été très-goûté par l'auditoire. Monseigneur a voulu lui-même encore présider la clôture de cette fête, qui se termina le dimanche 15 oct., où l'on célébrait la pureté de Marie. Avec Sa Grandeur étaient venus M. M. les Vicaires généraux, les curés de St. Pierre; quelques vicaires et presque tous les Pères du collège. Pendant les trois jours, les fidèles du Morne-Rouge et plusieurs personnes venues de St. Pierre tout exprès ont suivi les exercices avec beaucoup de zèle et de piété. Puisse notre V. Père nous obtenir en retour des grâces et des bienfaits surnaturels en abondance! » (Lett. du 28 oct. - Bien publ. 18 oct. 1876.)

— 3. « Comme on l'a vu au dernier Bulletin (t. 10, p. 765), on avait fait appel à la colonie, en 1875, pour offrir à N. D. de la Délivrante une couronne d'or. Cette pensée de foi et de piété recut partout l'accueil le plus sympathique. C'est le 1^{er} mai 1877, que ce magnifique témoignage de la piété filiale des enfants de la

Martinique fut déposé sur le front de leur auguste Patronne. La fête fut présidée par Monseigneur, entouré d'un grand nombre d'ecclésiastiques. La cérémonie commença par l'offrande de la couronne, qui fut suivie de la messe solennelle pontificale. L'après-midi, à l'issue des vêpres, le P. Maîtrejean prononça le sermon de circonstance.

« Sa Grandeur fit aussi, en ce jour, la bénédiction solennelle de deux cloches offertes à N. D. de la Délivrande, et donna enfin le salut du S. Sacrement. Le soir, il y eut illumination de la façade de l'église et de la flèche du clocher. »

— « L'église du Morne-Rouge s'est enrichie, en 1877, d'un pavage en marbre avec rosace dans le sanctuaire. Quarante deux caisses contenaient ces carreaux, que les habitants de la colonie ont offert à Marie. » (Bien public, 25 avril, 9 mai et 24 oct. 77.)

— 4. On voit que le sanctuaire de N. D. de la Délivrande est toujours cher aux pieux fidèles de la Martinique. Aussi, chaque année, leurs visites à leur bien-aimée Patronne se succèdent-elles avec un entrain toujours croissant.

« En 1876, durant l'octave de l'Immaculée-Conception, eurent lieu successivement les pèlerinages de la cathédrale, celui du Fort-St-Pierre, et ceux des deux paroisses de la Consolation et de l'Agoupa-Bouillon, consacrées l'une et l'autre à la Vierge Immaculée. Un triduum préparatoire, suivi avec beaucoup d'empressement, avait été prêché à l'église de la Consolation par les I. P. Grasser, Blampin et Le Belley.

« Pour l'année suivante (1877), le journal religieux de la colonie, le Bien public, mentionne spécialement le beau pèlerinage de la paroisse du Fort, qui réunissait, dit un des pèlerins, une immense phalange d'enfants, de jeunes gens, de jeunes filles, et même de personnes ayant atteint les confins de l'âge de la sagesse. Presque tous firent la s^{te} communion. » (Bien public, 27 déc. 76 - 12 déc. 77.)

« Au mois de mai 1878, ajoute le même journal, c'est la paroisse du Mouillage qui venait se prosterner aux pieds de Marie.

L'église pouvait à peine contenir la foule des pèlerins. Le sermon a été donné par le P. Blanpin qu'on peut appeler le prédicateur des pèlerinages.

« Le mardi, 9 juill., fête de N. D. des Prodiges, c'était le tour de la paroisse de la Grande-Anse, située à 20 kilomètres du sanctuaire vénéré; 900 pèlerins s'approchèrent de la S^{te} Table; et parmi eux était un groupe édifiant de 300 hommes. Le P. Blanpin, se livrant à une de ces improvisations que lui inspire sa grande dévotion envers Marie, ne manqua pas de faire battre tous les cœurs à l'unisson du sien. » (Bien publ. 22 mai et 17 juill. 1878.)

« Enfin l'an dernier, 9 juin 1880, 700 pèlerins du Gros-Morne faisaient au Morne-Rouge leur entrée solennelle, au chant de pieux cantiques, malgré les 40 kilomètres et plus qu'ils avaient dû faire. M. l'abbé Gossé était avec le P. Blanpin pour recevoir le pèlerinage. M. le Vicaire général dit la Messe de Communion, et durant la grand'Messe, chantée à 9 h 1/2 par le P. Secombe, il adressa aux pèlerins, en termes simples et émus, une allocution de circonstance. Vers 3 h. tous firent à la C. S^{te} Vierge leurs dernières recommandations, priant pour leur paroisse, pour la colonie, pour la France et pour l'Eglise. Puis après avoir reçu la bénédiction du C. S^{te} Sacrement, ils reprirent au chant du Magnificat le chemin du Gros-Morne, où ils arrivaient le lendemain vers le soir. » (Bien public, 12 juin 1880.)

— 5. Chaque année aussi les élèves des associations pieuses du séminaire-collège ne manquent pas d'aller placer leurs bonnes résolutions sous la protection de leur puissante Patronne. Le 8 mai 1876, ils étaient au nombre de 70, de 12 à 18 ans; tous firent la S^{te} Communion au sanctuaire vénéré de Marie; et après avoir fait retentir de leurs cantiques la grotte de Lourdes, le calvaire, les collines et les navins du Morne-Rouge, ils revenaient joyeux au séminaire-collège. Le pèlerinage du 23 mai 1878 ne fut pas moins brillant. Des 4 h 1/2 du matin, les pèlerins partaient divisés en trois sections, les grands conduits par le P. Renaud, les plus jeunes par le Père

Schaal, et les malades amenés dans deux voitures prêtées par des personnes charitables de la ville). Ils s'approchèrent tous de la S^{te} Table à la Messe célébrée par le P. Grasser; quelques uns furent reçus publiquement comme enfants de Marie, et d'autres comme approbanistes.»

— « L'excellent amiral Grasset voulut lui aussi, presque au lendemain de son arrivée à la Martinique, le 17 août 1877, faire sa visite à N. D. de la Délivrante. Il était accompagné de Mgr. l'Evêque et de M. M. les Chefs d'administration. Le P. Blanpin lui fit les honneurs de la chapelle, et le salua sur le seuil de l'église, avant de lui offrir l'eau bénite et l'encens. M. le Gouverneur répondit en félicitant les Pères du bien qu'ils font dans le pays, et spécialement dans ce lieu de pèlerinage, et en recommandant sa personne et son gouvernement à N. D. de la Délivrante. » (Bien public, 18 août 77.)

— 6. « C'est le 8 déc. 1868 que la statue vénérée de N. D. de la Délivrante fut couronnée, au nom du S^t Père, par Mgr. Poirier évêque de Roseau. L'anniversaire de cette fête mémorable se célèbre solennellement chaque année. Depuis qu'il est à la Martinique, Mgr. Carméné se plaît à venir lui-même la présider. En 1877, Sa Grandeur officia pontificalement, ayant pour diacres d'honneur les P. T. Grasser et Loyer. Celui-ci fit, après l'Evangile, une belle instruction sur la fête; c'était son premier sermon, depuis son arrivée dans la colonie.

« L'année suivante (1878), le sermon fut prêché par le R. P. Hilaire, prieur des Dominicains de la Trinidad et prédicateur de la retraite ecclésiastique. » (Bien publ. 12 déc. 77, 4 déc. 78.)

« En 1879, cette fête revêtit un caractère de solennité extraordinaire, en mémoire du 25^e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Le matin, les Communions furent nombreuses. Monseigneur officia pontificalement à la tribune, les Pères exécutèrent une messe en musique de

Mozart. M. Dubourg, curé de la paroisse du Fort, donna un grand sermon. Le soir, après les Vêpres, défila une procession solennelle. Le couvent de la Délivrande se faisait remarquer par la richesse de ses tentures, la délicatesse de ses broderies d'or et d'étoffes précieuses. Le soir, tout le long du bourg, on admirait une illumination féerique, manifestation spontanée de l'amour des habitants pour la Vierge immaculée. Un feu d'artifice, dû aux cotisations de quelques personnes riches, mettait fin aux joies de la journée. Rien que de beau et de parfait pour ce 25^e anniversaire de l'Immaculée Conception, c'était le mot qui se trouvait sur toutes les lèvres. » (Bien public, 10 déc. 79.)

— J. « Depuis plusieurs années déjà, il y avait une confrérie du Sacré-Cœur dans la chapelle du Morne-Rouge. Un autel provisoire avait été installé en face de l'Ex-voto de N. D. de la Délivrande, dans l'intérieur de l'église, mais cela ne pouvait suffire à la dévotion des fidèles, et surtout au zèle ardent du P. Grasser. Celui-ci désirait bâtir un sanctuaire au Sacré-Cœur, en reconnaissance du rétablissement de sa santé, à la suite de son pèlerinage à Taray-le-Monial, en 1870. Ses difficultés, d'abord insurmontables, s'aplanirent avec l'approbation donnée au projet par l'évêché.

« Le 28 juin 1878, le P. Grasser monta au Morne-Rouge et fit une pathétique exhortation sur le besoin, la nécessité, pour la colonie, d'avoir un refuge contre les tempêtes présentes, sous la protection du divin Cœur de Jésus. Puis descendu de chaire, il se rend en procession, avec tous les assistants, pour bénir l'emplacement destiné à la nouvelle chapelle. Elle s'éleva bientôt comme par enchantement, sous la direction du P. Mathurin Picarda et du F. Marie-Joseph. Les paroissiens, animés par les Pères, rivalisèrent de zèle pour aller chercher les roches au fond des ravines. Plus tard, un bel autel, surmonté d'une niche au-dessus du tabernacle, recevait la statue du Sacré-Cœur; des vitraux peints, venus de Paris, en achevaient l'ornementation.

Cette chapelle fait suite au chevet de l'église de N. D. de la Délivrante, et communique avec le sanctuaire de celle-ci.

Monsieur en a fait la bénédiction le jeudi 6 nov. 1879. Il y dit le premier la s^{te} Messe, assisté de ses deux vicaires généraux; puis il se rendit à l'église paroissiale, où le P. Grasser fit ressortir, dans un discours plein d'à propos, la nécessité de la dévotion au Sacré-Cœur.

« Cette chapelle est la joie de toutes les âmes pieuses; elle est d'un goût exquis. Jusqu'à présent elle a coûté à peu près 16,000 \$; et chose vraiment admirable, tout cet argent est arrivé, comme par enchantement, au fur et à mesure qu'on en avait besoin. » (Bull. local, lett. du 27 oct. 79.)

— 8. Le P. Mathurin Picarda, qui avait contribué à l'érection de cette nouvelle chapelle, était alors cloué sur son lit de douleur par suite d'un fâcheux accident.

« Le 31 oct. 1879, dit le Bulletin de la C^{té}, ce cher Père était allé, avec M. Gardel et le F. Fructueux, prendre un bain à la rivière de la Capote qui traverse le Morne-Rouge. Il se reposait tranquillement sur un banc de lianes suspendu à un arbre séculaire et plongeant dans le courant, lorsqu'une grosse branche morte, se détachant de l'arbre, vint tomber sur sa jambe droite, un peu au-dessus du genou. La blessure, large et profonde, laissait couler le sang en abondance; et c'est avec toutes les peines du monde qu'on put le ramener à la C^{té}. Le D^r Gaston, après avoir sondé la plaie, déclara que dans trois jours elle serait fermée. Mais 3 semaines après, le pauvre malade, obligé de garder le lit, voyait encore des morceaux de bois sortir de la blessure. Le 8 déc. et les jours suivants, il pouvait, avec bien des efforts, dire la s^{te} Messe. Cependant la plaie restait toujours dans le même état; et le 22, il dut descendre à St-Pierre, pour avoir les soins journaliers du D^r Costé. Il fallut rouvrir la plaie, brûler les chairs mortes, puis cœx la jambe de part en part, y insérer un tube en caoutchouc, pour faciliter la suppuration, et malgré tout, le mal ne faisait qu'empirer. Au mois de mars 1880, le cher P. Picarda était réduit à l'état de squelette. Enfin, au mois de mai, il y eut une amélioration sensible, et depuis il est bien remis. Que N. D. de la Délivrante en soit béni ! »

— 9. « Dans le synode qui suivit la retraite ecclésiastique de

1876, Monseigneur résolut d'établir pour la colonie des missionnaires diocésains, et nous pressa de nous charger de ce ministère. Leur résidence fut fixée au Morne-Rouge; de là ils devaient se répandre dans les paroisses, selon qu'ils seraient demandés pour les retraites, missions, carêmes, etc. Les P. P. Blanpin et Le Belley furent désignés pour cette œuvre fructueuse, en attendant que les ressources permissent de leur adjoindre des auxiliaires. Ils prêchèrent, au effet, avec fruit différentes missions, au Lamentin; paroisse de 1400 âmes, où ils eurent la consolation d'avoir de nombreuses conversions, à la paroisse du Centre, à St-Pierre et à Fort-de-France etc. Mais en 1878, à la suite du vote des Chambres, le cadre du clergé fut réduit de sept prêtres; et l'institution ne put être continuée, faute de ressources. Elle n'est cependant pas abandonnée; et dans ces derniers temps, il était encore question de la rétablir. (Lett. du 21 nov. 1880.)

Après la suppression de l'œuvre des missionnaires diocésains, le P. Le Belley recut sa destination pour la Mission de la Guyane, où il se rendit le 19 juillet 1878; et le P. Blanpin redevint, comme auparavant, curé du Morne-Rouge, avec le P. Picarda pour vicaire.

— 10. Les décrets du 29 mars contre les Congrégations religieuses ont eu leur contre-coup à la Martinique, à l'égard des Sœurs de N. D. de la Délivrande. Fondée par le zèle du P. Dufrien et instituée en 1868, par l'ordonnance de M. l'abbé Guesdon, alors administrateur du diocèse, cette pieuse association avait joui jusqu'ici, sans difficulté, de la tolérance du Gouvernement, tolérance établie par dépêche ministérielle du 6 nov. 1868. A la prière réparatrice auprès de N. D. de la Délivrande, au soin des pauvres et des vieillards, à l'œuvre des retraites pour les personnes du monde, qui forment son but primitif et principal, elle avait en 1872, ajouté quelques écoles, avec l'agrément de Mgr Tava. D'après une décision prise par le Gouverneur, en conseil privé, le 5 juill. 1880, ces écoles ont été fermées dans la huitaine, le 13 juill.; et la communauté elle-même, qui compte de 25 à 30 membres, devait être dissoute le 11 août.

M. gr. Carméné était à Paris quand il apprit ces fâcheuses nouvelles. Il alla aussitôt trouver le Ministre de la Marine, qui voulut bien, à sa prière, envoyer un télégramme donnant ordre de surseoir à la dissolution de l'association. Cette dépêche fut expédiée le 31 juillet. M. Jauréguiberry donnait en même temps à Monseigneur l'assurance que la Communauté ne serait pas dissoute, pourvu qu'elle se restreignit à son but primitif. Espérons qu'elle pourra continuer et se développer pour le bien, sous l'égide de N. D. de la Délivrance. (Bien public, 23 oct. 24 nov. 80.)

Cité de Ste Marie, à Fort-de-France.

1. Distribⁿ des prix en 1876. — 2. Elèves. Nombre, Com^{tes} Confirm^{és}. — 3. Peie Puyen, Sup^r après le P. Maîtrejean. — 4. Fermeture de l'établ^t, faute de subvention par la colonie. — 5. Question des écoles laïques. Lettre de M. gr. Carméné.

— 1. Sa première année scolaire, à laquelle remonte ce Bulletin a été couronnée, à l'institution de Ste Marie de Fort-de-France, par une brillante distribution des prix, le samedi 18 nov. 1876, sous la présidence du Gouverneur de la colonie. Il y avait trois ans que cette cérémonie n'avait pas eu lieu, à cause de l'incertitude qui pesait sur l'avenir de cet établissement. Voici un extrait du compte-rendu de la fête, d'après le journal Les Antilles. (25 nov. 1876.)

1. 7 h. M. le Contre-amiral Gouverneur, accompagné de M. le Directeur de l'Intérieur, de M. le Vicaire général Colomès, d'un grand nombre d'officiers supérieurs de la marine et de l'armée, de M. le curé de Fort-de-France et de son clergé, du R. P. Grasser et de plusieurs autres personnages de distinction, prenaient place sur l'estrade d'honneur, pendant que la jeune et brillante fanfare de Ste Marie entonnait avec la perfection d'un orchestre longtemps exercé, une grande et difficile ouverture.

M. Colomès, qui représentait Monseigneur l'Evêque, ouvrit la solennité, en adressant à la jeunesse studieuse de Fort-de-France quelques conseils paternels sur le travail sanctifié par la religion. Puis le P. Maîtrejean, supérieur de l'institution Ste Marie, prenant la parole à son tour, adressa aux parents et aux élève

une allocution simple, mais toute palpitante d'actualité et d'intérêt.

— 2. Dans cette allocution, le P. Maîtrejean, répondant à une objection souvent faite contre l'institution St^e Marie, à cause du petit nombre de ses élèves, faisait remarquer avec raison qu'elle n'avait pas été créée pour être une maison complète d'éducation, mais comme succursale du séminaire-collège de St Pierre. Puis il ajoutait, en montrant les résultats de l'œuvre

« Parmi les élèves qui ont commencé leurs études à l'Institution St^e Marie et que j'ai connus plus tard au collège de St Pierre, dans un intervalle de 7 à 8 ans, j'en compte 22 qui appartiennent aujourd'hui à la magistrature, au barreau, au Commissariat, ou qui sont sortis avec honneur soit de l'École centrale, soit de l'une des facultés de l'école de médecine. »

— Dans ces dernières années, le chiffre moyen des élèves au collège St^e Marie était de 55. Le dimanche 8 avril 1877, Monseigneur venait les visiter et donner à 15 d'entr'eux le sacrement de Confirmation. La chapelle était richement ornée; on y remarquait une foule nombreuse et recueillie.

— Quelques mois après, le F. Blanpin allait préparer, par une pieuse retraite, 12 ou 13 enfants à leur première communion. M^r l'abbé Lecornu, curé de Fort-de-France et Vicaire général honoraire, présida cette belle cérémonie. (Bien public, 11 avril, 3 oct. 1877.)

— 3. La Cité de Fort-de-France fut cruellement éprouvée cette même année par la mort du P. Maîtrejean, emporté par une fièvre bilieuse, le 16 juill. 1877. Il fut, comme on le sait, remplacé par le P. Payen. Le P. Crasser alla lui-même, avec le P. Renaud, installer au collège le nouveau Supérieur, le 8 oct. 1877. Il le présenta au Gouverneur, aux différents chefs de service de l'Administration et à M. le curé de Fort-de-France. Dès les premiers jours, le P. Payen sut se concilier l'estime et la sympathie de tout le monde.

— 4. Ce cher Père a soutenu de son mieux, jusqu'au bout, l'œuvre qui lui était confiée; mais tous ses efforts devaient échouer contre une opposition de parti-pris. On a déjà vu comment le Conseil général de la colonie avait supprimé l'allocation de 25,000 \$ accordée aux

établissements ecclésiastiques de la colonie. Plusieurs membres demandèrent alors qu'on votât du moins une certaine subvention pour un établissement secondaire à Fort-de-France, en faveur des familles de cette ville. Et le conseil accorda dans ce but une somme de 6,000 f ; en laissant à la municipalité de Fort-de-France à en fixer l'application. Tout le monde pensait naturellement qu'elle serait attribuée à l'Institution St^e Marie; puisque c'était la seule maison d'instruction secondaire qui existait au chef-lieu; et le T. Payeron écrivit au maire de Fort-de-France pour faire valoir ces services et les droits de cette œuvre. Mais le conseil municipal décida que ces 6000 f seraient réservés pour un collège laïc à fonder dans l'avenir. Alors Monseigneur, d'accord avec son conseil, décida la fermeture de l'Institution St^e Marie; afin de concentrer les ressources du diocèse sur l'établissement de St Pierre, comme étant d'un intérêt général pour le pays.

Sa Grandeur écrivit à ce sujet au T. Payeron la lettre suivante destinée à être publiée, afin de faire connaître aux familles les motifs de cette grave détermination. (Bim publ. 7 et 14 avril 1880.)

St Pierre, le 3 Avril 1880.

« Mon cher et Révérénd Père,

« Ce que nous redoutions pour le collège de Fort-de-France est malheureusement arrivé. Nous n'avons plus à compter, ni de la part du Conseil général, ni de la part de la municipalité, sur aucune subvention en faveur de cet établissement qui ne peut, et ne pourra probablement jamais se suffire à lui-même.

« J'avais eu soin de prévenir l'Administration que le refus de tout concours, pour le maintien du collège de Fort-de-France, aurait pour conséquence la fermeture immédiate de cet établissement.

« Malgré cette déclaration, le Conseil général, dans sa session, a eu devoir supprimer totalement la subvention de 25,000 f qui était votée, les années précédentes, en faveur des deux collèges de St Pierre et de Fort-de-France. Ce résultat était prévu pour le collège de St Pierre; mais il n'avait lieu d'espérer que la portion de la subvention affectée au collège de Fort-de-France serait maintenue; en faveur des familles du chef-lieu, au moins en attendant qu'on eût un autre établissement à leur offrir. Cette espérance n'é-

tail malheureusement pas fondée; et la suppression de la subvention a été absolue et radicale.

« La municipalité de Fort-de-France saisie, à son tour, de la question de son collège, et appelée à délibérer sur les mesures à prendre pour en assurer le maintien, au moins provisoirement, vient de décider, nous assure-t-on, dans une récente délibération, qu'elle ne voterait absolument rien pour un établissement tenu par des ecclésiastiques.

« En présence de ces dispositions, que je ne veux point apprécier, l'Evêché se trouve dans l'impossibilité absolue de maintenir les deux collèges, et la fermeture de celui de Fort-de-France, le moins important, vient d'être décidée en conseil épiscopal. Vous voudrez bien, en conséquence, en portant cette détermination à la connaissance des parents, leur faire savoir qu'ils auront à reprendre leurs enfants avant jeudi prochain, 8^e de ce mois.

Je n'ai pas besoin de vous dire, combien la mesure, que je vous annonce est douloureuse p^r moi. Je sais qu'elle vous affligera, car je n'ignore pas quel dévouement vous avez donné, vous et vos Terces, à l'œuvre qui vous était confiée. Mais dans les circonstances actuelles, nous n'avons qu'à nous incliner les uns et les autres, devant les dures nécessités qu'il n'y a pas de perdre de nous de conjurer.

Veuillez agréer...

+ J. Carméné, Ev. de la Mart.

5. La Martinique, comme les autres colonies françaises, est en proie, au fanatisme de la laïcisation. Le dernier ministre de la Marine, M. Jauréguiberry, avait écrit au Gouverneur le 20 mars 1880 en faveur des écoles laïques. Le Conseil général, entrant aussitôt pleinement dans cette pensée; émit un vœu pour le remplacement des instituteurs et institutrices congréganistes par des laïques. La municipalité d'une des principales communes, la Rivière-Pilote, ayant décidé l'exécution de cette mesure pour l'école des garçons, le F. Arthur, supérieur provincial des Frères de Plœrmel, écrivit au Gouverneur le 7 oct. 1880, pour lui signifier que, devant ce mauvais vouloir, il remettrait à l'Administration toutes leurs écoles dès la fin de l'année... de là grand embarras au Gouvernement; comme au Ministère de la Marine. Car comment arriver à trouver des instituteurs? M. Ferry lui-même déclare qu'il n'en a pas, et qu'en tout cas, il faudrait un traitement au moins double ou triple de celui des Frères. M. J. Carméné se trouvait à Paris, au Séminaire du St-Esprit, quand cette nouvelle parvint au Ministère, le 21 oct.. L'Amiral Cloué, qui venait de succéder

à M. Jauréguiberry, au Ministère de la Marine, fit aussitôt appeler sa Grandeur et la pria d'intercéder auprès du Supérieur Général des Frères, afin d'obtenir qu'ils restassent au moins jusqu'à nouvel ordre. Lorsqu'on apprit à Fort-de-France que les Frères devaient rester, on leur fit une véritable ovation. Et aujourd'hui, l'on signe partout des pétitions et des protestations en faveur des écoles congréganistes. (Bien public, 31 juill., 7 août, 9 oct. 1880.)

— Nous terminons ce Bulletin par l'extrait d'une lettre adressée par Mgr Carméné au R. P. 1^{er} Assistant, le 24 déc. dernier, sur la situation religieuse de la colonie.

St-Pierre, le 24 déc. 1880.

« Mon Révérend Père, me voici de retour dans mon diocèse depuis un peu plus d'un mois. Nous sommes arrivés en rade de St-Pierre le 19 nov., vers 4 h. de l'après-midi, après 13 jours de mer seulement, depuis notre départ de St-Maxaire. L'accueil qui m'a été fait ici, au moment où je rentrais dans mon diocèse, a été consolant pour moi, et m'a montré que le sentiment religieux est loin d'être éteint dans la colonie : toute la population de St-Pierre, littéralement est venue au-devant de son Evêque pour recevoir ses premières bénédictions et recueillir ses premières paroles. Jamais on ne vit, m'a-t-on assuré, pareille affluence.

« Malheureusement je me vois en présence de beaucoup de difficultés. Notre Séminaire collége va être réduit à ses seules ressources et de plus, va se trouver en face d'un établissement rival qui puisera dans toutes les caisses de la colonie, toutes les ressources dont il pourra avoir besoin. D'un autre côté, la substitution des laïques aux religieux dans les écoles communales est bien ajournée, mais l'idée n'est pas abandonnée, bien au contraire. Enfin les assemblées municipales, composées des plus mauvais éléments, comme tout ce qui sort du suffrage universel, refusent tout subside aux dépenses du culte ; et beaucoup d'églises, faute d'être réparées, ne tarderont pas à tomber en ruine ; de ce nombre est l'église cathédrale, qui, pendant mon absence, a été frappée de la foudre (16 oct.), et dont la façade a été à moitié démolie. Le Conseil général se refuse à faire cette réparation, sous prétexte que bientôt la religion aura fait son temps !!!⁽¹⁾ Ah ! si du moins nous pouvions défendre la foi dans le cœur des populations ! Mais comment y réussir au milieu de ce débordement d'inspiés, de blasphèmes et de mensonges, de toute cette licence,

(1) Le Conseil général a fini cependant par voter 5000 f. pour cet objet, dans la séance du 19 nov. dernier.

enfin, qui non-seulement n'est pas réprimée, mais qui se sent soutenue et encouragée?... Ah! combien nous avons besoin du secours d'Enhaut!...

Tous mes vœux à votre R. R. Père et à toute votre Cong^e, et à vous,
mon Révérend Père, ma vieille et inaltérable affection,
+ J. Carmeré, Ev. de la Mart.

Nécrologie.

Le Frère Gustave (Gez),
décédé au St-Cœur de Marie le 24 fév. 1881.

Nous venons de perdre, au St-Cœur de Marie, un des premiers Frères que nous avaient donnés nos anciennes maisons d'Allemagne, le F. Gustave Gez. La mort de ce bon Frère a été, comme sa vie elle-même, bien-pieuse et bien-édifiante. Voici la petite Notice que nous envoie à ce sujet le R. P. Burg :

Le F. Gustave (Guillaume-Aurelius Gez), décédé au St-Cœur de Marie le 24 fév. 1881, après 15 ans de Communauté, était né le 7 mars 1826 à Hôhr dans le duché de Nassau (Basse). Avant d'entrer dans la Cong^e, il avait fait partie d'une confrérie vouée au service des malades. Mais n'y ayant pas trouvé la vie religieuse proprement dite, pour laquelle il se sentait appelé, il demanda et obtint la permission d'entrer dans la Cong^e. Il alla à Marienthal le 10 janv. 1865; le 10 mai de la même année, il y fut admis à la prise d'habit, et le 2 fév. 1867, il avait le bonheur de faire sa Profession entre les mains du Père Strub dans la maison de Marienstadt. C'était la 1^{ère} cérémonie de Profession que l'on célébrait dans cette Cité. Il y demeura jusqu'à sa suppression; et quelques mois avant la guerre franco-allemande, il eut la joie d'y prononcer ses vœux perpétuels, dès l'expiration de ses premiers vœux, le 19 mars 1870.

Le bon Frère Gustave se montra, en effet, dès son début dans la vie religieuse, tel qu'il a été toute sa vie, un modèle parmi les Frères. Mais ce qu'on admirait surtout en lui, c'est l'obéissance et la charité, ces deux vertus si nécessaires au religieux. Quoique d'un âge déjà assez avancé lorsqu'il entra en communauté, puisqu'il avait trente-neuf ans, il obéissait, au témoignage de tous ceux qui l'ont connu, avec une simplicité d'enfant. Il écoutait, il lisait les

volontés de ses supérieurs dans leurs gestes et leurs regards, et s'empressait de les accomplir. Sa charité n'était pas moins admirable. Jamais de paroles d'humour ou pouvant faire de la peine aux autres. Toujours égal à lui-même; s'il avait à reprendre un confrère en défaut, il ne le faisait qu'avec grande modération. Attaquait-on les absents en sa présence, ils trouvaient toujours en lui un défenseur.

Cette charité cependant n'allait pas jusqu'à la faiblesse; il savait y allier la fermeté, si le devoir le demandait. Ainsi à son arrivée au St-Cœur de Muris, après l'expulsion des religieux de l'Allemagne, il fut chargé du soin de la cave. Pour cet humble emploi, il s'en tenait fidèlement à son coutumier; et si parfois on venait à lui demander quelque chose de contraire à la règle, il se faisait un devoir de refuser. Mais, selon le conseil de St-François de Sales, il savait assaisonner son refus de tant de douceur et de bonté, qu'il était impossible de s'en formaliser.

Le Bon Dieu, pour augmenter les mérites d'une vie de vertus, d'abnégation et de travail, lui a envoyé une longue et pénible maladie, puis qu'il est resté près de cinq mois sans pouvoir quitter le lit. Il avait eu un abcès aux reins, avec une carie des os, ce qui nécessita des opérations douloureuses. Pendant toute sa maladie, il a été un modèle de patience et de résignation. Jamais d'invitation, jamais un mot de plainte. Quand on allait le visiter, ses entretiens habituels roulaient sur la piété, sur le support des souffrances, la soumission à la St^e volonté de Dieu. Lorsqu'on se retirait, il se montrait plein de reconnaissance pour la visite qu'on lui avait faite.

En un mot, le bon Frère est mort comme il a vécu, en parfait religieux. Et nous avons tout lieu d'espérer qu'il jouit maintenant déjà de la récompense promise à ceux qui suivent le divin Maître.

Notre cher défunt a eu l'Extrême-Onction dès le mois de décembre, comme il ne s'est pas relevé de sa maladie depuis cette époque, on ne lui a pas renouvelé ce sacrement. Ce matin, tout était préparé pour lui apporter la St^e Communion, à l'occasion de la fête de l'apôtre St-Mathias. Dès 2 h. du matin, il appela le F. Infirmer et s'entretint avec lui sur le bonheur qu'il aurait de recevoir Notre Seigneur. Mais à 4 h., il perdit connaissance; et eut le délire jusqu'à 7 h. Alors il devint plus tranquille; il avait l'air de s'endormir; et c'est ainsi qu'il s'est endormi dans le Seigneur. On doit l'enterrer demain à 8 h., au cimetière de Chevilly.

Maladie du C. R. Père.

Du 2 février au 2 mars 1881.

Notre Très-Révérend et bien-aimé Père Général est toujours entre la vie et la mort. Au moment où se terminait le dernier Bulletin, il y a un mois, il y avait eu, dans son état, un mieux assez marqué. Cette amélioration se maintint et se fortifia même un peu, durant une quinzaine de jours. Ainsi, le jour de sa fête, le 10 février, il put, sans trop se fatiguer, recevoir les Pères et les Frères. Le lendemain, il vit également M. l'abbé Conil, vicaire général et président du tribunal établi pour la Cause de notre V. Père, ainsi que les autres membres de ce tribunal. Ces Messieurs avaient exprimé le désir de lui offrir leurs vœux pour le rétablissement de sa santé, et il tenait lui-même à les remercier de nouveau de leur zèle pour la Cause de notre S^t Fondateur. La veille, était arrivé le digne Evêque de Grenoble, Mgr Fava, se rendant au service de quarantaine du Cardinal Régnier. Ainsi qu'on l'a vu au dernier Bulletin, il avait témoigné, dès le commencement, un intérêt tout particulier pour la santé de notre cher malade. Il le vit plusieurs fois durant son séjour au séminaire, et fut heureux de le trouver un peu mieux.

Mais vers le milieu du mois de février, survint une nouvelle crise, dont le C. R. Père n'est pas encore remis. Malgré le soin que l'on a de maintenir dans sa chambre une température uniforme, il a été pris d'une forte bronchite, qui l'a beaucoup fatigué. Le pouls, qui s'était un peu ralenti, remonta jusqu'à 135 et 140 pulsations à la minute. Le jeudi 17 fév., au matin, il se trouva même tellement affaibli et oppressé, qu'il se croyait presque à ses derniers moments. Pour comble de souffrances, le gonflement des jambes revenait chaque jour de plus en plus; et le 23 février on a été obligé, pour en faire écouler l'eau, d'y enfoncer une seconde fois les petits tubes dont on a déjà parlé.

Depuis quelques jours, le pouls est sensiblement tombé, par suite des fortes doses de digitale ordonnées par le D^r Ozanam; il

se maintient habituellement entre 96 et 100 pulsations. Mais la faiblesse du malade est extrême; et cette faiblesse le plonge, à certains moments, dans une somnolence telle, qu'il a peine à revenir à lui. Cependant il jouit toujours d'une parfaite lucidité d'esprit. Et ce matin encore, mercredi des cendres, il a eu la consolation de faire la S^{te} Communion. Avant-hier (28 fév.), M. l'abbé Sagnide, Vicaire général de Paris est venu le voir; mais le T. R. Père n'a pu dire que quelques mots à voix basse, à cause de sa grande faiblesse.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'on donne à notre bien aimé malade tous les soins que peut inspirer la piété filiale. Les F. F. Joseph et Luc en sont spécialement chargés; et les T. T. Barillee, de Courmont et Lancel, ainsi que les F. F. Dosithee, Ephrem, Wolfgang et Didyme se partagent avec eux les veilles de la nuit, depuis le commencement de janvier.

Mais hélas! il faut bien le reconnaître, les moyens humains paraissent de plus en plus impuissants. Le T. R. Père le sent bien lui-même. Avant de livrer ces lignes à l'impression, nous venons de lui en dire un mot, sur son lit de souffrances: « Ce n'est pas assez, a-t-il ajouté; dites, que pour me guérir, il faudrait un miracle; et je ne le mérite pas. Tuis recommandez qu'on prie bien pour moi. » — Trions donc avec une nouvelle ferveur. Les Sœurs de St-Joseph ont voulu elles-mêmes faire dire une nouvelle neuvaine de messes au Sacré-Cœur, à la chapelle du vœu national; elle a commencé le dimanche 27 février. Dans toutes nos C^{tes} on prie aussi, nous le savons, avec ardeur et persévérance. Daigne le glorieux Patriarche, dont nous célébrons le mois béni, recueillir ces vœux et les rendre efficaces!

—, Jeudi 3 février. — Le T. R. Père a assez bien reposé cette nuit. Il éprouve moins de somnolence; mais la faiblesse paraît augmenter. Cependant il prend toujours un peu de nourriture; il se lève chaque jour, et passe sur son fauteuil une grande partie de la journée.

Nouvelles récentes des C^{tes}.

Martinique. — Au moment où se termine ce Bulletin, nous venons de recevoir des nouvelles de la Martinique. Le collège laïc est toujours à l'état de projet. Le président du Conseil général qui était venu en France pour s'occuper du recrutement du personnel enseignant, est retourné avec un professeur... mais pour le séminaire-collège, le P. Audrin.

Bourbon — L'affaire de la Providence est enfin heureusement terminée. Le Conseil général de la Réunion a accepté, dans sa séance du 12 janvier, la transaction proposée au nom du C. R. Tère par le P. Stoffel, transaction d'ailleurs aussi avantageuse à la colonie qu'elle l'est pour nous-mêmes.

Nouvel évêque de Bourbon — On sait déjà, par les journaux, qu'un décret du Gouvernement, en date du 17 janvier, vient de désigner un nouvel évêque pour cette colonie, en remplacement de M. J. Soulé, démissionnaire, nommé chanoine de premier ordre à St-Denis. C'est M. l'abbé Coldefy, curé de Chiviers, au diocèse de Téniquoux. Il est arrivé à Paris la semaine dernière (23 fév.) pour ses informations, et a passé cinq jours au milieu de nous, au séminaire du St-Esprit. Il a laissé à tous la meilleure impression par son esprit de bonté, de simplicité, et par son dévouement à l'Eglise et au St-Siège.

Maison-Mère, le 3 février 1881.

Bulletin Général.



Les derniers instants, la mort
et les obsèques
du très Révérend Père Général.

1. Affaiblissement progressif - 2. Testament spirituel - 3. Bénédiction aux Clés, aux Missions - 4. Id. aux Sœurs de St Joseph - 5. Dernière Communion - 6. 1^{ère} Crise d'agonie - 7. Dernier soupir - 8. Portrait sur lit de mort - 9. Exposit^{ion} au G^{énéral} parloir - 10. S^éll. aux Clés. Sup^{érieur} venus - 11. S^éll. de faire part. Annonce aux journaux - 12. Regret g^{énéral}. S^éll. du Card. Deoprez - 13. Obsèques par M^{onsieur} Fava - 14. Assistance - 15. Trans-
port à Chevilly. Office de l'Inhumation - 17. Service de huit - 18. Id. par les S^{œurs} de St Joseph. C^{on}c. - 19. Service à Rome.

— 1 Le dernier Bulletin envoyé aux Clés, sur la maladie de notre très-Révérend et bien regretté Père Général, ne pouvait plus laisser humainement despoir sur l'issue dernière de cette longue épreuve. Il avait dit lui-même que pour sa guérison, il fallait un miracle; et il ajoutait humblement qu'il ne le méritait pas. C'était nous plutôt, comme on lui répondit alors, qui n'en étions pas dignes. Ce bien-aimé Père était mûr pour le Ciel; il avait consommé sa course, accompli fidèlement sa mission parmi nous; et il ne devait pas tarder à aller recevoir sa récompense.

Le lendemain du jour où se terminait le Bulletin, le vendredi 4 mars, il se trouvait relativement assez bien le matin. Sa faiblesse cependant était toujours très-grande. Dans la journée, il fut pris d'un redoublement de fièvre; et le soir, on eut des craintes très-sérieuses qu'il ne passât pas la nuit. Elle ne fut pourtant pas trop mauvaise; mais il était visible que notre cher

malade s'affaiblissait de plus en plus. Il n'avait plus qu'un souffle de voix ; et pour le comprendre, il fallait approcher l'oreille de ses lèvres.

Jusqu'aux derniers jours, quoiqu'il sentit très-bien la gravité de son état, parfois cependant, quand il souffrait moins, ce vague espoir de guérison que le bon Dieu laisse ordinairement aux malades, sans doute pour adoucir leurs souffrances, se présentait à son esprit. Désormais, il n'y avait plus d'illusion possible — je sens bien, disait-il, déjà quelque temps auparavant, je sens que la vie se retire. J'avais compté, non pas guérir, mais traîner encore peut-être deux ou trois ans ; j'aurais pu achever certains travaux en train. Mais le Bon Dieu ne le veut pas... que sa sainte volonté soit faite ! ..»

— ? La veille de sa mort, le samedi 5 mars, il s'entre tint encore de ces travaux avec les Pères du Secrétariat, qui s'en occupaient sous sa direction, donnant à ce sujet ses dernières instructions ; recommandant de détruire des lettres particulières qu'il avait dans sa chambre, etc..

Il avait déjà, quelques jours auparavant, communiqué aux deux Pères Assistants ses pensées intimes par rapport à la Cong^g. Dans l'après-midi du samedi qui précéda sa mort, il en parla de nouveau au R. P. Collin.

Le R. P. 1^{er} Assistant et le P. Barillec lui avaient demandé dans une autre circonstance, ce qu'il pouvait avoir à communiquer aux membres de la Cong^g. — « J'avais pensé, déjà, répondit-il, à dire quelques mots quand on m'a administré. Mais il m'a semblé que le temps n'en était pas encore venu. Du reste, je lui déjà dit souvent... La générosité ! Voilà ce qu'il faut surtout qu'on soit bien généreux. Il en est qui ne le sont pas assez. On n'aime pas assez le Bon Dieu ; on se recherche trop soi-même, ses aises, la vie naturelle... N'est vrai que c'est un peu l'effet de l'esprit général du temps ; mais c'est précisément une raison pour être plus en garde contre la nature, pour être plus fidèle et plus fervent.

« Depuis le 25^e anniversaire de mon élection, j'ai eu bien des peines, bien des

épreuves. Mais, comme je l'ai dit souvent; ce qui m'a toujours été le plus sensible, ce sont les manquements à la Règle, les défections surtout, et les infidélités à la vocation

« Oh! ajouta-t-il, avec un touchant sentiment d'humilité, ma charge a bien été une croix pour moi. Surtout depuis cette époque je me suis dit souvent, que je n'étais pas ce que le Bon Dieu voulait, pas assez digne, pas assez humble; que je ne donnais pas assez l'exemple je m'en suis souvent humilié devant Dieu. Je m'abandonne à sa miséricorde »

« Je demande bien pardon à tous ceux à qui j'aurais pu faire de la peine par mon genre, ma manière d'agir. Pour moi, je n'ai rien contre personne. J'aime en tout et par dessus tout la régularité et l'exactitude; la vérité et la justice; je n'ai pas cherché autre chose. Peut-être en cela ai-je pu peiner parfois quelques-uns. Mais en moi, il n'y a jamais eu ni sympathie ni antipathie particulières. Je vois plutôt les choses objectivement, en elles-mêmes; et je crois n'avoir voulu que le bien...

« Maintenant, ajouta-t-il en soupirant, qu'arrivera-t-il dans l'avenir?... Cependant, j'espère que les choses pourront aller; il n'y a qu'à bien observer la Règle et les Constitutions, à suivre les voies tracées. Je compte qu'on suivra, autant que possible; mes intentions, ou plutôt l'esprit de notre V. Père.»

Telles ont été les dernières recommandations de notre regretté et bien-aimé Père. On s'est empressé d'en prendre note tout aussitôt; et nous nous faisons un devoir de les transmettre, à peu près textuellement à nos confrères. On peut les regarder avec les paroles qu'il a adressées aux Pères et aux Frères de la Maison-Mère le jour de sa fête, le 10 février comme son testament spirituel par rapport à la Cong.

— 3. Bien fréquemment, dans cette longue épreuve de sa maladie, son souvenir se reportait vers nos Cèles lointaines vers les œuvres des Colonies et des Missions, et surtout vers les Missions d'Afrique; souvent il offrait ses souffrances au Bon Dieu pour les

unes et les autres; et de son lit de douleur il leur a envoyé bien des fois sa bénédiction de Père mourant.

Il était particulièrement heureux de voir enfin l'Afrique s'ouvrir au zèle des missionnaires; et plusieurs fois, dans les dernières semaines de sa maladie, il s'est fait rendre compte des nouvelles explorations des voyageurs⁽¹⁾. L'une de ses dernières décisions administratives a été la fondation de plusieurs nouvelles stations à l'intérieur du continent africain; l'une dans les hautes de l'Ogowe, selon la demande de M. g^r Le Berre et de nos Tères du Gabon; la seconde vers Stanley-Poll, suivant le vif désir de nos missionnaires du Congo; et l'autre à l'intérieur de la Colonie portugaise de Mossamèdes vers l'Ovampo, sur les instances du P. Duparquet, sans parler de la nouvelle fondation déjà en voie d'exécution dans l'intérieur du Zanguebar. C'est le jour même de sa fête; le 10 fév., qu'il a fait écrire aux Conseils de la Propagation de la foi, afin d'obtenir dans ce but les fonds nécessaires. Du ciel, nous en avons la confiance, il aidera à les réaliser.

— A. Ses pieuses Communautés des Sœurs de St-Joseph, de l'Immaculée Conception et de la Réparation et autres, qui ont tant prié avec nous pour sa guérison, n'ont pas été non plus oubliées de lui sur son lit de souffrances. Ce concours de prières si nombreuses et si ferventes était son espoir et sa consolation.

Il suivait toujours avec intérêt ce qui concernait la Cong^e de St-Joseph, et s'en est entretenu plusieurs fois avec le P. Delaplace. Et dans ses derniers jours, après diverses recommandations, il ajouta, par rapport à la R. Mère Générale: « Dites-lui que je la bénis bien tout spécialement. » — La veille de sa mort, peu après midi, le P. Barillec lui ayant demandé, avant d'aller confesser à la Maison-Mère de ces religieuses, s'il avait quelque

(1) La lettre du P. Schmitt, publiée récemment dans les Missions catholiques sur Aboma et San-Salvador, l'avait particulièrement intéressé. Le souvenir du P. Espritallé, dont le paroissien donne autrefois à un noir, sent encore à régler chaque année le temps de Pâques, le toucha vivement. Il raconta ce fait à plusieurs de ses visiteurs.

chose à faire dire à cette Eté. — « Orites- leur, répondit-il, que je les bénis toutes de tout mon cœur; qu'elles continuent à bien prier pour moi; et qu'elles suivent toujours bien fidèlement les avis que je leur ai donnés pendant les 28 ans que je les ai dirigées. » — Pour cette pieuse Congrégation, à laquelle il a fait tant de bien, c'est là sa recommandation suprême.

— 5. Le soir de ce même jour, il se trouvait plus affaibli encore que de coutume. Ses traits semblaient tirés davantage; on voyait que la fin approchait de plus en plus. La nuit cependant se passa relativement assez bien. C'était au tour du P. de Courmont de le veiller; il s'entretenait assez souvent avec lui, notamment au sujet de l'œuvre de la Réparation, et sans paraître beaucoup souffrir.

On craignait qu'il ne pût faire le dimanche matin la 5^e Communion, par ce qu'il éprouvait parfois depuis quelques jours des envies de vomir. Il s'y prépara cependant comme de coutume, et put la recevoir sans difficultés; il s'était de nouveau confessé peu de jours auparavant. Cette Communion fut pour lui une grâce d'autant plus grande, qu'il touchait hélas! à ses derniers instants; et pour nous tous, cette faveur suprême accordée à notre bien aimé Père doit être d'une grande consolation. C'est au P. Delaplace, qui a vécu et travaillé à ses côtés pendant plus de 30 années, qu'il était réservé de lui apporter, pour cette dernière fois, le Saint-Viatique.

— 6. Il semble que le divin Maître ne venait visiter son fidèle serviteur, que pour le chercher et le conduire avec lui dans les demeures éternelles. Ce fut vers 6 h. du matin qu'il reçut la 5^e Communion. Une demi-heure après, il eut une violente crise de suffocation, qui faillit l'emporter. Les P. P. Odubry et Barillet étaient en ce moment dans sa grande chambre, lisant leur bréviaire. Il venait de prendre quelques cuillerées de tisane et paraissait assez tranquille; quand tout-à-coup sa respiration devient de plus en plus pénible. Les Pères effrayés accourent près de son

41. Il avait les yeux et la bouche grands ouverts; une sueur froide couvrait son front; et de sa poitrine oppressée s'échappaient avec peine de longs et profonds soupirs, c'était vraiment le râle d'une première agonie.

Le P. Buville se hâta de lui donner l'absolution in articulo mortis, et lui fit baiser le crucifix suspendu près de son lit; pendant que le P. Duby répète à ses oreilles les saints Noms de Jésus et de Marie. On craignait qu'il n'eût plus sa connaissance, mais cependant, chose remarquable, quand on lui présenta le crucifix à baiser, à deux reprises il fit effort pour serrier les lèvres et les coller sur l'image sacrée. Puis, presque aussitôt après la seconde fois, la respiration se rétablit, comme si cet acte de foi et d'amour eût vaincu ce premier assaut de la mort et l'eût fait reculer.

Voyant alors, près de son lit, les Pères encore tout émus, il leur demanda paisiblement: — « Mais qu'est-ce que vous avez? qu'est-ce qu'il y a donc? » — Le cher malade ne paraissait pas avoir conscience de la lutte terrible dont il ne faisait que de sortir. On lui dit qu'il venait d'avoir une crise assez forte, mais qu'elle était heureusement passée; puis on lui demanda s'il ne souffrait pas. — « Mais non, pas beaucoup, répondit-il doucement. »

Après cette première agonie, il demeura en effet assez tranquille. De temps à autre cependant, il avait des envies de vomir; c'est ce qui le fatiguait le plus. Alors on l'entendait soupirer à voix basse — « Oh! Jésus!... Oh! Jésus! » — C'était son invocation habituelle quand il se trouvait souffrir davantage.

— 7. Il demeura ainsi quelques heures, sans paraître aller plus mal, lorsque vers 9 h. moins un quart, le F. Joseph, qui restait auprès de lui avec le F. Luc, vint avertir le R. Père 1^{er} Assistant et les autres Pères des chambres voisines, que le C. R. Père se meurt. Tous accourent aussitôt pleins d'émotion. C'était en effet, la dernière agonie qui commençait, avec les mêmes symptômes que dans la crise du matin, mais d'une manière

beaucoup plus grave. Le R. P. Frère Tavasseur lui dit qu'il va lui donner une absolution générale, avec l'indulgence de la bonne mort. — Ouï, répond-il d'une voix déjà presque éteinte; et pendant que le R. P. Assistant prononce sur sa tête les paroles sacrées, notre bien-aimé Père mourant soulève lui-même sa main droite pour faire le signe de la croix. Ce fut son dernier acte. . . Son frère, le bon M. Eugène, dont la vie était demeurée toujours intimement unie à la sienne, était à genoux aux pieds du lit, fondant en larmes. Ses Pères et les Frères agenouillés à côté, récituaient d'une voix brève les prières des agonisants. Après quelques profonds soupirs, la respiration s'arrêta un bon moment. On crut que c'était fini, et le R. P. Assistant se disposait à lui fermer les yeux et les lèvres, quand de nouveaux soupirs s'échappèrent encore par intervalles de sa poitrine, puis, au moment même où l'on sonnait la grand'Messe, à l'avant-quart de 9 heures, tout mouvement cessa. . . Notre bien-aimé Père n'était plus de ce monde; il avait rendu sa belle âme à son Créateur. On récitait avec tristesse le *De profundis* aux pieds de son lit de mort, et le R. P. Frère Tavasseur lui ferma respectueusement la bouche et les yeux.

M. le Dr Ozanam arriva un quart d'heure après, pour sa visite ordinaire; après avoir constaté le décès, il baisa respectueusement le front déjà glacé de celui qu'il avait soigné, comme il le disait lui-même, avec un vrai sentiment de piété filiale; puis, s'agenouillant, il récitait pieusement une prière pour le repos de son âme.

— 8. On s'occupa alors d'arranger le corps du cher et vénéré défunt. M. Eugène, surmontant la douleur qui l'accablait, voulut bien aider le P. Besserat et les T. F. Joseph et Luc à lui rendre ces derniers devoirs, et présider à tous les arrangements. On le revêtit, selon les prescriptions du Rituel, de tous les habits sacerdotaux; et on l'exposa dans la grande chambre.

Sous la pâleur et les ombres de la mort, les traits de son visage conservaient encore cet air de calme et de paix qu'ils respiraient habituellement, signe consolant du repos éternel des élus du Seigneur. On eut été heureux d'avoir en ce moment un autre M. G. de Ségur, pour saisir et nous conserver l'expression de cette douce figure, comme l'a si bien fait ce pieux prélat pour notre Vénérable Fondateur. Un photographe, dirigé par M. Eugène, nous rendit ce service. Cette photographie, qu'on trouve généralement très-bien réussie, sera envoyée à toutes les C^{tes}. Très du chevet du lit, se trouve le grand et magnifique Christ en ivoire qui sert habituellement pour l'office du Vendredi-Saint, célébré chaque année par le C. R. Père aussi souvent que sa santé le lui a permis. Et à côté l'on voit l'urne qui renferme la plus précieuse relique que nous ayons de N. Vénérable Fondateur, son cœur et sa langue.

Le reste de la journée, ainsi que le jour suivant, deux séminaristes en surplis, demeuraient en prières au pied de la couche funèbre; les Pères et les Frères, qui n'avaient pas veillé précédemment, se partagèrent les deux nuits avec M. Eugène. Les uns et les autres allaient en outre prier fréquemment auprès du corps inanimé de ce Père si regretté. Là mieux qu'ailleurs, on pouvait sérieusement méditer sur l'importance des conseils et des pieux avis qu'il nous a tant de fois donnés, et sur la vanité de tout ce qui n'est pas pour Dieu.

— 9. Cependant, dès que la triste nouvelle commença à se répandre, plusieurs personnes exprimèrent le vif désir de pouvoir contempler encore une fois les traits de celui qu'elles pleuraient avec nous, et déposer auprès de ses restes mortels, leurs prières et leurs vœux. C'était une consolation trop légitime pour être refusée. Le C. R. Père avait, du reste, prévu ce cas dans les Constitutions, qui prescrivent de transporter alors le corps du défunt dans un parloir ou dans un autre endroit, hors de la clôture de règle. C'est ce qu'on résolut de faire pour lui-même.

Le lundi vers 2 h. de l'après-midi, on descendit son corps au grand parloir, et on l'y exposa sur un lit funèbre, avec quelques candélabres et des cierges allumés. Aussitôt un grand nombre de personnes vinrent avec empressement s'agenouiller auprès de ses restes mortels, et lui offrir avec leurs ferventes prières pour le repos de son âme, le double tribut de leur vénération et de leur pieuse reconnaissance, pour le bien qu'il avait fait à leurs âmes. Ses religieuses de St Joseph y vinrent successivement par groupes, de leurs deux maisons de Paris, ainsi que les Sœurs de l'Immaculée Conception et les Servantes du St Cœur de Marie, avec leurs orphelines; les plus grands jeunes gens de l'œuvre du P. Besserat; et un grand nombre de personnes du dehors, etc. Le parloir ne désemptit pas de toute la soirée.

Plusieurs versaient des larmes de douleur et de regret; et beaucoup voulurent faire toucher des médailles, des croix ou des cha-pelets à ces mains déjà glacées par la mort, et qui avaient tant de fois répandu dans leurs âmes les grâces et les bénédictions divines. Des Pères ou des Frères furent employés des heures entières à ce pieux office. Une personne inconnue déposa un bouquet de fleurs au pied du cercueil; et les religieuses de la Réparation offrirent une magnifique couronne en perles blanches et noires⁽¹⁾.

Le Coadjuteur du Cardinal Archevêque de Paris, Mgr Richard, voulut bien venir dans la soirée nous exprimer en son nom et en celui de son Eminence, la grande part qu'ils prenaient à notre deuil; et avant de nous quitter, il alla avec son Secrétaire, faire une prière auprès du corps de celui dont il regrettait la perte avec nous. M. l'abbé Lagarde, vicaire général de Paris, l'avait précédé de quelques heures, ainsi que M. l'abbé Dumax, sous-Directeur général de l'Archiconfrérie du Très-St Cœur de Marie, M. de Benque, secrétaire du Conseil général de la banque

(1) Le jour de la fête du T. R. Père, le 10 fév., la R. M. Supérieure générale de la Réparation lui avait fait hommage d'un petit tableau de la Ste Vierge, aussi précieux par son origine, que remarquable par son expression. C'est la dernière peinture qui restait à ces religieuses de leur vénérée Fondatrice.

de France, et demeuré l'un des amis les plus dévoués du C. R. Père, depuis son séjour à N. D. des Victoires, etc.

— 10. Cependant, aussitôt après la mort, on s'était empressé d'annoncer la douloureuse nouvelle à toutes les C^{tes} d'Europe, par dépêche télégraphique, afin que tous pussent dire la s^{te} Messe, dès le lendemain matin, pour le repos de l'âme du défunt. On mandait en même temps, suivant les Constitutions, aux Supérieurs des maisons de France, de venir autant que possible pour les obsèques, afin d'y représenter leurs C^{tes}. Tous sans exception, se firent un pieux devoir de venir aussitôt, quoiqu'on eût écrit à plusieurs qu'ils pouvaient s'en dispenser, s'ils le jugeaient à propos, à cause de la fatigue du voyage ou des autres difficultés qu'ils pourraient avoir. Ils eurent encore la consolation de pouvoir considérer une dernière fois les traits de notre bien aimé Supérieur général, car le corps ne fut mis dans la bière que le mardi matin vers 8 heures, peu avant la messe d'enterrement.

Dès le soir du même jour, le R. P. Premier Assistant adressait aux C^{tes} d'Europe et aux autres maisons auxquelles les dépêches du courrier permettaient d'écrire, la lettre suivante

Paris, le 6 mars 1881.

Mes bien chers Pères et mes très-chers Frères,

Nous sommes devenus orphelins. Le Bon Dieu a appelé à Lui notre très-Révérénd et bien aimé Père Général, ce matin à 9 h., au moment où sonnait la grande Messe de la C^{te}.

Aujourd'hui encore, il avait eu le bonheur de recevoir à 6 h. le s^{te} Viatique et ne paraissait pas aller beaucoup plus mal. Mais vers 9 h. moins un quart est survenue une violente crise de suffocation. J'accourus aussitôt avec les Pères et les Frères qu'on a le temps de prévenir. Il avait encore toute sa connaissance et j'ai pu lui donner une dernière absolution.

Tous sentez aussi vivement que moi la perte cruelle que vient de faire notre famille religieuse. Et je n'ai pas non plus besoin de vous recommander de prier avec ferveur pour le repos de l'âme de notre cher et regretté défunt. C'est un devoir que la reconnaissance et que la piété filiale vous feront remplir avec zèle conformément à nos Const^{tes}.

Priez aussi avec instance le divin Esprit, par le St Cœur de Marie, d'être avec nous pour l'élection du Vicaire général à nommer. Vous savez combien ce choix est important dans les circonstances difficiles que nous traversons.

Tout à vous, mes bien chers Pères et Frères, dans le saint Cœur de Marie.

— 11. On s'était aussi fait un devoir de faire part sans délai du coup qui venait de nous frapper, aux autorités ecclésiastiques et civiles, ainsi qu'aux autres personnes avec lesquelles nous sommes en relations particulières. Le R. P. Assistant écrivit, dès le jour même ou le lendemain à Son Em. le Card. Préfet de la Propagande, à M. gr. le Card. Archevêque de Paris et à M. gr. Richard, à Son Em. le Card. Archev. de Toulouse, à M. N. S. S. les Evêques de Grenoble, d'Angers, d'Aix, de Vannes, etc.; puis au Ministre de la Marine et des Colonies et au Directeur général des Cultes, etc. Un millier de lettres de faire part furent, en outre, envoyées aux C^{tes} religieuses et à d'autres personnes.

Mais dès avant la réception de ces lettres, la triste et douloureuse nouvelle avait déjà été publiée par le journal l'Univers, dans son numéro du dimanche soir, d'après la note qu'on lui avait envoyée. Voici cette note, reproduite également par le Monde et d'autres feuilles religieuses.

Le T. R. Père Schwindenhammer

Les Pères du St Esprit et du St Cœur de Marie viennent de faire une perte cruelle et bien douloureuse. Le T. R. Père Ignace Schwindenhammer, qui dirigeait cette Cong^e, comme Supérieur Général, depuis plus de 28 ans, vient de succomber aujourd'hui, à 9 h. du matin, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. C'est le Vénérable Père Libermann lui-même qui l'avait désigné, sur son lit de mort, à ses enfants, pour lui succéder dans la direction de cet Institut. Animé de son esprit, il a continué et développé son œuvre humblement et sans bruit, mais avec un rare talent d'administration et un généreux dévouement jusqu'à sa mort. C'est une perte non-seulement pour la Cong^e, qu'il a si longtemps dirigée, mais encore pour l'Eglise elle-même, et en particulier pour les colonies et pour les Missions des noirs, auxquelles se dévouent spécialement les Pères du St Esprit et du St Cœur de Marie.

Le service d'enterrement sera célébré dans la chapelle de la Maison-Mère

de la Congrégation, rue Schomond, 30, mardi 8 mars, à 9 h. précises du matin.

— 12. Tout aussitôt nous reçûmes à la Maison-Mère grand nombre de visites, de lettres ou de exiles de condoléances nous apportant, avec l'expression de regrets sympathiques, l'éloge du Supérieur général que nous avons eu le malheur de perdre.

Parmi ces lettres, nous nous bornons à reproduire ici celle que daigna nous écrire aussitôt de sa propre main, Son Em. le Cardinal Archevêque de Toulouse. La haute position de l'Eminentissime Prélat et ses relations particulières avec notre cher Père défunt, donnent à ce témoignage spontané de son cœur une autorité toute spéciale.

Toulouse, le 7 mars 1881.

Mes bien chers Pères,

Le vieil ami de 30 ans vient avec tout son cœur s'associer à votre grande douleur. Ce coup fatal était prévu, il n'en est pas moins douloureux lorsqu'il est frappé. Le C. R. Père Schwindenhammer s'est montré par sa sagesse le digne successeur de votre Vénérable Fondateur; il a laissé à toute sa Congrégation la bonne odeur d'une foi vive et d'une édifiante piété. Nous pouvons donc espérer que déjà il est au Ciel. Demain je dirai la St. Messe pour votre cher défunt; mais je prierai surtout pour que Dieu vous fasse connaître celui qui doit être le continuateur de son œuvre, si utile à l'Eglise.

Croyez, mes bien chers Pères, à mon inaltérable dévouement en N. S.

+ Ft. Card. Archev.

— 13. On a vu, par les précédents Bulletins, la part toute particulière que le digne Evêque de Grenoble avait prise à notre affliction, dès le commencement de la grave maladie du C. R. Père. Au télégramme qu'on avait expédié aussitôt après la mort, sa Grandeur répondit immédiatement par la dépêche suivante: — « Je partage l'affliction de la Congrégation. » — Puis le lendemain, par une nouvelle dépêche, Elle nous annonçait son arrivée pour le mardi matin à 5 heures. Cet excellent prélat arriva en effet à l'heure indiquée et il repartit le soir du même jour à 6 heures. Il a fait ainsi tout exprès pour assister aux obsèques, ce long et pénible voyage, malgré deux nuits consécutives passées en chemin de fer. Il avait tenu, nous disait-il,

à donner à la mémoire du T. R. Père, cette marque de sa haute estime et de sa vive affection, à l'Institut lui-même ce témoignage particulier de son dévouement. Nous n'avons pas besoin de dire combien tous nous avons été vivement touchés, et quel sentiment de gratitude la Congrégation toute entière doit en conserver. L'office pontifical célébré par Sa Grandeur et surtout le discours qu'Elle a prononcé ont, en effet, donné aux modestes funérailles de notre bien-aimé Père Général, un éclat extraordinaire, auquel on était loin de s'attendre.

— 14. Le service funèbre fut célébré, comme il avait été annoncé, le mardi 8 mars à 9 h. du matin. L'autel était orné de quelques candélabres; mais par ailleurs, on avait tenu à conserver à la cérémonie le caractère de modestie et de simplicité qui conviennent aux funérailles d'un religieux. Il n'y avait aucunes tentures; et le catafalque lui-même ne se distinguait guère de ceux des services ordinaires des membres défunts.

De bonne heure notre chapelle était remplie de monde; on avait dû réserver dans le choeur des places pour les hommes. Parmi les personnes de distinction qui avaient tenu à venir s'associer à notre deuil et à nos supplications dans cette cérémonie funèbre; nous devons citer tout d'abord l'illustre Evêque d'Angers, Mgr. Treppel; puis trois des vicaires généraux de Paris, M. M. Lagarde, Caron et Conil; M. Rapp, ancien vicaire général de Strasbourg, et aujourd'hui Chanoine de St Denis; M. l'abbé Simonis, cousin du T. R. Père et député de l'Alsace à Berlin; plusieurs membres du Chapitre métropolitain, M. M. Chenailles, Peretti, de Bonniot et de Broglie; le Doyen de St Geneviève, M. l'abbé Bonnefoy; M. l'abbé Davin, du Chapitre de la cathédrale de Versailles; M. l'abbé St-Colombe; plusieurs curés et divers autres ecclésiastiques du diocèse de Paris, notamment M. Lemaitre curé de St-Jacques, M. Sisson, curé de St Honoré, M. Duby, curé de St Nicolas du Chardonnet; le curé de Seraux, M. l'abbé Orach; M. l'abbé Jules Morel, M. Beuf, aumônier du lycée Henri IV, M. Capie, directeur du petit séminaire de N. D. des Champs, M. Froyer, professeur au

petit séminaire de St Nicolas du Chardonnet, représentant les supérieurs de ces maisons; d'anciens élèves du séminaire, actuellement attachés au clergé de Paris, M. M. Debal, vic. à St Ambroise. Conin, vic. à Boulogne s. Seine, etc. etc.

La plupart des Instituts religieux ou ecclésiastiques de Paris se trouvaient aussi représentés. Il y avait, notamment, le R. P. Tételot, supérieur général de l'Oratoire, le R. P. Bonquet, Supr. général des Picpuciens, le R. P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes, avec le P. Hamon, supérieur de leur maison de Paris; le supérieur du séminaire des Missions étrangères. M. l'abbé Rousseilbe; le Directeur du séminaire de St Sulpice, M. Biell, avec un autre Directeur de cette maison; le R. P. Gros, Supérieur des Maristes; M. le Supérieur du séminaire des Irlandais; M. l'abbé Darblade, Directeur de l'école St^e Geneviève; M. l'abbé de Sagarde, de la Cong^e des Marianites, Directeur du Collège Stanislas; les R. R. P. P. Montazeau et de Fulvelly, de la Compagnie de Jésus; le R. P. Bailly, de l'Assomption; le R. P. Charmetant, Procureur à Paris des Missionnaires d'Alger, des Pères Capucins; plusieurs Frères des Ecoles chrétiennes, parmi lesquels le 1^{er} Assistant, le F. Joseph; des Frères Maristes, des Frères de St Jean de Dieu, etc.

Parmi les laïcs, qui se pressaient dans le chœur, à côté des ecclésiastiques et des religieux, nous devons mentionner spécialement les membres principaux du Conseil central de la Propagation de la Foi, M. de Verdière, Président de l'œuvre, M. Ceres et M. Ducros; M. du Chayla, ancien chef du bureau des Cultes aux colonies, et son remplaçant actuel, M. Faucon; M. de Bandicourt, juge au tribunal civil de Paris; M. M. Verrier, le M^r Ozanam, Gustave Levasseur; le Comte de Waziers d'Erceville; de Bennetot, Morol, Léon Libermann, Rastoul, rédacteur à l'Univers, etc, etc. Le bas de la chapelle ainsi que les tribunes étaient remplis de pieux fidèles et de députations des Congrégations dont on a déjà parlé plus haut.

M^{gr} l'Evêque de Grenoble fit lui-même la levée du corps,

et chanta la grande Messe; puis, avant l'absoute, il lut d'une voix émue, du marche-pied de l'autel, ce bel éloge funèbre, que tous nos confrères auront déjà vu sans doute, puisque les journaux l'Univers et le Monde l'ont reproduit tout aussitôt, ainsi que la semaine religieuse de Paris et plusieurs autres feuilles. Ses paroles de l'éloquent prélat ont fait sur la nombreuse assistance une impression profonde. Personne ne s'attendait à un discours; et l'on a admiré comment il avait su si bien caractériser et résumer la carrière et les œuvres du T. R. Père, dans quelques pages rapidement écrites au courant de la plume; car, c'est en chemin de fer, en venant à Paris, qu'il avait tracé au crayon le canevas de cette improvisation; et à peine eut-il ensuite le temps de l'écrire.

— 15. La cérémonie funèbre, commencée à 9 h., se termina vers 11 h.; et à 11 h. 1/2 le corps fut transporté à Chevilly, où devait avoir lieu l'enterrement. Le R. P. Burg, en surplis et en étole, accompagnait le cercueil, en voiture, avec le P. Grizard et M. Eugène. Ils étaient suivis des autres Pères du St Cœur de Marie, ainsi que des Novices clercs et des Frères venus à Paris pour le service.

Le convoi arriva à Chevilly vers 1 h. On déposa la bière sous un catafalque dressé dans la chapelle de la C^{te}, pendant qu'on récitait le *De Profundis*; et peu de temps après on chanta solennellement les Matines et Laudes des défunts. L'enterrement avait été remis au lendemain pour lui donner plus de solennité et permettre aux membres du St Cœur de Marie de satisfaire leur piété filiale en priant auprès des restes mortels de notre bien aimé Père. Les scolastiques et les Frères se succédèrent la soirée et la nuit au pied du cercueil.

Le mercredi matin, tous les Pères qui se trouvaient à Paris, ainsi que les Frères et les séminaristes, se rendirent au St Cœur de Marie; pour assister à la cérémonie funèbre. Outre M. le Curé de la paroisse, il s'y trouvait également plusieurs ecclésiastiques des

environs, notamment, M. M. les curés de Villejuif, de Chavil, de Fresnes, de Bourg-La-Reine, de Châtillon, etc. Aussi le chœur de la chapelle pouvait-il à peine contenir le nombreux clergé qui s'y pressait sur plusieurs rangs. La nef du bas était remplie par les sœurs de St Joseph et les servantes du St Cœur de Marie et quelques autres personnes. Le Président du Patronage de S^{te} Mélanie, M. Louis Morot, et l'un des vice-Présidents, M. de Panné, étaient venus aussi de Paris, en témoignage du vif intérêt pris à cette œuvre par le C. R. Père.

La Messe fut chantée par le R. P. Premier-Assistant; l'office de diacre, était rempli par le P. Jégou, Supérieur de la C^{te} de N. D. de Langonnet, et celui de sous-diacre, par le Père Vanhaecke, Supérieur de la maison de Merville.

Après l'absoute, on se rendit processionnellement, en chantant le Miserere, au cimetière de la paroisse, où devait avoir lieu l'inhumation. Le cercueil fut porté d'abord par les P. P. Sundhauser, Ott, Grizard et Lancel, qui furent ensuite remplacés successivement par des novices et des scolastiques. Les Frères et le nombreux clergé formaient un long et imposant cortège. Le ciel, chargé de nuages, laissa tomber un moment quelques gouttes de pluie, comme pour s'unir à notre deuil; cependant la cérémonie funèbre put s'accomplir jusqu'au bout sans être dérangée.

— 16. On avait espéré pouvoir conserver le corps de notre très-Révérend et bien aimé Père, à côté des restes de notre V^{te} Fondateur, dans un des caveaux de l'ossuaire construit dans la propriété. Mais les démarches faites dans ce but demeuraient sans résultat; et en attendant que la tombe fût préparée, on déposa momentanément le cercueil, lors de la cérémonie de l'enterrement, dans un caveau du cimetière, servant de lieu de dépôt provisoire, que le maire de la commune mit avec bienveillance à notre disposition. Puis on arrangea dans la fosse creusée pour recevoir la bière, un caveau spécial, de manière à la préserver d'avan-
tage.

et à en faciliter plus tard le transport. Le F. Juste fit avec soin ce travail, sous la direction de M. Eugène.

Ce caveau, fait en briques crues, est recouvert d'une dalle en pierre d'une seule pièce, portant avec une croix de malte, les initiales T. S. Le corps y a été transporté le vendredi suivant, à 4 h. 1/2 du soir. Le P. Grizard présidait en surplis et en étole à cette dernière cérémonie, à laquelle assistaient M. Eugène et le F. Juste, ainsi que le maire et l'adjoint de la commune. La tombe se trouve vis-à-vis de la croix du cimetière; à main gauche en entrant, à côté de celle du bon F. Antoine; mais on se propose, dans quelques années, de transporter les restes de notre Très-Révérénd et bien regretté Père dans la place qui leur est réservée dans l'ossuaire de la Cité du St-Cœur de Marie.

— 17. Le lundi suivant, 14 mars, fut célébré à 9 h. le service de huitaine, prescrit par nos Constitutions. La Messe fut chantée par le R. P. Delaplace. Quoiqu'on n'eût pas fait d'invitations, il y vint cependant bon nombre de personnes, et notamment des ecclésiastiques qui n'avaient pu assister au premier service, tels que M. l'abbé du Fougerais, Directeur général de l'œuvre de la 5^e Enfance, M. Bernard, vice-Doyen de 5^e Geneviève, M. l'abbé de Hombourg, aumônier de St-Sazare, M. l'abbé Pineau, aumônier de la Maison-Mère des Sœurs de St-Joseph, etc.

— 18 Ces Religieuses ont tenu elles-mêmes à payer à la mémoire du Père vénéré dont elles pleuraient la mort avec nous, un généreux tribut de gratitude et de piété filiale. Dès le surlendemain de la mort, la R. Mère Générale s'est empressée d'adresser à toutes les C^{tes} de son Institut une Circulaire spéciale, à l'effet de leur faire part de cette perte douloureuse. Rappelant en quelques lignes tout ce qu'a fait le T. R. Père, non-seulement pour le bien particulier d'un grand nombre de sœurs, mais pour celui de leur Cong^o en général, par la direction et l'impulsion qu'il y donnait à tout, aux personnes et aux choses, et surtout par son soin à y développer de plus en plus la sève de la vie

surnaturelle, elle ajoute, qu'il a été vraiment l'instrument choisi de Dieu pour compléter l'œuvre de leur pieuse fondatrice. Puis, d'après la décision de son conseil, elle prescrit en cette lettre, pour le repos de son âme, des neuvaines de Messes, des Communions et d'autres prières à faire dans toutes les Eglises en témoignage de leur commune reconnaissance pour tout le bien qu'a reçu leur famille religieuse, de son zèle et de son dévouement, durant les 28 années de son ministère parmi elles.

Un service solennel a été célébré dans la chapelle de leur Maison-Mère, le mercredi 16 mars à 8 1/4. M. l'abbé Fayard, Vicaire général de Paris et Supérieur ecclésiastique de ces religieuses dans le diocèse de Paris, tint à chanter lui-même la grande messe. Le R. P. Le Huvasseur y assistait avec quelques autres Pères ainsi que l'aumônier de la Eglise et un des Pères Jésuites qui s'y trouve réfugié.

— 19. En terminant, nous croyons devoir dire un mot de l'office funèbre célébré dans notre chapelle du Séminaire français de Rome, à cause de la solennité particulière qu'il a revêtu. Voici ce que nous transmet à ce sujet le Bulletin de la Eglise :

« C'est le jeudi 10 mars, que nous avons célébré pour le repos de l'âme de notre Très-Révérénd et bien-aimé Père le service que prescrivent nos Constitutions. Notre chapelle était ornée, comme l'un dernier au service de l'illustre Cardinal Pie, d'une manière simple, mais faisant bel effet. Derrière le Maître-autel était une grande tenture noire et blanche sur laquelle se détachait une croix d'or; autour du catafalque brûlaient douze torches, et sur la porte d'entrée, pendait une draperie de deuil frangée d'or. Nous ne pouvions moins faire, d'après les usages de Rome, pour celui qui, à son titre de Supérieur Général, joint pour nous celui de fondateur du Séminaire français. Le P. Supérieur s'est réservé la consolation de chanter la Messe; elle a commencé à 10 h. 1/2

« Nous n'avions envoyé d'invitations pour la cérémonie qu'au

Cardinal Tibra ; son Eminence s'est trouvée empêchée par une réunion de l'une des Congrégations romaines dont Elle fait partie : Mais l'Eminentissime Card. Chigi a voulu venir spontanément au service. Il y a assisté d'une nouvelle tribune ouverte pendant les vacances dernières.

« Parmi les ecclésiastiques et religieux de distinction qui sont venus s'associer à notre deuil et à nos prières, nous devons citer en particulier, M^{gr} Capru, ancien auditeur de la Nonciature en France, M^{gr} Duiron, Supérieur de St Louis des Français, M^{gr} Malberti, Secrétaire de Son Em. le Card. Zigliara et traducteur de la petite Vie italienne de notre Vénérable Père ; M^{gr} Chevalier, Clerc national ; M. l'abbé Guthlin, canoniste de l'ambassade française, avec M. Deshorties de Beaulieu, Consul de France. On remarquait aussi dans l'assistance, le R. P. Mauron, Supérieur Général des Rédemptoristes ; le R. P. Semenenko, fondateur et Supérieur Général des Résurrectionnistes ; le R. P. Bonelli, curé de l'église des S. S. Apôtres et premier Assistant des Conventuels, le R. P. Laurentot, de la Compagnie de Jésus, Assistant de France ; le R. P. Ligier, Secrétaire général des Dominicains ; et en outre tous les Procureurs ou représentants des Congrégations religieuses de France, M. Captier, de St Sulpice ; le R. P. Forestier, des Maristes ; M. Delpech, du séminaire des Missions Etrangères ; le R. P. Ory, des Eudistes ; le R. P. Janet, du Sacré Cœur d'Issoudun ; le R. P. Olivier, des Oblats de Marie ; le R. P. Tie, de la Procure des Capucins, etc., et enfin plusieurs Religieuses de St Joseph, de la Providence, du Bon secours, de la Retraite, de la Compassion, etc. »

N.B. Nous enverrons dans quelques jours, comme supplément à ce bulletin, quelques pages imprimées, contenant une courte notice biographique sur notre C. R. Père Général défunt, avec l'éloge funèbre prononcé par M. gr. Fava. C'est un extrait de la revue de *La Croix*, publiée à Paris par les Pères de l'Assomption. On a profité de l'occasion pour en faire un tirage à part, après avoir un peu complété la notice, donnée d'ailleurs par la Maison-Mère.

On y a ajouté deux portraits. Le premier, qui représente le C. R. Père vivant, est celui qui a donné la revue de *La Croix*. Le second, fait par les soins de M. Eugène, est la reproduction de la photographie prise sur son lit de mort.

Les Missions catholiques contiennent aussi dans le n° du 1^{er} avril une notice sur le C. R. Père, avec un autre portrait reproduit d'après la *France illustrée*, publiée par M. l'abbé Roussel.

N^o 158.

Avril 1881.

Bulletin Général.

Maison - Mère.

Nomination du R. P. Fr^e Le Vavas seur,
comme Vicaire général de la Congrégation. (10 mars 1881.)

Le R. P. Le Vavas seur a fait lui-même connaître à toutes les C^{tes}, par une lettre circulaire datée du 19 mars, le choix dont il avait été l'objet de la part du Chapitre électif réuni quelques jours après la mort de notre regretté Père Général. Il nous reste à donner ici, à cet égard, quelques détails qui appartiennent plutôt au Bulletin.

La réunion de ce Chapitre a eu lieu le lendemain de l'enterrement du C. R. Père, le jeudi 10 mars, à la maison de Paris. Le R. P. Le Vavas seur avait eu d'abord la pensée de la différer jusqu'au samedi, afin, disait-il, de laisser à chacun le temps de faire ses réflexions sur le vote qu'il avait à donner. Cependant, sur l'observation qu'on lui soumit, que ce délai serait peut-être un peu trop long, eu égard aux circonstances, il réunit les Pères faisant partie du Chapitre en réunion privée, au St-Cœur de Marie, dans l'après-midi du mercredi, pour avoir à ce sujet leur avis. Tous répondirent que leur choix était parfaitement fixé; et sur le désir qui lui fut alors exprimé, le R. P. Premier Assistant, voyant qu'il n'y avait pas lieu d'attendre davantage, convoqua pour le lendemain l'assemblée capitulaire. La réunion se tint à 9 h. du matin dans la chambre du C. R. Père. Y assistaient, suivant les Constitutions, tous les membres, faisant

partie de droit du Chapitre général et alors présents à la Maison-Mère, e. à. d. les R. R. P. P. Le Vasseur et Collin, Assistants généraux; Gravière; Delaplace, Sibermann et Burg, Consultants; le P. Feuvreux, Procureur général; le P. Barillet, secrétaire général; le P. Hubert, supérieur de Cellule, le P. Orinel, Supérieur de Beauvais; le P. Grizard, maître des novices clercs; et le P. Jégou, supérieur de N. Dame de Sargorriet. Ces Supérieurs étaient les seuls, d'après la décision du Conseil, qui pussent faire partie de ce Chapitre, comme relevant directement de la Maison-Mère; les autres n'ayant pas à cet effet, le nombre voulu de Pères sous leur dépendance.

Les P. P. Grizard et Jégou furent nommés scrutateurs, comme étant les plus jeunes de la réunion. Dès le premier tour de scrutin, le R. P. Fr. Le Vasseur fut élu Vicaire général par onze voix sur douze; e. à. d. à l'unanimité des voix, moins la sienne.

Après son élection, il adressa aux Pères quelques paroles dans le sens de la lettre qu'il a écrite ensuite aux C^{tes}, pour leur faire part de sa nomination. Voici ces paroles, d'après le relevé qu'il a bien voulu en faire lui-même pour le procès-verbal de la réunion

« Mes chers Pères, j'accepte avec confiance la charge que le bon Dieu m'impose par votre choix, et cela pour deux raisons; d'abord, parce que ce choix m'indique sa divine volonté, et en second lieu, parce que je regarde moi-même la mission que vous me donnez comme l'achèvement de ma vocation dans la Cong^g. — Le P. Cisserant et moi, nous avions eu, vous le savez, la première pensée de l'œuvre des noirs. Mais je ne devais y être qu'un aide, soit pour la commencer avec le V^{ble} Père; soit pour la consolider avec notre défunt Père général. — Dieu merci, j'ai toujours senti vivement mon insuffisance; et voilà pourquoi à la mort de Notre V. Père, pressentant que les votes de nos Pères d'alors pourraient se diriger vers moi, j'ai tant tenu à le mettre de mon côté. J'avais insisté auprès du P. Schwindenbammer pour qu'il acceptât la supériorité; à mon refus. Il ne le voulait pas absolument, et cela se comprend. C'est alors que me réclamant auprès de Notre V. Père des droits que j'avais à savoir sa pensée intime et pour le bien de son œuvre; et encore plus pour moi-même, je lui demandai de se prononcer. Il s'y refusa d'abord, mais enfin reconnaissant la justice de mes réclamations, il céda après

deux jours de réflexion ; il avait tenu à ce détail, bien que je lui eusse fait remarquer le danger où il était d'expirer à tout instant. C'est alors qu'après nous avoir entendus l'un et l'autre à côté de son lit, il déclara à notre défunt Père qu'il devait accepter de se sacrifier. Ses 29 ans écoulés depuis montrent bien que le Bon Dieu avait parlé par lui. Pendant tout ce temps, j'ai aidé notre regretté Père de mon mieux ; je n'ai pas toujours bien fait peut-être ; mais j'ai toujours eu du moins la volonté de bien faire. — C'est avec cette bonne volonté que je vais accomplir la charge que vous me confiez. J'aiderai donc nos Pères de la Maison-Mère, comme j'ai aidé notre Père défunt. Ils feront plus que moi. Je compte sur eux, comme sur vous tous, mes chers Pères. Et j'ai la confiance qu'à la fin de l'année qui doit se terminer par l'élection du nouveau Supérieur général, nous pourrons lui remettre notre œuvre telle que la laisse celui que nous avons perdu. — Après cela, ma carrière sera finie ; j'aurai alors mes soixante-douze ans commencés ; à cet âge, on ne peut plus évidemment être bon à grand chose. »

Il n'est pas besoin d'ajouter que si ces dernières paroles expriment les sentiments du R. Père Vicaire général, elles ne sont certainement pas l'expression de ceux de la Congrégation. Et nous avons bien l'espoir que, malgré ses soixante-douze ans commencés, le Bon Dieu nous le conservera longtemps encore pour le plus grand bien de l'Institut et de ses œuvres.

Admissions aux vœux.

— Ont été admis aux vœux perpétuels :

Le P. Pillu⁽¹⁾, de la C^{té} de la Guadeloupe. (Déc. du 30 août 1880.)

Les F. F. Siméon Joepen } de la C^{té} de Mesnières. (Déc. du 7 mars 1881.)
Octave Curat,

Alvarez da Silva, de la C^{té} de Braga. (id.)

— Ont été admis à renouveler leurs vœux pour cinq ans :

Les P. I. Scheuermann, de la C^{té} de Nossi-Bé,

St Clair, de la C^{té} de Port-au-Prince (Haïti)

Les F. F. Maurice Antonelli, } de la C^{té} de Sangonnet,
Corbinien Hinderer,

(1) Ce Père a été admis aux vœux perpétuels avec les Profès de son année inscrit au bulletin n° 134.

Michée Leroy, } de la C^{te} de St. Jean,
 Rogation Briet, }
 Eutrope Kolder, de la C^{te} de Beauvais,
 Paulo-Maria Pereira, } de la C^{te} de Braga,
 Rodrigue d'Araujo, }
 M^{re}-Aloïse Kraemmerlé, de la C^{te} de la Guadeloupe,
 Oreste Schneider, de la C^{te} d'Haïti,
 Mathurin Rouesnel, de la C^{te} de Nossi-Bé,
 Ambroise Jardin, de la C^{te} de Mayotte.
 — Par décision du 7 mars, a été admis à la Profession,
 un Novice-Frère du noviciat de Sangonnet, le 19 mars 1881.
 Le F. Aubin Logeat, du dioc. de Quimper.

Admissions de Novices et de Scolastiques.

Par diverses décisions, ont été admis à l'Oblation, le 19 mars 1881.

Au Noviciat des Cleres: (D^{éc} du 26 fév.)

M. Bernard Charles, Pat. de rel. St. Joseph.

Au Grand Scolastique: (D^{éc}. du 11 mars.)

M. M. Paloc Charles-Adrien, Pat. de rel. St. François-Xavier,
 Sécomte Ernest, Pat. de rel. François-Marie-Paul,
 Poyet-Poulet François, Pat. de rel. St. François-Xavier,
 Boulé Félix-Marie, Pat. de rel. St. Dominique,
 Génie Antoine, Pat. de rel. St. Jean,
 Bonnefoux Maurius, Pat. de rel. St. Paul

Au petit Scolastique de Merville: (D^{éc}. du 21 fév.)

M. M. Thomann Franc^s-Xav.-Joseph, Pat. de rel. St. Joseph,
 Lang Marie-Alphonse, Pat. de rel. St. François-Xavier

Au petit Scolastique de Blackrock, le 8 d^{éc}. 1880: (D^{éc}. 17 nov.)

M. M. Schields Laurent, Pat. de rel. St. Louis de Gonzague,
 Sawler Patrice, Pat. de rel. St. Louis de Gonzague,
 O'Hart Jean, Pat. de rel. St. Joseph.

Puis cette année, le 25 mars: (D^{éc}. du 1^{er} mars.)

M. M. Royan Michel, Pat. de rel. Marie-Moïsius,
 Royres Matthieu, Pat. de rel. St. François-Xavier

Kennedy Fabrice, Pat. de rel. St Louis de Gonzague^{2e}.

Ms^e Donnell Jacques, Pat. de rel. id.

au petit Scolasticat de Hookwell, le 2 fév. 1881. (Déc. du 21 janv.)

Mo. Mo. Keawell Jacques, Pat. de rel. St Fabrice,

Schmidl Chretien, Pat. de rel. St Francois-Xavier,

Cahill Fabrice, Pat. de rel. Marie-Stanislas.

Admissions de Novices-Freres

Sont été également admis comme Novices-Freres:

au noviciat du St Coeur de Marie, le 19 mars. (Déc. du 28 fév.)

Les Post^s Rothbar Michel, en rel. F. Anastase,

Rehren Joseph, en rel. F. Vivien,

Heyraud Gabriel, en rel. F. Adalberon,

Mancon Charles, en rel. F. Jacinthe,

Benoit Alexis, en rel. F. Armon,

Dubois Ferdinand, en rel. F. Procope,

Nuhlen Théodore, en rel. F. Ardouin,

Mathis Eugène, en rel. F. Frédéric,

Sulsdorf Jacques, en rel. F. Aristobule.

au noviciat de N. D. de Sanguemel, le 19 mars. (Déc. du 20 fév.)

Les Post^s Ménez Jean, en rel. F. Bruno,

Le Bloas Jean-Marie, en rel. F. Aricet.

au noviciat de Blackrock, le 25 mars. (Déc. du 5 mars.)

Les Post^s Meighan Pierre, en rel. F. Athanasius,

Quoby Jacques, en rel. F. Vincentius,

Nolan Guillaume, en rel. F. Antonius,

Power Jacques, en rel. F. Gregorius.

au noviciat de Braga, le 19 mars. (Déc. du 5 mars.)

Les Post^s da Silva Campos, en rel. F. Elie,

Correia Basile, en rel. F. Cornicille,

Lopes da Silva José, en rel. F. Cosme.

Guadeloupe.

Cité de St-Pierre à la Basse-Terre.

Avril 1876 - Avril 1881.

1. Triduum du V. P. au collège et à la Cathédrale (août 76.) - 2. Id. chez les Sœurs de St Jph. (oct. 76) - 3. Elèves. Nombre. Esprit. Succès aux examens. - 4. Distrib.^{ns} des prix. - 5. Fêtes relig. Pentecôte. St Pierre. St Joseph. - 6. N. D. de la Guadeloupe. Statue et chapelle en son honneur (1876.) - 7. Dédicace de la Cathéd. restaurée. Fête de N. D. de la Guad. (1877.) - 8. P. Brunetti à Roseau. Mort de M^{gr} Poivier. Service. - 9. P. Brunetti à la Mart., P. Blampin à la Guad. Aumônerie et retraites des S^{rs} de S. Jos. - 10. Retraités ecl. - 11. Fièvre jaune. - 12. Quest. d'écoles laïques. Nouveau Cons^l. mauvais - 13. Subventions depuis 1875. Commission de contrôle (1878) - 14. Refus cette année. M^{gr} triomphe enfin - 15. Rentrée un peu retardée - 16. Gouverneurs. - Voyages de M^{gr} en France. Mort de M. Lacombe, ancien Préfet ap.

— Extrait du Bull. et de la Correspond. de la C^l — 1. « Commençons ce Bulletin par un souvenir déjà éloigné, mais toujours vivant dans les cœurs, celui du magnifique Triduum célébré à l'occasion de l'introduction de la Cause de notre V^le Père. Il a eu lieu les 25, 26 et 27 août 1876. Tout s'est admirablement passé; jamais on n'avait eu fête pareille à la Basse-Terre. M^{gr} Blanger, ainsi que le chargé de la colonie, se sont parfaitement montrés en cette circonstance. Nous avons fait reproduire par la photographie la buste de notre V^le Père; tout le monde en a voulu un exemplaire. Mais ce qui vaut mieux encore et qui est pour nous une douce consolation, c'est que notre St Fondateur est invoqué par un grand nombre de personnes, de tous côtés on lui demande des miracles.

« Le lendemain de la clôture du triduum, nous avons offert un déjeuner à Monseigneur, ainsi qu'au clergé de la Basse-Terre et des environs. Le P. Supérieur a profité de l'occasion pour remercier publiquement M^{gr} Blanger de l'éclat qu'il avait bien voulu donner à notre fête. Sa Grandeur a répondu par un toast porté au digne continuateur de l'œuvre du V^le Père. Siermann, sans oublier le R. P. le Tuteur pour lequel il professe aussi une haute estime.

« Un compte-rendu complet de la fête a été imprimé quelques jours après à la Basse-Terre. L'évêché a voulu se charger à la fois et de la rédaction et des frais d'impression. » (Bull. 3 sept. 76.)

Voici un extrait de ce compte-rendu :

« Un événement, le premier de ce genre dans l'histoire religieuse de la Guadeloupe, se passait, il y a quelques jours, dans la ville de la Basses-Terre. On y célébrait solennellement le titre de Vénérable, décerné récemment à un modeste religieux, dont la vie fut courte et obscure, mais dont les œuvres sont grandes et ont les promesses de l'avenir... »

« Un pieux enthousiasme fut le caractère principal des deux premiers jours. Une foule compacte se pressait dans l'enceinte de la chapelle du collège, beaucoup trop étroite pour la contenir, malgré les galeries spacieuses qui l'environnent... »

« Le vendredi 25 août, avant le salut solennel, M. l'abbé Madouf, vicaire général, en présence du clergé de la ville, ouvrit la série des prédications. Il avait heureusement choisi, parmi les vertus qui relèvent la physionomie du Vénérable, celle qu'il chérissait le plus, qui a servi à le mieux révéler et qui est devenue le fondement de sa gloire. L'humilité. L'orateur, par la modestie même de son débit, rehaussé par la piété qui le pénétrait et qu'il cherchait à faire passer dans l'âme de ses auditeurs, donna un charme particulier à la vertu qu'il prêcha. »

« Le lendemain, même pieux empressement. M. l'abbé Laurentin, vicaire général, devait prendre la parole. Elève du séminaire du St-Esprit aux dernières années de la vie du P. Libermann, il avait pu connaître intimement sur la terre, le serviteur de Dieu; aussi, dans une causerie qui n'excluait pas la chaleur du débit, il intéressa vivement son auditoire, surtout quand il parla de l'amabilité du saint religieux et de sa tendre affection pour les jeunes séminaristes, dans lesquels il voyait l'espérance du sacerdoce et les ouvriers qui, un jour, travailleront à son œuvre. »

« Mais le grand jour s'était levé. C'était, par un heureux choix du R. P. Supérieur, le jour consacré par l'Eglise à honorer le Cœur immaculé de Marie, la fête de prédilection du V. F. Libermann. M. gr. l'Evêque de la Basse-Terre, à qui nous sommes heureux en cette circonstance de rendre un témoignage modeste, mais sincère, de reconnaissance et d'amour, avait voulu que, ce jour-là, les louanges adressées au V. Père, sortissent de l'enceinte du collège, pour retentir sous les voûtes sacrées de l'Eglise mère, richement restaurée, et en fussent comme une première inauguration. C'était un hommage que Sa Grandeur voulait rendre, en son nom et au nom du diocèse, à l'homme qui avait efficacement travaillé au bien des colonies, et à la Cong. qui continue heureusement son œuvre auprès de la jeunesse créole. »

« Malgré l'évêque ayant revêtu ses habits pontificaux ; s'avance majestueusement vers l'autel, n'ayant pour ministres que des Pères de la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie. Les chants étaient exécutés par les élèves du collège ; sous l'habile direction du F. Léon et de M. Pfiffer, l'organiste de la Cathédrale.

« Conformément à son habitude aux messes pontificales, et, suivant en cela les traditions anciennes de l'église et des saints Pères, Monseigneur quitta son trône d'après l'Évangile, pour se rendre à l'autel. Là, assis sur le plus haut degré ; la mitre sur la tête et le bâton pastoral à la main ; environné de tous les ministres sacrés revêtus d'ornements étincelants d'or et de pierres, le Prélat prononça l'homélie avec cette clarté, cette précision et aussi cette autorité qui font la distinction de sa parole. Il exposa aux fidèles l'objet de la fête et, s'élevant aux plus hautes considérations théologiques sur la canonisation des saints, il montra l'Église dressant à ses héros des autels autrement vénérés que les temples consacrés par le monde païen à la mémoire des grands hommes.

« Le soir allait couronner la fête. L'éloge du V. P. Siermann devait être prêché par M. l'abbé Cunappe, secrétaire général de l'évêché. Sa voix bien connue et un talent déjà apprécié avaient attiré une assistance non moins compacte que le matin. L'orateur avait une tâche d'autant plus difficile à remplir qu'il s'agissait d'un religieux sur lequel l'Église venait d'appeler tous les regards et que les princes de l'éloquence avaient déjà loué dans des discours publiés ; cette difficulté se compliquait encore de la jeunesse du prédicateur, qui voulait rester modeste sans nuire à son sujet. Il fut bien inspiré : sobre de détails et réservé dans l'éloge ; comme il convient pour lui donner de la valeur ; il déroula toute la vie du Vénérable ; la semant de réflexions judicieuses et délicates : il sut ainsi soutenir jusqu'au bout l'attention bienveillante de ses auditeurs, et les renvoyer avec le désir de le lire après l'avoir entendu.

« Pendant le sermon, le R. P. Brunetti, représentant de la Cong. à la Guadeloupe, était placé à la droite de Mgr. l'évêque, en signe d'honneur ; il put surprendre dans l'auditoire bien des marques d'assentiment et d'admiration qui ne s'adressaient pas seulement au V. P. Père, mais descendaient jusqu'à ses enfants.

« Avant la bénédiction, on entendit un délicieux *Ecce panis*, offert à Dieu, comme un frais bouquet, en l'honneur du V. Père Siermann, par deux de ses fils. Les V. P. Fivas et Degrossol.

« Au dehors, la fête continua et se termina comme toutes les fêtes : pavillons, oriflammes de toutes formes et de toutes nuances, fanfares, feux d'artifice... Les parents mêlés aux enfants, les élèves aux maîtres, donnaient le spectacle d'une joie sans mélange et, au milieu d'eux, on vit avec bonheur la figure souriante du premier Pasteur. »

— 2. Les Sœurs de St. Joseph se sont fait un pieux devoir d'assister à tous les exercices de notre triduum. A la cathédrale, Monseigneur leur avait réservé les premières places de la nef, comme formant la famille adoptive du glorieux Serviteur de Dieu dont on honorait les vertus. Mais elles n'en voulurent pas moins célébrer un triduum spécial dans la chapelle de leur pensionnat de Versailles ; et Sa Grandeur leur en accorda l'autorisation. Il a commencé le 13 oct. pour se terminer le jour de la fête de St. Thérèse. Sa 1^{re} Communion, qu'on avait à dessein remise à cette même époque, lui donna encore plus d'éclat. Aussi ce concours de fête amena-t-il à Versailles une foule nombreuse de parents et d'amis. Presque tout le clergé voulut y assister.

« Les deux premiers jours du triduum, le P. Brunetti fut chargé de donner à cette cérémonie son cachet particulier, en entretenant son auditoire des vertus de notre saint Fondateur, puis des rapports qu'il eut avec la Vénérée Fondatrice des Sœurs de St. Joseph. Un des ecclésiastiques les plus distingués de la colonie, M. l'abbé Maston, qui avait connu autrefois notre V. Père, fit le dernier jour le panegyrique de l'homme de Dieu développant ces paroles qu'il avait prises pour texte : « Gratia Dei sum, id quod sum. » Il fit ressortir, avec un talent vraiment supérieur l'action de la grâce et du surnaturel dans l'âme du V. Père, action qui lui a fait porter jusqu'à l'héroïsme, l'amour des souffrances et du sacrifice. Pendant plus d'une heure le prédicateur put ainsi tenir son auditoire attentif et recueilli, sous le charme de sa parole chaleureuse et sympathique. » (lett. du 7 nov. 1876 - Bull.)

— 3. « Ces cérémonies extraordinaires ont produit dans le pays un excellent effet pour la Cong^e et pour notre œuvre du séminaire collège. Il est à remarquer que depuis cette époque le nombre des élèves a augmenté chaque année. En 1875, il n'y en avait que 105 d'inscrits, et en 1876 que 114. Ce chiffre s'est successivement élevé pour

1877 à 122; pour 1878 à 122, et pour 1879 et 1880 à 160 environ. Sur ce nombre on compte à peu près 65 pensionnaires.

« L'esprit des enfants est généralement bon. Sa discipline est bien observée, et la piété en honneur. Pendant les cérémonies religieuses soit au collège, soit à la cathédrale où ils vont quelquefois, leur tenue est édifiante et fait, sur l'assistance, bonne impression.

« Ses études sont sérieuses, et les résultats obtenus dans les examens du baccalauréat sont satisfaisants. Durant les cinq dernières années, 27 élèves se sont présentés aux épreuves du baccalauréat dans la colonie; sur ce nombre, 23 ont été reçus et plusieurs avec la mention bien ou assez bien. (Compte rendu de 1879.

« Voici ce qu'on lit dans un journal de la colonie, l'Echo de la Guadeloupe, au sujet des derniers examens.

« Les classes de rhétorique et de philosophie de 1878 viennent de fournir aussi leur glorieux contingent. Quatre élèves de la 1^{re} série et deux de la deuxième ont été également, comme leurs devanciers, reçus par le jury d'examen. Et qu'on ne croie pas que les examinateurs soient plus faciles que dans les facultés de la métropole. Les compositions écrites des candidats reçus sont envoyées en France au ministère de la marine, où elles sont sans doute au moins contrôlées. Rien qu'à cause de cette obligation qui n'est pas imposée aux examinateurs universitaires de la métropole, l'admission à l'examen oral, après la composition écrite, est une garantie très-sérieuse de la capacité du candidat. » (Echo de la Guadeloupe, 24 déc. 1878.)

« En 1879, ajoute le même journal, les examens ont été brillamment soutenus en notre ville et ont fait le plus grand honneur au séminaire collège. Il présentait, comme candidats, neuf de ses élèves; sept ont été reçus, 3 philosophes et 4 rhétoriciens. Nous avons assisté nous-même à ces examens, et nous faisons notre compliment tout à la fois aux candidats pour le savoir et l'aplomb qu'ils ont montrés; et aux professeurs, pour leur bonne méthode et les soins apportés dans l'accomplissement de leurs devoirs. (Même dans le courant de l'année, au mois d'avril, deux autres élèves de notre collège avaient subi leurs épreuves et avaient été déclarés admissibles par le jury de la Martinique. C'est donc un succès rare et complet. » (Echo de la Guadeloupe, 6 janv. 1880.)

— 4. En 1876, il n'y eut pas au collège de distribution publique des prix, à cause de la maladie de plusieurs professeurs et des fatigues extraordinaires que ressentirent un certain nombre d'élèves. Elle se fit d'une manière privée le 7 déc.

« Cette cérémonie n'en eut que plus de solennité l'année suivante. Le Gouverneur y assistait avec M. g^e Blanger, ainsi que les personnages les plus éminents de la ville. Elle fut ouverte par un compliment au Chef de la colonie, dont la présence était d'autant plus appréciée que l'on en avait été privé les deux années précédentes. Le discours, prononcé par le R. P. Supérieur, montrait les avantages et l'importance des études philosophiques. Quant à la comédie d'Avocat Patelin, elle a charmé toute l'assistance par la perfection avec laquelle les rôles avaient été compris et rendus. » (Écho de la Guadeloupe, 21 déc. 1877.)

« En 1878, la distribution des prix, faite le lundi 16 déc., ne fut pas moins brillante. L'assistance était nombreuse et choisie. Mais ce qui marqua surtout cette cérémonie, c'est l'allocation que fit M. g^e Blanger en réponse au compliment que lui avait adressé l'un des élèves, mais qui répondait plus encore aux difficultés suscitées dès lors par rapport à l'œuvre. La métropole venait, en effet, de retrancher les 12,000 £. de subvention accordés jusque-là au séminaire et collège; mais, sur la demande de M. g^e Blanger, le Conseil général de la Colonie y avait suppléé par une plus large allocation. De chaleureux applaudissements accueillirent l'éloquente improvisation du prélat, témoignant ainsi combien l'œuvre était sympathique aux familles et conforme aux vœux du pays. » (Écho de la Guad. 24 déc. 78)

« En 1879, la fièvre jaune, qui sévissait à la Basse-Terre, avait obligé de licencier le collège, vers la mi-novembre, il ne put donc y avoir de distribution solennelle des prix. Mais l'année dernière, elle se fit avec la solennité accoutumée, sous la présidence de M. g^e Blanger. Ce fut le P. Morin qui prononça le discours d'usage. »

— 5. « Rappelons maintenant, en quelques mots, les

fêtes religieuses et les autres faits les plus saillants consignés au Bulletin de la Cité :

« Parmi ces fêtes, vient en premier lieu, celle de la Pentecôte. Il est de tradition que le collège aille chaque année la célébrer à la cathédrale; les Pères font toutes les cérémonies l'un d'eux donne le sermon; et une messe en musique est exécutée par les élèves. En 1876, c'est le P. Brunetti qui, sur l'invitation de M. Laurentin, vicaire général et curé de la paroisse a chanté la Grand Messe et prêché. Le sermon a été donné les années suivantes par les P. P. Juouen, Morin, etc.

« En fête patronale du collège, c'est la St-Pierre. Nous sommes heureux d'avoir habituellement, pour la présider, le premier pasteur du diocèse. Elle se termine d'ordinaire par une soirée récréative, à laquelle assistent toutes les notabilités de la Basse-Terre. (Echo de la Guad. 3 juill. 1876.)

« Chaque année aussi, à la St-Joseph, le collège célèbre avec joie la fête du premier pasteur du diocèse. En 1876, les élèves donnèrent à cette occasion, au palais épiscopal, une soirée récréative, dont le produit fut consacré à une loterie pour les pauvres. En 1878, cette fête fut célébrée le dimanche du Patronage de St-Joseph, Monseigneur étant en tournée le 19 mars. Sa Grandeur dit aux enfants avec une bonté toute paternelle, qu'ils étaient la meilleure part de son troupeau et celle à laquelle il s'intéressait le plus. Il termina par ces paroles: « le collège est prospère et marche bien. » (Ecl. 25 mai 78.)

« L'année suivante (1877), le 19 mars, nous avons eu le bonheur de posséder Monseigneur au collège, toute la journée, à l'occasion de sa fête. « Il y a eu compliments, messe en musique, etc., Sa Grandeur nous a dit en se retirant, que jamais elle n'avait été fêtée de cette manière à la Guadeloupe. » (Ecl. 10 avril 1877.)

— « Aucun monument jusqu'ici ne rappelait l'origine du nom que porte la colonie depuis bientôt quatre siècles. Pour réparer cette omission, M. J. Blanger eut l'heureuse idée de renouveler solennellement la consécration du pays à N. O.

de la Guadeloupe, en lui érigeant une belle statue au fronton de la Cathédrale. Une fête fut bientôt organisée comme par enchantement pour le 12 déc. 1876. Toutes les autorités du pays, M. le Gouverneur en tête voulurent prendre part à cette grande manifestation religieuse et coloniale. Les cérémonies de la journée s'étaient faites à l'intérieur de la cathédrale. Le soir, avait lieu la bénédiction solennelle de la statue. Tout-à-coup le canon se fit entendre, c'est le signal de la bénédiction. Un voile tombe et la Vierge protectrice, le front couronné d'étoiles, les bras étendus, apparaît radieuse à tous les regards. La patronne de la Guadeloupe est saluée de mille acclamations.

« Depuis, on lui a, en outre, consacré un sanctuaire spécial aux Abysses, au centre, à peu près de la colonie. Cette belle cérémonie a eu lieu le 12 déc. 1878. Le P. Supérieur y est allé avec le P. Jaouen pour représenter le collège et la C. L. (Manement de M. gr. Blau, q. n. 42.)

— 7. « Une autre fête qui n'est pas encore effacée de la mémoire des fidèles de la Guadeloupe, c'est celle qui a eu lieu à la fin de 1877, à l'occasion de la dédicace de la cathédrale, magnifiquement restaurée et agrandie par les soins de Monseigneur.

« Jusqu'à ce jour, dit la Gazette officielle, la pauvreté de cette église attristait tous les regards. Enfin, après deux années de travaux, le nouveau temple était achevé, et élevé par le Souverain Pontife Pie IX, au rang de basilique mineure. Les fêtes données pour en célébrer la dédicace durèrent huit jours; mais celles du 11 et du 12 déc. furent les plus solennelles. M. gr. l'Evêque de la Martinique était arrivé la veille pour ajouter par sa présence, aux pompes des cérémonies. Le 11, au matin, eut lieu la consécration de la Basilique; conformément à la liturgie romaine. Le soir, il y eut un salut solennel du S. Sacrement, après un beau sermon de circonstance par M. gr. Carméné. Le lendemain se célébra la fête de N. D. de la Guadeloupe. M. gr. Carméné officia pontificalement. Les chants furent exécutés avec une grande perfection par les élèves du collège. En ce jour vaincu, M. l'abbé Maston, vicaire général honoraire, fit un discours sur le temple matériel et sur le temple mystique, dont le plus beau modèle est le Cœur admirable de Marie. Puis l'office se termina par la promulgation du Bref apostolique, élevant le nouveau temple au rang de Basilique.

« Le soir, il y eut une magnifique procession, qui se dirigea vers le cours Nolivos; la statue de N. D. de la Guadeloupe dominait la place sur un magnifique trône. Là étaient réunis M. le Gouverneur, entouré de ses chefs d'administration, le Conseil général et des représentants de tous les corps civils et militaires. La nuit fournit au peuple l'occasion de manifester mieux encore sa joie et sa piété. Les maisons déjà pavoisées s'illuminèrent; la Cathédrale et les monuments publics se couvrirent de feux; et la foule pressée sous les grilles du palais épiscopal, faisait retentir les airs de ses chants et des cris mille fois répétés: vive N. D. de la Guadeloupe! vive Monseigneur! » (Gazette officielle de la Guadeloupe, 21 Dec. 1887.)

— 8. « Quelques jours après cette grande fête, le P. Brunetti s'embarquait pour l'île de la Dominique avec le P. Conyngham, sur la demande pressante du vicaire général, M. l'abbé O'Reilly, il allait à Roseau prêcher deux retraites, l'une aux religieuses de la Délivrande, et l'autre aux dames de la ville. »

— Le pieux évêque de Roseau, Mgr. Tournier, était dès lors cassé d'infirmité; il mourut quelques mois plus tard, le 23 avril 1878. M. J. Blanger, qui n'avait pu se rendre aux funérailles, se fit un devoir de répondre à l'invitation qu'on lui adressa de présider le service de trentaine et d'y prononcer l'oraison funèbre du regretté défunt. Le P. Supérieur y envoya le Père Morin et le F. Lion, pour y représenter la C. G. Ils purent aller et revenir par le vapeur de la station locale.

M. J. Tournier était l'un des anciens et plus dévoués amis de notre V. M. Père, ainsi que de la Cong^g. Né à Redon, le 7 oct. 1802, il entra dans l'institut des Eudistes et y fit sa consécration le 21 nov. 1839. Un mois après, il alla rejoindre son frère à la Trinidad, où il fut directeur du collège catholique, puis vicaire général. Il fut ensuite promu à l'Evêché de Roseau, le 11 nov. 1858, et se dévoua à cette pauvre Mission jusqu'à la fin de ses jours. Plusieurs fois il nous l'offrit avec instances, les Eudistes ne pouvant s'en charger; et sur notre refus, il y appela en 1872, les Pères de Chavagnes. (Missions cathol. 31 mai 1878.)

— 9. « En quittant la Dominique, le P. Brunetti se rendit à la Martinique, où il a passé une quinzaine de jours. Il y prêcha

la retraite aux Sœurs de St Paul, à l'hôpital; et dès son retour à la Basse-Terre, il donna les mêmes exercices aux religieuses de St Joseph, réunies au pensionnat de Versailles, comme il l'avait déjà fait les années précédentes. (Selt. du 16 janv. 1878.)

« En 1879, cette retraite annuelle des S^{rs} de St Joseph à Versailles fut prêchée par le P. Blanpin, qui y avait été spécialement invité par M^{gr} Blanger. Arrivé à la Basse-Terre le 10 janv., il était de retour à la Delivrande le 21. Le P. Brunetti prêcha de son côté la retraite des Sœurs de St Paul.

« Au mois de janvier dernier (1881), il a eu à donner ces exercices aux religieuses de St Joseph; elles se trouvaient réunies à Versailles au nombre de 73; c'étaient principalement les Supérieures des diverses maisons qu'elles ont dans la colonie.

« Le P. Jaouen le seconde spécialement dans ces retraites, comme aumônier de l'établissement de Versailles. En 1875, M^{gr} Blanger avait confié cette aumônerie à l'un de ses vicaires généraux, M. l'abbé Madauf. Mais sur les vives instances des Sœurs, il la rendue aux Pères du collège au mois de mai 1877; et le P. Jaouen en est depuis particulièrement chargé. »

— 10. — « Chaque année, autant que possible, les prêtres du diocèse de la Basse-Terre ont leur retraite pastorale. Elle se fait au séminaire-collège; et les Pères vont les remplacer dans le service des paroisses les plus importantes. M^{gr} Blanger organise lui-même ce service dans la Circulaire qu'il adresse à ce sujet à son clergé. Il disait dans une de ses circulaires: « Les Pères du St Esprit et du St Cœur de Marie voudront bien se répandre encore cette année, dans toutes les paroisses du diocèse, pour y exercer leur zèle. Nous en bénissons les travaux à l'avance, » (Circ. n^o 26 - 19 déc. 76.)

« Les exercices de la retraite sont généralement suivis de réunions synodales, dans lesquelles on traite des choses intéressant le diocèse, le tarif, les conférences ecclésiastiques, l'apostolat des Indiens, etc.

« En 1877 la retraite fut prêchée par le R. P. Fort, Supérieur des enfants de Marie Immaculée à Roseau, et par le P. Couturier,

connu déjà dans le diocèse par son zèle apostolique. Commencée le 22 janv., elle se termina le 26, par la communion générale et la rénovation des promesses cléricales à la Cathédrale. A l'issue des exercices, les prêtres, au nombre de 60, réunis dans les salons de l'Evêché, voulurent offrir, en hommage de reconnaissance à M^{gr} Blanger, un riche anneau; et à cette occasion, dans quelques paroles pleines de délicatesse et d'à-propos, M. l'abbé Maaston, se fit le digne interprète des sentiments de tous. (Ech. de la Guadeloupe, 3 fév. 1877.)

« En 1878, la retraite pastorale a été prêchée avec non moins de fruit par deux Pères Dominicains de la Trinidad.

« Depuis, ces exercices n'ont pas pu avoir lieu, à cause de la fièvre jaune, qui ne permettait pas aux prêtres de quitter leurs paroisses, et qui aurait d'ailleurs rendu ces réunions dangereuses au point de vue sanitaire. »

— 11. « C'est au commencement du mois de nov. 1879, que cette épidémie devint plus terrible. Depuis quelque temps déjà l'état sanitaire du collège laissait beau coup à désirer, mais à cette époque de nombreux cas de fièvre se manifestèrent parmi les professeurs et les élèves. Le 15 nov., le P. Ludoret, le P. Costes et le F. Marie-Aloyse en étaient atteints ainsi que plusieurs pensionnaires. Le 17, un de nos enfants mourut à 6 h. du matin et le P. Costes cinq heures après, tous deux emportés par la fièvre régnante. Il fut aussitôt décidé, d'après l'avis de Monseigneur et de deux médecins, que les enfants seraient rendus à leurs parents dès le soir même.

« Le jour où nous rendions les derniers devoirs au cher et regretté P. Costes, le Procureur général arrivé depuis quelque temps seulement (10 nov.) était emporté par une mauvaise fièvre; il y eut ainsi jusqu'au 10 déc., onze cas mortels; parmi ces victimes, la dernière était une Sœur de St Joseph, S^{re} Jérôme, arrivée dans la colonie l'année précédente. Mais vers la fin de ce mois, la fièvre s'étendit de plus en plus, couvrant bientôt toute la Guadeloupe. Rien qu'à la Basse-Terre, on comptait une trentaine de décès. Elle sévissait surtout sur les

Européens, les soldats et les gendarmes.

« Le mois de janv. 1880 fut meilleur ; mais au commencement de mars ; il y eut de nouvelles victimes, parmi lesquelles une Sœur de St Paul. Dans le mois de mai, d'août et de septembre il y eut encore plusieurs décès, entre autres celui d'un prêtre, M. l'abbé Hoernio. Au collège, le P. Le Goas a eu une fièvre bilieuse sans gravité ; mais un de nos élèves, qui était heureusement dans sa famille, est mort en quelques heures, le 31 août.

« Au mois d'octobre dernier, un jeune prêtre, M. l'abbé Fagot, et deux Frères de Thörmel ont été emportés par le fléau ; et le 8 janv. 1881, une Sœur de St Joseph a également succombé avec tous les symptômes de la fièvre jaune. Actuellement il y a toujours ça et là quelques cas isolés. Cependant, grâce à Dieu, l'épidémie semble avoir cessé. » (Corresp. 1880 et 1881.)

— 12. Parmi les victimes qu'a faites l'an dernier dans la colonie la fièvre jaune, se trouvait un inspecteur-prisonnier : M. Faget, tout récemment envoyé à la Guadeloupe avec un traitement de 8,000 \$, dans le but de préparer la laïcisation des écoles. Il a été emporté au bout de trois jours de maladie ; et huit jours ne s'étaient pas écoulés que sa pauvre femme le suivait dans la tombe. Mais les idées d'écoles laïques qui sont arrivées de France, n'en suivent pas moins leur cours ; et aujourd'hui elles dominent au sein du conseil général.

« Déjà en 1878, pour répondre aux vœux du Ministère de la Marine au sujet de la création d'un lycée dans les Antilles, le conseil général avait voté dans ce but une subvention de 100,000 \$; si l'État voulait bien établir à ses frais ce lycée à la Guadeloupe. Inutile d'ajouter que ce vote n'eut et ne pouvait avoir de suite. Mais il manifestait assez les sentiments du conseil. (Gazette officielle. déc. 1878.)

« L'an dernier, un décret du Gouvernement portant le nombre des conseillers généraux de 24 à 36, a amené de nouvelles élections. Elles eurent lieu les 7 et 13 mars ; et le résultat en fut encore assez satisfaisant. (Séances des 12 mars et 26 juin 1880.)

« Mais ces élections furent trouvées irrégulières, parce qu'on

avait voté par commune au lieu de voter par circonscription cantonale, et sans doute aussi parce qu'on ne les trouvait pas assez radicales. Sous l'influence de M. Schwalcher ; le Ministère de la Marine prononça donc, par une dépêche du 27 sept. 1880, la dissolution du conseil général, à peine nommé d'hier. Dès lors, sous l'influence croissante du parti antireligieux en France, on devait s'attendre à une campagne rebornée contre le cléricisme, pour des écoles laïques, lycées, etc. ce que l'Église redoutait arriva. Les nouvelles élections furent mauvaises ; la majorité acquise au parti avancé était considérable, et bientôt nous pûmes clairement nous en apercevoir, quand la demande d'une subvention en faveur du séminaire (collège) fut portée au conseil. » (Lett. du 10 oct. et 10 dec. 1880 - Courrier de la Guad. 8 oct.)

— 13. « On a vu au dernier bulletin de la Cité (t. x. p. 77^{es}), qu'en 1875, devant les besoins considérables de l'établissement, M. g^{re} Blanger avait obtenu du Conseil général un généreux subside de 25,000 ₣. Les deux années suivantes 1876 et 1877, les représentants du pays voulurent bien voter de nouveaux secours (15,000). Mais en 1878, la suppression par les Chambres de la subvention de 12,000 ₣, accordés à l'œuvre jusque-là, obligeait à solliciter du Conseil général un secours plus important, M. g^{re} Blanger lui demanda 36,000 ₣, en faisant valoir les services considérables que l'établissement rendait au pays, et l'impossibilité pour le diocèse de s'imposer de plus lourds sacrifices. Après un débat assez vif, cette somme fut enfin votée dans la réunion du 20 nov. par 14 voix contre 5, mais à la condition essentielle, que son emploi exact pour le collège serait contrôlé par une commission administrative, composée de 3 membres du conseil général, dont le président, et de 2 ou 3 autres membres désignés par l'administration.

« Ce qui avait porté à instituer cette commission, c'est la crainte, que M. g^{re} Blanger n'employât les fonds votés pour le collège à d'autres destinations, à sa cathédrale par ex., comme on l'en accusait assez ouvertement pour le passé. Sa Grandeur en fut peu satisfaite ; mais il fallut passer par là — « Cette Commission,

ajoutait le procès-verbal de la réunion, s'abstiendrait d'intervenir dans la direction du collège, elle se bornerait à se faire rendre un compte sérieux, détaillé de la marche financière de cet établissement et à formuler des vœux pour les améliorations de toute nature à introduire dans l'établissement. » *Gazette officielle*, vic. 1878.)

« La Commission vint deux fois au collège en 1879. Sa première visite eut lieu le 10 mai. Ces Messieurs se montrèrent très bien disposés en notre faveur. Avant d'accepter le budget qui leur était présenté, ils demandèrent à voir les exercices des années précédentes, au moins de 1878, pour pouvoir se rendre un compte exact de la position du collège; et de l'emploi des subventions. La Commission se réunit de nouveau le 19 août; et elle approuva pleinement les derniers comptes de 1878, en constatant qu'une subvention annuelle de 30 à 35,000 \$ était nécessaire pour la marche régulière de l'établissement. » *Lettrés* des 10 mai et 8 sept. 79.)

« D'après le rapport de cette Commission, qui nous était tout-à-fait favorable, le conseil, à sa session de fin d'année, nous vota sans aucune observation sérieuse; nos 36,000 \$ de subvention. Mais, cette année, on prévoyait à ce sujet de graves difficultés, vu la composition du nouveau conseil général; et cela n'a pas manqué. »

— 14. — La discussion générale du budget de la colonie a commencé le 6 janvier 1881. Mon seigneur avait demandé la continuation de la subvention antérieure, 36,000 \$. La commission financière fut d'avis de l'accorder à la majorité de 6 voix sur 7, par conséquent, à l'unanimité moins une voix. Quant au lycée, il en était toujours question; mais devait-on l'établir à la Basse-Terre ou à la Pointe-à-Pitre? Les conseillers étaient divisés à ce sujet. En tout cas, vu l'avis de la Commission, on espérait qu'il n'y aurait pas de difficultés pour le séminaire-collège. Il n'en fut pas ainsi.

« La question est posée à la réunion du vendredi 21 janvier et après une séance indescriptible, la subvention est refusée à la majorité de 14 voix contre 13. En-dessus, M^r Blanger écrit au Directeur de l'Intérieur, M. Isaac, la lettre suivante:

« Basse-Terre, le 22 janv. 1881.

« Monsieur le Directeur ;

« Je suis informé que le Conseil général, dans sa séance d'hier, au secret et à la majorité d'une voix, a repoussé la subvention jugée jusqu'ici strictement nécessaire pour la marche régulière du collège de la Basse-Terre.

« C'est, Monsieur le Directeur, la fermeture immédiate de l'établissement ; c'est la suspension, pour un temps indéfini de l'instruction secondaire à la Guadeloupe ; c'est 160 familles atteintes dans l'avenir de leurs enfants, sans avertissement préalable ; et à la veille de l'ouverture des classes, la rentrée ayant été fixée au 7 février.

« Déjà la nouvelle de la situation faite au pays par le vote de ses mandataires a jeté le trouble dans beaucoup d'esprits, et il est de mon devoir, M. le Directeur, de vous prier de faire savoir à M. M. les Conseillers généraux, qu'il n'est pas en ma puissance de soutenir, avec les ressources du diocèse ; un établissement que la Colonie abandonnerait.

« Si le Conseil, mieux inspiré, ne juge pas à propos de revenir sur sa décision, je suis forcé de me retirer, non cependant sans avoir exposé aux familles intéressées les motifs de ma détermination.

« Agréés etc.

« Quelques membres de la minorité s'étaient déjà retirés, pensant que l'assemblée ne serait plus en nombre pour délibérer. Le samedi et le dimanche grande agitation de tous côtés. Enfin, elle peut se réunir le lundi, 24 janvier. Le Directeur de l'Intérieur lui communique la lettre de sa Grandeur en l'appuyant. Nouveau refus à la majorité de 13 voix contre 11. La minorité se retire et il ne reste plus que 19 membres sur 30 ; un moment, on n'avait été que 18. C'est alors une séance indescriptible. Au dehors règne aussi une grande agitation. Tout le monde est indigné. Mais nos radicaux ne se découragent pas. En quelques minutes, tout le budget est précipitamment voté. Et l'on vote en outre 50,000^f.

« pour demander, par voie télégraphique, et faire venir de suite des professeurs pour ouvrir un collège provisoire n'importe où, à l'ouvrage par exemple. »

« Le Gouverneur refuse d'envoyer cette singulière dépêche qui demande des professeurs comme on demanderait 50,000^f d'épicerie. Le président l'expédie. Le Ministre de la Marine répond :

« Qu'est-ce que collège provisoire ? Pas de professeurs disponibles. »

« Sur ces entrefaites, le Directeur de l'Intérieur demande du moins qu'on lui laisse la libre disposition de la somme votée, pour assurer l'instruction secondaire à la Guadeloupe. On le lui accorde; mais alors commence une nouvelle lutte avec le Directeur, regardé au fond, comme le promoteur de la campagne entreprise par le conseil général contre l'enseignement congréganiste; c'est en effet, l'agent docile de M. Schœlcher. Il offre à l'Evêque de subventionner le collège jusqu'à l'arrivée des professeurs du lycée. Monseigneur repousse de telles propositions, et répond: tout ou rien. — On lui garantit donc par écrit au moins les trois premiers trimestres, lui faisant espérer, pour le quatrième, qu'il sera également versé; vu l'impossibilité d'avoir pour cette année les professeurs demandés — Monseigneur répond qu'on ne peut ainsi marchander pour un collège. C'est tout ou rien. — M^r. Isaac réunit alors la commission de permanence, composée des membres les plus hostiles et finit par les convaincre. Mais pour ne pas s'en retourner battus, ils veulent diminuer la subvention d'un dixième; sous prétexte que le collège avait prolongé ses vacances d'un mois. Le Directeur les calme en assurant que l'on s'arrangerait de façon que l'année scolaire fut complète. Et enfin, le 22 février, les 36,000 f . sont accordés sans restriction pour toute l'année scolaire. (Le Courrier de la Guad. n^o des 25 et 28 janv.; 22 et 25 fév. 1881.)

— « On n'a donc qu'à se féliciter d'avoir tenu ferme. Voilà, on l'espère; la question tranchée pour un certain temps, au moins jusqu'à ce que le fameux lycée soit construit à la Pointe-à-Pitre. Ce lycée leur coûtera au moins 600,000 f . rien que pour la construction. Or, ils n'ont voté, pour cette année, que 150,000 f . de quoi acheter la moitié du terrain. » (Sé. du P. Brunetti, 10 mars 81.)

— 15. La rentrée de l'établissement, fixée d'abord au 7 février, avait été suspendue jusqu'à la conclusion de l'affaire de la subvention. Elle eut lieu sans plus de délai, le lundi 28 février, ce qui faisait déjà un retard de 3 semaines. On rattrapera ce temps sur les petites et les grandes vacances. Le lundi suivant se célébra la Messe du S^t Esprit. Mais, cette fois, Monseigneur

voulut qu'elle fut dite à la cathédrale. Sa Grandeur fit aux enfants une allocution toute de circonstance. La musique du collège rebauissa cette cérémonie.

« Dès cette époque nous avions 130 élèves, malgré la sévérité que nous avons nécessairement dû mettre à ne recevoir que ceux qui paient exactement. On a même exigé les années de pension, c'était cette année, une condition absolue d'admission.

« L'année paraît devoir être bonne; on remarque même que l'esprit des grands s'est beaucoup modifié dans le sens du bien. (Lett. 3 mars 1881.)

— Voici le personnel actuel de la Clé: P. Brunetti, Supérieur; T. P. Cadoret, Faouen, Conyngham, Morin, Feinault, Pernot, Picarda, (jeune M^{lle}), Pillu, Alaux, Le Goas, Robert; F. F. Louis de Gonzague, Innocent, Sulpice, Léon, Marie-Moyse, Donatien.

Les T. P. Morin et Conyngham et le F. Louis de Gonzague, qui étaient revenus en France, sont repartis le 25 janvier pour leur ancienne destination avec le P. Robert. Ils avaient déjà quitté la Maison-Mère pour aller s'embarquer à Bordeaux, quand arriva un télégramme de la Guadeloupe avisant de surseoir à leur départ, à cause des difficultés occasionnées par le Conseil général. On leur télégraphia immédiatement au port d'embarquement; mais la dépêche ne leur parvint pas, et ce fut heureux, à cause de l'issue favorable des difficultés. Ils sont arrivés à la Basse-Terre le 13 fév., bien qu'ils aient essuyé une tempête sur les côtes d'Espagne et un cyclone sous les tropiques.

— 16. Ajoutons, en terminant, quelques nouvelles de la colonie. M. Couturier, qui était Gouverneur de la Guadeloupe depuis 1875, a été changé par Déc. du 2 nov. 1880. Il s'est toujours montré, dit le P. Brunetti, bienveillant envers nous. Il avait même demandé un Père, en 1877, comme professeur particulier pour ses enfants. M. Laugier, Gouverneur de Pondichéry, avait été désigné pour le remplacer; mais il paraît que depuis il y aurait encore un changement.

— M. gr. Blanger avait fait un voyage en France en 1877; il

doit y venir de nouveau cette année au mois de mai.

— L'an dernier, est mort à Paris un ancien Prêtre Apostolique de la Guadeloupe Monseigneur Lacombe, Protonotaire apostolique. C'était l'un des premiers élèves de M. Bertout, après le rétablissement du séminaire du St Esprit vers 1818. Ses P. P. Barillec et Horvé allaient de temps en temps visiter ce vénérable vieillard, qui les recevait toujours avec une extrême cordialité. Il est décédé à Paris le 11 août 1880 à l'âge de 89 ans. Le P. Horvé est allé avec un autre Père, représenter la cité à la Messe d'enterrement, à l'église St Sulpice. Après le service religieux, le corps du défunt a été transporté à Bersac (Haute-Vienne) pour y être inhumé.



Nécrologie.

Depuis le Bulletin 136, nous avons eu à déplorer, outre la perte si grande et si regrettable de notre C. R. Père Général, celle de deux Frères, les F. F. Emilion et Amédée, et celle d'un Père, le P. Würtz, le premier appartenait à la Mission du Languebar, et les deux autres au Vicariat de la Sénégambie. Voici quelques pages à la mémoire de ces chers et regrettes défunts, que nous ne devons pas oublier dans nos prières.

Le F. Emilien Florian,
décédé à N. D. de Bagamoyo, le 2 février 1881.

Le F. Emilien (Père Florian) vint au monde à Mertzwiller, (diocèse de Strasbourg) le 3 juillet 1849. Tout jeune encore, il perdit son père et témoigna le désir de se consacrer à Dieu. Sa pieuse mère, loin de s'opposer à sa vocation, pria elle-même le curé de sa paroisse de demander l'admission de son fils dans la Cong^g. De pieuses

personnes, qui s'intéressaient à lui, voulaient le faire entrer dans un institut de Frères; mais sa mère, qui gardait un souvenir particulier de vénération pour l'ancien curé de Mertzwiller, le R. Père Burg, préféra que son fils entrât dans le Cong^s où se trouvait le bon Père. Un de ses frères l'y a suivi plus tard, le F. Louis-Joseph, actuellement à Ecléule.

C'est le 1^{er} juin 1864 qu'il vint à Chevilly, il n'avait encore que 15 ans. Cependant, après deux ans et quelques mois de probation, il fut jugé digne d'être admis à la Profession le 9 sept. 1866, et placé dans la C^é de Cellule. Au commencement de la guerre franco-allemande, il dut partir pour le service et fut enrôlé dans la 10^e section des infirmiers à l'hôpital militaire de Eyon. Mais dès le licenciement des Alsaciens, à la conclusion de la paix, il se pressa de rentrer dans sa C^é, le 21 mars 1871. Au milieu de tous les dangers qu'il eut à courir durant cette triste époque, il se conserva toujours fervent et attaché à sa vocation religieuse, faveur qu'il attribuait à la protection de la St^e Vierge :

Au mois de nov. 1878, il partit avec le P. Hirtzlin pour la Mission du Lanquebar; il accepta cette destination avec joie et courage, et mérita, l'année suivante, d'être admis aux vœux perpétuels. Il avait pour la cordonnerie beaucoup de goût et d'aptitude, ce qui pouvait le rendre d'autant plus utile dans la Mission. Mais hélas! il ne devait pas tarder à succomber. Voici les détails que nous donne le P. Baur sur sa courte maladie et sur ses derniers instants :

« J'ai la douleur de vous annoncer encore une nouvelle bien pénible et très-triste. Le bon Dieu nous a demandé de nouveau une victime. Que sa sainte volonté soit faite! Il lui a plu d'appeler à lui le bon F. Enilien, le 2 fév. fête de la Purification de la St^e Vierge à 2 h. 1/2 au moment des Vêpres et pendant que l'on chantait le Magnificat.

« Ce bon Frère a été pris subitement d'un accès de fièvre pernicieuse. Le Dimanche, 30 janv., il était allé en promenade avec les autres frères et les enfants au bord de la mer. Après le souper il se trouva très-fatigué, et la nuit il eut un accès de fièvre avec vomissements de bile et hémorrhagie, mais il n'y fit pas trop d'attention, pensant que cela se passerait comme d'ordinaire.

« Le matin, il resta couché; je le vis après la 5^{te} Messe et je fus frappé de son état. Immédiatement je le fis transporter à l'infirmerie. Déjà sa faiblesse était extrême; il pouvait à peine se tenir debout. La fièvre ne lui laissait pas un instant de répit; et par malheur il ne pouvait garder les remèdes qu'on lui administrait. Cependant dans la soirée, il put conserver la quinine, et la fièvre parut diminuer; il dorma même une partie de la nuit. Le mardi, 1^{er} février, il était un peu mieux; mais d'une grande faiblesse; il n'avait plus guère de fièvre; mais l'hémorragie ne cessait pas. Dans l'après-midi, il eut une syncope, l'avant-coureur d'un nouvel accès.

« Alors je présins le bon Frère du danger qu'il courait et l'engageai à se préparer à recevoir les derniers sacrements. Il me répondit: « mon Père, je suis prêt, j'y ai déjà songé, je voulais vous prier de m'entendre en confession. » — Immédiatement je le confessai, puis je lui portai le St. Viatique et lui donnai les saintes onctions. Il répondit lui-même, en parfaite connaissance, à toutes les prières, plein de résignation dans la volonté du bon Dieu.

« Le 2, au matin, pendant la 5^{te} Messe; il eut une nouvelle faiblesse, mais de courte durée. La matinée fut même relativement bonne; et j'espérai, un moment, que notre V. Père allait le guérir; le Frère en avait lui-même l'espoir. Il prit de nouveau de la quinine et alla mieux jusqu'à 1 h. de l'après-midi. Mais alors survint un nouvel accès de fièvre, accompagné de syncope; et il entra en agonie. Je lui fis avaler quelques parcelles des reliques de N. V. Père; je l'électrisai, tout fut inutile; c'était fini; il rendait peu de temps après son âme à son Créateur.

« Ce bon Frère a été très-édifiant pendant sa maladie; tout le monde l'admirait. Quoique d'un caractère un peu rude, il ne fit pas entendre la moindre plainte, le plus léger murmure; il accepta aussi, sans aucun dégoût, tous les remèdes. Il fut vraiment pour tous un modèle de patience, de soumission, de pieuse résignation.

« Comme vous le voyez, mon très-Rév. Père, c'est un sacrifice de plus à offrir à N. S. au commencement de cette année. Mais il semblerait que N. V. Père exige toujours quelque sacrifice pour l'anniversaire de sa mort glorieuse et de son entrée au Ciel. Je ne me rappelle pas une année que nous n'ayons eu en ce jour,

quelques morts à pleurer ou quelques graves maladies à soigner. Il y a trois ans (1878), c'est le bon F. Félicien qui nous quittait ce jour-là, puis le F. François quelques jours après (12 fév. 1878). En 1879, j'étais moi-même à cette époque à deux doigts de la mort. Cette fois, c'est le bon F. Emilien qui est allé fêter au ciel notre bon Père. Et chose remarquable, ce cher Frère a expiré comme le F. Père, à l'heure des Vêpres et pendant le chant du Magnificat. Que la volonté de Dieu soit bénie! et qu'elle se fasse toujours en tout. *Fiat.* (Ibid. de P. Baur, 5 fév. 1881.)

F. Amédée Le Saing,
décédé à St Joseph de Ngasobil le 18 mars 1881.

C'est le 18 mars dernier que le F. Amédée (Joseph Le Saing) a succombé à St Joseph de Ngasobil vers 2 h. de l'après-midi, d'une fièvre bilieuse et hématurique; trois jours de maladie ont suffi pour le conduire au tombeau. Mais ce qui console, c'est qu'il est mort dans d'excellentes dispositions. Nous lui avons fait émettre ses vœux perpétuels, ajoute M. g. Duboin qui venait d'arriver dans la Cité et tous nous espérons que notre bon père St Joseph, l'aura reçu au ciel au beau jour de sa fête. (Ibid. 20 mars 1881.)

Né à St-Eugual (Morbihan), le 3 avril 1858, de parents pauvres, mais chrétiens et vertueux; et orphelin de père à 5 ans, ce Frère avait été reçu à N. D. de Langonnet, comme petit postulant, le 7 mars 1872, à l'âge de 14 ans, et y fit sa profession religieuse le 19 mars 1877. Il avait appris la menuiserie et c'est pourquoi on l'envoya en nov. 1879 dans la Mission de Sénégambie où il pouvait se rendre utile par cet état. Mais après seize mois à peine, le bon Dieu devait l'appeler à lui. Son sacrifice, nous en avons la confiance, ne sera pas resté sans récompense.

Le P. Wurtz,
décédé à Jorée, le 5 avril 1881.

Une autre épreuve, plus douloureuse encore pour la Mission

de la Sénégambie, comme pour la Cong^e, c'est la mort du Père Wurtz. Né à Hilsenheim, dioc. de Strasbourg, le 17 juillet 1851, il entra au postulat de N. D. de Langonnet le 31 sept. 1871, comme élève de philosophie. Il avait commencé l'étude du latin après sa 1^{re} Communion, chez un saint prêtre qui s'intéressait beaucoup à lui, à cause de ses bonnes dispositions, puis avait achevé ses classes au petit séminaire de Strasbourg. Il y terminait sa rhétorique, quand éclata la guerre; il fut obligé de partir, et, par une circonstance providentielle, ce fut l'occasion de son entrée dans la Cong^e. Fait prisonnier et amené à Mayence, il y rencontra le P. Strub qui se trouvait alors aumônier des soldats français internés dans cette ville. Le Père le distingua bientôt, se l'attacha comme ordonnance, et lui parla de la vie religieuse et des Missions. Rien ne répondait mieux aux ardents desirs du jeune militaire; et peu après la paix, sur la recommandation du P. Strub, il obtint son admission au Grand Scolasticat:

Ordonné prêtre à Paris le 18 déc. 1875, il fit quelques mois après, sa profession, le 27 août 1876, fête du St Cœur de Marie. Il écrivait à cette occasion: « Depuis le jour où j'eus le bonheur de prononcer mes premiers engagements de scolastique, mon amour pour ma vocation religieuse et apostolique et mon attachement pour la Cong^e, loin de diminuer un seul instant, n'ont fait qu'augmenter de jour en jour. Car en considérant les voies toutes providentielles par lesquelles j'y avais été appelé, j'ai compris que Marie, ma bonne Mère, me voulait au nombre des enfants privilégiés de son cœur immaculé, et il me semblait que toutes les peines et toutes les difficultés me paraîtraient légères au prix d'une si haute faveur. » Lett. 17 juill. 1876.

Peu après l'émission de ses premiers vœux, selon son plus ardent désir, il recut son obédience pour la Mission de la Sénégambie, avec les Pères Mulleady, Guillaume et Aubry. Ils étaient tous les quatre de la même Profession; et tous ont déjà donné leur vie pour les âmes sur la terre d'Afrique. Le Père Mulleady succombait presque à son arrivée, et les P. P. Aubry et Guillaume l'année suivante, dans l'épidémie de la fièvre

jaune : Si l'on y ajoute le P. Dubourg, mort à Bordeaux après son retour du Gabon, et le P. O'Keefe, décédé en Irlande, ce sont déjà six victimes qu'il a plu à Dieu de se choisir parmi cette belle Profession de 1876, qui comptait 29 Profès.

Le P. Wurtz fut d'abord envoyé à St. Joseph de Ngasobil, où son habileté dans les travaux manuels pouvait le rendre particulièrement utile. — « Malgre mon goût pour l'étude de la langue indigène, écrivait-il à la Maison-Mère, j'ai été lancé, dès mon arrivée, dans de grandes entreprises, il fallut construire successivement une vaste chapelle, deux maisons de communauté et une galerie : Ces travaux étaient à peine achevés, que la fièvre m'a fait son apparition. Au moment où je croyais pouvoir suivre un peu mes attrait, Monseigneur m'a chargé de l'installation de la scierie. J'ai dû faire des plans, diriger les travaux. Enfin, c'est avec un véritable bonheur que je fais aujourd'hui journellement le catéchisme en volof aux enfants du village. » (Lett. du 16 juin 1878.)

Vers cette époque, Rufisque prenait un essor de plus en plus considérable : Le village devenait une ville. Il était question d'y construire une église, des maisons pour les écoles des Frères et des Sœurs, une habitation pour les Pères. Les aptitudes et l'énergie du P. Wurtz le désignèrent à Mgr. Dubois pour ce poste important. Là, le jeune et intrépide missionnaire se livra de toute l'ardeur de son âme au salut des pauvres noirs, et son zèle fut admirablement béni de Dieu. « Ses succès du P. Wurtz, écrivait Monseigneur, sont merveilleux. Tout le monde, même les commerçants, sont enchantés de lui. Depuis le mois de février dernier il a déjà fait 140 baptêmes, tant d'adultes que d'enfants de païens à l'article de la mort, tandis qu'auparavant, il y en avait à peine quelques-uns par années. » (Lett. du 8 nov. 1879.)

Au mois de février dernier, il alla visiter les grands villages situés sur le lac de Lanina, à 30 kilom. environ de Rufisque. Cette excursion ne fut pas moins féconde en fruits de salut.

Son zèle ne lui faisait pas oublier la Règle. Heureux d'avoir reçu les Constitutions, puis un confrère par l'arrivée du P. Ingreiller, il écrivait au T. R. Père : « Je crois pouvoir vous assurer que j'éviterai avec soin dorénavant la plus petite irrégularité. C'est du moins là une des résolutions que j'ai prises à notre retraite qui vient d'avoir lieu à Dakar. » (Lett. du 10 fév. 1880.)

Monseigneur, en annonçant à la Maison-Mère la mort de ce généreux missionnaire, exprimait ses regrets en ces termes : « Notre pauvre Mission est vraiment bien affligée cette année. Par le dernier courrier j'annonçais la mort du P. Amédée. Cette fois ; hélas ! c'est le P. Wurtz qui nous a été ravi ! Il est mort à l'hôpital de Gorée le 5 avril. Ce cher Père venait de terminer sa retraite à Dakar ; je l'avais conduit moi-même à son poste le 10 mars. Pendant le voyage il avait déjà de la fièvre, et il ne s'est pas remis. C'est une perte immense pour la Mission. C'était un de nos meilleurs missionnaires. Il avait baptisé plus de 300 enfants d'infidèles à l'heure de la mort dans l'année qui vient de s'écouler. Il avait acquis une très-grande influence à Rufisque ; les mauvais le craignaient, les bons l'aimaient et le vénéraient. Il m'aurait été précieux surtout dans ce moment où il s'agit de bâtir une église à Rufisque et d'installer les Frères et les Sœurs. » (Lett. du 7 avril 1881.)

Voici maintenant quelques détails extraits d'une lettre du Père Planeix à M^{gr} Dubois, sur les derniers instants du cher et regretté défunt : « Le bon Dieu vient d'appeler à lui le cher P. Wurtz ! Il est mort comme il avait vécu, en fervent missionnaire ; offrant ses souffrances à Dieu pour le salut des âmes, se plaignant aux Sœurs et à nous qu'il ne pouvait plus prier, et nous recommandant bien de prier pour lui.

« Je lui portai le S^t Viatique le dimanche 3 avril au matin. Il était excessivement faible ; la présence du bon Maître sembla le ranimer. Il recut la sainte Communion avec une ferveur sensible, se maintint dans le recueillement pendant son action de grâces, bien qu'auparavant il fût très-agité par la fièvre.

Dans la journée, la fièvre accompagnée du délire, devint très-forte, il eut des faiblesses à perdre tout-à-fait connaissance. La nuit du dimanche au lundi ne fut guère meilleure ; et l'intensité de la fièvre avec le délire ne le quittèrent plus. Le médecin prétend que ce n'est pas de la fièvre bilieuse qu'il est mort ; mais d'une inflammation des intestins qu'on n'a pu suffisamment combattre parce qu'il était trop anémié. Au milieu même de son plus

fort délire, le cher Père avait quelques moments de lucidité d'esprit. Il nous reconnaissait, il reconnut le P. Inguetier, qui était ici hier au soir, et il lui témoigna le plaisir qu'il avait de le voir. Notre présence lui était agréable. Quand nous l'aidions un peu à venir, il nous faisait appeler. Nous y allions alternativement plusieurs fois durant le jour et pendant la nuit.

C'est hier au soir vers dix heures que commença l'agonie. A huit heures nous pressentîmes qu'il mourrait probablement pendant la nuit; il avait le hoquet. Les P. P. Guillet et Guy-Grand restèrent auprès de lui pour l'assister à ses derniers moments. Le cher malade ne pouvait presque plus articuler une parole; mais il semblait comprendre ce qu'on lui disait. Quand on lui présentait le crucifix et l'image de la St^e Vierge, il les embrassait avec amour. C'est vers minuit qu'il a rendu le dernier soupir.

Nous avons fait transporter notre regretté confrère à la St^e; son corps revêtu des ornements sacerdotaux, est exposé au salon du bas, que nous avons converti en chapelle funèbre. Ses fidèles y viennent prier pour le repos de son âme.

L'enterrement n'aura lieu que demain matin. Nous désirons célébrer un service funèbre présente corpore. (Sé^{ss} 5 avril 1881.)

Nouvelles récentes.

Sénégal. — Sur la demande du Gouverneur; M^{gr} Du Bois a adjoint le P. Renault comme aumônier, à la colonne expéditionnaire envoyée dans le Fouta pour protéger la ligne télégraphique de St Louis à Bafoulabé. Ses dernières nouvelles qu'on avait de lui à St Louis étaient bonnes. (24 mars.)

Guyane. — Cette colonie a voulu précéder les autres dans le progrès de la laïcisation. Le petit collège de Cayenne, où nos Pères enseignaient les langues mortes, a été enlevé aux Frères de Plœmmel qui en avaient la direction; et par le dernier paquebot on a fait venir, à grands frais, neuf professeurs laïques de l'Université. Malheureusement pour eux, la fièvre jaune s'est déclaré à bord du paquebot; et aux dernières nouvelles, ils se

trouvaient retenus en quarantaine, pour 22 jours au lazaret de Cayenne, lazaret horriblement mal installé et où l'on est dévoré par les moustiques. — Mais aussi que diable allaient-ils faire dans cette galère-là ? (lett. du P. Emond du 1^{er} avril 1681.)

Retours en France. — Sont arrivés à la Maison-Mère :
de la Cimbébasie : le 23 fév. le P. Griffin ;
de la Guadeloupe. le 23 avril. le F. Léon.

Mutations. — Le P. Lux a été envoyé de la Trinitad à St Pierre (Martinique). Il a quitté Port-d'Espagne le 7 déc. pour se rendre à sa nouvelle destination.

— Le P. Mac Cabe, qui se trouvait également à la Trinitad, en est parti le 6 mars pour aller aux Etats-Unis, selon l'obédience qu'il avait reçue de la Maison-Mère. Il a été remplacé au collège de Port-d'Espagne par le P. Cosgrove, qui s'y était rendu de la Guadeloupe le 17 février.

— Le P. Synck, de la province de Maurice, a reçu son obédience pour la mission de la Cimbébasie afin d'y remplacer le P. Griffin, lequel a été récemment envoyé à Rochevell. (9 av.)

— M. Lang, novice, a été envoyé à Merville le 13 avril, en remplacement d'un séculier, M. Michel qui y était employé.

Avec M. Michel est venu de cette Cité à la Maison-Mère, le P. Keruel, depuis longtemps malade, mais qui cependant va mieux.

Avis.

— Dans la Circulaire n^o 53, portant convocation du Chapitre général, le nom de la Vice-Province d'Haïti a été omis par mégarde sur la liste de celles qui ont à élire des délégués. Nous profitons de l'occasion du Bulletin pour réparer cette omission, et nous prions les Supérieurs de vouloir bien ajouter le nom de cette Vice-Province sur l'exemplaire envoyé à leur Cité, s'il ne l'a déjà été.

— Il a été demandé par le passé si les Supérieurs provinciaux avaient droit de vote pour cette élection des délégués. La chose ne peut souffrir aucun doute, les Constitutions disant formellement que cette élection se fait par tous les Pères de la Province.

— On recommande instamment aux C^{tes} qui n'ont pas encore envoyé leur Bulletin pour l'an dernier, de l'expédier sans retard.

Maison-Mère, le 1^{er} mai 1881.

Bulletin Général.

Trinidad.

Clé de l'Iméc Conception à Port d'Espagne.

Mars 1876 - Mai 1881.

1. Personnel. Regrets des P. T. Marcot et M^{re} Langlin. — 2. Triduum du V. Père — 3. Dons à la chapelle. — 4. 1^{res} Com^{tes} Confirm^{és} Agapes. — 5. Deuil g^{ral} p^r Pie-IX. Id. au décès de M^{gr} O'Carroll. — 6. Elèves. Nombre. Succès contre le coll. royal. — 7. Id. aux examens de Cambridge. Athletic sport. — 8. Soirée en l'honneur des lauréats. — 9. Allocations et secours du Gouv^t. — 10. Don de terrain M. Leroy. — 11. Rapports avec l'Archev^ê, le clergé. — 12. L'Archev. de Caracas. Collèges proposés à Caracas, à la nouvelle Grenade - Collège Bolivar. — 13. Question de notre départ. — Pétitions p^r nous faire rester.

— 1. « Le personnel de la Clé de Port d'Espagne se compose actuellement comme il suit : le P. Browne, Supérieur, les P. T. Coquet, Kenneally, Cosgrove et Gaeltner, les J. F. Théodore, Auguste, Régis, Salomon, et trois Sec^lastiques, M. M. Carey, Griffin et Fitz-Patrick. Le P. Coquet est spécialement chargé de la desserte de la paroisse de Diego-Martin ; tous les autres membres sont employés à l'œuvre du collège.

« Le P. Browne a remplacé, on le sait, le P. Marcot, dans la direction de la Clé, lors du départ de celui-ci pour France, le 7 juin 1876. Deux ans après environ, le bon P. Marcot succombait à sa longue et douloureuse maladie à Chevilly, le 7 mai 1878. Sa mort a causé à la Trinidad les plus grands regrets ; car il était entouré de l'estime générale. Tous les élèves ont

voulu faire la s^{te} Communion pour le repos de l'âme de leur ancien Supérieur. Quelques jours après, nous célébrâmes à cette même intention un service solennel. M^{gr} Gonin, notre vénérable Archevêque, officia pontificalement; M^{gr} Orsini, vicaire général, faisait la fonction de prêtre assistant. Le R. P. Prieur des Dominicains et plusieurs prêtres du diocèse vinrent s'associer à notre deuil et à nos prières. Toutes les familles qui avaient connu le P. Marcot et bon nombre d'anciens élèves du collège, montrèrent aussi par leur présence le pieux souvenir qu'ils conservaient du cher défunt ⁽¹⁾. (Lett. 6 juin et 6 juil. 78.)

« Deux mois à peine s'étaient écoulés que nous avions à célébrer un autre service funèbre autour de la dépouille mortelle du P. Mac Laughlin, qui nous était enlevé le 9 août 1878, par une fièvre pernicieuse. Ajoutons à la notice donnée au Bulletin sur ce cher et regretté confrère (N^o 122. p. 131.) qu'il avait prononcé avec beaucoup de dévotion ses vœux perpétuels, devant toute la C^{té}, après avoir reçu les derniers sacrements. A ses derniers moments, les enfants se remplacèrent à la chapelle devant le S^t. Sacrement, afin de prier pour lui.

« Ce confrère repose à côté des 5 autres membres que nous avons déjà eu la douleur de perdre à la Trinidad. Nous avons, pour ces chers défunts, un petit carré de terrain à part au cimetière public. » (Lett. du 5^e juin 80.)

— 2. « Parmi nos fêtes, la première à noter, par ordre de date, depuis notre dernier bulletin, c'est le Triduum d'action de grâces célébré au sujet de l'introduction de la Cause de notre V. Père. Tout en remerciant la Providence de la glorification de notre saint Fondateur, nous étions heureux de cette occasion de le faire mieux connaître des catholiques de la Trinidad. Sa gloire, en effet, ne doit pas se borner à l'Afrique et aux colonies françaises, mais s'étendre partout où ses enfants sont appelés à travailler au salut des âmes.

« Les exercices du Triduum furent commencés le 25 août —

(1) Les Bulletins N^o 119, p. 44 et N^o 121, p. 131, ont donné quelques détails sur la maladie et la mort du P. Marcot.

pour se terminer à la belle fête du St. Cœur de Marie. Chaque soir, la bénédiction du S. Sacrement réunit une foule toujours plus nombreuse et plus émue. Le jour de la clôture, M. gr. O'Carroll, coadjuteur de l'Archevêque, officia pontificalement à la Grand'Messe, M. gr. Gonin y assistait lui-même au fauteuil. La Messe fut exécutée en musique par nos enfants et quelques amateurs de la ville. C'est une messe à trois voix, qui avait été composée pour l'inauguration de notre chapelle; on la chantait pour la seconde fois. Un déjeuner fut ensuite offert aux amis de l'établissement. Un élève y lut une ode composée par un des professeurs en l'honneur de notre Vén. Père).

« Le soir, à 7 h., M. gr. l'Archevêque prononça le panégyrique du Serviteur de Dieu. Sa parole fut écoutée avec d'autant plus d'intérêt qu'il avait connu personnellement et qu'il avait vu à l'œuvre, à Maurice, nos premiers Pères et surtout le bon P. Laval. M. gr. le coadjuteur donna ensuite la bénédiction du S. Sacrement.

« Ses enfants ne voulurent pas rester en arrière dans leurs pieuses démonstrations. Vers le soir, ils illuminèrent le collège et terminèrent la fête par de magnifiques feux d'artifice, pendant que la musique faisait entendre ses plus joyeux accords. (Gazette de Port-Éspagne, 31 août 1876.)

— 3. « La veille même de l'ouverture du triduum, la Providence nous avait envoyé, pour orner notre chapelle, divers objets dont le F. Salomon sut tirer un habile parti. Cette chapelle, qui est tant admirée et aimée du public, continue à être l'objet de la générosité des fidèles qui la fréquentent. En 1879, une pieuse dame, qui est déjà à différentes titres la bienfaitrice du collège, nous a fait venir un chemin de croix d'environ 600 f. Le P. Supérieur défera l'honneur d'ériger les stations à un Dominicain, le P. Marie François, qui s'attacha, dans son instruction, à faire ressortir ce que chacune de ces stations doit apprendre au jeune âge. On a conservé de cette imposante cérémonie, le meilleur souvenir.

« Les dames de la ville se sont aussi cotisées pour nous offrir 14 candélabres à trois branches. On les a placés sur les colonnes qui supportent les tableaux du chemin de croix ; ils font un très-bel effet.

« Jusqu'ici nous n'avions pas encore de statue de la Très-Sainte Vierge dans l'intérieur de la chapelle ; il n'y avait que celle qui orne le frontispice. Quelques personnes pieuses de la ville ont voulu nous en offrir une. Elle a été bénite à la clôture du mois de Marie 1879, au milieu d'un grand concours de fidèles. C'est une Immaculée Conception couronnée d'étoiles. Elle est en terre cuite et haute de 2 mètres. Notre chapelle étant en fer, il était impossible de pratiquer une niche pour recevoir cette statue ; on l'a élevée sur une colonne, en lui faisant un fond d'azur et d'or.⁽¹⁾

— 4. « Tous les ans, nous avons dans notre chapelle nos pieuses cérémonies de 1^{ère} Communion et de Confirmation. Une vingtaine d'enfants y prennent part chaque fois. Pendant la retraite préparatoire, prêchée par un des Pères, les externes passent la journée entière dans l'établissement, afin de se mieux préparer à cet acte si important pour le reste de la vie.

« Il y a, pour ce jour, un usage existant dans l'établissement et qui mérite d'être mentionné. Les jeunes communicants offrent à leurs condisciples et autres amis de magnifiques agapes, qu'ils sont heureux de présider eux-mêmes. Tous les restes de ces agapes toutes chrétiennes sont recueillis et distribués aux vieillards infirmes d'un hospice fondé par Mgr Spaccapietra, de sainte mémoire. Le soir, après la rénovation des vœux du baptême pour toute promenade, les enfants de la 1^{ère} Communion vont visiter ces bons vieillards qui les remercient et les bénissent de tout cœur.

— 5. « Un fait particulier qui montre les sentiments de foi dont sont animés nos enfants et la population catholique de l'île, c'est ce qui a eu lieu à la mort du grand Die IX. Mgr l'Arch. avait exhorté les fidèles à porter quelques signes de deuil pendant huit jours. Tous s'empressèrent de satisfaire à cette invitation.

(1) Mgr l'arch. a bien voulu recorder une indulg. de 40 j. à ceux qui viennent prier devant cette statue. (Séss. du 6 juin 1879.)

« Au collège nous célébrâmes le 22 fév. 1878, un service solennel pour le repos de l'âme du vénéré Pontife : Le sanctuaire était couvert de tentures noires, et l'autel tout tendu de violet. Quelques jours auparavant, nous avions assisté avec nos élèves, au service célébré à la cathédrale ; la musique du collège y exécuta plusieurs morceaux d'harmonie. M. le vicaire général était venu lui-même nous y inviter ; et il demanda même plusieurs Prêtres pour les cérémonies, quoiqu'il y eut un grand nombre de prêtres séculiers à sa disposition. Tous les magasins de la ville furent fermés en signe de deuil, les protestants eux-mêmes voulurent donner cette marque particulière de respect à la mémoire vénérée du grand Pape. » (Lett. 6 mars 1878.)

« Une manifestation semblable s'est produite à la mort récente de M. gr. O'Parrol, Coadjuteur de M. gr. Gorin, depuis 1874, et décédé le 13 oct. 1880. Ses funérailles ont eu lieu avec une pompe extraordinaire : M. gr. l'Archevêque a officié et prononcé l'oraison funèbre. La vaste enceinte de la cathédrale était remplie d'une foule émue et recueillie, au milieu de laquelle on remarquait le Secrétaire général de la Colonie, les juges, le receveur général, l'attorney⁽¹⁾, l'avocat général, les membres de l'assemblée législative, le maire et les conseillers municipaux avec les notables de la ville. Tous les magasins de Tort-d'Espagne ont été fermés et les affaires suspendues ce jour-là. La cour suprême, pour s'associer au deuil universel, remit sa séance à 1 h. de l'après-midi. » (Lett. 6 nov. 1880. - Miss. cath. 26 nov. 1880.)

— 6. « On voit que jusqu'ici nous sommes heureusement à l'abri, à la Trinidad, du souffle irréligieux qui, de la France, se répand sur les Antilles françaises. Quisique sous un Gouvernement protestant, nous jouissons, pour notre collège catholique, de la plus entière liberté. Aussi, cet établissement est-il très-prospère.

« Dans ces dernières années, le nombre de nos élèves n'a fait que s'accroître ; nous en avons en moyenne de 140 à 150. Le collège de la Reine, ou comme on dit en France le collège de l'Etat, auquel nous faisons concurrence, n'en compte en tout

(1) Le procureur.

que 65, par conséquent pas la moitié de notre nombre.

« Ce qui a contribué puissamment à la prospérité de notre œuvre, ce sont les brillants succès que nos élèves ont remportés dans les concours publics avec le collège royal. Sur quatre prix nous en avons remporté trois en 1876, et l'année suivante, 1877, trois et demi, car le 4.^e prix a été partagé entre les deux établissements. Il y avait 68 de nos élèves à se présenter à cet examen et il n'y en eut que trois qui n'obtinrent pas le nombre de points requis; le collège royal ne présentait que 43 élèves et s'échouèrent.

« En 1878, succès plus grand encore, les 4 prix étaient à nous et dans deux sections nous tenions les 10 premières places. À cet examen, nous avions encore 68 élèves et le collège royal. Nous n'eûmes que deux élèves de refusés contre quatre de nos concurrents. Ces trois années, nous avons donc reçu notre allocation ordinaire de 12,500 £ et une somme égale pour les succès remportés dans les examens.

« En 1879, nous avons obtenu trois prix sur quatre. Le 1.^{er} élève de notre 5.^{ème} classe avait 142 points de plus que celui du collège royal. Enfin, aux examens de l'an dernier (1880), sur 67 élèves, nous en avons fait recevoir 65; et sur les prix donnés par le Gouvernement, nous avons eu les premiers dans la 3.^{ème}, la 4.^{ème} et la 5.^{ème} classe. » (Lett. 8 av. 79 et 7 mai 1880.

— 7. « Les concours entre les deux collèges se font habituellement vers la mi-décembre et durent une semaine; mais les résultats n'en sont connus qu'au bout de trois mois. Immédiatement après ce premier concours, ont lieu ceux de l'Université de Cambridge. Ce sont les élèves les plus avancés qui y prennent part. Chaque année, la Colonie offre quatre bourses annuelles de 3750 £ pour trois ans, aux jeunes gens qui les méritent. Les matières sont traitées par écrit; et les copies envoyées aux professeurs de Cambridge, qui les corrigent eux-mêmes. Tu la difficulté de ces examens, il n'est pas rare que les bourses ne soient pas toutes conquises.

« En 1876, un de nos élèves y réussit; mais on s'aperçut en suite qu'il n'avait pas encore l'âge requis, c. à d. 18 ans

accomplis ; et le gouvernement se borna à lui donner un prix d'encouragement de 1250 £. En 1877, il a obtenu la bourse entière, et actuellement il fait ses études de droit à Londres. Cette même année 1877, nous avions présenté 7 élèves ; et trois ont passé avec la note honneur et distinction, et les 4 autres avec distinction en plusieurs matières (lett. 5 avril 77.)

« En 1878, sur 8 candidats, six furent reçus, et l'un d'eux, avec la note la plus élevée qu'on eut jamais obtenue jusque-là, celle de 1^{re} classe, ou du 1^{er} rang ; un autre élève, âgé seulement de 15 ans, eut la note de 3^e classe. L'année suivante, sept de nos élèves prirent part au concours ; 4 d'entr'eux obtinrent le titre de bacheliers et un la bourse annuelle de 3,750 £ pour trois années. (lett. du 7 août 1879.)

« Enfin, en 1880, nous avons gagné 2 bourses et 4 élèves du 1^{er} cours ont conquis le titre de bachelier. Dans le 2^e cours, un a passé avec distinction, et trois autres pour le second degré d'immatriculation : C'est le plus beau succès que nous ayons eu à Cambridge. Que Dieu en soit béni et remercié ! (lett. 7 mai 1880.)

— « En 1878, il y a eu entre nos élèves et ceux du collège de la Reine, un concours d'un autre genre, appelé en anglais athletic sport, pour savoir qui l'emporteraient en force et en agilité. Il y avait à courir, à sauter, à lancer un boulet. Nos élèves ont emporté la plus grande partie des prix. » (lett. du 6 juill. 1878.)

— 8. « Depuis que nous sommes affiliés au collège de la Reine, nous n'avons pas de distribution solennelle des prix. On les remettait aux élèves dans une réunion privée sans aucune cérémonie. Cependant depuis 1877, le P. Browne a cru devoir donner certain éclat à la proclamation des récompenses, pour stimuler davantage les élèves et faire honneur aux parents des lauréats. On organise à cet effet dans le cours de l'année une soirée musicale et théâtrale dans laquelle on proclame publiquement les noms des vainqueurs aux deux concours. Tout ce que la ville de Port-d'Espagne contient d'honorable

et de distingué ne manque pas d'y assister. En 1877, cette fête eut lieu le 31 août. On y représenta une tragédie anglaise et un comédie française, accompagnées d'entr'actes variés. Mgr. l'Archevêque et son digne Coadjuteur, ainsi que M. le Gouverneur, voulurent bien l'honorer de leur présence. A l'arrivée du Chef de la colonie, tous se levèrent, et la musique du collège fit retentir la salle de l'air fameux du God save the Queen. Il y avait plus de 450 personnes.

« En 1879, la fête fut encore plus brillante. Le Gouverneur, empêché par un deuil de famille, s'y fit remplacer par le Secrétaire colonial. Les fonctionnaires du gouvernement s'y trouvaient réunis avec l'élite de la société de la Trinidad. A mesure que l'on appelait les noms des élèves, ils étaient couronnés par Mgr. l'Archevêque et par le secrétaire colonial. Le nom de notre premier lauréat de Cambridge, le jeune Hendrickson, fut surtout salué par les vives et les applaudissements de l'assemblée :

« En 1880, cette fête scolaire s'est célébrée au milieu d'une assistance aussi brillante que nombreuse. Après une pièce de théâtre très bien exécutée, a eu lieu la proclamation des lauréats aux examens de Cambridge et aux concours de la Trinidad.

« On ne reçoit à ces soirées que les personnes ayant des cartes d'entrée. Le produit de ces cartes s'élève en moyenne à un millier de francs, avec cela on couvre facilement les frais de décors et de costumes, puis les bonnes œuvres du diocèse ne sont pas oubliées. Inutile de dire que les journaux de la colonie donnent sur ces fêtes les comptes — rendus les plus élogieux. »

— 9. « L'assistance des autorités coloniales à nos fêtes scolaires montre que le Gouvernement ne nous est nullement défavorable, malgré la concurrence que nous faisons à son propre collège. Notre affiliation à ce collège ne nous occasionne aucune entrave, et elle nous vaut de généreuses subventions. Outre les 12,000 £ d'appointement fixe accordés au Supérieur, nous avons par chaque élève passant un bon examen, un secours de 250 £, soit 2500 £ pour 10 élèves, et 15,000 £ pour 60 etc. Jusqu'en

1876, cette concession devait être renouvelée tous les deux ans. Mais quand le P. Browne succéda comme supérieur au P. Marcot, il pria Son Exc. le Gouverneur de vouloir bien nous accorder cette faveur d'une manière permanente. Deux jours après, le chef de la colonie soumit cette demande au conseil d'éducation, et tous les membres furent d'avis d'y faire droit. C'est donc une chose assurée désormais. (Sé. du 9 déc. 1876.)

— Il est à remarquer, en outre, que nous jouissons d'une concession gratuite pour l'eau dont l'établissement a besoin, et de l'exemption des impôts, qui sont très-lourds dans la colonie. » (Rapport du 6 mars 1880.)

— Ainsi, tandis que dans les colonies françaises on s'acharne de plus en plus contre les établissements religieux, le gouvernement anglais encourage et favorise de plus en plus notre œuvre de la Trinidad, comme une œuvre d'utilité publique, en retour des grands services qu'elle rend à la colonie.

— 10. « Tout récemment encore, ajoute le Bulletin de la Cité, la Providence vient de nous accorder un autre bienfait important. En 1873, nous avions acheté, à côté du collège, un terrain pour établir notre externat. Comme nous manquions d'argent pour solder, on pria M^r Le Roy, notre généreux bienfaiteur, de vouloir bien nous avancer le montant du prix d'achat, 15,000 £. Or, il nous avait donné sept années avant de rembourser cette dette, qui devait être payée par tiers en trois ans. Le 1^{er} paiement devait avoir lieu au mois de juillet 1881. Mais, dans son testament, M. Le Roy nous a fait don de ce terrain. Sa pieuse veuve a été heureuse d'exécuter à cet égard les dernières volontés de son mari. A son retour à la Trinidad, elle est allée elle-même trouver le P. Browne pour lui déclarer que le tout nous appartenait désormais. Le T. R. Père a délivré en retour à cette pieuse famille une lettre d'affiliation spirituelle à la Cong^g. » (Sé. 6 fév. 1881.)

— 11. « Quant à nos rapports avec le clergé, ainsi qu'avec les R. R. T. T. Dominicains, aux quels est confiée par le S. Siège la direction religieuse du diocèse, ils ne pourraient être meilleurs.

Ses difficultés qui existaient par le passé entre l'Archevêché et le collège, ont entièrement disparu depuis déjà plusieurs années. M^{gr} Gonin, comprenant tout le bien que nous faisons dans son diocèse, est pour nous de la plus grande bienveillance; et il en était de même de son digne et regretté coadjuteur. Sa Grandeur se plaît à venir présider nos fêtes de la Pentecôte, du St-Cœur de Marie et de l'Im^g Conception; et c'est habituellement un des Pères Dominicains qui donne le sermon de la fête. Souvent aussi ils nous invitent eux-mêmes à la cathédrale. (Exp. port du 6 mars 1880.)

— 12. Le Vénérable Archevêque de Caracas, que nous avons aussi souvent l'honneur d'avoir à nos fêtes, durant son long exil à la Trinidad, a pu enfin rentrer au Vénézuéla au mois de juin 1877, après avoir donné sa démission pour le bien de la paix. Dès son arrivée, Sa Grandeur nous a écrit pour nous remercier de l'accueil qu'on lui avait fait; et les catholiques les plus distingués du pays ont voulu s'associer par une lettre spéciale à ces remerciements du digne prélat. Son successeur, M^{gr} Tonte, nous a également écrit depuis pour nous presser d'aller fonder à Caracas un collège catholique. La même demande nous a été adressée récemment de la nouvelle Grenade. (Lett. de sept. 1880.)

« Les établissements d'instruction de ces pays doivent, en effet, laisser fort à désirer, si l'on en juge par un essai que viennent de faire ici quelques espagnols. Cette maison commencée en 1879, porte le nom de Collège Bolivar. Elle comptait à peine à son début 28 élèves, tous espagnols. Les créoles du pays ne veulent pas y envoyer leurs enfants, et avec raison. Sur les quatre professeurs, il y a un jeune homme d'une impiété notoire, connu ici par des articles immondes qu'il a publiés dans les journaux de la colonie, contre la religion et ses ministres. Un autre professeur, ancien employé du Gouvernement, est traduit devant les tribunaux comme faussaire. » (Lett. 6 sept. 79.)

— 13. Malgré la prospérité de notre Collège de Port d'Espagne, la Maison-Mère s'est demandée souvent s'il n'y avait pas lieu pour

nous d'abandonner cette œuvre, à cause des besoins si nombreux de nos Missions et des autres collèges dont nous avons nécessairement la charge dans les colonies françaises. Sa chose fut même résolue en principe par le Conseil, le 2 juill. 1874, lorsque nous fûmes appelés par M^{gr} Delannoy au séminaire collège de St Charles à Bourbon, et cette décision a été renouvelée plus tard à l'occasion de l'acceptation du collège de Pondichéry.

Mais nous ne pouvions quitter cette œuvre sans l'assentiment de la S. C. de la Propagande, qui nous avait engagé précédemment à l'entreprendre. Puis il fallait trouver des remplaçants qui pussent la continuer après nous. C'est, en effet, le seul collège catholique qui existe dans les Antilles anglaises; il importait d'en assurer la continuation pour le bien religieux de ces pays; et les intérêts matériels de la Cong^e, engagés dans l'établissement, le demandaient également.

C'est aux R. R. P. Dominicains, maintenant chargés du soin spirituel du diocèse, que revenait naturellement le soin de cette œuvre; malgré nos vives instances, ils se déclaraient dans l'impossibilité absolue de nous y remplacer. On s'est adressé aux P. I. Jésuites, aux Maristes, aux Eudistes et à d'autres Instituts religieux: même réponse de tous côtés. Il a donc fallu continuer; et peut-être est-ce un effet de la Providence, vu ce qui se passe aujourd'hui dans les colonies françaises.

Cependant le bruit de notre prochain départ s'était répandu l'an dernier à la Trinidad. Aussitôt cette nouvelle y provoqua les manifestations les plus sympathiques de la part de la population toute entière; pour obtenir de conserver nos Pères. Trois pétitions furent adressées dans ce but; tant au C. R. Terre, qu'à Son Em. le Card. Tréset de la S. C. de la Propagande; la première, de la part de tous les pères de famille, la seconde par les anciens élèves du collège, et la troisième par le clergé. Celle-ci était signée par tous les prêtres séculiers, ainsi que par les Pères Dominicains et M^{gr} l'Archevêque. Cette

manifestation est d'autant plus significative qu'elle a été entièrement spontanée. Nos Pères de la Trinidad, connaissant l'intention de la Maison-Mère, avaient refusé de s'y associer.

(Séll. des 5 juin et 6 août 1880.)

— 14. La pétition des pères de famille et des anciens élèves a été rédigée par le premier élève de l'établissement, qui y a trouvé la grâce de la vocation ecclésiastique, M. l'abbé de Martini. En voici un extrait traduit de l'anglais.

Trinidad, le 27 mar 1880.

Eminence,

Nous, soussignés, anciens élèves du Collège de l'Im^{ée} Conception dans l'île de la Trinidad, et maintenant pères de famille, convaincus par notre expérience personnelle du bien immense, tant dans l'ordre moral que dans l'ordre intellectuel, que la jeunesse de cette colonie a reçu et reçoit encore du zèle infatigable des Pères du St' Esprit et du St' Cœur de Marie, nous faisons un devoir sacré de vous adresser cette humble supplique, afin d'obtenir la continuation du Collège de l'Im^{ée} Conception, le seul établissement catholique que nous possédons pour conférer la haute éducation, ou pour mieux dire, le seul collège catholique qui existe dans toutes les Antilles anglaises.

Bien qu'il existe beaucoup d'arguments graves par lesquels nous pourrions démontrer le mal inouï qui résulterait pour notre pays de la fermeture du Collège, néanmoins, pour ne pas abuser de votre temps limité, nous nous bornons aux considérations suivantes :

La condition où se trouvait la haute éducation catholique dans cette île avant l'arrivée des Pères du St' Esprit, était tellement triste et déplorable, que la jeunesse catholique était obligée de faire ses études au collège protestant, ou pour mieux dire au collège sans dieu. Il est donc clair qu'alors la victoire se trouvait du côté du protestantisme et du nationalisme, et la conséquence légitime en était que la religion catholique disparaissait chaque jour de plus en plus, particulièrement chez les générations naissantes de la Trinidad. Mais combien les choses se sont améliorées depuis la fondation du collège de l'Im^{ée} Conception ! En effet, tels ont été le zèle et l'habileté déployés par les Pères du St' Esprit dans leur entreprise, et si grands en ont été leurs succès, qu'à peine pourrait-on trouver une seule personne qui ne soit persuadée que le collège de l'Im^{ée} Conception ne soit le meilleur de l'île, même en fait d'éducation purement séculière. Et en voici l'heureux résultat, c'est que, non-seulement les jeunes catholiques ne vont plus,

comme auparavant, au collège protestant, mais qu'au contraire, par un changement dont le Ciel doit être à jamais béni, beaucoup de protestants suivent les cours au collège des Pères; et assez souvent on voit plusieurs d'entr'eux se faire catholiques. On ne peut donc nier que de jour en jour le collège de l'Immaculée Conception ne gagne l'ascendant sur le collège protestant.

Mais il ne faut pas croire cependant que cette supériorité du collège catholique sur le collège sans Dieu ait été facilement atteinte. Nous ne voulons pas faire un éloge exagéré des Pères du St. Esprit; mais tous à la Trinidad avouent que ce beau résultat est l'effet du zèle infatigable avec lequel ils se sont mis à l'œuvre depuis déjà 18 longues années.

Et même en admettant que l'on trouverait une autre Cong^g de religieux anglais qui consentirait à continuer le collège; qui peut garantir qu'elle réussiraient comme les Pères du St. Esprit? Et ne faudrait-il pas attendre longtemps avant que les nouveaux professeurs ne se soient concilié la confiance des familles?

Si, au contraire, les Pères du St. Esprit continuent à diriger le collège de l'Immaculée Conception, notre sainte religion s'assurera une grande victoire sur le protestantisme et sur le rationalisme; son ennemi plus dangereuse encore. Les Pères sont si bien estimés par tous, et leur réputation comme professeurs si bien établie parmi toutes les différentes dénominations religieuses, que non-seulement les parents catholiques, mais plusieurs parents protestants envoient leurs enfants au collège de l'Immaculée Conception. Tandis que chez les Pères on peut compter au moins 155 élèves, dans le collège protestant ou sans Dieu, on n'en trouve que 68. C'est un fait notoire que ce dernier collège occasionne des dépenses énormes au gouvernement de ce pays. Aussi son Exc. le Gouverneur est décidé à augmenter la pension. Or, le jour où cette pension sera élevée, la plupart des élèves entreront au collège de l'Immaculée Conception. Et alors l'étoile de la victoire brillera sur le collège des Pères du St. Esprit, et ces courageux et infatigables professeurs auront conquis une pleine victoire sur le champ de bataille de l'éducation à la Trinidad. Mais ce serait au contraire une grande perte pour la religion catholique, si les Pères du St. Esprit se retiraient de notre pays.

Nous, anciens élèves du Collège et maintenant pères de famille, nous supplions donc Votre Eminence de faire que les Révérends Pères du St. Esprit restent à la Trinidad, afin que notre cher collège, notre bien-aimée Alma Mater puisse poursuivre sans aucune interruption sa carrière déjà si florissante, et donner à nos enfants ce don le plus riche de tous, qu'elle nous a conféré à nous-mêmes, c.à.d. une éducation solide et catholique.

suivent les signatures.

— Le clergé appuyait ces vœux de la population par une autre pétition, dont nous détachons les lignes suivantes :

Eminence, Une pétition signée par les laïques les plus honorables de la Colonie vient d'être adressée à Votre Eminence. Elle est exposée avec la plus scrupuleuse exactitude les graves raisons qui s'opposent à l'abandon du collège. Nous souscrivons à ces justes réclamations toutes spontanées et fidèle écho des sentiments de la population catholique de la Trinidad.

Nous ajoutons, pour ce qui nous concerne plus spécialement, que dans ce vaste diocèse où le nombre des prêtres est insuffisant, nous avons besoin d'être aidés de temps en temps dans les travaux de notre ministère paroissial; et ce secours nous est donné généreusement par ces Religieux. Du reste, le collège qui a eu, comme toutes les œuvres de Dieu, des commencements difficiles, est devenu très-prospère; le clergé séculier et régulier les entoure de son respect et de son affectueuse sympathie, et les familles chrétiennes, de leur estime et de leur confiance.

Nous respectons, sans les examiner, les motifs qui ont déterminé le Sup^{re} Général de la Cong^g du St-Esprit et du St-Cœur de Marie à prendre la décision d'abandonner ce collège; nous savons que des populations nombreuses réclament l'apostolat de cette Cong^g très-méritante. Mais nous croyons avoir le droit et le devoir de nous adresser à Votre Eminence pour empêcher, s'il est possible, un acte que nous regardons comme une calamité pour le pays et qui, en nous privant de précieux auxiliaires, frappe les fidèles qui nous sont confiés.

Trinidad, le 7 juin 1880.

Suivent 27 signatures.

— « Quand on a su, ajoute le P. Browne, que conformément aux pétitions, notre départ était du moins suspendu, ça a été une grande joie parmi le clergé et toute la population. On a proclamé cette nouvelle dans les églises de la ville; et plusieurs personnes ont fait dire des messes en actions de grâces. » (Lettre du 6 sept. 1880.)

Résidence de Diego-Martin.

1. Personnel. — 2. Eglise, cloches, tribune — 1. Aîrés Com^{ms}. Conf^{ns} — 4. Exercices pieux. Chiffre des baptêmes etc. — 5. Ecoles des Sœurs. — 6. Services p^r M^{rs} Spaccapietra etc.

— 1. « Après le départ du P. Richartz pour France à la fin de février 1878, la paroisse de Diégo-Martin fut desservie par les Pères du collège, et spécialement par le P. Lux, qui en fit le service durant le carême et le temps pascal. Il allait tous les mercredis et les dimanches à Diégo-Martin, et revenait les autres jours au collège pour sa classe et sa part de surveillance. Mais c'était là un ministère impossible à continuer longtemps, car Diégo-Martin est à 2 lieues environ de Port-d'Espagne. Aussi dès l'arrivée du P. Coquet, le 22 juillet 1878, le soin de la paroisse lui fut-il immédiatement remis. Ce fut le P. Browne qui alla l'installer avec la bienveillante autorisation de Mgr. l'Archevêque.

« Le Père chargé de cette paroisse doit habituellement demeurer au collège; il se borne ordinairement à passer à Diégo-Martin la journée du dimanche et un ou deux jours de la semaine. »

— 2. « Un des premiers soins du nouveau curé fut de procurer à la paroisse deux nouvelles cloches pour remplacer les anciennes, dont l'une était brisée et l'autre trop petite. La souscription organisée à cet effet, atteignit le chiffre de 1000 \$, somme plus que suffisante pour payer deux belles cloches du poids de 270 k. fondues à Nantes et expédiées à la Trinidad, vers la fin de l'année 1879.

« Leur bénédiction fut fixée au 27 déc. fête de St Jean l'Évangéliste, patron de la paroisse. Les Pères et les Frères alors en vacances vinrent avec le maître de musique du collège, des élèves et des artistes de la ville, prêter leur concours à la cérémonie. Plusieurs curés voisins y vinrent aussi; l'un d'eux, M. l'abbé de Martini, curé d'Arouca, chanta la grand'messe, et un Père Dominicain donna un sermon de circonstance. Monseigneur procéda ensuite au baptême des cloches et bénit également le petit clocher provisoire préparé à les recevoir. On va construire bientôt un solide clocher qui sera surmonté d'une croix en fer forgé et doré.

« Ce même jour, Sa Grandeur bénit une vaste tribune destinée aux chantres et qui agrandit beaucoup l'église. Ce sont les

paroissiens eux-mêmes qui sont allés chercher le bois pour la construire sur le haut de la montagne; et ils se sont cotisés pour les frais. Le soir, pour compléter la fête, le presbytère fut illuminé et l'on tira un feu d'artifice, dû à la générosité des habitants.

— 3. « Le 1^{er} nov. 1878, fête de la Toussaint, il y a eu une 1^{re} communion de 6 personnes déjà âgées; et à la fin de janvier 1879, 29 enfants, préparés par les S^{rs} de St-Joseph, étaient admis à la même faveur. M^{gr} Gonin célébra la st^e Messe, fit une instruction, puis conféra la confirmation. Le soir, la cérémonie de la rénovation des vœux du baptême fut présidée par le R. Père Étienne des Frères Prêcheurs, aumônier de la Léproserie de Cocarite.

« A la Pentecôte de la même année (1879), il y eut une nouvelle 1^{re} communion de 8 personnes âgées; puis le 11 janvier 1880, une autre de 69 enfants. Le P. Lux vint chanter la grand' Messe, et le sermon fut prêché par M^{gr} l'Archevêque, qui donna ensuite la Confirmation à 79 personnes. Ainsi trois fois, dans l'espace d'un an, la petite paroisse de Diégo-Martin a été honorée de la présence de Sa Grandeur, qui s'est plu à exprimer la satisfaction qu'elle lui procure. »

— 4. « Cette paroisse donne en effet beaucoup de consolations. Tous les soirs, à la chute du jour, on récite à l'église, le chapelet et la prière. Les mois de l'Enfant Jésus, de St-Joseph, du Sacré-Cœur et surtout le mois de Marie sont faits avec dévotion et entrain. Les réunions des confréries du Sacré-Cœur et du St-Scapulaire ont lieu une fois par mois et opèrent un bien réel. Pendant le carême; aux instructions du mercredi et au chemin de Croix du vendredi, les fidèles viennent des extrémités de la paroisse et remplissent l'église, comme aux jours de fête.

« Voici d'ailleurs des chiffres qui ont leur éloquence. En 1879, nous avons eu plus de 700 communions pascales; les communions ordinaires de l'année, ont atteint le chiffre de 5000; les baptêmes se sont élevés à 70 en 1878, et à 84 en 1879; les mariages, à 11 en 1878, et à 9 en 1879; et enfin les enterrements, à 31, en 1878, et à 36, en 1879

— 5. « Les Sœurs de St Joseph, s'occupent avec succès de l'éducation des enfants de la paroisse. En 1879, leur école contenait plus de 100 enfants. 30 d'entr'eux ont satisfait aux examens de fin d'année, et les Sœurs ont reçu du Gouvernement une allocation de 820\$. Tout fait espérer que ce chiffre se maintiendra, si même il n'est dépassé. Dernièrement l'inspecteur, qui est protestant, leur a fait des éloges, pour les succès remportés par leurs élèves et la bonne tenue de leurs classes.

« Grâce à leurs soins, aux jours de fête, notre église est toujours gracieusement et richement ornée; ce qui la fait ranger parmi les plus belles de la colonie. »

— 6. « A la nouvelle de la mort (20 nov. 1878) de Mgr Spaccapietra, ancien Archevêque de Port-d'Espagne, et ensuite Archevêque de Smyrne et vic. apost. de l'Asie mineure, les fidèles voulurent faire chanter un service solennel pour le repos de son âme. Ils se rappelaient avec reconnaissance le bien qu'ils avaient reçu de ce saint prélat; surtout à l'époque du choléra, pendant lequel il venait lui-même de Port-d'Espagne administrer les sacrements aux malades, pour remplacer le cure de la paroisse, M. Schmidt, mort de l'épidémie.

« On réunit dans une même intention le souvenir de Mgr Pivier, évêque de Roseau, décédé peu de temps auparavant, et qui avait été autrefois chargé de la paroisse de Diego-Martin. Une collecte de 50\$, faite parmi les fidèles, servit à l'achat de tentures pour la décoration du catafalque. La cérémonie se fit avec une grande solennité; deux Lèves du collège remplirent les fonctions de diacre et de sous-diacre.

« Quelques jours après, eut lieu le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Jouin, ancien curé de la paroisse, lâchement massacré dans un odieux guet-apens, le 10 mai 1870. L'endroit de ce forfait est marqué d'une croix. » Bull.



Nécrologie.

Nous avons dû nous borner par le passé à annoncer en quelques mots le décès de plusieurs de nos confrères, en remettant à plus tard leurs notices nécrologiques. Nous profitons des pages qui restent libres à la suite de ce Bulletin, pour nous acquitter de la dette que nous avons ainsi à payer à la pieuse mémoire de nos chers et regrettés défunts de la M. Martinique, les P. P. Contoz, Maîtrejean et Gloeckler et le F. Edouard.

Le P. Contoz,
mort à St. Pierre (Martinique) le 1^{er} Juillet 1876.

Le P. Louis-Stanislas Contoz naquit à Mézières, diocèse d'Annecy, le 13 avril 1849. L'avant dernier de quatorze enfants, il n'avait que 9 ans lorsqu'il arriva comme petit postulant dans la Cong^o où l'avaient précédé plusieurs de ses frères, notamment le Frère Dosithee. Ses bonnes dispositions et son désir d'être prêtre et missionnaire le furent admettre d'abord au collège de Gourin, au mois d'octobre 1857, et ensuite au petit scolasticat de N. D. de Sanguonnet. Il avait ainsi 14 ans de formation religieuse, lorsqu'il eut le bonheur de faire ses premiers vœux le 1^{er} oct. 1871, en la fête de N. D. du Rosaire. Deux mois auparavant (23 juillet) il avait été ordonné prêtre avec une dispense de 18 mois. Désigné peu après sa profession pour le collège de la Martinique, il accepta cette obédience avec esprit de foi et se dévoua de tout cœur à ses fonctions. Il fut chargé de l'humble emploi de professeur de septième. Il s'en acquitta, au témoignage du P. Grassin, avec un soin et une exactitude exemplaire, ainsi que de tous les devoirs de la Règle. Il avait en outre du talent pour la musique, ce qui pouvait le rendre d'autant plus utile.

Mais au bout de trois ans à peine, il dut revenir en France avec le P. Maîtrejean, au mois de mai 1874. Il était atteint d'une dysenterie que les soins et un changement d'air au Morne-Rouge n'avaient

pu arrêter. Durant son séjour en France, il eut la joie de prononcer ses vœux perpétuels, à l'issue de la retraite annuelle de la Maison-Mère. Le P. R. Père l'envoya ensuite quelque temps à Beauvais, où il acheva de réparer ses forces. (L. X. p. 337.) Enfin le 20 déc. il repartait de nouveau pour la Martinique avec les P. T. Moutrejean et Picarda, bien content de se retrouver au milieu de ses chers élèves de 7^e. Mais l'inexorable maladie dont il avait été atteint précédemment, le reprit en 1876, compliquée cette fois d'accès de fièvre pernicieuse, qui le conduisirent en peu de jours au tombeau; et le 1^{er} juill. il rendait sa belle âme à Dieu. Voici en quels termes le P. Grasser annonçait cette triste nouvelle à la Maison-Mère :

« Faut-il, mon P. R. Père, vous pencer le cœur, et vous annoncer que le cher P. Contoz nous a quittés, pour aller jouir au Ciel de la récompense promise au serviteur bon et fidèle ? Hélas ! oui, ce cher Père est mort le 1^{er} juillet à 10 h. du soir : Il est mort comme doit mourir un bon et fervent religieux, dans la paix et la joie du Seigneur ! Après avoir reçu les sacrements des morts et l'indulgence in articulo mortis, il ne s'est plus occupé des choses de ce monde ; son âme était tout à Dieu : A peine donnait-il un mot de réponse aux questions qu'on lui faisait ; il aimait qu'on lui parlât du Bon Dieu et du V. Père. Je pensais un instant que notre Vénérable Père allait faire éclater sa sainteté en rendant la santé à ce cher confrère, au moment où humainement tout était désespéré. Je lui ai attaché une relique de ce saint et bien-aimé Père ; et nous avons tous prié à cette intention. Mais le divin Maître en a jugé autrement, que son saint Nom soit béni !

— Le cher défunt a été enterré le lendemain soir au Morne-Rouge. Avant de l'emporter du collège, nous avons chanté les Vêpres des morts, et Mgr^e Lévrier, Evêque de Roseau, qui est ici avec nous en convalescence depuis une huitaine de jours, a fait l'absoute. (L. X. 8 juill. 1876.)

« On peut dire de ce jeune religieux, ajoute un journal de la colonie, comme de St Stanislas, son patron ; qu'en peu d'années il a rempli une longue carrière. La bonté de son caractère lui avait gagné l'affection et la confiance de tous les élèves du séminaire collège. Aussi tous ceux qui ne s'étaient pas absentés de St-Pierre, pendant ces vacances, et un grand nombre de parents, vinrent-ils rendre les derniers devoirs au cher et bien-aimé Père, si vite enlevé à leur affection et à celle des professeurs de l'établissement. »

(Journal des Antilles, 5 juillet 1876.)

Le P. Maîtrejean,
mort à Fort-de-France (Martinique) le 5 juillet 1877.

Le P. Grasser annonçait ainsi au C. R. Père la perte regrettable du P. Maîtrejean.

« Ma dernière lettre vous faisait pressentir un malheur : je ne me trompais pas. Cependant ce n'est pas le P. Mary, comme nous le pensions d'abord, mais le P. Maîtrejean que le Bon Dieu nous a enlevé. Ce Père est mort le 16 de ce mois, fête de N. D. du Mont Carmel, à 2 h. 1/2 après-midi. Ce mort sera un coup de foudre pour vous, mon très-Révérend Père, comme elle l'a été pour nous et pour toute la colonie. Le pauvre Père a été emporté après neuf jours de maladie ; c'est à l'hôpital militaire de Fort-de-France qu'il a rendu son dernier soupir. J'ai passé les cinq derniers jours auprès de lui sans le quitter un instant ; mais dès le premier jour de mon arrivée à Fort-de-France, j'avais perdu tout espoir. Le Père lui-même ne s'est jamais fait illusion sur son état, aussi s'est-il confessé dès le premier jour de mon arrivée. Quoiqu'il eût ensuite souvent le délire, cependant il est à remarquer que lorsque j'ai eu à lui demander des renseignements sur la maison, il m'a toujours répondu avec une parfaite lucidité d'esprit.

Il a fait le sacrifice de sa vie avec une grande générosité et une parfaite résignation à la volonté de Dieu. Depuis quelque temps même, il avait comme un pressentiment de cette mort ; il est allé pendant les petites vacances de juin au cimetière du Morne-Rouge pour indiquer et marquer la place où il voulait être enterré. Il a reçu les derniers sacrements avec les meilleures dispositions, je peux dire qu'il est mort la joie dans le cœur ; il est mort avec les marques visibles d'un prédestiné. Cette mort m'a été extrêmement pénible naturellement ; mais surnaturellement j'ai été grandement consolé. En présence de ces pieux trépas, on se sent plus porté vers Dieu et vers les choses du Ciel, et il me semble que l'on n'aura pas de peine non plus à mourir, et à aller rejoindre ces chers confrères qui sont déjà dans l'autre vie.

« Nous avons reçu, de la part de tout le monde les plus vives condoléances. M. le Gouverneur m'a écrit quelques mots de regrets et de peine pour le P. Maîtrejean qui m'ont bien réjoui le cœur. C'est que ce cher Père était universellement aimé et considéré dans le pays. Je vous envoie un article du journal Les Antilles, qui vous montrera la haute opinion qu'on avait dans la colonie du P. Maîtrejean. » (Lett. 23 juill. 77).
Voici cet article.

« Un des plus vaillants soldats de cette vaillante milice qui s'est entièrement dévouée à l'éducation de nos enfants, le R. P. Maîtrejean a succombé lundi dernier, à Fort-de-France, à une fièvre cérébrale qu'il avait contractée dans une récente tournée :

« Cet événement subit et inattendu pour tous, mais prévu et annoncé par la victime, a occasionné une douloureuse impression dans nos deux villes. Il y a un peu plus de deux mois (av. 77) sion se le rappelle, la voix éloquente du regretté Père retentissait à la tribune de la Chapelle du Morne-Rouge, pour glorifier N. D. de la Délivrante couronnée et les nouvelles cloches qui devaient convier les fidèles à la prière et aux St offices. Arrivé à la fin de son discours, le prédicateur, comme en proie à de sombres pressentiments, qui semblaient pour lui l'heureux appel d'une voix céleste s'écriait : « Cloches, vous vivrez longtemps, parce que vous êtes la cause des âmes, la cause de l'église, la cause de Dieu ; vous êtes aussi la cause de la société : Tous vivrez, parce que la croix vous protège et que vous reposez sur le roc solide

« Mais ma voix débile qui a été choisie pour chanter ici votre gloire, n'a pas les mêmes assurances ; elle s'éteindra bientôt peut-être et sera muette : Mes jours sont comptés ; Dieu seul en sait le nombre, et il fera sonner ma dernière heure d'après ses impénétrables desseins. A l'ombre de ce temple j'ai des frères qui dorment en paix dans le champ funèbre ; plusieurs m'ont averti que la mort frappe en capricieuse, et ils m'attendent ; ma place est marquée dans un étroit sillon.

« Quand ma dépouille inanimée paraîtra sur ces hauteurs pour vous demander un gîte, daignez, ô cloches, vous souvenir du faible tribut de louanges que je viens de vous adresser. Avec votre mélodie qui implore les cieux ; psalmodiez une prière suppliante ; entonnez le cantique des éternelles miséricordes du Seigneur, et vos accents divins, pénétrant l'obscurité de ma tombe ; feront jaillir sur mes cendres à peine refroidies, les célestes rayons de l'immortelle espérance.

« Plus tard encore, le R. P. Maîtrejean, entraîné vers le Morne-Rouge par un penchant irrésistible, s'y rendait vers la fin des dernières vacances du Séminaire-Collège, et son lieu ordinaire de promenade était le cimetière où reposent ses frères en religion, les 17 membres de la Cong^g du St Esprit et du St Cœur de Marie ; tombés dans la colonie ; martyrs de leurs devoirs. Avant de s'éloigner de ce champ des glorieux

trépassés et d'aller reprendre la direction du Collège St-Maurice à Fort-de-France, le T. Maîtrejean faisait marquer, par deux roseaux plantés en terre, au milieu des tombes fermées, la place d'une tombe à ouvrir bientôt.

« Cette tombe est celle qu'on a creusée mardi matin ; celle où l'on descendait ses restes quelques heures après.

« Étranges pressentiments qui devaient être si vite convertis en une terrible réalité ! » (Journal Les Amilles, 18 juillet 1877.)

— Voici maintenant quelques notes biographiques sur ce cher et regretté défunt, d'après une notice publiée par la Semaine religieuse du dioc. de St-Claude : (n^o du 22 sept. 1877.)

« Le R. T. Maîtrejean, Jean-Joseph-Émile, est né à Château-Chalon, le 11 juin 1831, d'une famille des plus honnêtes et des plus vertueuses. Sa mère, profondément chrétienne, lui inspira de bonne heure ces sentiments d'une foi vive et d'une piété solide, qui furent le germe de sa vocation de missionnaire. Grâce aux sacrifices qu'elle voulut s'imposer pour lui, et à la bienveillante intervention de quelques personnes charitables, il put suivre les cours de l'école de Salins et obtenir un brevet d'instituteur. Ce fut dans la commune de Barretaine qu'il exerça cette fonction

« Toutefois, cette position nouvelle ne répondait point à ses vœux ; il se sentait intérieurement poussé vers une vie plus parfaite. Dès lors, malgré ses occupations absorbantes, il se mit avec ardeur à l'étude du latin. Sans maître pour le diriger dans ce travail, il ne se laissa point rebuter par les difficultés les plus grandes.

« J'ai dû, écrivait-il plus tard à un de ses amis, faire mes études latines tout seul et sans guide ; imagine, par conséquent, combien j'ai dû rencontrer de difficultés... Je me rappelle être resté quelquefois plusieurs jours sur une même page à traduire ; car je n'avais personne à côté de moi pour me dire un mot dont j'avais besoin, pour me donner une explication bien simple assez souvent, mais que je ne devinais pas.... »

« Grâce à son énergie, il fut bientôt à même de réaliser le désir de sa mère et de répondre à la voix de Dieu qui l'appelait au service de son Église. L'attrait qui l'avait toujours poussé vers les missions, lui fit choisir la Cong^g du St-Esprit et du St-Cœur-de-Marie, qui recevait en même temps plusieurs enfants du diocèse, entre autres M. M. Tandel, de Bois-d'Amont, et Vincent, de Louvenne. Sans avoir communiqué ses projets, il quitta soudainement (Barretaine) pour se rendre au Noviciat de la Cong^g.

« Après sa profession, qui eut lieu en 1859, il fut envoyé au Séminaire

français à Rome. Là, le P. Maîtrejean exerça successivement pendant quatre ans les fonctions de procureur et de répétiteur. Durant son séjour à Rome, il fut chargé de donner aux soldats français une Mission, dont le succès fit connaître son zèle de missionnaire et son talent de prédicateur.

« En 1865, il se rendait à la Martinique par ordre de ses Supérieurs. Il y remplit divers postes de professeur et d'aumônier, etc, toujours avec le même zèle et le même dévouement. Son caractère gai et aimable, son genre ouvert et franc, ses manières sympathiques, lui gagnèrent facilement tous les cœurs, et ce qui vaut mieux encore, il était plein de foi, de courage et de zèle.

« Tout entier à ses travaux apostoliques, il se fit de la Martinique une seconde patrie : Sa santé, autrefois débile, s'y était beaucoup améliorée. Mais en 1874, après une mission très-pénible, il ressentit de violentes douleurs dans les articulations des mains, à tel point qu'il ne pouvait faire aucun usage de ses doigts et qu'il dût renoncer à la célébration des saints Mystères. Un voyage en France fut jugé nécessaire pour sa guérison ; ce fut la dernière fois qu'il revit ses amis et son pays natal. Sa courte apparition à Château-Châlon fut un véritable triomphe. Chacun se pressait sur ses pas et se fit un honneur de le recevoir en sa maison. A la messe paroissiale du dimanche, il fit une éloquente allocution qui émut jusqu'aux larmes ses nombreux auditeurs. Tous en gardent encore le plus vivant et le plus précieux souvenir.

« A son retour à la Martinique, le P. Maîtrejean fut chargé de la direction du collège St^e Marie, à Fort-de-France. Il exerça cet emploi avec une remarquable sagesse et une incontestable habileté ; à la grande satisfaction de ses supérieurs. Ce fut dans ces dernières fonctions que la mort vint le frapper à la fleur de l'âge, alors qu'il donnait les plus belles espérances. L'Eglise perd en lui un de ses apôtres les plus dévoués, et la Cong^g du St^e Esprit un de ses membres les plus pieux et les plus éclairés.

« Pour le diocèse de St Claude, c'est un nom glorieux à joindre à la liste déjà longue des missionnaires zélés qui ont consacré leur vie au service de Jésus-Christ et de son Eglise. »

— Nous terminons cette Notice de la Semaine religieuse de St Claude par ces lignes du P. Louis Ricarda : « Le cher P. Maîtrejean n'est plus avec nous ici bas. Son âme si pieuse envers Marie, vient de senvoler au Ciel sous les auspices de cette bonne Mère... Il a gardé toute sa connaissance jusqu'à la fin de sa courte maladie ; et il a expiré en murmurant de sa voix mourante le Nunc dimittis...

Le F. Edouard Klein,

décédé à Cherilly, à son retour de la Martinique, le 25 mai 1878.

Le F. Edouard Klein était né à Ammerschwihr, Rhin le 22 oct. 1827. Jeune encore il perdit sa mère; puis, à 18 ans, son père. Resté seul avec un de ses frères qui était marié, il se laissa aller plus ou moins aux vains plaisirs du monde. Mais, tout à coup, à l'âge de 23 ans, réfléchissant sur le danger que courait son salut, il rentra sérieusement en lui-même et changea complètement de conduite. A cette époque, il fit un voyage à N. D. du Gard, pour y voir un autre de ses frères qui était entré depuis 2 ans dans la Cong., et se trouvait alors chargé de la direction des Frères, le F. Klein Jean-Marie, mort à la Guadeloupe en 1855. Le spectacle de cette pieuse et fervente C^{te} toucha son cœur, et sur les conseils de son frère, il résolut d'abandonner le monde, et entra au noviciat des Frères le 16 janvier 1851. Nombreuses et terribles furent les luttes qu'il eut à soutenir au sujet de sa vocation; souvent même il fut sur le point de quitter tout pour retourner dans le monde. Mais ces combats ne firent que fortifier son courage; et une fois sa résolution bien arrêtée, ce fut fini, il ne broncha plus.

Un an après sa Profession, qu'il fit en 1852, il fut envoyé par la s^{te} obéissance à la Martinique, au grand séminaire du Trou-Vaillant. Puis, quand nos Tères prirent, en oct. 1859, la direction du séminaire-collège de St-Pierre, confié jusque-là à des prêtres séculiers de la colonie, il fut employé dans la nouvelle C^{te} comme sous-économe. Il avait, en effet, des aptitudes spéciales pour cet emploi. Outre l'entretien de la maison, il avait le soin des domestiques, sur lesquels il exerçait un grand ascendant. Très-entendu pour ce qui concernait le service intérieur, il avait en tout un grand esprit d'ordre, de prévoyance et d'économie; travaillait avec activité, sans perdre de temps; tenait ses comptes avec le plus grand soin; et avait à cœur les intérêts matériels dont il était chargé.

A ces qualités, le F. Edouard joignait un caractère facile et

et serviable ; il était envers les Pères plein de respect et de déférence, honorant en eux le caractère sacerdotal. Sa charge le mettait aussi en relation avec beaucoup de personnes du dehors ; et sous ce rapport, elle n'eût pas été sans danger pour un religieux moins fidèle. Mais le bon F. Edouard exerçait à cet égard sur lui-même la plus grande vigilance. Sa fuite des occasions dangereuses, la fidélité à la Règle et le soin de son emploi, c'étaient là ses résolutions principales de retraite ; et il apportait le plus grand soin à les observer. Il écrivait lui-même avec simplicité au C. R. Père, qu'il ne croyait pas avoir manqué par sa faute un seul exercice de piété.

Ses bonnes dispositions se firent admettre, sans difficulté aux vœux perpétuels ; il eut le bonheur de les faire à la Martinique le 19 mars 1863.

Comme aide-économique ; le F. Edouard était chargé du soin des prêtres du diocèse ; quand ils se réunissaient au séminaire-collège pour la retraite ecclésiastique. Il était pour eux plein de prévenance et d'attention, et toujours disposé à leur rendre service. Aussi, à l'issue de la retraite pastorale de 1877, ayant appris que ce bon Frère devait partir pour France, à cause de sa santé délabrée ; ils eurent à cœur de lui exprimer, dans un compliment qu'ils lui firent, toute leur reconnaissance pour sa sollicitude et ses bons soins à leur égard, chaque fois qu'ils avaient eu occasion, depuis environ vingt ans, de venir au séminaire-collège.

Depuis longtemps, le F. Edouard aurait eu besoin de rentrer en Europe pour refaire sa santé. Mais comme il n'y avait personne pour le remplacer dans sa difficile fonction, il voulut aller jusqu'au bout de ses forces. Et quand il revint de la Martinique le 19 nov. 1877, épuisé par l'anémie, il était malheureusement trop tard. Pendant quelque temps cependant, on espéra que le changement d'air le remettrait. A la Martinique surtout on souhaitait vivement son prompt retour. Mais, après quelque amélioration, ses forces allèrent déclinant de plus en plus ; et il s'éteignit doucement à Chevilly, le 25 mai 1878.

Cette triste nouvelle, en parvenant à la Martinique jeta la plus grande tristesse parmi les Pères et les élèves du séminaire collège et dans la ville de St-Pierre, où le bon F. Edouard était aimé et estimé de tout le monde.

« C'est donc fini, écrivait le P. Grassier à la Maison-Mère, je ne reverrai plus ce cher confrère en ce monde ! Que la sainte volonté de Dieu soit faite. J'aimais bien ce frère et il m'avoit bien utile ; et cependant je suis content qu'il soit allé dans le sein du bon Dieu ; il avoit assez travaillé sur cette terre pour avoir le droit de se reposer. Ce qui me réjouit aujourd'hui au sujet du cher F. Edouard, c'est sa régularité ; sa fidélité à accomplir ses exercices de règle, tous les jours et à l'heure marquée dans son règlement particulier. Ses occupations ne lui permettaient pas de les faire en C^{te}, il était obligé de les faire seul. Il lui était donc d'autant plus difficile d'être régulier, et cependant il ne manquait jamais à un point de la règle ; et voilà pour quoi le bon Dieu a dû être bien content de lui. Puis, le F. Edouard aimait la Cong^e autant qu'il était possible de l'aimer et se sacrifiait pour ses intérêts. Tout cela me réjouit grandement à cette heure, car il n'est pas possible que le bon Dieu ne lui ait pas fait miséricorde. Quand la mort nous enlève de pareils confrères, le regret et la douleur qu'on éprouve naturellement, sont toujours tempérés par la joie et la consolation qui viennent du ciel. » Lett. du 28 juin 1878.



Le P. Glæckler,

mort à St-P. Pierre (Martinique), le 10 oct. 1877.

Parmi les pertes si cruelles que la Cong^e a faites à la Martinique, en ces dernières années, la plus grande et la plus douloureuse, sans contredit, a été celle du P. Glæckler. Le Bulletin a déjà donné, en annonçant sa mort, le récit de ses derniers instants. (T. X. n^o 120, p. 35.) Nous y ajoutons une courte notice sur ce cher et regretté confrère dont le souvenir est toujours vivant à la Martinique.

Voici d'abord les détails que nous a donnés sur ses premières années son digne frère, curé à Stotzheim.

« Le P. Ignace Glöckler, le 8^e enfant sur 13 de François-Joseph Glöckler et l'Odile Fritsch, naquit à Niederbronn (dioc. de Strasbourg), le 18 nov. 1827, sous le patronage de St. Martin. Ses parents, profondément chrétiens, lui inspirèrent dès le bas âge l'amour de Dieu et la haine du péché. Cela n'empêchait pas chez le petit Ignace quelques espiègleries, qui lassaient souvent son bon maître d'école; mais la classe réparait tout cela, et il y tenait toujours le premier rang. Aussi le curé de Niederbronn, M. Reichardt, qui l'avait déjà distingué parmi ses enfants de chœur, pressa-t-il ses parents de l'envoyer au collège de Bitché. Avant de partir sa pieuse mère fit avec lui à pied un pèlerinage au Sanctuaire de N. D. de Marienthal, situé à 25 kilom. de Niederbronn, afin de vouer son fils à Dieu et à Marie. Le jeune Ignace entra en 1^{re} année au collège de Bitché en oct. 1841; et l'année suivante, au mois de juill., il eut le bonheur d'y faire sa 1^{re} communion. Il était alors bien souffrant, et ce ne fut qu'avec peine qu'il put s'avancer jusqu'à la table. St. Mais, au bout de quelque temps, passé dans sa famille, sa santé se rétablit rapidement; et il put aller à la distribution des prix le 24 août 1842, pour y recevoir le prix d'excellence; qu'il eut ensuite dans toutes ses classes.

« Envoyé, en 1845, au petit séminaire de Strasbourg, ses talents, l'aménité de son caractère lui gagnèrent l'estime et l'affection de tous. Il était déjà très-habile musicien, et possédait une belle voix de ténor, qui lui donnait une place choisie dans les chœurs de musique. Il étudiait la philosophie en 1849, sous la savante direction de M. Reich, quand eut lieu à Strasbourg le sacre de M^{gr} Kobes, qui venait d'être nommé Vicaire apost. de la Sénégambie. Ses instructions que le nouvel évêque des noirs donna à la chapelle du séminaire enflammèrent tellement le cœur d'Ignace, qu'il prit dès lors la résolution d'entrer lui aussi dans la Cong^g naissante des missionnaires des nègres. Mais il fallait vaincre la résistance de ses parents. Pour cela il eut recours au V^{bl} Père Libermann, alors de passage à Niederbronn, et qui logeait dans la maison paternelle. C'est là, ajoutée la notice à laquelle nous empruntons ces détails, dans la chambre n^o 3, depuis toujours vénérée comme ayant servi d'habitation à un saint, que fut décidée la vocation du jeune Ignace. Il s'adressa au pieux serviteur de Dieu; et grâce à sa douce et persuasive intervention, il put enfin arracher à l'affection maternelle le oui décisif que son père lui avait déjà donné.

« Depuis, il a revu deux fois Niederbronn; à l'automne de 1853, avant son départ pour les pays d'outremer; et en 1859, à son retour de la Martinique en France. On se rappelle encore la scène touchante qui se

passa dans la famille, lors de ses adieux en 1853. Père et mère, frères et sœurs, amis et voisins l'entouraient. Sur l'avis de sa pieuse mère, tous se mirent à genoux pour recevoir la bénédiction du généreux apôtre. Puis se précipitant à son cou, sa mère lui dit : « Adieu, au revoir, au ciel! » — L'année suivante, en effet, elle allait l'y attendre.

C'est le 27 novembre 1849 que le P. Glöckler arriva à N. D. du Jard. Il y fit ses études théologiques; et le samedi st., 26 mars 1853, il recevait l'onction sacerdotale, dans la chapelle de cette antique abbaye, des mains de M. gr. Kobès. Le lendemain, dans la belle fête de Pâques, après être monté le matin au st. autel pour la première fois, il eut le bonheur de faire sa Profession religieuse. Il fut, peu après, destiné, avec les P. P. Klein et Suillaud, et les F. F. Vincent et Joseph, pour le séminaire-collège de la Guadeloupe, que venait de nous confier le successeur de M. gr. Lacarrière à la Basse Terre, M. gr. Forcade. Tous s'embarquèrent à Brest le 2 déc. 1853, avec le nouvel évêque et un nouveau Gouverneur de la colonie.

Le séminaire-collège était dirigé jusque-là par des prêtres séculiers; mais on avait compris dès lors la nécessité de le confier à une Cong. religieuse. On appropria un nouveau local, choisi par M. gr. Forcade, et nos Pères commencèrent les cours, dès la rentrée de février 1854. Le P. Klein était supérieur de l'établissement; mais il fut emporté à la suite d'abcès gangréneux, le 9 sept. 1855. (Enc. n. 12 p. 21 et 96.) Le P. Glöckler fut d'autant plus douloureusement frappé par ce coup terrible, qu'il devait naturellement succéder au regretté défunt, et que déjà d'autres épreuves, non moins pénibles avaient commencé.

M. gr. Forcade, en effet, changeant de dispositions à l'égard de nos Pères, par suite de circonstances que nous n'avons pas à raconter ici, leur enleva l'aurore pour laquelle il les avait appelés, et ils durent se retirer, au mois de février 1856, à l'île de St-Barthélemy, où ils demeurèrent jusqu'au mois de juillet.

Le C. R. Père Général donna alors au P. Glöckler son obédience pour la Martinique, où M. gr. Leherpeur nous avait confié le grand séminaire que l'on y avait commencé.

au Trou-Vaillant. Il y fut successivement chargé de l'enseignement de la philosophie, puis de la théologie jusqu'en 1859, où il revint faire un voyage en France. M^r Torchez venait de nous confier la direction du petit séminaire de St-Pierre, dirigé jusqu'alors par des prêtres du diocèse. Le talent littéraire et les aptitudes du P. Glöckler pour l'enseignement, le désignaient tout naturellement au choix de nos supérieurs pour les principaux cours de cet important établissement, qui lui doit en grande partie ses succès.

« Durant les 17 ans qu'il y a passés, dit un journal de la colonie, on l'a vu professer successivement et parfois simultanément les cours les plus difficiles et les plus élevés, cours de littérature, cours de sciences, cours de philosophie, cours d'histoire, etc. Il était spécialement chargé des cours préparatoires au baccalauréat. Avec quel zèle il se donnait au perfectionnement scolaire des jeunes élèves sur le point de partir pour France, de ces jeunes gens dont les succès nous ont appris tant de fois les éclatants succès dans la métropole !

« La philosophie, les sciences abstraites ne jetaient en aucune manière l'aridité sur sa belle intelligence. C'était un artiste distingué. Il avait une très-belle voix, chantait admirablement bien, et excellait à former des chœurs de musique. N'est-ce pas lui qui était l'artiste préparateur, l'âme vivante et harmonieuse de ces chants du séminaire-collège, qui nous ont si souvent ravis d'admiration aux cérémonies de la chapelle de l'établissement, à diverses fêtes de la cathédrale et aux jours solennels des distributions de prix ? » (Bien public 10 oct. 77 - Lett. P. Grasser 27 janv. 78.)

A ces talents rares et variés, le P. Glöckler joignait le don, plus rare encore peut-être, de savoir habilement communiquer ce qu'il possédait. Son enseignement et sa méthode étaient remarquables de précision et de clarté. C'était avant tout un parfait professeur. Tout semblait couler de source ; et cependant c'était le fruit d'un travail constant et soutenu. Malgré son expérience et sa science acquise, il n'entraît jamais dans sa classe sans

avoir immédiatement préparé son cours ou sa leçon. Tout à ses fonctions, il s'attachait à les remplir avec exactitude et perfection, et il y réussissait; en effet, avec une perfection rare; sous ce rapport, on peut dire que c'était un modèle.

Comprenant la haute importance pour la jeunesse d'une éducation sérieusement chrétienne, il se donnait tout entier à l'œuvre crucifiante; comme il l'appelait lui-même, à laquelle le bon Dieu l'avait cloué. Si, en effet, la fonction de professeur est pénible partout, elle l'est surtout dans les colonies, où aux fatigues ordinaires de la classe s'ajoutent encore celles de la chaleur et du climat. Ce labeur quotidien, incessant, sans relâche, c'était toute la vie du P. Glæckler. On peut dire de lui qu'il est mort à la peine; car il s'est dépensé jusqu'au dernier moment dans l'œuvre si ardue de l'éducation de la jeunesse des colonies, se prêtant à tout sans réserve, malgré les fatigues qui l'accablaient dans les derniers temps surtout. Toujours avec ses livres, il n'aimait pas à fréquenter le monde. Il était cependant très-agréable, charmant même, dans ses rapports avec les personnes du monde; mais il fuyait, autant que possible les relations extérieures, pour s'appliquer à ses fonctions. (Notes du P. Grassier.)

Rien ne lui tenait tant à cœur que l'honneur et la réputation du séminaire-collège, auquel il avait été attaché par l'obéissance. Mais pour ce qui le concernait personnellement, il était, malgré l'éclat et la supériorité de son intelligence, plein d'humilité, de défiance de lui-même « Ignovus, dum utilis; c'est là, disait-il, dans une de ses lettres, une devise qui semble faite exprès pour moi; heureux si je puis n'être pas tout-à-fait inutile et à charge à la Cong^g ». La plupart des discours prononcés aux distributions des prix étaient composés ou du moins revus et perfectionnés par lui; mais il en laissait volontiers tout l'honneur à ceux qui avaient à les débiter. La défiance qu'il avait de lui-même était parfois excessive, car elle le rendait extraordinairement timide, à tel point qu'il pouvait à peine réciter la prière dans un exercice public. Le Bon Dieu voulait sans doute par là le tenir davantage dans l'humilité et lui faire

acquérir plus de mérites pour le Ciel. Il fut un moment question de le nommer Supérieur. On ne saurait dire à quel point il en fut effrayé. Cependant il écrivait au C. R. Père, après lui avoir exposé toutes ses difficultés, ces admirables paroles qui révèlent le fond de sa belle âme: « Mais enfin, si vous avez décidé irrévocablement de me jeter sur les épaules cette lourde charge de plomb qu'on appelle l'autorité, eh bien, mon très-révérénd Père, quoi qu'il m'en coûte et quoi qu'il puisse m'arriver, je me soumettrai. Ma vie vous appartient; vous avez le droit d'en disposer, et je n'ai pas celui de refuser, même quand je suis à peu près certain de succomber. » (Lett. du 28 mai 1875.)

Ces sentiments de crainte et de défiance de lui-même l'empêchèrent longtemps de demander les vœux perpétuels. La Providence permit même qu'il fut affligé de fortes tentations contre sa vocation. Mais ce qui pour d'autres, moins généreux, eût été une occasion de défection, e. à. d. le travail et la peine, étoit au contraire pour lui un motif de rester à la tâche. Quitter pour ce motif et en de telles circonstances, eût été à ses yeux une lâcheté, une honteuse et criminelle défection. Son esprit de dévouement, de générosité le firent donc triompher de toutes les tentations; et combien il fut heureux ensuite de s'être consacré pour toujours au Seigneur dans la Cong^g! Trois jours avant sa mort il écrivait au P. Sundhauser: « le C. R. Père sait bien que je me suis voué à la Cong^g corps et âme. »

C'est le 2 fév. 1875, à la Martinique, qu'il prononça ses vœux perpétuels. Depuis lors, il s'appliqua davantage encore à être un vrai religieux. L'esprit de foi dominait dans sa vie. Excellent confrère, il était envers tous plein de prévenance et de charité. Dans ses rapports avec les élèves, il était également rempli de douceur et de honte, mais sans jamais se laisser aller à la faiblesse ou à la familiarité à l'égard d'aucun enfant. Tous, en retour, avaient pour lui une affection pleine d'estime et de confiance. Et ces sentiments étaient partagés par les familles, le clergé, la colonie toute entière. Aussi sa mort a-t-elle été regardée comme une perte cruelle pour tout le pays.

Voici sur ses derniers instants et ses obsèques quelques détails donnés par le Bulletin de la C^{te}, et qui complètent ceux qu'on a déjà donnés en annonçant sa mort.

« C'est le mercredi 30 oct. 1877 vers minuit que le cher Père Glæckler fut atteint de la crise qui devait l'emporter quelques heures après. Le P. Babel, son voisin de chambre, réveillé par des cris plaintifs, accourt aussitôt, et profitant de quelques courts instants de lucidité, lui donne une dernière absolution. Le bon Père s'était d'ailleurs confessé deux jours auparavant au P. Supérieur et avec un soin tout-à fait extraordinaire, comme si c'était sa dernière confession. Ses efforts de deux médecins demeurent impuissants à le tirer de son état de prostration. Vers 6 h., le P. Grasser lui donne l'Extrême-Onction, puis il monte à l'autel, ainsi que deux autres Pères, afin d'offrir la 5^{te} Messe pour le cher malade. Celui-ci cependant baissait à vue d'œil; sa respiration devenait de plus en plus haletante et entrecoupée. A 8 h., presque tous les Pères étaient réunis autour du mourant; les élèves veulent venir eux-mêmes faire leurs derniers adieux à leur Père bien-aimé. Quelques minutes après, le P. Glæckler rendait sa belle âme à Dieu, devant les Pères dont il avait été le parfait modèle pendant 18 années, en face de ses chers enfants créoles pour qui il avait sacrifié sa vie, en présence des Sœurs de St-Paul, dont il était le Père spirituel, et qui étaient accourues pour lui prodiguer leurs soins, pour la première fois inefficaces. Huit heures et quart donnaient au Fort, quand le P. Renaud prononçait, au milieu des pleurs et des sanglots, le Profisciscere; le P. Glæckler avait en effet quitté la terre.

« En place du Fort retentit bientôt de cette exclamation partout répétée : « le P. Glæckler est mort ! » Ce fut comme un coup de foudre dans toute la ville. Grand nombre de personnes accoururent aussitôt pour s'inspirer du corps du cher et regretté défunt. Ses personnages les plus marquants se mêlaient à des gens de toute condition. Le P. Glæckler avait su en effet, se faire aimer de tout le monde, des grands et des petits qui avaient eu quelques rapports avec lui. A 5 h. du soir, eut lieu le lever du corps. Ce

fut pour l'humble religieux un véritable triomphe. Il fut conduit à la chapelle par une foule d'amis, venus de tous côtés. Dès le soir, on le transporta au Morne-Rouge ; où les sœurs de la Délivrande veillèrent toute la nuit auprès de sa dépouille mortelle. Le lendemain, vers 9 h., arriva M. y^e Carnié avec les Pères de St-Pierre et de Fort-de-France et plusieurs prêtres de la colonie. M. le Curé de la cathédrale chanta la Grand-Messe avec diacre et sous-diacre, et sa Grandeur fit l'absoute. Il y était accouru beaucoup de monde de la ville, sans compter les paroissiens de la Délivrande. jamais au Morne-Rouge on n'avait vu un aussi solennel enterrement.

« Le P. Grasser avait la pensée de faire ensuite chanter une messe de requiem dans la chapelle du collège. Mais peu de personnes auraient pu y assister ; et tous tenaient à rendre à la mémoire du regretté défunt l'hommage public de leur pieuse reconnaissance. Ses anciens élèves de la ville de St-Pierre écrivirent donc une lettre commune au P. Supérieur pour lui exprimer, avec leur regret amer et profond de la perte d'un maître vénéré, leur désir unanime de faire célébrer pour le repos de son âme, un service funèbre solennel, dans l'église cathédrale.

« Le P. Grasser acquiesça de grand cœur à des vœux si légitimes ; et le service demandé fut célébré à la cathédrale le mardi 30 oct., à 8 h. du matin. »

Le P. Grasser écrivait le lendemain : « Hier a eu lieu le service du P. Glœckler à la cathédrale. Dire ce que ce service a eu de touchant, de beau, de sympathique pour nous, est chose impossible. Pour se rappeler un pareil office funèbre, il faut remonter jusqu'à M. y^e Leherpeur. Quelle pompe ! Quel concours de prêtres, de fidèles de toutes conditions ! Nos élèves ont chanté une messe de requiem en musique ; l'orchestre a joué des morceaux funèbres admirables. Rien du côté des hommes n'a manqué pour nous consoler. Depuis le Gouverneur jusqu'au dernier des père de famille, tous nous ont offert leurs condoléances les plus sympathiques. Mais hélas ! tout cela ne nous rendra pas notre cher Père ; ce Père qui était pour moi un ami d'enfance, un ami dévoué,

fidèle, attaché jusqu'à son dernier soupir, un conseiller sage et prudent, un aide intelligent et puissant; ce Père qui, pour le collège était un professeur modèle, le plus ferme appui, l'inspirateur et le directeur de ses fêtes, le gardien vigilant de son honneur et de sa bonne réputation au dehors. Ah! quel vide!... Néanmoins, que la sainte volonté de Dieu soit faite et son saint nom béni!

(Lett. du 31 oct. 1877.)



Nouvelles récentes.

— Nous n'avons cette fois, heureusement, aucun décès nouveau à annoncer à la fin de ce bulletin. Les nouvelles que nous avons de toutes nos C^{tes} sont, grâce à Dieu, généralement assez bonnes.

— Le R. P. Vicaire général se trouve toujours très fatigué, par suite de crises d'estomac, depuis la mort de notre Très Révérend Père. Prions pour que le bon Dieu soutienne ses forces et nous le conserve longtemps encore.

— Comme on a pu le savoir déjà par les journaux, le nouvel Evêque de Bourbon, M^{gr} Coldefy, vient d'être préconisé dans le consistoire du 13 mai.

Maison-Mère, le 18 mai 1881.

Bulletin Général.

Admissions d'aspirants.

Par diverses décisions, ont été admis à l'oblation :

Au Noviciat des clercs, le 8 juin, (Déc. du 4 juin.)

M. Washington da Conceição, Pat. de rel. St François-Xavier.

Au Grand Scolasticat, le 8 juin, (Déc. du 4 juin.)

M. Salain Guillaume Eugène, Pat. de rel. St François-Xavier.

Au Petit Scolasticat de N. O. de Langoumet, le 5 juin, (Déc. 8 mai.)

M. M. Stéphan Louis, Pat. de rel. St Pierre,

Hirtz Eugène, Pat. de rel. St Ignace,

Girollet Félix, Pat. de rel. St François de Sales,

Fricos Joseph-Henri, Pat. de rel. St Antoine,

Kieffer André, Pat. de rel. St François-Xavier,

Haymann Lucien, Pat. de rel. St Victor,

Taillard Ernest, Pat. de rel. Marie-Joseph,

Kuentzler Alphonse, Pat. de rel. St François,

Le Cog Constant-Ernest, Pat. de rel. St Vincent de Paul,

Atzenhoffer Joseph, Pat. de rel. St Bernard.

Au Petit Scolasticat de Cellule, le 4 juin, (Déc. du 7 mai.)

M. M. Chassagnol Benoît, Pat. de rel. St Louis,

Frankoual Louis, Pat. de rel. St François-Xavier,

Berger Eugène, Pat. de rel. St Camille deellis,

Schultz Emile, Pat. de rel. St Dominique,

Dargnat Auguste, Pat. de rel. St Emile,

Espinasse André, Pat. de rel. St Grégoire,

Hummel Eugène, Pat. de rel. St Désiré.

Guyane française.

Janv. 1877 - Juin 1881.

Cité du St Rédempteur, à Cayenne.

1. Vocable de la Cité. Personnel. — 2. Clergé séculier. Retraites eccl.
— 3. Cénicium du V. Père. Détails (1876). — 4. Service p^r Pie IX Salut p^r
Séon XIII. Denier de St Pierre. Mission dédiée au St Cœur. (1878) — 5. Associa-
tions: St Cœur. Rosaire, Tiers-Ordre, Apost^l de la prière, Com^m réparat^l,
de persévérance. — 6. Ouvroir. Nouveau local. — 7. Trop^l de la Foi. St Enfe.
8. A^les Com^m — 9. Vêture de 2 nov. de St Joseph (1880) — 10. Distrib^l
des prix. Discours du P. Emonet. — 11. Collège retiné aux Frères. Séans des
Pères à q. q. élèves. Arrivée des prof^l laïcs. — 12. Chambre d'agriculture rem-
placée par un Cons^l g^l (1879). — Esprit inélig^l. — 13. Attaques contre les
Pères. Protest^l du P. Emonet. — 14. Rapports avec l'adm^m. Gouv^l. — 15. Au-
vres bords de Cayenne. Rémire. Camp St Denis — 16. P. Emonet à Approua-
que etc. — 17. Visites au terrain contesté.

Extrait du Bull. et de la Corresp^l de la Cité — 1. La Cité de Cayenne
a demandé, l'an dernier, à la Maison-Mère, un vocable reli-
gieux, conformément aux Const^l Le C. R. Père Général dé-
funt lui a donné, par décision du 5 avril 1880, le titre de Cité du
Très-Saint Rédempteur, inscrit en tête de ce Bulletin; l'église paroissiale est elle-même dédiée à N. S., sous le vocable de Saint-Sauveur.

— « Le personnel de la Cité, plus ou moins modifié depuis le dernier
Bulletin, se compose actuellement du R. P. Emonet, Préfet apost.,
des P. P. Guyodo, Ledhui, Buguel, Le Belley, Friederick, Giron,
Schuwer et Pillard, du F. Longin et de l'agrégé Tromelin.

Le P. Guyodo est spécialement chargé du service paroissial
de la ville de Cayenne, avec l'aide des P. P. Buguel, Friederick
et Giron. Le P. Ledhui, qui doit avoir bientôt sa retraite, mais
n'en travaille pas avec moins de courage, dessert l'hospice civil
du Camp de St Denis, à 20 minutes environ de la ville. Le P. Le-
Belley est aumônier du pénitencier de Cayenne, ce qui ne l'em-
pêche pas d'aider les autres Pères pour le ministère paroissial.

quant aux P. Pillard et Schurrer, ils étaient précédemment professeurs au collège de Cayenne, avec le P. Friederick; depuis la laïcisation de cet établissement, le premier a été chargé de la paroisse de Rémire, et le second de celle du Canal-Torcy, du moins jusqu'à nouvel ordre. Le P. Le Bellier, actuellement à Cellule, demeure aussi toujours attaché en principe à la C^{té} de Cayenne, bien que son séjour en France ait été successivement prolongé pour des raisons particulières.

— 2. En ajoutant au personnel de la C^{té} de Cayenne celui de Mana et de S^t Laurent du Maron, cela porte à 16 le nombre des Pères de la Mission de la Guyane. Il y a, en outre, en ce moment, 15 prêtres séculiers, employés soit à Cayenne, soit dans les quartiers.

Chaque année, à peu près, ces Messieurs ont une retraite spéciale en dehors de la retraite annuelle des Pères; ils s'y rendent avec bonheur. Voici notamment ce qu'écrivait le P. Emonet sur celles de 1877, puis de 1879.

« La retraite ecclésiastique que nous venons de terminer n'a rempli de consolation. Elle a commencé le mercredi 18 avril et s'est terminée le mercredi 25. Seize prêtres étaient présents. Tous ont été admirables de recueillement, de piété et de bonne volonté. Je ne crois pas qu'on puisse dire des retraites ecclésiastiques qu'il y en ait de meilleurs. J'ai cru pouvoir et même devoir cette fois encore en donner moi-même les exercices. Je faisais chaque jour deux conférences et donnais le soir le sujet de méditation. De plus, à 2 h., je faisais un entretien de pastorale d'une 1/2 heure, dans lequel nous avons revu une bonne partie de la théologie, traitant des questions plus particulières à la Mission. Cet utile exercice leur a plu beaucoup; plusieurs ont demandé à copier mes notes. La clôture de la retraite a eu lieu solennellement à l'église paroissiale.

« Le P. Hervé avait réglé qu'il y aurait une retraite commune tous trois ans. Après celle de 1875, tous me demandèrent à l'avoir tous deux ans. Cette fois, plusieurs m'ont supplié de la rendre annuelle. et telles dispositions sont certainement bien consolantes.

« A la retraite de 1877, même piété et même empressement; tous les prêtres séculiers de la colonie étaient présents. Elle a été extraordinairement consolante, impossible de désirer mieux. Je bénis le bon Dieu, quoique j'aie sois un peu fatigué. » (Lett. 1^{re} mai 1877 et 3 fév. 1877.)

— 3. Au triduum d'actions de grâces, célébré à l'occasion de l'introduction de la Cause de N. V. Tère, tous les prêtres de la Mission, ainsi que la population elle-même, se sont unis avec bonheur à nos sentiments de joie et de reconnaissance. On a dû se borner, au dernier Bulletin de Cayenne, à donner quelques lignes sur cette cérémonie, qui venait alors d'avoir lieu. (C. X. p. 863.) Nous ajoutons ici d'intéressants détails qui nous ont été transmis ensuite à ce sujet.

« Ce triduum s'est accompli dans l'église principale de la ville et avec toute la solennité possible, les 7, 8 et 9 nov. 1877. Le R. P. Emonet avait envoyé une lettre circulaire à tous les prêtres de la préfecture pour les inviter à joindre leur reconnaissance à la nôtre en venant assister aux exercices du triduum. Tous ceux qui n'étaient pas empêchés se firent un pieux devoir de se rendre à cette invitation.

« Rien ne fut négligé pour les préparatifs de ces fêtes, l'église paroissiale n'avait jamais été si richement ornée. Les Sœurs de St-Joseph avaient depuis un certain temps déjà consacré une partie de leurs loisirs de vacances à exécuter — bannières, oriflammes, guilandes, etc. Les Sœurs de St-Paul de Chartres, malgré leurs occupations auprès des malades des hôpitaux, n'avaient rien omis non plus pour contribuer à l'éclat de la solennité.

« Dès le mardi 7 nov. premier jour du triduum, une foule nombreuse outre les enfants des écoles, garçons et filles, assistait à la Grand' Messe célébrée vers 5 h. 1/4 du matin. Elle fut chantée, par le prêtre le plus ancien de la Mission, M. l'abbé Chénier, aumônier de l'hôpital militaire, assisté des P. P. Krænner et L'embrun, comme diacre et sous-diacre. L'exercice du soir eut lieu vers 6 h. Après le beau chant du Magnificat, le P. Guyodo monta en chaire; et pendant trois quarts d'heure, il tint son vaste auditoire de notre V. Tère avec un charme particulier. Il fit spécialement ressortir son admirable confiance en Dieu, toujours inaliénable au milieu des plus cruelles épreuves et couronnée jusqu'à la fin de triomphes d'autant plus

éclatants que tout semblait humainement désespéré. L'instruction fut suivie de la bénédiction solennelle du S. Sacrement, donnée par M. l'abbé Seroy, assisté de M. M. Fraysse et Lignol.

« Le second jour, l'assistance fut encore plus nombreuse. La Grand' Messe fut chantée par M. l'abbé Costes, qui eut pour diacre le P. Oselpuech et pour sous-diacre le regretté P. Finot. Le soir, le Père Secomté fit un sermon sur l'humilité, vertu de prédilection de notre V. Père. C'était, d'après le rang d'ancienneté, à M. l'abbé Auxionas, à donner la bénédiction du S^t Sacrement; M. M. Lignol et Hervé l'assistèrent dans cette cérémonie.

« Enfin arriva le grand jour. La foule était si considérable que l'église ne put la contenir. La décoration frappait tous les regards. De tous côtés apparaissaient des bannières avec des inscriptions appropriées à la circonstance. Des banderoles, aux couleurs variées, rehaïtaient entre elles les colonnes de la grande nef. Les quatre nefs latérales qui présentent d'un côté les autels du S^t Cœur et de S^{te} Anne, et de l'autre, ceux de la S^{te} Vierge et de St Joseph, étaient également décorées. À chaque baie de l'église, ainsi qu'aux colonnes, étaient suspendues des oriflammes. Le maître-autel, entouré de colonnettes, et ombragé par sept belles bannières, était couvert de candélabres et de magnifiques bouquets de fleurs. La maison de la Préfecture, qui se trouve presque en face de l'église, avait elle-même revêtu un aspect de fête. Une immense guirlande de verdure, sur fond blanc et rouge, avec l'emblème et la devise de la Cong^o, en tapissait la façade; et, dans les embrasures des fenêtres étaient placées des statues de la S^{te} Vierge, de St Joseph et d'autres saints qui semblaient ainsi s'unir à notre joie.

« La veille, à midi et le soir, les cloches avaient déjà annoncé à la ville l'approche de la fête. Et le jour même, dès 4 h. 1/2 du matin, leurs joyeux carillons réveillaient les habitants. Avant 7 h. l'église était comble. C'était l'heure de la Messe. Le clergé, avec les enfants de chœur, alla au devant du R. P. Préfet et l'accompagna processionnellement de la préfecture à l'église. Le R. P. Monet célébra la Grand' Messe, assisté de M. M. Chennier et Costes, comme diacre et sous-diacre.

« La cérémonie de clôture était fixée à 8 h. du soir; les autorités y avaient été invitées; personne n'y manqua. Dans le sanctuaire était M. le Gouverneur entouré de son état-major, et vis-à-vis le Directeur de l'Intérieur. Dans les stalles étaient les autres fonctionnaires de la colonie. Pas une place vide. Après le chant de

cantiques exécutés par les élèves des Sœurs de St Joseph. Le R. P. Simonet monta en chaire et captiva, par le charme de sa parole, son brillant auditoire, en lui rappelant la vie humble et admirable de ce Juu converti, qui, dans sa faiblesse et sans aucun moyen humain, avait durant sa vie, accompli de si grandes choses, et que Rome venait de déclarer vénérable. Puis il donna la bénédiction solennelle du St Sacrement; assisté, comme le matin, de M. M. Chevrier et Costes.

« Vers midi, le R. I. Trézet avait réuni à déjeuner tous les prêtres séculiers qui étaient alors à Cayenne. Il leur témoigna sa vive satisfaction de les voir réunis aux Tères dans cette occasion solennelle en exprimant l'espoir que cette union entre tous les prêtres de la Mission, séculiers et religieux, se continuerait toujours ainsi. Le plus ancien de ces Messieurs le remercia au nom de tous ses confrères en l'assurant de leur sincère estime et de leur entier dévouement. »

— 4. — Le 21 mars 1878, ajout^e le Bulletin de la Ct^e, une autre cérémonie extraordinaire attirait à l'église toute la population; c'était le service funèbre célébré pour le repos de l'âme du grand et bien-aimé Pontife que venait de perdre l'Eglise. Il y a eu à cette occasion une manifestation vraiment magnifique. M^r le Gouverneur, l'Inspecteur général, tous les chefs d'administration, les officiers des divers corps, la magistrature, les notables du commerce et de la finance étaient présents. Quant à la foule, une partie seulement put trouver place dans l'intérieur de l'église. Sur la demande du R. I. Trézet, le Directeur avait fait imprimer gratuitement 200 lettres d'invitation. L'église entière était garnie de tentures et d'oriflammes, portant des emblèmes et des devises à la mémoire glorieuse du regretté Pontife. Derrière l'autel, une immense bannière où était représenté le Cœur de Jésus, couvrant une église de ses flammes avec cette inscription, qui faisait allusion à la consécration de l'Eglise au Sacré-Cœur par Pie IX : *in flammis ignis*. La cérémonie, commencée à 6 h. du matin, s'est terminée à 9 heures »

« Dix jours après, nous célébrions un salut très-solennel, en actions de grâces de l'avènement de S. S. Léon XIII. L'église était de nouveau remplie; et parmi les fidèles on

remarquait bon nombre d'officiers, quoiqu'il n'y eût pas eu de convocation officielle. La cérémonie fut fort belle; l'autel était orné avec une magnificence digne d'une basilique.

« On avait recueilli, dans la Mission, pour le denier de St Pierre, une somme de 1235^f 80^c. Le R. P. Emonet fut heureux de l'offrir au Souverain Pontife, comme un faible hommage du dévouement et de la piété filiale du clergé et des fidèles de la Guyane. » (Lett. 2 janv. 1^{er} av. 78.)

— « Cette même année (1878), le vendredi 5 avril, fête du Précieux Sang de N. S., d'après une ordonnance du R. P. Diefel, a eu lieu la consécration solennelle de la Mission au Sacré-Cœur de Jésus. Elle s'est faite dans toutes les églises avec un pieux empressement. A Cayenne, l'église était comble. Avant de prononcer la formule de consécration, le R. P. Emonet a fait un discours approprié à la circonstance. » (Lett. 1^{er} mai 78.)

— 5. « Cette cérémonie a ravivé la ferveur de l'association du St Cœur de Jésus que nous avions déjà dans la paroisse. Elle compte une centaine de membres. Le P. Moricet s'en occupait pendant qu'il était ici. Le R. P. Emonet leur a prêché lui-même une retraite qui a eu des résultats consolants.

« Nous avons plusieurs autres associations pieuses; c'est un puissant moyen pour entretenir la piété. Une des plus florissantes et celle qui fait le bien le plus général dans la population, c'est la confrérie du St Rosaire, qui compte plus de 600 membres.

« Il en est une autre moins nombreuse, mais qui nous donne beaucoup de consolations, c'est le tiers-ordre de St François; il se compose des personnes les plus édifiantes et d'âmes bien agréables devant Dieu. Partout elles donnent le bon exemple; et l'esprit de charité, qui règne parmi elles, témoigne assez qu'elles vivent dans l'esprit de leur St Patron.

« Il y a aussi l'œuvre de l'apostolat de la prière, destinée spécialement à ramener les personnes qui ne pratiquent pas encore. La seule condition d'admission que l'on exige, c'est l'audition de la Sté Messe le jour du dimanche et la récitation journalière de la dizaine assignée. Une réunion a lieu pour les femmes

tous les 1^{ers} dimanches du mois, à 8 h. du soir; quelque fois il en vient plus de 200. Pour les hommes, elle se fait le 3^e dimanche du mois, mais sans autant de résultats.

« Les membres de la communion réparatrice méritent une mention spéciale. Nous avons, en effet; dit le R. P. Emonet, plus de 1000 communions à toutes les fêtes tant soit peu importantes, et plus de 200 en moyenne par jour. A la veille des grandes solennités, les Tères sont au confessionnal jusqu'à 9 ou 10 h. du soir. Le P. Guyodo y est toujours le dernier; de plus, il est appelé en moyenne, deux fois la semaine, pendant la nuit, pour les malades. » (Sétt. 1^{re} nov. 78.)

« Outre ces réunions pour les grandes personnes, il y a tous les dimanches, deux réunions de persévérance pour les jeunes filles, dans le but de les maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux, depuis leur sortie de l'école jusqu'à leur établissement. L'une de ces réunions est pour les demoiselles portant chapeau; elle est dirigée par le P. Emonet. L'autre, dirigée par le P. Guyodo, est pour les jeunes personnes de classe inférieure. Celles qui persévèrent ont le privilège exclusif de pouvoir faire bénir et célébrer leur mariage devant l'autel de la St^e Vierge.

« Toutes les œuvres, dont on vient de parler, ont leurs fêtes et leurs exercices à part; il y a une retraite annuelle pour chaque catégorie et des instructions spéciales pour les diverses réunions hebdomadaires.

« Malgré tout, c'est navrant de voir les efforts que fait l'esprit du mal pour paralyser notre action. Nous avons même eu la douleur d'avoir plusieurs mariages civils. Toutefois le bien se continue, et nous avons la douce consolation d'envoyer quand même beaucoup d'âmes au ciel. » (Sétt. 21 nov. 1880.)

— 6. « Nous avons à Cayenne un ouvroir placé sous le patronage de St^e Anne, et où l'on apprend aux jeunes filles pauvres les travaux de couture et de ménage. L'an dernier (1880), le jour de la fête patronale de l'œuvre, le R. P. Emonet a prêché en sa faveur un sermon de charité. 25 dames, secondées par deux messieurs, ont organisé un chœur de chant qui a eu un plein succès. Il y avait 4 dames quêteuses. L'église n'a pu contenir

la foule accourue à la cérémonie. Le Gouverneur, arrivé un peu tard, a eu peine à traverser les rangs des fidèles pour arriver à sa place. La quête a produit 627^s 40^c; et l'on continue à nous envoyer des offrandes.

« Cette œuvre avait été établie autrefois dans l'ancien immeuble que les Pères Jésuites occupaient à Cayenne. C'est une propriété particulière qu'on louait. Le Conseil général, récemment élu ayant supprimé la subvention de 3000^{fr} qu'il accordait pour frais de location, on s'est décidé à acquérir un local. Nous avons acheté dans ce but un immeuble pour 15000^{fr}. Un négociant de Cayenne nous a avancé cette somme; grâce à la quête du jour de St^e Anne, on a pu donner tout de suite un à compte de 2000^{fr}.

« L'ouvroir est tenu par les Sœurs de St-Joseph. Le Père Schurrer est chargé, depuis son arrivée à Cayenne, du soin spirituel des enfants; elles sont toujours de 25 à 30; chaque année, il y a une première communion de 8 à 12 enfants.

« L'ancienne chapelle des Jésuites qui était attenante au premier local de l'ouvroir et qui servait aux enfants, ainsi qu'aux familles du quartier, a été fermée depuis le changement de local. » (Lett^{re} des P. P. Emond et Schurrer 1^{re} août, 2^e déc. 1880.)

— 7. « Malgré les besoins que nous avons pour nos œuvres, nous ne négligeons pas, selon les recommandations de la Maison-Mère, l'œuvre de la Propagation de la Foi et celle de la St^e Enfantance. En 1879, nous avons recueilli, pour cette dernière œuvre jusqu'à 2100^{fr}; partout c'était un admirable élan. L'école communale des garçons de Cayenne, dirigée par les Frères de Plœrmel, avait à elle seule donné 690^{fr}; 70^c. Une loterie, organisée dans les écoles des Sœurs de St-Joseph, leur a permis de fournir des recettes plus considérables encore. Au Maroni, les enfants des transportés concessionnaires n'ont pas voulu rester en arrière; leur cotisation est montée à plus de 150^{fr}.

« Nous n'avons pas été aussi heureux pour l'œuvre de la Propagation de la Foi. Nous avons pu cependant recueillir la somme de 500^{fr}, comme un tribut de reconnaissance pour les

secours que cette œuvre veut bien nous donner en faveur de la Mission du terrain contesté. »

— 8. « Chaque année, nos cérémonies de 1^{ère} Communion se font avec beaucoup de solennité. En 1878, le P. Guyodo avait prêché la retraite préparatoire à plus de 300 enfants. Et avec son expérience de 28 années de ministère dans le pays, il avait su rendre ses instructions aussi pratiques qu'intéressantes. Le grand jour arrivé, le 28 juillet, dès 7 h. du matin, les enfants rayonnants de joie se réunissaient dans les écoles pour venir ensuite au devant du R. P. Diefet, qui se rendit à l'église, entouré de tout le clergé en habits de chœur. Après la Messe de Communion, il leur donna le sacrement de Confirmation; et, le soir, on fit le renouvellement des promesses du baptême et la consécration à Marie. Le lendemain, à la Messe d'actions de grâces, le R. P. Emonel leur adressait une dernière exhortation; puis on leur donna à tous le scapulaire du Mont Carmel.

« L'an dernier (1880), la 1^{ère} Communion eut lieu le 1^{er} août; elle comptait 233 enfants; mais la retraite, prêchée par le P. Le Belley, était suivie par plus de 700. Le P. Buquel s'était donné une peine extraordinaire pour les garçons, dont il était spécialement chargé. Un véritable succès a été le fruit de son zèle. Ce jour a été vraiment plein de consolation pour tous. » (Lett. du 1^{er} août 1880)

— 9. « Le dernier jour du mois de Marie a été marqué, l'an passé, par une autre cérémonie, toute nouvelle pour Cayenne. Deux jeunes filles de la colonie ont reçu l'habit de novice chez les sœurs de St Joseph. La cérémonie s'est accomplie dans la chapelle de ces religieuses. Toutes les dames de la société s'y étaient donné rendez-vous. Il y avait aussi quelques hommes. Jamais on n'avait vu, à la Guyane, une assistance aussi impressionnée; les larmes coulaient de tous les yeux. Ça été une défaite pour le démon; car il semble qu'il avait tout fait pour combattre ces vocations. Les francs-maçons avaient entrepris une véritable campagne contre les

deux jeunes personnes qui devaient prendre le *st* habit, contre l'une d'elles surtout, dont la famille est riche. Elles sont restées irrébranlables. Tout n'a servi qu'à les affermir dans leurs pieux désirs. La cérémonie devait avoir lieu le 27 mai, jour de la Fête-Dieu. Mais voici que le 26 meurt le père de celle des postulantes qui avait été le plus sollicitée d'abandonner sa vocation. Il s'était levé le matin sans sentir d'indisposition, et il allait sortir de chez lui quand il tombe frappé d'apoplexie; et il expirait quelques heures après, sans avoir repris connaissance. Nouvelles sollicitations alors de divers côtés auprès de la jeune postulante, pour la détourner de son dessein; mais, pour elle au contraire, elle suppliait de ne pas trop différer la cérémonie. Ces deux novices ont été depuis envoyées à la Maison-Mère des Sœurs de *St* Joseph à Paris, pour y achever leur temps de formation. » (lett. 1^{er} juin 80, 1^{er} av. 81.)

— 10. « Les distributions des prix des écoles de la ville ont lieu habituellement à la fin de septembre. Ici, plus qu'ailleurs, elles ont le privilège, d'attirer la foule. C'est par les deux écoles primaires que sont inaugurées ces fêtes scolaires, puis vient le tour du collège, et enfin celui du pensionnat des Sœurs de *St* Joseph, où l'assistance est à la fois plus nombreuse et mieux choisie. Dans ce dernier établissement on prépare deux estrades pour la fête, d'après une disposition établie par le passé par le P. Hervé. L'une pour le Gouverneur et son cortège, et une autre pour le R. P. Préfet et les membres du clergé qui l'accompagnent.

« Chacune de ces quatre solennités est accompagnée d'un discours de circonstance, par un des membres de la Commission d'instruction publique. Mais au pensionnat des Sœurs de *St* Joseph, c'est toujours le R. P. Préfet qui adresse la parole. En 1877 et 1878, le Père Emonet a parlé successivement sur l'importance de la formation de la volonté et de l'intelligence chez la jeune fille. En 1879, il fit ressortir la nécessité de joindre à l'instruction l'éducation, ou la formation de l'enfant à la vertu, et aussi pour cela la nécessité de la religion. Ce discours, quoique très-mesuré, ne pouvait être du goût des hommes irréligieux; et il valut à son

auteur un article injurieux, mais du reste sans portée, dans un méchant et obscur journal de Paris: la France coloniale, fondé par le célèbre chocolatier, M. Menier. (N^o. du 18 janv. 1880.)

« L'an dernier, la distribution des prix a eu lieu au pensionnat des Sœurs le 21 sept. Après un beau discours du R. P. Préfet sur l'importance du choix des lectures pour la jeune fille, afin de perfectionner sa formation intellectuelle et morale, le Gouverneur de la colonie, M. Huart, a adressé aux Sœurs des paroles de félicitation qui, dans les temps actuels, ont une valeur plus grande encore. — « Je vous suis reconnaissant, a-t-il dit aux enfants, en répondant à leur compliment, de me donner l'occasion de rendre publiquement hommage à l'abnégation et au dévouement avec lesquels les Dames de St. Joseph de Cluny et leur digne Supérieure dirigent l'éducation de la jeunesse Cayennaise. » (Moniteur de la Guyane, 6 oct. 77; 5 oct. 78; 27 sept. 79; 25 sept. 80.)

— 11. « La distribution des prix au collège colonial, tenu par les Frères de Plœœmel, avait eu lieu le jour précédent, lundi 20 sept. 1880, sous la Présidence du Gouverneur. Il y eut deux discours, l'un par M. Le Blond, membre du conseil général et de la Commission des écoles, et l'autre par M. Drouhet, Directeur de l'Intérieur. Le premier, après avoir exalté le programme de M. Paul Bert, annonça la laïcisation prochaine du collège, d'après le vœu du conseil général, déjà exprimé en 1879

« Sur 24 Frères de Plœœmel alors employés à Cayenne, sept étaient attachés à l'école communale primaire et 17 au collège. Il y avait en outre, trois de nos Pères pour enseigner le latin. A la suite des paroles malveillantes lancées à leur adresse au sein du conseil général, au mois de nov. 1879, leur Supérieur général voulut retirer aussitôt ses Frères du collège de Cayenne; cependant, devant les représentations faites par le Gouverneur, ils consentirent à attendre encore; mais le conseil général prit aussitôt la résolution de laïciser le collège dès la présente année scolaire, résolution qui a été approuvée par le Ministère de la Marine par décision du 29 mai 1880. Les Frères sont

partis au mois de février 1881; ils n'étaient même plus en nombre pour la direction de l'école communale.

« Ce fut, pour les familles, un grand désarroi; car on ne savait encore si et quand arriveraient les professeurs laïcs. Les S^{rs} de St-Joseph ont été obligées d'ouvrir une école pour les petits garçons au-dessous de huit ans. Elles en eurent aussitôt une quarantaine. A la demande des familles, nous avons accepté nous-mêmes de donner quelques répétitions à des enfants du collège. Dès les premiers jours, nous en eûmes une douzaine. Au mois de février 1881, ils étaient 21; entr'autres le fils du Procureur-général, celui de l'ordonnateur, ceux du conservateur des hypothèques et le neveu du conseiller-général qui nous est le plus opposé. » (Lett. dic. 30 - avril 1881.)

« L'administration, voulant faire les choses en grand, demandait en France 14 professeurs, dont 5 devaient être licenciés et avoir un traitement de 6000 fr. Le Ministre de l'Inst^{re} publ. a fait un appel aux membres de l'Université. (Recueil des actes du Min. de l'Inst^{re} publ. 1880. p. 541); et l'on a fini par trouver 9 professeurs. Ainsi qu'on l'a déjà annoncé à la fin de l'avant-dernier Bulletin, (p. 260.), ces Messieurs sont arrivés à Cayenne au mois d'avril, mais ont dû subir dès leur arrivée une longue quarantaine au Lazaret. Nous n'avons pas de leurs nouvelles depuis lors.

— 12. — La chambre d'agriculture et de commerce, qui, jusqu'à ces derniers temps représentait le pays auprès de l'administration, avait déjà voté, dès 1877, la laïcisation du collège de Cayenne, en même temps que la suppression des subventions accordées à l'ouvrier et à l'aumônier des placers. Mais elle n'avait que voix consultative, et le conseil privé acceptait ou rejetait ses votes à son gré.

« Depuis 1879, la Guyane est dotée, comme les autres colonies, d'un conseil général, élu par les habitants. Ses élections ont eu lieu le 30 mars; et comme on s'y attendait, elles ont donné de tristes résultats. » (Lett. du P. Lamonet 1^{er} mai 77.)

« A la séance d'ouverture, le président, M. Séguier, a prononcé

ces paroles : « Nos mandants attendent de nous toutes les réformes vainement attendues depuis longtemps. nous n'hésiterons pas, je l'espère, à leur donner entière satisfaction. — Le moment est venu de réparer le mal que les ennemis du progrès ont fait au pays. Espérons qu'il ne sera pas aussi difficile que certaines personnes le prétendent, de faire instruire les enfants de nos campagnes, sans le secours des Congréganistes. A mon point de vue, il serait même imprudent de faire appel à une institution que nous aurons à combattre. etc. » — Puis un des conseillers, M. Météoran a formulé un vœu emphatique « pour le triomphe, au Sénat, des lois Ferry, et notamment de l'article 7. » — Il va sans dire que le conseil a adhéré à ce vœu à l'unanimité :

— (B. a) Nous devons donc nous attendre à la lutte, écrivait à cette occasion le R. P. Emonet, mais avec l'aide de Dieu nous la soutiendrons avec courage ; quoique avec prudence.

« Je viens de faire échouer un grand bal à la loge maçonnique. Ces Messieurs s'étaient vantés d'avoir toutes nos Congréganistes, et ils avaient ajouté. « Nous verrons qui sera le plus fort de nous ou du Préfet. » Leur bal a eu lieu, mais pas une seule congréganiste n'y a paru. Les quelques rares dames qui y ont pris part, étaient toutes mulâtresses et des moins considérées. L'échec a été plus grand que si le bal n'avait pas eu lieu. Il a été un germe de discorde entre eux. J'ai ouvertement combattu, et au fond, plusieurs ne m'en estiment que davantage, d'autres en sont furieux et veulent, disent-ils, me balayer. » (Lett. 3 mars 1879.)

— Le conseil général vient, en effet, dans sa séance de clôture, d'émettre le vœu « que le clergé de la Guyane, composé de Maristes (sic), fut entièrement renouvelé et les Congréganistes remplacés par des prêtres séculiers. » (Lett. 1^{re} janv. 1881.)

Un des conseillers, M. Le Blond, a en outre lancé contre le clergé et contre les Tères en particulier, toutes sortes d'accusations, leur reprochant par ex. de multiplier les quêtes à leur profit, de chercher à s'approprier dans les quartiers, l'autorité des commandants, et même, le croirait-on, de troubler le public

par les sonneries des cloches, etc, etc. Ces imputations ayant paru, avec les procès-verbaux du Conseil général, dans le supplément du *Moniteur* du 12 février dernier, le R. P. Emonet ne crut pas devoir les laisser passer sans réponse. Et il adressa au Gouverneur de la colonie une protestation fermement accentuée, quoique mesurée dans la forme, en le priant de la transmettre au Ministre de la Marine. » (Lett. du 1^{er} avril 1881.)

Depuis, le président du Conseil général, qui est en ce moment en France, est revenu à la charge auprès du Ministère. On lui a répondu qu'on ne pouvait admettre de ces accusations générales contre tout un clergé; et, si l'on avait des reproches à faire contre tels ou tels ecclésiastiques, qu'on les produisît, etc. La chose semble en être restée là.

— 14. Les rapports de nos confrères avec l'Administration, ont, du reste, été très-bons jusqu'ici. Le dernier Gouverneur, M. le Capitaine de Vaisseau Houart, s'est montré toujours plein de bienveillance. C'est le dimanche 7 oct. 1877, qu'il fit sa première entrée à Cayenne. Selon les règlements officiels, il fut reçu sous le dais à la porte de l'église paroissiale, entouré de son état-major et des chefs d'administration, par le R. P. Emonet, à la tête de son clergé. Aux paroles de bienvenue que celui-ci lui adressa, il répondit: « Je vous remercie, Monsieur le Préfet, de vos paroles bienveillantes et des vœux que vous formez pour moi, j'espère que ceux-ci me porteront bonheur dans l'accomplissement de la tâche honorable qui m'a été confiée. J'ai vu trop de nos possessions d'outre-mer pour ne pas savoir quelle est, sur les populations, l'influence salutaire et moralisatrice du clergé, quand il est dirigé par une main ferme et habile, un esprit éclairé. Sous ce dernier rapport, Monseigneur, la Guyane n'a rien à envier à nos autres colonies. » (*Moniteur de la Guyane*, 13 oct. 77.)

Après trois ans de séjour à la Guyane, ce Gouverneur a été remplacé, par décret du 14 sept. 1880, par M. Lacouture, Commissaire de la marine et Ordonnateur à la Martinique. Tout en regrettant beaucoup le départ de M. Houart, le R. P. Emonet a

vu avec satisfaction la nomination de M. Sacouture, qu'il a eu occasion de connaître tout particulièrement. (Ex. 20 oct. , 1^{re} vic. 1880.)

— 15. Ainsi qu'on l'a vu au commencement de ce Bulletin, outre les œuvres qu'ils ont à diriger dans la ville de Cayenne, nos Pères ont à desservir la paroisse de Rémire et le Camp St-Denis.

La paroisse de Rémire était précédemment confiée au P. Tommepuy, décédé le 16 juin 1879. On a vu dans la notice nécrologique publiée sur ce cher confrère, avec quel zèle et quel dévouement, il s'acquittait de son ministère auprès de ses chers noirs, malgré son état de santé toujours assez précaire. (p. 560.)

Après lui, ce ministère fut confié au P. Tillard, et ensuite au P. Holder, qui en demeure chargé depuis — « J'ai là, dit-il, deux catégories de personnes à conduire. La première, comprend de bonnes vieilles femmes avec de bons vieux papas faisant partie du tiers-ordre, ou des confrères du Rosaire ou du Sacré Cœur — C'est la portion choisie de mon troupeau. Il faut y ajouter les Enfants de Marie, au nombre de 35. C'est le P. Neu, dont le souvenir est toujours vivant ici, qui a conquis toutes ces bonnes âmes au bon Dieu. Mais il y a une seconde catégorie, plus nombreuse, hélas! qui reste encore plus ou moins éloignée du chemin du salut. » (18 oct. 1880.)

« Quant à l'établissement du camp-St-Denis, il renferme deux œuvres : un hospice pour les malades pauvres, et un asile pour les enfants orphelins ou de parents indigents. On y trouve réunies toutes les infirmités humaines venues des quatre vents du ciel. C'est actuellement le lot du P. Sedhui.

Nos Pères de Cayenne sont en outre assez souvent obligés d'aller dans des quartiers plus ou moins éloignés pour y remplacer les prêtres malades ou absents. Ainsi en ce moment, le P. Schirer est chargé de la paroisse du Canal-Torcy, au delà de Rémire et de la rivière du Mabury, et le P. Delpuech de celle de Kourou, située de l'autre côté de Cayenne.

En 1878, le P. Sedhui a passé plusieurs mois à Oyapock.

Il y avait été envoyé pour faire faire les Catechismes aux fidèles de ce quartier, à l'ors dans ce lieu. Revenu le 14 juin, il y retourna le 13 août, pour préparer les enfants à la 1^{ère} Communion, et il dit y rester plusieurs mois, exposé aux fatigues et privations de cette lointaine Mission, en attendant l'arrivée du R. P. Emonet, qui devait y aller l'année suivante. De retour à Cayenne, il fut pris de rhumatismes qui le clouèrent au lit plusieurs mois.

— 16. Sur la fin de cette année (nov. 1879), le R. P. Emonet se rendit avec le P. Le Belley à Mana et dans le Maroni. Au mois de janv. de l'année suivante, il allait aux îles du Salut, où le P. Le Belley était resté durant un mois pour prêcher la retraite aux Sœurs de St-Paul.

Précédemment, il était allé donner la confirmation dans le quartier d'Approuague, à 95 kilom. de Cayenne. — Ce voyage, écrivait-il, a été assez pénible, car la mer était mauvaise et le vent contraire. Mais en retour, j'y ai eu beaucoup de consolation. J'ai béni entre autres une jolie chapelle construite par une petite colonie portugaise, à 7 lieues du bourg, dans le haut de la rivière principale. Il y a aussi un agréable petit pied-à-terre pour le prêtre. J'avais avec moi le P. Delpuech, qui était dans l'admiration. Ne trouvant pas d'occasion pour revenir, j'ai pris une petite coque montée de deux hommes seulement, un patron et un payeur. Avec cet équipage et ce canot, nous avons franchi 95 kil. de mer. Nous étions partis à 9 h. du soir. Toute la nuit, la pluie tombait à verse autour de nous, mais sans nous atteindre. Le jour arrivé, nous avons été mouillés d'importance. Plus d'une fois, les vagues nous arrivaient jusqu'aux épaules, nous nous bâtions alors, le P. Delpuech et moi, de vider le canot. Le Père est un excellent compagnon de voyage. Je ne sais s'il a eu des impressions de peur, mais il n'en a pas dit un mot. Au moment de partir, notre patron, qui avait fait le brave, était plus mort que vif. Nous n'avons mis que 13 heures à faire notre traversée. Si le devoir ne m'avait pas appelé, je n'aurais pas voyagé dans ces conditions, car les pêcheurs

eux-mêmes me dirent que j'avais eu de la chance d'arriver.»
(Lett. du 1^{er} juill. 1880.)

« L'administrateur du placér S^t Elie, ajouté dans une autre lettre le R. P. Emonet, dont le conseil d'administration siège à Paris, m'a invité à visiter ce placér. Tous les Pères ont été d'avis que j'accepte. J'ai été très-content de ce voyage. Je crois même qu'il m'a été donné d'y faire un peu de bien. Le placér n'est qu'à quatre jours de canotage du bourg de Sinnamary, puis après à 45 kilom. dans l'intérieur des terres.» (Lett. 1^{er} sept. 1880.)

— 17. Comme on l'a vu au dernier bulletin de Cayenne (T. X. p. 8) le R. P. Emonet avait fait un voyage du côté du terrain contesté, mais il n'avait pu y pénétrer à cause des difficultés suscitées par le Gov. Brésilien, qui craignait de voir ses droits sur ce pays compromis par la visite du Préfet apostolique de la Guyane. Mais en 1879, il a fait dans ce pays une assez longue excursion avec le Père Friederick. Partis le 5 octobre, ils étaient de retour à Cayenne le 27, sans avoir éprouvé la moindre indisposition, bien qu'ils eussent parcouru d'immenses pays, voyageant jour et nuit, quand ils n'étaient pas retenus par l'exercice du S^t ministère. (Lett. 1^{er} nov. 79.)

Voici des extraits des rapports adressés à ce sujet par le R. P. Emonet à l'œuvre de la Propagation de la foi, qui veut bien donner quelques secours pour cette Mission.

« Ce terrain contesté entre le gouvernement français et celui du Brésil, s'étend du fleuve Oyapock, limite sud de la Guyane française, jusqu'au fleuve Araouari, non loin du fleuve des Amazones. Son étendue est d'environ 225 milles marins. Cette vaste contrée se divise en six districts, ceux de Mapa, de Conani, de Cachipoux, de Ouassa, de Koukawa, et de Houripé. Le district de Mapa est peuplé principalement de soldats et de marins brésiliens réfugiés; celui de Cachipoux de compose d'anciens esclaves brésiliens et d'indiens, ceux de Ouassa, Koukawa, Houripé sont exclusivement habités par les Indiens. Ces six districts ensemble ne forment pas une population de 2000 habitants; mais elle est toute catholique. Depuis 1860 au moins, les Préfets apostoliques de Cayenne sont

chargés par le St-Siège de pourvoir aux intérêts religieux de ce pays.

« Par le passé, on envoyait tous les ans 2 ou 3 prêtres faire une mission dans l'une ou l'autre de ces localités. Il m'a semblé qu'il y avait quelque chose de plus à faire pour ces pauvres populations, demeurées dans une assez grande ignorance, mais animées d'une foi très-vive. Depuis 1876, un missionnaire, le P. Henri Vansoëterstède, demeure constamment au milieu d'elles, allant d'un district à l'autre. Cet excellent prêtre, qui est d'un zèle infatigable et d'une abnégation rare, a fait des prodiges. Plus de 60 mariages réhabilités, plus de 200 premières communions et une centaine d'enfants baptisés, tel est le résultat de son zèle jusqu'en 1878. Il y avait des enfants de 8 à 10 ans qui n'avaient pas encore reçu la grâce du baptême.

« Je suis allé moi-même dans le district de Mapa, où j'ai donné la confirmation à 26 personnes, et béni 6 mariages. Mais en 1879, le P. Henri a dû laisser complètement de côté le district de Mapa, qui, à lui seul, renferme plus de la moitié de la population du terrain contesté. Il a consacré tous ses soins aux districts de Conam, Cachipour, Ouassa, Kouwipi et Roukawa, dont les besoins étaient relativement beaucoup plus grands.

« J'ai visité, dans mon dernier voyage en 1879, les districts de Cachipour, Ouassa et Roukawa. C'était pour la première fois que le Préfet apostolique paraissait au milieu de ces populations. Personne parmi elles n'avait reçu le sacrement de confirmation. J'ai voyagé les premiers jours dans une petite goëlette qu'un industriel de Marseille avait mis gracieusement à ma disposition, et ensuite en canot et à pieds. J'ai pu constater à cette occasion toutes les privations et toutes les fatigues auxquelles s'est soumis le Père Vansoëterstède. Pour moi, j'ai trouvé, aux quelques fatigues que je me suis imposées, une large compensation dans l'affection que m'ont témoignée les bons habitants de ces districts et dans les consolations que m'ont procurées leurs excellentes dispositions. Ma plus grande consolation peut être, a été d'avoir encouragé par ma présence le fervent et dévoué missionnaire, qui

a renoncé à la manière de vivre européenne, pour se conformer quant à la nourriture, au logement et à l'ameublement, aux usages de ces habitants de forêts et de savanes, et qui est arrivé en se faisant ainsi tout à tous, à les gagner presque tous à J. C.

« Voici les résultats obtenus, en dehors du district de Mapa, depuis 1878: Baptêmes 59, — mariages 43, — 1^{ères} communions 9, — confirmations 110, — derniers sacrements 7, — le nombre des confessions a été d'environ 300, celui des communions de 80.

« Le P. Ledhuc et M. l'abbé Conversy ont également fait quelques excursions chez les Indiens Oyampis. Leur ministère s'est borné à 2 mariages, — 4 baptêmes, — 10 confessions et 5 communions.

« Je fais élever une dizaine d'enfants, originaires, les uns du terrain contesté, et les autres du haut du fleuve où leurs parents vivent à l'état sauvage.

« Les résultats obtenus dans cette Mission sont bien consolants; et les 6000 \$ que nous a donnés en 1878 la Propagation de la Foi, pour cet apostolat, ont été bien employés. (Rapport du R. P. Emonet 2 fév. 78 et 1^{er} nov. 79.)

Ctê de Mana.

1. Personnel. Œuvres. — 2. Ministère. St^e Enfance. — 3. Esprit de la population. Eglise. Sœurs de St Joseph.

— 1. Le P. Krænner demeure chargé, depuis 1874, de la paroisse ainsi que de la petite Ctê de Mana. Il a eu successivement, à partir de cette époque, pour le secourir ou le remplacer temporairement, les P. P. Moricet et Kérambrun, puis M. l'abbé Gallais. Depuis 1878, il est aidé par le P. Le Souarn, auquel est spécialement confié le service religieux de la léproserie de l'Acacouany. Tous les samedis, il se rend à la léproserie pour les confessions et l'office du dimanche, à l'exception du 3^{ème} dimanche du mois où le P. Krænner va le remplacer; et il en revient le lundi à Mana, il a en outre le service de

l'hôpital, le soin de l'école des garçons et de la confrérie du Sacré-Cœur.

Quant au P. Krænner, outre la direction de la paroisse, il est chargé de l'aumônerie des Sœurs de St-Joseph, du soin du tiers-ordre et des associations des enfants de Marie, de l'Archiconfrérie et du St-Rosaire. (Compte-rendu de 1879.)

L'hospice de Mana est spécialement destiné au soin des malades venant des mines d'or du haut de la rivière. Ces mines deviennent de jour en jour plus importantes. Il y a environ 5 à 600 hommes employés constamment dans les placers. D'après le lieutenant commissaire commandant la production moyenne, par mois, est de 100 kil.

— 2. « Malheureusement, ajoute le P. Krænner, l'exploitation de ces mines, commencée en 1870, a apporté avec elle bien des désordres dans la population. Deux fois par mois, nous recevons près de 200 ouvriers étrangers, qui sèment partout le scandale. Puis nos jeunes gens se font eux-mêmes mineurs ou canotiers, et alors ils perdent leurs bonnes habitudes et négligent leurs devoirs religieux.

« Cependant la foi n'est pas éteinte, et nous avons eu encore en 1879, plus de 80 communions pascales même parmi les hommes. Malgré toutes les occasions de scandales, nous avons en outre 48 Enfants de Marie; les membres de l'association du Sacré-Cœur et de la confrérie du St-Rosaire sont au nombre de 60. Chaque semaine, il y a plus de 120 communions, et aux fêtes environ 250. Nous avons eu aussi la consolation de ramener dans le chemin du devoir 5 personnes de conduite scandaleuse. » (lett. du 26 juin 80.)

— La fête de l'œuvre de la Ste Enfance a été célébrée avec une grande solennité, le jour de l'Épiphanie, 6 janv. 1878. Le P. Kérambrun, qui remplaçait le P. Krænner, alors en France, fit une courte allocution sur la grâce du baptême, puis on fit la quête qui produisit 90^{fr} 25^{cs} avec les cotisations. Une enfant lut à haute voix la consécration devant la crèche, après quoi eut lieu la bénédiction des enfants. — « voilà une belle fête! »

disaient les bonnes gens du pays. — Les habitants de Mana sont, en effet, assez religieux. Personne ne voudrait mourir sans sacrements: les gens de mauvaise vie même font chercher le prêtre.» (Lett. au P. Kérambrun 22 janv. 78.)

— 3. La petite colonie de Mana a été créée et organisée en 1828 par la pieuse fondatrice des Sœurs de St Joseph de Cluny, la Mère Javouhey. Profondément touchée de l'état misérable des noirs libérés de la traite, que personne ne voulait plus employer, elle entreprit de les réunir à Mana, pour assurer à la fois leur bien temporel et spirituel par le travail et la religion. Le R. P. Emonet a fait à ce sujet, pour la vie de la R. Mère Javouhey qui se prépare en ce moment, un rapport intéressant, d'où nous extrayons les passages suivants, qui se rapportent au présent Bulletin.

— A l'extrémité sud du bourg de Mana, se trouvent les établissements des Sœurs de St Joseph, fondés par la R. Mère Javouhey elle-même: couvent, hôpital, écoles de filles et de garçons. La simplicité; mais une simplicité de bon goût, a présidé à toutes ces constructions.

« L'église mérite une mention spéciale. Elle a 3 nefs et un chœur assez vaste. Après l'église de Cayenne, elle est la plus grande, la plus jolie, la plus riche de toute la Guyane. Sans les fondements, elle est toute en planches de premier choix. Elle est surmontée d'un clocher très-élevé de forme originale. Ce clocher est l'œuvre du P. Neu dont il rappelle le pieux souvenir. Quant à l'église elle-même, elle a été construite par les religieuses de St Joseph.

« De tout temps l'instruction primaire a été très-développée à Mana. L'instruction religieuse y est notablement plus grande qu'en aucun autre quartier de la colonie. Aussi les Manaouas forment-ils une population à part, ayant, sur le reste des Guyanais une véritable supériorité morale et intellectuelle.

« Partout, dans toute l'étendue de la Guyane, le chef ecclésiastique est reçu avec de touchantes et sincères démonstrations durant ses tournées pastorales, mais nulle part avec autant d'enthousiasme qu'à Mana. Lors de ma dernière visite (fév. 1877.) j'arrive par le chemin des bois, à 10 h. de la nuit, accompagné de deux ecclésiastiques. Nous marchons sans bruit sur le sable, traînés par 4 bœufs que le service pénitentiaire avait mis à ma disposition.

Une femme nous aperçoit; vite elle court donner l'éveil. En quelques minutes les rues se sont remplies de monde; de tous côtés, on entend les hurrahs et les coups de fusils; les jeunes personnes se sont armées de lanternes et chantent des cantiques à notre suite; les jeunes gens poussent notre lourd cabriolet avec un tel entrain que nos bœufs eux-mêmes sont emportés par leurs robustes efforts. La scène était indescriptible, et attendrissante jusqu'aux larmes. Nous avons ainsi traversé le bourg dans sa plus grande longueur. Arrivé au presbytère, j'étais bien ému. Je bénis cette excellente population et lui dis adieu jusqu'au lendemain. Elle se retira avec une parfaite tranquillité.

« Les départs ne sont pas moins attendrissants. Presque toujours ils ont lieu par canots. J'éprouvai une grande surprise la 1^{ère} fois, surprise d'ailleurs bien consolante. La population entière était sur le bord de la rivière et occupait une étendue de plus de 300 mètres. De mon canot je venais de la bénir et de lui faire mes adieux. Elle y répondait par des hurrahs, des cris qui montaient jusqu'au ciel, par des détonations non interrompues.

« L'année dernière, j'ai donné à Mana les exercices du jubilé. Le mouvement de piété fut extraordinaire; les conversions furent très-nombreuses, surtout parmi les hommes, et il y en eut d'éclatantes et qui ne se sont pas démenties jusqu'à ce jour. J'eus le bonheur, à cette occasion, de donner la confirmation à plusieurs hommes d'un âge déjà mûr et des plus influents du quartier. Leur exemple fut un grand coup porté au respect humain.

« Jusqu'à nos jours aussi les Sœurs de Mana ont continué les œuvres de charité établies par leur vénérée Mère fondatrice: telles que distribution de vivres aux pauvres chaque semaine, distribution gratuite de médicaments aux malades, visites des malades à domicile etc, etc... Aussi son nom et ceux de ses compagnes, Mère Isabelle, Sœur Laurence et tant d'autres, sont-ils toujours bénis et vénérés de la population.

« Puisque j'ai nommé Sœur Laurence, morte, il y a quelques mois à peine, je dois rappeler qu'elle passait sa vie à faire et à raccommoder les vêtements des pauvres, à leur donner des conseils et à les consoler dans leurs peines. Aussi tous les Manaouas étaient présents à son enterrement; et tous pleurèrent comme à la mort d'une mère. Elle avait passé plus de 40 années à Mana. »

Clé de St Laurent du Maroni.

1. Personnel. Œuvres. — 2. Ministère en gén. — 3. P. Delpuech et les arabes et coolis. — 4. Visites du P. Emonet. Baptêmes. Confir. — 5. Voyage du R. P. Emonet dans le Haut Maroni.

— 1. Après la mort du bien regretté P. Finot, à la fin de l'année 1876, le P. Secombe fut envoyé de Cayenne pour le remplacer au Maroni; depuis son retour à la Martinique, il a été remplacé lui-même par le P. Kérambrun; lequel a présentement avec lui les P. P. Buisson et Holder et le F. Aurélien. Le P. Delpuech, qui se trouvait dans ce poste depuis 1876, a dû être envoyé dernièrement à Kourou, pour y desservir provisoirement ce quartier en l'absence de M. l'abbé Costes, obligé par la maladie de revenir en France.

Au Maroni, nos Pères ont à s'occuper de deux œuvres principales le pénitencier de St Laurent, où se trouvent les condamnés, et l'établissement de St Maurice, situé à 1 heure de distance environ du pénitencier et formé des concessionnaires ou des anciens condamnés, qui ont obtenu des concessions de terrain. Les P. P. Kérambrun et Holder sont aumôniers de St Laurent, et le P. Buisson de St Maurice.

Il y a, en outre, des Sœurs de St-Joseph pour le soin des enfants et des sœurs de St-Paul pour le service de l'hôpital.

— 2. Malgré les difficultés particulières à ces œuvres, elles ne sont pas cependant dans résultats. — « Cette œuvre des transports, écrivait le P. Secombe, en 1877, est une œuvre un peu à part. Nous faisons à ces pauvres malheureux tout le bien que nous pouvons. Le bon P. Delpuech s'occupe particulièrement des Wolofs, des indiens et des arabes; il visite une partie de l'hôpital, les prisonniers du pénitencier. C'est le père des malheureux, il est aimé et fait du bien. Pour moi, je m'occupe des concessionnaires, des sœurs, d'une section de l'hôpital
« Le bien se fait doucement et lentement, on ne doit pas s'étonner quand on connaît le milieu dans lequel nous vivons,

surtout à St-Laurent. Le jour de la Toussaint 80 personnes environ se sont approchées de la sainte table; jamais il n'y en avait eu autant. » (Lett. 5 nov. 77.)

— 3. « Je suis toujours au milieu de mes transportés, écrivait plus tard le P. Delpuech. Tous en général me montrent une grande sympathie; il n'en est pas toujours de même de leurs surveillants, aussi ai-je besoin d'une grande prudence. Le ministère parmi ces pauvres gens est assez pénible; mais il n'est pas sans consolation, surtout à l'hôpital. Grâce au dévouement des bonnes sœurs qui les soignent, les deux tiers environ des malades font leurs pâques, tandis que pour les autres, c'est à peine si un tiers s'approche des sacrements. Je m'occupe spécialement des noirs et des coolis venus de l'Inde; c'est parmi eux que j'ai le plus de consolation. Le nombre des malades qui refusent mon ministère est bien restreint. Aussi je me dis souvent: quel bonheur pour ces pauvres condamnés d'avoir été amenés à la Guyane; eux sans cela combien d'entre eux seraient morts sans sacrements ou en dehors de la vraie religion; tandis qu'ici, après une pénitence, forcée, il est vrai, mais que la miséricorde de Dieu a pour agréable, ils trouvent le chemin du Ciel.

« La diversité des langues que parlent ces déportés, venus de tous les coins du monde, offrait de grandes difficultés pour leur évangélisation. J'ai fait traduire un petit catéchisme en plusieurs langues, et ainsi je puis enseigner les vérités de notre St^e religion en tamoul, en arabe, en yolofo et en annamite; il me reste encore à faire traduire le même ouvrage en bengali. » (Lett. du 1^{er} vol. 1879.)

— 4. Du 5 au 21 fév. 1877, ajoute le P. Simonet, j'ai visité le Maroni, et avec beaucoup de consolations. J'y ai baptisé 10 adultes, dont 7 mahométans du Sénégal. Le lendemain, j'ai donné la 1^{re} communion à 19 personnes et j'en ai confirmé 31. C'était les fruits du zèle du cher P. Delpuech. On était ravi d'entendre chanter avec entraînement des cantiques en yolofo. Le Commandant avait exempté de toute corvée: Il me disait, en

parlant du P. Delpuech, c'est l'homme qu'il faut, il a un zèle vraiment admirable. S'élan donné aux soldats, par le regretté P. Timot se continue ; un bon nombre communient à des intervalles assez rapprochés. » (Lett. du 2 mars 1877.)

L'année suivante (1878), le R. P. Emonet écrivait encore : « J'ai eu la consolation de donner la confirmation au pénitencier à 40 nouveaux convertis au catholicisme ; j'en avais baptisé 11 la veille. Tous les autres l'avaient été depuis ma visite de l'an dernier. Il faut bien s'attendre sans doute à quelques déboires dans un milieu comme celui d'un bagne. St Paul n'en avait-il pas ? Deux noirs avaient même repris leurs grigris et leurs superstitions, mais six mois après ils vinrent se jeter aux pieds du Père et demander pardon. Sonme toute, les enfants du Père Delpuech se font remarquer entre tous par leur bonne conduite. » (Lett. 3 mars 1878.)

« J'ai profité de mon séjour au Maroni en 1878, pour prêcher trois jours de retraite aux Sœurs de St Paul. Le P. Secombe a dû commencer celle des Sœurs de St Joseph, aussitôt après mon départ. »

— 5. Dans ces dernières années, le R. P. Emonet a envoyé à deux reprises des missionnaires dans la petite colonie portugaise établie vers les 1ers sauts du Maroni. Une première fois, c'était le P. Kérambrun, puis le P. Delpuech. Voici le résultat de leur petite mission : baptêmes, 6 ; - Confessions, 57, - Communions, 45, - mariages, 5, - 1^{ères} communions, 7.

En 1877, le R. P. Emonet a fait lui-même une excursion dans le Haut Maroni avec le P. Krænner et le Docteur Crevaux. Voici un extrait de la relation qu'il en a adressée à la Maison-Mère :

« J'avais résolu de remonter le Maroni jusqu'à sa source et de redescendre par l'Oyapock, après avoir franchi l'espace qui sépare les deux fleuves. Je faisais ce voyage en compagnie de M. le Dr Crevaux, chargé par le Ministère de l'Instruction publique d'une mission scientifique ayant pour but de pénétrer dans l'intérieur de la Guyane jusqu'à la chaîne de Tumuc-Humac. Je

partis effectivement au mois de juillet 1877, avec le D^r Crevaux et le P. Kraenner, qui, deux fois déjà, s'était rapproché des sources du Maroni. Notre équipage se composait de 6 nègres boschs, 4 portugais caripounis et 5 noirs de Mana. Après 16 jours de canotage, nous étions arrivés à 160 milles marins de l'embouchure dans le village de Cottika, tribu des Bonis. Nous avions déjà visité les tribus de nègres Taramakha, Poligoudoux et quelques Bosch

« A peine étions-nous débarqués à Cottika, que le D^r Crevaux fut pris d'un accès de fièvre qui dura deux jours et demi, accès dont il se remit promptement. Le lendemain, le P. Kraenner était pris à son tour; sa fièvre sans avoir aucun caractère inquiétant, fut très-persistante et réduisit le Père à une faiblesse extrême. Je devais être le plus maltraité. J'étais seul debout depuis 2 jours, quand le jeudi matin, 2 août, je fus pris subitement de violents frissons. Vers le soir, la fièvre tomba. Le docteur me fit prendre 50 centig. de quinine; je trouvais la dose légère; mais je m'en rapportai au médecin. La nuit fut excellente. Le lendemain matin, les frissons reparurent avec plus de violence que la veille, et la journée fut aussi plus pénible; mais le soir, je me trouvai bien de nouveau et passai une bonne nuit. Cette fois j'avais pris 2 gr. 75^e de quinine. Je me croyais délivré, quand le lendemain matin, après avoir dit: « il me semble que les frissons vont revenir, » je tombai sans connaissance jusqu'au soir. Un accès pernicieux comateux venait de me saisir; le cas était des plus graves. Jugez de la désolation du cher P. Kraenner, qui ne pouvait lui-même se tenir debout, la fièvre ne l'ayant point quitté entièrement. C'est à cette circonstance que je dois de n'avoir pas reçu l'Extrême-Onction; il attendait que le docteur déclarât le danger prochain. La quantité prodigieuse de bromure de quinine et le vomitif que je pris, produisirent une réaction, et je repris connaissance entre 4 et 5 h. du soir. Pendant toute cette journée, je n'ai plus souffert qu'un homme qui dort d'un bon et profond sommeil; mais, pendant deux nuits, mes douleurs furent presque intolérables.

« Oh! mon Dieu, m'écriais-je plusieurs fois, soulagez-moi, j'en tiens plus. » — Puis, j'ajoutai : « Ô Marie, ma bonne Mère, venez aussi à mon aide »; et par deux fois, j'ai été complètement soulagé. Mon hamac était suspendu à l'ombre d'un grand arbre, une petite étoile au-dessus de la tête et une pièce d'indienne tout autour. Je passai toute la journée de dimanche sans manger; le lundi, je commençai à prendre un peu de nourriture, et tout ce qu'on me donna me parut excellent.

« Il était désormais évident que nous ne pouvions plus continuer notre voyage, le P. Kræmmer et moi. Il fut donc résolu que nous reprendrions la route de St Laurent le mercredi, 8 août. Je trouvai ce temps bien long, il fallait encore attendre six jours et six nuits, couché dans le hamac, qui ne permet guère de mouvement. De plus, nos braves Bonis étaient en fête à l'occasion de la mort du Grand Man, leur chef. Jour et nuit, ce n'était que cris, hurlements, danses, sonde tam-tam, à en avoir la tête rompue. Je fus donc bien heureux quand je vis poindre l'aurore du 8. On me porta dans le canot qui était bien petit. Nous nous étendîmes sur une planche côte-à-côte, le P. Kræmmer et moi. Comme on marche très-rapidement en descendant le fleuve, nous devions arriver à St Laurent en cinq jours. Nous ne mangions que le matin et le soir, après huit heures de marche vertigineuse; à la fin de la journée la planche commençait à être dure. Nous avions pris comme nourriture un morceau de saucisson, quelques oranges et une bouteille de madère; mais nous eûmes la mauvaise chance de perdre notre saucisson dès le second jour. Quand nous arrivions aux endroits de halte, nous étions tout mouillés par l'eau qui nous frappait de tous côtés. Enfin nous arrivâmes à St Laurent le dimanche soir, 12 août, et je pus, en marchant lentement, franchir les 200 mètres qui séparent le presbytère du wharf. Je n'ai pas besoin de dire que nous fûmes à St Laurent l'objet de toutes sortes d'attention; et après avoir passé une bonne nuit, dans un lit cette fois, ce dont nous étions privés depuis longtemps, nous partîmes le lendemain pour Cayenne avec le vapeur de la station

« Notre ministère n'a pas été tout-à-fait infructueux durant le mois que nous avons passé sur le fleuve. Nous avons baptisé 25 enfants, béni 2 mariages, fait faire une 1^{ère} communion et 12 communions pascales, et j'ai confirmé 11 personnes. Le bon Dieu me fit aussi la grâce de baptiser un enfant moribond, parmi les nègres Paramaka. Le Grand-Man, ou chef du village Apinsa, s'y opposait formellement; mais à l'aide de quelques morceaux de sucre distribués à la mère et à quelques enfants, je parvins à baptiser le petit moribond, sans que le chef s'en aperçut: « Impossible, m'avait dit le docteur Crevaux, que cet enfant puisse vivre même deux jours ».

« J'aurais voulu pouvoir baptiser aussi un centenaire bien disposé; j'avais même passé une partie d'un après-midi à l'instruire. Mais impossible de le faire, par suite de la résistance du chef. On était venu de très-loin, quand on avait appris l'arrivée du Grand-Man-Pasteur, comme on m'appelait. Je crois que cela avait excité la jalousie du Grand-Man, qui ensuite et contrairement à sa promesse, empêcha toute relation avec les gens de son village.

« Un de mes buts, dans cette excursion, fut de voir la situation qui serait faite à des missionnaires envoyés auprès des tribus de la Haute Guyane. J'ai pu voir toutes les tribus nègres et quelques Indiens noucouyennes. La vue de ces pauvres gens, qui vivent privés de tout secours spirituels, m'a rempli de tristesse. Il n'est certainement pas impossible de faire quelque chose pour ces misérables peuplades, mais à la condition d'avoir quelques missionnaires très-robustes, très-dévotés et capables de se faire, pour la nourriture et le logement, aux habitudes des sauvages. Il faudrait aussi de l'argent !.

— Quant au voyage de M. Crevaux; il a réussi au-delà de ses espérances, il est allé plus loin que tous ses devanciers; sur 500 lieues qu'il a parcourues, 225 était complètement inexplorées, mais ce voyage a été effectué au milieu des plus grands dangers. » (Sépt. du P. Emonet, 22 juill. et 25 août 1877 — Journal l'Exploration; n° du 28 avril 1878.)

— Quelque temps après son retour à Cayenne, le R. P. Emonet reçut de M. Bardoux, alors Ministre de l'Instruction publique, une lettre de félicitation pour le concours et l'appui qu'il avait prêté au D^r Crevaux dans cette importante exploration.
(Selt. du 24 janv. 1878.)

Supplément au Bulletin de Cayenne.

Deuil de la mort du C. R. Père - Service funèbre - Union de Coeur.

Nous ajoutons ici comme supplément au Bulletin de la Guyane, quelques extraits de la lettre du R. P. Emonet au R. P. Vicaire général, en date du 1^{er} mai 1881, au sujet du C. R. Père défunt, dont il venait d'apprendre la perte si regrettable, et sur le service solennel célébré aussitôt pour le repos de son âme.

« Le Bulletin N^o 136 nous avait préparés à cette douloureuse nouvelle. Néanmoins, nous ne nous attendions pas à un dénouement aussi prompt. Nous ne pouvions devenir orphelins dans un moment plus critique. La divine Providence veut sans doute que notre cachet soit un cachet de confiance et d'abandon absolu envers Elle, in spem contra spem.

« Notre très-regretté défunt me paraît un admirable modèle de renoncement et d'esprit de sacrifice. Il a poursuivi sans relâche et au milieu de bien des difficultés l'organisation de notre société. Il lui a ouvert les sources de recrutement les plus conformes à l'esprit de l'Eglise, du S^t Concile de Trente notamment. Il était déjà grand à nos yeux, mais je suis bien persuadé qu'il va grandir davantage devant nous, maintenant que nous n'avons plus l'homme sous nos yeux, mais ses vertus seules et ses œuvres. Il a été le François de Borgia de la Société du S^t Esprit et du S^t Cœur de Marie. Son souvenir vivra précieux parmi ses enfants. Ouvre à celui qui rend à chacun selon ses œuvres, lui donner une place d'honneur auprès de notre saint Fondateur! Excusez-moi, je ne laisse trop aller, mais aussi je dois à notre cher défunt plus que d'autres, je lui dois ma vocation.

— « Nous avons célébré pour le repos de l'âme du regretté Père général un service solennel dans l'église de Cayenne le 27 avril. Je l'avais annoncé du haut de la chaire le dimanche d'avant. Les prêtres séculiers, malgré les énormes distances et les difficultés de transport, étaient au nombre de sept. L'un d'eux avait dû faire 100 kilomètres à cheval pour venir. Il y a eu de très-nombreuses communions pour notre cher défunt. Ce qu'il y avait de mieux pensant, parmi les hommes, même dans l'administration, étaient présents. J'ai fait moi-même tout l'office

« A la Guyane comme en France, mon bien-aimé Père, vous étiez désigné et demandé à l'unanimité dans la supposition d'un malheur. Jusqu'à ce que Dieu nous ait manifesté l'élu définitif de sa droite, je déclare être absolument et sans réserve entre vos mains, et avec moi tous les membres de la vice-Province. *Cor unum et anima una*. J'ai lu avec bonheur ce passage dans votre lettre du 16 mars. Oh ! oui, nous devons être plus que jamais un seul cœur et une seule âme en Jésus et Marie ! D'ailleurs, l'unanimité avec laquelle vous avez été élu prouve que nous sommes unis et que nous avons l'esprit de notre St Fondateur.

— *Post-scriptum*. Quand j'écrivais ma lettre hier, nous n'avions pu encore lire la Circulaire n° 52 et le Bulletin n° 137. Nous nous sommes réunis aujourd'hui, 2 mai, pour faire la lecture de ces deux pièces. Il en est parmi nous qui n'ont pu continuer la lecture du Bulletin à haute voix, tellement l'émotion était grande. Nous avons trouvé tous les détails bien édifiants quant à votre Circulaire, elle nous a rendus tous heureux. Elle nous a fait respirer les doux parfums du berceau de la Congrégation.



Nécrologie.

Nous avons eu à regretter deux décès depuis le dernier Bulletin; et cette fois, ce sont deux Frères que la mort est venu frapper, le F. Jean-Pierre et le F. Charles. Tous deux ont succombé sur la terre africaine, où ils s'étaient dévoués pour le salut des âmes, le premier dans la nouvelle fondation du Zanguebar à Mbonda, et le second à St-Joseph de Ngazobil en Sénégalie. Nous donnons sur chacun une courte notice, en les recommandant de nouveau aux prières des C^{tes}.

F. Jean Pierre Bowes
 décédé à Mbonda (Zanguebar) le 21 avril 1881.

Le F. Jean-Pierre avait près de 30 ans quand il entra comme postulant à Rockwell, le 8 juin 1869. Il naquit, en effet, le 26 déc. 1839 à Bansha, diocèse de Cashel et d'Emly (Irlande). Il fit sa Profession à Rockwell le 30 mai 1872, le jour de la Fête-Dieu, et y resta jusqu'en novembre 1877. Ses excellentes dispositions le firent alors choisir pour la Mission de Mbonda au Zanguebar.

Attaché de toute l'énergie de son âme à la vie religieuse, il disait souvent qu'il mourrait cent fois plutôt que de jamais retourner dans le monde. Ce qui parfois le chagrinait un peu à Rockwell, c'est qu'étant chargé des travaux extérieurs et de la surveillance des ouvriers, etc, il était trop souvent obligé, contre son gré, de rompre le silence. Il envoyait, sous ce rapport, le bonheur des Trappistes; et une ou deux fois il eut l'idée d'aller à la Trappe. Mais en cela, comme en tout le reste, il n'aurait voulu pour rien au monde aller contre la volonté de Dieu; et cette volonté sainte il la voyait dans les avis de ses directeurs. Aussi fit-il avec joie et sans arrière pensée ses vœux perpétuels le 3 août 1875.

Dès son arrivée à Zanzibar (12 déc. 77) il fut envoyé

avec le P. Machon dans la nouvelle fondation de Mhonda, où il vient de mourir. Voici, sur les derniers instants de ce bon Frère, quelques détails contenus dans une lettre du P. Machon, à la Maison-Mère.

« J'ai une bien triste nouvelle à vous annoncer: Le très-cher F. Jean-Pierre n'est plus. Il a rendu ce matin, 21 avril 1881, sa belle âme à Dieu, à 5 h. 1/4, des suites d'une fièvre typhoïde. Vers le mois de décembre dernier, il avait eu une forte fièvre bilieuse; et longtemps il était resté sans se rétablir. Au mois de février, à mon arrivée à Mhonda, il n'était encore que convalescent; mais peu à peu, malgré notre régime peu confortable, sa santé se remit assez bien. Il y a plus d'un mois, tous nous éprouvâmes un certain malaise fébrile. J'avais recommandé d'une manière spéciale au F. Jean-Pierre de ne pas aller à la pluie, de se vêtir chaudement et de faire du feu dans la case qu'il habitait. Le 8 avril, il fut mouillé par trois fois, et eut l'imprudence de rester avec ses vêtements humides. Le soir, il eut la fièvre sans grande violence, mais cependant avec des symptômes mauvais.

« Vers le début de la maladie, ce cher Frère avait demandé à prendre quelques gouttes d'eau de N. D. de Lourdes. Je l'avais confessé quatre ou cinq jours auparavant, il avait accompli cette action avec de grands sentiments de piété. Dans ses souffrances, il prononçait souvent des oraisons jaculatoires au Sacré-Cœur de Jésus, à la St^e Vierge, à St Joseph.

« Hier, dans la journée, je lui avais dit que je lui apporterais la St^e Communion en viatique le lendemain; « mais, ma pauvre chambre n'est pas assez convenable pour recevoir Notre-Seigneur, me dit-il. » — « Je lui répondis que le bon Dieu ne dédaignait pas les pauvres réduits, pour venir consoler les âmes. » — « Ah! c'est bien, me dit-il, oui, oui, mon Père! »

« Dès 5 h. 1/4 du matin, je me hâtai d'aller voir notre cher malade, je le trouvai levé et assis la tête penchée. Je n'osai pas d'abord avancer, et le garde-malade qui venait de s'éveiller, n'y fit aucune attention. Après quelques secondes d'hésitation,

j'avance vers lui, je lui donne une dernière absolution et je lui fais les dernières oraisons. Puis, je lui administrai quelques gouttes de cordial, lui frictionnai le cœur et la poitrine; mais déjà on ne sentait plus les battements du cœur; son visage se couvrit de sueur et il s'éteignit paisiblement dans le Seigneur.

« Le F. Jean-Pierre était un frère vertueux et dévoué. Venu en Mission à un âge déjà avancé; sans savoir de français, il avait compris qu'il lui serait difficile de se rendre utile à la C^{te} sans connaître cette langue. Avec de la persévérance dans cette étude, il put bientôt en vaincre les principales difficultés et s'exprimer assez bien en français. Chargé de l'achat des vivres avec les habitants du pays, il se mit aussi résolument à l'étude du kisigoua, et déjà il nous rendait de grands services, quand la mort est venue nous l'enlever, mais, nous l'espérons bien, pour le conduire au Ciel. » (Lett. 21 avril 1881.)



Le F. Charles Gay,
décédé à St-Joseph de Ngazobil le 28 mai 1881.

Le F. Charles Bernard Gay naquit à Louhans, diocèse d'Autun, le 15 avril 1828. Comme le F. Antoine Roussel, avant d'entrer dans la Cong^e, il avait fait partie de l'œuvre de M. D. de Monciel, établie près de Lons-le-Saulnier, et vouée au soin et à l'éducation des jeunes orphelins, dans le but d'en faire plus tard des ouvriers chrétiens. Après la dissolution de cette œuvre, il arriva avec le F. Antoine à N. D. du Gard, le 4 oct. 1848, et fit sa profession, le jour de la fête de l'Immac^{ée} Conception, le 8 déc. 1849.

Au commencement de l'année suivante, il partit pour l'Afrique avec le P. Boulanger, et peu après son arrivée, il fut envoyé, avec le P. Morel et le P. Durand, qui alors n'était que diacre, à Albréda dans la Gambie, où l'on venait de fonder une station, pour travailler à la conversion des

des Mandingues. Mais au bout de quelques mois, la mort du P. Morel les obligea, le P. Durand et lui, de retourner à St. Marie de Gambie. Il fut alors envoyé à Grand-Bassam, où il travailla avec courage pendant deux années. Sa encore la maladie et la mort des missionnaires le contraignirent à s'éloigner. Après avoir assisté à ses derniers moments le P. Vivré, avec qui il était resté seul, il revint de nouveau en Sénégambie. (Nov. 1852.)

Sa mort des zélés missionnaires qu'il voyait en si peu de temps moissonnés à ses côtés, n'ébranla pas un instant son courage; et bientôt il partait généreusement pour la Mission du Gabon, à laquelle il devait désormais consacrer la plus grande partie de sa vie. Épuisé de fatigues et menacé de phthisie, il dut revenir en France en 1862. Peu de temps avant son départ de la Mission, il avait eu le bonheur d'émettre ses vœux perpétuels, le 14 avril 1861, dimanche du Bon-Pasteur, entre les mains de Mgr Bessieux. C'était la 1^{re} fois que la C^{te} de St. Marie voyait s'accomplir cette belle et touchante cérémonie.

Après un an de séjour en France, se trouvant assez bien rétabli, il reprit avec un nouveau courage le chemin de sa chère Mission du Gabon, avec les F. F. Valentin et Germain. Ils s'embarquèrent à Cherbourg sur un brick de commerce le 18 nov. 1862, et n'arrivèrent que le 11 mars de l'année suivante, après 113 jours de mer. Ils n'eurent pas peu à souffrir durant cette longue traversée. L'équipage avait été menacé de manquer d'eau à boire, mais celui qui avait désaltéré les Israélites dans le désert, eut soin de leur envoyer à temps l'eau du Ciel pour renouveler leurs provisions.

Pendant son long séjour au Gabon, le F. Charles fut spécialement appliqué aux cultures et aux travaux du jardinage; et il y réussissait parfaitement. Ses plantations faisaient l'admiration des officiers de marine, qui ne manquaient pas de venir les visiter dès leur arrivée au Gabon. Tous lui prodiguaient leurs éloges. L'Amiral Fleuriot de Langle, en particulier, avait pour le bon Frère beaucoup d'estime et d'affection. Mgr Bessieux l'affectionnait également d'une manière toute parti-

culière,

à cause de son dévouement pour les travaux et de son esprit religieux. Son caractère simple et ouvert le faisait du reste aimer de tout le monde. Pour les enfants eux-mêmes ce fut un vrai deuil, quand il dut quitter St^e Marie du Gabon en 1876, pour venir de nouveau en France refaire ses forces épuisées.

Sa santé s'améliora en peu de temps; et il se montra tout disposé à retourner sans retard en Afrique. Cependant on craignit qu'il ne retombât bientôt, si on l'envoyait au Gabon, et on le destina à la Mission de la Sénégambie, dont le climat paraissait devoir lui être plus favorable. Voici ce qu'écrivit M^{gr} Dubois sur le temps qu'il y passa dans cette dernière Mission et sur ses derniers instants.

« Nous avons eu la douleur de perdre le F. Charles à St^e Joseph de Ngazobil le 28 mai dernier. Il avait simplement depuis quelques jours une douleur dans une jambe. Le P. Girod et le Frère Georges venaient de le visiter et s'étaient entretenus avec lui; il les avait reçus avec sa gaieté ordinaire. Quelques instants après, le F. Georges revint lui porter des médicaments. Quelle ne fut pas sa surprise et sa douleur de le retrouver sans vie !

Le F. Charles ne paraissait pas avoir de maladie particulière, mais à mon dernier voyage à St^e Joseph, j'avais constaté qu'il n'avait presque plus de sang. Le rude travail, qu'il supportait depuis de si longues années sous le soleil d'Afrique, l'avait peu à peu épuisé. Il est bien à regretter sans doute qu'on n'ait pu lui administrer les derniers sacrements, cependant on peut être sans inquiétude pour son âme. Il venait de terminer son jubilé, quand le bon Dieu l'a appelé à lui; il était donc bien préparé. Je l'avais vu peu de temps auparavant à mon passage à St^e Joseph. Ce bon Frère m'édifia véritablement par son esprit de foi et de simplicité. Pendant son pénible travail, son cœur et ses pensées étaient tout au Bon Dieu, il s'attachait à ne pas perdre sa sainte présence. D'un caractère parfois un peu brusque, il savait se dominer; et si quelques paroles un peu rudes

venaient à lui échapper, on voyait immédiatement qu'il faisait effort pour en effacer le mauvais effet.

Ce Frère, excellent jardinier, s'était formé par lui-même à la culture des plantes des pays chauds; et il est arrivé à acclimater à St Joseph quelques articles précieux. Aussi sa perte a-t-elle été cruellement sentie dans la C^{te} de St Joseph, qu'il édifiait et à laquelle il rendait de grands services.

Une autre qualité admirable en lui, c'était son amour pour le silence. Le P. Richl écrivait qu'il était mort comme il avait vécu, sans bruit. Il était arrivé à donner aux nombreux enfants qu'il conduisait au travail, ce genre de paix et de calme qui faisait le fond de son caractère. Il avait pour ces chers petits noirs une grande bonté et savait les récompenser à propos, si bien qu'il en était à la fois craint et aimé. Combien il doit être heureux aujourd'hui d'avoir ainsi sacrifié sa vie pour le Bon Dieu et le salut des âmes! (Lettre du 19 juin 1881.)

— — — — — Nouvelles récentes.

Maison-Mère - L'état de fatigue que le R. P. Vicaire G^l avait éprouvé pendant plus de deux mois et qui lui rendait tout travail extrêmement pénible, a heureusement cessé depuis une quinzaine de jours. Espérons que le Bon Dieu lui conservera les forces, dont il a tant besoin, en ce moment surtout.

— Nous avons depuis quelques semaines, à la Maison-Mère, l'Evêque de la Basse-Terre, M. G. Blanger et M. l'abbé Maston, vicaire général honoraire et curé du Moule. Ils sont arrivés en France sur la fin de mai. M. Maston doit déposer prochainement dans la Cause du Vénérable Père, qu'il a connu assez particulièrement et dont il a fait le panegyrique au triduum d'actions de grâces célébré au pensionnat des Sœurs de St Joseph, à la Basse-Terre.

— Colonies. La fièvre jaune continue de sévir cruellement à la Martinique. Plusieurs membres du clergé ont été emportés en peu de temps; et parmi eux un jeune prêtre qui était parti l'an dernier avec M. J. Carmieré, M. l'abbé Relland. La femme du Gouverneur, Madame Aube, vient elle-même de succomber le 29 mai dernier. Grâce à Dieu, nos confrères ont été épargnés jusqu'ici.

— A Bourbon, la chapelle des jésuites a été fermée par l'Administration. Le clergé a adressé à leur supérieur, le R. P. de Lavaissière, une lettre de protestation, que nos Pères ont signée avec la plupart des autres prêtres de la colonie. Ne pouvant frapper tout le clergé, le gouverneur a porté ses coups sur nos confrères, qu'il a fait rayer du cadre. On espère cependant pouvoir arranger les choses, de manière à assurer la continuation de nos œuvres dans la colonie.

— Le P. Renault, qui avait accompagné comme aumônier, l'expédition du Haut-Sénégal, vient d'arriver à St. Louis en bonne santé à la fin de mai, après une absence de 4 mois.

— Missions Parmi les quatre nouvelles stations, dont le C. R. Père Général défunt avait autorisé la fondation avant sa mort, deux sont déjà établies, et les autres sont en voie de l'être.

La première fondée est celle de l'Ogowé, dans la Guinée. Elle est située dans l'Okandé, à Sambarioné, et consacrée à St. François-Xavier.

Le P. Deforme, qui avait courageusement commencé cette œuvre, a dû revenir à St. Marie, à cause de son état de fatigue. Il a été remplacé au mois d'avril par le P. Stalter, lequel a avec lui le P. Bichet.

— Vers la mi-janvier de cette année, a été également établie la nouvelle station autorisée au Janquebar. Elle est située à Mandéra, à mi-chemin environ de la côte à Mhonda. Le P. Baur y a envoyé les P. P. Strébler et Fritsch et le F. Alexandre.

— Le P. Carrie nous annonce, de son côté, dans sa dernière lettre en date du 6 mai, qu'il vient d'envoyer le P. Augouard

dans l'intérieur du Congo, à Stanley-Pool, pour y préparer une nouvelle fondation de ce côté. Daigne le Cœur de Jésus le protéger dans ce long et difficile voyage et assurer le succès de ses efforts!

— Enfin, après un long voyage au Betchouanaland le P. Duparquet est revenu du Cap à Madère, avec le dessein de reprendre en cette île le paquebot portugais, pour aller commencer dans l'intérieur du district de Mossamédès, vers Huilla, un établissement destiné à faciliter l'évangélisation de la partie supérieure de la Mission de la Cimbébasie. Le Ministère de la Marine à Lisbonne avait d'abord pleinement accédé aux demandes adressées à ce sujet, et pressait même d'envoyer les missionnaires dès le mois de mai dernier. Mais depuis il s'est élevé des difficultés; et le P. Duparquet doit se rendre à Lisbonne pour traiter l'affaire avec le Gouvernement.

Retours en France.

— Le 8 juin, est arrivé de la Sénégambie le P. Fridolin; il est actuellement au St-Cœur de Marie.

M. g^r Duboin, obligé par son état de santé d'entrer à l'hôpital de Gorée, a reçu des médecins le conseil de retourner en France au plus tôt. Il a pris avec lui le P. Sène, prêtre indigène de la Mission, qui n'était pas encore venu en France, afin qu'il pût passer quelque temps à la Maison-Mère. Tous les deux sont arrivés à Paris le 23 juin. Monseigneur se trouve en ce moment assez bien.

— Le même jour, bien que par une voie différente, est arrivé à la Maison-Mère le P. Muller, revenu de la Mission de Sierra-Léone pour cause de santé. Il a profité de l'occasion d'un navire de commerce, partant du Rio-Pongo pour Marseille.

— Le R. P. Emonet est arrivé à St-Nazaire le 25 juin. Il était parti de Cayenne au commencement du mois, afin de visiter, en passant, les Ctes de la Martinique et de la Guadeloupe; mais à cause de la fièvre jaune, les passagers n'ont pu descendre nulle part; et à St-Nazaire même, on les a

retenus quelques jours en quarantaine. Il ramène avec lui le *J. Aviclien*, qui se trouvait depuis quelque temps dévoré par les fièvres. Ils viennent d'arriver ce matin à la *Maison-Mère*. — Le Gouverneur de la Guyane et celui de la Martinique sont rentrés en France par le même paquebot.

Maison-Mère, le 29 juin 1881

Bulletin Général.

Lettre de Sa Sainteté

au P. Carrie, Vice-Préfet Apost. du Congo.

A l'occasion des nombreuses tentatives qui se font, du côté du Congo, pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, le Père Carrie avait écrit au Souverain Pontife, en son nom et en celui des autres membres de la Mission, pour lui offrir l'hommage de leur filiale vénération, et implorer sur leurs travaux la bénédiction de Sa Sainteté. Le St Père a daigné lui adresser en retour la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir de donner en tête du bulletin, comme un témoignage de l'intérêt particulier que porte à nos Missions d'Afrique l'auguste Vicaire de Jésus-Christ.

Leo P P. XIII.

Dilecte Fili, salutem et Apostolicam Benedictionem.

Unis litteris legendis quas die 25 elapsi Martii ad Nos dedisti ita affecti fuimus, ut Apostolici Nostri Ministerii ratio, et tua filialis erga Nos pietas ac observantia postulabat. Universo enim Dominico gregi regendo, ejusque incolumitati et incrementis curandis præpositi, peculiarem caritatis affectum experimus erga illos, qui remotis gentibus et civilis cultus exortibus veræ fidei luce illustrandis se devoverunt, ac inter magnos versantur labores, ut errantes in tenebris in viam salutis valeant adducere. Et eo magis erga illos paternæ dilectionis sensu movemur, quo magis videmus paræm esse eximio eorum zelo reverentiam

illum et obsequium, quo S. Petri Cathedram et supremum Ejus magisterium prosequuntur. Quapropter cum hoc egregio animo et voluntate te esse; dilecte Fili, ex tuis litteris perspexerimus, Teque plenum pietatis et fidei ad Nos accedere; optimos sensus quos Nobis declarasti perlibenter excepimus, et oculos ad misericordiarum Patrem extollentes ab Ipso implojavimus, ut te, cooperatores tuos, omnesque quos Christo lucrificastis, suo praesidio adjuvet, ac opus vestrum sua gratia secundet. Quod autem pertinet ad ea quae ad Nos de tuae missionis statu relulisti, persuasum tibi esse volumus, dilecte Fili, maximae Nobis curae esse ut omni qua possimus ratione, Christi regno lale in terris propagando consulamus. Litteras propterea quae a te datae sunt ad Nostram Congregationem fidei propagandae praepositam remisimus, ut quae Nobis exposuisti, eidem pro ratione procuracionis ejus innotescant. Ceterum; dilecte Fili, confortare in Domino et in potentia virtutis ejus, ac in eo campo quem nactus es labora sicut bonus miles Christi, firmiter confidens Ejus opem et solatium tibi pro gloria et nomine Ejus certanti, non esse defuturum. Nos interea omnium caelestium gratiarum plenitudinem ab Ipso tunc tibi, tum omnibus cooperatoribus tuis cunctisque Praefecturae istius Fidelibus ex intimo corde adprecantes, Apostolicam Benedictionem in eorum auspiciis, et in pignus paternae caritatis Nostrae; vobis singulis universis peramanter in Domino impertimus.

Datum Romae apud S. Petrum die 11 Junii An. 1881, Pontificatus Nostri anno quarto.

Leo P P XIII.

Traduction.

Léon XIII, Pape.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

La lecture de la lettre que vous Nous avez adressée le 25 mars dernier, a fait naître en nous les sentiments qu'elle devoit produire en égard à Notre ministère apostolique, ainsi qu'à votre filiale piété et à votre profond respect envers Notre personne. Préposé, en effet, au gouvernement de tout le troupeau du Seigneur, ayant à pourvoir à sa conservation et à son accroissement, nous ressentons un sentiment tout particulier

d'affection pour ceux qui se sont dévoués à la propagation de la lumière de la vraie foi chez les nations lointaines, privées encore de la vraie civilisation, et qui au milieu de grandes fatigues, travaillent à ramener dans la voie du salut les âmes errantes dans les ténèbres. Et ce sentiment de paternelle affection est en Nous d'autant plus vif que nous voyons davantage en eux pour la chaire du B. Pierre et son magistère suprême, une révérence et une soumission égales à leur admirable zèle.

C'est pourquoi, bien-aimé fils, reconnaissant en vous, d'après vos lettres, ces dispositions d'esprit et de volonté, et vous voyant vous approcher de Nous, plein de foi et de piété, Nous avons reçu avec beaucoup de satisfaction les excellents sentiments que vous Nous avez exprimés; et levant les yeux vers le Père des miséricordes, Nous l'avons imploré pour qu'Il vous aide de son secours, vous et vos coopérateurs et tous ceux que vous gagnez au Christ, et pour qu'Il féconde vos travaux par sa grâce.

Quant à ce que vous Nous relatez sur l'état de votre Mission, soyez bien persuadé, cher Fils, que nous avons souverainement à cœur de pourvoir par tous les moyens possibles à la propagation et à l'extension sur la terre du règne de Jésus-Christ. Aussi avons-nous remis à Notre Congrégation préposée à la Propagation de la foi, la lettre que vous Nous avez adressée, afin qu'elle connaisse ce que vous Nous avez exposé, conformément au soin qui lui est confié.

Au reste, cher Fils, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans sa force toute puissante, et travaillez dans ce champ qui vous est échü comme un bon soldat du Christ, ayant la ferme confiance que son secours et son appui ne vous feront jamais défaut, puisque vous combattez pour sa gloire et pour son nom. A cet effet, Nous implorons du fond du cœur la plénitude de toutes les grâces célestes sur vous, sur tous vos coopérateurs et sur tous les fidèles de votre Préfecture; et comme au titre de ces grâces et en gage de notre paternelle affection, Nous

vous accordons avec tendresse à tous et à chacun Notre Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome près de St-Pierre, le 11^e jour de Juin, de l'année 1881, de notre pontificat, - la quatrième année
Léon XIII, Pape.

À notre cher Fils, le P. Curie, vice-Préfet apostolique dans la région du Congo, à Landana.

Fête de la Pentecôte, à la Maison-Mère.

5 juin 1881.

Le deuil dans lequel se trouve la Cong^e, et en particulier la Maison-Mère, par suite de la mort de notre très-Révérénd et bien regretté Supérieur Général, ne nous permettait pas de donner, cette année, à notre Fête patronale de la Pentecôte l'éclat extérieur accoutumé. Cependant, pour conserver toujours des traditions établies depuis longtemps, le R. P. Vicaire a prié M. gr. Ferrata, Auditeur de la Nonciature, de nous faire l'honneur de venir, comme l'an dernier, présider cette fête de famille, à titre de représentant de S. Excellence le Nonce apostolique et du Souverain Pontife. Ce digne Prélat a bien voulu se rendre à nos désirs, il a chanté la Grand-Messe et a officié aux Vêpres. Le salut solennel a été donné par M. l'abbé Lemaître, curé de St Jacques, qui, empêché d'accepter notre invitation pour le dîner, consentit à prendre part à notre modeste souper et à rester avec nous jusqu'au moment de la prière.

Il n'y avait au dîner qu'un petit nombre de personnes qu'on n'avait pu se dispenser d'inviter. C'était, outre M. gr. Ferrata, M. l'abbé Conil, vicaire général de Paris, M. M. les chanoines Pirelli, et Lecointre, et M. l'abbé Bernaud, membres tous les quatre du Tribunal établi pour la Cause de notre V. Père; M. l'abbé du Fougerais, Directeur général de l'Œuvre de la St^e Enfance; M. Certes, trésorier de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, M. le Dr Coffin, médecin de la maison;

M. le Dr. Prat, qui soigne gratuitement les membres et aspirants pour les maux d'oreilles; M. Gustave Le Vavas seur et M. Du Clésieux, alors de passage à Paris.

Secours à nos Missions.

Voici le chiffre des allocations accordées, cette année, à nos diverses Missions par les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la St^e Enfance.

	Propagation de la Foi.		St ^e Enfance.	Total.
	allocations	Donc.		
Sénégal.	34. 000 ^f .	602 ^f "	38. 750 ^f "	73. 352 ^f "
Sierra-Léone.	22. 000	748. 50.	11. 650. "	34. 397. 50.
Guinée.	30. 000	1261. 50	21. 300. "	52. 561. 50.
Congo.	40. 000	935. 90	7. 000. "	47. 935. 90.
Cimébasie	28. 000	252. "	2. 000. "	30. 252. "
Zanquebar.	32. 000	1229. 95.	37. 485. 46	70. 715. 41.
Chandernagor.	"	"	3. 000. "	3. 000. "
Guyane.	4. 000	"	"	4. 000. "
Mayotte et Nossi-Bé	"	"	4. 000.	4. 000 "
	190. 000.	5. 029. 85	125. 185. 46.	320. 214. 31.

Comme on le voit, les Missions de la Guinée, du Congo et du Zanquebar ont pu obtenir une augmentation assez notable de secours de la part de la Propagation de la Foi. Cette augmentation a été spécialement accordée à cause des nouvelles fondations récemment entreprises vers l'intérieur de l'Afrique.

Quant à l'Œuvre de la St^e Enfance, la diminution de ses recettes l'a obligée à réduire ses subsides pour la plupart des Missions. Nous sommes donc heureux d'avoir pu à-peu-près conserver nos allocations antérieures.

L'Œuvre apostolique s'est également montrée très-généreuse envers nos Missions; et si quelques unes n'ont rien reçu, c'est qu'elles n'ont rien demandé. Il est à remarquer, du reste, que cette œuvre accorde ses dons non seulement aux Missions en général,

mais encore aux établissements particuliers qui lui en font la demande.

— A cette occasion, nous rappelons de nouveau que les Rapports adressés à la Propagation de la Foi doivent être parvenus avant le 1^{er} Décembre; il faut donc les expédier en octobre. — Quant aux comptes-rendus à envoyer à la S^{te} enfance, ils doivent être expédiés le mois suivant, c. à d. en novembre, de manière à arriver avant le 1^{er} janvier.

Haïti.

C^{te} de St-Martial, à Port-au-Prince.

Janv. 1877 - Juill. 1881

— 1. Personnel, fonctions — 2. Santé. Fièvre jaune, 1879. — 3. Sém. coll. nombre. Eloges officiels (Messages des Présidents d'Haïti) — 4. Examen. Succès — 5. Distrib. de prix. Séances litt. — 6. Associations pieuses — 7. 1^{ers} Com^{tes}. Retraites. — 8. Nouv. Chapelle. Agrandissement. — 9. Obser. vatoires, pompes à incendie, par P. Weik. — 10. P. Emonet, demande off^{te} p^r l'évêché des Cayes. Lett. du Président au C. R. P. — 11. Refus, agréé à Rome. Mgr. Belmino, év. auxil. — 12. Projet de monument aux P. P. Pascal et Chevay — 13. Visite de M. g^r Koch. Cocchia, Ord ap. — 14. Annuaire des S^{rs} et écoles de St. J^h. Leur éloge par le présid^t — 15. D^r. de l'hôpital milit. — 16. Ministère ext^r. — 17. Insurrection. Boironrou. Canal renversé. Président actuel. Salomon. — 18. Circ. de Mgr. Guillaux et service funèbre pour le C. R. Père.

— 1. Le personnel de la C^{te} de St. Martial se compose en ce moment de 15 Pères, en y comprenant le P. Turagnat provisoirement en France pour raisons de santé, et de 14 Frères. Voici, par ordre de classe, les fonctions principales attribuées à chacun dans l'établissement, pour l'année courante. — P. Simonet, Supérieur et remplaçant au besoin les professeurs malades, ce qui n'arrive que trop souvent; — P. Weik, économe et professeur de physique et de chimie; — P. Martin, professeur de rhétorique et de sciences naturelles; — P. St. Clair, prof. de seconde et chargé de la musique; — P. Bertrand, prof. de 3^e et Préfet de discipline; — P. Schleweck, prof. de quatrième; — P. Lang, prof. de cinquième, directeur spirituel des associations; — P. Boehmer, prof. de sixième; — P. Dehaesenberghé, prof. de septième; — P. Jules, prof. de huitième; — Père Moissart, prof. de mathématiques; — P. Favrat, surveillant; —

P. Schuster, prof. d'anglais; - P. Sengelien, prof. du 1^{er} cours de français; - F. Stanislas, chargé du 2^e cours; - F. Claver, prof. de dessin et du 3^e cours de français; F. F. Sébaste et Oreste, chargés du service matériel. (Tableau du 1^{er} fév. 1881.)

— 2. « Les santés des membres de la C^{té} sont assez bonnes en ce moment; mais en 1879 nous avons été cruellement éprouvés par la fièvre jaune, qui a sévi en Haïti durant toute l'année. Le P. Lang a été atteint le premier, le lundi 28 avril; mais après quelques jours de fièvre, le bon air de Tétionville le remit complètement. Le jeudi 15 mai, le P. Taragnat se couchait à son tour avec une forte fièvre bilieuse; des remèdes énergiques, employés à temps, le sauvèrent du danger.

« Sa fièvre jaune était alors très-forte et exerçait ses ravages, surtout sur les Européens. M^{gr} Guilloux crut donc que la prudence commandait de donner un peu de repos aux Pères, en congédiant les élèves. Après s'être entendu avec le P. Simonet, sa Grandeur vint elle-même au petit séminaire, le 16 mai, annoncer aux enfants qu'on les rendait à leurs familles pour jusq'au 2 juin. Alors le P. Supérieur envoya en changement d'air, à Tétionville, tous les Pères que leur faiblesse, ou leur récente arrivée dans le pays, exposaient davantage aux atteintes du fléau. Malgré ces précautions, le jour de la rentrée, les P. P. Kienden et Lévadoux étaient incapables de reprendre leurs cours; les P. P. Favrat et Martin étaient également fatigués. Les mieux portants se partagèrent la besogne; et on alla ainsi tant bien que mal pendant quelques jours, lorsque l'aggravation de la maladie du P. Lévadoux vint de nouveau interrompre les classes. C'était une victime que Dieu s'était choisie parmi nous. Comme on l'a vu dans un bulletin précédent, où l'on a donné une courte notice sur ce Père, il succombait le 11 juin. (Bul. n^o 130.)

Avant sa mort, le médecin avait ordonné un second licenciement du collège. L'expérience, en effet, avait cruellement montré combien l'agglomération pouvait être funeste. Ses élèves furent donc renvoyés dans leurs familles jusq'au

1^{er} juillet; et dès l'après-midi du jour de la sortie, la plupart des Frères monterent à Tétionville.

« Le lendemain de la mort du P. Levadoux, le P. Weik fut attaqué à Tétionville d'une forte fièvre qui ne dura que quelques heures. Le P. Kienlen, que l'on croyait guéri, après une fièvre sérieuse dont le médecin l'avait délivré, était retombé le vendredi 13 juin. Son état était si grave que le P. Simonet lui administra le S^t Viatique; le lendemain, grâce à Dieu, tout danger avait disparu.

« Le clergé, les Frères et les sœurs ont été bien plus cruellement éprouvés que nous. En peu de temps, les Frères de Floërmel ont eu sept victimes, parmi lesquelles leur supérieur principal. Les religieuses de St-Joseph ont perdu également sept sœurs; et le clergé onze prêtres, durant l'année, sur quatre-vingt-dix environ qu'il comptait alors.

« Au nombre des victimes de cette cruelle épidémie, on compte M. le Comte de Rochechouart, ministre plénipotentiaire de France en Haïti. Il mourut le 13 mai, après avoir eu le bonheur de recevoir les sacrements. Ses obsèques eurent lieu solennellement à la cathédrale, le Président de la République y assistait avec tous ses ministres et les autres notabilités de la ville.

— 3. « L'épidémie de 1879 a nuï beaucoup à l'œuvre du séminaire-collège. En 1877, la rentrée des classes s'était faite le 5 février avec près de 300 élèves; jamais leur chiffre n'avait été aussi élevé à la rentrée. L'année suivante, malgré notre installation incomplète qui nous avait forcés de refuser plusieurs pensionnaires, le nombre des élèves inscrits était de 312; et le nombre des présences moyennes a été de 280.

« En 1879, pendant le 1^{er} semestre, nous avions encore 260 élèves; leur nombre est ensuite descendu à 200, presque cent de moins que l'année précédente, c'était encore plus que l'on espérait, après une terrible épidémie et une révolution désastreuse qui avaient tout dévasté. La rentrée de 1880, qui suivit ces cruels fléaux, ne nous amena que 140 élèves; mais leur nombre s'éleva bientôt à 280, puis à 297. Cette année

enfin, à la rentrée de février, nous avions déjà 250 élèves; un mois après, ils étaient 285, ils sont aujourd'hui plus de 300. (Ibid. 16 av. 81.)

« Les Présidents de la République haïtienne ont rendu officiellement hommage au succès du séminaire collège. Voici ce que disait M. Boisrond-Canal, dans son message du 3 juin 1878, rendant compte à l'Assemblée nationale de la situation du pays:

« Suivant la convention du 17 juin 1862, les portes du séminaire-collège ont été ouvertes, en décembre dernier, à une Commission d'examen. Le rapport en est satisfaisant. Cet établissement continue de mériter l'attention et la sollicitude de l'Etat. Le programme des études vient d'être enrichi d'un cours d'espagnol et d'un cours d'anglais, ce dernier obligatoire. Ce programme a été parcouru en entier par trois élèves qui formaient la classe de philosophie et qui ont été interrogés par la Commission d'examen. » (p. 34.)

— « Le nouveau Président, le Général Salomon, dans le message adressé par lui aux Sénateurs et aux députés le 16 avril 1880, a fait aussi de l'établissement ce pompeux éloge:

« Le petit séminaire-collège, comme maison d'éducation, justifie pleinement la confiance du Gouvernement. Les professeurs de cet établissement, redoublant de zèle et d'ardeur, mettent dans l'accomplissement de leur tâche une conscience, un soin au-dessus de tout éloge. Nous y entretenons trente boursiers qui, à part l'instruction religieuse qu'ils y reçoivent, sont initiés aux connaissances des lettres et des sciences. Cette institution qui figure avec honneur parmi les premières du pays, est dotée d'un observatoire, qui ne peut manquer de rendre les plus grands services à la jeunesse studieuse. Trois jeunes compatriotes ont manifesté le désir d'embrasser la carrière sacerdotale, pendant qu'ils faisaient leurs études au petit séminaire-collège. Ces jeunes gens, dont le premier, M. Dambreville, appartient à l'archidiocèse de Port-au-Prince, et un autre, M. Sacombe, diocésain du Cap-Haïtien, veulent s'engager dans la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie et sont allés dans ce but,

« et avec l'approbation de leurs supérieurs hiérarchiques, com-
 « pléter leurs études en France dans les établissements de la Con-
 « grégation, ils font maintenant leurs études théologiques au-
 « Scolasticum des Pères du St-Esprit établi à Chevilly, près Paris, »
 (Message de 1880. Cultes p. 84.)

— 4. « Ainsi que le disait dans son message le Président Boi-
 rond-Canal, deux membres de la Commission de l'Instruction
 publique ont assisté pour la 1.^{ère} fois, en 1877, aux examens
 semestriels des élèves, M.^{gr} l'Archevêque n'avait pas cru
 devoir se refuser plus longtemps à la demande du gouverne-
 ment qui pressait l'exécution de la convention annexée au
 concordat et qui lui donne ce droit. Ces examens se sont pas-
 sés à la satisfaction générale, surtout ceux de fin d'année.
 Le P. Simonet, accompagné de quelques Pères, avait fait
 subir auparavant aux élèves de chaque classe latine des
 examens préparatoires pour les stimuler au travail et les
 habituer à bien répondre. L'année suivante (1878) M. le
 Comte de Rochechouart, notre ministre plénipotentiaire,
 mort depuis de la fièvre jaune, assistait avec M.^{gr} Guil-
 loux aux examens de fin d'année ?

« En 1879, Monseigneur, toujours heureux de venir, par sa
 présence, exciter les enfants au travail, il examina les éle-
 ves de seconde, et il serait revenu pour les autres classes, si
 des évènements n'étaient venus déranger la fin de cette année
 scolaire. Dans la dernière semaine, nous n'eûmes à peu
 près au collège que nos pensionnaires. Les externes n'o-
 saient sortir de leur maison, dans la crainte d'être arri-
 tés et obligés d'endosser l'uniforme militaire. C'est qu'en-
 effet, le gouvernement, dans un beau mouvement de zèle pour
 la réorganisation de l'armée, venait de donner l'ordre d'enrô-
 ler indistinctement tous ceux qui sembleraient capables de
 porter les armes. Le P. Supérieur put, en délivrant des cer-
 tificats contresignés par le Secrétaire d'Etat, soustraire au
 recrutement quelques-uns des élèves déjà arrêtés, mais pour
 plusieurs, ces certificats ne servirent à rien et il leur fallut

marcher. Pour ne pas être pris, il ne restait donc — aux autres qu'à se cacher. Dans un pareil état de choses, il fallut renoncer aux examens. Nous le regrettâmes. Nos élèves étaient bien préparés; et leurs succès allaient attirer au séminaire-collège des jeunes gens des autres écoles de la ville. (Bull. du 2^m semest. 1879.)

« L'an dernier, nous avons été plus heureux. Nos examens ont pu avoir lieu paisiblement; et ils ont été satisfaisants. » (Bull. de 1880.)

— 5. « Les distributions des prix de l'établissement se font après les examens du second semestre vers la mi-décembre. En 1877 et 1878, ces fêtes scolaires ont été aussi brillantes, pour ne pas dire plus, que celles des années précédentes. Elles avaient attiré toute la bonne société de Port-au-Prince. Notre musique instrumentale avait été remontée au mois d'août précédent sur de nouvelles bases et avec un entrain tout nouveau par les P. I. Lang et S^t Clair. Nos jeunes musiciens se sont surpassés et ont été vivement applaudis. (Bull. de 1878.)

« Les divers événements qui avaient désolé le pays en 1879, ne nous permirent pas de donner à la distribution des prix la solennité ordinaire. On se décida à terminer l'année scolaire par une séance littéraire et scientifique, qui eut lieu le 4 déc. Il y eut une nombreuse assistance, bien que ce fût un jour férié. M. gr. l'Archevêque présidait, ayant à ses côtés tous les ecclésiastiques que leurs occupations ne retenaient pas ailleurs et quelques laïcs de distinction.

— « L'an dernier (1880), à l'occasion du séjour de M. gr. Hébillion à Port-au-Prince, nous avons eu une fête du même genre le lundi de la Pentecôte. La présence de ce prélat, qui présidait avec M. gr. l'Archevêque, y attira un public plus nombreux encore que de coutume. Tout le monde fut enchanté de la fête. Un des souvenirs qu'a laissés cette séance, est l'établissement, parmi les élèves, d'une petite Académie, où sont lus, discutés et critiqués les meilleurs devoirs des classes les plus avancées. M. gr. l'Evêque du Cap-Haïtien voulut bien distribuer lui-même aux dignitaires de l'Académie les insignes de leur charge et les

attacher sur leur poitrine : » (Bull. rel. Juill. 1880.)

« A la fin de l'année, la distribution des prix s'est faite sans solennité pour éviter des frais; car le gouvernement ne payant que très-irrégulièrement les professeurs et les boursiers, on devait se borner aux dépenses indispensables. Le vendredi 17 déc., à l'issue des examens publics de fin d'année, on a proclamé les noms des lauréats et donné les prix. Mgr l'Archevêque présidait la réunion; entouré de plusieurs ecclésiastiq^s,

— 6. « Ce qui est mieux encore que le nombre et les succès des élèves, c'est leur bon esprit. Ils sont en général bien dociles et montrent des dispositions à la piété. Ce qui a principalement contribué à ces résultats consolants, ce sont les diverses associations du Sacré-Cœur, des Enfants de Marie, des s.s. Anges et de la Bonne Mort, établis dans la maison.

« Les Enfants de Marie, en particulier, observent parfaitement leur règlement. Ils sont fideles à une pratique de piété que le P. Lang leur a suggérée. Chaque jour, à un coup de cloche donné par le président de la Cong^e, pendant la récréation de midi, ils s'empressent d'aller ensemble réciter à la chapelle le petit chapelet de l'Im^e Conception, pour honorer la Reine du Ciel, et attirer sur eux et leurs condisciples ses précieuses bénédictions

« L'association de la Bonne-Mort a pour but de rappeler à nos élèves le souvenir de leurs parents et amis défunts. Plus de cent élèves s'y sont fait admettre. Il est édifiant de les voir, au commencement de la récréation qui suit la classe du matin aller ensemble à la chapelle réciter quelques prières pour les âmes du purgatoire. Le 1^{er} vendredi de chaque mois, ils font dire une messe pour leurs parents défunts, et il y a Communion générale pour les associés.

« En 1880, le dernier jour du mois d'avril, Mgr l'Archevêque, sur l'invitation du P. Supérieur, vint dire lui-même la Messe de cette association. Sa Grandeur fit ensuite une nombreuse réception d'Enfants de Marie; les anciens membres renouvelèrent entre ses mains leur consécration à la

St^e Vierge ; puis les associés de la Bonne-Mort furent solennellement agréés à l'association du Sacré-Cœur établie à Tort-au-Prince). Inutile de dire que les nouveaux admis et presque tous leurs condisciples furent la St^e Communion.

« Le 3 juin, nos jeunes associés du Sacré-Cœur avaient une place spéciale dans la procession solennelle du St-Sacrement ; ils venaient après les membres de l'association de la ville. Le lendemain, M^{gr} l'Archevêque tint encore à les avoir tous à la cathédrale pour la fête du Sacré-Cœur.

« On a repris, le 2 juillet, un pieux usage abandonné depuis quelque temps. Après la Messe des associés de la Bonne-Mort, il y eut exposition du St-Sacrement ; et de demi-heure en demi-heure, les élèves de chaque classe se succédèrent sous la direction de leurs maîtres, pour faire amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus. Les élèves ont montré en cette circonstance la piété la plus édifiante. Rien n'est négligé pour développer de plus en plus cette excellente dévotion. » (Bull. juill. 1880.)

— 7. « Chaque année, au mois d'octobre, nous avons une 1^{ère} Communion de 25 à 30 enfants. En 1877, cette fête touchante a eu lieu le 18 oct. en la fête de l'évangéliste St-Euc. 28 enfants y participaient, et 30 reçurent la confirmation des mains de M^{gr} Léonard, vicaire général, M^{gr} Guilloux étant empêché par la maladie. M. l'abbé Guillard, curé de St-Joseph, avait bien voulu accepter de célébrer la St^e Messe et de porter la parole aux différents exercices de la journée. » (Bull. rel. oct. 1877.)

« En 1878, la même cérémonie fut célébrée le 20 oct., fête de la Pureté de la St^e Vierge. Le P. Bertrand prêcha la retraite préparatoire, sa parole sympathique a produit d'heureux fruits parmi les 29 enfants qui s'approchaient pour la 1^{ère} fois de la St^e table, et qui reçurent l'imposition des mains de M^{gr} Léonard. M. l'abbé Kersuzan, curé de la cathédrale, présida cette fête au séminaire-collège, comme le P. Lang l'avait présidé à la cathédrale quelques jours auparavant. » (Bull. rel. nov. 1878.)

« Le nombre des premiers communiant, en 1879, était de 27.

La retraite a été prêchée avec fruit par le P. Lang. M^{gr} l'Archevêque a bien voulu venir visiter les retraitants et leur adresser quelques paroles

« L'an dernier, c'est le P. François qui a donné ces exercices avec le zèle qu'on lui connaît. Cette retraite, qui sert aussi de retraite annuelle pour tous les élèves de l'établissement, a été abondante en fruits de grâces et de salut. Nous avons seulement regretté que M^{gr} l'Archevêque n'ait pu venir présider la cérémonie et donner ce jour-là même la confirmation. Sa Grandeur nous en a consolés le 21 nov., en présidant la Messe solennelle et en conférant ensuite la confirmation. » (Bull. rel. nov. et déc. 1880.)

« Nos enfants s'approchent, du reste, assez fréquemment de la S^{te} Table. Ainsi le 25 août, jour de la fête du P. Supérieur, presque tous ont communie à la Messe principale célébrée par lui; ils avaient demandé qu'il voulût bien la dire à leur intention. Tous rivalisèrent de zèle pour nous témoigner leur reconnaissance pour les soins qui leur sont prodigués. »

— 8. « Depuis longtemps nous sentions le besoin d'avoir une chapelle plus vaste et mieux aérée, où l'on pût installer un certain nombre d'autels; il nous a été possible, en 1878, de réaliser ce vœu. Nous avons fait l'acquisition d'une maison et d'un terrain enclavés dans la propriété. La petite maison a été utilisée comme hangar et dépôt de pompes à incendie. Puis le bâtiment qui servait précédemment à renfermer ces pompes, a été convenablement arrangé et transformé en chapelle, jusqu'au jour où nous serons à même d'en construire une autre plus digne de la Majesté divine.

« M^{gr} l'Archevêque a bien voulu inaugurer ce nouvel oratoire, en y célébrant la Messe du St Esprit, à la rentrée des classes. Quelque temps après, nous sont arrivées fort à propos deux jolies statues, l'une de St Martial, l'autre de St Joseph, puis deux beaux tableaux des S. S. Coeurs de Jésus et de Marie, que le P. Supérieur, alors à la Maison-Mère, nous envoyait de France. Au-dessus du tabernacle, dans une

niche disposée par les soins du T. Weik, s'élève la statue de Marie-Immaculée, don d'une pieuse dame, dont les quatre fils, M. M. Poitevin, ont été élevés au séminaire. Un chemin de croix est venu ensuite compléter l'ornementation de cette simple mais gracieuse chapelle. Un magnifique harmonium, inauguré le jour de Pâques, nous aide à célébrer avec pompe tous les offices chantés. » (Bull. du 1^{er} sem. 1878.)

— « L'année suivante (1879), on a entrepris l'exécution d'un plan adopté par M. gr. l'Archevêque pour l'achèvement du séminaire-collège. A l'Est de l'établissement, à la suite de la maison servant autrefois de chapelle, on a commencé à construire un assez vaste bâtiment. »

— 9. « Tout près de là, au nord-Est, et attenant à la clôture du séminaire-collège, se trouvait un ancien fort abandonné, le fort Thomas. Avec la permission de Monseigneur, nous en avons demandé au Gouvernement la concession pour y établir une station météorologique. Cette proposition a été d'autant plus agréable au gouvernement qu'il n'existe en Haïti aucune station de ce genre. Sur les murs du fort on a élevé une élégante tour octogone. Elle domine toute la ville et laisse la vue s'étendre au loin sur la mer. C'est de là qu'on fait les observations météorologiques. » (Bull. 1^{er} sem. 1879.)

« Cet observatoire a eu l'honneur d'être mentionné avec éloge dans les derniers messages des Présidents à l'Assemblée nationale. — « La vieille fortification du fort Thomas, disait le G^l Boisron-Canal en 1879, a été mise à la disposition des Pères, pour une station météorologique, vu la grande utilité de l'établissement à fonder. Le T. Weik, dont l'activité et les talents vous sont bien connus, se charge d'organiser bientôt la station, si quelques fonds étaient votés à cet effet. C'est une œuvre vraiment digne de l'attention et des encouragements du Corps législatif. »

— « L'observatoire érigé au fort Thomas, ajoutait le nouveau Président Salomon dans son message de 1880, commence à donner des résultats satisfaisants, et le Gouvernement

„ n'a pas à regretter le concours qu'il a prêté à l'infatigable
 „ P. Weik. „ (Messages de 1879 et de 1880. p. p. 37 et 44.)

— „ Une autre œuvre, à laquelle le nom du P. Weik restera
 attaché en Haïti, c'est celle des pompes à incendie, dont il a été
 parlé plus haut, et qui ont déjà rendu tant de services à Port-
 au-Prince. Pendant son séjour en France en 1878, a eu lieu l'in-
 auguration d'un nouveau poste de pompiers, préparé par
 lui. Son souvenir n'a pas été oublié. — „ Nous souhaitons,
 disait dans un discours au Commandant le chef de cette station,
 que Dieu, dans sa bonté, vous fasse couler de longs jours ;
 nous souhaitons aussi le même bonheur au R. P. Weik,
 qui a eu le premier la gloire d'avoir jeté la base de ce
 grand édifice, dont il a confié l'achèvement à votre illus-
 tre personne. „ — Et les cris de vive le P. Weik furent
 mêlés aux vivats répétés en l'honneur du Commandant et
 de la Compagnie. (Journal. Le Ralliement 15 août 1878.)

— 11. Les services rendus au pays par notre Cong^o avaient
 porté le général Boisronde-Canal à fixer son choix sur un
 des membres de notre Société, le R. P. Emonet, pour l'Evêché
 des Cayes, demeuré sans titulaire depuis son érection. Dans
 son message à l'Assemblée nationale du mois d'avril 1877,
 le Président disait à ce sujet :

„ Nous avons heureusement à signaler et proclamer ici les
 services rendus par les R. R. P. P. du St-Esprit qui dirigent le
 Petit-Séminaire. La bonne tenue et l'esprit d'ordre qui
 règnent dans ce collège sont tels, que de tous les points du
 pays les enfants y sont amenés en grand nombre et de préféren-
 ce aux autres établissements.

„ Les Révérends Pères, dans leur grande sollicitude pour
 le peuple au milieu duquel ils sont venus vivre, ont encore
 trouvé le temps et les moyens de travailler à l'organisation
 si utile des compagnies de pompiers et de songer à des éta-
 blissements agricoles, qui sont pour nous du plus haut
 intérêt.

„ Le Gouvernement leur devait, pour ce motif, et en outre

pour leur douceur de caractère; un témoignage de la satisfaction et de la reconnaissance publiques; et il a été heureux d'en trouver l'occasion par le choix qu'il vient de faire d'un des membres de cette respectable et sympathique Cong^g pour être à la tête du diocèse des Cayes.

« Le Gouvernement a demandé à Sa Sainteté le Pape de donner l'institution canonique à M. J^s Emonet, Protonotaire apostolique à la Guyane française, nommé Evêque des Cayes. » (Message de 1877. p. 119 et 120.)

— M. Boixmond-Canal avait, en effet, écrit officiellement dans ce but, dès le mois de février, tant au Souverain Pontife qu'au C. R. Père Général et au R. P. Emonet. Nous donnons ici sa lettre au C. R. Père comme document intéressant à conserver pour nos annales.

Port-au-Prince, le 17 fév. 1877.

Cabinet particulier
du Président d'Haïti.

« Monsieur le Supérieur;

« Les éminents services que les Pères de votre Cong^g ont déjà rendus à notre société, malgré le court espace de temps qu'ils ont séjourné parmi nous, leur ont gagné l'estime et la sympathie générales.

« Un grand établissement où plus de 300 enfants reçoivent l'instruction, la création d'un Corps de pompiers qui s'est distingué dans tous les incendies, malheureusement si fréquents chez nous, ont créé ici, aux yeux de tous, aux Pères du St Esprit une situation exceptionnelle. L'opinion publique est unanime à réclamer en leur faveur, la récompense de leur intelligent et infatigable dévouement.

« Pour satisfaire aux désirs de la population, en même temps qu'à son intérêt bien entendu, j'ai pensé à appeler l'un de vos Pères à l'évêché des Cayes, et après des renseignements sérieux, mon choix s'est fixé sur le R. P. Emonet, Protonotaire apost. de Sa Sainteté à la Guyane.

« L'œuvre du St Esprit, par le développement qu'elle comporte, par la nature, la variété et l'étendue des services que les différentes institutions qui s'y rattacheront avec le temps, sont appelées à rendre, est évidemment l'un des plus puissants éléments de civilisation que nous ayons ici. Il n'y a à ce sujet aucun doute dans les esprits; les Chambres elles-mêmes ont manifesté leurs sentiments à cet égard, en votant spontanément une augmentation de traitement pour les professeurs du séminaire-collège

« Je n'ignore pas, Monsieur le Supérieur, les nombreuses demandes dont vous êtes assailli, et auxquelles vous pouvez à peine suffire. Cependant je me plais à espérer que vous vous rendrez au vœu que je vous exprime en mon nom et au nom de la population, non seulement en autorisant le P. Emonet à accepter, avec l'agrément du St Siège, auquel j'écris également à ce sujet, l'évêché des Cayes, mais encore en prêtant aux membres de la Congrégation établie ici, un concours indispensable au développement de l'œuvre.

« Je vous envoie ci-jointe la lettre que j'écris au R. P. Emonet, en vous priant de la lui faire parvenir.

« Confiant dans votre acquiescement à mes vœux, je vous prie d'agréer, Monsieur le Supérieur, l'assurance de ma plus haute considération

Boisrond-Canal, »

— 11. La lettre adressée à Rome et au R. P. Emonet par le Président d'Haïti étoit à peu près dans le même sens. Avant de répondre, le Souverain Pontife daigna faire consulter à cet égard le T. R. Père Général M. gr. Ezuchi, Nonce actuel à Paris et alors Secrétaire des affaires ecclésiastiques, fut appelé le P. Eschbach et lui communiqua la demande de M. Boisrond-Canal, en lui exprimant le désir de la voir acceptée s'il étoit possible. Mais le T. R. Père fut humblement représenter que nos Constitutions ne permettaient pas aux membres d'accepter la dignité épiscopale et dehors de ses propres Missions, et que, pour la descente du diocèse des Cayes, il nous étoit absolument impossible de nous en charger. Il suppliait donc le St Père de ne pas imposer à la Cong. ce sacrifice. (Lett. du P. Eschbach. 14 avril 1877.)

« Le Souverain Pontife voulut bien agréer ces raisons; et il répondit au Président d'Haïti que, malgré toute la satisfaction que le choix du P. Emonet lui avoit causée, il n'avoit pas cru cependant devoir contrister notre Cong. si méritante, en l'obligeant, contre son gré, à recevoir la charge épiscopale pour un de ses membres. Le R. P. Emonet, de son côté, écrivit à M. Boisrond-Canal, en le remerciant de ses dispositions pour la Cong. et pour lui-même, qu'il ne lui étoit pas possible de prendre sur ses épaules le fardeau de l'épiscopat. Le R. P. Simonet répondait

dans le même sens, de la part de la Maison-Mère, au Président d'Haïti. Et ainsi l'affaire en resta là.

Le T. R. Père profita cependant de l'occasion pour indiquer au Gouvernement Haïtien le nom de quelques autres prêtres qui auraient pu convenir pour l'évêché des Cayes, afin de ne pas le laisser plus longtemps vacant, et notamment celui de M. l'abbé Gosse, vicaire général de la Martinique. Mais toutes les démarches faites à ce sujet demeurèrent infructueuses.

Mgr Guilloux qui est, en attendant, chargé du diocèse des Cayes, essaya de tourner la difficulté, en demandant comme coadjuteur avec future succession, le curé de la cathédrale, M. l'abbé Kersuzan. Le Gouvernement Haïtien répondit par un refus; cependant il a ensuite agréé la nomination à titre d'Evêque auxiliaire de Mgr l'Archevêque, de M. l'abbé Bélair, curé de Moncontour, au diocèse de St-Brieuc. Le nouveau prêtre, sacré le 24 oct., est arrivé à Port-au-Prince le 11 janvier 1881.

— 12. En même temps que le nom du R. P. Simonet était mis en avant pour l'évêché des Cayes, ceux des P. P. Pascal et Chenay étaient partout répétés avec éloges. Au mois d'Avril 1877, un journal de Port-au-Prince, le Spectateur, avait eu l'idée d'ouvrir une souscription pour ramener dans la ville les cendres de ces deux Pères qui reposent l'un à Jacmel et l'autre à Saltrou. Une adresse fut envoyée au T. R. Père pour lui demander son adhésion à ce projet; elle était revêtue des signatures de toutes les notabilités de Port-au-Prince. On y faisait les plus pompeux éloges de la Cong^e et des P. P. Chenay et Pascal, « ces illustres et infatigables apôtres qui avaient jeté le germe de la civilisation chrétienne au milieu de populations encore assises à l'ombre de l'ignorance et avaient travaillé, au prix de leur vie, à féconder la terre àpre et délaissée d'Haïti. ces dignes membres d'une Cong^e dont l'esprit, tout de paix et de fraternité, traduit si glorieusement l'esprit du Maître, qui est venu relever l'humble opprimé. On voulait donc, par un juste sentiment de

reconnaissance, ériger dans la capitale un monument qui rappelés à tous le tribut de sympathie et de profonde gratitude dû à leur mémoire vénérée, etc. »

Le projet, en lui-même, était certainement très-bon. Malheureusement le journal qui l'avait mis en avant, était une feuille fort peu recommandable, qui, à l'éloge des P. P. Pascal et Chenay, mêlait à la fois l'apothéose de Voltaire de violents articles contre le digne Archevêque de Port-au-Prince. Et même, d'après les circonstances, la pensée des promoteurs cette manifestation paraissait inspirée au fond par un esprit d'hostilité à Mgr Guilloux et à ses prêtres, auxquels on op, sait nos confères, pour mieux attaquer le clergé diocésain. P. Simonet déclara donc expressément, de la part du C. R. Père général, non seulement que nous ne pouvions, eu égard aux circonstances, donner notre concours au projet en question, mais même que nous y mettions une opposition formelle. Il adressa, en même temps aux journaux de Port-au-Prince une protestation contre la division qu'on cherchait à établir entre notre Congr. et le clergé diocésain d'Haïti. Et il l'accompagna d'une lettre à Mgr l'Archevêque, dans laquelle il repoussait avec indignation toute insinuation de solidarité avec les feuilles irréligieuses qui attaquaient le vénérable prélat. Ce ne fut pas cependant sans peine que l'affaire put être arrêtée. La souscription, lancée de tous côtés, avait déjà recueilli un grand nombre de signatures; et elle continua durant quelque temps encore; malgré les réclamations de nos confères et celles du clergé, annoncées en chaire. Le P. Simonet s'adressa alors directement au ministre de l'intérieur, qui, après délibération en conseil des ministres, lui répondit que le Gouvernement ferait respecter nos intentions. (Séss. 24 mai - Bull. rel. rep.

— 13. — Pendant que tout cela se passait, ajoute le Bulletin de la Cité, le séminaire-collège eut l'honneur d'avoir de nouveau la visite de Mgr Roch Cocchia, évêque d'Orope, envoyé par le St-Siège comme délégué apostolique en Haïti. Ce digne Prélat a passé au séminaire toute la journée du 21 juin 1877. Sa Gra-
deu

et la Messe des élèves et fut heureuse d'en voir un grand nombre s'approcher de la s^{te} Table. Elle leur adressa une allocution pleine de verve et d'à propos sur l'éducation chrétienne, considérée au triple point de vue de la formation de l'intelligence, de la volonté et du cœur.

« M^{gr} le Délégué, accompagné de M^{gr} l'Archevêque de Port-au-Prince et de M^{gr} l'Evêque du Cap-Haïtien, voulut bien ensuite présider, dans la soirée, une séance littéraire préparée par les élèves en l'honneur du 50^e anniversaire de la consécration épiscopale du grand P^{ie} IX. « Chacun a été heureux, ajoute le Bulletin religieux, de constater une fois de plus à cette occasion, qu'au petit séminaire-collège l'esprit et le cœur reçoivent une direction élevée, qui promet pour l'avenir »

« Puis, comme témoignage de l'affection filiale de nos jeunes Haïtiens pour l'auguste personne du Vicaire de J. Ch., une somme de 500 \$, avec une lettre signée par les premiers de chaque classe, ont été remises entre les mains de M^{gr} le Délégué, avec prière de les faire parvenir à Sa Sainteté. Quelque temps après, le P. Simonet recevait une lettre de Sa Grandeur, lui annonçant que M^{gr} Vanutelli avait présenté les cent piastres au S^t Père, et que Sa Sainteté, touchée de cette offrande, envoyait en retour à tous, professeurs et élèves, sa bénédiction apostolique. » (Bull. relig. Juill. et nov. 77.)

— 14. « A l'œuvre du Séminaire-collège s'ajoutent quelques œuvres accessoires dont sont chargés les T^{es} de la C^{te} de S^t-Antoine. La première est le service religieux de la C^{te} des Sœurs de S^t-Joseph, ainsi que du pensionnat et de l'école communale qu'elles tiennent pour les filles à Port-au-Prince. L'internat compte 150 enfants, et l'externat 280 à 300. Le P. Simonet est chargé de la direction des religieuses; et les P^{es} Schuster, Entrand, Baehner et Oehaesenbourghe se partagent les catéchismes et confessions des enfants.

« Le dernier message du général Salomon contient au sujet des religieuses de S^t-Joseph les lignes suivantes :

« Le Gouvernement est heureux de trouver ici l'occasion de payer un juste tribut d'hommages et de reconnaissance aux Bonnes Sœurs de Saint-Joseph de la Capitale pour leur zèle infatigable, et de les recommander à l'attention du pays tout entier. Comment, en effet, ne pas combler d'éloges, celles qui font de l'enseignement un véritable sacerdoce et qui viennent de si loin, avec une persévérance si généreuse, jeter dans le cœur de nos enfants les semences de toutes les vertus morales et chrétiennes? » (1880. p. 86.)

On voit que le souffle irrégulier du laïcisme ne règne pas encore heureusement en Haïti. Le président de la République déclare même en un autre endroit, de son message, après avoir signalé les luttes existant à cet égard en certain pays, « que son gouvernement se gardera bien de donner accès à de telles erreurs, et qu'il veut protéger avec une égale sollicitude l'enseignement religieux et l'enseignement laïque, en réservant les récompenses et secours de l'Etat en faveur des instituteurs éclairés et vertueux et voués de cœur et d'âme à leur œuvre. » (p. 77.)

— 15. « Un des Pères du Collège est chargé en outre de l'Aumônerie de l'hôpital militaire, qui compte habituellement de 60 à 80 malades. Le P. Saint-Yves, auquel ce service était confié depuis le commencement de 1879, a pu y faire faire cette année - là une cinquantaine de premières communions et en 1880, une trentaine. Le 13 juin, fête de St. Antoine de Padoue, ces pauvres malades ont obtenu une consolation qu'ils enviaient depuis longtemps. M. gr. Guilloux, sur l'invitation du P. Supérieur, a bien voulu aller conférer le sacrement de confirmation à plusieurs d'entre eux. Sa Grandeur était accompagnée du P. Simonet et de plusieurs autres Pères. Il y eut d'abord une cérémonie de rénovation des vœux du baptême, de consécration à la St. Vierge pour quelques infirmes qui avaient fait la 1^{re} communion le matin, et enfin la cérémonie de confirmation pour 22 malades. Avant de se retirer, Monseigneur adressa à l'assistance quelques paroles, en faisant le plus grand éloge des Pères qui se dévouaient aux soins des pauvres malades.

« C'est le P. Dehuesenborghe qui est chargé du service de l'hôpital, depuis le départ du P. Saint-Yves.

— 16. En dehors de leur ministère ordinaire, les Pères du

sém. - collège sont heureux de prêter de temps à autres leurs concours à ceux de Pétionville et à M. M. les ecclésiastiques de l'Archidioc.

« Ainsi, en 1878, le P. Caragnat a prêché la retraite de première Communion à Pétionville, puis la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la St^e Vierge dans l'église de St Joseph. Le P. Weik et un autre Père ont préparé une 1^{re} Communion pour l'Epiphanie à Gantier, section de l'immense paroisse de la Croix-des-Bouquets, nouvellement érigée en paroisse, sous le vocable du Prince des Apôtres. Plus tard, le P. Schlewec est encore retourné à Gantier, aider à la préparation d'une nouvelle 1^{re} Communion.

« En 1879, le P. Caragnat, avec le P. Runtz partaient pour l'Anse-à-veau, afin d'y aider le curé à établir un cercle de jeunes gens. Le P. Runtz revenait du Petit-Trou, où il était allé remplacer le curé obligé de rentrer en France, lorsqu'il fut de nouveau demandé pour la paroisse de l'Anse-à-veau.

« En 1880, les P. P. Bertrand et Debaesenberghse ont aidé le curé de Mirabelais, les P. P. Schlewec et Buchner celui de l'Anse-à-veau, et le P. Yang, celui du Grand-Goave. Les P. P. St-Clair et Baehner sont allés de même à la Croix-des-Bouquets pour aider à préparer les fidèles à la Fête patronale de la paroisse, N. D. du Rosaire. Outre les confessions, ils se sont chargés volontiers de quelques instructions pour ceux qui se disposaient à faire ou à renouveler leur première Communion. Le jour de la fête, la Messe solennelle a été célébrée par le P. Baehner; le Président de la République y assistait avec la Présidente et son Etat-major.

— 17. — Le Président est, comme on a déjà eu occasion de le dire le général Salomon. Voici, en résumé, la suite des événements qui l'ont amené au pouvoir. Lors de son élection, en 1876, M. Boisronod-Canal avait eu pour contre-candidat un député ambitieux,

(1) Le P. Caragnat a préparé à la mort la veuve de Donlonque. L'ex-impératrice d'Haïti avait elle-même fait appeler un des Pères. Elle a rendu le dernier soupir le 15 oct. 1878, après d'être confessée et avoir communié plusieurs fois. Le Gouvernement, les ministres et les Consuls étrangers ont pris publiquement le deuil à sa mort.

M. Boyer-Bazelais, qui forma en sa faveur un parti, dit libéral. Ayant au Sénat et à la Chambre des députés grand nombre de partisans, il fit échouer diverses propositions faites aux chambres par M. Boisrond-Canal; elles furent toutes rejetées sans même avoir été prises en considération. Ses adversaires de M. Bazelais se liguèrent alors, de leur côté, sous le nom de nationaux, pour soutenir le Gouvernement dans les élections du mois de janvier 1879. Presque tous leurs candidats l'emportèrent sur les libéraux, et ceux-ci ne cherchèrent plus qu'à renverser Boisrond-Canal. On passa ainsi plusieurs mois, s'attendant tous les jours à une révolution, lorsqu'un incident la fit éclater.

Le lundi 30 juin 1879, la Chambre procédait à la validation des pouvoirs de quelques députés, lorsque des coups de feu, lancés dans la salle de l'Assemblée, l'amènèrent à se dissoudre. Il y eut alors entre les partisans de Boyer-Bazelais et le Gouvernement, soutenu par le parti national, une lutte sanglante qui se termina le jeudi, 3 juillet, par un incendie, allumé par des projectiles lancés sur les maisons où les rebelles s'étaient retranchés. M. Bazelais s'embarqua avec des députés de son parti; et l'on pouvait se croire tranquille. Mais une nouvelle insurrection, commencée aux Gonaïves, s'étend rapidement aux départements voisins. Découragé, M. Boisrond-Canal donne sa démission le 17 juillet, et s'embarque sur le paquebot français pour St Thomas.

Le 25 juillet arriva l'armée révolutionnaire du Nord, commandée par le généralissime Hériston Hérisse, qui imposa un gouvernement provisoire, formé de cinq membres, représentant chacun un département. M. Bazelais tenta de nouveau d'arriver au pouvoir. Dans les premiers jours d'août, il s'embarqua avec plusieurs jeunes gens de son parti sur un steamer allemand, et se rendit aux Gonaïves, où il établit le centre de son mouvement. De l'avis de ses collègues du gouvernement provisoire, le général Hérisse alla l'attaquer. Le 17 août il livra aux rebelles un assaut terrible qui dura de

6 h. du matin à 4 h. du soir, et qui eut pour résultat la défaite complète des libéraux et la destruction par les flammes de la ville des Gonaïves. Bazelais, parti pour Jérémie, alla chercher ensuite un refuge à la Jamaïque.

« Cependant les soldats du général Hérisse étaient déjà tous gagnés à la cause de l'un des conseillers du Gouvernement provisoire, M.^r Salomon, arrivé de l'exil pendant les troubles. Dans la nuit du 2 au 3 oct., conduits par les chefs de son parti, ils envahirent le palais national et arrêtèrent le général Hérisse ainsi que M. Samothe, qui avait cherché à le pousser au pouvoir pour le partager avec lui. Le lendemain, nouveau gouvernement provisoire. Et enfin, le jeudi, 23 oct. 1879, l'Assemblée nationale proclamait Président d'Haïti, le général Salomon, élu par un suffrage de 82 votes sur 87 votants. Le dim. 26, a eu lieu la prestation de serment du nouveau Président à la Maison nationale; puis le cortège s'est rendu à la cathédrale où l'on a chanté le Te Deum et donné le salut solennel du St Sacrement, après une allocution de circonstance de M.^r l'Archevêque. (Bull. ul. nov. 1879.)

« Le Président Salomon est un homme intelligent et instruit. Il a été longtemps ambassadeur du gouvernement haïtien à Paris et à Londres, et a rempli avec habileté dans son pays de hautes charges sous des gouvernements précédents. C'était un des ministres de l'empereur Soulouque. C'est un noir, mais, chose assez rare, il est marié à une blanche. Il montre des sentiments religieux. A l'église, il a une excellente tenue, et désire que la religion fasse des progrès en Haïti, comme étant la vraie source de la civilisation. Il a installé à Port-au-Prince une Banque nationale, dirigée par des français. On espère qu'elle délivrera le pays du malaise général qu'y cause la mauvaise administration des finances. On disait à ce sujet qu'il avait vendu son pays aux blancs, et on cherchait à le renverser. Il y eut même un léger soulèvement à St. Marc au mois de nov. dernier. Le Président a aussi conclu avec une société anglaise un contrat pour la pose d'un

cable télégraphique qui reliera Haïti à l'Europe. Il a fait admettre Haïti dans l'union postale, et a encore plusieurs autres projets en vue pour le bien du pays. » (Bull. 2^e sem. 1880.)

— 18. Nous terminerons ce Bulletin de la Ct^e de St Martial par quelques extraits des dernières lettres d'Haïti, au sujet de la mort du C. R. Père.

« Cette nouvelle, écrit le P. Simonet, quoique vaguement prévue, a été pour nous, un grand sujet de peine, habitués que nous étions depuis si longtemps à sa direction si paternelle, si religieuse. Aussitôt après l'arrivée de la circulaire du 6 mars, je me suis fait un devoir de faire part de notre perte à M^{gr} Bérouino, et plus tard, à M^{gr} l'Archevêque, revenant d'un voyage d'un mois et demi. L'un et l'autre ont bien partagé notre douleur. Quelques jours après, le lundi 11 avril, M^{gr} Guilloux est venu au petit séminaire dire la Messe pour le C. R. Père défunt.

« Le mardi 26 avril, nous avons célébré nous-mêmes un service solennel, suivant nos Constitutions. M^{gr} l'Archevêque était absent de Port-au-Prince; M^{gr} Bérouino a présidé la cérémonie funèbre et donné l'absoute. Sa Grandeur a bien voulu prononcer quelques paroles pour honorer la mémoire de notre regretté Père Général. Beaucoup de nos élèves ont fait la 3^e Communion. Plusieurs prêtres de la ville, des Frères de Plœrmel, et surtout des Sœurs de St-Joseph, étaient venus s'associer à nos prières.

« Le lundi 9 mai, un autre service a été célébré à la Cathédrale de Port-au-Prince. J'ai été prié de chanter la Messe; plusieurs Pères du séminaire et des élèves y assistaient. Les Pères faisaient les offices de diacre et de sous-diacre, de cérémoniaire, de chantres et d'organistes. Le clergé de la paroisse s'y trouvait présent. M^{gr} l'Archevêque, de retour dans sa ville épiscopale, présidait la cérémonie en *Cappa magna* et a donné l'absoute. Le 12 mai, un autre service a été célébré dans la chapelle des Sœurs de St-Joseph. J'ai chanté la Messe moi-même; quelques Pères y assistaient.

« De plus, à la demande de Mgr l'Archevêque, des services ont été célébrés également dans toutes les paroisses de l'Archidiocèse. Voici la lettre-circulaire adressée à ce sujet par Sa Grandeur au clergé et aux fidèles :

Port-au-Prince, le 19 av. 1881.

« C'est le cœur douloureusement ému, qu'au milieu des solennités pascales, nous venons vous annoncer la mort d'un prêtre éminent à tous égards et qu'une sainte confraternité d'œuvre et de dévouement recommande à nos prières et à nos regrets. Le Très-Révérend Père Ignace Schwindenhammer, Supérieur général de la Cong^g du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, a remis son âme à Dieu le dimanche 6 mars dernier, dans la maison principale de son Institut à Paris, Brillant de zèle pour le salut du prochain, le digne Supérieur fut dès le début de son sacerdoce, un des premiers apôtres qui s'adjoignirent au V. Père Libermann, dans le but de fonder avec lui une société de missionnaires destinés à travailler au salut des âmes abandonnées et spécialement de la race Africaine. Haïti avait à ce titre une juste et large part dans son affection.

« A la fin de 1860, sur la demande de Mgr Monetti, Délégué du St-Siège, il y envoya de zélés missionnaires, dont la mémoire est encore en bénédiction parmi nous, et depuis lors il n'a cessé de prendre une large part à nos œuvres. Il y avait bientôt trente ans que nous avions l'avantage d'être en relations avec lui, et nous avons su constamment apprécier sa remarquable intelligence, sa prudence consommée, son dévouement à l'Eglise, qualités qu'il unissait à une grande piété et à une rare modestie. C'est pourquoi, lors de notre élévation à l'épiscopat, nous fûmes heureux de lui offrir le titre de Vicaire général, qui devait resserrer les liens qui l'unissaient à nous et à la Mission; ce fut alors qu'il nous envoya les pieux directeurs de notre petit séminaire collégé.

« Héritier de l'esprit du Vénérable Libermann, il s'est efforcé, pendant les jours de son pèlerinage sur la terre, de le perpétuer dans sa famille religieuse; aussi partageons nous avec elle les regrets qu'il emporte en descendant dans la tombe.

« Nous recommandons le Très-Révérend Père Schwindenhammer aux prières du clergé et des fidèles confiés à nos soins.

« A son intention vous voudrez bien, Monsieur le Curé, célébrer un service solennel auquel vous inviterez les fidèles.

« Recevez, M. le Curé, etc.

+ Alexis, Arch. de Port-au-Prince.

Ct^e de St-Pierre, à Pétionville.

1. Personnel. Saut^s P. François en France — 2. Visites de Mgr. — Mois de Marie. — 3. Fêtes. Solemnité. La St-Pierre — 4. Chapelle de Fursy. Bénéd^{ic} — 5. Autres chapelles. Bien. Missions par Pères du coll. — 6. Tableau des résultats du ministère.

— 1. ^o La petite Ct^e de Pétionville se compose toujours des P. François et Runtz. En 1877, le P. François fit une grave maladie qui l'obligea à revenir en France. Le soir du 14 mars, il se sentit indisposé, mais n'en continua pas moins de travailler à l'achèvement d'un autel de la St^e Vierge. Le mal s'aggravant, il se rendit à cheval à Port-au-Prince (17 mars), afin d'y voir le médecin de la maison. Il souffrait cruellement de violentes attaques de goutte^s et de rhumatisme. Le 18, le P. Supérieur était venu le remplacer à Pétionville, lorsque pendant le dîner arrive un exprès lui annonçant que le P. François est à l'extrémité et qu'il faut songer à lui donner les derniers sacrements. Mais de toutes parts déjà étaient montées d'ardentes prières vers St Joseph, dont la fête allait se célébrer, les fidèles de Pétionville passèrent la journée du 18 toute entière à l'église, pleurant et faisant des Chem^s de croix. Le jour de la fête, on prie avec encore plus de ferveur et de confiance. Enfin vers midi arrive un courrier tout joyeux : « le P. François est sauvé ! » — L'heureuse nouvelle circule de tous côtés, et l'on se précipite au presbytère. On se coteise aussitôt dans la paroisse, et on réunit une somme ronde pour faire chanter une Messe d'actions de grâces à l'autel de St Joseph.

« Le samedi 24 mars, le cher Père revenait, en effet, convalescent à Pétionville. Mais un séjour en France était devenu nécessaire. Il partit donc le vendredi Saint, pour revenir au commencement de l'année suivante, le 11 janv. 1878.

« Grande, à son retour, fut la joie des bons pénitents (pratiquants) de Pétionville. — « Père nous arrive !... Père François li vini ! Si gos, li potent ; ah ! Oié ! grand merci la St^e Vi^e et tous les saints dans

paradis! » — Et à ces explosions de joie naïve, s'ajoutaient en chœur les bruyants coquericos de 3 à 4 douzaines de volatiles, que ces bons noirs déposaient à l'envi aux pieds de leur Père.

« Depuis son retour à Haïti, le bon P. François a eu plusieurs attaques de goutte plus ou moins graves. L'année dernière, elle l'a retenu 7 semaines dans la chambre, du 7 nov. au 14 déc. 1879. Ses jambes sont parfois lourdes et pesantes, mais le zèle et le courage y suppléent. — Quant au P. Runtz, il a payé aussi la même année son tribut à la maladie par une dysenterie qui a duré huit mois, mais par ailleurs sa santé s'est vaillamment soutenue. » (Lett. du 6 juv. 1880.)

— 2. « Quelque temps avant la maladie du P. François, la paroisse de Tétionville a été honorée de la présence de M. J. l'Archevêque. N'ayant pu répondre à l'invitation de venir à Noël précédent, Sa Grandeur voulut bien accepter le 14 janv. 1877 pour sa visite pastorale et la Confirmation. Grâce au généreux concours des Tères du séminaire, tout se passa pour le mieux. L'affluence des habitants fut très nombreuse et leur tenue parfaite. Aussi la réception que nous avons faite à Monseigneur a-t-elle été extraordinaire pour le pays. Mgr. était accompagné de son secrétaire M. J. Ribault. Au dîner sont venus en outre M. le Curé de la cathédrale et l'un de ses vicaires. Sa Grandeur et ses hôtes ont témoigné une vive satisfaction. Le nombre des confirmés a été de 309 et celui des communions de 7 à 800.

« Le 5 janv. 1879, nous avons eu de nouveau la visite de M. J. l'Archevêque pour la Confirmation. La fête a été splendide; elle a eu tous les appareils de celle de Noël, avec arcs de triomphe, oriflammes et illuminations. A la Grand'Messe, il y avait diacre et sous-diacre, sans parler de l'assistance de plusieurs prêtres séculiers et de 7 de nos confrères du séminaire. Le chiffre des confirmés a été de 232, celui des communicants de 8 à 900. Monseigneur a été visiblement content; nous ne le fûmes pas moins » (Rapp. de 1879.)

— « Les mois de Marie et du Sacré Cœur nous donnent chaque

année de grandes consolations et font beaucoup de bien aux âmes. Un bon nombre de personnes assistent aux lectures de tous les jours et aux prières qu'on y fait. Au mois de juin 1877, on a placé au-dessus du maître-autel, derrière le tabernacle, un beau cœur environné de rayons. Chaque jour, il y avait une réunion spéciale en l'honneur du Sacré Cœur. »

— 3. « Nos fêtes ont quelque chose de beau et de touchant, dont rien, croyons-nous, n'approche ailleurs en Haïti. C'est une foule qui se tasse partout, dans les nefs, le chœur, les sacristies, et qui regorge au dehors, assiégeant portes et fenêtres, mais partout dans un recueillement parfait. Puis, c'est un entraînement dans les chants, un ardeur dans la prière, qui vont au cœur. Et avec cela, un luxe d'ornementation, des banderoles, et des bannières sans nombre, flottant au vent du sommet de grands bambous enquirlandés, etc. Si l'on y ajoute une communion de 800 à 1000 fidèles, dont un tiers d'hommes, comme à Noël 1878, et le spectacle d'une procession aux flambeaux, à la tombée de la nuit, ne peut-on pas dire que nos fêtes sont vraiment bien belles ?

« Telle est spécialement notre fête patronale de la St Pierre. En 1877, cette solennité fut rehaussée par la présence de M. Boisronnd-Canal, alors Président de la République et celle de ses ministres. Le P. Supérieur s'y était rendu avec plusieurs Pères du sémin. collégé et fit le sermon du jour. Deux musiques, celles du gouvernement et un orchestre rivalisaient par leurs accords, dans l'intervalle des chants liturgiques.

« En 1878, cette même solennité fut marquée par l'inauguration d'un beau Chemin de Croix offert par le Président d'Haïti et béni par le P. François. M. Boisronnd-Canal, ami particulier du P. François, voulut bien prendre part à notre repas de midi. Il parut en ne peut plus satisfait de la journée. (Séll. du 15 janv. 1879.)

« L'année suivante (1879), cette fête tombait en un temps de révolution et d'épidémie, elle s'en ressentit nécessairement. Peu de personnages de la ville étaient en villégiature à la Courpe. Le

Président Boisronod-Canal paraissait très-affecté au dîner auquel le P. François l'avait invité après la cérémonie religieuse. C'est que des jeunes gens, salariés peut-être, venaient d'insulter le chef de l'Etat, sombre présage de la tempête qui éclatait le lendemain. » (Rapport de 1879.)

— 4. « Une autre fête à signaler au Bulletin, est celle qui a eu lieu pour la bénédiction de la chapelle de Tursy. C'est un plateau élevé de 5000 pieds au-dessus du niveau de la mer, où l'on boit une eau délicieuse et où l'on a besoin de bonnes couvertures au mois de juillet, pour ne pas grelotter du froid la nuit. Le P. François y avait commencé une chapelle qu'on venait de terminer. Sa bénédiction de la chapelle fut fixée au 24 juill. 1877. Le samedi 21, les P. P. Taragnat, Reintz et Martin étaient montés à Tétionville, pour se rendre le lendemain à Tursy et faire les préparatifs. Le 22, Monseigneur arriva à Tétionville, et le 23, dès 7 h. du matin, il en repartit afin d'arriver à Tursy pour 11 h. Après la bénédiction de la chapelle, Sa Grandeur célébra la 5^{te} Messe; huit personnes y firent la 1^{re} Communion; puis 38 furent confirmées; la confirmation fut suivie de la bénédiction de la cloche, et la cérémonie commencée à 7 h., ne fut terminée qu'à 11 heures. A Tétionville, 390 personnes s'approchèrent de la 5^{te} Table à l'occasion du passage de Monseigneur. — « Il y a dix ans, disait à ce sujet Sa Grandeur, je passais ici avec le bon Père François, nous avions alors 60 Communions, et maintenant, plus de 300, quel progrès! »

— 5. « Dès mon retour de France, ajoute le P. François, je me suis empressé d'aller visiter cette chère chapelle de Tursy; j'ai eu le bonheur d'y distribuer 184 communions, bien que la population, fort disséminée, n'eût été avertie de mon arrivée que bien tard.

« Cette chapelle paraît devoir produire un très-grand bien. Sans les entraves que j'ai trouvées, il y a longtemps qu'elle aurait été érigée; car j'en conçus le projet dès mon arrivée; et Dieu sait le bien qu'elle eût procuré depuis dix à douze ans!

J'espère que le Bon Dieu m'aura su gré du sacrifice. Aujourd'hui qu'elle attire à elle tant de pauvres âmes abandonnées, nous nous efforcerons d'entretenir et d'encourager le mouvement.

« Nous allons, ces jours-ci, inaugurer une nouvelle chapelle, celle de Soissons, sous le vocable de St Joseph, elle est située à 1 heure et demie de marche d'ici seulement; Monseigneur nous a autorisés à y dire la sainte Messe.

« Peut-être Dieu bénira-t-il un autre dessein; et alors nous aurons une nouvelle chapelle à Renshoff, charmant endroit, point de section de plusieurs quartiers. Avec celle des Cadets, bénite en 1871, ce sera la 4^e. (Lett. du 27 fév. 1878.)

« Ces chapelles produisent un bien immense, un peu, il est vrai, au préjudice de l'église de St Pierre, chef-lieu paroissial; mais ne vaut-il pas mieux aller prendre chez eux nos pauvres que de les laisser dans leurs superstitions par l'impuissance où ils sont pour la plupart de franchir les grandes distances qui les séparent de nous? Admirables fêtes que ces réunions, au sein des mornes! On voit là des centaines de personnes, affamées de la parole et de la chair vivifiante de leur sauveur, accourir de tous côtés, sans presque de provisions, malgré les fatigues de rudes chemins, sans craindre l'ardeur d'un soleil de feu, le jour, et la nuit, la pluie et le froid, car le soir ils n'ont point suffisamment d'abri. Mais ils sont heureux de remporter dans leurs pauvres cases un confort de lumière et de grâces, un espoir mieux fondé du ciel! (Lett.

du 15 janv. 1879.)

« Les Pères du Collège, en vrais missionnaires, nous aident beaucoup, durant leurs jours libres, dans ce fructueux ministère. Ainsi durant leur villégiature forcé à Pétionville, lors de la fièvre jaune, ils allèrent remuer les âmes, les uns à la chapelle des Cadets, d'autres à celle de Fursy, dans la section des Sourcailles. La première de ces missions, faite par le P. L. Lang et Buchner, donna pour résultats en cinq semaines, 520 confessions et 570 communions, plus un certain nombre

de malades et infirmes consolés et reconfortés par le secours des sacrements en 15 courses par monts et par vaux. La 2^{ème} donnée par les P. F. Weik, Taragnat et Favrat, a fourni en trois semaines 500 confessions, 550 communions, en outre des cour- ses de malades. » (Rapport 1879.)

— 6. Nous terminons ce bulletin par le tableau général des résultats de notre saint ministère durant ces dernières années⁽¹⁾

	1877.	1878	1879.	
Baptêmes	985.....	970.....	954.....	
1 ^{ères} Communions	258.....	144.....	165.....	
Confirmations	309.....	232.....	265.....	
Mariages	79.....	86.....	69.....	
Extrêmes-Onctions	80.....	72.....	91.....	
Confess. ^{ns}	à l'église	6000.....	7800.....	6720.....
	de malades	138.....	204.....	308.....
Commun. ^s	dans les chap. ^l	2218.....	2115.....	2184.....
	à l'église	8000.....	8500.....	8000.....
de malades		176.....	61.....	155.....
	dans les chap. ^l	2100.....	2072.....	2435.....
Visites de malades.	110.....	117.....	128.....	

(1) Nous regrettons de n'avoir pas encore reçu celui de 1880.



Nouvelles récentes.

Retours en France. — Le 30 juin est arrivé à la Maison Mère le F. Joachim. Il était à Chandernagor depuis 1862, et se trou- vait dans ces derniers temps extrêmement fatigué.

Le P. Schaffner, de la C^{te} de Pondichéry avait dû quitter l'Inde le 10 février, à la suite d'une forte dysenterie. Le climat de Langogne, où il avait été autorisé à rester depuis son arrivée en France, a été très-favorable à son rétablissement. Il est arrivé à la Maison-Mère le 2 juillet.

Le 12 du même mois sont revenus d'Haïti le P. Martin et le F. Claver, contraints également de rentrer en France.

pour cause de santé. Ils sont actuellement assez bien.

Quelques jours auparavant, le 8 juillet, avait passé à Paris, se rendant à Rome, M. gr^e l'Archevêque de Port-au-Prince, revenu en France au mois de juin.

M. gr^e Dubois, dont le dernier Bulletin annonçait le retour en France, est allé le 13 juillet prendre les eaux de Contrexeville.

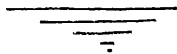
Départs, etc. — Le 6 juillet, le F. Léon s'est embarqué à St-Nazaire, pour aller reprendre son poste à la Guadeloupe, afin de donner au P. Brunetti la facilité de venir au Chapitre général.

— Quelques jours auparavant, le 30 juin, étaient partis pour le Portugal deux novices, M. M. Parissier et Colomb, afin de remplacer au Collège du St-Esprit, à Braga, les membres de cette C^{té}, destinés à la fondation projetée dans l'intérieur du district de Mossamedès, dont il a été parlé au dernier Bulletin.

— Le projet de cette fondation vient, en effet, de se conclure avec le Gouvernement Portugais. Arrivé à Lisbonne, le 4 juill., le P. Duparquet a vu, dès le lendemain, le Ministre de la marine, qui a tout aussitôt approuvé ses propositions. Seulement au lieu de Houïlla, il a fixé son choix sur Humpata, entre Houïlla et Capangombé, où il était déjà allé autrefois. Cette œuvre s'annonce jusqu'à présent sous d'heureux auspices: espérons que rien, cette fois, ne viendra l'entraver.

— Le nouvel Evêque de la Réunion, M. gr^e Coldefy, vient d'arriver à Paris, ce matin 15 juill. Il a été sacré par M. gr^e l'Evêque de Périgueux, le 3 de ce mois, dans l'église de la paroisse qu'il dirigeait depuis 1874, à Choiviers. Le P. Léon Le Tasseur assistait à cette cérémonie comme représentant le R. P. Vicaire général et le séminaire des colonies.

Maïson-Mère, le 15 juillet 1881.



N^o 142.

Août 1881.

Bulletin Général.

Maison-Mère.

Rescrit du St Siège nous accordant la faculté de réciter
divers offices particuliers. 23 juin 1881.

Dans les Avis N^o 14, relatifs au propre de la Cong^g, publiés le 2 août 1880, on exprimait l'espérance de pouvoir obtenir plus tard la faculté de réciter divers autres offices, d'un intérêt spécial pour notre Institut, selon le projet préparé en 1878 (p. 151). Le St Siège vient, en effet, de nous en accorder plusieurs, que tous nos confrères seront heureux sans doute de voir ajoutés au propre de la Congrégation.

C'est d'abord l'office spécial de l'Archiconfrérie de N. D. des Victoires, que l'on peut regarder comme le berceau spirituel de notre Cong^g, c. à d. l'office du St et Im^o Cœur de Marie, sous le titre de Refuge des pécheurs, tel qu'il a été récemment approuvé pour le diocèse de Paris.

Nous avons obtenu également deux autres offices extraits du propre des Maristes, celui de l'Enfant Jésus au milieu des docteurs au temple de Jérusalem, fête principale de nos scolasticats, et celui de la fuite de N. S. en Egypte, qui doit nous être particulièrement cher comme consacré spécialement au salut des pauvres noirs d'Afrique. Ce dernier office a été omis par erreur dans le rescrit que nous publions; mais on s'occupe de faire réparer cette omission.

Et enfin vient l'office de St Maurice, abbé de Langonnet,

où l'on a le bonheur de posséder maintenant une partie notable de ses reliques, et où sa fête doit se célébrer désormais, comme il convient, avec une solennité particulière. On peut même dire que c'est à St. Maurice que nous devons la concession de ces nouveaux offices, car c'est à cette occasion que la demande en a été faite.

Ces divers offices vont être imprimés prochainement, ainsi que les messes correspondantes; et on les enverra à temps aux C^{tes}.

Voici le rescrit qui en notifie la concession :

Congregationis
Sancti Spiritus et Im Cordis B. Mariae Virginis.

Sanctissimus Dominus Noster S^{co} Papa XIII. Clementer deferens supplicibus votis R^{mi} Procuratoris generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Beatae Mariae Virginis ab infrascriptis Sacrorum Rituum Congregationis Secretario relatis, indulgere dignatus est, ut ab alumnis praefatae Congregationis amodo persolvi valeant insequentia Testa, nimirum:

I. Dominica III post Epiphaniam, Inventionis Pueri Jesu in medio Doctorem, sub ritu duplici majori et cum officio et missa, quae sodalibus Societatis Mariae concessa sunt;

II. Dominica ultima post Epiphaniam, vel, si impedita occurrat, Dominica Sexagesimae, Immaculati Cordis Beatae Mariae Virginis sub titulo Refugium Peccatorum sub ritu duplici secundae classis, et cum officio et missa pro Archidiaecesi Parisiensi approbatis;

III. Die 27 Julii Sancti Mauricii Abbatis cum officio et missa in usu Diaeceseos Corisopitem; atque sub ritu semiduplici in tota supradicta Congregatione, et sub ritu duplici secundae classis in Domo Sanguonetensi ejusdem Congregationis, ubi ipsius Sancti Abbatis notabilis Reliquiarum pars asservatur (pro qua Lannou Domo hoc festum affigatur Dominicae primae post diem vigesimam sextam Julii, dummodo in omnibus Rubricae rite serventur).

Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 23 Junii 1881.

D. Cardinalis Bartholinus, S. R. C. Praef.

+ locus sigilli.

Plac. Ralli, S. R. C. Secretus

Nous venons de recevoir le rescrit relatif à la fête de la Fuite de Notre Seigneur en Egypte. Nous l'ajoutons ici à la suite du précédent.

Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariae.

Sacra Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter a Sanctissimo Domino Nostro Leone Papa XIII tributis, ad eiusdem preces hodierni Procuratoris Generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariae benigne concessit, ut ab Alumnis ejusdem Congregatio die XVII. Februarii recolere valeat Festum Fugae Domini Nostri Jesu Christi in Aegyptum sub ritu duplici majori, et cum officio et Missa propriis, prout a Sancta Sede Sodalibus Societatis Mariae concessum fuit, dummodo Rubricae rite serventur.

Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 19 Julii 1881.

D. Cardinalis Bartholinus, S. R. C. Praef.

+ locus sigilli.

Plac. Ralli, S. R. C. Secretus.



Etats - Unis.

Nous avons actuellement quatre C^{tes} aux Etats-Unis, deux dans la Pensylvanie, à Sharpsburg et Pittsburg, et deux dans l'Arkansas, à Conway et Morrilton, suivant le décret publié au Bulletin N^o 123, p. 187. Voici les vocables donnés à ces maisons par le C. R. Père général défunt, par une décision du 5 nov. 1880, conforme à l'avis exprimé par les Pères de la Province dans le Chapitre tenu à la suite de leur retraite annuelle: (N. B. On se prononce ou dans les noms de Sharpsburg et Pittsburg.)

- 1: Maison de Sharpsburg, C^{te} de Ste Marie, patronne de la paroisse
- 2: Collège de Pittsburg, C^{te} du Ste Esprit,
- 3: Maison de Conway, C^{te} de St Joseph, patron de la colonie,
- 4: Maison de Morrilton, C^{te} de Marienstadt, en souvenir de l'ancienne maison de ce nom que nous avons en Allemagne.

C^{te} de Ste Marie, à Sharpsburg.

Avril 1877 - Août 1881.

1. Personnel, fonctions. — 2. Etat général de la paroisse — attachement aux Pères — 3. Ecoles. Deux tertiaires — 4. Fête - Dieu. Jubilé. Conférences. — 5. Fairs, Bazar. Générosité des Catholiques. — 6. Mission de Millvale. — 7. Poorhouse et Workhouse. — 8. Le P. Schwab au 1^{er} Conc. de Philadelphie — 9. Retraites etc

Bull. de la C^{te}. — 1. Le personnel de la C^{te} de Sharpsburg a subi divers changements par suite de la nouvelle fondation de l'Arkansas. Au départ du P. Strub pour cette dernière province, le P. Schwab a été nommé Supérieur de la C^{te} de Ste Marie à Sharpsburg, avec mission de remplacer le P. Strub, à titre de Supérieur vice-principal, dans la Pensylvanie. (Sé. du 26 déc 1878)

„ Au P. Schwab sont adjoints, les P. P. Richert et Haas (jean), et le F. Judens. Le P. Richert est, comme par le passé, spécialement chargé de la desserte de la mission ou station de Millvale, ainsi que du Poorhouse et du Workhouse, c. à d. de l'asile

des pauvres et de la prison Le P. Haas, arrivé au mois d'oct. 1879, et placé d'abord au collège, est dans la Cité depuis Pâques de cette année; il est Econome et seconde le P. Supérieur dans le ministère paroissial à Sharpsburg Il a remplacé le P. Willms, arrivé la veille de la Pentecôte de l'année précédente, et qui en suite a été chargé d'une classe au collège.

— 2. « La paroisse que nous desservons à Sharpsburg est complètement allemande; toutes les prédications, par conséquent, se font en cette langue; elle est composée de tous les habitants de la localité, alsaciens, lorrains, badois, bavarois, etc, qui parlent l'allemand. Elle compte à peu près 400 familles, comprenant environ 2000 âmes. Il y a dans la même ville une autre paroisse pour les Irlandais et autres catholiques parlant l'anglais; elle est desservie par un prêtre irlandais.

« Nous avons, chaque année, dans notre paroisse 100 baptêmes environ, de 15 à 18 mariages et une 40.^{me} d'enterrements. Il y a aussi tous les ans, deux ou trois abjurations.

« La paroisse est en général assez bonne, et les sacrements y sont bien fréquentés. Ses paroissiens, sauf quelques rares exceptions, sont très attachés aux Pères et apprécient avec reconnaissance les soins que l'on prend de leurs âmes Il y a bien quelques catholiques négligents qui ne font pas leurs pâques; mais on peut dire qu'ils sont en général pieux et fervents. De temps à autre, il se fait des mariages mixtes; mais les enfants qui naissent de ces unions, sont généralement élevés dans la religion catholique.

« L'assistance des fidèles aux offices du dimanche est très-régulière, il y a en moyenne de 900 à 1000 personnes chaque fois. Plusieurs personnes s'approchent des sacrements toutes les semaines, d'autres tous les 15 jours, et beaucoup tous les mois. A l'adoration des 40 heures, nous avons en moyenne de 7 à 800 communions et au temps de pâques, 1000 à 1200. »

— 3. « L'école paroissiale réunit à peu près 120 garçons et 150 filles. Elle est tenue par 5 tertiaires franciscaines du diocèse; »

Ces bonnes sœurs étaient déjà installées quand nous sommes arrivés à Sharpsburg; jusqu'ici on n'a pas vu d'inconvénients à ce qu'elles fassent la classe aux petits garçons, car ils quittent l'école dès l'âge de 12 ans; il serait du reste bien difficile de trouver un bon maître d'école pour les remplacer dans l'éducation des garçons. Dans la petite classe, qui sert comme de salle d'asile, les petits garçons sont avec les petites filles; mais dans les autres classes, ils sont séparés.

« Ces bonnes religieuses nous aident beaucoup pour l'instruction religieuse des enfants et leur préparation à la première communion. Cette cérémonie se fait chaque année avec beaucoup de solennité. Nous avons habituellement une soixantaine d'enfants à y prendre part. »

— 4. « La procession de la Fête-Dieu se fait également chaque année avec toute la pompe possible. Cette imposante cérémonie frappe beaucoup les protestants, qui y viennent chaque fois en grand nombre. »

« Le jubilé, que Sa Sainteté Léon XIII. a accordé à la chrétienté après son élection, a été célébré à Sharpsburg avec ferveur, et a opéré un grand bien parmi les fidèles. Il a été clôturé par un triduum solennel; le dernier jour, qui coïncidait avec la fête de la Pentecôte; un Père Capucin a donné le sermon. Le maître-autel était resplendissant de lumière; il y avait de 400 à 500 bougies. C'est que les catholiques américains sont très-amateurs de brillantes illuminations, de belles musique et de grands sermons. Sous ce triple rapport, rien n'a manqué à nos chers paroissiens, pour graver dans leur mémoire le souvenir de cette fête extraordinaire. »

— « Nous avons dans la paroisse plusieurs Confréries qui produisent un grand bien. Celle est d'abord celle de la St^e Famille, qui compte à peu près 800 membres et a trois réunions par mois; puis celle du St^e Cœur de Marie, qui a plus de 700 associés et une réunion spéciale une fois par mois. La confrérie du Rosaire vivant compte environ 250 membres; celle pour les âmes du Purgatoire et de la Bonne mort, près de 400, elles ont aussi cha-

leur réunion mensuelle ; et enfin la confrérie du scapulaire du Mont-Carmel qui a au moins 1000 membres.

« Parmi les dévotions, celle de St-Joseph est particulièrement en honneur parmi nos fidèles. Chaque jour de son mois béni, on dit la sainte Messe à l'autel qui lui est dédié ; et le 19 mars c'est fête très-solennelle. La dévotion à la St-Vierge ne le cède cependant à aucune autre. Tous les samedis soirs, il y a un court exercice de dévotion à son autel, et le mois de Marie se fait avec beaucoup de piété. »

— 5. « Pour diminuer les dettes qui grèvent encore l'église paroissiale de Sharpsburg, le P. Schwab a organisé ce que l'on appelle dans la langue du pays un fair ou bazar. Malgré le mauvais état de leurs affaires matérielles depuis plusieurs années, nos catholiques se sont montrés fort généreux en cette circonstance. Bon nombre de protestants même ont aussi pris part à la vente ; et le résultat a dépassé de loin nos prévisions.

« Ici, on le sait, les dépenses de chaque paroisse sont entièrement à la charge des fidèles ; on y pourvoit au moyen des quêtes, de la location des chaises, etc. Pour l'église de Sharpsburg, ces frais s'élèvent chaque année à près de 25,000 \$. Nos catholiques sont donc obligés de s'imposer de lourds sacrifices pécuniaires ; mais ils le font avec générosité ; et cette œuvre de Sharpsburg, outre le grand bien qu'elle nous permet de faire, ne laisse pas de nous procurer des ressources pour le scolasticat adjoinct au Collège de Pittsburg. »

— 6. « Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le P. Richert est spécialement chargé de desservir la mission ou la station de Millvale, située à 1 lieu environ en avant de Sharpsburg sur la ligne du chemin de fer. Cette paroisse compte de 150 à 175 familles, dont 120 d'origine allemande et les autres d'origine irlandaise. Le bon Père a déjà fait beaucoup pour l'embellissement de l'église, placée sous le vocable de St-Anne. Il l'a ornée d'un beau chemin de croix, d'autels latéraux d'un bel effet d'une tribune, et d'une magnifique statue de N. D. des 7 Douleurs. Une société de femmes s'occupe avec zèle de

pourvoir aux dépenses de l'église, et une réunion d'hommes et de jeunes gens subvient aux frais de l'école.

« Les deux principales dévotions établies à l'église de Ste Anne, sont celles de N. D. des 7 Douleurs et de St Joseph. Tous les samedis, la sainte Messe se célèbre à l'autel de la Mère des douleurs, puis on récite quelques prières en son honneur. Le 1^{er} dimanche du mois, on fait la réunion de l'Archiconfrérie de St Joseph. Le jour où fut bénite la statue de ce grand saint, fut marqué par la conversion presque miraculeuse d'un belge, très-riche, qui avait entièrement perdu la foi. »

— 7. « Le P. Richert est aussi chargé du St ministère dans le poorhouse, ou dépôt de mendicité, et dans le workhouse, pénitencier du Comté d'Allegheny. Ces deux établissements, situés l'un à côté de l'autre, sont à peu près à 1 lieue 1/2 de Sharpsburg, sur la ligne du chemin de fer. Il s'y fait un bien réel. Pendant le jubilé notamment, un bon nombre de ces pauvres gens ont répondu avec empressement à l'appel de la grâce.

« Dans le poorhouse il se trouve des enfants pauvres, dont les parents sont morts ou incapables de leur donner une éducation convenable. L'administration de l'asile, tâche de trouver des familles qui veuillent bien les adopter. Mais l'œuvre étant dirigée par des protestants, il est arrivé que plusieurs enfants catholiques ont été placés dans des maisons protestantes, au détriment de leur foi. Voyant cela, le P. Richert s'est chargé de tous les enfants catholiques, et il s'efforce de les confier à de bonnes familles. Il a même réussi à placer de petits protestants dans des familles catholiques. En une année, il a aussi sauvé une quinzaine d'enfants.

« Le même Père est confesseur extraordinaire de plusieurs Cités de religieuses à Troy Hill et à Allegheny. Il a prêché aussi des retraites en divers endroits. »

— 8. « Sur l'invitation de M. gr Wood, Archevêque de Philadelphie, le P. Schwab a assisté au premier concile provincial qui s'est tenu dans cette ville au mois de mai 1880. Outre les quatre évêques de Fragante, d'Harrisburg, de Pittsburg,

d'Erie et de Scranton, il y avait tous les Supérieurs provinciaux des différents Instituts religieux établis dans ces diocèses. Le P. Strub n'ayant pu s'y rendre lui-même, avait délégué le P. Schwal. A la première visite que celui-ci fit à M. gr. l'Archevêque, Sa Grandeur lui exprima sa satisfaction de voir notre Congrégation représentée dans le Concile. Durant son séjour à Philadelphie, les Pères Liguoriens lui offrirent une généreuse hospitalité.

« Le jour de l'ouverture des sessions, il y eut une procession magnifique à travers les rues de Philadelphie, les pères du concile se rendirent à la cathédrale revêtus des ornements sacrés. C'était tout un événement dans cette ville où les sectes protestantes et les francs-maçons ont établi leur siège principal. Le concile a duré quinze jours. » (Lett. P. Schwal, 24 mai 1880.)

— 9. « Ajoutons, pour clore ce Bulletin, que notre maison de Sharpsburg sert de lieu de repos et de délassement à nos confrères du collège de Pittsburg. N'ayant là ni cour ni jardin et demeurant dans une ville manufacturière, souvent enveloppée de ces épaisses nuées de fumée qui s'échappent des usines, ils sont heureux de pouvoir venir respirer au presbytère de Sharpsburg l'air de la campagne et se reposer quand ils sont fatigués ou malades. Inutile d'ajouter combien, de notre côté, nous sommes heureux aussi de leur offrir cet adoucissement à leurs pénibles travaux de professeurs.

« C'est également dans notre C^{te} que se fait d'ordinaire, sous la présidence du P. Strub, la retraite annuelle des Pères et Frères des deux maisons. Nous la faisons habituellement au mois d'août, comme à la Maison-Mère. »

— ❖ ❖ ❖ —

C^{te} du St. Esprit, à Pittsburg

oct. 1878 - Août 1881.

1. Personnel, fonctions. — 2. ^{1^{ères}} Difficultés. Local insuffisant. — 3. Ouvr. avec des cours. Nombre d'élèves Succès. — 4. Bon esprit. ^{1^{ères}} Communions.

— 5. Scol. Nombre, esprit. — 6. Ministère extérieur. — 7. Oeuil du T. R. Père.

— 1. » Le personnel de la Cité du St Esprit, à Pittsburg, se compose en ce moment comme il suit : T. Tower, Supérieur ; P. Heizmann, Econome ; T. P. Willms, Quinn, Mac-Cabe et Thelan, professeurs de différents cours ; F. F. Rodriguez, Arnold, Conga et Rumold occupés aux travaux intérieurs de l'établissement. Au personnel des Pères, il faut ajouter le P. Ounne ; mais, depuis plus de trois mois, ce cher confrère est hors de service, à cause de son état de santé ; et d'après l'avis des médecins, il sera sans doute nécessaire de le rappeler en Europe. Le personnel des professeurs est complété par 4 professeurs laïques, qui viennent faire leurs cours du dehors.

« Le P. Thelan est spécialement chargé du soin du petit scolasticat adjoint au collège, sous la direction toutefois du P. Tower, qui conserve le titre de Tréfet.

« Tous les Pères ont, en outre, à remplir, au dehors du collège, un ministère plus ou moins considérable, qui forme une diversion aux pénibles labeurs du professorat, aussi utile pour chacun qu'elle est fructueuse pour le bien des âmes. Et ce qui le rend facile, c'est que nous n'avons au collège qu'un simple externat. Les Pères sont donc entièrement libres en dehors de leurs classes. Et, de plus, le jour de congé étant le samedi, comme partout aux Etats-Unis, toute cette journée ainsi que celle du dimanche, restent disponibles pour l'exercice du ministère. »

— 2. , Comme toute œuvre naissante, celle du collège de Pittsburg a eu ses difficultés ; elles ont même été plus sérieuses qu'on ne l'avait soupçonné.

« Il y avait d'abord, dans le public, un certain sentiment de défiance contre tout essai nouveau d'un établissement de ce genre. C'est qu'en effet, par le passé, les P. P. Bénédictins, et après eux des prêtres séculiers, avaient commencé cette œuvre à plusieurs reprises ; et toujours, jusqu'ici, elle était tombée au bout de quel que temps, laissant après elle une renommée plus ou moins défavorable. Les parents catholiques regardaient donc avec peu de

confiance ce nouvel essai; et avant de nous confier leurs enfants, ils désiraient nous voir à l'œuvre pendant quelques mois.

« Puis, les circonstances ne nous ont permis d'ouvrir les cours qu'un mois après tous les autres établissements du pays. Ses classes commencent ici d'ordinaire le 1^{er} septembre. Or, les Pères ne pouvaient nous arriver de France pour cette époque. Et même le P. Tower, que le C. R. Père avait désigné pour venir de la Trinidad prendre la direction de l'œuvre, ne put nous arriver que 5 à 6 mois après (15 janv. 1879), se trouvant retenu à Port-d'Espagne jusqu'à la fin de l'année. Par suite de ce fâcheux retard dans l'ouverture de l'établissement, beaucoup de familles avaient déjà placé leurs enfants dans divers autres collèges.

« Enfin, une troisième difficulté, c'était de trouver un local convenable pour notre but. Cinq semaines avant le commencement des classes, nous n'avions pu encore trouver à louer une maison assez grande; et au dernier moment, l'on fut obligé d'en prendre une qui ne semblait guère convenir pour un collège et pour une école religieuse. Le rez-de-chaussée était occupé d'un côté par le propriétaire lui-même, marchand-tailleur et protestant écossais, et de l'autre par un boulanger, luthérien allemand. On nous demandait 6000 £ de loyer, et il n'y a cependant ni cour ni jardin.

« C'est cette maison que nous occupons encore. Elle a, il est vrai, l'avantage d'être assez bien située, dans un quartier relativement assez tranquille, quoique au centre de la ville. C'est le 3 août 1878 qu'a été signé par le P. Strub le contrat de bail. M. gr. l'Evêque de Pittsburg a bien voulu y ajouter aussi sa signature, comme garantie.

« Jusqu'à l'année dernière, nous n'y avions qu'une petite chambre pour chapelle. Au mois d'août de l'an dernier, le propriétaire a consenti, sur notre demande, à construire un 3^e étage, qui nous donne une assez belle chapelle; mais en retour il a élevé le loyer à 10,000 £: ce qui est pour nous une bien lourde charge. Aussi nous préoccu- nous

vivement, maintenant que le succès de l'établissement est assuré, d'avoir un autre local plus convenable et nous appartenant; et nous espérons que la Maison-Mère voudra bien nous y autoriser. C'est chose nécessaire surtout pour l'œuvre du Scolasticat.»

— 3. « C'est le 1^{er} oct 1878, que se fit l'ouverture du nouveau collège. Dès ce jour nous avons une quarantaine d'élèves. Peu à peu ce nombre s'accrut, et depuis il est continuellement allé en augmentant. En 1879, nous avions 124 élèves, sans les scolastiques, et cette année (1880) nous en avons eu jusqu'à 152. Il en est, il est vrai, un certain nombre qui partent vers le printemps, pour se livrer au commerce ou à l'industrie, c'est ce qui arrive généralement à la belle saison dans les collèges des États-Unis. Mais malgré ces départs, nous comptons encore un chiffre de 135 élèves à la fin de la dernière année. L'avenir de l'œuvre paraît donc assuré; et tout porte à croire que lorsque nous aurons un établissement convenable, les élèves ne nous manqueront pas. Ils ne peuvent d'ailleurs faire défaut dans une immense ville, comme celle de Pittsburg, qui, avec ses annexes et la ville voisine d'Allegheny, située de l'autre côté de la rivière de ce nom, compte bien 200,000 habitants.⁽¹⁾

« L'heureux début de l'œuvre doit s'attribuer en grande partie à la bienveillance de M. J^s Guigg, évêque de Pittsburg, qui la regarde avec raison, comme de la plus haute importance pour le bien de son diocèse, puis aux sympathies du clergé et des familles catholiques de la ville. »

— 4. « Ce qui doit confirmer notre espoir dans le succès de l'œuvre, c'est que nos élèves ont vraiment un excellent esprit. En général, ils s'approchent des sacrements tous les mois; et d'autres le font tous les quinze jours.

(1) Ainsi qu'on l'a dit au dernier Bulletin de Sharpsburg, la ville d'Allegheny est le chef-lieu d'un diocèse distinct de celui de Pittsburg; mais les deux diocèses sont aujourd'hui réunis sous une même juridiction. M. J^s Guigg, évêque de Pittsburg, est administrateur d'Allegheny. (C^{ome} X p. 915.)

« Le lundi de Pâques, plusieurs d'entre eux ont fait leur première Communion, après une retraite préparatoire prêchée par le Père Quinn. A cause de l'exiguïté de notre chapelle, on les conduisit à la cathédrale. M. gr. Tuigg eut la gracieuseté d'y faire une cérémonie spéciale pour eux, et même de leur donner la 5^{te} communion de sa main, ce qu'il ne fait pas habituellement. A l'issue de la Messe, il leur donna la confirmation. Le soir, les enfants revinrent au collège pour la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la S^{te} Vierge. Puissent les bonnes impressions de ce beau jour demeurer à jamais gravées dans leurs cœurs!

— 5. « Notre petit scolasticat se compose aujourd'hui de dix postulants, tous animés du meilleur esprit. Leur piété, leur régularité et leur application sont vraiment édifiantes. Dans le diocèse de Pittsburg, comme dans tous les Etats-Unis, les vocations religieuses et sacerdotales ne manquent pas; mais elles demandent des soins tout particuliers. Plusieurs causes ont empêché jusqu'ici d'établir cette œuvre sur une base solide et de la développer suffisamment; d'abord les divers changements de localités, auxquels nous ont obligés les circonstances depuis notre arrivée aux Etats-Unis; puis le défaut de ressources et le manque d'un local convenable. La maison que nous avons actuellement pour le collège est absolument insuffisante pour cette œuvre. Il nous serait impossible d'y recevoir un seul aspirant de plus. »

— 6. « Ainsi qu'on l'a vu plus haut, après nos classes de la semaine, nous avons autour de nous l'occasion d'exercer largement notre zèle pour le salut des âmes, dans les différentes paroisses de la ville et de la campagne. Les demandes que nous font M. M. les curés pour leur venir en aide, sont si nombreuses qu'il est impossible de les satisfaire toutes. Ainsi on a demandé nos services jusque dans des paroisses situées à 150 kilomètres de Pittsburg. Une raison entre autres, qui nous détermine à accepter, dans la mesure du possible, c'est que l'avenir de l'œuvre même du collège et du scolasticat dépend beaucoup de nos bons rapports avec les ecclésiastiques de la contrée; et nous

ne pouvons mieux les obliger qu'en leur prêtant notre concours dans leurs missions si difficiles et si étendues.

« En 1879, trois des Pères ont eu un ministère régulier à exercer. Le P. Heizmann dessert la paroisse de Glenfield, située à 9 milles anglais de Pittsburgh, où il se rend tous les quinze jours. Le P. Quinn est quasi-vicaire de la paroisse de N. D. de la Merci dans la ville, près du collège; il y passe le samedi et le dimanche. Un autre Père est chapelain du pensionnat des Sœurs Ursulines. »

« A ce ministère ordinaire, il faut ajouter plusieurs retraites prêchées à diverses C^{tés} religieuses. Ainsi, aux grandes vacances de 1879, le P. Supérieur prêcha une retraite de huit jours au couvent des Ursulines, et plus tard une autre de trois jours aux Sœurs de la Merci. Le P. Dunne en avait aussi prêché une auparavant à Keosport, à cinq lieues de la ville, etc.

« Il y avait autrefois, avant notre arrivée à Pittsburgh, un service religieux spécial pour les noirs catholiques de la ville. La chapelle existe encore, mais l'œuvre a été abandonnée soit faute de prêtres qui voulussent s'y dévouer, soit par manque de ressources. Dans la réunion tenue tout récemment après la retraite annuelle, avancée cette année au mois de juin, à cause du départ du P. Strub pour le chapitre g^l, les Pères ont exprimé le désir de relever cette œuvre des noirs, si le personnel le leur permettait. Les Pères du collège seraient heureux de l'entreprendre; et c'est d'un côté, en effet, une œuvre qui répond particulièrement à la fin spéciale de la Cong.

— 7 — Nous terminons le Bulletin de la C^{té} de Pittsburgh par l'extrait suivant d'une lettre du P. Tower, en date du 30 avril, à la suite de la nouvelle de la mort du T. R. Père

« Nous avons, dit-il, redoublé nos prières pour la conservation de ce bien-aimé Père. Nous ne pouvions nous faire à l'idée que bientôt il nous quitterait. Le matin même du 25 mars, tous les Pères avaient offert pour lui le St' Sacrifice de la Messe, les Frères et les scolastiques avaient fait la St^e Communion dans la même intention. Hélas! c'était pour le repos de son

âme que nous prions, lorsque nous pensions demander à Dieu la prolongation d'une vie si chère et si précieuse. Plus que jamais, dans ce jour de tristesse générale, nous avons compris la perte de celui qui nous avait tous guidés depuis nos premiers pas dans la vie religieuse.

« Le 2 avril, nous avons assisté à un service solennel célébré à Sharpsburg pour le repos de son âme, et le 6 du même mois, nous fîmes au collège un autre service, auquel assistaient tous nos élèves. A l'issue de la Messe, j'ai adressé à l'assistance une courte allocution sur la vie et les vertus de notre regretté Père général » (Séss. 30 avril 81.)

Clé de St-Joseph, à Conway (Arkansas).

1. But des fondations de l'Arkansas - voyage de P. Steub à cet effet - 2. 2^e voyage. Lieu choisi pour la colonie. Contrat - 3. Installⁿ de la Clé - 4. Eglise. Bénédiction - 5. Ecole. Sœurs de St-Joseph. - 6. Développement de la colonie - Attaques du Gouvern^r prussien. Réplique d'un Député catholique. - 7. Visite de Mgr Spalding. Colonie des Miss. afric. de Lyon. - 8. Visite de l'évêque dioc^e Confirmⁿ. - 9. Personnel P. Steurer à Conway. Cours? - 10. Mission de P. Jaworsky à Atkins et Warren, mission polonaise. Eglise béate.

Bullet. et corresp. de la Clé - 1. „ Comme on l'a vu au Bulletin n^o 123 (p. 137), nos établissements de l'Arkansas ont été commencés en 1878, à peu près en même temps que le collège de Pittsburg. Depuis notre arrivée aux Etats-Unis, on y cherchait une œuvre à laquelle pût se rattacher le noviciat des Frères, et qui remplacât sous ce rapport les maisons que nous avions en Allemagne : C'est dans cette pensée qu'on avait d'abord acquis la ferme de Pontiac, près de Tiqua, dans l'Ohio; mais l'expérience montra qu'elle ne pouvait convenir au but qu'on se proposait. On pensa alors à créer, à l'exemple des Bénédictins, une œuvre spéciale en faveur des nombreux immigrants d'Allemagne, avec le projet d'y ajouter ensuite une Mission pour les Noirs, très-nombreux en certains Etats et presque

partout abandonnés au point de vue religieux :

« Dans ce but, et d'après l'avis de tous les Pères, le P. Strub entreprit, le 21 janvier 1878, un premier voyage de 18 jours dans l'Ouest et dans le Sud des Etats-Unis. Il visita spécialement les provinces du Kansas et de l'Arkansas, vers lesquelles il y avait alors un grand mouvement d'immigration.

« Par une coïncidence vraiment providentielle, écrivait-il lui-même à son retour, je suis arrivé à Little-Rock, capitale de l'Arkansas, juste le 2 février. N'est-ce pas un indice que la Ste Vierge et le V. Père sont favorables aux œuvres que nous nous proposons d'entreprendre en ce pays. Il y a là beaucoup de noirs bien délaissés. Si nous pouvions nous en occuper, ce serait le complément de nos Missions d'Afrique. Il est probable que Little-Rock deviendra dans quelques années une ville très-importante. Sa population m'a fait la meilleure impression. Partout on a été, à mon égard, d'une grande complaisance. L'évêque du diocèse, Mgr Fitzgerald, a été très-bienveillant pour moi. J'ai fait le voyage de Little-Rock à St-Louis en sa compagnie et en celle du R. P. Abbé Marty, de l'Ordre des Bénédictins de N. O. des Ermites, en Suisse. Quand Monseigneur m'a quitté à St-Louis, il m'a prié avec instance de ne pas oublier les immigrants et les pauvres noirs de son diocèse. Le R. P. Bénédictin m'a aussi beaucoup encouragé dans nos projets. »
(Lett. du 20 fév. 1878.)

— 2. « C'est à la suite de ce voyage que fut décidée la fondation de nos œuvres de l'Arkansas. Mais comme on était alors en hiver, et que cette saison ne permettait pas de constater suffisamment la fertilité du sol et la salubrité du climat, le P. Strub entreprit, aux mois de mai et juin, une seconde excursion dans la même contrée, pour bien choisir le lieu qui pouvait le mieux convenir. Il écrivait le 22 juin de Little-Rock :

« Dès mon arrivée ici, j'ai étudié le pays de mon mieux. Pendant quinze jours, je n'ai fait que voyager et prendre des informations sur le climat. J'ai fait plus de 70 lieues en

voiture; et enfin, après mûre réflexion, j'ai choisi la petite ville de Conway comme centre de notre colonie de St. Joseph. Cette ville est à 10 lieues de Little Rock sur le chemin de fer qui longe la rive gauche de la rivière de l'Arkansas. Tout le monde est d'avis que c'est une excellente position.

« Je viens de conclure avec la Compagnie du Chemin de fer un contrat qui nous assure un vaste terrain pour notre colonie. Il a été fait sur le modèle de celui des Pères Bénédictins, passé avec la même compagnie. Seulement j'ai tâché d'obtenir de meilleures conditions. J'ai demeuré deux jours dans leur colonie pour prendre tous les renseignements voulus. Elle est établie à 30 lieues environ au-dessus de la nôtre, mais sur l'autre rive de l'Arkansas. J'y ai passé le jour de la Pentecôte, et ai prêché dans la nouvelle église. 75 familles allemandes catholiques se sont établies là depuis quatre mois, et un plus grand nombre vont y venir l'automne prochain, quoique l'œuvre ne date que d'un an. Une chose regrettable pour eux, c'est qu'il sont trop éloignés du chemin de fer, et qu'il faut passer la rivière pour s'y rendre. C'est un inconvénient que j'ai évité pour nous. J'ai choisi d'excellentes terres entre deux lignes de chemin de fer, celle de Little Rock à Fort-Schmith et celle de Iron-Mountain. C'est avec la compagnie de la première de ces lignes qu'a été faite notre convention: elle nous réserve pour notre colonie 200 000 acres de terrain. Aucune parcelle n'en peut être vendue que par nous ou par notre consentement; et sur chaque acre ainsi vendu, pendant la durée du contrat, soit par nous, soit même directement par la compagnie du chemin de fer, nous touchons un franc, en retour de ce que nous faisons pour l'immigration et les colons. Si donc tout était vendu aussitôt, ce serait un gain net de 200 000 f. Le premier contrat expirait au 1^{er} janvier 1881, il a été renouvelé et le terme en a été reculé au 1^{er} janvier 1883. ⁽¹⁾

(1) Le terrain est divisé en carrés de 640 acres. La compagnie du chemin de fer a reçu de l'Etat, en retour de ses déboursés pour la construction de la ligne, la moitié des carrés, sur une étendue de 7 lieues de chaque côté.

« L'ensemble de notre colonie a une étendue de 75 milles de long environ sur 15 de large. Le pays est pittoresque et accidenté. Nous avons à la fois la rivière de l'Arkansas et la ligne du chemin de fer ce sont de précieux avantages. »

— 3. Depuis quelque temps déjà, un bon prêtre séculier, M. l'abbé Brem, s'était dévoué au soin religieux des quelques catholiques dispersés le long du chemin de fer, mais seul et infirme, que pouvait-il faire ? En Providence nous envoyait à propos pour continuer et développer son œuvre, qui avait aussi son centre à Conway; et ce fut un des motifs pour lequel le P. Strub choisit cet endroit.

« Après la signature de la convention passée avec la compagnie du chemin de fer, il revint à Sharpsburg préparer le départ du premier contingent des Pères et Frères destinés à la nouvelle œuvre. Le 14 octobre, il quitta Sharpsburg avec le P. Jaworski et les F. F. Génès et Léo; et le 16, ils arrivaient heureusement à Conway. Une bonne famille catholique de la ville fut heureuse de leur donner l'hospitalité en attendant l'achèvement de la maison bâtie pour la Cité. Ils étaient là bien à l'étroit; et dans ces premiers commencements les privations ne leur ont pas manqué.

« Enfin, vers la mi-décembre, ils purent s'installer dans la maison bâtie pour la Cité. Cette maison est en bois et plâtre, sauf les fondements qui sont en pierres. C'est le genre ordinaire des constructions aux Etats-Unis. Au rez-de-chaussée sont le parloir, le réfectoire, et à côté la cuisine. L'étage est divisé par un corridor et donne 9 chambres convenables.

« Le terrain où nous sommes établis contient 6 acres, il nous a été donné par un protestant. Sur ce même terrain se trouve l'église, tout à côté de la Cité, et au bout le cimetière. Nous sommes dans la ville même de Conway, mais dans un des côtés à 3 minutes de la station du chemin de fer. »

— 4. Une fois installés, nous nous sommes mis tout aussitôt à bâtir l'église. Elle est, comme notre maison, en bois et en plâtre. Tous les habitants, les protestants eux-mêmes,

nous ont aidés de tout leur pouvoir. Ainsi un protestant nous a donné 500 \$.

La bénédiction en a été faite avec solennité le 23 fév. 1879. Elle est dédiée à St Joseph, patron de la C^{te} ainsi que de toute la colonie. La fête a été magnifique. Elle a été favorisée du plus beau temps; c'était une véritable journée de printemps. M^g Fitzgerald est venu avec son grand vicaire dans un train spécial, ainsi que le chœur des chantres de la cathédrale. Tout s'est bien passé. Monseigneur a fait une allocution chaleureuse à la foule compacte qui remplissait l'église. Les protestants de Conway étaient venus eux-mêmes avec empressement à la cérémonie. La quête du jour a rapporté 350 \$. A 4 h. du soir, le train spécial a ramené les voyageurs à Little Rock.

L'église a 40 pieds de largeur sur 62 de long. Au-dessus du frontispice d'entrée s'élève un beau clocher de 80 pieds de hauteur. L'édifice est de style gothique, et l'ensemble fait une impression très-favorable. C'est jusqu'ici la plus belle église de l'Arkansas. Elle coûte 10,000 \$. La compagnie du chemin de fer en a payé 5000 \$; les gens de Conway ont donné 2500 \$, et la même somme reste encore à payer. L'extérieur de l'église est achevé; mais il n'en est pas de même de l'intérieur. Les murs ne sont pas encore revêtus de plâtre. Il n'y a pas de chemin de croix, point de chaire, et tout cela faute de ressources. Nous n'avons qu'un assez joli tableau de St Joseph, au milieu de l'autel; c'est un don fait par un Monsieur de St-Louis. Que St Joseph maintenant nous aide à achever ce qu'il a aidé à commencer.

— 5. — Une de nos premières préoccupations, ce fut aussi d'établir des écoles; car l'église et l'école, ce sont les deux choses les plus importantes de toute colonie, c'est ce qui attire les immigrants avec confiance; et ce sont là, en effet, les vraies sources de la civilisation chrétienne. Pour la direction des écoles, il était important et avantageux d'avoir des religieuses dévouées. Nous fîmes appel, par la Maison-Mère, au zèle des sœurs de St-Joseph de Cluny; cet appel fut aussitôt entendu. Et, en effet,

elles ne pouvaient avoir de meilleure occasion pour venir s'établir aux Etats-Unis.

« En attendant leur arrivée, nous ouvrîmes, dès le 4 mars 1879, une école paroissiale à Conway. Il n'y eut en commençant qu'une vingtaine d'enfants. La classe, faite par un maître d'école, avait lieu au presbytère, dans la salle qui avait servi de chapelle provisoire depuis cinq mois.

« Les Sœurs arrivèrent enfin au commencement de nov. 1879. Elles sont trois à Conway et cinq à Morrilton. Afin qu'elles pussent commencer leur œuvre sans retard, nous leur cédâmes provisoirement notre maison pendant plus d'une année, pour aller nous loger dans un humble pavillon loué à cet effet. Leurs commencements ont été difficiles, parcequ'elles avaient à lutter contre une école publique et gratuite établie par les protestants dans le cours de l'année précédente. Cependant le nombre de leurs enfants a augmenté peu à peu; maintenant elles en réunissent de 50 à 60 environ presque tous protestants.

« Elles ont fait construire une assez vaste maison, où elles ont à la fois une chapelle pour leur usage, ainsi que l'école. Elles viennent de s'y installer à Pâques. »

— 6. « Les précieux avantages qu'offre notre colonie au point de vue religieux comme au point de vue temporel, ont déjà attiré autour de nous un grand nombre d'immigrants. A notre arrivée, Conway comptait à peine 1200 habitants; il y en a aujourd'hui plus de 2000. A Morrilton, qui était absolument désert avant notre établissement, il y a également environ 2000 habitants, dont un grand nombre sont catholiques. Leur esprit est très-bon. On se croirait parmi les populations religieuses de l'Alsace ou de la Prusse rhénane.

« C'est qu'en effet, depuis 5 à 6 ans, l'immigration a changé de caractère. Jusque-là, disait le proverbe, les fripons seuls émigraient en Amérique pour y cacher leurs méfaits d'Europe; mais aujourd'hui le flot continu de l'immigration a pris en Allemagne des proportions vraiment gigantesques, surtout

parmi les classes moyennes. Trois motifs y ont principalement contribué: d'abord les lourds impôts de tout genre qui écrasent de plus en plus les familles; puis le tribut plus dur encore du service militaire, qui leur ravit tous leurs enfants; et enfin le malheureux Kulturkampf, qui laisse la population sans prêtres et sans sacrements. Ainsi frappés ou menacés dans tout ce qu'ils ont de plus cher au monde, les catholiques allemands tournent le dos à leur ancienne patrie, pour venir chercher ici la paix, la liberté religieuse et la sécurité que leur offrent les Etats-Unis.

« Ses religieux persécutés ou menacés en Europe, ont là également une excellente occasion d'exercer leur zèle. Aussi de tous côtés viennent-ils en Amérique, où ils font un grand bien. Beaucoup s'attachent comme nous à fonder des colonies d'immigrants catholiques, en les groupant autour d'une église, et d'une école, afin de les conserver dans la vraie foi.

« La police prussienne met toutes les entraves possibles à ce mouvement d'émigration qui dépeuple l'Allemagne au profit du nouveau monde, mais en vain. Notre colonie de St-Joseph a eu spécialement l'honneur d'être attaquée par elle. A la suite de quelques articles favorables publiés à son sujet dans des journaux allemands, le ministre de l'Intérieur, M. Puttkammer, a fait insérer une note ou plutôt un manifeste contre cette colonie. M. le Dr Lingers, membre du Reichstag, bon catholique d'Aix-la-Chapelle, a pris occasion de la pour flageller le Gouvernement, dans une des sessions suivantes.

« Ce n'est pas les Tères du St-Esprit qu'il faut blâmer, disait-il, mais bien la politique prussienne, le malheureux Kulturkampf; c'est lui qui dépeuple le pays et déverse la population la plus saine sur les Etats-Unis, où les religieux leur offrent les secours de la religion, dont ils sont privés dans leur pays natal par une politique aussi impie que maladroite.

« La manœuvre du Gouvernement prussien a peut-être détourné de nous quelques colons; mais elle a fait connaître notre œuvre davantage, et plusieurs nous ont même assurés dans

leurs lettres que cette hostilité prussienne était précisément la raison principale qui les avait déterminés à s'établir dans notre colonie. »

« Au mois de mars dernier (1881) M^{gr} Spalding, Evêque de Teoria en Illinois, est venu visiter notre colonie. Ce Prélat est Président d'une société de colonisation, formée il y a deux ans à Chicago, dans le but d'organiser des colonies irlandaises dans les Etats du Nord. Il paraît que les premiers essais dans le Nord n'ont pas répondu à l'attente de cette société, et M^{gr} Spalding devait examiner s'il n'y avait pas plus d'avantages à établir une colonie dans un Etat du Sud. Après avoir parcouru plusieurs Etats, Sa Grandeur a donné la préférence à l'Arkansas. La société a donc choisi 50 000 acres de terres à environ 6 lieues de notre colonie, de l'autre côté de la rivière de l'Arkansas.

« Les prêtres des Missions africaines de Lyon, ayant eu connaissance de ce projet, sont venus à leur tour nous visiter et se sont offerts à M^{gr} Spalding et à M^{gr} de Little-Rock pour prendre la direction spirituelle de cette nouvelle colonie. qu'on nomme St. Patrick ils se proposent de commencer cette nouvelle mission au mois d'octobre prochain. »

— S. E. Evêque du diocèse, M^{gr} Fitzgerald, qui avait accompagné M^{gr} Spalding, dans sa visite au mois de mars (1881), devait revenir bientôt pour administrer le sacrement de confirmation dans plusieurs de nos missions. Sa Grandeur avait fixé le 1^{er} dimanche après Pâques pour Conway Elle arriva la veille par le train de midi. Nos braves catholiques ont voulu faire une réception solennelle au vénéré Prélat, qui venait pour la première fois les visiter depuis la bénédiction de l'église. Une magnifique attelage appartenant à un de nos paroissiens, alla chercher Monseigneur à la station ; et une douzaine de cavaliers en écharpes l'accompagnèrent à l'église, ornée de guirlandes et d'oriflammes. Un chœur de musiciens exécutaient de joyeuses fanfares. Les P. P. Staub et Steurer reçurent Sa Grandeur à la porte de l'église, avec les formalités prescrites au rituel pour

la réception des Evêques. Après avoir donné la bénédiction, Monseigneur se rendit au presbytère. Le lendemain, à la fin de la Messe pontificale, il administra le sacrement de Confirmation à une quarantaine de personnes. »

— 9. « Le P. Strub est demeuré à Conway, pour diriger la fondation de la colonie jusque vers le milieu de l'année 1879. Actuellement cette C^{te} se compose de deux Pères et d'un Frère, les P. P. Steurer et Jaworsky et le F. Rodolphe.

« Le P. Steurer est vice-supérieur et curé de Conway. Cette paroisse compte environ 90 familles catholiques. On a déjà eu le bonheur d'avoir plusieurs conversions de protestants. Ainsi parmi les personnes confirmées par Monseigneur, à sa dernière visite, on comptait tous les membres d'une famille suisse, qui venait d'abjurer le protestantisme huit jours auparavant entre les mains du P. Steurer. Le chef de cette famille est établi depuis 14 ans à Conway. Il a la charge de juge de paix et se montre très-bienveillant pour la Mission. Une autre famille protestante de l'endroit se fait instruire en ce moment dans la religion catholique. Espérons que d'autres suivront cet exemple. »

— 10. « Quant au P. Jaworsky, il a à desservir deux stations ou missions; il va chaque dimanche dans l'une et l'autre alternativement.

« La première est la mission allemande d'Atkins, à 42 milles (13 lieues environ) de Conway, au N. E. de Morrilton, sur le chemin de fer. Un terrain assez grand a été donné au P. Strub pour cette station. Il y a fait construire une église. Cette église a été bénite avec solennité par M. gr. Fitzgerald le 27 déc. 1878. (marché)

« La seconde est la mission polonaise de Warren à 3 lieues de Little Rock et 4 lieues de Conway. Elle se compose d'une centaine de familles environ. Jusqu'à notre arrivée, ces pauvres gens se trouvaient à peu près abandonnés, sans église et sans prêtre. Aussi combien ils ont été heureux d'avoir au milieu d'eux un missionnaire de leur pays! Au mois de déc. 1878, le P. Strub a acheté 80 acres de terrain, sur une colline de 500 pieds environ d'élévation, à une demi-lieue de la station de

Warren, afin d'y établir le centre de la colonie polonaise. Le Gouvernement, auquel appartenait le terrain, la cède pour 150 francs.

« Ces braves polonais se sont aussitôt mis avec ardeur à faire des routes et à couper des arbres pour leur église. Les travaux ont été menés si activement que l'église a pu être bénite le 24 mai 1880. Ça été une grande fête pour le pays. M^{gr} Fitzgerald est venu pour la cérémonie avec le vicaire de la cathédrale et le chœur des chantres de Little-Rock. A la station de Warren, des voitures attendaient sa Grandeur. Dès son arrivée, les polonais ont spontanément dételé les chevaux et traîné eux-mêmes la voiture, aux applaudissements de la foule. Ces applaudissements, mêlés aux salves d'artillerie ont porté au loin la joie des bons polonais, recevant pour la première fois la visite de leur évêque. Monseigneur a officié pontificalement, et le chœur des chantres de la cathédrale a exécuté une messe en musique à la satisfaction générale. Le Prélat a donné ensuite la confirmation à une soixantaine de personnes. Le P. Schmidt avait rejoint le P. Jaworsky dès la veille, pour l'aider à tout préparer pour la fête. Cette cérémonie a été une grande consolation pour le digne Evêque et une récompense bien méritée des travaux apostoliques du P. Jaworsky, qui depuis huit mois se dévoue avec un zèle infatigable au bien de ses chers compatriotes. » (lett. 15 juin 80.)



C^{té} de Marienstadt, près Morrilton.

1. Personnel. Fonctions. — 2. Choix du centre de nos œuvres. Terrain reçu et acheté. — 3. Installatⁿ provisoire. — 4. Nov^t de Frères. A^{nc}re retraite — 5. Soeurs de S^t J^{os}ph. Maison, bénédⁿ Ecole. — 6. Progrès de la colonie. Populatⁿ Cathol. — 7. Visite de M^{gr}. Confirmⁿ. Fête. — 8. Id. à la mission de S^t Vincent. — 9. Œuvre des noirs projetée.

— Bull. local. — 1. « La C^{té} de Marienstadt, qui forme le centre de notre colonie de S^t Joseph et notre maison principale

dans l'Arkansas, est composée et organisée comme il suit :
 Le T. Strub, qui y réside habituellement est Supérieur local de la C^{té}, en même temps que Directeur de toute la colonie, et Supérieur vice-Provincial de nos maisons des États-Unis. Le T. Salles a l'aumônerie des Sœurs de St Joseph de Morrilton et aide dans les travaux du St ministère. Le P. Schmidt Eugène est chargé des Allemands et de la station de St Vincent, qu'il va visiter tous les mois. Le P. Zielenbach, employé précédemment à Pittsburgh, a été appelé dans l'Arkansas à la fin de l'année dernière, pour y remplir les fonctions d'économiste et aider le T. Strub dans la direction du noviciat des Frères; il a en outre à s'occuper des Français et des Anglais de Morrilton. Quant aux Frères profès employés dans la C^{té}, ils sont au nombre de huit, les F.F. Genès, Conrad, Jacob, Léo, Wenceslas, Engelbert, Clément et Marcus. »

— 2. « Le T. Strub avait d'abord pensé à établir le centre de la colonie à Conway; mais ensuite l'expérience et les circonstances le portèrent à fixer son choix sur Morrilton, situé à 20 milles plus haut (7 lieues environ). C'est en effet, un point plus central relativement à notre colonie; les terres y sont meilleures, et on a de plus l'avantage d'être tout à côté de la rivière de l'Arkansas. Puis, la C^{ie} du chemin de fer nous offrait en cet endroit une vaste concession de 256 hectares de terrain⁽¹⁾.

« Le T. Strub se décida donc pour Morrilton. Mais comme les terres qui lui étaient données étaient un peu basses, il profita d'une bonne occasion pour acheter un autre terrain adjacent au premier, de 112 hectares, sur un beau plateau à trois quarts de lieue environ de Morrilton. Et c'est sur ce plateau qu'est bâti notre couvent de Marienstadt. »

— 3. « Ce fut vers le 10 janvier de l'année 1879 que le Père Steurer et les F.F. Genès et Léon quittèrent la Pensylvanie, pour se rendre à Morrilton, et un peu plus tard arrivait aussi le T. Salles, d'abord employé provisoirement au collège de Pittsburgh.

(1) On compte ordinairement par acre aux États-Unis - 2 acres 1/2 font un hectare - 1 acre a 43560 pieds carrés.

« Si les commencements avaient été durs et pénibles à Conway, ils le furent encore davantage à Morrilton. Le terrain ne manquait pas; mais pas un seul logement tant soit peu convenable. Il n'y avait par ci par là, au milieu des bois, que quelques huttes faites avec des troncs d'arbres. C'est là qu'on dut s'en aller tant bien que mal. Il fallait en outre pourvoir aux besoins de chaque jour; tout était très-cher, car Morrilton était alors une solitude et l'on se trouvait à court d'argent.

« On commença sans retard les constructions nécessaires pour l'installation de la C^{té} et des œuvres; et trois mois après on put s'y installer. Ce sont celles qui nous servent encore, bien qu'elles ne soient que provisoires. Elles se composent de trois corps de bâtiments séparés mais contigus, faits en bois et plâtre. L'un sert d'habitation pour les Pères; l'autre, affecté aux Frères, contient le réfectoire et la cuisine; et le troisième sert de chapelle pour la C^{té} et les fidèles. Il peut y aller de 200 à 300 personnes; mais il nous faudra bientôt bâtir une église; car cette chapelle est déjà beaucoup trop étroite.

« Jusqu'ici on s'est borné aux constructions absolument indispensables; mais on espère, avec le temps, pouvoir bâtir un couvent et une église en pierres. En attendant nous cherchons à augmenter nos ressources par la culture des terres. »

— 4. « Le noviciat des Frères, qui se trouvait provisoirement dans une maison louée à Terrysville, en Pensylvanie a été installé dans la nouvelle maison de Marienstadt, au mois de mai 1879, sous la protection de St Joseph. Il se compose de 3 novices titulaires, les F. F. Fabien, Ammon et Burchard, et d'un postulant de Conway. Les deux premiers novices ont été admis à l'Oblation le 2 fév. 1880; ils doivent faire prochainement leur Profession. Le troisième a reçu le St habit le 8 déc. de l'an dernier.

« D'autres vocations se préparent; c'est le grain de sénévé qui se multipliera bientôt, nous l'espérons. Plusieurs instituts religieux ont trouvé aux Etats Unis de nombreux

sujets. Les aspirants nés dans ce pays de familles allemandes, peuvent surtout rendre des services, comme sachant les deux langues les plus utiles aux Etats Unis, l'anglais et l'allemand.

« Quelques mois après l'installation des Frères à Marienstadt a eu lieu leur première retraite dans cette nouvelle Communauté. Elle s'est terminée le jour même de la Pentecôte. Le P. Strub a tenu à en donner lui-même les exercices. Le Saint Esprit et le Cœur Immaculé de Marie ont abondamment béni ces jours de pieux recueillement. Les difficultés inévitables d'une nouvelle fondation, particulièrement quand tout est à créer et à organiser comme à Marienstadt, avaient apporté quelques brèches à la régularité. Tous ensuite se sont remis avec un nouveau courage aux devoirs de leur vocation. »

— 5. « Les Sœurs de St Joseph ont bien voulu venir aussi nous aider à Morrilton pour le soin et l'éducation des enfants⁽¹⁾. Elles sont au nombre de cinq, et sont établies à Morrilton même dans une très-belle position. Le P. Strub avait reçu là 2 hectares de terrain, d'un protestant de Morrilton, pour la colonie; il en a fait don aux Sœurs. Elles ont élevé elles-mêmes une belle et grande maison en briques et en pierres, qui sert à la fois pour leur C^{te}, pour l'école, et qui contient une chapelle ouverte au public. C'est la plus belle maison de la contrée, elle a coûté 60,000 \$. La bénédiction en a été faite avec pompe, à la clôture du mois de St Joseph, le 31 mars 1880. A 10 h. du matin, un train spécial avait amené de Little Rock Monseigneur Fitzgérald, le vicaire général de St Louis, avec 4 autres prêtres de la même ville, et bon nombre d'autres visiteurs. Après la bénédiction de la chapelle, Sa Grandeur célébra la Grand Messe pontificalement, et un Père donna le sermon de circonstance, dans lequel il

(1) Les Sœurs sont chargées jusqu'ici de l'éducation des garçons et des filles. Mais on se propose d'avoir bientôt une école spéciale pour les garçons; elle doit être établie sur le terrain acheté pour l'église.

montra l'importance de l'éducation, surtout au point de vue de la religion: Étaient arrivés par le même train, M. le Gouverneur de l'Arkansas, M. le Secrétaire d'Etat; M. le colonel Slack de Little Rock; M. le colonel Robinson de Conway et nombre d'autres personnages importants et de fonctionnaires de l'Etat et du chemin de fer, qui assistèrent à la cérémonie et prirent part au banquet qui suivit. Le R. P. Wolfgang, prieur des Bénédictins et directeur de leur colonie dans l'Arkansas, vint aussi nous honorer de sa présence Vers 5 h. du soir, le train ramenait la plus grande partie des étrangers à Little Rock; ceux qui étaient venus de Fort Smith durent attendre au lendemain. On a été généralement satisfait de la cérémonie; les journaux ont beaucoup parlé du chant qui a été exécuté par notre nouveau chœur de musiciens allemands de Morrilton. » (Lett. 4 mai 80.)

« L'école est aujourd'hui assez prospère. 80 enfants environ la suivent comme externes; il y a aussi quelques pensionnaires. Presque tous ces enfants sont de familles protestantes, mais de nom seulement. Les parents les laissent volontiers élever dans la religion catholique. Cette école peut donc faire un très-grand bien. »

— 6. « Si notre colonie de St-Joseph s'est beaucoup développée du côté de Conway, ce développement a été bien plus rapide et plus considérable à Morrilton. Avant notre arrivée, à peine y avait-il trois ou quatre petites maisons autour de la station du chemin de fer. Partout ce n'était que bois et forêts. Aujourd'hui Morrilton forme une ville de 2000 habitants; et de tous côtés s'étendent des jardins et des champs cultivés. Aux cultures d'Europe, pommes de terre, vignes et arbres fruitiers de toute espèce, s'ajoutent les plantations de coton, etc.

« La population est principalement composée d'Allemands. Morrilton était d'abord destinée à être le point central autour duquel se grouperaient les immigrants français, tandis que Conway, Atkins et St-Vincent devaient recevoir les allemands. Mais notre attente a été déçue par rapport à l'immigration française; il y a en tout environ 35 familles françaises,

dispersées ça et là parmi les allemands. D'ailleurs, il n'y a pas précisément lieu de regretter cet état de choses, car, il faut bien le reconnaître, les français qui viennent en Amérique, ne sont pas généralement les meilleurs. Il faut cependant en excepter ceux qui viennent du Canada, ceux-là ont en général conservé la foi; et nous comptons parmi eux quelques excellentes familles.»

« Sous le rapport religieux, nous n'avons aussi qu'à remercier le ciel des heureux succès qu'il a donnés à nos travaux. Le premier dimanche que nous avons passé à Morvillon, il n'y avait pas dix personnes à la Messe. Nous comptons aujourd'hui plus de 1000 catholiques; et nos deux chapelles, celle de Marienstadt et celle des Sœurs de Morvillon ne suffisent plus pour contenir la foule des fidèles. Aussi les catholiques allemands se proposent-ils de bâtir bientôt une église à Morvillon même. Déjà un terrain a été acheté dans ce but.

« Le P. Strub a organisé une loterie dont le produit était spécialement destiné à la construction des églises dans la colonie. Le tirage en était fixé au 31 mars 1880, jour de la bénédiction du couvent des Sœurs de St Joseph à Morvillon. Il se fit dans l'après-midi, dans la maison même de ces religieuses. Une pauvre femme de St Louis gagna le 1^{er} prix, qui consistait dans une belle ferme de 31 hectares. Une autre ferme de 16 hectares échut comme 2^e prix à un nègre de Little-Rock. Cette loterie, qui avait causé beaucoup de tracas, a rapporté un bénéfice net de 20,000 f.»

— 7. « Cette année, (1881), le dimanche du Bon Pasteur, M. J. Fitzgerald a bien voulu venir, sur l'invitation du P. Strub, donner la Confirmation à Morvillon. Sa Grandeur, arrivée la veille, fut conduite en voiture depuis la station de Morvillon jusqu'à notre monastère de Marienstadt. Nous reçûmes le prélat à la porte de notre chapelle selon les cérémonies prescrites, et après le dîner, il visita notre ferme en détail. A plusieurs reprises il exprima sa surprise en voyant nos belles cul-
tures.

« Sa confirmation devait se donner à Morriton même, dans la chapelle du couvent des Sœurs de St Joseph. Une voiture escortée d'une vingtaine de cavaliers vint prendre sa Grandeur à notre monastère, pour la conduire solennellement à la ville. Sur la route plusieurs arcs de triomphe, ornés d'inscriptions propres à la circonstance, s'étaient élevés comme par enchantement. A 10 minutes de Morriton, une procession d'environ 600 catholiques, parfaitement organisée, vint à la rencontre du Premier Pasteur du diocèse, et le conduisit jusqu'au couvent des Sœurs : une foule de protestants américains, attirés par la curiosité, accompagnaient respectueusement la procession ; jamais ils n'avaient rien vu de semblable. Et Monseigneur lui-même, depuis vingt ans qu'il est évêque de Little Rock, n'avait jamais eu une réception pareille.

« Après les cérémonies d'usage, le Prélat chanta la Messe, assisté des P. T. Strub, Salles, Schmidt, Zielenbach et d'un prêtre français, M. l'abbé Rouchy, venu depuis quelques mois à Morriton pour y rétablir sa santé. Le chant fut admirablement exécuté par un chœur de voix d'hommes : l'Ecce sacerdos magnus chanté à l'entrée de la procession, était ravissant. La chapelle des Sœurs, qui est cependant assez vaste, eût été dix fois plus grande, qu'elle n'aurait pu contenir la foule. Sa Grandeur profita de l'occasion pour publier l'indulgence du jubilé ; et à la fin de la Messe, il administra le sacrement de confirmation à 75 personnes, qui avaient toutes reçu la sainte communion des mains du prélat. Puis, on chanta avec un entrain indescriptible le chant si populaire du Te Deum en allemand, la foule était comme électrisée.

Après le dîner, préparé par les Sœurs de St Joseph, Monseigneur revint à notre monastère, accompagné comme le matin, de nombreux fidèles ; et il y donna le salut du St Sacrement à 7 h. du soir. Dans la soirée, on vit apparaître des lumières dans toutes les directions à travers la forêt ; c'était une procession aux flambeaux qui s'organisait. Sa Grandeur

avait pris place avec les Pères devant la chapelle. La procession défila devant lui; il admirait les inscriptions qui brillaient en lettres de feu au milieu de l'obscurité de la nuit: *Vivat bonus Pastor. Benedictus qui venit*, etc. — Un chœur de chantres, se détachant de la procession, exécuta quelques morceaux bien choisis, qui recurent un tonnerre d'applaudissements. Puis un des confirmés, un enfant de 12 ans, lut à sa Grandeur un petit discours, où il lui exprimait la joie des allemands catholiques de voir au milieu d'eux leur premier Pasteur, joie dont ils avaient été privés si injustement dans leur ancienne patrie. Il le remerciait en leur nom de sa bienveillante visite et de toutes les grâces qu'elle leur apportait; puis il terminait en disant: « Monseigneur, vous pouvez compter sur nous; nous vous portons le même respect, la même affection qu'à nos Evêques persécutés de notre première patrie; vous êtes notre Pasteur, nous serons avec vous à la vie et à la mort. » — Un triple hurrah à M. Fitzgérald sortit alors de toutes les poitrines, en témoignage d'unanime adhésion à ces paroles.

« Monseigneur était si touché qu'il put à peine répondre quelques mots entre coupés par l'émotion. Sur sa demande, le P. Strub se fit l'interprète de ses sentiments. »

« Cette belle fête, dit le P. Supérieur, qui nous réunit autour d'un Pasteur bien-aimé, est si douce et si consolante qu'on serait presque tenté d'envoyer une adresse de félicitation à M. de Bismark, dont les lois de proscription l'ont occasionnée. L'union des fidèles avec les prêtres et les Evêques, unis eux-mêmes au Souverain Pontife, font l'admiration du monde entier; c'est là ce qui rend l'Eglise catholique si forte et si puissante pour le bien. » — Un hurrah général en l'honneur du P. Père accueillit ces paroles. Et l'on se retira dans un ordre parfait et la joie dans le cœur. »

— 8. — Le lendemain matin, Monseigneur se rendit dans la mission de St Vincent, à 4 lieues de Morvillon, accompagné des P. I. Strub et Zielenbach. Les P. P. Salles et Schmidt y étaient déjà depuis la veille au soir, afin de tout préparer pour la

cérémonie. Malgré les fatigues de la journée précédente, jointes à celles d'un assez long trajet à jeun en voiture, Sa Grand^e voulut officier de nouveau pontificalement à la Messe. A mi-chemin, plusieurs cavaliers de St Vincent vinrent à sa rencontre et renforcèrent l'escorte qui s'était formée le matin à Morrilton. En approchant de l'église, magnifiquement ornée pour la circonstance, tous les paroissiens vinrent en procession, conduits par le P. Schmidt. Une grande et belle cloche, donnée par un de nos bons catholiques, faisait retentir au loin ses sons joyeux et attirait une foule d'américains, toujours curieux de voir nos belles cérémonies. L'orgue, le chant, les vêtements sacerdotaux et les insignes pontificaux, tout cela les ravissait. Après l'évangile, Monseigneur fit une instruction solide en anglais, sur les marques de la véritable Eglise. On l'écouta avec la plus grande attention pendant une heure entière. Avant la Communion, le P. Strub fit en allemand une courte allocution aux enfants préparés à la 1^{re} Communion par le P. Schmidt, puis, après la Messe, eut lieu la Confirmation, qui fut suivie du *Ge Deum* populaire, chanté avec le même entrain que la veille. Dans l'après-midi, Monseigneur voulut bien encore présider la cérémonie de rénovation des vœux du baptême et de consécration à la St^e Vierge et distribuer le scapulaire aux premiers communicants, après une allocution chaleureuse du P. Ziembach. Et dans la soirée, le prélat s'en retourna à Morrilton et de là à Little-Rock, pour aller à St Antonio (Texas), où Sa Grandeur devait consacrer le nouvel évêque.

« Cette première tournée pastorale de Mgr. Fitzgerald a laissé les meilleures impressions dans la nouvelle colonie de St Joseph; et le Prélat ne cesse de répéter combien il a été édifié et consolé en cette circonstance. Quelle heureuse transformation en si peu de temps! »

— 9. « Un mot, en terminant, d'une œuvre projetée dès le commencement, mais dont jusqu'ici nous n'avons pu encore, à notre grand regret, nous occuper; c'est l'œuvre des noirs

« Leur nombre est très-grand dans l'Arkansas. Il y en a au moins 260,000; le tiers à peu près de la population de l'Etat. La ville de Little Rock, pour sa part, en compte 6000. Entre Conway et Morrilton, ils forment à eux seuls une petite ville, celle de Plumersville.

« Une œuvre spéciale pour eux serait nécessaire; car bien que le Yankee (l'Américain) soit très libéral en principe, il est pour le noir plein de mépris, et ne veut pas frayer avec lui. Ici cependant il y a des noirs qui ont de belles fermes, aiment le travail et jouissent d'une certaine aisance; ils seraient heureux de se mettre en rapport avec les blancs, et l'on pourrait faire beaucoup de bien parmi eux. L'œuvre sans doute serait difficile, car ces pauvres noirs sont malheureusement presque tous entre les mains des Méthodistes et des Anabaptistes. Mais, comme ils sont naturellement très-religieux, le zèle et la charité finiraient par les gagner.

« Nous serions heureux de nous dévouer à une si belle œuvre; et après la dernière retraite, au mois de juin dernier, tous nous en avons exprimé le désir. Mais, jusqu'ici le manque de personnel et le défaut de ressources ne nous l'ont pas permis. Puisse le St-Cœur de Marie nous donner d'entreprendre bientôt cette œuvre si chère à tous les missionnaires de la Congrégation! »

Îles St-Pierre et Miquelon.

Cité de St-Pierre.

1. Personnel. Elèves. Nombre. — 2. Distrib: des prix — 3. Chapelle. Bénéd: Via crucis, etc. — 4. M^g: Fiver, Ev. de Terre-Neuve. Visites réciproques. — 5. Visites des Commandants — 6. Autorisation définitive du collège — Débat. sur la laïcisation des écoles — 7. Couronn: de St-Joseph. — 8. Incendie. Coll: préservé. — 9. Paroisse. Missions. Association des marins etc. — 10. Ministère aux environs. — 11. Monument élevé au P. Fagen. — 12. Oeul du C. R. Père. Service funéraire.

Bull. de la Cité — 1. Le personnel de la Cité de St-Pierre est à peu près le même qu'il était au dernier Bulletin. P. Oster, Supérieur, P. P. Tréconon et Muespach et F. Tius; seul, le

F. Léopold, est venu en augmenter le nombre, en novembre 1879.

« Quant aux élèves, leur nombre s'est accru d'une manière assez sensible relativement au pays. En juillet 1877, nous finissions l'année avec 45 élèves. Deux mois après, à la rentrée, nous en comptons 52. La rentrée de 1878, nous amena treize nouveaux et fit monter notre effectif à 58. En 1879, il fut de 60, et l'an dernier (1880), il alla jusqu'à 67; et depuis lors il se maintient au-dessus de la soixantaine.

« L'esprit des enfants est généralement bon, et ils nous sont bien attachés. Un moyen d'émulation pour l'étude, introduit depuis plusieurs années, ce sont les cahiers d'honneur de chaque classe. Une leçon très-bien sue, un devoir parfaitement travaillé, méritent une, deux ou trois inscriptions. A la fin de la semaine, on en relève le nombre, et l'on donne un témoignage de succès à celui qui en a le plus; à la fin de l'année, le même relevé donne droit à un prix. » (Lett. 25 fév. 76.)

— « Nous espérons trouver ici quelques vocations pour la Cong^g. Déjà nous avons envoyé au Scolasticat de Blackrock un jeune homme de St Jean. Un autre se prépare à le suivre. » (Lett. 4 oct. 79.)

— 2. « A la distribution des prix des 1877, nous eûmes la faveur d'avoir M. Guien, Commandant de la Colonie. Les enfants jouèrent avec succès une pièce de comédie, entremêlée de morceaux de chant. L'assistance était très-nombreuse, tout St Pierre aurait voulu prendre part à la fête. » (28 juil. 77.)

« L'année suivante (1878), la présidence fut déferée à M^r le Curé en l'absence de M. le Commandant, qui ne se rendit à aucune invitation de ce genre dans la Colonie. M. Le Tourneau prononça un petit discours, où il fit l'éloge des Pères et du Collège, en nous remerciant du bien que nous faisons dans le pays et en particulier à la jeunesse. La pièce de théâtre et les chants satisfirent complètement les assistants. Plus que jamais on avait fait des instances pour obtenir des cartes d'entrée. Environ 400 personnes purent assister à cette fête, considérée à St Pierre comme la plus intéressante du pays.

« En 1879, le président de la société philharmonique, père d'un de nos enfants, nous proposa, pour la distribution, le concours de la société. Le succès fut au-delà de toute espérance, à tel point, que l'on nous fit des instances pour une seconde représentation au profit des pauvres; elle a produit 400 * (Sect. 26 juil. 1879.)

« L'an dernier, la fête était honorée de la présence du nouveau Commandant de la colonie, M. de St-Thalle et de celle de l'Ordonnateur. Par une singulière interprétation de la liberté, le Maire, à l'instigation du Commandant, avait exigé qu'on lui soumit la pièce à représenter, sinon défense absolue de la jouer. Les Frères de Floërmel en avaient préparé une intitulée: Le signe de la Croix; et reproduisant une scène du temps des persécutions; elle fut interdite, même comme représentation privée. La nôtre était: l'expiation; elle put heureusement échapper à la censure; et le public s'en félicita, car elle réussit parfaitement. » (Sect. 24 juill. 1880)

— 3. « Parmi les autres faits divers à mentionner au Bulletin, vient d'abord l'installation et la bénédiction de notre chapelle de St-Etienne. Elle a été établie dans un ancien hangar de 12 m. de long sur 5 de large. Une corniche établie le long de la voûte, avec 12 pilastres et six fenêtres en plein cintre, ornées de stores, l'ont assez bien transformé pour sa nouvelle et religieuse destination. Elle est dédiée au sacré Cœur de Jésus.

« La bénédiction de cette modeste chapelle a été faite avec une solennité extraordinaire le 14 sept. 1877, fête de l'Exaltation de la St^e Croix; par M. l'abbé Le Tournoux. Il chanta la Grand' Messe, assisté des P. P. Tricéron et Muespachs, comme diacre et sous-diacre, et fit une belle allocution après l'Evangile. M. le curé de l'île aux Chiens avait bien voulu venir lui-même, de son îlot, prendre part à cette fête. Parmi les assistants figuraient M. le Commandant Guien, l'Ordonnateur p. i. et le Maire. Venaient ensuite les membres du Conseil de fabrique et la plupart des familles de nos élèves. Tous ont emporté de la cérémonie un pieux et agréable souvenir. » (Sect. du 22 sept. 1877.)

Le vendredi 10 mai de l'année suivante, a eu lieu l'érection

un beau chemin de croix. De plus, nous avons reçu, l'an dernier, un lustre en bronze doré, que la fabrique de St-Pierre nous a offert comme honoraires de la retraite que nous avions prêchée le samedi précédent. Il a quinze lumières et a coûté 250 f.; il fait dans la chapelle un très-bel effet.» (Sé. 4 mars 81.)

— 4. « Le mercredi 29 mai 1878, nous avons été honorés de la visite de M^{gr} Power, év. de St-Jean de Terre-Neuve. Sa Grandeur, qui ne faisait cette fois que passer à St-Pierre, est revenue l'année suivante, au retour de sa visite pastorale à la côte ouest de Terre-Neuve, et s'est arrêtée six jours. Dès le lendemain de son arrivée, nous l'avons invitée à dîner à la Cité. L'éminent Prélat a paru très-flatté de cette prévenance; et ayant appris que nos enfants préparaient une pièce de théâtre Thomas Moreus, pour la distribution des prix, il exprima le désir qu'on en donnât une répétition en sa présence. Nos jeunes acteurs ne demandaient pas mieux que de se produire devant l'illustre visiteur. Quoiqu'ils ne fussent pas encore très-bien préparés, la pièce réussit cependant à souhait. Monseigneur eut l'amabilité de demander qu'on lui donnât par écrit les noms des acteurs avec l'indication de leurs rôles. (Sé. du 26 juill. 1879.)

— « En venant à St-Pierre et Miquelon, le F. Léopold a passé 10 jours à St-Jean de Terre-Neuve. M^{gr} Power lui a donné, durant ce temps, une généreuse hospitalité dans son palais épiscopal. (Sé. 13 déc. 79.)

— « Sur l'invitation de Sa Grandeur, le T. Supérieur est allé lui-même à St-Jean, pour 3 semaines, durant les vacances de l'année dernière (22 août - 13 sept. 1880.) C'était à l'occasion de la consécration de la nouvelle église de St-Trinité, terminée après 25 ans de travaux. Cet excellent prélat l'a reçu à bras ouverts, en lui témoignant une extrême bonté. Tous les jours, à peu près, il le prenait avec lui dans sa voiture; et, sauf à un grand dîner offert aux principaux personnages du pays, quels que fussent les hôtes qu'il eût à sa table, et si en avait presque tous les jours, il le gardait toujours à sa droite

— 5. « Après un séjour de plus de trois années à St-Pierre et Miquelon, M.^r Joubert, si dévoué à nos œuvres, fut remplacé le 30 avril 1877, par M. Guien, capitaine de frégate; qui a eu lui-même pour successeur, par décret du 10 nov. 1879, M. de Saint-Phalle, Directeur de l'Intérieur à la Martinique et ancien sous-préfet.

« Peu de temps avant son départ, (juillet 1879) M. Guien était venu visiter le collège, avec l'Ordonnateur et son secrétaire. Les enfants exécutèrent un morceau de chant en son honneur, puis on lui lut un compliment: Nous pensions qu'il bornerait là sa visite, mais ensuite il demanda à voir chaque classe, et examina les enfants pendant deux heures. Ses réponses furent bien satisfaisantes, malgré la difficulté des questions ordinairement abstraites, comme les font les personnes étrangères à l'enseignement; et le Commandant se retira content pour l'ensemble. » (Coll. 26 juil. 1879.)

« Quant à M. de Saint-Phalle, dès son arrivée dans la colonie, le dimanche 18 janv. 1880, le P. Oster s'empressa de lui faire sa visite, et le lendemain les autres Pères lui furent présentés. Dans cette entrevue, M. le Commandant parla en termes de haute estime de notre collège de la Martinique. Dès le surlendemain, il nous rendait notre visite. Au mois de mai, il a visité nos classes. Il est resté une heure et demie dans la première, interrogeant et examinant sur toutes les matières du programme. Il a également paru satisfait. » (Coll. 29 janv. 25 mai 1880.)

— 6. « Nous n'avons eu d'ailleurs, en général, qu'à nous louer de la bienveillance de l'Administration à notre égard par une décision du 22 oct. 1877, publiée dans la feuille officielle de la colonie, M. le Commandant Guien a même rendu définitif l'arrêté antérieur du 14 nov. 1874, autorisant la Cong^g à diriger le collège de la colonie. (n^o du 25 oct. 1877.)

« Dernièrement cependant, nous avons été, comme les Frères de Ploërmel en but à quelques attaques de la part de plusieurs conseillers municipaux. Suivant la lettre adres-
sée

à toutes les colonies par M. Jauréguiberry, le Commandant avait invité le conseil municipal de St Pierre à délibérer sur la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de remplacer les Frères et les Sœurs par des instituteurs et des institutrices laïques dans la direction des écoles communales, et même d'établir dans l'île une école normale, pour recruter les futurs instituteurs laïques. La question a été agitée au mois de juin 1880. Il y a eu à ce sujet deux ou trois séances très-vagabondes. La cause laïque avait, en effet, certains partisans très-ardents. A cette occasion, ils ont même vivement attaqué notre collège, quoiqu'il fût hors de cause, car c'est un établissement libre, bien que subventionné par l'administration. Ils auraient voulu nous faire retirer l'allocation et les bourses qui nous sont accordées. L'idée du Ministre de fonder à St Pierre une école normale souriait beaucoup à ces derniers; ils avaient par là leur collège laïque tout établi.

« Voici le résultat des votes du conseil municipal sur cette grave question. Nombre des votants, 17; majorité absolue, 9 — Pour le maintien des Frères, 9, contre 4; bulletins blancs, 3, abstention, 1. — Quoique le résultat du vote nous ait été favorable, ainsi qu'aux Frères, cependant la grande majorité de la population a été péniblement émue de l'hostilité de la minorité. » (Extr. du 12 juin 1880.)

— 7.° A l'œuvre du collège, nous joignons l'exercice du s^t ministère dans la paroisse. Un des Pères a même le titre de vicaire. Nous devons donc ajouter à ce sujet quelques mots dans ce Bulletin.

« Parmi les fêtes de la paroisse auxquelles nous avons pris une part spéciale, il faut mentionner celle du couronnement de la statue de St Joseph, qui a eu lieu le 12 oct. 1879. Or et où on s'était occupé avec zèle des préparatifs de la fête. L'église avait été décorée d'une manière exceptionnelle; la statue du glorieux Patriarche s'élevait au milieu de l'église sur un trône splendidement orné. La fête fut précédée d'un triduum solennel, avec chants, sermon et bénédiction du St

Sacrement M.^r le curé de Miquelon prêcha le premier et le troisième jour, et le T. Oster, le second. Le jour de la fête; il y eut une Communion très-nombreuse, la veille et le jour même; les confessionnaux étaient littéralement assiégés. Le couronnement de la statue avait été fixé à 7 h. du soir. Une heure auparavant, l'église était déjà pleine. Avant de déposer la couronne sur le front du Saint, M. Le Cournoix lut une consécration qui émut visiblement l'auditoire. Nos élèves chantèrent alors un beau motet en rapport avec la circonstance. On avait fait frapper des médailles du S^t Patriarche, d'après le modèle de la statue et avec la date du couronnement; on en distribua environ 6000.

« Malheureusement la fin de la cérémonie fut troublée par un fâcheux accident. On chantait le Te Deum après la bénédiction, quand se fit entendre à la porte de l'église ce cri sinistre, au feu! au feu! C'est alors un émoi général, un désordre indescriptible. Pour dominer le tumulte, le T. Oster eut l'idée de se rendre à l'orgue et d'entonner le Laudate Dominum. Ce fut une bonne inspiration. Le calme se rétablit, et la sortie put se faire plus paisiblement. Le feu, que plusieurs croyaient être à l'église, avait pris à une maison peu éloignée.

« Mais il convenait de faire oublier la fin pénible de cette fête si bien commencée. On laissa la statue exposée avec toutes les ornements, et le dimanche suivant on célébra avec solennité l'octave du couronnement. Le T. Frécon donna aux vêpres une solide instruction. La foule était grande, et les fidèles se retirèrent en emportant un excellent souvenir de la dernière journée de toutes ces fêtes. Par un Bref du 14 fév. 1879, le S^t Père a daigné accorder une indulgence plénière à perpétuité pour le jour anniversaire de cette solennité. (Selt. 1^{er} nov. 1879.) — Messager de S^t Joseph, Janv. 1880.)

— 8. « Ce qui avait beaucoup contribué à augmenter la panique dont on vient de parler, c'est que trois mois auparavant, le 15 août, une partie de la ville de S^t Pierre avait

été ruinée par un terrible incendie. Malgré les efforts déployés de tous côtés contre le feu, 26 maisons, situées dans le plus beau quartier de la ville, devinrent la proie des flammes. L'incendie n'était plus qu'à sept ou 8 mètres de l'église; et l'on avait d'autant plus à craindre qu'elle est tout en bois. Heureusement, avec le secours sans doute de la bonne Vierge, on réussit à la préserver. Sans cela la moitié de la ville, y compris le collège; n'était plus qu'un amas de ruines. Les pertes s'élevèrent à un million et demi. Le splendide hôtel de l'Ordonnateur, achevé seulement depuis deux ans et qui avait coûté environ 200 000 £ fut complètement ruiné, ainsi qu'une grande partie des bâtiments de l'Etat servant au Tribunal, à la Poste, à la Douane et à l'Inscription maritime. Au collège, nous avions tout préparé dans des caisses et des paquets, de manière à ne pas être surpris; grâce à Dieu, nous en avons été quittes pour la peur. On attribue la préservation du plus grand magasin de St Pierre et d'un autre magasin voisin, à l'eau de N. D. de Lourdes dont on s'était servi pour les asperger pendant l'incendie. Le feu avait déjà pris aux deux maisons, et tous les considéraient comme perdues; et cependant on réussit à éteindre les flammes. (lett. 24 août 1879)

— 9. « En 1877, une mission a été prêchée à St Pierre par le R. P. Hamon, de la compagnie de Jésus, venu du Canada, sur la demande de M. le curé. Elle a produit les plus consolants résultats. Jamais St Pierre n'avait été témoin d'un mouvement religieux aussi prononcé. Autrefois, c'est à peine si parmi les commerçants l'on comptait trois ou quatre hommes qui fissent leur pâques, tandis qu'à la mission, presque tous se sont approchés de la s^{te} Table. Nous avons eu tous de grandes fatigues pour les confessions; mais nous avons eu tant de consolations, que ces fatigues nous parurent bien douces. » (lett. 26 mars 1877)

— « L'an dernier, (1880) au mois de janvier, le R. P. Hamon, est venu donner une nouvelle mission qui a produit également de grands fruits.

« Afin d'en assurer la durée, on a établi, pour les marins, à l'issue de la mission, l'association de N. O. de bon secours. 300 d'entr'eux se sont fait inscrire; puis on a procédé, à l'église même, à l'élection du président et des officiers. Les statuts de l'association ont été arrêtés par le conseil de l'association composé de 18 membres. Le P. Oster a travaillé à cette œuvre avec le P. Hamon. Le 31 oct. suivant, eut lieu la fête des marins. Une petite retraite de trois jours fut prêchée par le P. Frécezon, directeur spirituel de l'œuvre. Presque tous ont communiqué le jour de la fête : c'est un succès dont tout le monde a été émerveillé, vu que par le passé ces hommes ne communiaient qu'une fois par an, à Tâques, et encore, pas tous. Les marins portaient alors leurs insignes. Il est vrai qu'à l'issue de la Messe, le commissaire de police les leur fit enlever, mais la fête n'en fut pas moins belle et moins consolante. » (Lett. 16 avril - 13 nov. 1880.)

« On a érigé aussi l'Apostolat de la prière et la confrérie du Cœur de Jésus. Le succès a été également très-beau. Le 1^{er} dimanche du mois d'avril, il y a eu 500 communions : il n'y en aurait eu guère plus de 50. sans la Confrérie du S^t Cœur.

— « L'an dernier le P. Oster a eu la consolation de préparer cinq protestants à leur abjuration. Cette touchante cérémonie a eu lieu le 15 avril 1880. » (Lett. 16 avril 1880.)

— 10. « Notre ministère ne se borne pas à l'île S^t Pierre. En 1877, le P. Muespach s'est rendu à l'île aux Chiens, pour prêcher, en l'honneur de la S^{te} Vierge, le sermon de l'Assomption. Au mois de février 1879, le P. Oster fut appelé pour une malade à Sanglade. Parti le 18, il ne put revenir que le 23. Une tempête de neige et de vent, comme on n'en avait pas vue depuis longtemps, se déclara le lendemain de son départ et l'obligea à rester renfermé dans la même maison près de 6 jours; ce fut là qu'il dit la S^{te} Messe tous les matins. (Lett. 8 mars 1879.)

« La même année, le P. Muespach a prêché à Miquelon, sur la demande instante de M. le Curé, une retraite préparatoire au jubilé et aux Tâques; plusieurs personnes sont

revenues à Dieu à cette occasion. Le P. Trécenon, de son côté, rendait le même service au curé de l'île aux Chiens. Au mois d'août, il a prêché la retraite des Sœurs de St Joseph. » (lett. 20 avril et 24 août 1879.)

« Nous prêchons aussi, d'ordinaire les retraites annuelles de ces religieuses. L'an dernier, le P. Muespach a donné également trois jours de retraite aux Frères de Plœrmel. »

— 11. La mort du regretté P. Fayen a fait une vive impression à St Pierre et Miquelon, où le bon Père était loin d'être oublié. C'était pendant plusieurs jours le thème de presque toutes les conversations. Spontanément, M. Le Tournoux nous a offert de faire chanter un service solennel à l'église paroissiale pour le cher défunt. Il eut lieu le 11 janvier, juste un mois après sa mort. Il avait été annoncé au prône du dimanche précédent, aussi y avait-il beaucoup de personnes qui y assistèrent.

« Les anciens élèves du collège présents à St Pierre, au nombre de 40 environ, ont assisté en corps au service funéraire, rangés des deux côtés du catafalque et portant un crêpe noir au bras gauche. Ils se réunirent ensuite au collège; et pour perpétuer le souvenir reconnaissant qu'ils conservent du cher Père, comme fondateur de l'œuvre, ils votèrent l'érection d'un monument en marbre où figurerait son nom, ses titres, le lieu et la date de sa mort. Ils exprimèrent le désir que ce monument fût placé dans l'église paroissiale; M. Le Tournoux y a volontiers consenti. » (lett. 22 janv. 1881.)

— 12. « La perte si regrettable de notre très Révérend et bien aimé Père Général est venue encore renouveler et accroître notre douleur. Les enfants qui sont plus éloignés du sein de la famille ressentent d'autant plus vivement ces coups cruels de la mort.

« M. Le Tournoux s'est associé à notre deuil; et sur sa proposition, un service solennel a été chanté le 7 avril, à l'église paroissiale; notre chapelle eût été trop petite. Outre les membres de la Cité, les Frères de Plœrmel et les Sœurs de

St Joseph avec leurs enfants, il y avait une belle assistance de parents d'élèves ou d'amis de la maison. Nos élèves y étaient tous avec un crêpe au bras. »

†

Nécrologie.

Le P. Robo, décédé à la Martinique le 27 juin 1881.

Le P. Robo (Jean Marie) naquit à Kergoff, diocèse de Vannes, le 25 nov. 1839. Il se trouvait au collège de Gourin quand nos Tères y allèrent en octobre 1854, et passa une année sous leur direction. Mais ensuite ses parents craignant qu'il ne voulût plus tard les quitter pour aller dans les colonies ou entrer dans la Cong^o le retirèrent de cet établissement et le placèrent au petit séminaire de St^e Anne d'Auray. Il y fit avec succès sa 4^e et sa 3^e^m; mais toujours il regrettait son cher Gourin et les bons Tères qu'il y avait connus; et il fit tant d'instances auprès de sa famille qu'il obtint d'y retourner, et achève ses études classiques à N. D. de Langonnet.

Il sollicita alors son entrée dans la Cong^o, et fut reçu comme postulant au Grand-Scolasticat à Paris le 12 oct. 1859. Cependant, comme il demeurait plus ou moins indécis sur sa vocation, on l'envoya à la Martinique en mai 1863. Cette épreuve, dans laquelle succombent souvent les âmes peu généreuses, fut pour lui au contraire ce qui assura sa vocation. Le R. P. Emonet nous communique à ce sujet les détails suivants qui méritent d'être mentionnés.

« Chose peu ordinaire, je pense, c'est durant le temps d'essai qu'il a passé à la Martinique que s'est décidé la vocation du cher et regretté P. Robo — « Avant de venir ici, m'a-t-il dit plusieurs fois lui-même, j'étais toujours plus ou moins hésitant sur la voie que je devais suivre. « J'avais fort peu d'attrait pour la vie religieuse. C'est ici que j'ai appris à en connaître le prix et les avantages, et cela en voyant de près la vie du « prêtre séculier. — Ce n'est pas ajoutait-il, que je ne trouve bons prêtres ceux que je vois; et cependant je ne voudrais à aucun prix leur

« genre de vie. Je vois trop que si j'étais au milieu d'eux, j'en arriverais
« bientôt à mener une vie toute naturelle. »

« Et aux yeux de la foi quelle pauvre existence! Cette expérience
et ces réflexions lui firent donc voir clairement que la vie régulière et
commune lui était indispensable pour répondre aux desseins de Dieu sur
lui. C'est à ce point qu'il disait. « pas de vie religieuse pour moi, pas de
« sacerdoce. » — Il disait encore: « En me donnant à la Cong^s, je l'ai
« fait avec une entière connaissance de cause et avec un sentiment pro-
« fond du besoin que j'en avais. Aussi, je n'entends pas transiger avec mes
« devoirs. Je me suis donné pour me dévouer jusqu'à la mort. » — Et c'est
en effet ce qu'il a accompli à la lettre. Ce Père est donc un exemple frappant
de la solidité que peut avoir une vocation non d'attrait, mais d'expé-
rience et de raison. »

« Après un séjour de trois ans dans la colonie, durant les-
quels il avait achevé ses études théologiques, il revint en France
faire son noviciat, et fit sa profession au St-Cœur de Marie, le
21 nov. 1866, fête de la Présentation de la V. St^e Vierge. Un mois
après il s'embarquait de nouveau à St-Nazaire avec le P. Raoux
pour la Martinique, où il est resté jusqu'à sa mort. Dès
l'expiration de ses vœux de trois ans, il demanda et obtint la
faveur de se lier à jamais à Dieu et à la Cong^s, par les vœux
perpétuels. Il les émit à la Martinique entre les mains du
R. P. Emonet, le 2 janv. 1872.

« Durant les 18 années qu'il a passées au séminaire col-
lège de St-Pierre, le P. Robo a eu à remplir des postes qu'on ne
recherche guère d'ordinaire, car ils sont peu agréables à la
nature. Ce sont ceux de surveillant, de Préfet de discipline, de
remplaçant momentanément de Professeurs indisposés ou malades.
Ce n'est pas qu'il n'eût de grandes capacités. Il avait au contraire
des talents remarquables, et il fallait qu'il en eût pour pouvoir
ainsi remplacer, à l'occasion, les Pères qui venaient à man-
quer. Il aurait été, dit le P. Grassier, un excellent Professeur
et un bon prédicateur; mais sa faible santé ne lui aurait pas
permis de soutenir la fatigue journalière et constante d'une
classe régulière. Puis, il avait des qualités plus précieuses et
plus rares encore que celle d'un bon professeur, celles d'un

excellent préfet de discipline.

« On sait combien cette charge est parfois difficile et pénible. Or, le T. Robo la remplissait à la satisfaction de tous, du supérieur et des professeurs, des élèves et de leurs familles — jamais, dit le T. Emonet, on ne l'a vu irrité ou mécontent quelles que fussent les difficultés. Il avait le talent rare de tout obtenir des élèves dans leurs plus mauvais moments, sans se fâcher et sans employer de moyens odieux. Il savait arranger les choses les plus difficiles avec les parents des élèves et aussi avec ses confrères, sans créer d'embarras à son supérieur. Jamais d'ailleurs, il ne cherchait à satisfaire la nature ou l'amour propre. Travailler pour la Congrégation, se dévouer pour elle, se rendre le plus utile possible, voilà ce qu'il a toujours pratiqué avec la plus admirable abnégation »

C'est cette abnégation, ce généreux dévouement, qui lui faisait trouver la paix et le bonheur dans la pénible charge que l'obéissance lui avait confiée.

« Je suis heureux, écrivait-il au T. R. Père, dans mes rapports avec les élèves je puis éprouver quelques légères impatiences par moment, mais c'est l'affaire d'un instant. Dans mes rapports avec les confrères, je suis encore plus heureux ; je n'ai jamais échangé aucune parole désagréable avec aucun d'eux. Je tâche de leur être agréable et de leur rendre service quand je le puis ; de leur côté, ils sont à mon égard d'une complaisance admirable. Et voilà comment, dans la position la plus humble, regardée par les hommes comme un véritable purgatoire, je me trouve parfaitement heureux, ne désirant rien de mieux toute ma vie. J'ai mes moments de jouissance, par exemple, quand je récite mon bréviaire à l'étude ; en le récitant, je prie pour mes supérieurs et mes confrères, et aussi pour mes élèves, et j'avoue que j'éprouve ordinairement une grande consolation à prier pour eux, pendant qu'ils prient aussi par leur travail. Je me dis, je suis bien ici, dans mon petit nid, sans souci, sans préoccupations d'aucune sorte, sans ressentiments contre personne, au milieu de ces jeunes gens à qui je désire beaucoup de bien. « Bonum est hoc esse. » (Sall. 19 avril 1868.)

Quand le T. Grasser dut revenir en France en 1874, lors de la longue et grande maladie qui le retint longtemps entre la vie et la mort, le T. Robo fut désigné pour le remplacer, durant son absence, dans la direction de nos C^{tes} de la Martinique. Son humilité lui fit accepter cette charge avec crainte et répugnance. Mais il s'y dévoua et la remplit à la satisfaction générale, et sut gagner de plus en plus la confiance de tous.

Mais au retour du T. Grasser, le même sentiment d'humilité lui fit reprendre avec bonheur son ancienne et modeste fonction. — « je suis fort content, disait-il, de ma situation de préfet de discipline, non pas qu'elle soit agréable, mais je la préfère beaucoup à celle de supérieur. Il paraît que Dieu m'a fait tout exprès pour être préfet de discipline. Mes rapports avec mes confrères sont toujours faciles et agréables. »
(Lett. 8 janv. 1877.)

Malgré son état de fatigues, la santé de ce cher Père, s'était assez bien soutenue jusqu'à ces dernières années. L'an passé, comme on l'a dit au Bulletin de la Martinique (p. 890), il eut une hémorrhagie intestinale qui mit gravement ses jours en danger. Mais grâce aux soins qui lui furent prodigués et au bon air du Morne-Rouge, il se remit peu à peu. Nommé par la confiance de ses confrères délégué au Chapitre général, il allait revenir en France; et l'on avait la confiance qu'il y retrouverait de nouvelles forces, lorsque nous est arrivée la douloureuse nouvelle de sa mort.

Voici les détails édifiants que l'on nous transmet sur ses derniers moments

« Le T. Robo se reposait au Morne rouge, quand le lendemain de la belle fête de St Louis de Gonzague, fête patronale du Séminaire-College il eut une grave rechute. Et sa maladie d'estomac et à l'anémie profonde étaient venus s'ajouter la dysenterie et des battements de cœur, qui dénotaient une hydropisie de cet organe. Le 23 juin eut lieu une consultation des D^{rs} Chaly et Artières. Plusieurs Pères se rendirent aussi au Morne rouge pour aider à soigner le cher malade. Tous les soins hélas! devaient être inutiles.

« Le pauvre Père souffrait parfois horriblement. Mais toujours il était d'une patience admirable, d'une parfaite soumission à la volonté divine. Pour qu'il pût respirer, on agitait continuellement un éventail à ses côtés. Son extrême faiblesse ne lui permettait de parler qu'à voix basse. Il ne pouvait rester au lit, et reposait dans un fauteuil dans la chambre des malades (1).

« On était arrivé au vendredi après l'Octave du St Sacrement, fête de St Jean-Baptiste son patron; il ne pouvait plus y avoir de doute sur la fin prochaine du cher Père. On ne voulut pas tarder davantage à lui donner les derniers sacrements; il fut heureux de les recevoir. A 4 h. 1/2 du soir, le P. Grasser, accompagné de tous les Pères en surplis, de plusieurs religieuses de St Paul, de St Joseph et des sœurs de la Délivrande, lui donna le St Viatique et l'Extrême-Onction. Le pieux malade était déjà comme tout transfiguré par le désir du Ciel: « J'aimerais bien vivre encore, disait-il, pour une seule chose: être bon religieux, mais pourtant je suis heureux demourir, que la sainte volonté de Dieu soit faite! »

« La journée du samedi fut calme ainsi que la nuit suivante; c'était la meilleure depuis cinq jours. Le dimanche 26 juin, pendant la grande Messe, il pria le F. Félix d'écrire sous sa dictée ses dernières volontés adressées à son frère, curé à Iluneret, et de lui appeler le P. Mary pour l'assister. Quelque temps après une faiblesse le prit, il resta un instant comme sans vie, revenu à lui, il demanda le P. Grasser qui accourut aussitôt. Après lui avoir remis ce qu'il avait fait écrire pour son frère, il fit sortir tout le monde, excepté le P. Picarda Souis, qui lui donnait de l'air pendant ce dernier entretien avec le P. Supérieur. C'était un spectacle touchant de voir ces deux confrères, ces deux cœurs si bien pour se comprendre, se faisant leurs adieux suprêmes, se donnant leurs dernières commissions, l'un pour le Ciel, l'autre pour la terre. Le cher malade donna ensuite ses avis particuliers aux bonnes religieuses qui l'avaient soigné, aux Pères qui se succédaient pour se recommander à son souvenir et à ses prières au ciel. Tous se retirèrent heureux des quelques mots qu'ils avaient obtenus, pour les conserver gravés dans leur esprit.

« Il demanda au Père qui l'assistait de lui rappeler quelques petites prières indulgenciées. On lui suggéra alors ces invocations connues

(1) Cette chambre, installée au rez. de chaussée, communique avec l'extérieur par une porte latérale, de façon qu'au besoin, les sœurs de la Délivrande peuvent soigner les malades sans pénétrer dans l'intérieur de la maison.

qu'il répétait souvent : « Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie, etc.! - Mon Jésus, miséricorde! Ouvre Cœur de Marie, soyez mon salut! » - On ne lui avait pas encore donné l'indulgence plénière in articulo mortis; il la demanda instamment et on la lui accorda.

Le lundi, le calme lui revint encore un peu jusque vers 9 heures du soir, mais alors tout fut désespéré. Il éprouvait des secousses nerveuses, ses membres se glaçaient. « Mon Dieu, que je souffre, dit-il, » puis étendant les bras vers le ciel : « Mon Dieu, venez me prendre, s'il vous plaît!... » Tous les Pères sont immédiatement sur pied. Le P. Supérieur commence les prières des agonisants. Le malade était à l'agonie, les bras en croix; il avait encore toute sa connaissance; mais le moment suprême approchait. Le P. Supérieur prononce alors la prière d'éternel adieu : *Proficiscere, anima Christiana*, et il donne la lecture à continuer au P. Mary, pendant que lui-même offre au pieux mourant une dernière absolution. Après trois profonds soupirs, notre cher Père Robo rendait sa belle âme à son Créateur. Il était 11 heures moins un quart. Sa prière fut achevée par le P. Supérieur, qui ferma ensuite les yeux à notre cher et regretté défunt, puis récita le *de profundis*, avec six *pater*, *ave* et *gloria*, afin de gagner pour lui les indulgences du scapulaire bleu.

« Dès 6 h. du matin, les fidèles se succédèrent pour prier dans la chambre mortuaire. Toute la population du Morne-Rouge nous témoigna dans cette circonstance, la plus grande sympathie.

« L'enterrement était fixé à 4^h 1/2. Tous les Pères du collège, presque tous les curés de St-Pierre et des environs étaient présents. M. Cudence, vicaire général, ancien ami et condisciple du P. Robo, fit la levée du corps, chanta les vêpres, fit l'absoute et l'enterrement. Monseigneur et M. Goss étaient alors en tournée épiscopale. Ses P. T. Grasser, Düllmann et Blanpin conduisaient le deuil. Les P. T. Audrin, Duss, Montel et Tranquilli portaient le corps; M. M. Duboucq, curé du Fort, Maillard, curé du centre, Courché et Saillant portaient les cordons du poêle. Toutes les stalles du chœur étaient remplies de prêtres, et l'église entière était comble de fidèles, comme aux grandes fêtes. La pluie qui avait empêché un grand nombre de Messieurs de la ville, s'arrêta pendant toute la cérémonie, et jusqu'à l'inhumation achevée.

En annonçant au R. P. Vicaire général cette mort douloureuse, mais précieuse devant Dieu, le P. Grasser lui exprimait ainsi les sentiments qui remplissaient son cœur :

„St Pierre, le 1^{er} juillet 1881

„Mon Révérend et bien cher Père,

„ Sa mort dans l'âme, je vous annonce le décès de notre cher P. Robo. Ce bon Père est mort de sa longue maladie dans la nuit du 27 juin. Cette mort est vraiment la mort d'un prédestiné. Rarement j'ai vu mourir quelqu'un comme lui avec toute la lucidité de son esprit et manifestant autant de signes extérieurs d'une vie de foi, d'espérance et de charité. Il a accepté la mort avec joie ; il m'a dit quelques instants avant de mourir : „ Oh ! que je vois et comprends bien en ce moment que tout est vanité, « excepté d'aimer et de servir le bon Dieu ! » — Une de ses consolations c'était de répéter souvent ses vœux de religion. — « Un seul désir, disait-il, m'attacherait encore à la vie, ce serait de vivre en bon religieux pour la gloire de Dieu » — Sa mort a été une consternation pour nous tous, mais tous aussi nous avons été bien édifiés, et j'espère qu'elle portera de bons fruits dans l'âme de plus d'un d'entre nous. Dans le public, c'est un cri général de douleur et de regret. Ce cher Père était aimé et estimé beaucoup de tout le monde sans distinction. M. ^{gr} Carméné, qui était en tournée épiscopale, m'a écrit une lettre de condoléance ; il me dit que dans les circonstances actuelles, cette mort est une véritable calamité pour moi et pour lui.

„ Ses vertus caractéristiques de ce bon Père, c'était l'humilité et la charité. Sous une enveloppe modeste et parfois négligée, il avait une âme élevée, sensible au beau et au surnaturel. Sa théologie mystique de St^e Thérèse faisait particulièrement ses charmes. Il était littérateur distingué et philosophe profond. Comprenez maintenant la perte que nous avons faite.

„ Malgré ces belles qualités, jamais on n'a surpris sur ses lèvres une parole de vaine gloire ou d'ostentation. Par tout ce qu'il disait sur le ciel, sur l'amour de Dieu, sur les grandeurs de la vie chrétienne et religieuse, on voyait qu'il vivait d'une vie toute surnaturelle. Il aimait à prier les bons anges des enfants qui lui étaient confiés, et il recommandait aussi cette pratique aux autres, surtout dans les difficultés. — « Pour quoi donc, disait-il à un Père qui lui faisait part de ses ennuis, ne dites-vous pas un Ave Maria en l'honneur des Anges Gardiens des enfants que vous avez à surveiller ? Vous vous épargneriez bien des misères, « en attirant en vous la prudence et la grâce de ces bons anges. »

„ Il était en même temps pour tous plein de bonté, de charité. Sa charge délicate et pénible de D^{re}fet de discipline qu'il exerça pendant plus de 10 ans, le mettait en rapport continuel avec tous les Pères. Jamais on ne l'entendit prononcer un mot blessant pour un confrère, même dans les

situations les plus tendues. Jamais il ne parla en mal d'un absent; et encore savait-il faire ressortir les bonnes qualités des personnes dont son devoir l'obligeait à découvrir les travers. Était-il parfois d'un avis contraire aux décisions prises par le P. Supérieur, il ne soutenait pas moins ces décisions devant les autres Pères, pour sauvegarder toujours l'autorité. Il était véritablement un ciment de concorde et de paix entre tous les membres de la Cité. Fasse le ciel que l'esprit de ce bon et pieux conficre se perpétue parmi nous!»

Nous terminons cette édifiante Notice par l'extrait suivant d'un journal de la Colonie Le Bien public (N^o du 29 juin 1881.)

« Une grande épreuve vient d'atteindre les Pères du St Esprit et du St Cœur de Marie. Le R. P. Robo, préfet de discipline du Séminaire-collège, est décédé lundi dans la soirée, après une longue et douloureuse maladie. Les funérailles ont eu lieu hier soir, au Morne-Rouge où est la sépulture des Pères de la Cong^g. Tous les Pères du Séminaire, le clergé de la ville et des environs assistaient à la cérémonie funèbre. Beaucoup de personnes de la ville et la population du Morne-Rouge ont accompagné le convoi.

« Le temps nous manque pour rendre à la mémoire du vénérable religieux l'hommage qui lui est dû. Nous ne pouvons qu'exprimer notre douleur, celle des Pères du Séminaire-collège, du clergé et des familles du pays. Sa perte est grande pour tous. Par sa piété, par ses belles qualités, par son dévouement à sa Cong^g et par l'intérêt qu'il portait à l'œuvre du petit séminaire, le R. P. Robo était universellement aimé.

« La mort laisse un grand vide dans son Institut où vivra le souvenir de ses vertus et au Collège où tous, professeurs et élèves le chérissaient. »



Nouvelles récentes.

Arrivées — Sont récemment arrivés à la Maison-Mère:
 Le 17 juillet, des Etats-Unis, Le P. Staub;
 Le 20, de Braga et de Bordeaux, le P. Verdier;
 Le 21, de la Sénégambie, le P. Riehl et le Hougolin;
 id., de Lisbonne, le P. Duparquet;

- 24, du Gabon, Mgr Le Berre et le F. Baptiste;
 27, de la Guadeloupe, le T. Brunetti;
 1^{er} août, de Mayotte, le T. Guilloux.
- Le T. Corbet, arrivé de Pondichéry à Marseille, le 23 illet, est resté quelques jours à Sanguone, et à Cellule.
- Une dépêche du 4 août nous annonce l'arrivée à Marseille de T. T. Roserot et Guilmin, venant, comme plusieurs des autres Tères, pour le Chapitre général.
- On attend de même pour un de ces jours, les T. T. Simonet François, qui reviennent d'Haïti.
- Ses circonstances dans lesquelles on se trouve à la Martinique, par suite de l'ouverture du nouveau Lycée et de la perte du T. Robo, ainsi que de plusieurs prêtres séculiers, ne permettent à aucun des Tères de venir de cette colonie pour le Chapitre général.

Départs — Le 5 août, le T. Gachon s'est embarqué à Bordeaux pour Dakar, afin d'y prendre le transport de l'Etat qui doit en repartir le 20 pour le Gabon.

Il a pu heureusement achever l'impression du dictionnaire Pongoué-Français, pour la publication duquel il a prolongé son séjour en France. C'est un ouvrage qui peut être d'autant plus utile que la langue Pongouée est comprise et parlée si-loin dans l'intérieur de l'Ogoué.

Nouvelles — L'œuvre projetée dans l'intérieur de la Colonie portugaise de Mossamedès, dont il a déjà été parlé au dernier Bulletin, a reçu la complète approbation du Gouvernement de Lisbonne. Le 28 juillet, le roi a revêtu de sa signature les propositions qui lui avaient été soumises à ce sujet.

— Les Tères, se trouvant cette année en plus grand nombre que d'ordinaire à la Maison-Mère, par suite de la réunion du Chapitre, le R. T. Vicaire général fait faire deux retraites. La première a commencé hier 4 août; la seconde, spécialement destinée aux membres du Chapitre, aux novices appelés à la

Profession et aux Tères ayant à faire les vœux perpétuels, au lieu, comme d'habitude, avant la fête du S^t Cœur de Marie. L'élection du nouveau Supérieur Général est fixée au jour-m de cette solennité. Prions avec une nouvelle ferveur le Cœur immaculé de Marie, afin d'attirer ses bénédictions sur cet acte si important pour la Cong^e, et sur les délibérations du Chapitre.

Maison - Mère, 5 août 1881, fête de N. D. des Neiges



Table des matières.

Tome XI.

N^{os} 119-142 = 1877-1881.

Numéros contenus dans ce volume.

N ^o 119	juillet	1877	p. 1.	N ^o 131	Janv. 1880.	p. 567.
" 120	Nov	"	47.	" 132	Février "	633.
" 121	juillet	1878	99.	" 133	Avril "	693.
" 122	Oct.	"	137.	" 134	Nov. "	755.
" 123	Nov.	"	187.	" 135	Janv. 1881.	819.
" 124.	Déc.	"	215.	" 136	Février "	867.
" 125.	Janv. 1879.		259.	" 137	Mars "	911.
" 126.	Février "		297.	" 138	Avril "	931.
" 127.	Mars "		345.	" 139.	Mai "	963.
" 128	Avril "		377.	" 140	juin "	997.
" 129	Juin "		445.	" 141	juillet "	1037.
" 130	Nov.	"	507.	" 142	tout "	1071.

Partie Générale.

Actes administratifs.

actes relatifs à la Cong^g en général.

envoi de bénir-le cordon de St Joseph - 22 déc. 1878, p ^{tes} 5 ans.	259.
arrêt du Conseil d'Etat en faveur de la Cong ^g dans l'affaire de la Providence, (Réunion) 6 juin 1879	454.
décret du Président de la République, M. Grévy, autorisant un legs de M ^{lle} de Brujas à Cellule, et confirmant l'existence légale de la Cong ^g (30 nov. 1880)	819.
R. P. Sic le Vavasseur, nommé Vicaire g ^l de la Cong ^g (10 mars 1881)	931.
verbal accordant divers offices propres (Jesus in medio doct. - Fugateinlegyp - Ann. Refug. peccat. - S. Mauritii) - 23 juin, 19 juil. 1881.	1071.
g ^l des Frères imprimée et envoyée aux C ^l ts	753.

Actes relatifs aux Provinces et Etr.

Abandon du collège. St Charles, à la Réunion 8 fév. 1878	122.
Fondation de la C ^{te} in St Coeur, à Mbonda, Zanguebar 8 déc. 1877.	125.
Acceptation de l'Etat de Mesnières 8 sept. 1878.	137.
Fondation, aux Etats-Unis, du Collège de Pittsburg, et d'une mission dans l'Arkansas. 11 mars et 25 août 1878.	187.
Acceptation de la Mission de Mayotte et de Nossi-Bé 19 mars 79.	377.
Arrêt du Conseil d'Etat, dans l'affaire de la Providence, à la Réunion. 6 juin 1879	454.
Décret de la Propagation, enjoignant et nous confiant la Préfecture apost. de la Sibébasie, 28 avril 1879.	507.
Acceptation de la Préfecture et du collège de Pondichéry. Août 1880.	513.
Fondation d'une maison de missionnaires à Gourin (Morbihan) 2 oct. 80.	515.
Acceptation du collège de Rambervillero. 8 juill. 1880.	755.
Abandon du collège de Fort-de-France avril 1880	753, 902.
Autorisation du legs de M ^{lle} de Brujas à Cellule 30 nov. 1880.	819.

Nouvelles diverses
concernant la Cong^e et la Maison-Mère.

Du Vénérable Père :

Cause. Prescriptions de Rome sur la recherche et l'examen de ses écrits; lettre de l'Archev. de Paris à ce sujet. — Etat de la Cause; 5- Procès ne pereant. Constit ^{ns} du Tribunal, 111. — 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e session, 215. — Longue interruption — Réorganisation du Tribunal, 6 ^e - 17 ^e réunion, 771.	
Grâces obtenues — Diverses guérisons, S ^{rs} St François d'Alfort; Testim ^{ts} de Larue...	9.
Vie et portrait — Portrait, 110. — Image du St Coeur de Marie de Rome...	111.
Nouvelle Vie. — Vie en anglais par le P. Guepffert.	870.
Fête du 2 fév. à la Maison-Mère, 867 — Au Séminaire français...	868.

Du C. R. Père.

Lettre d'adhésion à la protestation de l'Archev. de Paris contre les calomnies des ennemis de l'Eglise.	15.
Fête anniversaire de son élection. Vœux. réponses, 99-348-633 -	873.
sa santé.	109-257-349-376-506-637.
Maladie.	769-857-907.
Derniers instants, mort et obsèques.	911.

Notice imprimée. (fin du Bulletin)

Rapports avec l'autorité eccl^{le}.

Lettre d'adhésion à la protestation de l'Archev. de Paris.	15.
Dons de Pie IX à nos Missions, pour son jubilé épiscopal.	18.
Séon XIII et le Séminaire français — Lettres en sa faveur.	149.
Réunion triennale, à la Maison-Mère, des anciens élèves du Séminaire français — Août 1878.	151.
Autres lettres de Séon XIII pour l'Établ ^t .	297.
Brief de Séon XIII, pour l'œuv. de N. D. de la Vocation, à Cellule.	445.
Le Card. Desprez à la Maison-Mère — Réception de la barrette rouge.	451.
Lettre de Séon XIII au P. Currie, v. Tréf. apost. du Congo.	1037.

Rapports avec l'administⁿ civile.

Autorisation d'un ossuaire à l'Établ ^t de Chevilly.	12.
Étt. du Ministère de la Mar. en faveur de M ^{gr} Le Berre.	61.
Ord. des Ministres de la Marine.	64.
Reconnaissance des droits de la Cong ⁿ sur les traitements des membres.	65.
Réductions dans le cadre du clergé des colonies.	118.

Retraites et cérémonies relig^{es}.

Sacre de M ^{gr} Le Berre, vic. ap. des 2 Guinées. — Étt. du Min. de la Marine.	58.
Retraites annuelles des Pères à la M. Mère, 1877-78-79-80.	55-145-521-765.
Retr. à des Clés rel ^{es} .	62-190-524-767.
Fêtes de la Pentecôte à la M. Mère en 1878-79-80-81.	116-455-778-1040.
Fêtes de l'Épiphanie à N. D. des Victoires, 1879-80.	350-638.

Divers.

Ossuaire au St Cœur de Mie — Étt. du Tréf. de police l'autorisant.	11.
Chap. g ^l des S ^{rs} de St Joseph.	14.
Allocations à nos Missions,	17-117-455-779-1041.
Œuv. des Noirs au Comité cath.	17.
Vie du P. Saval, lettre de M ^{gr} d'Exreux.	46.
Reinstallation du G ^d Scot ^t à Chevilly.	526.
Recommandations p ^r l'œuv. de la Ste Enfance.	567.

Personnel des Pères.

Admissions aux vœux.

Admis à la Profⁿ — P. Bertrand, 1. — Cyprien, Copinasse, Bachner, Leroy,

Souffrant, Sancel, Colonia, St. Clair, Hostier, Gaëlan, Odidier, Willms, Mies, Otten, Tillu, Picarda (Cado), Dagon, Ströbler, Lutz, Carré, Vanbucke, Le Souvan, Alaux, Kienlen, Healy, Hauslux, Kempf; 48 — Pallier (D.) Strub, Pierre, Voegtli, J^e, Montel (St.), Uvel, Schurer, Neu, Pillaud, Heindlin, Gerspert (Sm.), Grès, Remault, Dunois, Semmier, Hogan, Caoc, Chopin, Montel (Jacq.), Robert, St. Yves, Mar-Cabe, Quinn, Klein, Levadoux, Laurent; 139 — Mourphy; 219; — Voegtli, Aure; Sengelien Grifflin, Gerold, Bachès, Schmidt; Eng. Zielensck, Ingweiler, Guillet, Deleaux, Le Gous, Bichel, Mussard Fyten, Rolle, Haas (Jean), Tangère, Dehuesenberghé, Kumbach, Guy. Grand, Holder, Sacleux Antunes, Sacour Giron (Jean), Le Gallo, Leffner, Fidei, Sullet, Pascal, Wodeg; 518; — Baumann, Vulquin, Chauffour; 758, Spinette Ducloux, Gættner, Brennan, Kubu (Alph.), Andrieux, Schurer, Kubu (Mie), Paris, Satappy (Jean), Satappy (Séon), Waller, Maurer, Fuxel, Fritsch, Martin, Planoix, Franc, Thelem; 759.

Jours de Messe manuelle à l'intention de S. R. Père: — Aux profès 1877, p. 49; — de 1878, 140; — de 1879, 518; — de 1880, 759.

Admis aux vœux de cinq ans: — P. P. Colter, Kuntz, Jules Farnol; 47. — Jaworski, Bodech, Meyer (Alph.), Hacquard, Secombe, Weick, Sioul; Esserand; 126; — Aymonin, Dangelzer, Brady, Julien, Verdier, Ernst, Schuster; 139; — Hattler; 189; — Lorber, Davozac, Augouard, Mengelle, Guyon, Feals, Stoll; 457; — Muespach, Cosgrove; 517; — Jaquen, Tambour, Rooney, Kenzally, Wurtz, Dressevaux, Dunn, Lynch; 571; — Duss, Caragnat, Bertrand, Le Souvan; 693; — Otten, Colonia, Kienlen, Degrossol, Healy, Hyland, Espinasse, Souffrant, Picarda (Cado), Carré, Kéruel, Pallier, Montel, Alaux; 757. — Scheuermann, St. Clair. 933.

Admis aux vœux perp^{ls}: — P. P. Daull, Martin, A; — Gachon, Kraemer, Dilner, Allain, Dubail; 47; — Juany, Picarda (S^e), Acker, Stalter, Herzog, Giron; 127; — Sainé, Chorax, Pernot, Picarda (J^e Mie), Friederich Tréconon; 139; — Devigne, Kuntz, Rochotte, Heintz, Huber, Schmitt (Math), Terrault; 457; — Berhesl, Mary, Thomas; 517; — Kérambrun, Lynch; 693; — Cyprien Sancel, Senoy, Hostier, Odidier, Vanbucke, Lorber, Haas (Jac), Lutz (J^e) Jauchu, Audrin, Schuster, Bachner, Willms; 757; — Tillu. 933.

Nominations et placements.

Nominal^{tes} de Sup^{tes} et Dix: — P. P. Ott, à Merville, Layen à Fort

re. France, 51; — Corbet provl. à Maurice, D'anger à Mesnières, Bangratz à St. Jean, Ott à Langogne, Vanbaecke à Merville, 1.°; — Sibermann à Chevilly; Burg, Dir. des Frères, Jégou à Langonnet, Juillard à St. Michel, Guillaud à Mesnières, Corbet à Tondichéry, Koseret à Maurice; Le Bozec à Jourin, 528; — Duparcouet vice-Préf. de l'imbébasie 509; — Guillaux à Mayotte, Siervomou à Nossi-Bé, 379; — Blanchet à Sierra-Léone, 444. — Stoffel (Barth.) à Bourbon, 506; — Vibermann à Mesnières, 761 — Burg à Chevilly, P. Grizard vice-sup, J'ener Dir. du G^e Scol., Houvéty à Blackrock, Gaeppert à Rockwell, Baur à Zanzibar, Mauger à Nossi-Bé; Sundhauser à Rambervillers, 762

Placemts des nouveaux Profès. — P. P. Bertrand à Maurice, 41; Cyprien, Sancel à Paris, 51; — Picanda (Cado), Otten à Langonnet, Le Souann à Cellule, Didier à Langogne, 52; — Vanbaecke à Merville, Healy à Blackrock, Kempf à Braga, Espinasse au Gabon, Colonia à la Martinique, Souffrant, Lillu et Alaux à la Guadeloupe, Baehuet, St. Clair et Kienlen en Haïti, 53; — Leroy et Hostier à Bourbon, Lux à la Trinidad, Carré à Maurice, Lutz à Sierra-Léone, Gâetan à Landana, Strebler au Zanguebar, Mies, Dragon et Ibâas en Sénégambie, 54; — Williams aux États-Unis; 134 — Tallier (Ed.) et Sommier à Langonnet; 142 — Klein et Robert à Cellule, Schürner et Ussel à Merville, Trégtli et Dunooyer à Mesnières, 143; — Montel (Jac.) à Cellule, Lillard à Langogne, Laurent et Gaeppert à Mesnières, Quinn aux États-Unis, Fortwin à Zanzibar, Seradoux et St. Yves en Haïti, Grès à la Martinique, Hoogan en l'imbébasie, 144 — Strub (Pierre) en Sénégambie, 213; — Éuoc et Laurent à la Mart., Neu à Landana, 257; — Montel (Et.) et Renault en Sénégambie, 296; — Schürner à Cayenne, 344; — Chopin à Maurice, Murphy à Rockwell, 376; — Lillard à la Guyane, 444; — Trégtli (Marc) à Chevilly, Massart, Le Gallo et Rumbach à Langonnet, Pascal à Cellule, 529; — Rolle à Merville; Antunes à Braga, Griffon en l'imbébasie, Sengelien et Debaesenberghen en Haïti, Schmidt, Liellenbach et Ibâas aux États-Unis, Backès à Sierra-Léone, Tyten, Faugère, Lacour, Schaffner, Deleclaux, Girou et Sublet à Tondichéry, 530; — Holder à Cayenne, Guillet, Guy-Grand, Ridet et Ingweiller en Sénégambie, Sacleux à Zanzibar, Bichet au Gabon, Vissou au Congo, 531; — Paris à Chevilly, 762; — Vulquin à Langonnet, Chauffour et Vatappy (Séon) à Cellule, Plancin à Langogne, Dourmann à Merville, Ducloux et Vatappy (Jean) à Mesnières, Kuhn (Bas.) à Rambervillers, 763; — Dourmann à Blackrock,

Schurrer à Braga, Kuhn (Alph.) à la Martinique, Maurer et Fritsch à Zanzibar, Walter et Martin au Gabon, Faxel au Congo, 764; — Thélain aux Etats-Unis, Goettner à la Trinidad, Epinette en Sénégalie, 765

Mutations. — P. P. Stoffel (Barth.) à Chevilly, 52. — Surdsauter, Dérigue, à Langonnet; Dangelzer, Vivier et Kreuzer, à Cellule; Heintz, Wolf et Ballet à Langogne; Laine à Beauvais, 52. — Sorbert, à Merville; Mooney à Rockwell, Brady, à Blackrock; Verdier à Braga; Augouard au Gabon; Stoll à Bourbon; Kenneally, à la Trinidad; Vialon à Maurice; Marchon, Duull au Zanguebar; Guillaume en Sénégalie, 54. — Buguel à Bordeaux; Dégrossol à Langonnet, 55. — François en Haïti, Thomas à la Martinique, 98. — Favrat, Bertrand en Haïti; P. Graff, aux Etats-Unis; Coquet, à la Trinidad; Kraemer, Giron et Le Somard, à la Guyane, 134. — Cogniard, à Paris; Meillocut à Mesnières; Wenger, à Chevilly; Jouan, à Langonnet, 142. — Chuet, à St Ilan, Ray, Leroy et Allaux à Cellule; Koster et Dragon à Langogne; Le Bozec et Buguel à Beauvais; Kientzler et Allain, à Mesnières; Dangelzer à Blackrock; Wunenburger à Braga, 143. — Dunne, Salles, Richardz et Jaworsky, aux Etats-Unis; Dégrossol à la Martinique, 144. — Weik, en Haïti, 185. — Meyer (Aloype) en Sénégalie; Simonet, en Haïti; Cadoret à la Guadeloupe, 213. — Stoffel (Jg) au Gabon; Riehl, en Sénégalie; 257. — Foels, à Zanzibar, 344. — Klaine au Gabon, Chuet au Sénégal; Mac-Cabe à la Trinidad; Power, à Pittsburgh; Leconte à la Martinique, 376. — Laine, à St Ilan; Blanchet à Sierra-Léone, 444. — Stoffel (Barth.) à la Réunion, 506. — Otter à Paris, Duncoyer à Langonnet; Lejeune et Jouan à Gourin; Dégrossol à Langogne; Gommenginger, à Beauvais, 529. — Herzog et Klein à Beauvais; Dérigue à Merville; Sommier, Bosch et Scheweck à Mesnières, Heintz à Pondichéry, 530. — Guyodo et Buguel à Cayenne; Girod en Sénégalie; Bawe à Zanzibar; Laine à Maurice, 531. — Le Beller à Cellule; Moricet, à St Ilan, 565. — Chuet à St Ilan; Augouard au Congo; Le Gallo, à la Martinique; Audin à Langonnet; Klein à la Trinidad; Cosgrove, Allaux et Le Gons à la Guadeloupe, 631. — Rienten à Beauvais, Dault, à la Réunion; Licarda (Cudo) à Maurice; Moricet, à Bordeaux; Souffrant à Cellule, 690. — Dégrossol à Mesnières; Dérigue, à Langonnet, 752. — Pascal à Chevilly, 762. — Suillaud, Congygham à Langonnet; Tallier, à Cellule; Keruel à Merville; Ray, Lambour, Bosch et

Voegtlé (J^e) à Rambervillers, 763, Cyprion et Spielmann à Maurice; Tenger à Sierra-Léone; Schlewack, en Haïti; Acker, à Zanzibar; Kientzler, Leroy à Pondichéry; Plançois, Speisser, Le Penne, en Sénégal, 765. — Audrin, à la Martinique, Richaume à Pondichéry; Marin à la Guadeloupe, 864.

Retourés en Europe. — P. I. Le Berre, Dubourg, François, Viallon, Daull, 42. — Stoffel (Barth.), Thorax, Brady, Kientzler, Tenger, 44. — Mg^r Duboin, Buguel, Dégrossol, 55. Coquet, Kientzler, Duparquet, Aubry, 98. — Favrat, Leroy, Giron, Alluin, Hostier, Corbet, Le Bozec, Jouan, Bertrand, Stervennou, Salles, Richartz, Kraemer, Stoffel (Jg.), Héryog, 133, Simonet, Weik, Cadoret, Alaux, Wengler, Dressevaux, Meyer (Aloyse), Riehl, Mg^r Duboin, 134. — Foels, 256. — Daull, Guilloux, 296. — Gommenjinger, 354. — Baur, 375. — Boscq, Girod, Gujodo, Moricet, 443. — Horner; 505. — Speisser, Mies, Le Beller, Cosgrove, Souffrant, 565. — Audrin, Chuet, . . . 631. — Callu, Acher, Kienlen, 670. — Talley, Cotonéa, Kienel, Tallier; Layon, Meyer (Alp.), Thomas, Pambour, Euzagnat, St Yves, Gachon, Montel (Et.), 817. — Richaume, Heintz, Hoegaard, 864. — Griffin, 961. — Mg^r Duboin, Sène, Muller, Emonet, 1035. — Schaffner, Martin, 1069. — Strub, Verdier, Riehl, Duparquet, Mg^r Le Berre, Brunetti, Guilloux, Corbet, Roserot, Guilmin, Simonet, François. . . 1120.

Personnel des Frères.

Admissions.

Admis à la Profes^s. — F. F. Christophe Schmitt, Léonien Guadt, Lavin Ortmans, Longin Salettes, Zenon Vilma, Amédée Le Laing, Eustache Sibéil, Cindy Cleack, Votain Levins, Onusie Cooney, Kilia Cunningham, 1-2. — Théophile Helmer, Raymond Jaecher, Numérian Flickinger, Esmérald Meyer, Eberhard Nothmann, Adalbert Hengstbeck, Gerbaud Sevannier, Pierre-Marie Jobo, Sigebert Jøhnsen, Ambroise Jardin, 49-50. — Evariste Ulliac, Eutrope Holder, Corbinien Hinderer, Oreste Schneider, Siméon Joepen, Rogatien Crénet, Michée Samarthe, Maurice, Antonelli, Rodrigue d'Arrijo, 127. — Hubert Grünwald, Donatien Meyer, Alype Walter, Ferriol Lang, Césaire Leroy, 141. — Adolphe Walsh, Branden Coffey, 189. — Victorien Riberoles, 260. — Bienvenu Delitpas, Hérard Jenny, Fuscien Jenny, Magloire Gallais, Josaphat Houtziger, Théophile

Ourvoies, Ange Lemarchand, Gordien Pempoule, 352. — Allélic Jucy, Rumold O'Brien, Philadelphie Jacquemin, Séopold Courtil, Schaste Hoentz, Aécace Keller, Claudien Benoit, Achseul Dreyer, Théodose Bohl, Bérenger Brunel, Adelin Langlais, Berthaud Fromm, Aurélien Tigeon, Lévin Cabérec, Marccl de Guillon, 519. — Marius Delahays, Gall Walsh, David Honoré, 693. — Boniface Beste, Alain Soubières, 759. Désiré Chamber, Marinus Siepe, Damarin Hillebrand, Coineille Siepe, Didyme Morawietz, Aristide Moilkau, Damien-Schlieper, Cyriaque Flum, Diodore de Zennier, Agricole Kennedy, Anaélet Donnelly, 760. — Aubin Lopezat, 934.

Admis aux vœux de cinq ans: — F. F. Florent, Nicomède, M^{ie} Martin. Libérius, Modovald, Wenceslas, Léonard, 1 — Suibert, Thierry, Emmanuel, Saturnin, Sixte, S^{rs} Joseph, John-Joseph, Roger, Sennar, Epiphane, M^{ie} Ignace, Edmond, 47-48 — Constant, Maternus, Moïland, Rufin, Tendelij, Hugolin, Morand, M^{ie} Alexis, Auxcime, 127 — Evode, Franciscus, Job, Myon, Austreinoine, Berckmans, Thomas d'Aquin, Fridolin, Floribert, M^{ie} Albert, M^{ie} Stanislas, 141 — Marie-Benoît, 189. — Urbain, 260. — Cimélon, Phocas, M^{ie} Dominique, Gérard, 352. — Aubert, Alexis, Sigismond, 457. — Wolfgang, Malo, M^{ie} Abel, Aster, Prudent, Victor, Corentin, Ubaldo, Patrick, Théonas, 517. — M^{ie} Jérôme, Léonien, Taurin, 693. — Eberhard, Raymond, Christophe, Numérien, Quirinus, Kilien, Ambroise, Mathurin, Amédée, Théophane, Zénon, Eucher, Rodriguez, 758. — Maurice, Corbinien, 933. Michée, Rogation, Eutrope, Paulo-Maria, Rodrigue, M^{ie} Aloyse, Oreste, Mathurin et Ambroise, 934.

Admis aux vœux perp^{ls}. — F. F. Barthélemy, Donat, Salomon, 1 — Arnold, Honorius, M^{ie} Colman, Hippolyte, Raoul, Landry, Fran^ç de Sales, 47 — Bonaventure, Maxence, M^{ie} Pius, Marie-Georges, 127. — Romuald, Pius, 141. — Marcus, M^{ie} Benoît, 352. — Vital, 457. — Lothaire, Florent, Hermann Jb, Sophrone, Tugdual, Job, Kunibert, Smilien, 517. — Adalbert, M^{ie} Abel, Siegebert, Ermenald, Onuphre, Longin, 557. — Siméon, Octave, Alvarez, 933.

Placements et mutations.

Placem^{ts} des nouveaux Profès. — F. F. Léon au Zanguebar, 42. — Rémy, à Langomet, Raymond à St Ilan, 53. — Pierre, M^{ie} à Braga; Théophane au Gubon, 53. — Eberhard à Sicru-Léone, 54. — Hubert en Sénégambie, 357. — Théodose à Paris, Albéric à St Ilan, Bérenger et Berthaud à Cellule, 529.

Rumbold aux Etats-Unis, 530. Anriélien à Cayenne, Adelm et Acheul à Zanzibar; Léopold à St Pierre et Miquelon, Sévère au Gabon, 531—Thibaut delphé à St. Ilan, 631.—Darius et Aristide à Zanzibar, Cyrinaque au Congo, 764, Cornuille en Sénégambie 765.

Mutations. — F. F. Claver en Haïti, 41. — Suzanne. M^{ie}. Albert en Sénégambie; Héliodore à Paris, Etienne au Languedoc, Louis de Gonz, à la Guadeloupe, 42. — Célestin, René à Langonnet, Fulgence à Beauvais, 52. — M^{ie}. Aloyse à Merville; Eucher en Haïti, 53. — M^{ie}. Eugène à Sierra-Léone, Alexis au Rio-Pungo, Jean-Tierre au Languedoc; Dorothée; Wolfgang, Lothaire, Oreste à Paris, Eugène et Mathurin à Chevilly, Edmond à Langonnet, 142. — Francois et Evariste à St Ilan, François, Agapit, Adelphe, Ehiery, Christophe, Numérien, M^{ie}. Martin, Héliodore, Octave, Saturnin, Tatuce et Romain à Mesnières, 143. — Génès aux Etats-Unis, Emilien à Zanzibar, Sulpice à la Guadeloupe, 144. — Fernand au Gabon, Alphonse à Chandernagor, Evode en Sénégambie, 157. — Agapit et Marie-Jérôme à Chevilly, Fuscien à Paris, Ildephonse et M^{ie}. Martin à Lang. 529. — Fidèle et Quirinus à Mesnières, Oreste et Sébastien en Haïti, Fructueux à la Martinique; Rodrigue aux Etats-Unis, Juvénal à Sierra-Léone, 530. — Evgin à Cayenne, Hugolin, François d'Arise et Amédée en Sénégambie, Donatien et M^{ie}. Aloyse à la Guadeloupe, Eucher et Marcelin à Zanzibar, M^{ie}. Albert, Ubalde et Austremoine au Gabon, 531. — Sixte à St Ilan, 565. — Rogation à St Ilan, Florent à Chevilly, Alype à Cellule, Cunibert et Calixte à Mesnières, 631. — Eysinaque à Mesnières, François et Théophile à St Ilan, 691. — Claudier à Mesnières, 752, Ehiery à Merville, 753. — Ildephonse et Saturnin à Chevilly, Josaphat à Paris, 762. — M^{ie}. Jérôme à Langonnet, Michée à Mesnières, Fructueux à Cellule, Eutrope à Beauvais, Sémien à Mesnières, Fulgence, Eugène, Edmond et Florent à Rambervillers, 763. — Daphte et Théodose au Gabon, 764. — Wenceslas et Congal aux Etats Unis, Flavien et Ange en Sénégambie 765.

Retours en Europe. — F. F. Antoine, Fernand, Eucher, Quirinus, Adelphe, 44. — Edouard, 98. — Edmond, Dorothée, Alphonse, 133. — Marcelin, 575. — Juvénal, 1443 — Fructueux, Louis de Gonz, Innocent, Carwin, 817. — Evode, 864. — Leon, 901. — Fridolin, 1035. — Joachim, Claver, 1069. — Hugolin, Baptiste 1121.

Aspirants.

Novices et Scolastiques

- Admis au Noviciat. — M. M. Strub, Michel, Gallais, 2. — Cuntori, 50.
 — Anzalone, 127. — Sancelot, Holder, 219. — Epinette, 519. — Juin,
 Driegen, 760. — Bernard, 934. Washington da Conceição
 — Au grand scolast. — M. M. Massart, Dehaesenberghé, Le-
 Gallo, Guembaux, Brunet, Houérou-Kerizel, Bonjean, Girard, Levadoux,
 Rabany, Larius, Buisson, 2. — Fyten, Guy-Grand, Coss, 50. — Le Citol,
 Blériot, Haaby, Mével, Sacombe, Gardel, Duthoit, 129. — Schaller, 189
 — Dayot, Cadou, Seherer, Abiven, Jalabert, Grappe, Lechartier,
 Gross (Mart.), Urien, Blanzat, Replunax, Paci, 352. — Maudire, Tri-
 gard, Mourou, 457. — Dissard, 519. — Le Cleach, Lemire, Blériot,
 Binger, Ripault, 694. — Laloe, Lecomte, Poyer-Poulet, Boulé,
 Génie, Bornefoux, 934. — Salain. 997.
 — Au petit scol. à N. O. de Lang. — M. M. Reignat, Colombe, Hamann,
 Fink, Gross, Ritschell, 2. — Nussbaumer, Chizelle, Lütz, Maurer, Le Bor-
 que, Bubendorf, Le Gallo, Binkert, Bègue, Haegy, 50. — Minck, Du-
 four, Wagner, Riguidel, Luvudin, Figenwald, Callenxent, Bauer, Jeel,
 Winckler, Jamault, Viseux, Four, 129. — Le Berre, Le Citol, Albert, Le-
 Citol (J^e-Mic), Ball, Legall, Bou, Hoaya, Criqui, 189. — Guillet, De-
 dianne, Le Bihan, Dardeme, Wieder, Kæhl, Bourgoin, Le Stack, 457.
 — Guénard, Le Page, Leininger, Gast, Gebres, 520. — Le Moing, Willens,
 Guyomard, Lavolé, Erhard, Klein, Andro, Bossennee, Schuller, 760.
 Feudé, Pierre, Gruenwald, 761. — Stéphan, Hertz, Guillet, Friess, Kieffer,
 Haymann, Pailard, Kuentzler, Le Cog, Atzenhoffer. 997.
 — A Cellule. — M. M. Muffat, de Vaubert, Haumeoser, Sei-
 gneur, Bastian Sigrist, Donnadiu, Sutter, Décrempo, Mataly, Emo-
 net, 3. — Boucheyras, 50. — Horné, Schlasser, Camus, Moonsch, Panne-
 tier, Netzer, Zeri, Mosser, Gaseby, Montal, Keibel, 129. — Berthon,
 Chiallier, Wüslér, Boliz, 130. — Guillon, Traissé, Jaubert, Richain, De-
 may, Fichet, Spannagel, Feger, Mogenet, Weckel, Reinler, 260. — Benne,
 Obach, Graell, Heßler, Michon, Froelich, Kugler, Rohmer, Eveno,
 Walter, Lutaud, 571. — Kornmann, 694. — Chassagnol, Frankoual, Ber-
 ger, Schultz, Dargnat, Espinasse, Hummel. 997.
 — A Blackrock. — M. M. Jacobs, Moore, Lütz, Bouranel,
 Chadwig, 3. — Griffin, Leimann, Fitzpatrick, Maher, Mac-Nama-
 ra, Farmer, Cordeal, 130. — Crehan, Callaghan, Giles, Sheridan,

Carroll, Mitchell, Goodman, 260. — Evans, Mc Donnel, Mc Dermott, Dug-
gan, 520. — Beggin, Haupt, O'Halloran, O'Rourke, Galway, O'Connell, 694.
Schields, Lawler, O'Hart, Royan, Hynes, 934. — Kennedy, Mc Donnell, 935.
— A Rockwell — M. M. Saengst, Gavin, Lennox, 50. — Tobin, Heyber-
ger, Metz, 130. — Downey, Williams, Haber, Nolan, Nolan (Jacques),
O'Hanlon, 458. — Keavel, Schmidt, Cahill, 935
— A Merville. — M. M. Bicu, Heitz, Altheilig, Hummel. 520.
Kintz, Gerspacher, 694 — Thomann, Lang. 934.

Novices Frères.

Admis au Nov! — au St Coeur de Marie — Hubert, Oreste, Phila-
delphe, Gérard, Donatien, Léopold, Fuscien, 3 — Alype, Sébaste, Ma-
gloire, Josaphat, Théodose, 51. — Acece, Claudien, Achoul, Bérenger,
Adelin, 130. — Almer, Bertaud, Chéron, Anélien, Avit, 141. — Désiré,
Darius, Damarin, Corneille, Eleazar, Didyme, 353. — Aristide, Dau-
phin, Damien, Cyriaque, Elisée, 520. Fabien, Gaudin, Ladislas, Séandre,
694. — Jean-Climaque, Lucius, Savinien, 761. — Anastase, Vivien, Adalbéron,
Jacinthe, Ammon, Procope, Ardouin, Frédéric, Aristobule. 935.
— A Sangonnet. — Alléric, Damascène, Maurice, 4. — Césaire, Ange, 51.
— Siévin, Marcel, Gordien, Lucien, Albanase, Zéphyrin, 130. — Arcade, 190.
— Arsène, Aubin, Bernardin, Baudoin, 353. — Didore, Eudes, 520. —
Narsès, Vitalien, 695. — Nazuire, Jason, Jean-de-Mattha, 761 — Bruno,
Anicet 935.
— A Cellule. — Népotien, Victorien, 4. — Robert, Marius, 51. —
Aurèle, 130. — Boniface, Alain, 261. — Blondin, Attale, Eloi,
Sidoine, Dioscore, Édouard. 521.
— A Blackroch. — Athanasius, Vincentius, Antonius, Gregorius. 935.
— A Rockwell. — Etelbert, Adelme, Brandin, 4. — Rumold, Hono-
rat, David, 51. — Agricole, Anaclet, 190. — Gall, 219. — Ommatan,
Achillee, Dalmas, 521. — Gontran, Nicaise, Mel, Nicéphore, Dalé-
mon, Omer. 761.
— A Briaga. — Rodrigue, 4. — Elie, Corneille, Cosne. 935.
— Aux États-Unis. — Ammon, Fabius 695. — Eburce. 761.
— Placés en maison. — Bienvenu à Lungonnet; Ferréol, à St Ilan, 52.

Nécrologe.

Frères.

J. P. O'Keefe, mort à Blackrock, le 9 mai 1877	40.
Maitrejean, mort à Fort-de-France le 16 juill. 1877-Notice	46-982.
Glœckler, mort à St-Pierre (Mart ^{9^m}) le 10 oct. 1877. Notice, ? (85)	988.
Marcot, mort à Chevilly le 7 mai 1878	44-131.
Thorax, mort à Chevilly le 31 août 1878	180
Mac-Laughlin, mort à la Trinidad le 9 août 1878	181.
Vuillaume, mort à Gorée le 12 août 1878.	182.
Renoux, mort à Ste Marie de Gambie le 5 oct. 1878.	207.
Chubry, mort à St-Louis (Sénég.) le 25 oct. 1878.	209.
Jouga, mort à Gorée le 29 nov. 1875. Notice.	275.
Ernst, mort à Sédhiou, le 2 déc. 1878.	295.
Mulleady, mort à Bathurst le 22 nov. 1876. Notice.	326.
Dubourg, mort à Bordenaux, le 9 avril 1879	442.
Sevadoux, mort en Haïti le 11 juin 1879	558.
Tommepeuy, mort à Cayenne le 16 juin 1879	560.
Chevaux, mort au Port-Louis le 21 janv. 1877. Notice.	588. 613.
Costes, mort à la Basse-Terre, le 18 nov. 1879	626.
Mies, mort à Chevilly le 18 déc. 1879	630.
Callu, mort à Chevilly le 13 av. 1880.	741.
Séman, mort à Blackrock le 4 juin 1880	796.
Horner, mort à Cannes le 8 mai 1880	796.
Chopin, mort à Maurice le 28 mars 1880	808.
Odeleux, mort à Pondichéry, le 28 juin 1880	809.
Backès, mort naufragé le 11 août 1880	811.
Klein, mort à la Trinidad, le 25 sept. 1880	815.
Payer, mort à la M. Mère le 11 déc. 1880.	852.
Contoz, mort à la Mart ^{9^m} , le 1 ^{er} juill. 1876. Notice.	980.
Wurly, mort à Gorée le 5 avril 1881	956.
Robo, mort à la Martinique le 27 juin 1881.	1113.

Frères

J. F. Jean-Baptiste Meunier, mort à Chevilly le 5 oct. 1875. Notice.	20.
Marie-Léonard, mort à Cayenne le 6 mai 1877	45.
Allert, mort à St-Ilan, le 30 déc. 1877	97.

Zacharie Fuhrer, mort à St Ilan le 1 ^{er} fév. 1878	131.
*Félicien Guineissen, mort à Bagamoyo le 2 fév. 1878. Notice.	131-729
*François Nassy, id. id. le 12 fév. 1878.	132.
Edouard Klein, mort à Chevilly le 25 mai 1878. Notice.	132-986.
René Brillet, mort à Langonnet le 23 juin 1878.	132.
Chéogène Janser, mort à Chevilly, le 21 sept. 1878.	183.
Gerbaud Sevannier, mort à Chevilly, le 9 nov. 1878.	210.
Honoré Dacheux, mort à Langonnet le 8 nov. 1878.	211.
Pierre Jules Maguile, mort à Rome le 21 fév. 1876. Notice.	234.
*Erasmus Weber, mort à Zanzibar le 10 nov. 1878	254.
Noël Tambour, mort à Chevilly le 28 nov. 1878	255.
Floribert Bader, mort à St Joseph de Ngazobil le 25 nov. 1878	295-318.
Valentin Morle, mort au Gabon le 18 janv. 1876. Notice.	402.
Apollinaire Lang, mort à Bagamoyo le 18 avril 1879.	502.
Mic. Georges Monzolin, id. id. le 21 mai 1879.	503
Bienvenu Tetilpas, mort à Chevilly le 1 ^{er} juill. 1879.	504.
Antoine Roussel, mort à Paris le 5 fév. 1880.	679.
Smile Cady, mort à Grèce le 19 fév. 1880	685
*Damas Willins, mort à Bagamoyo le 18 déc. 1876. Notice	726.
*Mic. Vincent Jeantot, mort à id. le 7 janv. 1877. Notice.	727.
Gustave Gerz, mort à Chevilly le 24 fév. 1881	905.
*Emilien Florian, mort à Bagamoyo le 2 fév. 1881.	953.
Amédée Le Saing, mort au Sénégal le 18 mars 1881	956.
*Jean-Tierre Bowes, mort à M'honda (Zanzibar) le 21 avril 1881.	1028.
Charles Gay, mort au Sénégal le 28 mai 1881	1030.

Scolastiques et agrégés.

M. M. Igace Merckhy, mort à Riespach le 22 avril 1876	83.
Joseph Merckhy, mort à Langonnet le 11 août 1876	83.
Enderlin, mort à Langonnet le 27 nov. 1877	84.
Curry, mort à Rockwell le 9 janv. 1877	243.
Sente, mort à Langonnet le 16 avril 1880	751.
Louis Thomann, mort à Cellule le 18 juin 1876	160.
Jean Bordeaux, mort à Langonnet le 22 sept. 1877.	79.

Etrangers.

S. Em. le Card. Patrizzi, mort à Rome le 17 déc. 1876.	227.
--	------

Card. Cullen, Archev. de Dublin, mort le 24 oct. 1878.	239.
M. gr. Saivet, év. d'Angoulême, mort le 30 juin 1877.	175.
M. gr. Gignoux, év. de Beauvais, mort le 4 mars 1878.	198.
M. gr. Tournier, év. de Rouen, mort le 23 avril 1878.	144.
M. gr. O'Carroll, coadj. de la Trinidad, mort le 13 oct. 1880.	167.
M. l'abbé Sacombe, anc. prés. apost. de la Guadel., mort le 11 août 1880.	153.
L'abbé Le Bouchor, recteur de Berné, mort le 17 juin 1876.	79.
L'abbé Le Dain, recteur de St Eugual, mort le 17 août 1876.	79.
L'abbé Le Goff, recteur de Sargonne, mort le 10 fév. 1877.	79.
L'abbé Suty, curé de Rufisque (Sénégal), mort le 30 sept. 1878.	294.
L'abbé Taduille, vicaire à Maurice, mort le 20 oct. 1878.	588.
Mlle de Bruijs, morte le 22 avril 1877.	170.
M. de Arifat, mort à Maurice en janvier 1879.	605.

Revue des C^{tes}

France

C^{te} du St Cœur de Marie.

Juil. 75 - Juil. 77. - Décès du F. Jean-Baptiste - Id. des PP Thomas et Jeannet. - Noce d'or du R. L. Burg. - Orph^l. Nombre. Vocations. Eloge de M. gr. de Forges. Dons. - Bâtim^t de l'Orph^l - Canal d'écoulem^t. - Exhumat^o des soldats allem^{ds} 19.

Noviciat des Pères.

Juil. 75 - Juil. 77. - Nombre des novices - Retraites. Ordin^o à Chevilly - Ministère cessé à Villejuif - Prêtres retraitants - Chapelle construite. 24.

Noviciat des Frères.

Juil. 75 - Juil. 77. - Nombre. 5 nov. du Languebar - Mort édifiante de deux: St Godefroy et F. Arnelon. - Id. du post Hipp. Moreau. - Retraites - Admissions. - Id. mars 1877, élotuée par le C. R. Père. 26.

Séminaire du St Esprit.

Juil. 75 - Juil. 77. - Personnel. Mutations. - Elèves. Nombre. Vocations relig^{es}. Ordre des cours et auteur de philos. changés - Ordin^o. Retraites. - Evêques et prêtres reçus - Ministère. Sœurs de la Réparation. Sœurs Const^{es}. Id. de l'Im. Concept. Sœurs aveugles - Aumônerie de Louvaine quittée. - Confess^o des Bénédictins du St Sacrem^t. - C^{tes} des Servantes du St Cœur de M^{ie}. Maisons nouvelles. Leur Orph^l. - Orph^l de N. O. Préservatrice. Bâtim^t. Chapelle inaugurées - Médaille. Loterie - Patronage et St^e Famille. 30.

1ères Com^{es}. Baptemes. Distrib. des prix. — Prédications diverses — Adorat^{ion} perp^{etuelle} — Travaux à la chap^{elle}. Décorations — Chute et mort d'un ouvrier. 30.

N. O. de Langoumet.

ail. 75 - nov. 77. — Petit Scol^{aire}. Nombre. Adm^{inistratif}. — Collège. Accroiss^{ement}. Bon esprit. — Nov^{ice} des Frères. Nombre. Profess^{ion}. — Retraites. — Ministère. — Prêtres retraitants. — Triduum du V. Père. — Distrib. des prix de 1876 — Visites et paroles de M. de Moun. — Id. en 1877. — Chapelle St Joseph. (anc. Chapitre des moines). Reliques de St Octave; (23 juil^{et} 1877) — Grotte de N. O. de Louides au parc. Indulg. accordées. — Travaux. Cloître reconstruit. — Décès: F. F. Aubin, Louis-Mie; Bordeaux, agrégé. Id. d'un élève, de prêtres, amis de la C^{ité}. 67.

Grand Scolasticat.

ail. 75 - nov. 77. — Nombre. — Retraites et Obl^{igations}. — Ordin^{ation}. M. gr Guilloux, M. gr Dubois. — Visite et Ord^{ination} par M. gr Bécél. — Id. par M. gr Le Berre — Oratoire du St Cœur. — Décès de M. Jg. Merchy. — Id. de M. Jb Merchy. — Id. de M. Enderlin. 74.

Maison de St Michel.

in 75 - nov. 77. — Colons. Nombre. — Enfants confiés par les familles. — État moral, sanitaire et relig^{ieux}. — 1ères Com^{es}. Visites épiscop^{ales}. Visite de M. Voisin. — Commiss^{ion} d'enquête. Inspections de M. M. Grollier et de la Tronchère. — Achat de Kérourgant. Récoltes — Briqueterie. — Soeurs de St Joseph p^{our} le linge. 84.

C^{ité} de St-Blas.

in 75 - nov. 77. — Triduum du V. Père. — Vitrail de N. O. d'Espérance à St-Brieuc. — Retraites des Fr. — Nombre des Colons et orphelins. — Vocations. — Décès. Pieuse mort d'un colon, par brûlures. — Retraites. 1ères Com^{es}. Confirm^{ation}. — Pèlerinage à St-Guillaume. — Inspect^{ion} et Visites. Secours de l'Etat. Incendie. Constructions etc. — Disp^{osition} militaire des Fr^{ères}. 90.

C^{ité} de Bordeaux.

oût 75 - août 78. — Ministère. — Annóneries — Prédications au dehors. — Hospitalité à des Confères. 156.

C^{ité} de Cellule.

oût 75 - août 78. — Petit-sém. nombre. Vocations. — Petit-Scol^{aire}. Retraites. — Nov^{ice} de Frères. Orph^{elins}. Décès. — Aide des Soeurs de St Joseph. — Ministère extérieur. — Installations. — Nouveau Scol^{aire}. — Lett. de Pie IX. — Triduum du V. Père. — Chapelle des Congréganistes. Cloche et clocher bénits. — Dévotion à St Joseph. — Noces d'arg^{ent} du C. P. Père. — Réunions des anc^{iens} élèves, 1875, 76, 77, 78. — Distrib. des prix. — Legs de M^{lle} de Brujas. Procès gagné. 159.

Eté de Langogne.

Sept. 75 - Sept. 78. - Inauguration (Œuvre avant nous) Sup^{rs} L. P. Suihlard et Oll. -
 T. Hubert, Sup^r principal. - Elèves Nombre. Sections, esprit, vocations. -
 Fêtes. Triduum du V. P. - Noeuds d'arg^t du C. R. P. - Distrib. des prix. -
 Visite du R. P. Assistant. - Changement et mort de Mgr Saivet. Mgr Costes,
 sa 1^{ère} visite. - Rapporté avec le séage, etc. - Sauro de St Joseph p^r
 lingerie et cuisine. Postulantes. - Mort de deux élèves 170.
 Eté de la 1^{re} Famille de Coulon.

Oct. 75 - Oct. 76. - Instances pour garder nos Pères. Ev. de Tréjus - Lett. du Cercle
 cathol. au C. R. P. - Regrets du F. Denis. - Départ des Sœurs, id. du P.
 Bangsatz. - Etat de l'œuvre. 177.

Eté de St-Joseph de Beauvais.

Oct. 75 - Nov. 78. - Personnel. - Archevêque - Image du Messager. Pré-
 dications. - Œuvre des Allemands. - Cercle Cath. - Fondation - Bien-
 opéré - Clercs de St-Joseph. Fondation - Difficulté et séage du L. Rimbow
 - Bâtiment des élèves. Nombre. - Mort de Mgr Gignoux - Nouvel Ev.,
 Mgr Hasley. 192.

Eté de Gravelines.

Sept. 76 - Sept. 77. - Acceptation p^r essai. - Insuccès. - Instances pour
 nous garder. - Départ. - Fête de St-Joseph - 1^{ère} Com^{is} Ministère 197.
 Eté de Merville.

Sept. 76 - Nov. 78. - Origine et Fondation - Inauguration - Nombre d'élèves.
 Esprit - Retraite - Pett-Scott - Origine. Erection. - Concours des S^{rs} de
 St-Joseph - Belle chapelle - 1^{ères} Com^{is}. - Adorat^r Tortioncule -
 Visite de l'Ev. d'Amiens - Bienfaiteurs. M^{le} Doyen, etc. - Construct^r 209.

Rome - Irlande et Portugal.

Eté de Rome.

Oct. 75 - Déc. 78. - Nombre des élèves. Bon esprit. Reliques. Succès. Gra-
 des. Concours. Confer^{es} d'archéologie par M. de Rossi. - Aggrandissement
 Maison de campagne - Autel de N. D. des Vieilles - Fontès de Pie IX.
 Cadeaux et audiences - Dernière visite à Pie IX - Cards venus au Con-
 clave. - Léon XIII. Audiences. Hommages - Lettres p^r le Séminaire. -
 Mort du Card. Labrizzi. - Nouv Card. Protect^r. - Card. Franzelin, anc
 prof^r. - Triènes et Fêtes p^r la Cause du V. P. - Noeuds d'arg^t du C. R. P. Id.
 du Sém. franc^s. - Visites d'Evêques - Service anniv^r du L. Freyd. -
 Mort du F. Pierre 219.

Eté de Blackrock.

Sept 75 - Déc. 78. - Elèves. Nombre. Prix - Loi sur l'enseignement. - Comité. -

Scotl. - Eriduum p^r le V. P., etc. - Retraites - Protestant baptisé - Construct^{ns}. - Mort d'un élève. Id. du Card. Cullen - Santé du P. Seinan. 236.

Cité de Rockwell.

Juin 75 - Déc. 78. - Propriété légale ratifiée - Ferme. - Statue du St. Coeur. - Succession de M. Chibault - Arbitrage du Card. Manning. - Construct^{ns}. - Elèves. Nombre. - Scotl., Novt de Fr. - Mort de M. Curry, Scol. - Retraites. - Ministère - Eriduum du V. P. - Noces d'argt du C. R. P. - Visite de M. g^r Crook. 241.

Cité de Braga.

Avril 75 - Déc. 78. - Local acquis. Description - Constructions. - Cte. Per. soumel - Scotl. et Novt de Fr. - Elèves. Nombre croissant. Fête. - Examen. Succès - Règl^s nouveaux des examens. - Pentecôte. - 1^{ère} Com^{me}. Conf^{me}. - Ministère - Eriduum du V. P. - Noces d'argt du C. R. P. - Nouvel. Archev. 246.

Sénégal.

Cité de St. Louis.

Sept. 75 - Janv. 79. - Deuil g^l de M. g^r Duret. Notice. - Pétition p^r avoir ses restes. - M. g^r Dubois. Sa réception. - Nouv. Gouvern. - Attitude cathol. - Loge maçonn^{ne} supprimée. - Ministère en génl. - Ecoles. Dispensaire. - Expéditions. P. Planeix, aumônier - Fièvre jaune. - Mort de Sœurs, du P. Aubry. Prières à N. D. de Lourdes - Protestants. Fuite du ministre - P. Planeix. Secours aux soldats blessés et malades. 261.

Cité de Gorée.

Sept. 75 - Janv. 79. - Mort. du P. Jouga. Notice - Ministère. 1^{ère} Com^{me}. Conf^{me}. - Fête. Dieu. - Ecoles. - Eriduum du V. P. - Fièvre jaune - Ses ravages - Ministère - Fin du fléau. Victimes. Santé des Pères. 275.

Cité de Dakar.

Sept. 75 - Janv. 79. - Détails sur la mort de M. g^r Duret. - M. g^r Dubois à Dakar. - Retraites. - Mort de 2 Sœurs de l'Im. Conc^{me}. St. Veronique. - Œuvres des Sœurs à Dakar - Historique de l'école de garçons confiée à nos Frères. - Projet d'église. Zèle du Gouvern. Cédit voté. Fondations. Fièvre jaune. Mort de 2 Sœurs. - Ministère. - Suzanne du Cap Manuel. P. Meyer. 281.

Cité de Rufisque.

Sept. 75 - Janv. 79. - Situation génl. - Pauvre installation - Ministère du P. Kieffer. - Traitement obtenu - M. Lutz. - Fièvre jaune - Négociants solidaires. - Mort de M. Lutz. 292.

Cité de St. Joseph de Ngazobil.

Sept. 75 - Janv. 79. - Visite de M. g^r Dubois. Etat génl. - Œuv. des clercs indigènes. Nombre. - Id. des Sœurs indig. Nombre depuis l'origine. Bien.

qu'elles opèrent. — Village chrétien de St Joseph. — Origine et progrès. — Incendie. Reconstruction. — Evang^e des alentours. — Catéchistes. — Chapelle bâtie à Mboriène. — Le P. Diouf au Saloum. Visite au roi. Sa lettre à Mgr. — Visite du frère du roi — Brigandages du roi de Sine. — Ouvrages en langue indigène. — Carlo de Sénégal par P. Ouby. — Crûdum du V. P. — Fête jubilaire du C. R. P. — Santé — Préservation de l'épidémie. — Mort du F. Floribert. Notice. . 301.

Cité de Joal.

Oct. 75 — Janv. 79. — Résultats du ministère. Fondation des 40 heures. — Ecoles. Sœurs indigènes. — Crûdum du V. P. — Noces d'arg^t du C. R. P. — Voyage du P. Siehl au Ndiege — Id. du P. Samoïse au Sine. — Id. de Joal à Dakar. — Fièvre scarlatine à Joal. . 320.

Cité de Ste Marie de Gambie.

Oct. 75 — Janv. 79. — Regrets du P. Jonga et de Mgr Duret. Services funé- bres. — Mort du P. M. Mulcady Détails. — Amende au P. Lacombe p^r un mariage mixte. — Ministère en 1875. 1^{re} Com^{me} solennelle. — Chemin de croix 'exigé'. — Ministère en 1876, etc. Mois de St Joseph et de Marie. Jubilé. — Bien auprès des Portugais. Confirm^{ns}. Mariages. — Nouvelle maison des Pères. — Crûdum du V. P. — Noces d'arg^t du C. R. P. — Le P. Sene à Albréda. — Le P. Siehl au Kombo. — Id. à Moac-Carthy. — Mort du P. Renoux et de la St Claire. — Question de la cession de la Gambie à la France. — Dispositions du Gouv^t anglais. . 325.

Cité de N. D. de Sédhon

Fév. 76 — Janv. 79. — Voyage. Installation. — Local, église, chapelle. — Mois de Marie. 1^{re} Com^{me}. Baptêmes. — Ecole. Catéchismes. Musulmans. — Visite de Mgr Ouby. — Sœurs indigènes. — Ministère à Siquinchor. — Service p^r Dix. — Mort du P. Ernst. . 338.

Sierra Leone.

Cité de Free Town.

Oct. 76 — Mars 79. — Personnel et santé. — Ministère. Office de Noël et Confirm^{ns} par Mgr Le Berre. — Ministère. Aumônerie militaire. — Ecoles. — Crûdum du V. P. — Noces d'arg^t du C. R. P. — Chapelle. — Installations à la Cité des Sœurs. — Sanitarium bâti sur les mo^to voisins de Sierra Leone. — Trojet de station à Porto-Loko aban- donné. — Intrigues des protestants. — Voyages du P. Gommenginger chez les Akantés. . 353.

Cité du Rio-Pungo.

1875 — Mars 79. — Décret d'érection en station, puis en Cité. — 1^{er} voyage du

P. Muller. — Audience royale, don de terrain. — Constructions. Fatigues. Chapelle béniè. Instances des noirs pour garder les mission^{res}. J^o. du Gouv^r du Sénégal, du Comm^t local. — C^te installée. Œuvres. — Traité avec le roi. — Excursions. Reine de Farinksa. 363.

Deux Guinées.

C^te de St^e Marie du Gabon.

ov. 75. — Mars 79. — Réception de M^{gr} Le Berre. — Autres arrivées. — Mort du F. Valentin. Notice. — Baptême et mort du roi Denis. — Félix, son fils et son successeur, 1^{er} roi chrétien. — Ministère en gén^l. — Ecoles. Nombre. — Apprentis. — Construct^s. — Hôpitaux. — Rachat d'esclaves. — Fêtes: Pâques. Pentecôte. Fête-Dieu. — Eviduum — Dictionnaire ponguè. — Explorateurs. 401.

Station de St^e Pierre.

ov. 75 — Mars 79. — Historiques. Œuvres. — Mort de St^e Caroline. — St^e St^e Jérôme guérie par le F. P. — Arriv^{es} Hibourt, Allemand, Mottez, etc. — Visites à St^e Marie. 415.

Station de St^e Michel de Glass.

375 — Avril 79. — Importance. — Installation. — Protestants, peu de résultats. — Départ du ministre. — Assassinats. — Hommes-tigres. 418.

Station de St^e Joseph des Bengas.

376. — Avril 79. — Ancienne Mission. — Instances des noirs pour la rétablir. — 1^{ère} visite du F. Gachon. — Accueil empressé. — 2^e visite. — Plantation de croix. — Visite des P. P. Delorme et Stalter. 422.

Station du St^e Cœur à Moondah.

376 — avril 79. — Historique. — Case à Nendé. — Visites du F. Gachon. — J^o. du F. Stalter aux environs. — 3^{ème} excursion du F. Gachon. 427.

Résidence de St^e Paul de Donguila.

378 — avril 79. — Ancienne Mission de St^e Jacques. Stations et vice. C^te résoluës — Donguila choisi. — 1^{er} voyage du P. Delorme. Site et gens. Le roi Shoké — Case bâtie. — Visite de M^{gr} Le Berre. — Mœurs des Labouins. catéchismes. Baptêmes. Cimetièrre, etc. 433.

Congo et Cimbébasie.

C^te de St^e Jacques de Sandana

ov. 75 — juin 79. — Personnel. P. Carrie, v-Dièf. — Noirs défaits. — Expédit^s de l'Am^l Hibourt. — Traité de paix. — Fils du Matenda baptisé. — Œuvre des enfants. Sections, nombre, progrès, maladies, etc. — Ministère. Baptêmes, fêtes, 1^{ère} Com^{te}. — Chapelle béniè — Nouvelle église, etc. —

M. g^e Le Berre. Confirmⁿ. - Visites d'officiers français. - Rapports avec les noirs. - Sécheresses, pluies. - L. Duparquet dans le Zaïre (1875) - T. C. Carie à Mboma (1876) - Protestants. - P. P. Carie et Schmitt au Yoango. (1877) - Stanley venant de l'intérieur. - Grande expédition pour le Congo

458.

Mission de la Embébarie.

Fév. 78 - Nov. 79. - Départ du P. Duparquet et du F. Onuphre. - Accueil au Cap. M. g^e Léonard. - Excursion au Guigaland. - Retour. - Choix du D^m marialand. - Préparatifs. - Vagon: Le Raphaël. - Sympathie g^ele au Cap. Voyage à Walwich Bay. - Etat du pays. - Maladie. - Fondation de la C^{te} de St. Pierre d'Omaruru, Réception Climat. - M. Viche, ministre luthérien: Mission protest^{te}. - Arrivée du P. Hogan. - Œuvres. Ecoles. Baptêmes. - Excursion dans l'Orampo.

532.

Ile Maurice.

C^{te} de St. Louis.

Janv. 76 - Janv. 80. - Eriduum du V P. - Propriété du Collège régularisée. - Constructⁿ. Chapelle. - Fièvres. Mort de 3 élèves. - P. Guillaux remplacé par L. Corbett. - Distribⁿ. Collège royal. - Programme modifié, bourses, etc. - Elèves, nombre accru. - Visite de M. g^e. Messe du St. Espt par M. g^e, 10 Janv. 1879. - N^{es} Com^{es} et Conf^{es} d'élèves. - Retraite des Pères. - Ministère ext^e Prédicⁿ. - Départ du L. Corbet. F. Goserot, Sup. Personnel

592.

C^{te} de la Cathédrale.

- Morts du P. Chevaux, de M. Fardulbe. - P. Fulmin, Sup^{er}. - Associations pieuses. - Soins des écoles. Catechismes. - P. Collu: ministère à la prison. - Pèlerinages à N. D. de la Délivrande. - N^{es} Com^{es}. Confirmⁿ (1878). - Rapport sur les écoles et la question des mariages.

587.

Station de St. Croix

- Personnel. - Jubilé. - Visite de M. g^e. - Confirmⁿ. - Ecole des Filles de Marie. - Quartier assaini. - Tombeau du P. Laval

599.

C^{te} du St. Sacrement.

- Personnel. - Jubilé. - Ministère. - Œuvres diverses. - Ecoles. - Mort du D^m d'Arifat, bienfaiteur insigne

603.

C^{te} de N. D. du Grand Port.

- Poste gardé malgré difficultés. - Personnel. - Etat g^el. de la paroisse. - Bien fait. - 1875. - Jubilé. - Conversions. - N^{es} Com^{es}, Conf^{es}. - Suite du ministère 1876-79. - Ecoles. Succès. - Cas de mariage

606.

C^{te} de St. Jacques à la Savane

Janv. 79. - Janv. 80. - Fondation. - Personnel. - Situation. - Chapelle du Mont Carmel reconstruite.

611.

Ile de la Réunion.

Cité de Saints-Charles.

v. 76 - Fév. 78. - Triduum du V. T. - Distribⁿ, 1876. - Arrivée et visite de Mgr^s Soulé. - Ses desseins contre le collège - Alarmes. Pétition à Mgr^s - Note publiée par lui, inexacte et sans effet. - Départ des Pères, privés de pouvoirs. - Regrets des parents. - Adresse aux Pères - Autres témoignages. M. Mouton, vic. g^{al}. - Mgr^s et la M^{re} Mère. 300 - chures. - Chute de l'œuvre - Départ de M. Dupérier et de Mgr^s. . . 640.
Nouv. Ev. de Bourbon, Mgr Coldefy. 909. 996.

Cité de la Providence.

v. 76. - Mars 80. - Procès de la Providence. Arrêt du Conseil d'Etat. - P. Stoffel à Bourbon p^r l'affaire. - Transaction. - Hospice et Pénitencier remis à l'Adm^{on}. - C^{ité} et œuvres. P. Lineau et F. Héribert, malades. - Retraites aux Filles de Marie - Mort de Madeleine Suëma - Ministère du P. Le Bozec à l'hôpital militaire. 658.

Cité de St-Bernard.

v. 76. - Mars 80. - Triduum du V. T. - Léproserie. Nouvelle organisⁿ Dir^{ct} laïc. - Tristes résultats - Paroisse - Confréries - Piété - Ecoles. - Jubilé - Confirmⁿ. - Coup de vent. 671.

Cité de St-Guillaume.

v. 76. - Oct. 79. - Cession de l'œuvre à l'Adm^{on}. - Regret g^{al}. - Nombre des enfants. Bien auprès d'eux - Travaux. Cultives. - Médaille à l'Exposⁿ. - Acte de dévouement du P. Scheuermann. 676.

Mission du Languebar.

Janv. 1876 - avril 1880.

Cité de St-Joseph de Zanzibar.

Épreuves. P. Horner malade à Bourbon, en France. Lett. sympath. des Portugais - Son état actuel. - P. Baur, Sup. p. r. Personnel. - Maison des S^{rs} rebâtie - Hôpital - Bien opérés. - Œuvres. Ecoles. Ateliers. - Paroisse, Portugais de Goa. - Fêtes. N^{os} Com^{ms}. - Noël. Matelots irlandais. - Esclaves. Enfants recueillis. - Que l'on ve l'affranchissem^t. - Rapports avec le Sultan. Invitations. Ville à l'Européenne - Rapports avec les Consuls. - Consul fr^{ançais}. - Question du nomme salvam. - Visites de navires franç^{ais}. - Aide généreux aux Mirres algériens - M. Debaize. - Ouvrage de M. l'abbé Schneider sur la Mission. 695.

Cité de N. O. de Bagamoyo.

Triduum du V. T. - Personnel - Accident du F. Oscar. - Œuvres. Orph^l. - Enfants de Marie - Filles. Crèche - Cultures - Ateliers. -

- Construct^{ns}. Clocher. Grotte de Lourdes. Indulgences. — Village chrét.
 Nombre. Organ^{es}. — Fêtes. Jubilé de Pie IX. Fête d'Orléans. — Aïeux Comm^{es}.
 Baptêmes. — Visites et éloges de Command^{ts} franc^s. — Id. de Cameron-
 Stanley, etc. — Grammaire Kisouahili par P. Daull. — Visite du
 P. Baur à l'établ^t protest^t de Monbaze. — Nécrologie. F. F.
 Damas, M^{ie} Vincent, Félicien. 714.
- Cité du St Cœur à Mbonda.
- Avr^{il} 77 — av. 80. — Voyage du P. Horner p^r le choix du lieu. — Aïre Ins-
 tall^{ée}. — Réception — Personnel. P. Machon, Sup^{er}. — Constr^{ct} et bénédic^{ti}
 de la chapelle — Langue — Le roi Gorro. Ecoles, catéchismes etc. —
 Population. Infanticides. Guerres — Altitude — Climat — Cultures. —
 Mouvement vers ce pays. — Projet d'une nouvelle station. 730.
- Mayotte et Nossi-Bé.
- Cité de Mayotte.
- Mai 79 — Déc. 80. — Voyage. Arrivée — Population — Dzaoudzi. Siège de
 l'Adm^{on}. — Œuvre des écoles. — Question du transfert à Mamoutzon —
 Situation — Avenir relig^{ieux}. — Appel des catholiques d'Anjouan. —
 Question des décrets sur les relig^{ieux}. — Rapports avec l'Adm^{on}. — Escadre. —
 Disette. 781.
- Cité de Nossi-Bé.
- Mai 78 — Déc. 80 — Arrivée — Maladies — Départ des Jésuites. — Adjonct^é
 d'un 3^e Père, P. Schenermann — P. Stervenou, malade, remplacé par
 P. Mauger — P. Montel, seul Père dans l'intervalle. — Travaux —
 Œuvre des enfants — Internat des garçons dissous — Maison des Pères
 changée — Ecole des filles. Inspection — Ecole externe des garçons. —
 Nécessité de rétablir l'internat — Nouvel incendie. 787.
- Inde Française.
- Cité de St. Im. Concept^é, à Pondichéry.
- Oct. 79. — Déc. 80. — Arrivée des Pères. — Cours ouverts. — Fête patronale. Im^{te}.
 Concept^é. — Arrivée du P. Corbet — Difficultés avec l'Inspect^{eur}, etc. Con-
 clusion favorable. — Inspect^{eur} des classes — Visite du Gov^{er}, M. Laugier.
 — Elèves, nombre, catégories, esprit. Bourses. — Examens publics. —
 Distrib^{uti}on des prix — Vacances. Voyage à Chandernagor. Santé. — Retraite.
 Renfort de personnel. 825.
- Cité de N. D. des Anges.
- Avr^{il} — Déc. 1880. — P. Corbet nommé D^{ir}ect^{eur} ap. par le Gov^{er}. — M. Delas-
 siat. — Install^{ati}on de la Cité — Fête du St. Cœur de Marie. — Nomin^{ati}on de
 Rome — Œuvres, paroisse, Sœurs, Orphelinat. — Changem^{ent} dans
 l'Adm^{on}. 834.

Ctè de Chandernagor.

1876 - 1880. - Adieux des fideles au P. Barthet, en 1876. - P. Stoffel - Triduum du V. P. Personnel. Santes. - Rapports avec Pondichery - Paroisse. - Taques. Jubile de Pie IX - Ecole Enfants chretiens, paiens. - Visite de l'Inspect. son rapport. Id. du chef de service: Comite d'Instruc. laiciè. - Ecole des S^{rs}. Cyphel, Baptemes d'enfants, d'adultes. - 1^{eres} Com.^{es}. - Fetes. - Nouvelle eglise. - Loterie p^r les fraus - Visites de prelat, du vice-roi des Indes, etc.

839

Martinique

Ctè de St-Pierre.

avril 76 - Fév. 81. - Arrivée de Mgr. Carméné: Visites. - Triduum du V. P. - Elèves. Nombre, esprit - Fetes et retraites. - 1^{eres} Com.^{es}. - Examens. - Succès au baccalauréat - Distrib.^o des prix. - Rapports avec l'Adm.^o - Am^l. Grasset, M. Aube, Jour.^o. - Subvention retirée - Le futur collège laïc - Retraite eccl. - Prédications diverses. - Santes. Fièvre jaune. 877.

Ctè de N. D. de la Délivrande.

avril 76 - Fév. 81. - 1^{ere} Visite de Mgr. Carméné. - Triduum du V. P. - Couronne dor à Marie. Cloches. Pavage en marbre. - Pèlerinages, paroisses, Sém. - Collège. - Visite de l'Am^l. Grasset. - Fetes de l'Im^o. Concept.^o - Chapelle du s^r Paul - Santes - Accident au P. Picarda. - Mission^{es} diocésaines. S^{rs} de la Délivrande. 891.

Ctè de Ste Marie à Fort-de-France.

avril 76 - Fév. 81. - Distrib. des prix en 1876. - Elèves. Nombre - Com.^{es}. Conf.^{es} T. Payen, Sup^r après T. Maîtrejean. Fermeture p^r refus de subvent.^o - Question des écoles laïques - Lettre de Mgr. Carméné: 900.

Guadeloupe.

Ctè de St-Pierre, à la Basse-Terre.

av. 76 - av. 81 - Triduum du V. P. (noit 1876). Id. chez les S^{rs} de St-Joseph. (oct. 76.). - Elèves. Nombre. Esprit. Succès aux examens - Distrib. des prix. - Fetes relig. Pentecôte. St-Pierre, St-Joseph. - N. D. de la Guadel. - Statu. et chapelle en son honneur (1876) - Oédicace de la cathéd. restaurée. Fête de N. D. de la Guad. (1877) - P. Brunetti à Roscau - Mort de Mgr. Poinier. Service. - P. Brunetti à la Mort. P. Blaupin à la Guad. - Aumônerie et retraites des S^{rs} de St-Joseph. - Retraites eccl.^{es} - Fièvre jaune. - Question d'écoles laïques - Nouveau Cons^gul mauvais. - Subventions depuis 1875. - Commission de contrôle (1878) - Refus cette année - Mgr. triomphe enfin. - Rentrée un peu retardée. - Gouver.^o - Voyages de Mgr. en France. - Mort de M^r. Lacombe; anc. Préf. ap. . 936.

Trinidad

Ct^e de l'Im^e Conception, à Port d'Espagne.

Mars 76 - Mai 81. - Personnel. Regrets des P. P. Marcot et M^e Sauglin. -
 Enduim du V. P. - Ours à la chapelle. - S^{tes} Com.^{ms}. Conf^{ms}. -
 Agapes. - Deuil g^{al} p^r Pie IX. - Id. au décès de M^{gr} O'Connell. - Élé-
 ves, nombre. Succès contre le coll. royal. - Id. aux examens de Cam-
 bridge. Athletic sport. - Soirée des lauréats. - Allocations du Gouver-
 neur de terrain, M. Leroy. - Rapports avec l'Arch^{ev}, le Clergé - S^{tr}-
 cher. de Caracas. Collège proposé à Caracas, à la nouv. Grenade. -
 Collège Bolivar - Question du départ des Pères. - Petitions p^r les garder. 963.

Résidence de Diego-Martín.

Mars 76 - Mai 81. - Personnel - Eglise, Cloches, tribune ? - S^{tes} Com.^{ms}.
 Conf^{ms} - Exercices pieux. - Baptêmes etc. - Ecoles des S^{rs}. Services
 p^r M^{gr} Spaccapietra, etc. 977.

Guyane française.

Ct^e du S^t Rédempteur à Cayenne.

Janv. 77 - juin 81. - Vocable de la Ct^e Personnel. - Clergé séculier. Retraites
 eccl. - Enduim du V. P. - Détails (1876) - Service p^r Pie IX. - Salut
 p^r Léon XIII. - Denier de S^t Pierre - Mission dédiée au S^t Cœur (1878)
 - Associat^{ms}. S^t Cœur - Ravaine : tiers-Ordre Apostst de la
 prière : Com.^{ms} réparat^{rs}, de persévérance - Ouvroir. Nouv. local.
 - Prop^{rs} de la Foi. S^t Enfance : - S^{tes} Com.^{ms}. - Vêture de 2 novic^s
 de S^t Joseph, 1880) - Distrib^{ts} des prix - Discours du P. Emonet - Collège
 retiré aux Frères. Réquis des Pères p^r g. élèves. Arrivée de prof^{rs} laics. - 1^{er}
 cours g^{al} (1879) - Esprit irrélig^{ts}. - Pères attaqués - Protest^{ts} du P. Emonet.
 - Rapports avec l'Administration - Gouver^{rs} - Œuvres hors de Cayenne.
 Reineze - Camp S^t Denis - P. Emonet à Approuague etc. - Visi-
 tes au terrain contesté. 998.

Ct^e de Mana

Janv. 77 - juin 81. - Personnel - Œuvres. - Ministère - S^{te} Enfance -
 Esprit de la population - Eglise - S^{rs} de S^t Joseph. 1016.

Ct^e de S^t Laurent du Maroni

Janv. 77 - juin 81 - Personnel - Œuvres. - Ministère en g^{al} - P. Delpuech,
 les arabes et les coolis - Visites du P. Emonet. Baptêmes. Conf^{ms}.
 - Voyage du R. P. Emonet dans le haut Maroni 1020.
 supplément - Deuil de la mort du R. P. Service. Union de Cœur. 1026.

Haïti.

Ct^e de S^t-Marcial, à Port-au-Prince.

Janv. 77 - juil 81 - Personnel, fonctions - Santé. Fièvre jaune, 1879. -

Sém. coll. nombre - Eloges officiels (Messages des Présidents.) - Examen succès. - Distribut. des prix. Séances litt. - Associat^o pieuses. - Tères Com.^{no} - Retraites - Nouv. chapelle - Aggrandissement - Observatoire, pompes à incendie par P. Weik. - P. Emonet demande p^o l'évêché des Cayes. Lett. du Président au C. R. I. Refus agréé à Rome. Mg^s Belouino, év. auxil. - Projet de monument, aux P. P. Pascal et Che-
nay. - Visite de Mg^s Koch. Cocchia, O'élég^t ap. - Annuaire des S^{no} de St Joseph. - Seul éloge par le Président. - Id. de l'hôpital militaire. - Ministère exler. - Instruction - Boironrd. Canal new-
versé. - Président actuel, Salomon - Circ. de Mg^s Guilloux et service
p^o le C. R. Père

1042.

Cité de St-Pierre, à Périouville.

77 - juill. 81. - Personnel - Santé - P. François en France - Visites de Mg^s - Mois de Marie - Fêtes - Solennité - St Pierre. Chap^{lle} de Juncy. Bénédict^o - Autres chapelles - Bien - Missions par Pères du Collège. - Tableau des résultats du ministère.

1064.

Stats - Unis.

Cité de St^e Marie, à Sharpsburg.

77 - août 81. - Personnel, fonctions - Etat g^l de la paroisse - At-
tachment aux Pères - Ecoles. Sœurs tertiaires - Fête. Dieu: jubilé. Confréries - Fair (Bazar) - Générosité des Cath. - Mission de Millwab. - Poorhouse et Workhouse. - Le P. Schwab au 1.^{er} Concile de Phila-
delphie - Retraites, etc.

1074.

Cité du St- Esprit, à Pittsburg.

78 - août 81. - Personnel, fonctions - Tères difficultés. Local insuffi-
- Ouverture des cours. Nombre d'élèves. Succès - Bon esprit. Tères
Com.^{no} - Scolt. Nombre, esprit. - Ministère. - Deuil du C. R. P.

1080.

Cité de St Joseph, à Conway, (Arkansas)

78 - août 81. - But des fondations de l'Arkansas. - Voyage du P. Strub
à cet effet. - 2^e voyage - Lieu choisi p^o la colonie. Contrat - Ins-
tallat^o de la Cité. - Eglise. Bénédict^o. - Ecole - S^{no} de St Joseph. -
Développ^t de la colonie. - Attaques du Gov^t prussien. Réplique
d'un député cath. - Visite de Mg^s Spalding - Colonie des Miss. Afric.
de Lyon. - Visite de l'Ev. nocés. Confirm^o - Personnel. P. Steurer à
Conway. - Convert^o - Mission de P. Jaworsky à Atkins et Warren.
Mission Colonaise - Eglise bénite.

1085.

Cité de Marienstadt, près Moxilton.

79 - août 81. - Personnel. Fonctions. - Choix du centre de nos œuvres.

Certain reçu et achalé'. — Installⁿ provisoire'. — Nov^l de Treres. — 1^{ère} re-
traite — S^{es} de S^t Joseph. Maison, bénédiction, Ecole. — Progrès de la colonie. —
Population 'cath. — Visite de Mo^y. — Confir^m. Fête. — Id. à la Mission de
S^t Vincent. — Œuvre des Noirs projetée'. 1094.

Iles S^t-Pierre et Miquelon.

Clé de S^t-Pierre.

Mars 77 — août 81 — Personnel. Elèves. Nombre — Distrib. des prix. —
Chapelle. Bénédic^t via crucis etc. — Mo^y Lower, Ex. de Terre-Neuve.
Visites réciproques. — Visites des Command^{ts}. — Collège définit^l auto-
risé. — Question de laïcisation des écoles. — Courant de S^t Joseph.
Incendie. Collège préservé. — Paroisse. Missions. — Associat^{ns}
des marins, etc. — Ministère aux environs. — Monument élevé
au Père Payer. — Deuil du G. R. P. — Service funèbre'. 1103.

